



**UNIVERSITÉ
DE LORRAINE**

**BIBLIOTHÈQUES
UNIVERSITAIRES**

AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact bibliothèque : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr
(Cette adresse ne permet pas de contacter les auteurs)

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>



ED 441 : Humanités nouvelles – Fernand Braudel
EA 7305 : Laboratoire Littératures, Imaginaire, Sociétés

Thèse de doctorat en langue et littérature françaises

Présentée et soutenue par

Camille Delattre

Le 9 décembre 2022

**L’animal dans le discours littéraire français au
temps de la controverse des animaux-machines.**

Pour une approche « zoopoétique » des « Belles-Lettres »
(1637-1764).

Sous la direction de

Mme Claire BADIOU-MONFERRAN

Membres du jury

Mme Claire Badiou-Monferran

M. Philippe Chométy

M. Jean-Luc Guichet

Mme Sophie Milcent-Lawson

M. Guillaume Peureux

Mme Anne Régent-Susini

Professeur, Université Sorbonne Nouvelle

Professeur, Université Toulouse – Jean Jaurès

Professeur, Université de Picardie Jules Verne

Professeur, Université de Lorraine

Professeur, Université Paris Nanterre

Professeur, Université Sorbonne Nouvelle

À mon arrière-grand-mère Alessandrina,

À mon filleul Robin,

À mon fiancé Michaël

Remerciements

Ma gratitude va tout d'abord à Madame Claire Badiou-Monferran, pour la patience, l'exigence et la bienveillance avec lesquelles elle a dirigé ces recherches, et sans qui ce travail n'aurait pas vu le jour ni été mené à bien. Je souhaite lui exprimer ma reconnaissance infinie pour toutes les chances qu'elle m'a données.

Je remercie vivement les professeurs Philippe Chométy, Jean-Luc Guichet, Sophie Milcent-Lawson, Guillaume Peureux et Anne Régent-Susini de me faire l'honneur de lire ce travail, et d'avoir accepté d'être de mon jury de soutenance ;

Mes remerciements vont aussi aux professeurs Anne Régent-Susini, pour m'avoir généreusement ouvert les portes de son séminaire « Animal et animalité au XVII^e siècle », Alain Génétiot, pour avoir participé chaque année à mon comité de suivi avec Sophie Milcent-Lawson, à qui j'exprime aussi ma plus profonde gratitude pour ses nombreux conseils, ses encouragements, son soutien et sa disponibilité. Ces séminaires et ces échanges ont été déterminants pour l'élaboration de ma réflexion.

Ma reconnaissance va également aux enseignants de l'Université de Lorraine, qui m'ont accueillie dans leur équipe pendant mes trois premières années d'ATER, après m'avoir formée. Ils m'ont encore apporté leurs conseils et leur soutien dans cette nouvelle épreuve : ce travail leur doit beaucoup. Je remercie également pour leur accueil bienveillant les enseignants de l'Université Sorbonne Nouvelle.

Merci à mes collègues du lycée Général Leclerc de Saverne et du lycée Félix Mayer de Creutzwald, pour nos échanges et pour leurs encouragements, ainsi qu'aux élèves et étudiants qui, pendant ces cinq ans, ont rencontré nombre d'animaux-machines.

Cette thèse serait truffée de plus nombreuses coquilles sans mes laborieux relecteurs : Perrine Beltran, ma mère Carmelle, Louison Delomez, Gatien Gambin, Jean-Michel Jézequel, Michaël Ledig, Mathieu Olmedo, Frédéric Oriel, Paola Tomarchio et Mathilde Vançon. Que chacun d'entre eux soit remercié de m'avoir consacré beaucoup de son temps et de son énergie.

À titre plus personnel, je souhaite remercier ma famille et mes autres amis, qui m'ont apporté leur soutien indéfectible. Merci à mes grands-parents Antoine et Nathalie, mes parents François et Carmelle, mes sœurs Claire et Carole et leurs Stéphane respectifs, Éric, Karine et Valentine. Merci à mes beaux-parents Marcelline et Didier, et à Arnaud, Brice, Élise, Fanny, Maciej, Margaud, Nawell et Sarah.

Merci à Michaël, qui a porté avec moi les joies et les peines de ce travail. Il m'a offert son soutien patient et attentionné chaque jour pendant ces cinq ans, a été mon relecteur diligent, et mon exemple.

Enfin, j'aurais l'impression de manquer à mes devoirs si je ne remerciais pas aussi ceux qui sont entre les lignes de ce travail, en particulier les poules et coqs de mon grand-père et de la tante Ida, les vaches de Stéphane, les chats et les chevaux de Lunéville, les chiens de Claire, Carole et Valentine, et ce félin faussement vagabond qu'on nomme Collette.

Sommaire

Introduction	9
Première partie Les bêtes des Belles-Lettres et l'enjeu de civilisation (1637-1663)	
CHAPITRE I. L'ANIMAL ET LA COMMUNAUTE DES HOMMES	27
CHAPITRE II. LES ANIMAUX DE LA SOCIETE MONDAINE	61
CHAPITRE III. LES ANIMAUX EN CONVERSATION	88
Deuxième partie. L'animal à la mode dans la République des Lettres (1664-1695)	
CHAPITRE IV. L'ANIMAL-MACHINE DE LA NOUVELLE PHILOSOPHIE	122
CHAPITRE V. BELLES-LETTRES ET NOUVELLE SCIENCE. OBSERVER L'ANIMAL	158
CHAPITRE VI. TROIS PREUVES CARTESIENNES. LANGAGE, ACTIONS ET SENTIMENT(S) DES BETES	193
Troisième partie. Animaux des sciences, animaux des lettres (1696-1764)	
CHAPITRE VII. FACILITE, VERITE ET UTILITE DES DISCOURS SAVANTS	243
CHAPITRE VIII. ESTHETIQUE(S) ANIMALE(S) ET MERVEILLEUX VRAI	279
CHAPITRE IX. ENJEUX POETIQUES DES PROLONGEMENTS DE LA QUERELLE	313
CHAPITRE X. INVENTER LES VIES DES BETES	340
Conclusion	384
BIBLIOGRAPHIE	394
INDEX DES ANIMAUX	416
INDEX DES NOMS	419
INDEX DES MENTIONS DU <i>JOURNAL DES SAVANTS</i>	425
INDEX DES NOTIONS	426
TABLE DES FIGURES	432
TABLE DES MATIERES	433

Introduction

L'hypothèse de l'animal-machine¹ de Descartes apparaît, à tous les moments de sa réception, comme un héritage pesant et embarrassant. Jean-Luc Guichet signale « la radicalité doctrinale, voire dogmatique, qui lui est souvent prêtée et qui caractérisera plutôt sa reprise » (2010.1 : 10²), faisant allusion aussi bien à ses multiples mentions dans les études animales actuelles qu'à ses premières réceptions, au temps de la querelle de l'âme des bêtes. Ouverte en 1637 avec la publication du *Discours de la Méthode*, cette querelle est particulièrement vive dans le dernier tiers du siècle et elle s'est prolongée au moins jusqu'aux Lumières. Aujourd'hui, parce qu'elle instaure une rupture ontologique entre l'homme et la bête, l'hypothèse de l'animal-machine apparaît comme l'origine du paradigme naturaliste au sens de Descola, c'est-

¹ La composition du mot « animal-machine » n'est pas contemporaine de notre corpus. Elle est vraisemblablement calquée sur le titre de *L'Homme-machine* de La Mettrie (1747). La première occurrence du pluriel « animaux-machines » dans le corpus numérisé de Frantext apparaît en italique sous la plume de Charles Renouvier (1864), *Essais de critique générale. Troisième Essai : Les Principes de la nature*, Paris, Librairie philosophique de Ladrange : 174. Le singulier est déjà employé par Francisque Bouillier (1854), *Histoire de la philosophie cartésienne* I, Paris, Durand et Lyon, Brun et cie : 153 et 155.

² Jean-Luc Guichet (dir., 2010), *De l'animal-machine à l'âme des machines. Querelles biomécaniques de l'âme (XVII^e-XX^e siècle)*, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. « Philosophie », n° 30. Le caractère nuancé et l'enjeu méthodologique de l'hypothèse est démontré par Thierry Gontier dans l'article « Descartes et les animaux-machines : une réhabilitation ? » (dans Guichet 2010 : 25-44). Depuis la parution de ces travaux, diverses études soulignent la distinction, au sujet de l'animal, entre la pensée de Descartes et celle des cartésiens. Aude Volpilhac note que « la position de Descartes n'est pas celle de ses héritiers, plus radicale que celle du philosophe » (2022 : 11n). Christelle Reggiani parle « du cartésianisme imaginaire qu'engendre la réception commune de la pensée de Descartes » (2021 : 17). Catherine Kerbrat-Orecchioni (2021) et Renan Larue (2019), s'ils signalent cette nuance, ne la prennent néanmoins pas en charge dans la perspective éthique qui accompagne leurs recherches : « Descartes a clairement conscience d'ôter aux hommes l'éventuelle culpabilité qu'ils pourraient éprouver à l'égard des bêtes qu'ils exploitent » (Larue 2019 : 93) ; « pour les animaux qui en ont fait et en font toujours les frais la différence est moins évidente » (Kerbrat-Orecchioni 2021 : 27). Voir : Madeleine de Scudéry et Claude Perrault ([1688] 2022), *Histoire de deux caméléons. Suivi de Description anatomique*, éd. Aude Volpilhac, Vincennes, Éditions Thierry Marchaisse ; Christelle Reggiani (2021), « L'éloge paradoxal dans la littérature française contemporaine », *Recherches & Travaux*, 99, [En ligne] ; Catherine Kerbrat-Orecchioni (2021), *Nous et les autres animaux*, Paris, Labyrinthes ; Renan Larue (2019), *Le Végétarisme des Lumières. L'abstinence de viande dans la France du XVIII^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, coll. « L'Europe des Lumières », n° 62. Nous signalons pour les citations d'articles en ligne le numéro du paragraphe correspondant, le cas échéant.

à-dire la « façon dont nous voyons nous-mêmes le monde (en tous cas à partir de Descartes) » (Descola 2011 : 163³), qui conduit à réserver « la subjectivité, la conscience réflexive, l'intentionnalité, aux êtres humains qui, de ce fait, sont complètement distincts du reste des existants. » (*idem*). Selon Jacques Derrida, relèvent ainsi du cartésianisme « certaines des pensées de l'animalité apparemment les moins cartésiennes, les plus hétérogènes au mécanisme de l'animal-machine » (2006 : 81⁴).

Il peut dès lors sembler paradoxal de s'intéresser aux discours animaux et aux mises en scène de l'animalité qui ont succédé à la formulation de l'hypothèse de l'animal-machine dans le *Discours de la méthode* (1637). En effet, puisque celle-ci réduit l'animalité à des rouages et à des ressorts, on peut se demander « [où] vont passer les bêtes elles-mêmes, en chair et en os, en griffes et en fourrures, en odeurs et en cris » (De Fontenay [1998] 2008 : 25⁵). Les Belles-Lettres ont cependant offert des contrepoints à l'analogie cartésienne, en mettant en scène des animaux dotés de conscience, de langage, de raison, de sentiments, nous rappelant que « ce n'est pas l'âge classique qui est cartésien, mais que Descartes est un classique » (Bedon et Lantoine 2022 : 12⁶). De plus, comme nous nous proposons de le montrer dans cette étude, le corpus de textes mettant en scène des figures et des voix animales au temps de la querelle

³ Philippe Descola et David Hugot (2011), *Entretien avec Philippe Descola. Propos recueillis par David Hugot*, « Le Philosophoire » 2(36) : 161-178. Voir aussi Philippe Descola (2002), « L'Anthropologie de la nature », *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 1(57), Paris, Éditions de l'EHESS : 9-25. Descola y présente ainsi le paradigme cartésien : « Dans l'ontologie cartésienne, on le sait, les animaux sont des êtres purement matériels, car ils ne peuvent a priori participer de cette substance non étendue qu'est l'âme. Et, bien que ce point de vue ait fait l'objet de maintes critiques, nous n'en continuons pas moins à y adhérer spontanément lorsque nous admettons que les humains se distinguent des non-humains par la conscience réflexive, la subjectivité, le pouvoir de signifier, la maîtrise des symboles, et le langage au moyen duquel ces facultés s'expriment. Nous ne mettons pas non plus en doute les conséquences implicites de ce postulat, à savoir que la contingence inhérente à la capacité de produire des signes arbitraires conduit les humains à se différencier entre eux par la forme qu'ils donnent à leurs conventions, et cela en vertu d'une disposition collective que l'on appelait autrefois l'esprit d'un peuple et que nous préférons à présent nommer culture. » (Descola 2002 : 23-24)

⁴ Jacques Derrida (2006), *L'Animal que donc je suis*, Paris, Galilée, coll. « La Philosophie en effet ». Buekens et Defraye (2022) reconduisent cette représentation et soutiennent l'hypothèse d'un tournant anthropologique récent, fissurant ce paradigme : « Pendant longtemps, l'animal lui a été considéré comme inférieur [à l'homme], dénué de tout droit, simple ressource naturelle dont celui-ci pouvait user et abuser à sa guise, confirmant ainsi de façon indirecte la théorie de l'“animal-machine” de René Descartes, selon laquelle la maîtrise du monde naturel constituait une vocation impérieuse de l'humanité. Ce n'est que depuis une cinquantaine d'années que certaines études en zoologie ont incontestablement démontré que les animaux possèdent une aptitude aux émotions, des représentations internes, des capacités (proto-)langagières et sémiotiques, voire une forme de conscience ». Buekens et Defraye (dir. 2022), « Introduction », in *Animal et animalité. Stratégies de représentation dans les littératures d'expression française*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Rencontres », n° 541 : 7.

⁵ Élisabeth de Fontenay ([1998] 2008), *Le Silence des bêtes. La philosophie à l'épreuve de l'animalité*, Paris, Fayard.

⁶ Marine Bedon et Jacques-Louis Lantoine (2022), « Introduction », in Marine Bedon et Jacques-Louis Lantoine (dir.), *L'Homme et la brute au XVII^e siècle. Une éthique animale à l'âge classique ?*, Lyon, ENS Éditions, coll. « La croisée des chemins ».

constitue un observatoire privilégié pour interroger les conditions de la mutation des Belles-Lettres en Littérature, qui se joue au cours de la période observée.

L'histoire littéraire a tendu à unifier, sous le terme de « littérature », un ensemble d'œuvres caractérisées par leurs enjeux esthétiques. Depuis les années 1980, l'importance croissante dans les études littéraires françaises de l'histoire de la rhétorique et de la contextualisation socio-historique a conduit à mettre en cause cette unité, et à distinguer les Belles-Lettres d'Ancien Régime de la Littérature :

Si les productions lettrées de la Première modernité sont [...] désignées comme une « littérature d'avant la littérature », c'est que, pour accéder au statut de littérature, il leur manque : i) le nom même de « littérature » – terme qui, avant 1760, existe bien, mais qui renvoie à tout autre chose que la littérature ; ii) le fait d'être constituées en « champ » au sens bourdieusien du terme, c'est-à-dire au sens d'univers inclus dans l'espace social, mais relativement autonome par rapport à lui, et disposant de règles qui lui sont propres ; iii) une langue spécifique enfin, qui permette d'identifier linguistiquement ces productions comme de la littérature. Ce dernier point est sujet à débat. (Badiou-Monferran 2013 : 10-11⁷)

Les discours animaux du temps de la querelle de l'âme des bêtes constituent un observatoire intéressant de l'accès des Belles-Lettres au statut de Littérature. La période de la querelle est *de facto* contemporaine de l'émergence de la lexie « Belles-Lettres », progressivement évincée au bénéfice de celle de « Littérature », qui s'imposera, dans les années 1760 (Caron 1992 : 276⁸), au moment même, précisément, où un terme est donné à la querelle. Par-delà, les pensées de l'animal et de l'animalité, au croisement des préoccupations zoologiques, physiques, métaphysiques, morales et poétiques, permettent d'appréhender la constitution progressive de champs disciplinaires distincts, facteur exogène de l'émergence du champ littéraire. La fragmentation de la République des Lettres n'étant consommée qu'à la fin de la période étudiée, les discours sur les animaux sont aussi bien des textes littéraires que non littéraires, fictionnels que non fictionnels, et ils interrogent la formation ou l'existence d'une langue spécifiquement littéraire⁹. Les superpositions temporelles entre les inflexions de la querelle de l'âme des bêtes et celles de l'histoire littéraire invitent à une approche croisée de ces questions.

⁷ Claire Badiou-Monferran (2013), « Avant-propos. Belles-Lettres, êtes-vous belles ? », in Claire Badiou-Monferran (dir.), *La Littérarité des belles-lettres. Un défi pour les sciences du texte ?*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Investigations stylistiques », n° 2 : 7-17.

⁸ Philippe Caron (1992), *Des « Belles Lettres » à la « littérature ». Une archéologie des signes du savoir profane en langue française (1680-1760)*, Louvain-Paris, Éditions Peeters, coll. « Bibliothèque de l'information grammaticale ». Avant les années 1760, le mot « littérature » conserve une forte « ambiguïté référentielle entre texte et méta-textes, entre production textuelle globale et productions à finalité artistique, entre l'acception "activité de production des livres" et "textes produits" » (Badiou-Monferran 2013 : 372n).

⁹ « Pour ceux qui maximalisent la rupture, la langue des belles-lettres constitue le versant haut, normé, de la langue commune, et ce n'est qu'au tournant de la première moitié du XIX^e siècle que la langue littéraire affirmera son altérité, qu'elle commencera à s'autonomiser avec des formes d'écrire spécifiques (discours indirect libre, discours direct libre, phrase averbale, etc.) ». (Badiou-Monferran 2013 : 11)

Le temps de la querelle, des Belles-Lettres à la littérature

La querelle de l'âme des bêtes est contemporaine de la naissance et de l'épanouissement des Belles-Lettres, puis de leur requalification progressive en « Littérature ». Les Belles-Lettres naissent dans le premier tiers du XVII^e siècle, et supplantent les « Bonnes Lettres » ou les « Lettres humaines » (Caron 1992 : 150-160). Elles s'en distinguent par l'atténuation de la vocation pédagogique et didactique de leurs productions, et par l'avènement d'une langue littéraire constituant désormais, dans le contexte du purisme, la norme haute de la langue commune, à laquelle elle vient servir de modèle. L'émergence des Belles-Lettres accompagne le désir de civiliser les mœurs d'une aristocratie en crise et de polir sa langue, afin de conférer à cette dernière les moyens d'une distinction qu'elle ne trouve plus ni dans son rôle militaire, ni dans sa fortune. Elle répond aussi à des enjeux politiques : doter la monarchie d'une langue qui concurrence le latin et d'un corpus d'œuvre à sa gloire¹⁰. Claudine Nédelec distingue ainsi « les bonnes lettres, lieu de la “doctrine” (c'est-à-dire des savoirs), et les belles lettres, lieu de l'agrément » (2015 : 15¹¹). L'hypothèse de l'animal-machine, formulée en 1637, n'est pas seulement attachée à la naissance et à l'épanouissement des Belles-Lettres par cette proximité chronologique. En effet, son initiateur, Descartes, apparaît aussi comme une figure majeure de cette émergence. C'est en français que le philosophe publie le *Discours de la méthode*, et dans un français inspiré de la langue naturelle des *Lettres* de Balzac¹². Marc Fumaroli (1998) a ainsi

¹⁰ Voir par exemple la synthèse de Benedetta Craveri (2013), *L'âge de la conversation*, trad. Eliane Deschamps-Pria, Gallimard, coll. « Tel » : 19-29. Voir aussi Marc Fumaroli (2006), « De la civilité à la citoyenneté », *Exercices de lecture. De Rabelais à Paul Valéry*, Gallimard, coll. « Bibliothèque des idées ». « La vocation “universelle” de ce français que nous avons appelé après coup “classique” s'est déclarée en même temps que s'affirmaient et l'autorité hégémonique de la cour de Louis XIII et de Richelieu, et celle du Paris mondain et savant, centre nerveux de la République européenne des Lettres. L'hospitalité que la nouvelle élocution française offre désormais aux dignitaires de cour, aux gens de lettres, aux savants, aux diplomates, mais aussi aux étrangers qui aspirent à l'honneur de converser avec l'aristocratie mondaine ou savante la plus brillante d'Europe, faisant couronne parisienne à la royauté la plus puissante du continent, est à la fois sélective et généreuse : dans le royaume, elle écarte de son accueil et de sa conversation tous ceux que leur profession, leur condition, leur enracinement provincial barricadent dans une langue spéciale, mais en récompense à la Ville et à la Cour elle rapproche et elle égalise tous ceux et toutes celles qui en pratiquent le “bon usage” [...] » (Fumaroli 2006 : 352)

¹¹ Claudine Nédelec (2015), « Fractures et jointures entre bonnes et belles lettres au XVII^e siècle », in Anne-Gaëlle Weber (dir.), *Belles-lettres, sciences et littérature, Épistémocritique. Revue de littérature et savoirs*, coll. « Ouvrages en lignes » : 15-27. Claudine Nédelec n'oppose pas les productions des Bonnes Lettres et des Belles-Lettres autour d'une césure temporelle, mais met au jour trois jointures possibles entre les unes et les autres au XVII^e siècle : « civiliser la doctrine ; user du voile des fables ; imaginer une fiction qui fasse progresser le savoir » (2015 : 23).

¹² Marc Fumaroli (2006) suggère que les *Lettres* de Balzac ont, par rapport synecdochique, laissé entrer leur nom dans la composition de « Belles-Lettres » : « La partie (les *Lettres* de Balzac) ayant été prise pour le tout, l'usage embrassa sous l'expression « belles-lettres », et cela jusqu'à la Révolution, les genres d'écrire qui ne sacrifiaient

représenté Descartes en « artiste de la langue, écrivain et même poète expert à communiquer avec autrui » (377¹³), parant son discours d'un « voile d'art, de prudence, de courtoisie dont il félicitait Balzac de s'être enveloppé pour s'adresser à une "époque corrompue" » (389¹⁴).

Malgré les succès du *Discours de la méthode* auprès des milieux mondains où s'épanouissent les Belles-Lettres¹⁵, l'hypothèse de l'animal-machine y reçoit néanmoins un accueil très défavorable à partir de 1664. La dispute académique et érudite qui s'est jouée jusqu'aux années 1660 dans le cadre restreint du milieu philosophique et savant devient dans le dernier tiers du siècle une véritable querelle, au cours de laquelle, selon l'image d'Antoine Lilti, « les énoncés circulent dans d'autres arènes. [...] On sort alors du registre de la controverse érudite pour entrer dans le cadre de la controverse publique, de la polémique et de la querelle. » (2007 : 18¹⁶). Le déclenchement de la polémique trouve ses racines dans la publication et la diffusion d'une traduction française de la préface de Florent Schuyt au *Traité de l'homme* en 1664¹⁷. Cette traduction durcit la représentation de l'animal en l'affirmant dépouillé de sensibilité et en donnant à l'hypothèse anecdotique une importance nouvelle dans le système cartésien. Son retentissement dans les Belles-Lettres s'explique aussi par son impossible accord avec la vocation à plaire de ces dernières : la métaphore de l'animal-machine, reléguée dans la sphère du mauvais goût, nuit à l'enchantement. La fiction apparaît comme une zone d'échanges¹⁸ où interagissent « la fable des machines » (De Fontenay [1998] 2008 : 275) et les fictions des poètes.

pas à l' « utile », l' « agréable » et le « doux », la substance des « choses » à la grâce des mots, les suffrages des savants et leur souci critique de vérité à ceux des « honnestes gens » et à leur jugement de goût. » (Fumaroli 2006 : 353).

¹³ Marc Fumaroli (1998), « La diplomatie au service de la méthode. Rhétorique et philosophie dans le *Discours de la méthode* », *La diplomatie de l'esprit. De Montaigne à La Fontaine*, Gallimard, coll. « Tel », n° 316.

¹⁴ Voir aussi Fumaroli (2006) : « Il n'est donc pas surprenant que, dès 1637, le Descartes du *Discours de la méthode* ait fait appel, dans le même français limpide et poli que celui de son ami Guez de Balzac, au « bon sens » d'un public qu'il invite à ne pas se contenter de parler mieux et autrement que ses pères, mais aussi à penser mieux, avec « méthode ». Le philosophe a fait imprimer son manifeste philosophique sur les presses d'un libraire de Leyde : la Hollande calviniste et largement francophone était déjà en 1637 l'autre pôle, avec Paris, de la République européenne des Lettres dont le français avait désormais vocation à devenir la langue internationale de dialogue. » (352-353).

¹⁵ La lexicalisation du vocable est certaine en 1667 et son usage est stable et fréquent en 1680 (Caron 1992 : 102-103).

¹⁶ Antoine Lilti (2007), « Querelles et controverses. Les formes du désaccord intellectuel à l'époque moderne », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 1(25) : 13-28

¹⁷ La préface est publiée en latin dans la première édition du *Traité de l'homme*, publié de manière posthume en 1662. Elle est traduite dans son édition française dirigée par Claude Clerselier en 1664. Voir René Descartes (1662), *De homine figuris et latinitate donatus a Florentio Schuyt*, Leyde, Franciscum Moyardum et Petrum Leffen ; René Descartes (1664), *L'Homme et un traité de la formation du fœtus. Avec les remarques de Louys de La Forge*, Paris, Jacques Le Gras.

¹⁸ Nous remercions Philippe Chométy de nous avoir signalé cette tournure empruntée par Frédérique Aït-Touati à Peter Galison : « Dans cette zone, chaque régime discursif a ses propres enjeux, ses propres dispositifs énonciatifs.

La fin du XVII^e siècle est marquée par les premières occurrences du mot « littérature » utilisé comme synonyme de « Belles-Lettres » (Caron 1992 : 174). Parallèlement une restriction référentielle du mot « Belles-Lettres » est à l'œuvre, son extension se limitant globalement à la poésie et la fiction. Ces deux évolutions lexicales, achevées dans les années 1760, manifestent la preuve que la littérature prend progressivement à cette période « consistance, unité, conscience de sa spécificité » (Caron 1992 : 362). L'obsolescence de l'hypothèse de l'animal-machine, voire du débat sur l'âme des bêtes, semble entamée à partir de 1696, quand Bayle historicise la question dans son *Dictionnaire philosophique* et ce faisant relègue l'hypothèse dans le passé¹⁹. Malgré cette caducité scientifique et métaphysique, de nombreuses productions lettrées y font encore référence. L'hypothèse cartésienne est notamment réinvestie, sur son versant philosophique, par les matérialistes au milieu du siècle (Guichet 2010.2 : 136). Au-delà du corpus matérialiste, de nombreuses œuvres de fiction continuent à y faire référence, pour la dénoncer mais aussi, plus rarement, pour la soutenir (le cas des épîtres en vers de Louis Racine intégralement consacrées à la défense de l'animal-machine est un hapax en poésie, par exemple). Leurs enjeux poétiques sont ainsi doublés d'enjeux philosophiques, offrant un observatoire des interactions entre les Belles-Lettres et la querelle.

Terminus ad quem ?

La dernière décennie du XVIII^e siècle, marquée par les grands bouleversements révolutionnaires, est longtemps apparue comme le moment de bascule des Belles-Lettres en

Mais chacun interagit avec l'autre selon des procédures communes, un langage partagé, des emprunts réciproques de stratégies d'accréditation et de méthodes. » (*Littérature classiques*, n° 85, p. 40).

¹⁹ Leonora Cohen Rosenfield propose aussi de considérer que la fin du siècle marque une inflexion autour de la question de l'âme des bêtes, qu'elle impute à la popularité du Père Daniel qui, en 1693, publie une extension à ses *Voyages du monde de Descartes*, contribuant au rejet plus massif de l'hypothèse : « Les années qui ont suivi furent des années de transition pour l'âme des bêtes » ("The year following were years of transition for the doctrine of animal soul". Sauf mention contraire, toutes les traductions sont de nous.). Leonora Cohen Rosenfield ([1941] 1968), *From beast-machine to man-machine. Animal soul in French Letters from Descartes to La Mettrie*, Londres, Octagon books : 182. Voir Gabriel Daniel (1693), *Suite du voyage du monde de Descartes ou Nouvelles difficultés proposées à l'auteur du Voyage du monde de Descartes, touchant la connaissance des bêtes*, Amsterdam, P. Mortier. Jean-Luc Guichet expose ce changement dans le débat sur l'animal au XVIII^e siècle, au sein duquel la machine apparaît comme un héritage encombrant : « Le champ de la question au XVIII^e siècle, profondément recomposé, est moins fortement structuré qu'il ne l'était au siècle précédent où il subissait l'effet de la polarisation cartésienne. C'est, plutôt qu'un « champ », à nouveau un espace de la réflexion, redevenu assez informel, et qui subit fortement son passé dont il a extrêmement conscience. Il a perdu sa spontanéité, se vit de façon rétroactive, attaché à des superstructures métaphysiques tenues pour obsolètes. Il suscite encore des passions, mais sans trop grande conviction, ses enjeux se sont érodés, et s'il est moins risqué de s'y aventurer, c'est aussi moins enthousiasmant. L'animal lui-même, cependant, n'a rien perdu de son intérêt. », Jean-Luc Guichet (2006), *Rousseau, l'animal et l'homme. L'animalité dans l'horizon anthropologique des Lumières*, Paris, Le Cerf, coll. « La nuit surveillée » : 75.

Littérature. Paru en 1800, l'essai *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*²⁰ de Madame de Staël était érigé en marqueur de ce changement de paradigme, comme le rappelle Marc Fumaroli dans « De la civilité à la citoyenneté » :

Dans nos dictionnaires, avec l'avertissement « vieilli », on trouve encore la désuète expression « belles-lettres ». On n'y trouve plus le mot « bellettrisme », fort péjoratif, entré en usage au XIX^e siècle pour tourner en dérision les écrivains mondains qui, à retardement, se prévalaient des belles-lettres, dévaluées dès 1800 par Germaine de Staël, à qui l'on doit le sens et la fortune modernes du mot « littérature ». (Fumaroli 2006 : 329)

Mais l'histoire littéraire récente est revenue sur cette description :

À qui donc attribuer l'invention de la notion moderne de littérature, sinon, quand le siècle tourne ses gonds, à Mme de Staël ? Il faut avouer que la tentation est forte : l'Ancien Régime est mort, vive la révolution littéraire ! (dans l'ordre et le progrès). [...] Ce livre est un grand livre. Mais a-t-il vraiment substitué la littérature aux Belles-Lettres, comme on nous invite à le croire, comme nous aimerions le croire, pour la beauté de la chose ? Nous ne le pensons pas. (Goldzink et Gengembre 1991 : 7-8).

L'identification du moment de bascule entre l'ancien et le nouveau régime littéraire fait désormais l'objet d'autres propositions, conduisant de la Révolution française à Flaubert²¹, si bien que « le désaccord sur le temps de la césure affaiblit la thèse opposant sans tuilage les deux régimes littéraires » (Badiou-Monferran, *La littérarité des Belles-Lettres*, 2013 : 320). Dans ce cadre, la borne finale de notre étude – 1764 – doit permettre l'observation des formes de superposition et d'hybridation entre Belles-Lettres et Littérature, avant que celle-ci ne vienne à s'imposer aux dépens de celles-là. L'étude tout à la fois lexicologique et lexicographique de Philippe Caron (1992) trouve son terme dans les années 1760, moment où le sens spécifique de « Littérature » se stabilise et se met à supplanter celui de « Belles-Lettres ». En 1764, la publication d'une *École de Littérature* par l'abbé de Laporte fournit la preuve de cette évolution : « Il n'y a plus, dès lors, d'ambiguïté possible : sauf mention particulière, il s'agit seulement de Belles-Lettres [...]. Mais c'est le mot Littérature qui, au demeurant, s'impose à l'auteur dans le titre. » (Caron 1992 : 174).

Parallèlement, dans le champ des études animales, des flottements chronologiques identiques viennent conforter la thèse du tuilage temporel. Pendant un temps, la date de 1789 a été retenue comme marquant le début d'une ère qui, progressivement, prenait en compte la

²⁰ Madame de Staël (1991 [1800]), *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, éd. Gérard Gengembre et Jean Goldzink, Paris, Flammarion, coll. « GF ».

²¹ Alain Viala rappelle les multiples temps qui ont été ceux de la naissance de la littérature : « le XIX^e siècle pour Sartre, précisément dès 1830 pour Paul Bénichou (*Le Sacre de l'écrivain*, 1973), ou plutôt vers 1850 pour Jacques Dubois dans *L'Institution de la littérature* (1978) ». Alain Viala (1985), *Naissance de l'écrivain. Sociologie de la littérature à l'âge classique*, Paris, Éditions de minuit, coll. « Le sens commun » : 7n).

sensibilité des animaux avec la célèbre formule de Bentham, « Peuvent-ils souffrir ?²² », dont on ne compte plus les mentions dans les ouvrages consacrés à l'animalité, quelle que soit leur discipline. Catherine Larrère y voit encore, dans son collectif de 2014, le terme de la querelle et le moment où le débat sur l'âme des bêtes est définitivement abandonné :

L'époque, ainsi ouverte par Descartes, se clôt quand Bentham, en 1789, fait référence à l'animal comme à un « être sensible », et, surtout, déplace la question, passant de la pensée à la sensibilité : « La question n'est pas : peuvent-ils raisonner ? Ni : peuvent-ils parler ? Mais bien : peuvent-ils souffrir ? » (Larrère dans Despret et Larrère 2014 : 61²³)

Néanmoins, les marques de prise de conscience de la sensibilité, de la souffrance des animaux sont largement présentes avant les Lumières dans notre corpus. Elles témoignent d'une « nouvelle sensibilité » à l'égard de l'animal dont Renan Larue (2019) voit l'épanouissement au XVIII^e siècle à travers la question du végétarisme, et conduisent à rejeter l'idée d'une opposition « sans tuilage » de deux modes d'appréhension de l'animal. Le regain d'intérêt que les matérialistes avaient accordé à la question de l'âme dans les années 1750 ne perdure pas jusqu'en 1789 : « Cible provisoire de ce mouvement, la question de l'âme des bêtes sera ensuite progressivement délaissée au fur et à mesure que Dieu et la religion pourront être plus directement attaqués (ce qui est manifeste en particulier chez d'Holbach), et donc que le besoin se fera moins sentir de ce terrain déplacé. » (Guichet 2010.2 : 137). Déjà, Leonora Cohen Rosenfield ([1941] 1968) achevait-elle son étude séminale sur la querelle en 1760. Un texte de Joannet, *Les bêtes mieux connues*, publié en 1770, signale *de facto* l'inanité de la querelle, considérant la question de l'âme des bêtes comme « une ancienne question presque oubliée », et l'animal-machine comme « la rêverie d'une imagination égarée » (« Préface » XII). Ce constat prend acte de la publication, en 1764 – date choisie pour notre bornage final – de l'article « Bête » dans le *Dictionnaire philosophique*, moment de la « condamnation sans appel de [l]a théorie de l'animal-machine » (Larue 2019 : 155), qui s'appuie sur l'affirmation de la caducité de la question même de l'âme des bêtes.

²² « Le jour arrivera peut-être où le reste de la création animale acquerra les droits que seule une main tyrannique a pu leur retirer. Les Français ont déjà découvert que la noirceur de la peau n'était pas une raison pour abandonner un homme au caprice de ses persécuteurs sans lui laisser aucun recours. Peut-être admettra-t-on un jour que le nombre de pattes, la pilosité ou la terminaison de l'os sacrum sont des raisons tout aussi insuffisantes d'abandonner un être sentant à ce même sort. Quel autre critère doit permettre d'établir une distinction tranchée ? Est-ce la faculté de raisonner, ou peut-être la faculté de parler ? Mais un cheval ou un chien adulte est un être incomparablement plus rationnel qu'un nourrisson âgé d'un jour, d'une semaine ou même d'un mois - il a aussi plus de conversation. Mais à supposer qu'il n'en soit pas ainsi, qu'en résulterait-il ? La question n'est pas : “peuvent-ils raisonner ?”, ni “peuvent-ils parler ?”, mais “peuvent-ils souffrir ?” », Jeremy Bentham [1789] 2011, *Introduction aux principes de la morale et de la législation*, Paris, Vrin, 2011 : 325.

²³ Catherine Larrère (2014), « Que savons-nous des animaux ? Machines ou êtres sensibles ? », in Vinciane Despret et Raphaël Larrère (dir.), *Les animaux : deux ou trois choses que nous savons d'eux*, Hermann, coll. « Colloque de Cerisy » : 61-82.

Une approche poétique de l'animalité

L'observation des interactions entre les Belles-Lettres et le champ de la querelle de l'âme des bêtes, des modes d'inscription de leurs savoirs et motifs réciproques et de leurs enjeux s'appuiera sur une approche zoopoétique des discours animaux, centrée sur l'expression et les représentations des animaux et de l'animalité. La zoopoétique est née en France avec le programme ANR Animot (2010-2014) coordonné par Alain Romestaing et Anne Simon. Dans *Une bête entre les lignes. Essai de zoopoétique*²⁴ Anne Simon observe la « narrativité existentielle et [l']expressivité charnelle » (Simon 2021 : 32) des animaux littéraires dans les textes narratifs en prose des XX^e et XXI^e siècles. Ces derniers offrent en effet un observatoire propice de l'expression de l'animalité, et, de fait, la zoopoétique s'est largement concentrée sur la période moderne et contemporaine²⁵. Des raisons externes à la littérature peuvent expliquer le foisonnement de figures animales dans les corpus de la période contemporaine : les préoccupations éthiques et environnementales croissantes à l'heure de l'extinction massive des espèces et de l'élevage intensif. Toutefois, Anne Simon ne borne pas son étude à ce contexte, puisqu'elle interroge tout type d'expression de l'animalité :

Je voulais me confronter à l'ensemble des animaux que les humains imaginent, inventent ou auxquels ils tentent de donner une place en littérature. La littérature n'est pas uniquement le lieu de la douceur, de la suavité, de la morale. C'est aussi le lieu de la férocité, de l'archaïque, là où on est vraiment par-delà le bien et le mal ou, de façon plus complexe encore, à leur intersection, à leur confrontation. (Anne Simon 2021.²⁶)

L'approche stylistique de Sophie Milcent-Lawson a conduit cette dernière à repérer « tournant animal dans la fiction française contemporaine », marqué par la multiplication de « séquences zoocentrées » – espaces textuels restreints, mis au jour par une approche stylistique du détail, dont le centre de perspective est un animal. L'identification de ces séquences reposait, de manière pionnière, sur la distinction entre locuteurs et énonciateurs animaux :

²⁴ Anne Simon (2021.2), *Une Bête entre les lignes. Essai de zoopoétique*, Marseille, Wildproject, coll. « Tête nue ».

²⁵ Le site du programme ANR en ligne propose une bibliographie à quatre entrées, deux secondaires et générales et deux corpus littéraires de langues française et étrangères des XX^e et XXI^e siècles. URL : <https://animots.hypotheses.org/bibliographie-integrale>.

²⁶ Anne Simon (2021), « L'humain ne sort jamais de l'animalité », *Ballast* [en ligne], URL : <https://www.revue-ballast.fr/anne-simon-lhumain-ne-sort-jamais-de-lanimalite/>.

On assiste ainsi à un décentrement narratif de l'humain vers l'animal, avec des tentatives pour rendre compte de sa vision du monde et imaginer l'univers mental propre à chaque espèce, l'imaginaire fictionnel se nourrissant des avancées récentes des sciences zoologiques et de l'éthologie cognitive. Cette présence animale ne se borne donc pas à l'irruption dans la matière narrative de motifs thématiques nouveaux comme celui des abattoirs ou de l'extinction des espèces. Elle manifeste des enjeux d'écriture qui participent d'un renouvellement du champ romanesque, notamment par une ambition de sortie de l'humanocentrisme narratif, prenant acte de « la fin de l'exception humaine ». (Milcent-Lawson 2019 : 227).

À l'heure du tournant animal, la littérature contemporaine offre assurément un vivier particulièrement riche pour la zoopoétique, croisant les approches poétiques et stylistiques des fictions.

La pertinence de l'approche zoopoétique des productions lettrées de la première modernité²⁸ ne va en revanche pas de soi, notamment parce que le Grand Siècle apparaît comme une période où dominent les représentations anthropomorphiques, dépourvues de toute trace d'animalité. Élisabeth Plas dans *Le Sens des bêtes. Rhétoriques de l'anthropomorphisme au XIX^e siècle* (2021²⁹) apparente le siècle classique au moment phare de l'anthropomorphisme « déréalisant », qui efface la présence animale. Ce positionnement accompagne le développement des genres dans lesquels il s'épanouit préférentiellement :

En France, les grands noms de l'anthropomorphisme animal en littérature sont La Fontaine et Perrault. Dans le contexte philosophique, religieux et épistémologique qui était le leur, dualiste et chrétien, ils ont contribué à figer une conception restrictive de l'anthropomorphisme, propre à leur époque, à leur *épistémé*, mais aussi aux genres didactiques de la fable ou du conte, selon lesquels l'animal personnifié et déréalisé ne parle pas de lui-même et ne construit aucun savoir sur les bêtes, seulement sur ce qu'il est censé représenter (valeur morale, idée abstraite, type humain...). (Plas 2021 : 199-200³⁰)

Les animaux des *Fables* sont, plutôt que des *animaux* anthropomorphisés, des *humains* zoomorphisés (Kerbrat-Orecchioni 2021 : 149). Ainsi, les études animales de toutes disciplines ont longtemps discrédité l'anthropomorphisme en considérant qu'il vide l'animal de son

²⁷ Sophie Milcent-Lawson (2019), « Un tournant animal dans la fiction française contemporaine ? », *Pratiques. Linguistique, littérature, didactique*, 181-182, [En ligne], URL : <http://journals.openedition.org/pratiques/5835..>

²⁸ Voir Claire Badiou-Monferran (2011), « Périodisation : le “français pré-classique” et l’“Early Modern French” », *Diachroniques* (1) : 83-109. Claire Badiou-Monferran emprunte cette dénomination, couvrant la période du début du règne de François I^{er} à la révolution française, aux historiens. Elle atténue la césure entre enquêtes historiques et interrogations sur le présent, et défait cette dernière de sa dimension idéologique, « hiérarchisant les disciplines et les époques » (88).

²⁹ Élisabeth Plas (2021), *Le Sens des bêtes. Rhétoriques de l'anthropomorphisme au XIX^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Études romantiques et dix-neuviémistes », n° 102.

³⁰ L'anthropomorphisme est largement concurrencé à partir du dernier tiers du XVII^e siècle par des représentations naturalisées des animaux, comme le démontre Peter Sahlins (2017) dans, 1668. *The Year of the animal in France* New York, Zone Books. Élisabeth Plas mentionne aussi, sans la perspective de périodisation de Peter Sahlins cette tendance paradoxale de la période classique, qui « a cherché à rompre avec lui [l'anthropomorphisme], comme s'il avait appartenu à un système culturel prérationalnel » (Plas 2021 : 199).

animalité, efface la présence de ces derniers en ne dépeignant que les hommes³¹. Cependant, depuis peu, l'anthropomorphisme est réhabilité en éthologie³² et dans les études littéraires. Élisabeth Plas, à l'aune de son étude sur des œuvres littéraires du XIX^e siècle, conclue également à l'existence en littérature d'un « anthropomorphisme plus généreux³³ » (2021 : 489) que celui dépeint par Jacques Derrida³⁴. Mobilisant les ressources de l'analogie, l'anthropomorphisme permettrait en effet de mettre en lumière une forme de parenté entre hommes et animaux, de révéler des similitudes ouvrant à la connaissance.

Aude Volpilhac (voir *infra*) et Philippe Chométy (2018³⁵) ont ouvert la voie à l'approche zoopoétique des productions lettrées de la première modernité. Dans ses études poétiques et stylistiques des *États et empires de la lune et du soleil* de Cyrano de Bergerac (2020³⁶), des *Divers insectes* de Pierre Perrin (2021.2³⁷), et de l'*Histoire de deux caméléons* par Madeleine de Scudéry (2022³⁸), Aude Volpilhac réhabilite des « procédés anthropomorphiques – que nous jugerions rudimentaires à l'aune des dispositifs énonciatifs et stylistiques de la littérature contemporaine » (2021.2 : 4), mais dont il faut « prendre en considération l'historicité »

³¹ Descartes lui-même, par l'hypothèse de l'animal-machine, s'en est peut-être prémuni : « Descartes, de son côté, paradoxalement, ne se départ pas [...] d'une sorte de respect envers l'animal en ce qu'il ne veut d'aucune manière recouvrir son ouverture envers lui par des préjugés anthropomorphiques habillant son être des oripeaux de l'homme » (Guichet 2006 : 156).

³² Sous l'impulsion du primatologue et éthologue Frans de Waal. Frans De Waal (2001), *Quand les singes prennent le thé : de la culture animale*, trad. Jean-Paul Mourlon, Paris, Fayard. Selon lui, « l'argument de l'anthropomorphisme, enraciné dans l'idée que l'homme est unique, répond au désir de mettre les êtres humains à part et de renier leur animalité. Je pense que ne pas voir nos similitudes est une forme d'"anthropodéni" », Frans de Waal, Matthieu Écoffier et Catherine Mallaval (2018), « Frans de Waal : « Ne pas voir nos similitudes est une forme d'"anthropodéni" », *Libération*, 23 décembre. L'ethnobiologiste Marie-Claude Marsolier montre aussi que l'anthropomorphisme est essentiel à la formulation de questions et d'hypothèses de travail. Marie-Claude Marsolier (2020), *Le mépris des bêtes. Un lexique de ségrégation animale*, Paris, PUF.

³³ Aude Volpilhac lève ainsi cet obstacle à l'étude d'un corpus ancien marqué par l'anthropomorphisme, en soulignant aussi sa réhabilitation par les éthologues et philosophes. Aude Volpilhac (2021.1), « Introduction. "Du temps que les bêtes parlaient" : pour une histoire littéraire de la poétique animale », in Aude Volpilhac (dir.), *"Créatures parlantes" et "truchement" du conteur. Éthique et esthétique du discours animal*, Lyon, Carnet Animots : 6.

³⁴ Jacques Derrida considère ainsi l'anthropomorphisme comme une « interruption coupante » du rapport à l'animal, à la faveur de la spécificité humaine et dans le but d'asseoir « sa supériorité assujettissante » sur les bêtes (Derrida 2006 : 70).

³⁵ Philippe Chométy, « Sur les réfutations poétiques de la théorie cartésienne de l'animal-machine. Le poème de sciences comme forme d'expérimentation fictive (XVII^e-XVIII^e siècle) », in *Animalhumanité : Expérimentation et fiction : l'animalité au cœur du vivant*, Champs sur Marne, LISAA éditeur : 119-148.

³⁶ Aude Volpilhac (2020), « "Le rossignol trouvera bon de parler lui-même de soi-même". Discours animal et subversion libertine dans les *États et Empires de la Lune et du Soleil* de Cyrano de Bergerac », *Itinéraires* (2), URL : <http://journals.openedition.org/itineraires/8257>.

³⁷ Aude Volpilhac (2021.2), « Micrographies. Les insectes littéraires au XVII^e siècle : le cas de *Divers insectes* de Pierre Perrin », in Aude Volpilhac (dir.), *"Créatures parlantes" et "truchement" du conteur. Éthique et esthétique du discours animal*, Lyon, Carnet Animots.

³⁸ Aude Volpilhac (2022), « Introduction », in Madeleine de Scudéry et Claude Perrault ([1688] 2022), *Histoire de deux caméléons. Suivi de Description anatomique*, éd. Aude Volpilhac, Vincennes, Éditions Thierry Marchaisse.

(2021.1 : 8). À la condition de cette mise en contexte, ces dispositifs « ont pour effet de faire vaciller l’anthropocentrisme dominant et explorent des formes inédites de zoocentrisme. » (2021.2 : 4), parce qu’à travers eux l’animal « s’épaissit, s’individualise, s’incarne, voire s’intériorise au sein d’un dispositif qui tend fugacement vers la subjectivisation » (*idem*). Philippe Chométy mobilise également des analyses rhétoriques, attentives aux preuves, aux figures, aux genres du discours et en particulier, dans le contexte polémique, au genre judiciaire. Il note l’efficacité de l’anthropomorphisme et notamment de la prosopopée, qui « s’enrichit d’une portée philosophique » (Chométy 2018 : 144).

Des corpus nouveaux

Comme le montre Aude Volpilhac en étudiant les *Divers insectes* de Pierre Perrin et en éditant l’*Histoire de deux caméléons* de Madeleine de Scudéry, ou Philippe Chométy en analysant l’*Apologie des bestes* de Morfouace de Beaumont, la zoopoétique met au jour « des œuvres dévalorisées, voire tout simplement oubliées. » (Simon 2021 : 29), et propose un regard nouveau sur les textes du canon littéraire. L’établissement de notre corpus a ainsi constitué une difficulté majeure de ce travail. Il s’agissait d’abord de délimiter un corpus de textes faisant écho explicitement à Descartes ou à l’hypothèse de l’animal-machine. Cette dernière a constitué un sujet intéressant pour les poètes, préféré en tous les cas à celui de l’expérimentation animale, « susceptible de choquer la sensibilité du lecteur [...]. Il y aurait un inconvénient à supposer qu’un poème de science puisse donner à voir la torture des animaux. » (Chométy 2018 : 129). C’est ainsi plutôt la question de l’âme des bêtes qui a retenu les efforts des poètes scientifiques qui « tentent en priorité de renouer avec la fonction cognitive de l’activité poétique, en faisant du poème de science un outil d’expérimentation fictive. » (Chométy 2018 : 137³⁹).

Les travaux sur Descartes ou sur la querelle ont constitué une source majeure pour enrichir d’œuvres en prose le corpus de cette étude, dans la mesure où ils ont souligné l’ampleur prise par l’hypothèse dans le monde. Francisque Bouillier dans son *Histoire de la philosophie cartésienne* recueille plusieurs mentions de l’hypothèse dans les lettres de Madame de Sévigné et l’œuvre de Voltaire (1854 : 150-153). Henri Busson et Ferdinand Gohin ([1938] 1967⁴⁰) dans leur introduction au commentaire du « Discours à Madame de la Sablière », mentionnent le

³⁹ Le corpus étudié par Philippe Chométy inclut plusieurs fables de La Fontaine et le *Discours sur la fable* d’Antoine Houdar de La Motte, les *Principes de philosophie* de Charles-Claude Genet, un madrigal de Catherine Descartes, une épitaphe de Mademoiselle de Scudéry, l’*Apologie des bestes* de Gilles Morfouace de Beaumont.

⁴⁰ Henri Busson et Ferdinand Gohin ([1938] 1967), *Discours à Madame de La Sablière (sur l’âme des animaux)*, *Commentaire littéraire et philosophique*, Paris, Droz.

madrigal de Catherine Descartes, l'épithaphe à Badine⁴¹ et les épîtres et idylles d'Antoinette Deshoulières. Leonora Cohen Rosenfield, dans son ouvrage consacré aux diverses conceptions de l'âme animale au temps de la querelle ([1941] 1968), et George Boas qui s'interroge sur l'héritage du primitivisme à travers l'étude des représentations animales à cette même période (1933⁴²), consacrent tous deux à la question des auteurs de fiction la partie finale de leurs études. Ces dernières reconduisent le corpus précité et en éclairent le contexte.

Nombre des auteurs qui ont travaillé sur des textes animaliers de la période de la querelle ont signalé les liens que les figurations animales pouvaient entretenir avec la polémique bien qu'elles ne la mentionnent jamais. François Raviez dans son édition de l'*Histoire des chats* signale que le texte de Paradis de Moncrif, qui ne se réfère pas au cartésianisme, est écrit « à une époque où la théorie de l'animal-machine est de moins en moins acceptée » (2021 : 26⁴³). Sophie Tonolo, dans son introduction aux *Poésies* d'Antoinette Deshoulières, note que les épîtres félines de la poétesse « prolongent la querelle sur le statut de l'animal, réactivée par Descartes et sa conception mécaniste, puis par La Fontaine » (2010 : 19⁴⁴). Aude Volpilhac dans l'introduction de son édition de l'*Histoire de deux caméléons*, inscrit la pièce dans le contexte de la querelle et mentionne plus largement le « contre-discours marginal, hostile à cette définition des bêtes, qui, s'il a été par la suite occulté et minorisé, n'en constitua pas moins un contrepoint important au dualisme qui s'apprête à connaître ici une postérité hégémonique dans la pensée française occidentale. » (2022 : 11). Nous avons donc étoffé notre corpus avec des œuvres qui ne mentionnent pas la querelle explicitement, pour interroger les conditions et les modalités de leur inscription dans son contexte. Pour cela, les actes de colloque *L'animal au XVII^e siècle* (Mazouer dir.⁴⁵) et la revue *Dix-huitième siècle* consacrée à « L'animal des

⁴¹ L'épithaphe est traditionnellement attribuée à Madeleine de Scudéry (par exemple Bouillier 1868 et Busson 1938), nous remercions Philippe Choméry de nous avoir signalé que cette attribution est incertaine.

⁴² George Boas (1933), *The happy beast in French thought of the seventeenth century*, Baltimore, The Johns Hopkins press : 141-155.

⁴³ François Raviez, « Introduction », in François-Augustin Paradis de Moncrif et Claude-Guillaume Bourdon de Sigrais ([1727] 2022), *Histoire des chats. Suivi de Histoire des rats*, éd. François Raviez, Paris, Le Livre de Poche, coll. « classiques ». En revanche, aucune mention ou allusion dans Gabriel Arkazh, « Introduction », in François-Augustin Paradis de Moncrif ([1727] 1999), *Histoire des chats*, préface de Gabriel Arkazh, Rennes, La Part Commune.

⁴⁴ Sophie Tonolo (2010), « Introduction », in Antoinette Deshoulières, *Poésies*, éd. Sophie Tonolo, Paris, Classiques Garnier, coll. « Bibliothèque du XVII^e siècle », n° 6.

⁴⁵ Charles Mazouer (dir., 2003), *L'animal au XVII^e siècle. Actes de la 1^{ère} journée d'études (21 novembre 2001) du centre de recherches sur le XVII^e siècle européen (1600-1700) (Université Michel de Montaigne Bordeaux III)*, Tübingen, Gunter Narr Verlag. Voir notamment les contributions de Denis Lopez, « Peut-être d'autres héros / m'auraient acquis moins de gloire » : du statut des animaux dans la poésie du XVII^e siècle » : 39-72 ; Nadia Maillard : « Fonction et représentation des animaux dans *Le Page disgracié* de Tristan L'Hermite ou le conteur bavard et la linotte muette » : 73-88. Nathalie Grande, « Une vedette des salons : le caméléon » : 89-102.

Lumières » (Berchtold et Guichet dir.⁴⁶) ont offert des pistes précieuses. Il en a été de même avec l'ouvrage de Peter Sahlins (2017), qui étudie les représentations de l'animal dans la peinture, la sculpture, la tapisserie et la littérature⁴⁷. Avec une perspective linguistique et poétique néanmoins limitée, il propose la relecture de l'histoire des caméléons de Scudéry et de sa *Promenade de Versailles*, des *Plaideurs* de Racine, en les mettant en lien avec la querelle contemporaine.

Les autres textes composant le corpus ont été découverts au gré de nos lectures, parfois fructueuses. L'animal-machine ayant connu une (in)fortune retentissante dans les milieux mondains, nous avons dépouillé plusieurs recueils collectifs de pièces en prose ou en vers, notamment les recueils de Sercy, dans lesquels certaines des pièces mentionnées par les critiques cités ont été publiées pour la première fois (et souvent la dernière). Travaillant dans le contexte d'une querelle savante comme profane, suivant la perspective interdisciplinaire caractérisant l'approche zoopoétique, et souhaitant étudier les Belles-Lettres dont le corpus ne se superpose pas à celui actuellement considéré comme littéraire⁴⁸, nous avons aussi souhaité intégrer à notre corpus des œuvres non-fictives et en particulier des textes savants. Jean-Luc Guichet (2006) offre un panorama des discours philosophiques principaux sur les animaux, de la formulation de l'hypothèse par Descartes jusqu'à « l'aube des Lumières », période peu documentée par ailleurs pour ce qui concerne la querelle de l'âme des bêtes. Il mobilise aussi d'autres auteurs comme le curé Meslier, Diderot et l'abbé Pluche, ainsi que les histoires naturelles de Buffon ou de Réaumur. Pour conserver cette approche interdisciplinaire, à l'heure des prémices de la séparation des disciplines, nous avons parcouru les index et bibliographies du *Journal des Savants*, organe de diffusion de la République des Lettres, pour y débusquer des mentions d'animaux ou de leur âme.

⁴⁶ Jacques Berchtold et Jean-Luc Guichet (dir., 2010), *Dix-huitième siècle* 1(42), *L'animal des Lumières*, Paris, La Découverte. Une grande partie des propositions s'appuie sur un corpus postérieur à notre étude. Voir notamment les contributions de Jeanne Bloch, « Le héros animal dans les contes de fées de M^{me} d'Aulnoy » : 119-138. Jean-Noël Pascal, « La ménagerie des fabulistes des Lumières » : 161-180 ; Isabelle Martin, « Question animale et théâtre comique » : 201-215. Jean-Christophe Abramovici, « Du “merveilleux vrai” des “petits animaux”. Réaumur entre Rococo et Lumières » : 305-320.

⁴⁷ Nos remerciements vont à Guillaume Peureux, qui nous a signalé la parution de cet ouvrage majeur.

⁴⁸ Cependant, l'histoire littéraire a tout de même retenu Descartes dans ses rangs : « Pourtant y figure [dans l'histoire littéraire] un philosophe tel que Descartes, un mathématicien et polémiste religieux tel que Pascal, un théologien et prédicateur tel que Bossuet. Tous trois se sont montrés fort réservés vis-à-vis de la poésie, du théâtre et du roman de leur temps, aux côtés desquels leur œuvre se trouvait désormais classée. Cet œcuménisme relatif est moins une survivance appauvrie de celui des Mauristes qu'une réflexion, au miroir universitaire et critique, de l'ambition de l'écrivain-héros du romantisme, à la fois prédicateur, philosophe, polémiste, voire à l'occasion théologien et savant », Marc Fumaroli ([1980] 2009), *L'âge de l'éloquence. Rhétorique et “res literaria” de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Paris, Droz : 18.



Considérant moins l'animal-machine comme la théorie paradigmatique et figée d'un seul homme que comme le terrain polémique et labile d'un débat aux multiples publics sur l'animal qui a ouvert la voie à de nombreuses manières de le représenter, et suivant l'idée que l'anthropomorphisme ne ferme pas la porte à l'expression de l'animalité, cette thèse espère contribuer à apporter une piste supplémentaire dans la perspective d'« un parcours global⁴⁹ » de la zoopoétique. Nous souhaitons inscrire notre démarche dans la filiation des études de Sophie Milcent-Lawson, d'Anne Simon sur un corpus contemporain, et de Philippe Chométy et d'Aude Volpillac sur les productions lettrées de la première modernité. Plusieurs approches des textes seront ainsi croisées. L'étude poétique des textes sera soutenue notamment par des analyses énonciatives, remobilisant la distinction opérée par Sophie Milcent-Lawson entre locuteurs et énonciateurs animaux et recourant à la suite de Guy Achard-Bayle (2013) à l'analyse des points de vue dans la construction des référents⁵⁰. Une approche rhétorique, interrogeant les lieux, preuves, genres du discours, s'avèrera aussi fructueuse pour l'analyse d'un corpus incluant nombre de textes épидictiques ou, dans le contexte de la querelle, judiciaires et plus largement polémiques. Les multiples réceptions de l'animal-machine invitent également à une démarche socio-littéraire qui prenne en compte les spécificités des publics en diachronie comme en synchronie, et des données externes comme l'absolutisme politique, le processus de civilisation, les mutations des institutions, la naissance d'une sensibilité nouvelle. Nous espérons montrer par ces approches croisées que les Belles-Lettres, au temps de la querelle, constituent un laboratoire de formes où l'animal agit comme un réactif esthétique.

La première partie de l'enquête ici conduite est consacrée à la période qui succède à la formulation de l'hypothèse de l'animal-machine en 1637. Cette dernière est relativement absente des Belles-Lettres, à de rares exceptions près. Les productions lettrées actualisent alors leur vocation à la civilisation des mœurs ; or les animaux ne sauraient, ailleurs que dans la fiction, intégrer la société polie (chapitre 1). Leur présence dans la conversation, à divers

⁴⁹ Anne Simon (2014), « Les études littéraires françaises et la question de l'animalité (xx^e-xxi^e siècles) : bilan et perspectives en zoopoétique », *Epistémocritique. Revue de littérature et savoirs*, 13 [en ligne] : « dans l'état actuel des études littéraires sur l'animalité en France, proposer un parcours global depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours était impossible, tant ce type de recherche en est encore à un état émergent ».

⁵⁰ Voir Guy Achard-Bayle (2013), *Si quelque chat faisait du bruit ... Des textes (aux discours) hybrides. Essais de linguistique textuelle et cognitive*, Metz, PUN - Éditions universitaires de Lorraine, coll. « Recherches linguistiques » ; et Guy Achard-Bayle (2000), « Référents évolutifs et point de vue », *Linx* [En ligne], URL : <http://journals.openedition.org/linx/1097> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/linx.1097>.

niveaux énonciatifs apparaît ainsi étroitement attachée au burlesque ou à l'allégorie, qui est la condition du maintien de la connivence entre les pairs (chapitre 2), si bien que dans ce contexte, le rôle de locuteurs que les animaux endossent parfois est largement mis à distance par un locuteur premier humain (chapitre 3).

La seconde partie correspond au temps fort de la querelle, après la publication de la préface de Schuyt en 1664. Les liens étroits entre la philosophie cartésienne et les milieux mondains où s'épanouissent les Belles-Lettres ouvrent la voie, dans un jeu d'intertextualité, au détournement et à l'esthétisation du motif de la machine (chapitre 4). Les prémices de la séparation des Sciences et des Belles-Lettres n'empêchent pas le dialogue intertextuel entre textes savants, corpus antique et fictions nouvelles, tant du point de vue des *topoi* que de certains patrons syntaxiques (chapitre 5). Au moment de la polémique, les questionnements sur l'animalité sont polarisés, dans les fictions comme dans les autres productions, par les problèmes du langage, de la pensée mais aussi de la sensation des animaux, qui constituent à la fois des lieux de l'argumentation et des embrayeurs de fiction (chapitre 6).

La dernière partie, commençant avec la publication des articles de Pierre Bayle sur la querelle de l'âme des bêtes, est marquée par la séparation institutionnelle des Sciences et des Belles-Lettres. Les textes zoologiques n'en laissent pas moins de se présenter comme des productions à la langue et au contenu agréables, plaisants, faciles (chapitre 7). Contre l'idée d'une spécialisation du discours scientifique, ces textes qui participent encore des Belles-Lettres revendiquent leur beauté (chapitre 8). À l'heure où l'intérêt pour l'animal est renouvelé par la zoologie, la querelle de l'âme des bêtes apparaît déjà comme obsolète, mais donne lieu à de nouvelles publications qui y trouvent l'occasion d'un défi plus poétique que philosophique (chapitre 9). Cette période voit aussi l'émergence de « vies » et histoires animales, où la fiction se confronte au récit historique mettant ainsi au jour ses spécificités (chapitre 10).

Pour éviter la multiplication des notes de bas de page, les références seront données entre parenthèses dans le corps du texte, incluant le nom de famille ou le pseudonyme de l'auteur cité, la date de parution de l'ouvrage (édition utilisée et, le cas échéant, la date de la première parution de l'ouvrage entre crochets), suivie éventuellement de l'acte, la scène, le chapitre, le paragraphe etc., puis du numéro de page. Nous indiquons néanmoins la référence bibliographique complète au moment de sa première occurrence. Par souci d'harmonisation, nous avons modernisé l'orthographe des textes qui n'ont pas fait l'objet de rééditions récentes.

Première partie

Les bêtes des Belles-Lettres et l'enjeu de civilisation

(1637-1663)

La substitution progressive des « Belles-Lettres » aux « Bonnes Lettres », soucieuses de la piété, de la moralité et de la culture de leurs lecteurs, marque un changement de regard sur les productions lettrées, et ce dès les années 1630. Les Belles-Lettres sont moins une occasion de trouver la perfection morale ou l'érudition que de s'instruire en se divertissant des plaisirs de la fiction ainsi que des beautés de l'élocution (Nédelec 2015). Elles participent de la formation d'une langue exemplaire, et offrent un modèle d'élocution à une élite en mal de valeurs distinctives. Elles doivent également contribuer à ce que la société fasse corps. En effet, selon Hélène Merlin-Kajman, « Civilité, purisme et belles-lettres ont en fait partie liée, et rapprochent les nouveaux hommes de lettres et la nouvelle élite sociale » (2011 : 162⁵¹). Ces derniers participent d'un milieu « intermédiaire et médiateur entre l'ancienne république des lettres et la cour » (166), dont l'enjeu est de pacifier et de structurer les relations sociales dans le contexte de la civilisation des mœurs.

Le rôle joué par les représentations animales dans ce processus de civilisation est mis au jour par Joan Pieragnoli (2016⁵²) et Peter Sahlin (2017), qui fondent leur analyse sur l'organisation de la ménagerie de Versailles. La domestication des animaux, surveillés par le

⁵¹ Hélène Merlin-Kajman (2011), « Détour par le XVII^e siècle : littérature et civilité, ou comment repenser la "généralité" de la "culture" », *ATALA Cultures et sciences humaines*, 14 « La culture générale » : 154-167.

⁵² Joan Pieragnoli (2016), *La Cour de France et ses animaux. XVI^e - XVII^e siècles*, Paris, PUF, coll. « Le nœud Gordien ».

dispositif panoptique de la ménagerie, leur sélection pour ne présenter que des animaux pacifiques, doivent représenter l'idéal politique d'une société polie, pacifiée et soumise à la monarchie absolue, idéal projeté par le pouvoir. Les bêtes sont ainsi éloignées des maisons, hormis les animaux de compagnie avec lesquelles des hommes entretiennent des relations d'affection. Or, ces liens affectifs entrent en opposition avec l'idéal de l'honnêteté, comme le soulignent Marine Bedon et Jacques-Louis Lantoine quand ils rappellent que « c'est d'homme à homme que les aspirations de l'amour-propre produisent leur effet et font naître les règles de la civilité » (2022 : 23) et que « rien n'est plus éloigné des représentations de ce siècle que l'idée selon laquelle il pourrait exister des "alliances" entre l'homme et la brute » (2022 : 24). En ce sens, l'hypothèse de l'animal-machine, par la rupture ontologique qu'elle instaure entre l'homme et la bête, ruine ces perspectives d'alliances voire d'amitié. Cette première partie propose donc de prolonger les études de Sahlins et Pieragnoli à partir d'un corpus de fictions mettant en scène des animaux. Des analyses de détail, notamment énonciatives, permettront de questionner le cas problématique des animaux de compagnie, dont les figures abondent dans les productions lettrées de première modernité et qui endossent parfois le rôle de locuteurs.

Chapitre I

L'animal et la communauté des hommes

Joan Pieragnoli (2016) et Peter Sahlins (2017) ont montré de manière pionnière le rôle que les animaux ont joué dans le processus de civilisation : « Neither cultural historians nor Elias himself has considered the place of the animal or the ideas about the human condition of animality and its repression in the civilizing process and the court society of Louis XIV. » (“Ni les historiens des mœurs ni Élias lui-même n’ont considéré le rôle de l’animal ou des idées qui concernent l’animalité de l’homme et sa répression dans le processus de civilisation et la société de cour de Louis XIV.”⁵³, Sahlins 2017 : 96). Ce chapitre propose de prolonger ces enquêtes pluridisciplinaires sur le rôle des animaux dans la civilité à partir d’un corpus de Belles-Lettres, ces dernières ayant en partie vocation à soutenir ce projet de civilisation. Denis Lopez (dans Mazouer dir., 2003) entreprend une telle enquête à partir d’un corpus poétique essentiellement pastoral, dont les figures animales, à l’instar des animaux en chair et en os de la ménagerie de Versailles, présentent un caractère pacifique sinon domestiqué qui se veut miroir de la société polie. Nous souhaitons montrer que la mise en scène des animaux et de leur animalité, ou de leur bestialité, doit inciter les hommes à se porter vers l’idéal de civilité. À l’inverse, les représentations qui mettent en scène la ressemblance ou la parenté d’un homme et d’un animal par des jeux de transpositions ou des effets d’empathie ménagent toujours une distance, soit en confinant le cadre diégétique à un *locus amœnus* fictif, soit en provoquant le rire par le truchement du burlesque.

⁵³ Sauf mention contraire, nous traduisons.

1. L'animal, un modèle de civilité

1.1. De l'harmonie naturelle à la civilisation des mœurs

1.1.1. La nature « urbaine » des animaux domptés

Dans son article consacré au statut des animaux dans la poésie du XVII^e siècle, Denis Lopez observe que la présence des bêtes dans les textes de la veine pastorale – que ces derniers soient théâtraux, poétiques ou romanesques – contribue à la représentation d'une nature harmonieuse, édénique, recréant un âge d'or disparu :

Les animaux sont une partie du spectacle qui permet l'enchantement. Ils ne sont pas les héros du récit, mais les instruments d'une peinture à laquelle participe toute la nature, aussi bien les arbres que les fleurs, les champs labourés et les humains pris dans le même élan de ravissement. Autant dire qu'ils n'existent pas en eux-mêmes ou pour eux-mêmes, mais qu'ils sont des emblèmes, très convenus, académiques sans doute, dans une peinture faite pour l'apaisement du regard de l'homme, poète ou lecteur, qui se prend à rêver que le Paradis terrestre existe encore. (Lopez 2003 : 42)

Les animaux du bestiaire pastoral – oiseaux, agneaux, bœufs, cerfs... – peuvent participer de la composition d'un *locus amœnus* par leur simple mention. Les sons de la nature, émis par toutes ses parties, vivantes ou inertes composent le thème musical d'un grand Tout. Ils constituent la preuve de l'existence de l'âme d'un monde enchanté. C'est par l'écoute de ce concert euphonique que l'être humain – sujet lyrique ou personnage contemplateur – accède à la connaissance de l'harmonie du monde et à la contemplation de sa beauté :

Les vents agitaient les rameaux des arbres d'une plus vive secousse pour y tenir leur partie, et quelques oiseaux se tenant ferme sur les plus grosses branches et volant quelquefois jusqu'à terre, commençaient tous ensemble ou l'un après l'autre, divers chants qui accomplissaient le concert. Cela faisait glisser je ne sais quel charme dans son esprit qui le faisait retirer en lui-même, et quoique ces bruits fussent grands ils n'interrompaient point ses rêveries ; aussi eût-il été étrange qu'ils y eussent mis fin après en avoir été la cause. Il augmentait son attention d'autant plus que leurs attaques étaient véhémentes, et considérant les beautés de son séjour, il s'imaginait que cela lui pourrait aider à trouver toutes celles de la nature. (Sorel [1640] 2018 : 138⁵⁴)

Au début de *La Solitude et l'amour philosophique*, Cléomède vit retiré de la société des hommes et commence son parcours intellectuel et moral. Selon l'analyse d'Olivier Roux dans l'introduction au roman de Sorel, cette première étape initiatique peut être nommée « stade bucolique » (Roux 2018, « Introduction » : 30), un temps de communion lyrique avec la nature,

⁵⁴ Charles Sorel ([1640] 2018), *La Solitude et l'amour philosophique de Cléomède*, éd. O. Roux, Paris, Classiques Garnier, coll. « Bibliothèque du XVII^e siècle », n°28.

qui est une propédeutique à l'étude des sciences naturelles. C'est le chant des oiseaux qui ouvre ici la contemplation. Par son écoute, Cléomède espère voir à nouveau « en un seul endroit toute la machine du monde » (Sorel [1640] 2018 : 133), c'est-à-dire une miniature du cosmos, qui lui est apparue plus tôt.

Le chant des oiseaux sert non seulement d'intermédiaire entre le contemplateur et le cosmos, mais il participe aussi au maintien de l'unité de ce dernier, en se faisant médiateur entre la terre et le ciel dans l'épître dédicatoire du recueil des *Chevilles* d'Adam Billaut⁵⁵ :

Un vieux bois de qui la verdure
Naquit avecque la nature,
M'y présente des promenoirs
Qui ne sont lumineux ni noirs ;
Et dont les demeures secrètes
Ont de si charmantes retraites,
Que c'est le Printemps seulement
Qui peut en peindre l'ornement
Tant l'incomparable Cybèle
Dessous ces rameaux paraît belle.
Jamais la rigueur des Hivers
Ne choqua ses ombrages verts,
Et sa tête est toujours couverte
D'une espèce perruque verte,
Où mille et mille Oiseaux nichés
Ont toujours leurs soins attachés,
À faire éclater à toute heure,
Dans cette paisible demeure,
Un bruit si doux et si charmant,
Que le silence même
Est ravi de leur voir détruire
La liberté de son Empire.
Le céleste accent de leurs airs
Chassant la nue et les éclairs,
Sauve leurs innocentes têtes
De la colère des tempêtes (Billaut 1644 : 20-21).

Les « mille et mille » cris des oiseaux sont désignées par le singulier « un bruit », qui suggère l'harmonie de leur chant à l'unisson, soulignée encore par les superlatifs « si doux et si charmant ». La description conduit le lecteur à s'élever des « promenoirs » du vieux bois, « dessous les rameaux », pour observer la cime des arbres, où sont nichés les oiseaux. Ces derniers préservent les bois des tempêtes et des éclairs. Ce mouvement d'élévation occasionne le passage d'une description essentiellement visuelle à celle du chant des oiseaux, donné à entendre au contemplateur ou au lecteur par l'isotopie du son. « Le céleste accent » de ce chant, garant de la paix entre le ciel et la terre, réalise l'harmonie du monde et rend à la musique la

⁵⁵ Adam Billaut (1644), *Les Chevilles*, Paris, Toussaint Quinet. Pour l'épître dédicatoire, « A Monseigneur, Monseigneur Le Vicomte d'Arpajon, Marquis de Sevirac, Conseiller du Roy en ses conseils, Chevalier de ses Ordres, Lieutenant general en ses Armées, & en la Province de Languedoc, etc. », *Les Chevilles* : 5-28.

fonction organisatrice qu'elle avait dans la philosophie pythagoricienne : elle régit le cosmos, et le révèle au contemplateur. La représentation littéraire de ces figures naturelles doit éveiller ce même sentiment d'harmonie et d'appartenance à un Tout chez les lecteurs.

Les figures animales se mettent donc au service d'une représentation de la nature qui s'oppose à celle de la ville, de la société des hommes, espace de la civilité, de l'urbanité. Adam Billaut, nommé le « Virgile au rabot » par ses contemporains, se définit d'ailleurs par opposition aux poètes de Cour selon son rapport à la nature : il fait ainsi valoir sa « Muse champêtre » (1644 : 113⁵⁶) auprès du Cardinal de Richelieu. L'épître dédicatoire des *Chevilles* (1644 : 5-28) oppose le « champêtre et simple village » (18) du poète, « ces cabinets touffus » (21), à « tous ces Palais dorés » (18), au « sot usage de vivre/ Que chez le grand monde il faut suivre » (21). Le naturel – qui dans l'écriture du poète lui vaudra les éloges de ses pairs – est ainsi opposé à « l'art et la magnificence » (18) de la Cour. Un poète champêtre serait plus à même de mettre en scène une nature harmonieuse, édénique, admirée de ses lecteurs largement marqués par les œuvres pastorales des premières décennies du siècle, au point d'en faire un modèle des sociétés mondaines. Benedetta Craveri rappelle dans *L'Âge de la conversation* (2002) l'influence de ces romans sur la constitution des espaces de la mondanité, et notamment de La Chambre bleue :

Personne mieux que Madame de Rambouillet ne pouvait reconnaître dans l'Astrée la projection merveilleuse de ses aspirations les plus secrètes. N'était-elle pas, elle aussi, en quête d'un *locus amœnus*, d'un espace protégé loin des poisons de la cour, d'un lieu d'affinités librement choisies et de plaisir réciproque assuré ? [...] Pourquoi ne pas faire sienne cette fiction arcadienne, pourquoi ne pas essayer d'introduire dans les belles salles de l'hôtel de la rue Saint-Thomas-du-Louvre l'innocence, la grâce, l'amabilité de ses bergers ? (Craveri 2002 : 78)

Adam Billaut se fait même, l'espace d'un instant pour son public mondain, le fils de ces Bergers :

Qu'on sache que je suis d'une tige champêtre,
Que mes prédécesseurs menaient les brebis paître,
Que la rusticité fit naître mes aïeux (1644 : 248⁵⁷).

Les animaux mentionnés, relevant d'un bestiaire particulier qui n'est pas celui de la ville, participent de la construction du décor pastoral par opposition à celui de la Cité. Leur douceur s'oppose aussi aux mœurs guerrières des humains : les représentations littéraires d'une nature pacifiée, sereine, font contrepoint aux événements contemporains, ceux de la guerre de Trente ans, puis de la Fronde, alors « que les consciences sont profondément marquées encore par

⁵⁶ Adam Billaut (1644), « Ode à Monseigneur le Cardinal Duc de Richelieu », *Les Chevilles* : 113-120.

⁵⁷ Adam Billaut (1644), « Maître Adam est sollicité par une personne de condition d'aller à la Cour, afin d'y établir sa fortune, il lui fit réponse par ces Stances qui suivent », *Les Chevilles* : 147-150.

l'horreur et les désordres du déchirement » (Lopez 2003 : 41). Dans ce contexte, les sons de la nature et les chants des animaux couvrent les éclats des conflits pour les réduire au silence :

Puis que pourrais-je dire en ce siècle de guerre
Où le sang tous les jours désaltère la terre,
Où la peste, le feu, la famine & le fer,
Traient les innocents des peines de l'Enfer [...]
Mon humeur est contraire à ces funestes choses
Je n'aime à voir le sang qu'en la couleur des roses,
Et le chant d'un vieux coq à la pointe du jour
Me plaît mille fois mieux que le bruit d'un Tambour
Le souffle d'un Zéphyr, le frais d'une fontaine,
L'émail dont la nature embellit une plaine,
Le silence troublé par le bruit d'un ruisseau,
Un rocher qui répond au babil d'un oiseau [...]
Ces champêtres objets m'offrent plus de matières
Que ces exploits d'horreur, d'effroi de Cimetières⁵⁸

Les deux groupes hyperonymiques finaux, « Ces champêtres objets » et « ces exploits d'horreur », mettent en scène une opposition entre les deux champs lexicaux qu'ils factorisent, celui de la nature et celui de la guerre. Dans *Le Gouvernement de Sanche Pansa* de Guérin de Bouscal (1642⁵⁹), la plupart des occurrences de noms d'animaux contribuent à rappeler les origines paysannes de l'écuyer de Don Quichotte, et justifient son incompetence ridicule à gouverner l'île que le Duc et la Duchesse lui accordent pour se divertir à le voir s'y démenager dans le rôle de « Gouverneur Berger » (V, 10 : 107). Dans le dernier acte néanmoins, alors que des soldats révoltés accompagnés d'enchanteurs menacent de prendre l'île, la tâche de gouverner est associée à celle de guerroyer, et la campagne natale de Sanche et ses troupeaux apparaissent alors comme les marqueurs d'un lieu pacifique :

Aussi dorénavant de crainte d'avoir pis,
Je m'en vais me remettre à garder les brebis ;
Ou bien à labourer mes misérables terres,
Laissant à qui voudra les combats et les guerres,
Dont l'exercice est beau, mais un peu dangereux. (Guérin de Bouscal 1742, V, 8 : 99)

L'exercice des tâches paysannes est associé au repos, comme au bonheur, par opposition au tumulte et aux inquiétudes de la guerre :

Ce n'est pas pour régner que ma mère me fit,
Et ce n'est pas aussi pour cela qu'on m'apprit
À garder les moutons, et labourer la terre.
J'aime trop le repos pour rien faire à la guerre ;
Seigneur permettez-moi de partir à l'instant. (V, 10 : 102)

⁵⁸ Billaut (1644), « Madame la princesse Marie disant un jour à Maître Adam qu'il ne faisoit plus de vers, il luy fit cette response », *Les Chevilles* : 261-262.

⁵⁹ Guyon Guéron de Bouscal (1642), *Le Gouvernement de Sanche Pansa*, Paris, Antoine de Sommaville et Augustin Courbé. Nous indiquons l'acte, la scène puis le numéro de page.

J'étais simple berger, heureux dans mon ménage,
Mais quoi que j'eusse assez, je voulus davantage. (V, 10 : 106)

Néanmoins, cette opposition entre la ville et la campagne ne doit pas masquer l'*urbanité* des animaux du *locus amœnus* : ceux-ci sont civilisés, voire domestiqués, amis des humains qui y séjournent ou du « je » lyrique. Est abandonné des représentations traditionnelles de la bête, ambivalentes, tout ce qui a trait à la sauvagerie, à la férocité, aux pulsions et instincts qu'il faut réfréner, au profit de l'innocence, l'élégance, la participation à un ordre harmonieux :

On l'aime [la nature], mais telle qu'elle n'est pas. Il faut l'ordonner, la maîtriser. La nature brute ne fascine pas souvent et l'on sait bien faire le départ entre les animaux qui participent au rêve et ceux que l'on n'y veut pas. Sauvages, ils n'y entrent qu'en paix, qu'en s'apprivoisant, qu'en déposant leurs mauvais instincts, qu'en acceptant de concourir à un envoûtement commun. (Lopez 2003 : 43-44)

À l'imitation de l'Orphée de Tristan L'Hermite dans *La Lyre* (1641⁶⁰), les poètes pastoraux doivent pacifier les animaux, dompter et calmer les plus sauvages pour représenter la nature comme un Éden retrouvé :

Ainsi la Majesté d'une voix docte et belle,
Suspend la tyrannie et la peur naturelle ;
Et sous l'autorité de ses charmes puissants
Milles Peuples divers *sont tous obéissants*.
Mais cette loi parlante en cette aimable sorte
Maîtrise bien des cœurs de nature plus forte :
Si les hôtes de l'air respectent cette voix,
Ceux dont la cruauté déshonore les Bois
Et qui sur les troupeaux font de sanglants ravages,
Ne sont point en ce lieu plus fiers ni plus sauvages. (Tristan L'Hermite 1641 : 148)

Le silence des bêtes sauvages, privées de leurs cris et rugissements par le chant du poète, montre une nature maîtrisée, domptée, alors qu'elle se caractérise auparavant par « la tyrannie et la peur naturelle » où règne la loi du plus fort. Seule est « parlante » la voix « docte et belle » de l'homme, qui civilise les instincts les plus sauvages. Cette maîtrise de l'animal renvoie aussi, dans les poèmes de Claude Malleville dédiés à des animaux familiers⁶¹, au dressage et à la domestication des animaux, qui passe par la maîtrise de leurs cris qui sont des témoignages de leurs instincts :

Que si, se trompant quelquefois,
Il faisait entendre sa voix
Dans une rencontre inutile,
Du moindre mot qu'on lui disait,
Ce petit chien fut si docile

⁶⁰ Tristan L'Hermite ([1641] 1925), « La Lyre », *Les Amours et autres poésies choisies*, éd. Pierre Camo, Paris, Classiques Garnier, coll. « Classiques Jaunes », n°235 : 135-198. Nous travaillons sur la réimpression de 2014.

⁶¹ Claude Malleville (1976), *Œuvres poétiques I et II*, éd. Raymond Ortali, Paris, Marcel Didier.

Et si discret qu'il se taisait (Malleville [1649] 1976 : 435-436⁶²).

Cette strophe met en scène un moment de dressage et de domestication : le chien doit apprendre à rester muet dans certaines circonstances, ici celle d'une « rencontre inutile ». La périphrase « faire entendre sa voix » – qui désigne l'acte d'aboyer au moyen d'un substantif qui peut désigner les sons produits par l'homme – de même que le choix du verbe « se taire » – qui convient plutôt à un être humain – effacent l'animalité du cri. Dominer les animaux, c'est aussi maîtriser leurs mouvements. Ainsi la lyre dans « L'Orphée » fait-elle « [c]es animaux sans voix comme sans mouvement » (Tristan L'Hermite 1641 : 148), tout comme la reine représentée sous les traits de Diane, dans « Pour la Reyne représentant Diane qui alloit trouver les napées » :

Je fais que tous mes animaux
À vos pieds apportent leurs têtes. (Malleville [1649] 1976, II : 495)

L'animalité des animaux semble ainsi effacée dans ces textes par leur idéalisation.

1.1.2. La maîtrise des animaux et le raffinement des mœurs

Cette idéalisation des animaux peut être mise au compte du processus de civilisation décrit par Norbert Elias⁶³, et qui atteint son apogée sous le règne de Louis XIV. La maîtrise de la sauvagerie des bêtes dans les représentations artistiques, de la même manière que leur maîtrise dans la réalité, semble ainsi contribuer à projeter et entretenir un idéal politique. La sélection d'animaux paisibles, la mise en scène de leur pacifisme et de leur domestication par l'homme dans le théâtre de civilité que constitue la ménagerie de Versailles, dont le chantier commence en 1662, participent ainsi du processus de civilisation et se distinguent du théâtre du sauvage qu'incarne la ménagerie de Vincennes (voir Pieragnoli 2016 : 59-72 et Sahlin 2017 : 49-90). De plus, sans que les combats d'animaux ne soient interdits par décret, seuls trois spectacles de ce type sont organisés pendant le règne de Louis XIV (Sahlin 2017 : 66). La proximité entre hommes et bêtes tend à se réduire dès le début du XVII^e siècle. Joan Pieragnoli observe en effet que les animaux destinés à l'alimentation ou à la chasse sont éloignés petit à petit des maisons à partir des plans de construction des bâtiments, qui tendent à écarter de plus en plus les basses-cours des lieux de vie :

⁶² Claude Malleville ([1649] 1976), « Sur la mort d'un petit chien de Monsieur le Mareschal de Bassompierre », *Œuvres poétiques II* : 433-439.

⁶³ Norbert Élias ([1939] 1991), *La Civilisation des mœurs*, trad. Pierre Kamnitzer, Paris, Calmann-Lévy, coll. « Liberté d'esprit ».

Le refus du contact direct avec l'animal et la réalité des pratiques agricoles traduit d'abord un certain raffinement des mœurs, perceptible dès le début du XVII^e siècle lors de l'édification du Luxembourg. L'« hôtel de Saint-Germain-des-Prés » se veut une maison de campagne moderne, implantée hors des murs de Paris à partir de 1612, où la promiscuité avec les animaux n'est plus de mise, dans la mesure où la construction d'une ménagerie et d'un vaste poulailler précède l'aménagement du palais lui-même. (Pieragnoli 2016 : 148)

Les basses-cours se vident progressivement de leurs bêtes, réinstallées dans les cours latérales, et les ménageries royales permettent de garder les animaux à distance des demeures. L'exclusion des animaux hors du cercle domestique et leur représentation idéalisée dans une nature édénique semblent ainsi témoigner de concert du désir d'apaisement et de civilité du lectorat. Les animaux pacifiés inspirent l'image d'une société qui se civilise, qui réprime et réfrène son animalité dissimulée derrière cette vision idéalisée de la nature. La ménagerie de Versailles devient ainsi un « théâtre de civilité ». Au cœur du dispositif panoptique, le pavillon central, représenté sur plusieurs gravures de Pieter Boel et Gérard Scotin, permet d'observer les animaux de toutes les cours latérales.



Fig. 1, Pieter Boel et Gérard Scotin, *Vue latérale de la Ménagerie de Versailles*, gravure, vers 1670, BNF.

La gestion des populations animales et l'aménagement du territoire, permettant le développement de certaines espèces au profit de l'homme, marquent la domination de ce dernier sur la nature. Ainsi, la forêt du Vésinet, transformée en forêt cynégétique sous l'impulsion de Louis XIV, est en partie déboisée et sa flore est modifiée pour permettre le développement de la population de milans noirs et de courlis que le roi chasse (Corvol 2005 : 6⁶⁴). La forêt de Sénart est aménagée d'arbres branchus et de buissons à baies pour développer la population des dindons de Chine et de Turquie, mais aussi des loups et des cerfs. Ainsi, les actes juridiques qui permettent de protéger certains animaux ont pour premier objectif la protection des privilèges royaux et nobiliaires. Selon les divers décrets royaux ou seigneuriaux, ces restrictions peuvent excéder les domaines du roi et s'étendre à d'autres bêtes que les cerfs et biches, pour maintenir l'ordre, préserver les privilèges royaux mais aussi pour des raisons environnementales⁶⁵. L'emploi de chiens d'arrêt est interdit par l'ordonnance du 13 août 1669 (XXX, art. 16), de même que l'emploi d'armes à feu pour la chasse aux lièvres et aux perdrix car ces pratiques menacent, par leur efficacité, de détruire les populations animales. Les nids d'oiseaux et les rabouillères sont protégés intégralement dans les « forêts, garennes, buissons et plaines » du roi pour ne pas entraver leur reproduction (XXX, art. 8). Sur le reste du territoire français, il est interdit de prélever les œufs de cailles, perdrix et faisans. L'ordonnance prévoit également des périodes d'interruption de la chasse et de la pêche pour permettre la reproduction des espèces. La pêche est par exemple interdite pendant la période de frai, du 1er février à la mi-mars ou du 1er avril au 1er juin (XXXI, art. 6), mais aussi toute l'année après le coucher du soleil (xxxix, art. 5), les dimanches et jours de fête (XXXI, art. 4). Enfin, l'article 12, XXX, interdit certains pièges :

Beaucoup sont décrits avec minutie afin d'en définir la capacité et exclure ceux qui mutilent ou strangulent. La dépouille doit être intacte. L'animal ne doit pas être massacré. On accepte une prise isolée, pas une tuerie massive. En fait, les détails fournis montrent les pouvoirs publics soucieux de préserver la ressource locale que des imbéciles pourraient détruire à force d'excès. La chose peut survenir également du fait de gens entreprenants qui établiraient un réseau commercial à partir des prises clandestines de gibier. (Corvol 2005 : 7)

Cette interdiction ne sert pas qu'à protéger les ressources en empêchant les prises massives. Elle préserve également le divertissement du roi à l'heure d'une civilisation des mœurs : « la

⁶⁴ Andrée Corvol (2005), « Droit de chasse et réserves à l'époque moderne », *Dix-septième siècle*, 226(1) : 3-16.

⁶⁵ Les motivations de ces dispositions sont en partie d'ordre social, en privant du droit de chasse les sujets qui n'ont pas « la qualité requise par les édits et ordonnances » (Ordonnance du 13 août 1669, XXX, art. 5). Son objectif est aussi de gérer les ressources nationales : « Il importe de ne pas sous-estimer la portée environnementale des édits royaux, comme l'indiquent leurs fréquentes allusions aux couvées des oiseaux ou à la prolifération des loups. » (Pieragnoli 2016 : 109). Voir *Ordonnance de Louis XIV Roy de France et de Navarre. Sur le fait des Eaux & Forests* (1669), Paris, Pierre Le Petit, Jacques Langlois, Damien Foucault, Sébastien Marbre-Cramoisy.

dépouille doit être intacte » sous peine d'altérer le plaisir de la prise. En effet, le spectacle sanglant des animaux défigurés s'oppose au développement d'une certaine répugnance face à la sauvagerie et à la cruauté⁶⁶.

Une telle représentation de l'animal conduit à effacer, dans les textes littéraires, le rapport utilitaire, notamment alimentaire, que l'homme entretient avec les bêtes : le *locus amœnus* est un espace d'*otium*, alors que l'usage que l'on tire des bêtes pour le transport ou l'alimentation renvoient aux nécessités du travail. Le rôle qu'ils endossent dans la création d'un sentiment d'harmonie naturelle pour le personnage, « je » lyrique ou lecteur, la mise en scène de leur pacifisme contre la violence du temps, s'accommodent mal de l'usage alimentaire que l'homme en fait. Dans *La Solitude et l'amour philosophique de Cléomède*, l'idée du végétarisme inspirée par Pythagore et Porphyre est proposée dès le début du roman, alors que Cléomède est au « stade bucolique » :

Il pouvait passer de là dans un clos, dont les arbres étaient si fertiles que leurs fruits étaient presque en pareil nombre que leurs feuilles ; c'était là le plus souvent qu'il faisait le meilleur de ses repas, se souvenant de la sobriété de ces philosophes qui ne vivaient point d'autre chose, et qui faisaient conscience de manger la chair des animaux qui avaient eu la vie et le sentiment, comme si à cause de cela ils eussent eu quelque affinité avec les hommes. (Sorel 2018 [1640] : 130)

La dernière proposition expose la raison de la sobriété de Cléomède et des pythagoriciens : l'affinité entre les animaux et les humains. L'« affinité » désigne originellement la « liaison qui se fait entre deux maisons ou familles par le moyen d'un mariage » ou, de manière figurée, les « liaisons, habitudes, sociétés et rapport ou communauté que deux choses, ou deux personnes ont l'une avec l'autre » (Furetière 1694 : « affinité »). Or la possibilité de cette communauté entre personnes et animaux et largement modalisée ici. Les trois subordonnées qui concluent l'extrait proposent un feuilletage de trois points de vue : celui de Cléomède, énonciateur second (au sens de Rabatel [2008] 2020⁶⁷), introduit par le verbe de pensée « se souvenant » ; celui des pythagoriciens, qui informe la pensée de Cléomède ; et celui du locuteur, qui, par l'emploi du subjonctif imparfait « ils eussent eu » et de la locution conjonctive « comme si », semble

⁶⁶ On peut voir ici les germes de la sensibilité à l'égard de la violence exercée contre les animaux qui s'épanouit et se répand dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, voir *infra* chapitre X.

⁶⁷ « Tout point de vue (PDV) est pris en charge soit directement par un locuteur / énonciateur premier, soit indirectement par un locuteur/énonciateur second (intratextuel), soit encore par un énonciateur second non locuteur. [...] Si tout locuteur est énonciateur, tout énonciateur n'est pas nécessairement locuteur, ce qui revient à dire qu'un locuteur peut faire écho dans son discours à plusieurs centres de perspective modaux, plus ou moins saturés sémantiquement : cette disjonction permet de rendre compte du fait que le locuteur narrateur fait entendre le PDV d'un énonciateur personnage même si son PDV n'est pas exprimé dans une parole [...], mais elle permet aussi de rendre compte des diverses postures énonciatives autodialogiques du locuteur, lorsqu'il se distancie de tel ou tel PDV qui avait été le sien, ou qui pourrait être le sien dans d'autres cadres de véridiction (hypothèse, ironie, concession, négation, etc.). », Rabatel [2008] 2020 : 56.

modaliser largement l'argument et nie l'idée selon laquelle il existe une affinité entre les hommes et les bêtes. Cléomède est en effet au début de son cheminement philosophique, temps du préjugé et de l'irrationnel. Le végétarisme n'est pas même évoqué ici pour lui-même ainsi que le précise Sorel dans ses *Remarques sur La Solitude et l'amour philosophique de Cléomède*, consignées dans l'édition d'Olivier Roux :

Quant à ces philosophes sobres dont il se souvenait, c'étaient ceux de la secte de Pythagore qui ne mangeaient de la chair d'aucun animal, à cause de l'opinion qu'ils avaient de la transmigration des âmes. L'on peut bien avoir leur sobriété, soit pour un jour, soit pour plusieurs, sans participer à leur superstition ni à aucune autre. Toutefois si l'on veut prendre plaisir à lire leurs plus belles raisons, il faut voir le livre de Porphyre *De l'Abstinence pythagorique*. (Sorel [1640] 2018 : 413)

La pensée pythagoricienne représente ici la superstition, la croyance irrationnelle que Cléomède doit combattre pour progresser sur le chemin de la raison et de la connaissance, si bien qu'il botte en touche la question du végétarisme et renvoie, pour l'amusement des lecteurs, au traité de Porphyre. Le végétarisme est laissé à la fiction pastorale dans laquelle Cléomède est encore pris : dans la réalité, l'homme a besoin de l'animal pour sa chair et sa force. Descartes énonce d'ailleurs un corollaire utile de son hypothèse de l'animal-machine, à savoir que l'homme peut exploiter les animaux puisqu'il ruine toute possibilité d'affinité avec eux :

Si bien que mon opinion est moins cruelle envers les bêtes qu'elle n'est pieuse envers les hommes qui ne sont plus asservis à la superstition des Pythagoriciens et qui sont délivrés du soupçon de crime toutes les fois qu'ils mangent ou tuent les animaux (Descartes, Lettre à Morus du 5 février 1649, *OL* : 1320⁶⁸).

Le philosophe présente ici une conséquence pratique de son opinion (on ne peut pas démontrer que les animaux ont une pensée, ni, donc, une âme) qui contribue à la légitimer : elle permet aux hommes de continuer à profiter de l'« utilité que l'on reçoit des Animaux pendant leur vie et après leur mort⁶⁹ » puisque selon Descartes leur exploitation n'est pas immorale dès lors que les animaux n'ont ni âme ni conscience. Dans *Le Gouvernement de Sanche Pansa*, le végétarisme est présenté comme un châtement infligé à Sanche, dans le but de se moquer de lui, en feignant de vouloir lui « apprendre que c'est que la sobriété » (Guérin de Bouscal 1742, IV, 2 : 75). Quoique nourri d'oublies, de coings et d'eau claire, le personnage de Sanche est tant

⁶⁸ René Descartes (1953), *Œuvres et Lettres*, Gallimard, coll. « Pléiade ». Désormais *OL*. Ici, « Lettre à Morus du 5 février 1649 », *OL* : 1312-1320. La traduction la plus fréquente est la première, celle de 1724, elle est reprise notamment dans l'édition de la *Correspondance avec Arnaud et Morus* (1953), éd. Geneviève Lewis, Paris, Vrin : 127 : « Ainsi mon opinion n'est pas si cruelle aux animaux qu'elle est favorable aux hommes, je dis à ceux qui ne sont point attachés aux rêveries de Pythagore, puisqu'elle les garantit du soupçon même de crime quand ils mangent ou tuent les animaux ».

⁶⁹ C'est le titre d'un paragraphe de Charles Sorel (1641), *De l'usage et de la perfection de toutes les choses du monde. Troisième volume de la Science Universelle. Où l'on trouve les plus beaux secrets des Arts, & les plus sérieuses inventions des Hommes*, Paris, Toussaint Quinet : 114.

affamé qu'il restera immobile de faiblesse. Les raisons qui conduisent à exclure certains aliments de son régime sont ridiculisées par leur caractère superstitieux : la pomme a conduit à la destruction de Troie ; l'oiseau de rivière, Pline a l'appui, est « très funeste » (1742, IV, 2 : 78) ; la perdrix rôtie trouve de nombreux détracteurs :

LE DOCTEUR

Notre maître Hippocrate a vidé ce procès,
Lorsqu'il a défendu de manger par excès.
Toute réplétion est, dit-il, dommageable ;
Mais celle des perdrix est malfaisante en diable.
Avicenne et Fernel en demeurent d'accord,
L'Escale de son temps les haïssait à mort.
Dulaurans les condamne à chanter dans des cages,
Rabelais les renvoie à la merci des Pages,
Rondelet...

SANCHE

C'est assez monsieur le Médecin,
Qu'on l'ôte donc de là, baillez ce lapin. (Guérin de Bouscal 1742, IV, 2 : 79)

Pour le lapin, le docteur évoque une région infestée contre laquelle Rome a dû envoyer six légions, et pour la bécasse, oiseau « grossier rempli d'humeur peccante » (Guérin de Bouscal 1742, IV, 2 : 81), que c'est l'oiseau le plus mélancolique.

L'animal civilisé du *locus amœnus* apparaît ainsi comme une bête pacifique ou dominée par l'homme, voire pacifique car dominée par l'homme à l'heure où le spectacle de la sauvagerie et la bestialité doit cesser au nom du raffinement des mœurs. La représentation d'un idéal de civilité que les bêtes de ces jardins littéraires proposent ne sauraient impliquer que la civilisation peut associer les hommes et les bêtes : leur affinité, leur communauté ne peuvent être pensées que dans les rêveries de Pythagore. La mise en scène de la douceur des mœurs des bêtes doit refléter et inspirer celle des hommes.

1.2. Le miroir moral de l'animalité

1.2.1. La « bête heureuse » de la thériophilie

Inspirée par Plutarque, la thériophilie se nourrit au XVII^e siècle d'une relecture primitiviste d'Épicure et de Lucrèce⁷⁰, et de la pensée de ses représentants principaux au XVI^e siècle,

⁷⁰ Sur la fortune du primitivisme en France en lien avec l'héritage de la philosophie épicurienne, voir Jean-Charles Darmon (1998), *Philosophie épicurienne et littérature au XVII^e siècle en France. Études sur Gassendi, Cyrano, La Fontaine, Saint-Évremond*, Paris, PUF, coll. « Perspectives littéraires ».

Montaigne et Charron. Ces derniers interrogent la nature humaine à l'aune de la nature animale qu'ils valorisent notamment par scepticisme :

Pierre Charron, dans son enquête sur la condition humaine et la sagesse qui lui convient, où il revendique franchise et liberté philosophique, quitte à contredire les opinions courantes, et refuse de s'assujettir aux formes, règles, et styles des théologiens, s'emploiera également, à la suite de Montaigne et de Plutarque, à ruiner les prérogatives que l'homme s'attribue sur l'animal et les *topoi* opposés mais complémentaires de la supériorité et de la misère humaines. Il examine chacun des points communément admis (langage, raison et discernement, abstraction, liberté – observant avec La Boétie que l'homme partout s'asservit à lui-même, mais contestant contre lui qu'il soit la seule créature réellement libre –, domination sur les créatures) pour le réfuter ou le mettre en doute, avant de terminer sur la vertu et sur une paradoxale supériorité des animaux en matière d'*humanité*, entendue comme le contraire de la cruauté et le fait de ne pas s'en prendre, ou seulement de façon très mesurée, aux membres de sa propre espèce. Il y a donc là encore un déplacement où ce qui devrait être la qualité intrinsèque de l'un se trouve en fait chez l'autre, soulignant le leurre des définitions et des jugements trop assurés – voire peut-être des mots eux-mêmes –, auxquels l'autre pas plus que soi-même n'est réductible. Il conclut en outre, comme Montaigne encore, sur la « relation et obligation mutuelle » entre les bêtes et l'homme, du fait de l'appartenance à un « *mesme maître* » et une « *mesme famille* » (Huchard 2013 : 24⁷¹)

Les représentations mélioratives du naturel justifient que celles des animaux le soient aussi, dans la mesure où ils sont plus conformes à la/leur nature que l'homme qui s'est quant à lui dénaturé. Que l'on cherche les causes de cette dénaturation dans le péché originel, après quoi la communion entre l'homme et le reste de la Nature est rompue, ou dans l'usage de la raison et de la connaissance ainsi que le suggère Montaigne, l'individu humain grandit dans une culture qui l'éloigne par définition de sa nature, alors que celle-ci est considérée comme la meilleure des conseillères :

cette raison qui se manie à nostre poste, trouvant tousjours quelque diversité et nouvelleté, ne laisse chez nous aucune trace apparente de la nature. Et en ont faict les hommes comme les parfumeurs de l'huile : ils l'ont sophistiquée de tant d'argumentations et de discours appelez du dehors, qu'elle en est devenue variable et particuliere à chacun, et a perdu son propre visage, constant et universel, et nous en faut chercher tesmoignage des bestes, non subject à faveur, corruption, ny à diversité d'opinions. Car il est bien vray qu'elles mesmes ne vont pas tousjours exactement dans la route de la nature, mais ce qu'elles en desvoyent c'est si peu que vous en apercevez tousjours l'ornière. (Montaigne [1588] 1992, III, 9 : 1049-1050⁷²)

S'« il nous faut abêtir pour nous assagir » (Montaigne II, 12 : 492), les hommes doivent donc observer le modèle des animaux pour pouvoir y trouver la manière d'agir conformément à leur nature. Cette pensée est encore vivace au début du XVII^e siècle, développée notamment par

⁷¹ Cécile Huchard (2013), « Figure animale et dissidence : quelques usages de l'altérité », *Les Dossiers du Grihl*, 1, [en ligne]. URL : <http://journals.openedition.org/dossiersgrihl/5685>

⁷² Michel de Montaigne ([1588] 1992), *Les Essais*, éd. Pierre Villey, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 3 vol. Nous signalons le livre, le chapitre, puis la page.

Marin Cureau de La Chambre dans son *Traité de la connaissance des animaux*⁷³. Dans l'« Avant-propos », le philosophe loue ainsi l'instinct des animaux dont les « effets sont excellens » (1662 : 4) :

Et certainement si l'on considère l'industrie merveilleuse avec laquelle les Animaux font la plupart de leurs ouvrages ; l'ingénieuse Prévoyance qu'ils ont à éviter le mal & à rechercher ce qui leur est utile ; les Ruses & les finesses dont ils se servent les uns contre les autres ; La Société & la communication qu'ils ont ensemble, Et tous ces exemples de prudence, de gratitude & de générosité qu'ils nous ont donnés. (Cureau de La Chambre 1648 : 2)

Les termes moraux, « prudence », « gratitude », « générosité », politiques au sens ancien, « société », « communication », ou pratiques « industrie merveilleuse », « éviter le mal », « rechercher ce qui leur est utile », « ingénieuse prévoyance », évaluent les actions des animaux selon les mêmes critères que les actions humaines, et montrent leur exemplarité. La nature se fait ainsi bonne conseillère morale, exempte de la cruauté des hommes, et ses lois apparaissent quelquefois plus justes que celles dictées par la raison. Brébeuf, dans ses *Entretiens solitaires ou Prières et méditations pieuses*⁷⁴, écrit la strophe suivante, qui fait des animaux des êtres plus dignes encore de l'amour divin que l'homme :

Même vous auriez pu me préférer la brute,
Elle est à vos décrets souple en toute saison,
En elle mieux qu'en moi votre ordre s'exécute,
Et son instinct est droit bien plus que ma raison.
J'ai sur elle, il est vrai, de brillants avantages,
Mais ces dons bien souvent deviennent des outrages
Contre vous, de qui je les tiens. (Brébeuf 1660 : 44)

Il est vrai que la comparaison sert essentiellement à rabaisser la raison humaine plus qu'à faire l'éloge de l'instinct et de la naturalité de l'animal, néanmoins elle montre la vivacité de cette image de l'animal obéissant à la nature et donc à Dieu.

Dans une pièce du premier recueil de Sercy en prose⁷⁵, « Response à l'Ennemy de l'Amour et des Femmes. Faite par Erophone » (1659 : 356-366), le narrateur Érophile raconte une histoire « du village » (362), dont les habitants, « hommes champêtres » (*idem*), ont un rapport de grande proximité avec la nature parce qu'ils y vivent et y travaillent, alors que les mœurs des « citoyens des Villes les mieux policées » sont plus éloignées d'un mode de vie naturel. Le conte s'ouvre sur le problème d'un paysan qui a perdu son âne. A côté de lui sur la

⁷³ Marin Cureau de La Chambre (1648), *Traité de la connaissance des animaux où tout ce qui a esté dit pour et contre le raisonnement des bestes est examiné*, Paris, Jacques d'Allin. Édition augmentée : la première édition date de 1648.

⁷⁴ Georges de Brébeuf (1660), *Entretiens solitaires ou Prières et méditations pieuses en vers français*, Paris, Antoine de Sommaville.

⁷⁵ *Recueil de pieces en prose, les plus agreables de ce temps. Composées par divers auteurs*, (1659-1663), 5 t. Paris, Charles de Sercy. Désormais : *Sercy en prose*, suivi du tome correspondant.

place du village, un crieur public demande alors si quelqu'un, dans l'assemblée, n'a jamais été amoureux. Un « gros pitault de vingt-six à vingt-sept ans » se désigne alors, et le crieur s'exclame : « ne cherche plus, compère, car voilà ton Âne » (363). La comparaison dévalorisante entre l'homme et l'animal symbole de bêtise est rendue plus vive encore par la situation et par la syllepse de sens. Le conteur cependant, en cela thériophile, ne prend pas en charge les propos du crieur, à qui il reproche de dévaloriser l'âne plus que l'homme :

Néanmoins je trouve même que c'est une comparaison trop relevée, de comparer à des Ânes ceux qui n'ont jamais aimé. Hé pourquoi veut-on scandaliser mal à propos ce gentil animal qui est plus amoureux qu'aucun des autres ? Je ne dirai pas qu'on en voit des marques en l'Âne doré du savant Apulée, et en quelques autres. Il est certain que l'amour n'est point particulier à ces animaux seulement : tous les autres en exercent les préceptes selon leur pouvoir. Les Plantes ont même de l'affection l'une pour l'autre. La Discorde qui est établie entre les Éléments par de certains Philosophes, est aussi imaginaire. Ne voit-on pas qu'ils se lient les uns avec les autres par une grande union ? Les Astres ne font-ils pas l'amour au monde inférieur ? Les influences qu'ils jettent ne sont-elles pas autant d'œillades amoureuses, et ne sait-on pas quelles belles productions sont les fruits de ces excellentes amours ? (*Sercy en prose I* : 363-364)

La nature est harmonieuse et idéalisée notamment par l'anthropomorphisme : l'âne est « gentil » et « amoureux » comme les autres animaux, les plantes, les astres et éléments. Toute la nature est animée par sa capacité à aimer et le narrateur refuse plutôt une âme à l'« ennemi de l'amour » qu'aux animaux, plantes, astres : « c'est être sans âme, que d'être sans amour » (*Sercy en prose I* : 361). Le fâcheux est bien celui qui dévalorise la bête au profit de la raison et contre l'amour. Érophile propose une réponse enjouée à l'« ennemi de l'amour », mêlant raillerie contre le fâcheux, traits d'esprit, mais aussi plaisir de la fiction par la présence du conte, qui le conduit à conférer le pouvoir d'aimer aux astres et aux plantes. Au sein des Belles-Lettres qui doivent plaire, ces idées thériophiles servent le plaisir et projettent le monde galant du lecteur sur l'ensemble de la nature, galante elle aussi au point que les astres font la cour au monde sublunaire. Les idées thériophiles ne sont donc pas prises en charge d'un point de vue philosophique, mais galant.

1.2.2. Animalité et bestialité

Cette conception de la nature et de ses lois en concurrence une seconde, qui en fait un lieu de sauvagerie, de désordre, de férocité et de vice que la raison et le sens moral doivent ordonner. L'instinct de l'homme constitue son animalité, sa bestialité, sa brutalité. Dans *Le Gouvernement de Sanche Panse*, le personnage éponyme est présenté dans ses rapports étroits avec les animaux : il « gardai[t] les pourceaux de tout le voisinage », puis les brebis (Guérin de Bouscal 1742, II, 1 : 21), passe ses nuits entouré de puces et punaises (V, 2 : 90), et surtout est

constamment accompagné de son âne gris. Cette proximité avec les animaux rappelle non seulement l'humilité de sa condition, mais avec elle sa bêtise, son manque d'éducation. Le monde animal est présenté comme un espace où les vices sont impunis. Alors que Sanche Panse doit résoudre de faux procès, les comparaisons entre les hommes et les animaux conduisent à innocenter les criminels, comme les voleurs dans le double procès de l'égyptienne et du paysan, la première ayant volé six ducats au paysan, et ayant accusé ce dernier de vol parce qu'il les lui a repris :

L'EGYPTIENNE.

Le larcin est un crime

A qui souvent l'on donne un pardon légitime. [...]

Le loup dérobe aussi les moutons & les chèvres

Les renards les chapons, les chiens courants les lièvres,

Le milan les poulets, le blaireau le raisin,

Les abeilles les fleurs, les moucherons le vin,

Les fourmis le froment, & la grêle les pommes,

Les chenilles la feuille, & la peste les hommes.

La Loutre les poissons, la guerre les soldats :

Tout est plein de larrons que vous ne pendez pas [...]

SANCHE.

Vu les larcins que font les chiens courants des lièvres

Les Milans des poulets, le Loups des pauvres chèvres,

Les moucherons du vin, le renard des chapons,

Et tout considéré j'absous ces deux larrons. (Guérin de Bouscal 1742, III, 2 : 53)

L'argument fallacieux ne convainc pas vraiment Sanche, qui se presse de conclure pour approcher l'heure du dîner. Il congédie l'Égyptienne en la nommant « madame la beste » (III, 2 : 54), tout comme il nommera le Filou qui frappait un homme :

SANCHE.

Donc monsieur le Filou vous avez fait la bête,

Et vous portez ici ce procès inhumain (Guérin de Bouscal 1742, III, 4 : 58)

Le vol, la violence, sont présentés comme des traits d'animalité. Le Gouverneur dévoyé dont l'entourage se joue finit par résoudre chaque procès en faveur des hommes, parce qu'il n'en attend pas plus de moralité que des animaux, ni d'ailleurs que des inanimés. L'épouse du larron, qui vient tenter de renverser le verdict de son procès (la pendaison), finira par obtenir la grâce de Sanche :

QUITTERIE.

A-t-on jamais pendu les canons, les mousquets,

Les bombes, les pétards, ou bien les pistolets [...]

Et si l'on a fait grâce au bois, au fer, au feu,

Qui sont inanimés, & qui valent si peu :

Doit-on la refuser au plus recommandable

De tous les animaux, dont l'être est admirable,

Qui comprend les grandeurs de la terre & des Cieux,

Et qui se vit former à l'image des Dieux ? (Guérin de Bouscal III, 5 : 66-67)

Dans le premier volume du *Sercy* en prose, l'« Ennemy de l'amour » montre que les instincts naturels sont la source des vices humains. Pour ce faire, il montre tout ce qu'a de libertin l'hypothèse inverse, celle d'un « forcené », dont le point de vue est rapporté dans le discours indirect, et qui considère la Nature comme une excellente conseillère :

Il [le forcené] dit que c'est commettre un parricide de fouler aux pieds l'autorité de la Nature notre Mère, que les appétits qu'elle a attachés aux sens, sont des Pédagogues & des Conseillers muets qu'elle nous a donnés, auxquels nous ne pouvons résister sans impiété. Que Dieu serait un tyran bien injuste, s'il voulait que nous fissions le contraire de ce qu'il veut que nous désirions naturellement, que nous ne sommes pas de pire condition que les autres animaux, qui sont tous autant de Monarques qu'ils sont d'individus, et n'obéissent qu'aux ordres de leur voluptés ; que les Lois de fornication, d'adultère et d'inceste, sont des inventions des Jaloux ou des Impuissants, & finalement que ces chimères qu'on appelle Vertus sont des os que les Souverains baillent à ronger aux peuples, cependant que dans leurs Palais ils se soulent de tout ce que nous appelons vice ou péché, ce qui n'est en effet que le légitime et naturel objet de nos sens. Il a bien encore des discours plus libertins, mais le récit n'en peut être que contagieux. (*Sercy en prose I* : 339-340)

La dernière phrase, la seule à ne pas exprimer le point de vue imputé à Érophile, révèle les intentions de l'Ennemi de l'amour qui le rapporte : montrer toute l'immoralité et l'incohérence de celui-là. La pensée libertine de ce dernier est présentée sous la forme d'un syllogisme, dont les prémisses sont les suivantes : l'homme doit respecter l'autorité de la Nature car c'est ce que Dieu veut pour ses créatures ; la Nature le pousse à effectuer « ce que nous appelons vice ou péché ». La conclusion du syllogisme est pudiquement passée sous silence : Dieu veut que nous soyons vicieux. Reste à montrer que la seconde prémisse est correcte, c'est-à-dire que les instincts naturels de l'homme l'inclinent au vice. L'Ennemi de l'amour persuade le lecteur de la validité de cette prémisse par deux stratégies rhétoriques. La première est portée par la chaîne référentielle qui désigne les instincts naturels dans le discours rapporté. Les trois premiers syntagmes nominaux sont neutres ou connotés positivement sur le plan axiologique : « l'autorité de la Nature notre Mère », « les appétits qu'elle a attachés aux sens », et « ce que nous désirions naturellement ». La modalisation axiologique qui porte sur les suivants est clairement négative et permet au locuteur d'associer les instincts naturels aux actions jugées immorales : « les ordres de la volupté », « fornication », « adultère », « inceste », « vice ou péché ». La seconde stratégie du locuteur consiste, dans l'ensemble du discours, à représenter la nature, à travers les animaux qu'il mentionne, comme un théâtre de férocité et de bassesse. Trois espèces animales sont ainsi évoquées dans le texte, dont deux fauves, désignés par leur ventre, symbole de leurs instincts violents :

qui est-ce qui voyant un pareil vacarme en l'âme de son voisin, ne déclare la guerre à l'Amour, & ne souhaite plutôt d'entrer dans le ventre des Tigres et des Lions, que de laisser entrer un tel Lutin dans sa fantaisie ? (*Sercy en prose I* : 341)

Il évoque ensuite « l'indiscrétion des mouches » (*Sercy en prose I* : 343), qui viennent gêner les femmes. Les rares évocations de la nature montrent ainsi ce qu'elle a d'incommodant ou de dangereux à travers l'exemple de ses créatures, dont l'homme doit se distinguer. Il est peu probable que le lecteur mondain se sente de connivence avec le point de vue de l'« Enemy de l'amour et des femmes », barbon largement tourné au ridicule. La réponse d'Érophile commence par ruiner son *ethos* : « Vous faites bien de vous défendre d'abord sur le Chapitre de l'impuissance. Si vous aviez oublié d'en parler, ce serait par là que l'on vous attaquerait d'abord, ayant vu votre Discours contre l'Amour & les Femmes » (*Sercy en prose I* : 356). Le nom d'« Enemy de l'amour » invite déjà le lecteur au détachement, lui qui trouvera avec plaisir dans le recueil de multiples réflexions sur le sentiment amoureux, comme dans les pièces suivantes : « La Carte du Royaume des Précieuses », « La Carte du Royaume d'Amour », « Le Dialogue des yeux, et de la Bouche », « Les Lois de la Galanterie ». L'animalité, représentation positive ou négative, permet ainsi de révéler à son miroir les faiblesses de l'humanité.

2. Une impossible communauté entre hommes et bêtes

2.1. Le blâme des maîtres

Dans le traité des *Passions de l'âme*⁷⁶, Descartes reconnaît que les animaux ne sont pas exempts de passions. Ces dernières « peuvent être dans les bêtes, et même plus violents qu'ils ne sont dans les hommes, sans qu'on puisse pour cela conclure qu'elles aient des pensées » (Descartes [1646], « Lettre au marquis de Newcastle » dans *OL* : 1254), car celles-ci naissent bien dans la mécanique du corps, et non dans la substance pensante :

[La parole d'une pie qui apprend à dire « bonjour »] sera un mouvement de l'*espérance* qu'elle a de manger, si l'on a toujours accoutumé de lui donner quelque friandise lorsqu'elle l'a dit ; et ainsi toutes les choses qu'on fait faire aux chiens, aux chevaux et aux singes, ne sont que des mouvements de leur *crainte*, de leur *espérance*, ou de leur *joie*, en sorte qu'ils les peuvent faire sans aucune pensée. (Descartes [1646] « Lettre au marquis de Newcastle » dans *OL* : 1255)

Descartes distingue ainsi « la joie ou la tristesse intellectuelle » ([1649] *Passions de l'âme*, art. 93, dans *OL* : 739), qui pour la première « vient de l'opinion qu'on a de posséder quelque bien »

⁷⁶ René Descartes ([1649] 1953), *Les Passions de l'âme*, *OL* : 695-802.

et pour la seconde « de l'opinion qu'on a d'avoir quelque mal ou quelque défaut », et celles qui résultent de causes qui « n'appartiennent qu'au corps » (*idem*). Chaque passion est présentée selon sa cause corporelle : la tristesse est la conséquence de peu de sang qui va au cœur, alors que la joie fait entrer et sortir plus de sang qu'habituellement dans celui-ci. Cette même cause entraîne des manifestations extérieures, mécaniques elles-mêmes et dues aux mouvements du sang et des esprits animaux : pleurs, gémissements, rire... Dans *Le Page disgracié*, la haine du coq d'Inde contre le nain est présentée de l'extérieur, par une simple observation des manifestations de sa passion :

C'était un certain coq d'Inde qui *s'était imprimé* une particulière haine contre le nain ; sitôt qu'il l'apercevait dans la cour, il venait l'investir avec ses ailes et lui donnait tant de coups de bec à la tête que seigneur Anselme était contraint de se mettre tout plat sur le ventre de peur d'avoir les yeux crevés. (Tristan L'Hermite, [1642] 1994 : 236⁷⁷. Nous soulignons.)

Le choix du verbe « imprimer » renvoie à l'origine corporelle de la passion du coq. Dans l'article « Des imaginations qui n'ont pour cause que le corps » ([1649] *Passions de l'âme*, art. 21, dans *OL* : 706), Descartes distingue ainsi les perceptions, causées par le corps, et les imaginations, qui, indépendantes de la volonté, ne sont pas liées à l'âme, mais naissent de la rencontre entre les esprits agités et « les traces de diverses *impressions* qui ont précédé dans le cerveau » (*idem*, nous soulignons). Parmi les six passions primitives distinguées dans la deuxième partie des *Passions de l'âme*, l'amour est décliné en trois types différents : l'affection, l'amitié et la dévotion, selon l'estime que l'on a de ce que l'on « aime » :

Ainsi on peut avoir de l'affection pour une fleur, pour un oiseau, pour un cheval ; mais, à moins que d'avoir l'esprit fort déréglé, on ne peut avoir de l'amitié que pour des hommes. (Descartes [1649] *Passions de l'âme*, art. 83 dans *OL* : 734)

Ainsi, si les animaux peuvent éprouver certaines passions, ils ne peuvent être estimés aussi bien qu'ils ne peuvent pas eux-mêmes estimer, car ils sont dépourvus de raison. L'Église accuse d'ailleurs d'impiété l'amour envers les bêtes, qui, dépourvues d'âmes immortelles dans la pensée néo-péripatéticienne, ne sauraient être dignes de l'affection des hommes, comme le montre Jean-François Senault dans *De l'Usage des passions* :

Il faut plutôt nous aimer en elles que les aimer pour nous, car elles sont trop basses pour mériter notre amour, quoi qu'on remarque quelque ombre de fidélité dans les Chiens, & quelque étincelle d'amour dans les Chevaux, les uns & les autres étant dépourvus de raison ne sont pas capables d'amitié. C'est profaner notre cœur que de l'attacher à des choses insensibles ; Il n'est pas juste que la même âme qui peut aimer les Anges aime les bêtes [...] (Senault 1641 : 263-264⁷⁸).

⁷⁷ Tristan L'Hermite ([1642] 1994), *Le Page disgracié*, éd. Jacques Prévot, Gallimard, coll. « Folio classique », n° 2609.

⁷⁸ Jean-François Senault (1641), *De l'Usage des Passions*, Paris, Veuve Jean Camusat.

Contre les représentations thériophiles, les représentations culturelles concurrentes de l'animal sont globalement dévalorisantes, dans la continuité d'une longue histoire qui se cristallise, en partie au moins, autour du christianisme :

Le christianisme ne pense l'homme que par la dévalorisation de l'animal. Sans doute faut-il remonter aux origines pour comprendre cela, notamment à la volonté d'imposer un Dieu transcendant contre les divinités païennes, voire zoomorphes. La tentative de promouvoir l'homme en interlocuteur direct et de le faire pour cela à Son image tient donc à la volonté de combattre tout panthéisme ou totémisme en installant une césure avec les autres créatures (Baratay 2011 : 125⁷⁹).

L'affection entre un homme et un animal et l'humanisation de celui-ci passent pour ridicules, si bien que les représentations des relations entre les êtres humains et leurs animaux de compagnie sont fréquemment marquées par une mise à distance satirique ou burlesque : de telles relations menacent de conduire à traiter les animaux comme des hommes.

Plusieurs mazarinades font référence aux singes possédés par Mazarin, et les soins que lui ou son entourage portent à ses bêtes servent la construction des portraits à charge. Dans l'extrait suivant d'une mazarinade, l'évêque de Dol est blâmé pour « profaner » (on retrouve le même verbe que celui employée par Senault) sa fonction :

Vous n'êtes pas devenu, à ce que nous pouvons connaître, d'Évêque Meunier, mais bien, d'Évêque le précepteur des singes de I. M. Vous leur faites répéter leurs leçons, les tenez chez vous en pension, & les apprenez à sauter & faire des tours de souplesse, pour divertir ce Ministre étranger, au lieu où la mauvaise fortune le pourra jeter quelque jour. Quelle honte à la Mitre, au Camail, & au Rochet ! Que diront vos Confrères, qu'un Évêque soit devenu le pédant de singes & de magots, qu'il ait pris le soin de leurs habits d'hiver, de les faire peigner & penser tous les jours avec le soin que vous y apportez ? Nous croyons pour certain, qu'ils vous interdiront, & chasseront de leur compagnie, comme infame, qu'ils vous déclareront indigne du caractère que vous possédez ; c'est tout le moins que vous puissiez espérer, pour avoir ainsi profané volontairement le S. habit Épiscopal que tout le monde révère, & dont l'attouchement faisait autrefois des miracles⁸⁰.

Les caresses données aux singes par le cardinal prennent place dans cette autre mazarinade dans une liste de divertissements vains et coupables, qui détournent celui-ci de l'exercice de ses devoirs politiques :

Bref ce sera alors que nous continuerons à jouer au Hoc, & à tous les autres jeux de dés & de cartes selon notre coutume, que nous ferons des pommades, que nous caresserons nos singes sans inquiétude, que nous irons au cours, à la Comédie, que nous ferons l'amour de toutes les façons sans que personne y trouve à redire, & que nous reprendrons la bonne coutume

⁷⁹ Éric Baratay (2011), « Le christianisme et l'animal, une histoire difficile », *Ecozon@*, Alcalá de Henares Madrid, Universidad de Alcalá de Henares, 2(2) : 125.

⁸⁰ Anonyme (1649), *Advertissement a Cohon, Evesque de Dol et de Fraude : par les cuistres de l'Université de Paris*, SL, SE : 5.

de voler la France en dépit de Monsieur de Broussel & de tous ses semblables. Voilà comme ce pauvre malheureux Mazarin finit son discours⁸¹.

La relation avec l'animal se fait au détriment de la dignité des hommes, mais aussi, beaucoup plus concrètement dans le cas du cardinal, au détriment de la cité : l'animal domestique coûte cher, et doit révéler la trahison du Cardinal, qui vit « dans la volupté [...] Tenant singe sur [ses] genoux » quitte à « affamer la bonne ville⁸² » pour « entretenir ses singes d'habits & de noix⁸³ » :

Ainsi donc par vos limonades
Par vos excellentes pommades
Par la bonne odeur de vos gants
Par le mouvement de vos glands
Par votre petite calotte
Par votre tête un peu falote
Par les singes que tant aimez
Qui comme vous sont parfumés
[...]
Enfin par toutes nos misères
Dont nous gardons le souvenir
Allez sans jamais revenir⁸⁴.

Celui qui se préoccupe des animaux davantage que des hommes s'expose ainsi au blâme et à la plume satirique de ses pairs. Dans *Le Page disgracié*, le page et sa jeune maîtresse pleine de chagrin réservent un sort cruel au chat qui a dévoré l'oiseau chéri par cette dernière⁸⁵. La réaction de la maîtresse de maison confine au comique par ses attitudes d'héroïne tragique : « elle fit un cri capable d'alarmer toute la maison et tomba comme évanouie sur un lit prochain », « Madame se mit dans le lit, criant justice contre moi », « elle ne faisait rien que dire : “Ce, ce, ce, ce, méchant”, et puis, entrecoupant ces mots de quelques sanglots, était un quart d'heure après à dire : “Ah ! que je suis misérable et infortunée” » (Tristan L'Hermite [1642] 1994 : 260-261). Cette réaction est mise à distance par le point de vue du narrateur qui, dans le discours rapporté de la maîtresse de maison ci-dessus, imite les balbutiements ridicules du personnage, et présente son attitude comme étant exagérée au moyen d'hyperboles : elle fait

⁸¹ Anonyme (1649), *Les terreurs de Mazarin, et le secours chimerique & imaginaire qui luy vient d'Italie, conduit par le redoutable Capitaine & General Scaramouche*, Paris, Jean Remy : 8.

⁸² Anonyme (1649), *L'adieu de Mazarin burlesque*, Paris, Huot : 5-6.

⁸³ Anonyme (1649), *De la guerre des tabourets, livre premier. Sommaire des sections. L'antitabourretiere*, SN, SL : 5.

⁸⁴ Anonyme (1649), *L'adieu de Mazarin burlesque*, Paris, Huot : 8.

⁸⁵ « Je pris un soufflet qui pendant au coin de la cheminée ; j'entai fort adroitement dans le bout du soufflet un tuyau de plume et fis prendre le chat à ma nouvelle maîtresse, qui l'enveloppa dans son devantier de peur d'en être égratignée ; là-dessus j'insinuai le tuyau de plume en son derrière et jouai si longtemps du soufflet que le chat devint aussi gros qu'un mouton ; la demoiselle le mit par terre pour voir quelle serait sa posture, qui fut fort affreuse, ne se pouvant tenir sur ses pattes et les yeux lui sortant presque de la tête à cause de cet effort. » (Tristan L'Hermite [1642] 1994 : 259)

« un cri capable d’alarmer toute la maison », « criant justice », poursuivant « un quart d’heure après » avoir commencé son discours, et se trouve « misérable et infortunée » (*idem*). L’effroi de la maîtresse de maison est également mis à distance par le point de vue du mari, rapporté par une focalisation interne dans l’extrait suivant : « cet accident, qu’il trouva tellement ridicule et si peu digne de ces grandes lamentations, qu’il en tança fort Madame sa femme ». Enfin, le maître de maison punit les deux jeunes gens de l’offense faite à son épouse, et non au chat, parce qu’il est « importuné de ses plaintes » (*idem*).

Le blâme, compris au sens large de registre, paraît, comme l’éloge, s’inscrire au cœur d’une « tension entre épидictique et délibératif » (Régent-Susini 2018 : 15⁸⁶). Si, dans le cas des mazarinades, le blâme s’adresse au seul cardinal ou à ses suppôts, dans le cas des fictions de Guérin de Bouscal (1642) ou de Tristan L’Hermite ([1642] 1994), il semble viser le lecteur. À propos de l’oraison funèbre, Anne Régent-Susini écrit : « Lorsque le défunt n’est pas ou plus présent, c’est aux auditeurs que s’adressera l’invitation à l’action vertueuse, sur le mode de l’imitation. » (2018 : 15). De la même manière, le personnage de fiction semble moins visé par le blâme que le lecteur n’est incité à agir différemment de celui qui se ridiculise par l’affection immodérée qu’il accorde aux bêtes.

2.2. De l’empathie au comique

Les épitaphes animalières ont, comme celles dédiées aux hommes, vocation à faire l’éloge du défunt. À cette occasion, le poète exprime son admiration et, d’un point de vue pragmatique, doit « amener l’allocutaire à avoir une idée positive de l’objet loué » (Régent-Susini 2018 : 10). Cette entreprise conduit à imaginer les intentions, les sentiments de l’animal loué, bien souvent par inférence à partir de leurs comportements, qui ne sauraient apparaître comme des réactions mécaniques. Le poème de Claude Malleville dédié à sa chienne Petite distingue son aboiement d’une simple réaction nociceptive :

Si pour exciter son courroux
Qui fut si plaisant et si doux,
On lui fit parfois quelque injure,
Elle réduisait seulement
Aux accents d’un petit murmure
L’effet de son ressentiment. (Malleville 1976, II : 441⁸⁷)

⁸⁶ Anne Régent-Susini (2018), « L’éloge : quoi de neuf ? », *Exercices de rhétorique*, 11, *Sur l’éloge* [en ligne], URL : <http://journals.openedition.org/rhetorique/613>

⁸⁷ Claude Malleville (1976), « Sur la mort d’une belle chienne nommée Petite, morte durant la canicule en faisant ses chiens », *Œuvres poétiques II* : 439-450.

Les humains qui entourent Petite, effacés derrière le « on » dans cette strophe toute centrée sur l'animal, cherchent à provoquer mécaniquement son aboiement pour s'en amuser, mais la chienne semble défaire le lien stimulus-réaction en déjouant les attentes des hommes par « un petit murmure » qui n'exprime pas la colère espérée. Loin de se contenter d'affirmer que sa chienne est sujette aux passions de l'âme, le locuteur montre qu'elle est capable de les régler et de les dominer. Elle manifeste ainsi son « clair jugement » (Malleville 1976, II : 440). La compassion et l'affection voire l'amitié de l'homme envers l'animal apparaissent dans les textes étudiés comme les conditions de la reconstruction de sa vie intérieure, fût-elle fantasmée, parce qu'elle la motive et la justifie au préalable⁸⁸. Le poème dédié à Petite est éloquentement long de trente-six sizains, qui semblent témoigner d'un chagrin bien réel, et la première strophe du poème annonce la posture affective qui sera adoptée tout au long du poème par le locuteur et qui désigne la chienne par la périphrase superlative suivante : « celle que j'aimais le plus » (1976, II : 439). Il la nomme encore « tout mon bonheur, / Ma fille, mon cœur, ma petite. » (1976, II : 440) C'est donc par le biais de ce regard pétri d'affection que le locuteur interprète les comportements de la chienne :

Je me figure qu'en tous lieux,
Cette merveille de mes yeux
Me suit, m'accompagne et me flatte,
Qu'elle m'exprime tous ses soins
Et, des petits coups de sa patte,
Me fait entendre ses besoins. (Malleville 1976, II : 444-445)

Les modalisateurs affectifs soulignent la tendresse du locuteur pour la chienne, désignée comme « Cette merveille de mes yeux ». L'adjectif « petits » qui caractérise certes l'intensité des mouvements de sa patte mais qui actualise aussi sa valeur hypocoristique. Le choix du verbe « se figurer » n'implique pas ici une quelconque modalisation épistémique qui affaiblirait la pertinence de l'induction : le locuteur fait référence à ses hallucinations qui, après le décès de la chienne, lui font voir Petite comme si elle était vivante. C'est l'occasion de se souvenir de ses actions, mais aussi des sentiments qu'elle aurait eus pour son maître, puisque par ces gestes elle s'« exprime » : le fait qu'elle suive le locuteur, les « petits coups de sa patte » sont considérés comme des moyens d'expression à partir desquels ses sentiments ou pensées peuvent être, et sont, induits. L'interprétation s'installe progressivement dans le texte, notamment dans les trois groupes verbaux « me suis, m'accompagne et me flatte » : le verbe « suivre » est objectif et dénote l'action de la chienne, mais les deux derniers verbes

⁸⁸ C'est pour Élisabeth de Fontenay un « a priori du cœur » (1998 : 13). La locution latine évoquerait ici non seulement un état préalable à l'expérience, mais aussi une intuition qui conditionne l'expérience.

n'impliquent pas qu'une idée de mouvement. Ils en livrent en même temps les intentions de satisfaire, d'honorer le maître qui est suivi et de lui donner témoignage de sa fidélité. Le verbe de la deuxième conjonctive, « exprimer », justifie l'emploi du verbe « entendre », plus loin : si les attitudes de la chienne sont bien des manières d'exprimer ce qu'elle ressent, ce qu'elle veut, voire pense, alors la communication avec son maître devient possible.

Contrairement aux représentations animales liées à la pastorale, où les animaux sont généralement nombreux ou compris dans des ensembles, où leurs cris se laissent entendre en chorale, les épitaphes dégagent une figure animale individuelle, et assez fortement caractérisée. La maîtrise de l'animalité s'y traduit moins par celle des comportements sauvages des animaux que par les projections anthropomorphiques, qui les humanisent voire les civilisent. La chienne Petite montre qu'elle distingue les « honnêtes gens » et adopte à leur égard une attitude presque civile :

Elle aimait les honnêtes gens,
Et par des signes obligeants
Semblait leur offrir son service (Malleville 1976, II : 440)

Les animaux paraissent même quelquefois plus civils voire amicaux que certains hommes. Dans le poème dédié au défunt Médor (Malleville 1976 II : 433-438), les premières strophes du poème montrent l'affection qui unit Bassompierre et son chien, qui se manifeste par leurs jeux, leurs caresses, leur protection réciproque :

Son maître était-il endormi,
Ce vigilant petit ami
Faisait une garde fidèle,
Et, toujours actif et dispos,
Fut la meilleure sentinelle
Qui pût assurer son repos (Malleville 1976, II : 435)

Comme Argos le chien d'Ulysse meurt au retour de son maître, Médor meurt avant le retour du sien, embastillé jusqu'en 1643. La présentation de la relation d'affection et de fidélité est donc subordonnée à une affaire d'hommes : elle fait contrepoint à la cruauté des responsables de l'embastillement de François de Bassompierre et la figure animale, par le jeu analogique qu'elle ouvre entre Ulysse/Bassompierre et Argos/Médor, assure à la fois le blâme des ennemis en les abaissant sous l'animal, et l'éloge du maître. L'animal apparaît donc plus honnête, plus civil que d'autres hommes.

L'une des stratégies qui permettent de rendre acceptable la mise en scène de telles relations affectives est l'emploi de différents registres comiques pour les mettre à distance. Elles s'inscrivent ainsi, ponctuellement, dans le cadre des détournements satiriques de l'oraison

funèbre. Anne-Régent-Susini (2020⁸⁹) observe ainsi que le genre, très codifié, fait l'objet d'imitations ludiques ou satiriques, appuyés parfois sur l'héroï-comique. Elle en prend pour exemple, à la Renaissance, les oraisons funèbres à thème animalier du recueil d'Ortension Lando qui « rassemble les oraisons funèbres d'un âne, d'un cheval, d'un pou, d'un chien, d'une chouette, d'une pie, d'un chat, d'un coq et d'un grillon » (Régent-Susini 2020 : 637). L'éloge funèbre de Médor est ainsi ponctué de strophes ou de vers héroï-comiques qui nuancent largement le pathétique et réinstaurent une distance salubre entre l'homme et l'animal. La première partie du poème rappelle les souvenirs heureux que le maréchal a de son chien, mais la mise en scène de l'affection unissant Bassompierre et son Médor marque le déplacement de la visée pragmatique du discours épидictique : l'éloge n'est pas celui du défunt, mais du maître aimé et bienveillant, il sert en même temps le blâme de ses ennemis, inférieurs à la bête. À la fin du poème, l'héroï-comique permet de montrer la distance du poète par rapport à son sujet. Ce dernier imagine Médor s'élever vers un au-delà païen :

Sitôt qu'il [Médor] se vit transporté
 Dans ce palais dont la clarté
 Ne peut augmenter ni descrestre,
 Il vit bien qu'il changeait de lieu,
 Mais non pas qu'il changeait de maître,
 Ayant fait rencontre d'un dieu.

Après l'honneur qu'il a perdu,
 Toute autre puissance eût rendu
 Sa fortune trop inégale,
 Et ce chien ne pouvait flatter,
 Tant il avait l'âme royale,
 Que Bassompierre ou Jupiter. (Malleville 1976, II : 437-438)

L'héroï-comique sert à la fois l'éloge de Bassompierre, par l'association sonore dans le dernier vers entre « Bassompierre » ou « Jupiter », l'amusement du destinataire, et à mettre à distance tous les témoignages d'amitié entre l'homme et l'animal présentés dans le début du poème. Le poète met en scène le chien dans un « paradis » païen, où se mêlent des représentations chrétiennes et antiques de l'au-delà. L'oraison funèbre des chiens confine alors à l'éloge paradoxal. Le poème de déploration dédié à Petite change aussi brusquement de ton, après vingt-huit strophes pathétiques, mêlant l'héroï-comique au farcesque alors que Petite rejoint Médor, chien du maréchal de Bassompierre, « dans le ciel » :

Ce digne hôte du firmament [Médor]
 N'eût pas vu ses yeux seulement [ceux de Petite]
 Qu'il en eut un désir en l'âme,

⁸⁹ Anne Régent-Susini (2020), « L'oraison funèbre, ou comment ne pas s'en débarrasser », *Poétique : revue de théorie et d'analyse littéraire*, 187 : 636-652.

Et la chaleur de la saison
Ne fut qu'un effet de la flame
Qu'il sentait en cette prison.

Mais je m'abuse en ce discours.
Si le sort, qui règle nos jours,
Ravit dans le ciel cette belle,
C'est afin qu'un nœud solennel
Fasse de ton Médor et d'elle
Un hymen qui soit éternel. (Malleville 1976, II : 448-449)

Le poète se résigne vraisemblablement à nuancer le pathétique en même temps que l'affection pour l'animal. La présence d'exagérations comiques y contribue, comme la promesse « De ne rien aimer après [Petite] » (Malleville 1976, II : 446).

3. L'animal-machine de Descartes

3.1. Une distinction entre l'homme et les autres animaux

« Cet ouvrage ne manquera pas, *dans la patrie de Descartes*, de soulever de véritables problèmes philosophiques », affirme la quatrième de couverture de *La Libération animale* de Peter Singer aux éditions Grasset ([1975] 1993⁹⁰) en faisant référence à une tradition d'exploitation ou de maltraitance animales par la seule mention du philosophe. S'appuyant aussi sur le pouvoir évocateur du nom de « Descartes », Dominique Lestel parle des « cartésiens que nous sommes encore » (2006 : 36⁹¹) pour indiquer que les cultures européennes ne reconnaissent pas les animaux comme des sujets. L'hypothèse de l'animal-machine est présentée comme une rupture dans l'histoire de la pensée animale. Elle incarne le moment où sont légitimées la domination de l'homme sur la nature voire la violence que ce dernier exerce contre les bêtes, puisqu'elle est la première à priver les animaux d'âme. Dans le contexte du XVII^e siècle, l'hypothèse cartésienne apparaît pourtant dans la continuité des efforts de répression de l'animalité des hommes, d'exclusion des animaux hors de la communauté humaine dans le contexte du processus de civilisation, mais aussi de bannissement des bêtes hors des représentations de l'Église (Baratay 2016⁹²). Le dualisme de Descartes entérine la

⁹⁰ Peter Singer ([1975] 1993), *Libération animale*, trad. Louise Rousselle et David Olivier, Paris, Grasset.

⁹¹ Raphaël Bessis (2006), « Entretien avec Dominique Lestel », *Le Philosophoire*, 2(27) : 29-41.

⁹² Éric Baratay (1996), *L'Église et l'animal* (France, XVII^e – XX^e siècle), Paris, Cerf.

distinction entre les humains et les bêtes, assurant à l'homme une distinction radicale, ontologique, avec l'animal.

L'hypothèse dite de l'« animal-machine » est présentée pour la première fois au public dans le *Discours de la Méthode* publié en 1637 (OL : 127-179). Elle consiste à affirmer que le fonctionnement du corps animal – ici l'adjectif connaît son extension la plus large qui inclut les hommes – est similaire au fonctionnement d'une machine⁹³. Dans le système dualiste cartésien, la limite de cette analogie entre le vivant et la machine est, pour l'homme, l'âme qui est à l'origine des pensées, de la raison, du langage, des sentiments. Or Descartes supposant que les bêtes en sont dépourvues – parce que leurs mouvements pourraient s'expliquer sans son recours – renforce les liens analogiques entre les bêtes et la machine.

La comparaison entre l'animal et la machine est d'abord le corollaire du projet de la *mathesis universalis*, qui consiste à adopter une méthode et des lois uniques pour expliquer le monde physique, y compris ses objets biologiques : tous les mouvements d'un corps peuvent être expliqués par l'enchaînement d'une série de mouvements locaux. Puisque Descartes postule, au siècle du rationalisme, que les mêmes lois physiques doivent aboutir à l'explication mécaniste⁹⁴ de tous les phénomènes observables, il renonce aux explications téléologiques qui font alors autorité : celles héritées d'Aristote et de Galien, selon lesquelles un principe immatériel tel qu'une « faculté » ou un « principe d'animation » est à l'origine du mouvement. La physique cartésienne, débarrassée de la nécessité de recourir à des principes immatériels pour expliquer le mouvement et fondée sur des lois universelles, ne fait plus de distinction ontologique entre les corps organiques et les corps inorganiques, ces derniers étant simplement moins complexes : le vivant est réduit à la matière, à la *res extensa*⁹⁵, et est soumis à ses lois. Cette homogénéisation du vivant et de l'inerte révèle l'efficacité de ce système physique moderne, qui explique aussi bien le fonctionnement du corps humain, des animaux et des plantes :

Le point épistémologique le plus significatif de l'esquisse [dans *L'Homme*] tient sans doute à l'idée de corroborer l'hypothèse mécaniste par la convergence même des modèles qui l'exemplifient diversement. Il s'agit là d'une forme de validation par la conjonction des faits empiriques dénombrés et l'assimilation analogique des modèles sous l'intelligibilité d'un

⁹³ Une machine étant définie comme une « structure artificielle », c'est-à-dire un assemblage de parties (elle est nécessairement complexe) qui remplit une certaine fonction. Sophie Roux (2012), « Quelles machines pour quels animaux ? Jacques Rohault, Claude Perrault, Giovanni Alfonso Borelli », in Aurélia Gaillard, Jean-Yves Goffi, Bernard Roukhomovsky, Sophie Roux (dir.), *L'automate. Machine, métaphore, modèle, merveilles*, Presses universitaires de Bordeaux : 69-113. Citation : 76.

⁹⁴ Soit « une explication structurelle selon laquelle [un] phénomène résulte d'un agencement de corpuscules matériels qui se meuvent selon des lois déterminées », Roux 2012 : 69-70.

⁹⁵ Dans son système dualiste, Descartes distingue deux substances : la *res extensa*, la matière, qui s'oppose à la *res cogitans*, la pensée.

schème unique : ce schème se fonderait sur les seules notions de propriétés géométrico-mécaniques et exclurait de l'explication toute forme ou faculté appartenant aux physiologies de provenance aristotélicienne et galénique. (Duchesneau 1996 : 393⁹⁶)

Au même titre que les différents types de vivants, les machines font partie des « faits empiriques dénombrés » qui peuvent être expliqués par les diverses lois physiques mises au jour. Dans ce contexte, « l'assimilation analogique » entre un corps machinique et un corps organique est justifiée par leur appartenance commune à la *res extensa*.

Descartes utilise l'analogie entre les machines et les corps organiques en complément de l'explication mécaniste de ces derniers. On peut alors parler d'« explications machiniques », définies par opposition aux explications mécanistes comme « des explications faisant intervenir non pas des corpuscules, mais des machines » (Roux 2012 : 69). Il ne s'agit donc pas d'explications scientifiques, puisqu'elles ne se construisent pas à partir de la connaissance de lois physiques mais à partir d'une analogie :

Pour illustrer la chose d'un exemple, dire que le cœur d'un animal fonctionne comme une pompe, son œil comme une *camera obscura*, et son foie comme un crible, c'est suggérer des explications machiniques de ces phénomènes : mais, pour faire de ces dernières des explications mécaniques, il faut être en possession d'une théorie de la matière et d'un ensemble de lois de la nature et être capable de montrer qu'une pompe, une *camera obscura* et un crible peuvent effectivement se réduire à des corpuscules de la matière en question se mouvant selon les lois en question. (Roux 2012 : 72)

Thierry Gontier a mis au jour l'enjeu de « propédeutique psychologique » (1998 : 214⁹⁷) de l'analogie machinique. Elle doit supprimer le caractère « étrange » de l'explication mécaniste du vivant, de l'aveu même de Descartes dans le *Discours de la méthode* :

Ce qui ne semblera nullement étrange [l'explication mécaniste du fonctionnement du cœur humain] à ceux qui, sachant combien de divers *automates*, ou machines mouvantes, l'industrie des hommes peut faire, [...] considéreront ce corps comme une machine, qui, ayant été faite des mains de Dieu, est incomparablement mieux ordonnée, et a en soi des mouvements plus admirables, qu'aucune de celles qui peuvent être inventées par les hommes. (Descartes [1637], *OL* : 164)

En effet, lorsque Descartes mentionne la possible réaction de surprise de ses lecteurs, il abandonne provisoirement l'écriture démonstrative pour une écriture « psychologique ». L'invitation du philosophe à considérer « ce corps comme une machine » a pour objectif de « démystifier la vie » (Gontier 1998 : 214) pour faire comprendre à son lecteur – auquel Descartes s'adresse en français – que tout ce qui est matériel, corps humain compris, participe d'une même substance et obéit aux mêmes lois. S'il existe une différence entre une machine

⁹⁶ François Duchesneau (1996), « Le modèle du vivant dans la physique cartésienne », *Philosophiques*, 23(2) : 389-404.

⁹⁷ Thierry Gontier (1998), *De l'homme à l'animal. Montaigne et Descartes ou les paradoxes de la philosophie moderne sur la nature des animaux*, Paris, Vrin.

« faite des mains de Dieu », l'animal ou le corps humain, et « celles qui peuvent être inventées par les hommes », elle n'est pas une distinction ontologique, mais celle de la plus ou moins grande complexité de l'agencement mécanique des corps, puisque la machine divine est « incomparablement mieux ordonnée ». L'analogie machinique permet ainsi de rendre les explications mécaniques pertinentes aux yeux d'un lecteur habitué à considérer la vie comme un phénomène particulier, irréductible à la matière. En somme, puisque les explications mécanistes substituent méthodiquement le « mécanique » à l'organique, tout corps vivant peut être alors comparé à une machine. Cette comparaison est fréquemment formulée par Descartes, puisqu'elle prépare et modélise l'explication scientifique. En ce sens, Descartes a offert à la physique un terrain d'expérimentation unifié :

On ignore un peu rapidement qu'elle [la théorie cartésienne de l'animal-machine] fait système avec un ensemble de théorisations mécanistes qui ont permis le développement des sciences et des techniques, et que même si elles ont partie liée avec les inquiétudes légitimes qui s'expriment aujourd'hui vis-à-vis de l'exploitation de la nature et des bêtes, elles ont également été la condition d'une certaine émancipation à l'égard des contraintes naturelles. Celle-là nous a délivrés de la crainte de celles-ci, et paradoxalement nous autorise aujourd'hui à désirer rétablir un lien que l'on regrette être rompu. (Bedon et Lantoine 2022 : 20)

Descartes ne montre jamais ce qui distingue l'animal de la machine. L'homme ne dispose selon lui d'aucun moyen empirique ni d'aucune méthode pour prouver que les animaux peuvent se distinguer des machines, c'est-à-dire pour prouver que leur comportement n'est pas qu'un pur automatisme. En revanche, « deux moyens très certains » (Descartes [1637], *OL* : 164) permettent de distinguer l'homme de la machine. D'abord, la machine demeure muette, tandis que le langage de l'homme témoigne de sa faculté de pensée. Ensuite, les actions d'une machine sont limitées par sa fonction, et sont la conséquence de la disposition de ses rouages organisés à cette fin, alors que les actions humaines sont variées, excèdent l'assouvissement des besoins et appétits, et peuvent résulter de la volonté. Descartes abandonne ici le point de vue du physicien qui explique le fonctionnement du corps matériel : il adopte celui du métaphysicien dualiste qui insiste sur leur distinction ontologique entre l'homme, pourvu d'une âme, et l'animal, qui en est dépourvu.

3.2. Une hypothèse novatrice contre la thériophilie

Dans les décennies qui suivent la formulation de l'hypothèse de l'animal-machine, les objections qui lui sont faites sont assez peu nombreuses comparées à celles qui sont émises contre d'autres thèses plus fondamentales du système cartésien. Dans ce système, l'hypothèse de l'animal-machine occupe en effet une place très secondaire, par le peu de lignes qui y sont

consacrées. Au reste, l'animal avait déjà été comparé à une machine. Quelques années avant la publication du *Discours de la méthode*, Étienne Binet décrit les « ressorts » faisant tourner les yeux du moucheron, et Marin Mersenne compare le mécanisme de perception animale à celui d'une horloge (respectivement en 1625 et en 1636, signalé par Baratay 1996 : 86). L'analogie machinique est en fait aussi ancienne que la tradition de la pensée animale, puisqu'on en trouve déjà la trace chez Aristote :

Mais il est par ailleurs incontestable que c'est Aristote qui a trouvé dans la construction de machines de siège, comme les catapultes, la permission d'assimiler à des mouvements mécaniques automatiques les mouvements des animaux. (Canguilhem 1965 : 105⁹⁸)

Cependant, la thèse qui consiste à priver les animaux d'une âme est bien plus novatrice. Aristote, dont la thèse fait autorité au moment de la publication du *Discours*, recourt à la notion d'âme pour expliquer l'origine du mouvement : les végétaux sont dotés d'une âme végétative ou nutritive qui leur permet de se nourrir et de se reproduire, les animaux d'une âme sensitive qui leur permet en plus de sentir, les hommes d'une âme intellectuelle qui leur permet encore de connaître, de penser. De plus, si Gomez Pereira partage les conclusions de Descartes, ce dernier fonde son hypothèse sur des prémisses tout autres et inscrit l'analogie machinique dans un système philosophique cohérent. Elle prend racine à la fois dans sa métaphysique, avec la théorie dualiste, et dans sa physique, avec le projet de la *mathesis universalis*. L'animal-machine devient un modèle scientifique et philosophique donnant à voir l'ensemble de l'arbre de la connaissance cartésien, dont la métaphysique, la physique et la mécanique sont respectivement les racines, le tronc et une branche, selon la métaphore des *Principes de Philosophie* (Descartes [1644], *OL* : 566).

L'hypothèse des animaux-machines contredisant la thèse néo-péripatéticienne – Thomas d'Aquin considère à la suite d'Aristote que les animaux ont bien une âme sensitive mais que celle-ci est, contrairement à celle de l'homme, mortelle (Gontier 2014⁹⁹) – il est assez naturel que les premiers détracteurs de Descartes soient les néo-péripatéticiens, essentiellement des jésuites. Le philosophe reçoit entre 1637 et 1641 une série d'objections parmi lesquelles deux font mention de l'hypothèse des animaux-machines : la première est formulée par le scolastique Fromondus, accompagnée d'un billet d'un autre membre de l'École, Plempius ; la seconde est attribuée à Pollot. Thierry Gontier (1998) souligne la particularité de l'argumentation dans les

⁹⁸ Georges Canguilhem ([1952] 1992), *La Connaissance de la vie*, deuxième édition revue et augmentée, Paris, Vrin, coll. « Bibliothèque des textes philosophiques ».

⁹⁹ Thierry Gontier (2014), « *Pulex contra elephantum* : Pomponazzi et Thomas, lecteurs du *De anima* d'Aristote », in Laurence Boulègue, *Commenter et philosopher à la Renaissance : Tradition universitaire, tradition humaniste*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion : 47-60.

points consacrés à la thèse dans ces deux lettres : « Il n’y a pas à proprement parler de *réfutation* de la thèse cartésienne, mais simple *dénonciation* de son caractère paradoxal. » (Gontier 1998 : 167). En effet, Fromondus aussi bien que Plempius et Pollot se contentent de remarquer que cette thèse s’oppose au bon sens : le comportement animal est trop sophistiqué pour être considéré comme un simple mécanisme, et la thèse néo-péripatéticienne, qui y voit le fruit d’une âme de nature sensitive est bien plus crédible. De la même manière, les *Sixièmes Objections aux Méditations Métaphysiques* émises par « divers théologiens » (Descartes [1647], trad. Claude Clerselier du latin, *OL* : 519-526) s’attaquent à la thèse en dénonçant son caractère invraisemblable :

Et tant s’en faut *que nous puissions nous persuader* que toutes leurs opérations puissent être suffisamment expliquées par le moyen de la mécanique, sans leur attribuer ni sens, ni âme, ni vie, qu’au contraire nous sommes prêts de soutenir, au dédit de ce que l’on voudra, que *c’est une chose tout à fait impossible et même ridicule*. Et enfin, s’il est vrai que les singes, les chiens et les éléphants agissent de cette sorte dans toutes leurs opérations, *il s’en trouvera plusieurs qui diront que toutes les actions de l’homme sont aussi semblables à celles des machines*, et qui ne voudront plus admettre en lui ni de sens ni d’entendement ; vu que, si la faible raison des bêtes diffère de celle de l’homme, ce n’est que par le plus et le moins, qui ne change point la nature des choses. ([1647] *OL*, trad. Claude Clerselier du latin : 519-526. Nous soulignons.)

L’hypothèse de l’animal-machine apparaît ainsi peu persuasive, sinon ridicule, et menace d’étendre le mécanisme aux actions de l’homme. Le père Mersenne et Arnauld reprochent également à l’hypothèse son manque de crédibilité, et le danger qu’elle pourrait représenter dès lors qu’on essaierait de l’étendre à l’homme ([1647] *OL*, trad. Claude Clerselier du latin : 359-398 et 420-438). Arnauld propose lui-même une explication mécanique de la réaction de la brebis face à son prédateur. Toutefois, c’est moins pour montrer qu’elle est possible et cohérente que pour montrer à quel point elle est peu convaincante, « incroyable », alors qu’il faudrait que le lecteur puisse y adhérer pour distinguer nettement l’homme de l’animal. Là encore, « les objections faites par Arnauld-philosophe à Descartes sont pour la plupart présentées sous la forme d’une demande d’approfondissement propre à convaincre le lecteur moyen. » (Gontier 1998 : 169). L’une de ces « demande[s] d’approfondissement » concerne l’immortalité de l’âme humaine. En effet, selon l’hypothèse scolastique, l’âme des bêtes est à la fois distincte de leur corps et mortelle : il s’agit donc de préciser pourquoi l’on peut affirmer que l’âme de l’homme, substantiellement distincte de son corps, est immortelle. D’autre part, le chanoine de Digne, Gassendi, s’oppose également à la théorie de l’animal-machine, tout en rejetant l’autorité d’Aristote : il refuse l’idée d’une rupture ontologique entre l’homme et l’animal, pour affirmer que la différence entre la raison de l’un et l’autre est seulement une différence de complexité, chacun possédant une âme matérielle composée d’atomes subtils.

La scolastique n'est pas l'adversaire que se donne Descartes lorsque celui-ci relance la dispute sur l'âme des bêtes. Certes, l'un de ses objectifs, en publiant par exemple le *Discours*, est d'en réformer les méthodes. Or,

Si les animaux-machines montrent à la fois la *puissance* de la méthode cartésienne, elles en révèlent aussi les *limites* du point de vue de la crédibilité. C'est pourquoi il est difficile de voir dans le paradoxe des animaux-machines un argument en faveur de sa méthode vis-à-vis des scolastiques. (Gontier 1998 : 185)

Descartes s'oppose plutôt aux derniers penseurs qui font autorité dans la dispute philosophique de l'âme des bêtes, les « thériophiles » (selon le terme de Boas 1933), qui accordent aux bêtes une âme qui puisse par certains aspects égaler celle des hommes. Cette position, soutenue notamment par Montaigne dans ses *Essais* et par Charron dans son traité *De la Sagesse*¹⁰⁰, est taxée de libertinage par l'Église parce qu'elle instaure une possibilité de confusion entre homme et animal. Or, elle reçoit un accueil favorable du public. Avec l'hypothèse des animaux-machines, Descartes entend donc discréditer une pensée libertine dangereuse, à l'instar d'autres penseurs du siècle : « Au même moment, ses effets moraux supposés [de la thériophilie] devinrent une source d'inquiétude pour les esprits plus sérieux » (“At the same time its supposed moral effect became a source of worry to the more serious-minded”, Boas 1933 : 64). En effet, alors que Descartes ne s'oppose pas explicitement à l'École, il s'oppose par exemple explicitement à Montaigne dans la lettre au marquis de Newcastle du 23 novembre 1646 : « Pour ce qui est de l'entendement ou de la pensée que Montagne et quelques autres attribuent aux bêtes, je ne puis être de leur avis. » (*OL* : 1254). De plus, les deux arguments choisis par Descartes dans le *Discours de la Méthode* répondent par le menu aux deux arguments que Montaigne expose dans l'*Apologie de Raymond Sebond* : les animaux ont un langage que nous ne comprenons pas, et leurs actions témoignent de leur intelligence (voir le détail de l'argumentation de Gontier 1998 : 187). Les deux preuves de l'absence de raisonnement des bêtes du *Discours de la méthode* sont à nouveau exposées dans cette lettre. Pour ce qui est du langage, les animaux ne peuvent exprimer que des passions, alors que même un simple d'esprit ou un sourd-muet peuvent témoigner de leur pensée :

Or il est, ce me semble, fort remarquable que la parole, étant ainsi définie, ne convient qu'à l'homme seul. Car, bien que Montagne et Charon aient dit qu'il y a plus de différence d'homme à homme, que d'homme à bête, il ne s'est toutefois jamais trouvé aucune bête si parfaite, qu'elle ait usé de quelque signe, pour faire entendre à d'autres animaux quelque chose qui n'eût point de rapport à ses passions ; et il n'y a point d'homme si imparfait, qu'il n'en use ; en sorte que

¹⁰⁰ Pierre Charron ([1604] 1986), *De la Sagesse*, éd. Barbara de Negroni, Paris, Fayard, coll. « Corpus des œuvres de Philosophie en langue française ».

ceux qui sont sourds et muets, inventent des signes particuliers, par lesquels ils expriment leurs pensées. (Descartes [1646] *OL* : 1256)

En ce qui concerne le second argument relatif aux actions réglées des animaux, Descartes affirme qu'une action automatique est bien plus performante qu'une action conduite par le jugement, puisque, dans le corps machinique destiné à remplir un petit nombre de fonctions, tout est agencé pour la réussite de cette action :

Je sais bien que les bêtes font beaucoup de choses mieux que nous, mais je ne m'en étonne pas car cela même sert à prouver qu'elles agissent naturellement et par ressorts, ainsi qu'une horloge, laquelle montre bien mieux l'heure qu'il est, que notre jugement ne nous l'enseigne. Et sans doute que, lorsque les hirondelles viennent au printemps, elles agissent en cela comme des horloges. (Descartes [1646] *OL* : 1256)

Les interlocuteurs de Descartes sont donc bien plutôt les héritiers de la pensée de Montaigne et de Charron que ceux de la pensée d'Aristote et de Thomas d'Aquin.

Puisque la philosophie cartésienne démontre l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme humaine contre la pensée « libertine », une partie de l'Église et du milieu dévot y voit un possible soutien. En effet, l'Église doit chercher des réponses modernes aux nouvelles théories scientifiques : les travaux de Galilée et de Copernic ruinent la représentation d'un univers partagé entre le monde sublunaire et les sphères célestes, et avec elle celle de l'homme placé en son centre. Les découvertes anatomiques d'Harvey sur la circulation du sang interrogent la nécessité du recours à l'âme pour expliquer le mouvement. Enfin, les théories de Ptolémée et de Galien, que l'Église s'était appropriées, ne sont plus aptes à expliquer les phénomènes naturels, tandis que la science moderne les explique sans avoir recours à Dieu. Ces menaces qui commencent à peser sur l'Église catholique expliquent l'engouement d'une grande partie du clergé pour la méthode cartésienne qui, tout en proposant une explication mécanique moderne de la nature, lui donne pour condition de possibilité l'existence de Dieu contre « un certain mauvais génie, non moins rusé et trompeur que puissant » (Descartes [1646], *Méditations métaphysiques* dans *OL* : 272). L'hypothèse de l'animal-machine séduit également parce qu'elle semble être un bon moyen d'assurer l'exception de l'immortalité de l'âme humaine. Ainsi, dès la formulation de cette thèse en 1637 et jusqu'à la fin du XVII^e siècle, plusieurs clercs comme le père Mersenne, Arnauld, André Martin, Bernard Lamy, Nicolas Poisson, Bossuet et Malebranche participent à sa diffusion¹⁰¹.

¹⁰¹ « Parmi les ordres religieux, les Génovéfains, les Récollets, les Bénédictins et surtout les Oratoriens paraissent les plus accueillants. Tous les Oratoriens, et notamment la hiérarchie, ne sont pas cartésiens, mais la diffusion semble assez profonde, notamment à Saumur, avec André Martin et Bernard Lamy, ou Paris avec les pères Poisson et Malebranche. Lorsqu'il est question d'interdire son enseignement en 1678, une protestation écrite avance le chiffre de 200 membres concernés. Si la plupart des jésuites semblent réticent, il existe quelques convertis, tel ce père André qui fait œuvre de prosélytisme dans les collèges de la province de Paris vers 1706. Les témoignages

Les animaux littéraires contribuent ainsi à dessiner les contours d'une société polie en marquant nettement les bornes de la communauté humaine et en soulignant la parité entre les membres du groupe humain, soutenant ainsi la vocation civilisatrice des Belles-Lettres. Les nombreuses analogies entre les hommes et les bêtes, si elles ne se font pas toujours au détriment de ces dernières, ont toujours vocation à édifier ou blâmer les premiers. Ainsi, même les représentations de l'animal qui semblent les plus favorables aux bêtes, en montrant leur exemplarité et leur supériorité, participent de cette tendance dans la mesure où elles ont une fonction morale anthropocentrique. De la même manière, les représentations de la bestialité, de la brutalité des bêtes se font le miroir des instincts de l'homme et se révèlent être des contre-modèles moraux. Ces animaux-miroirs sont souvent convoqués dans les textes par une simple mention générique et sont pauvres en monde, selon l'expression bien célèbre d'Heidegger. L'hypothèse cartésienne apparaît ainsi comme le prolongement de cet effort d'exclusion des animaux de la communauté humaine, en lui offrant un socle métaphysique.

Cependant, dans des séquences ponctuelles, ces textes mettent en scène une possible compréhension entre hommes et bêtes, voire une intériorité animale inférée à partir de la description de leur comportement. Les épitaphes animalières, sous-genre hérité de l'antiquité et pratiqué à la Renaissance, ne s'en tiennent pas au *topos* de la déploration du défunt. Elles s'ouvrent au récit d'une amitié entre un chien et son maître. L'empathie est construite par la désignation de la bête par un nom propre et des hypocoristiques, par la thématization de l'animal dans la quasi-totalité des séquences qui lui sont consacrées. L'effort d'interprétation des comportements de l'animal de compagnie pour en induire ses sensations, ses raisonnements ou ses sentiments est quelquefois introduit par la présence de modalisateurs : ces derniers nuancent l'anthropomorphisme et soulignent l'irréductible altérité de l'animal en rappelant que c'est bien un énonciateur premier humain qui reconstruit les pensées de la bête à partir du lien noué avec elle par la compassion. Toutefois, dans ces textes, le comique est présent par touches, il instaure une distance salubre par le rire et apparaît comme la condition de la mise en scène des relations affectives entre un homme et une bête, considérées comme honteuses.

révèlent aussi une réception favorable parmi les séculiers dont les figures les plus notoires sont celles de Nicole et d'Antoine Arnauld [...]. Des bénédictins organisent des séances philosophiques avec la participation du cardinal de Retz. [...] Le cartésianisme se répand dans les milieux dévots, notamment jansénistes. », Baratay 1996 : 86-87.

Chapitre II

Les animaux de la société mondaine

Si les animaux sont mis à distance de la communauté humaine au nom de la civilisation, ils sont pourtant présents effectivement aux côtés des hommes dans les maisons, et en particulier les animaux de compagnie des dames. Or, celles-ci occupent dans la nouvelle société mondaine un rôle central : elles offrent en modèle leurs valeurs, leurs vertus, mais aussi leur langue qui échappe parfois à l'influence des tours latins¹⁰². Cette place acquise par les femmes bénéficie aux animaux dont les représentations se multiplient dans les textes galants et mondains, en particulier les jeux de conversations, les échanges épistolaires et la poésie de circonstance, au grand dam de l'auteur de la lettre « A ma belle et bonne Ennemie » :

Mademoiselle, à Gens de Cour n'y a point d'amour. Ils aiment assez à voir les personnes de rencontre et d'esprit agréable, quand elles les divertissent, qu'elles ne leur sont point à charge, et ne leur demandent rien ; mais si une fois elles sont malades, ou même si elles meurent, à leur dam : la perte d'un Singe, d'une Marmotte, ou d'un Perroquet, les touche tout autant, et peut-être plus. Vous pouvez juger après cela, comme un Homme aussi désenchanté du monde que je le suis, se croit obligé de tout sacrifier à la gloire de ces Héros et de ces Héroïnes à la mode. (*Sercy en prose II* : 172)

Ce chapitre interroge ainsi le cas des animaux de compagnie : de quelles manières et à quelles fins se montrent-ils en nombre les productions littéraires ? En effet, à l'heure de l'exclusion des animaux de ménagerie loin des maisons, ces derniers y demeurent et sont parfois représentés comme des membres de la société polie, à moins qu'ils ne les incarnent par le voile de l'allégorie. Nous verrons que les connotations ambiguës de l'animalité et la créativité linguistique dont elle est féconde conduisent à éprouver les normes sociales et littéraires. Leur

¹⁰² « Tout prédisposait donc les femmes à jouer un rôle important dans la consolidation de l'identité nobiliaire : leurs valeurs et leurs vertus étaient au service d'une culture de caste et devenaient le complément des vertus héroïques et guerrières du monde masculin. La crise des valeurs viriles traditionnelles projetait soudain les femmes sur le devant de la scène et cela pour deux raisons : d'une part, parce que l'hommage chevaleresque dont elles étaient l'objet constituait une révérence consciente à l'ancien usage féodal en conflit implicite avec les usages présent ; et d'autre part, parce que les valeurs traditionnellement féminines comme la politesse se trouvaient désormais, et y compris pour les hommes, au centre du processus qui allait redéfinir le style de vie aristocratique. » (Craveri 2022, trad. Deschamps-Pria : 41).

présence permet le renouvellement de l'usage féodal de l'hommage, en le mettant au goût du jour, mais aussi un rapport ludique à la langue. La figure animale peut conférer de la légèreté à l'éloge, de la finesse à la raillerie, de l'enjouement aux discours épidiectiques en général. Relevant de l'intimité des maisons et des salons, elle favorise la connivence.

1. Variations sur les *topoi* des discours galants

1.1. L'animal rival et confident de la poésie amoureuse

La représentation des animaux de compagnie des femmes permet de multiples variations sur différents *topoi* de la poésie amoureuse, comme celui de la cruauté de la dame. En effet, dans le jeu galant, l'affection de la dame pour un animal de compagnie est représentée comme un obstacle pour l'amant qu'elle dédaigne. Ainsi, le « je » lyrique de l'« Épitaphe d'un chien » de Chapelle déplore le manque d'attention qu'il reçoit de la maîtresse qu'il partageait avec le défunt :

Hélas ! combien de pleurs Amaryllis versa,
Le jour fatal qu'il trépassa !
Elle aurait moins pleuré maint amant romanesque
Qui de brûlant devient glacé
Avant que d'être trépassé. (Chapelle [1663] 1854 : 135¹⁰³)

La rivalité plaisante entre un homme et un animal défunt pleuré par sa maîtresse, qui oublie de ce fait son amant, est aussi le motif d'un poème inséré dans une lettre de la rubrique « Billet doux » du recueil de *Sercy en prose*. Le « je » lyrique y regrette l'inutilité des pleurs de la maîtresse pour une « Babiche¹⁰⁴ » :

Belle Déesse que j'adore
Ne pleurez pas si longuement :
Si les perles se font des larmes de l'Aurore,
Vous versez un trésor bien inutilement.

¹⁰³ Chapelle (Claude-Emmanuel Lhuillier) ([1664] 1854), « Épitaphe d'un chien », in *Œuvres de Chapelle et Bachaumont*, Paris, P. Jannet. Le texte serait paru pour la première fois en 1664, dans un recueil similaire nommé *Voyage en Languedoc* (S.N.S.L.), disparu, inventorié par Alain Viala (2019), « Mille choses galantes (Dossier A : Corpus) », *Les Dossiers du Grihl* [En ligne], 13(1) | 2019, URL: <http://journals.openedition.org/dossiersgrihl/7350>.

¹⁰⁴ « Petit chien à long poil blanc, & fort délié. Les bichons ont été longtemps à la mode chez les Dames : ce sont des chiens de manchon. Quelques-uns croient que ce mot vient de barbet, & qu'on a dit barbiche, barbichon, puis babiche, & babichon, & enfin par abrégé biche & bichon, comme si c'était un petit barbet. » (Furetière 1690 : « Babiche »).

Ces larmes me rendraient trop heureux & trop riche,
Si vous les répandiez pour moi ;
Vous perdez pour une Babiche
Des pleurs qui suffiraient pour racheter un Roy. (*Sercy en prose II* : 139)

Ces deux premières strophes distinguent trois types d'amants d'inégale dignité : un Roi, l'amant et le chien. L'hyperbole du dernier vers et l'emploi du verbe « perdre » portent les doux reproches adressés à la sensible maîtresse. Le blâme est prolongé dans la strophe suivante : au lieu de comparer traditionnellement la femme à une déesse – attente relancée par l'adresse initiale à la « Belle Déesse » adorée – le poète affirme que sa maîtresse, loin d'être l'égale d'Aurore, devrait s'édifier par son exemple. Celle-là, au moins, pleure à bon escient puisque « [...] c'est pour un Amant, & non pas pour un Chien ». Le poète somme la dame de devenir moins cruelle pour bénéficier de cette comparaison flatteuse avec la déesse :

Si vous voulez pleurer comme elle,
Il faut devenir moins cruelle,
Employer mieux votre amitié,
Et pleurer sur tant que nous sommes,
Mais d'une bizarre pitié,
Ne pleurez pas un Chien, vous qui tuez les Hommes. (*Sercy en prose II* : 140)

La circonstance du poème (la mort du chien de la maîtresse) revivifie ainsi les *topoi* de la dame cruelle et de la dame-déesse, ajoutant au poème amoureux une distance comique charmante.

Ce renouvellement peut s'appuyer sur un dispositif énonciatif original, lorsque le « je » lyrique s'adresse à un animal plutôt qu'à sa maîtresse. Dans ses *Stances*, Chapelle offre à l'animal un autre rôle que celui de rival, celui de confident et ami, si bien que le destinataire du discours est un oiseau. Le poème s'ouvre sur une adresse : « Petit moineau, délice de Climène, / Qui l'amusez par sauts et tours badins » (Chapelle [1663] 1854 : 137). L'adjectif « petit », qui qualifie l'individu dont il est question autant qu'il actualise sa dimension hypocoristique, l'apposition nominale et la relative renseignent sur le lien d'affection entre l'oiseau et la maîtresse. Ces procédés justifient dès les premiers vers le choix d'un allocutaire animal : il est un intermédiaire entre le poète et son aimée, le « confident de [s]es feux » (Chapelle [1663] 1854 : 138). Le choix du moineau exprime d'autant mieux l'admiration du « je » pour son aimée qu'il élève cette dernière aux côtés des maîtresses louées par les plus illustres des poètes antiques. En effet, Chapelle fait référence au moineau loué par Catulle¹⁰⁵, « L'heureux moineau que l'amant de Lesbie / Ès bords du Tibre a jadis tant chanté » (Chapelle [1663] 1854 : 138).

¹⁰⁵ Voir par exemple dans la traduction contemporaine aux auteurs cités des poésies de Catulle, les poèmes II et III, adressés au « passereau », soit au moineau : « Au passereau de Lesbie » et « Plaintes sur la mort du passereau », dans Catulle (1653), *Les Poésies de Catulle de Vérone, en Latin et en Français*, trad. Michel de Marolles, Paris, Guillaume de Luyne, 5-7.

Quant au rossignol choisi par François Maynard dans l'une de ses épigrammes, il est le chantre de l'amour et plus précisément de son expression plaintive depuis le récit ovidien de la métamorphose de Philomèle, fonction qu'il assume pleinement :

Charmant Rossignol, dont la voix
Interrompt le profond silence
De ces Rochers et de ces Bois,
Où l'Été perd sa violence

Si la Bergère que je sers
Revient jamais dans ces Désert,
Apprends à cette Âme cruelle

Que l'Eau qui coule entre ces Fleurs
Est un petit reste des pleurs
Que j'ai versés pour l'amour d'elle. (Maynard [1646] 2014 : 85¹⁰⁶)

L'impératif « Apprends » semble faire également de l'oiseau un locuteur *in spe*. En l'absence de toute mise en scène de son discours, cette injonction pourrait très bien attendre une réponse non articulée, suggérant que le chant d'un oiseau peut exprimer, comme une autre langue, un contenu notionnel que la « Bergère », personnage bucolique par excellence, proche de la nature et des animaux par son statut, pourrait traduire.

Le comportement des animaux allocutaires peut permettre à ces messagers de transmettre l'amour du « je » lyrique ou d'accomplir la mission qu'ils leur donnent. Le « je » lyrique de Chapelle demande au moineau de servir sa propre jalousie : « Chassez, mordez, je vous le dis encore, / Chassez, mordez mes rivaux dangereux ; / Par cris perçants, par insulte¹⁰⁷ soudaine / Interrompez leurs discours amoureux » (Chapelle [1663] 1854 : 139). Les cris et les morsures de l'oiseau de Climène doivent avoir le même effet que les pas, les aboiements et morsures de la chienne de Madame la Comtesse de F** dans l'élégie de Benserade, faire fuir les prétendants et rivaux :

Cependant faites bien la ronde,
Aboyez bien à tout le monde,
Et me tirez à belles dents
Tous ces Curieux regardants :
Ne vous acharnez pas aux cottes
Comme aux canons & comme aux bottes
De ces téméraires Badins,
Et point de quartier aux Blondins.
Vers le lit faites bonne garde,
N'y souffrez pas qu'on la regarde,
Et paraissez aux plus hardis

¹⁰⁶ François Maynard ([1646] 2014), *Poésies*, éd. Ferdinand Gohin, Paris, « Classiques Jaunes », n° 264.

¹⁰⁷ Le mot n'implique pas nécessairement un discours, mais désigne les coups portés par le moineau : « Quereller brusquement quelqu'un, lui faire insulte soit par parole, soit à coups de main. Cet ivrogne a insulté son hôte, & lui a chanté mille poudilles. Les Archers ont insulté ce cavalier, & l'ont mené en prison. » (Furetière 1690 : « insulter »).

Les abeilles d'une élégie de Malleville sont invitées par le poète à rendre hommage à la beauté de la dame par un comportement qui est zoologiquement vraisemblable :

Sortez de vos jardins, ô savantes abeilles,
Et toutes vous rendez sur deux branches vermeilles.
Venez toutes, venez aux lèvres de Philis.
Elles sentent le thym, les roses et les lys
Et le vent de sa bouche incessamment soupire
De plus douces odeurs que celle du zéphyr.
C'est là que vous aurez toutes les belles fleurs
Où le sang des amants imprima ses couleurs,
Là que vous trouverez la céleste rosée,
Et que vous pourrez voir votre soif apaisée. (Malleville [1649] 1976 II : 234)

L'action de butiner contribue à la métaphore filée encomiastique entre Philis et une plante. Le comportement de la chienne, de l'oiseau ou des abeilles apparaît ainsi comme une alternative efficace au langage humain. En même temps, ils inscrivent les poètes aussi bien que les maîtresses du « je lyrique » dans la tradition antique de la poésie élégiaque, contribuant à l'éloge des secondes et à la gloire des premiers, poètes abeilles selon la métaphore platonicienne de l'abeille dont le butinage est l'image de l'assimilation créatrice (Génétiot 2005 : 230-233).

Le poème « Sur la mort d'un petit chien, tué par une levrette » (Malleville [1649] 1976 II : 431-432) est le seul poème du recueil de Claude Malleville à s'adresser intégralement à un animal, le défunt Zerbin. La situation de communication y est doublement impossible, puisque le destinataire du message est un animal en même temps qu'un mort. L'épithaphe animalière est en réalité guidée par une intention galante, l'éloge de la maîtresse s'entremêlant à celle du défunt :

Zerbin, le plus digne d'envie
Qu'ait jamais obligé le sort,
Tu fus bienheureux en ta vie,
Tu l'es encor plus en ta mort.

Quand, mordu d'une rude chienne,
Tu rendais l'âme par le flanc,
Cloris, ta maîtresse et la mienne,
T'offrait des larmes pour ton sang.

Tu t'enrichis dans cette guerre
Qui te mit aux derniers abois :
Tu semais des rubis en terre
Et des perles tu recueillais.

¹⁰⁸ *Poësies choisies de Messieurs Corneille, Benserade, de Scudéry, Boisrobert, Sarrasin, Desmarets, Bertaud, S. Laurent, Colletet, La Mesnardière, de Montreuil, Vignier, Chevreau, Malleville, Tristan, Testu-Mauroy, de Prade, Girard, de l'Agé. Et plusieurs autres* (1653-1660), Paris, Charles de Sercy. Désormais : *Sercy en vers* suivi du tome correspondant.

Heureux gain que le ciel t'envoie
Et qui rend ton sort adouci !
Certes je mourrais avec joie
Si Cloris me pleurait ainsi.

Le chien Zerbin est probablement l'animal de compagnie de Jeanne Véron, sa maîtresse¹⁰⁹, la « Cloris » de ce poème. La mort de son animal est l'occasion pour le poète de renouveler l'expression de ses sentiments tout en suivant le schéma traditionnel du genre de l'épithaphe tel qu'on le pratique pour les humains : l'épithaphe décline l'identité du défunt, accomplit sa fonction encomiastique en exposant les circonstances épiques de sa mort et le malheur des vivants. L'épithaphe remplit toutefois d'une manière bien particulière une autre de ses fonctions principales : la consolation des vivants, qui prend ici un tour galant. En effet, dans les deux derniers vers, c'est l'expression de l'amour du poète pour la dame qui doit la consoler.

Dans la pièce de Benserade, la chienne de la Comtesse de M. de F** n'est pas représentée comme un allocutaire muet, mais comme l'interlocuteur du « je », ou son correspondant selon la scénographie épistolaire construite. Le poète demande ainsi à la chienne de répondre à sa lettre jalouse par des informations sur les fréquentations de son aimée :

Mignonne, je m'adresse à vous,
Et vous écris d'un style doux,
Vous verrez ma lettre, & possible
Ne serez-vous pas insensible,
Ni fière jusques à ce point
De lire, & ne répondre point. [...]
A la plume mettez la patte,
Apprenez à vivre à l'ingrate [...]
Je crois qu'afin de la confondre,
Les bêtes peuvent bien répondre ;
Mandez-moi quels sont vos ébats,
Et si vous ne reposez pas
Toutes les nuits seule avec elle,
Comme sa Compagne fidèle,
Car j'aurais beaucoup de dépit
Si vous étiez trois dans un lit. (Benserade dans *Sercy en vers I* : 259)

La suite du poème permet au lecteur de comprendre la demande déraisonnable qu'est celle d'une réponse écrite de Mignonne. Le locuteur est emporté par sa « fantaisie » (Benserade : 260), sa « frénésie » (v.24), et passe « Pour le plus fou de tous les fous » (*idem*). Ainsi dit-il à la chienne de l'objet de ses feux : « Mais, Mignonne, je suis jaloux, / Ce mal trouble bien des cervelles » (*idem*). Le stratagème de l'adresse à l'animal de l'aimée n'est pas présenté ici

¹⁰⁹ Épouse d'un porte-manteau du roi. La clandestinité de cette liaison expliquerait que le « propriétaire » de l'animal ne soit pas mentionné, alors que le maître de Médor, le Maréchal de Bassompierre, le sera dans les stances suivantes. Voir dans Malleville ([1649] 1976) la préface de Raymond Ortali : XVII, et 432n.

comme une convention littéraire mais comme le fruit de la folie d'un homme amoureux. Il est augmenté de l'attente insensée d'une réponse de sa part, qui permet au poète d'exprimer l'égarement et l'aliénation que sa jalousie occasionne. La figure animale conduit ainsi parfois les poètes à déplacer le destinataire du poème amoureux, butinant auprès de Catulle et offrant ainsi de la variété dans l'expression lyrique de l'amour, parfois mêlée d'un doux blâme ou d'un comique lié à la situation de communication. Ce déplacement conduit à intégrer au récit, par quelques marques d'animalité, des témoignages d'amour ou de jalousie inattendus : coups de griffes, de bec, morsures, aboiements. Elle offre aussi une variation de postures pour le « je » lyrique, consolateur, jaloux, inquiet, et souligne la distance entre lui et sa dame.

1.2. L'allégorie et l'éloge des grands

La légèreté et la gaieté convoquées par les figures et allocutaires animaux de la poésie amoureuse peuvent aussi innover l'éloge des grands. L'épître au roi, dans *Le Roman des Oyseaux* de Pierre Boucher¹¹⁰ (1662), indique que l'enjeu de l'allégorie consiste essentiellement dans le divertissement que cette légèreté peut apporter dans le sujet traité : la paix conclue par Louis XIV. Dans la préface de ce roman en vers, le procédé allégorique installe d'abord l'*ethos* humble du poète : « Le matière en est telle, que j'ai bien pensé que c'était trop pour moi de la vouloir traiter avec toute la gravité qu'elle demandait » (Boucher 1662, « Préface » : NP). À la gravité du sujet politique s'oppose la légèreté de l'esprit des Belles-Lettres, qui transparaît largement dans la liste des avantages du jeu allégorique relevés dans la préface. Il offre « la grâce de la nouveauté », de l'« invention », un « divertissement », au service du « repos » quand les « occupation[s] des Rois, [...] étant toutes grandes, étaient aussi toutes pénibles. ». L'allégorie, elle, est « capable de causer de la curiosité & du plaisir » :

Car enfin, si la nature et la raison veulent que nous travaillions, pour conserver et pour acquérir, l'une et l'autre veulent bien aussi, que nous relâchions quelquefois de ces occupations tumultueuses qui fatiguent l'esprit, et la même raison nous propose des moyens aisés et familiers pour se délasser, tels que sont les conversations, et les lectures plaisantes, puisque celles de l'Histoire ou de quelque Traité de Politique, sont toujours à charge à la mémoire, et qu'elles causent plus de peine que de plaisir. (Boucher 1662, « Préface » : NP)

Dans le roman, de rares marques du monde animal viennent, ponctuellement, colorer un monde tout humain. Elles sont essentiellement concentrées dans l'incipit, qui doit dessiner les contours du monde des oiseaux. Le narrateur s'y distingue des personnages oiseaux par son appartenance

¹¹⁰ Pierre Boucher (1662), *Roman des Oyseaux. Histoire allegorique dediee au Roy*, Paris, Charles de Sercy.

à la race humaine : le pronom de troisième personne du pluriel se réfère aux « peuples de ce nouveau monde », aux « animaux de cette sorte », (Boucher 1662 : 1), tandis qu'il s'inclut dans un groupe humain avec son lecteur : il mentionne « nos Cartes » géographiques (*idem*), il indique que « nous appellerons l'Isle des Oyseaux » (*idem*) l'espace diégétique. Le narrateur est un guide dans la découverte de ce nouveau monde, qui sera peu utile en réalité puisque seuls quelques détails rappellent occasionnellement que le récit prend place dans un monde animal et non dans la Cour des hommes. Parmi elles, on relève notamment la désignation des personnages par des noms d'oiseaux, la présence de passages versifiés ou marqués par une typographie italique qui indiquent que le discours est chanté par les oiseaux, quelques références à certains attributs des oiseaux, comme leur capacité de voler. Dans l'extrait suivant, par exemple, seule la mention de « la belle Aiglonne » rappelle à peu de frais le contexte animalier du roman :

[Le] matin, comme elle se promenait dans le jardin avec le Roi son père qui l'entretenait en particulier il apprit qu'on lui parlait d'entendre à des propositions de Mariage, mais il ne put bien découvrir de quelle part, cela l' alarma un peu, quoique la belle Aiglonne ne répondît qu'avec froideur. (Boucher 1662 : 24)

Le verbe « promenait », la mention du Roy ou celle du mariage construisent une société tout humaine. Le sujet politique et sérieux, impliquant le monarque, justifie la pauvreté de la transposition du monde humain en monde animal qui doit éviter le burlesque.

La présence animale dans l'éloge des grands semble quelquefois plus osée et ouverte à une forme de familiarité. Dans la préface du *Virgile travesti*¹¹¹, qui aurait dû accueillir l'éloge des dédicataires, le Comte et de la Comtesse de Fiesque, Scarron leur reproche plutôt une promesse non tenue :

Monsieur et Madame,
Vous m'aviez promis un petit chien, vous ne me l'avez pas donné : je vous avais promis de vous dédier un livre de Virgile, je vous en dédie un. Voilà tout ce que j'ai à vous dire. (Scarron [1653] 2014 : 471).

Le burlesque, qui caractérise l'œuvre, est embrayé dès cette épître liminaire qui met sur le même plan la promesse d'un chien et celle d'un livre de Virgile. La mention de l'animal semble permettre le ton familier de reproche adressé au Comte. Cette même familiarité se déploie dans la lettre au Duc d'Enghien de novembre 1643¹¹², où la reconnaissance des personnages est permise par une connivence – qu'elle renforce aussi – entre les lecteurs de ces lettres, qui ont

¹¹¹ Paul Scarron ([1653] 2014), *Le Virgile travesti*, éd. Jean Serroy, Paris, Classiques Garnier, « Classiques jaunes », n°580.

¹¹² Vincent Voiture (1855), *Lettres et poésies*, éd. Abdolonyme Ubicini, Paris, Charpentier, 2 vol. Pour la lettre, vol. I : 401-404. Nous signalons le volume en chiffres romains dans la référence.

probablement assisté à la même séance du « jeu des poissons » à l'Hôtel de Rambouillet. Chaque participant de ce dernier devait choisir un poisson, Voiture étant la Carpe, et le Duc d'Enghien le Brochet. Voiture est par ailleurs coutumier du masque animal, comme le montrent les multiples exemples recueillis par Sophie Rollin :

Voiture s'amuse en effet, dans ses lettres, à raconter des « fables », laissant glisser son discours vers la fiction. Alliant au genre de la lettre familière des genres narratifs plaisants, il [...] utilise le modèle de la fable pour métamorphoser son amie Angélique Paulet en lionne ou le prince d'Enghien en brochet, et endosse des identités de fantaisie, signant tour à tour « Gustave-Adolphe, roi de Suède », « Léonard, gouverneur des lions du Maroc », « le chevalier inconnu », etc. (Rollin 2005 : 4¹¹³)

Dans la lettre de la carpe au brochet, la transposition de la circonstance – la victoire du duc à la bataille de Rocroi – est plus riche que dans *Le Roman des Oyseaux* et fait briller l'ingéniosité de l'auteur. Les animaux aquatiques de l'échange épistolaire se repèrent dans l'espace par les fleuves et des mers uniquement. Les Habsbourg évoluent ainsi dans « les eaux du Rhin » (Voiture [1643] 1855, I : 402), « les bords du Rhin » et « ceux du Danube » (402). Mais le Brochet retrouve, victorieux, « l'eau de la Seine » (404), après avoir traversé nombre « d'étangs, de fontaines, de ruisseaux, de rivières, ni de mers » (403). Les temps de paix et de guerre se matérialise en « Eau dormante » et « eau bruyante » (403). La profondeur marine décuple le rayonnement du duc d'Enghien, dont la gloire est célébrée « jusques au centre des mers, et vole sur la surface des eaux » (403), par tout un peuple marin qui permet à l'auteur de mentionner un nombre important d'espèces. Compère le turbot, compère le grenaut et compère l'éperlan acquièrent une importance particulière par leur dénomination composée peut-être en raison d'un jeu de clef. Si plusieurs animaux marins sont simplement mentionnés, comme l'hippopotame (hippocampe), le dauphin, le loup marin, d'autres sont davantage caractérisés, comme les jolies tanches, les belles perches, les honnêtes truites (404). Parfois, le récit est enrichi d'histoires minuscules qui se développent au détour d'une proposition relative, comme celle d'« Un vieux saumon qui avait fait deux fois le tour du monde, qui venait fraîchement des Indes Occidentales, et avait été pris comme espion en France, en suivant un bateau de sel ». La transposition du monde humain dans un monde imaginaire commande de nombreuses énumérations et un style coupé et enjoué qui contribuent à construire un univers marin grouillant de vies. Cette abondance a été saluée par Boileau, qui y voit un divertissement plaisant :

¹¹³ Sophie Rollin (2005), « Les “fictions ingénieuses” de Voiture : des modèles exemplaires du style galant », *Loxias*, 10 [en ligne], URL : <http://revel.unice.fr/loxias/index.html?id=125>.

N'est-ce pas en effet, dit-il, ce qui a rendu si agréables certaines lettres de Voiture, comme celle du Brochet et de la Carpe, dont l'invention est absurde d'elle-même, mais dont il a caché les absurdités par l'enjouement de sa narration, et par la manière plaisante dont il dit toutes choses ? (Boileau [1669] 1966 : 312¹¹⁴)

Mais le classique Voltaire, quelques années plus tard, condamne le procédé et le burlesque qu'il estime ampoulé à l'article « Goût » du *Dictionnaire philosophique*¹¹⁵ :

La fameuse lettre de la Carpe au Brochet, qui lui fit tant de réputation, n'est-elle pas une plaisanterie trop poussée, trop longue, et en quelques endroits trop peu naturelle ? N'est-ce pas un mélange de finesse et de grossièreté, de vrai et de faux ? Fallait-il dire au grand Condé, nommé le brochet dans une société de la cour, qu'à son nom les baleines du nord suaient à grosses gouttes, et que les gens de l'empereur pensaient le frir et le manger avec un grain de sel ? (Voltaire 1764, OCV 38 : « Goût ».)

Voltaire blâme tout à la fois l'artifice du procédé, et son application dans une lettre adressée à celui qui deviendra le grand Condé : Voiture met les normes sociales et littéraires à l'épreuve de la transformation fantaisiste d'un événement politique majeur en aventure de poissons.

2. Une mise à l'épreuve des normes sociales et conversationnelles

2.1. Aux limites de la bienséance

Voiture écrivant au duc d'Enghien sous les traits de la Carpe au brochet sauve les apparences de la politesse : le masque animal porté par l'un comme l'autre instaure la distance de la fiction dans la situation de communication. Plusieurs locuteurs de textes animaliers adressés à des dames profitent de ce voile pour exprimer plus directement leurs intentions. Le jeu de dissimulation peut reposer sur une analogie entre l'animal de compagnie et sa maîtresse, dont la ressemblance peut être aussi bien physique que comportementale. Dans « A Madame*** sur sa petite Levrette », de François Payot De Lignières, le poète fait un portrait de la chienne de sa destinatrice, et ne manque pas de tisser à cette occasion de nombreuses analogies implicites entre elle et sa chienne de compagnie :

Elle a les yeux noirs et brillants

¹¹⁴ Nicolas Boileau ([1669] 1966) « Dissertation sur Joconde », in *Œuvres complètes de Boileau*, éd. Françoise Escal, Paris, Gallimard, coll. Pléiade : 310-312.

¹¹⁵ Voltaire ([1764] 1968), *Dictionnaire philosophique*, in *Œuvres complètes de Voltaire*, Oxford, Voltaire Foundation, t. 36. Pour les œuvres complètes désormais : OCV suivi du numéro du tome.

Elle a quantité de Galants
 Qui soupirent pour elle seule,
 Et qui sont amoureux de sa petite gueule,
 La sienne plaît infiniment,
 Elle a de quoi charmer le Chien le plus farouche ;
 Oui, sa gueule a tant d'agrément,
 Que j'ai pensé la nommer bouche.
 J'ai l'honneur de savoir qu'elle a de bonnes dents. (*Sercy en vers V : 201*)

Le référent des pronoms féminins de troisième personne semble bien être l'animal, qui se distingue de la destinataire interpellée ailleurs par la troisième personne du pluriel. La mention des galants amoureux et de leurs soupirs renvoie au monde humain, mais l'apparition et la répétition du mot « gueule », puis celui du « chien le plus farouche » maintiennent la possibilité d'une interprétation de la description comme un portrait anthropomorphique de la chienne. L'hésitation lexicale du poète, oscillant entre « gueule » et « bouche » prolonge l'ambiguïté référentielle du pronom « elle ». Le portrait est mené par une progression à thème éclaté qui, construisant le portrait d'abord par les yeux, puis le visage, la bouche et les dents, renouvelle ensuite le jeu de l'ambiguïté à chacune de ses étapes. Dans un autre poème du recueil de Sercy en vers, anonyme cette fois, l'analogie rassemble une dame et sa chatte :

On est charmé de votre Chatte,
 Chacun la caresse & la flatte ;
 Pour moi je l'aime au dernier point,
 Car elle est de ces Chattes fières,
 Et l'on dit qu'elle ne va point
 Faire l'amour dans les gouttières. (*Sercy en vers V : 132*)

Si l'analogie est permise par le tempérament commun de la chatte et de la maîtresse, fières et sages, elle n'est pas exempte de polissonnerie. De même à la fin de la « Réponse de la Levrette au Levron » de Bachaumont :

Mais selon mon cœur, je ne souhaite point que vous plaisiez à d'autres qu'à moi ; ce n'est pas que j'aie rien à craindre de ce côté-là, car comme je vaudrais bien deux douzaines de Chiennes, je pense qu'il ne vous resterait guère de chose, à vous qui au plus n'en pouvez aimer que cinq ou six à la fois. (*Sercy en prose IV : 71*)

Dans le contexte de la lettre, la question des affaires entre le chien et la chienne est à peine voilée, le choix de mots potentiellement ambigus, comme « chose », « aimer », cache à peine la teneur de l'échange. La grivoiserie met ainsi à l'épreuve les normes sociales, comme celle des discours puisqu'elle met en jeu des double-sens à la frontière du « mauvais goût » :

Du côté des livres, ces mondains chérissent les ouvrages qui pratiquent un gros rire franc et célèbrent les plaisanteries sous le nombril, théoriquement bannies par les traités de civilités. Contrairement à ce que l'on pense souvent aujourd'hui, les recueils d'énigmes grivoises, de plaisanteries gauloises, les comédies qui contiennent des obscénités plus ou moins cachées se portent bien, même après 1630-1640. Étudier la célébration, au second degré, du mauvais goût

par la fine fleur de la société permet ainsi de mettre en lumière la permanence d'un courant grivois et obscène depuis Rabelais et d'interroger à nouveaux frais ce que l'on présente souvent comme la fracture des années 1630, qui marqueraient la fin de la farce et du gros comique à Paris. (Barbafieri 2015 : 140¹¹⁶)

Les chiens et chats inclus ici dans le discours, délocutés, locuteurs ou allocutaires, permettent de satisfaire ce goût du public, en évitant néanmoins la transgression de la bienséance par le voile animalier.

Dans « Le voyage d'Alcippe » est intégrée une section intitulée « Le Jeu des Bestes » (*Sercy en prose III* : 66-86), où Drionice, qui se trouve en société avec Alcippe et d'autres convives, fait parler chacun de ces derniers tour à tour, sous les traits d'un animal. L'allégorie permet d'éprouver les talents conversationnels et notamment l'ingéniosité de Drionice, tout en préservant la bonne entente générale :

Il y a deux jeux de conversation qui n'ont jamais été vus, & qui passent pour deux Pièces inimitables. Le premier est le jeu des Bêtes, dans lequel le naturel, & les actions des personnes d'une compagnie, sont accommodés aux propriétés de certains Animaux *d'une manière tout à fait ingénieuse* : de sorte qu'en faisant parler des Bêtes comme on les fait parler ici, on peut dire tout ce qu'on sait des personnes d'une compagnie, *sans en offenser aucune*. Au reste ce n'est partout qu'une allégorie *fine, & galante*, qui est expliquée en d'autres endroits avec un *singulier artifice* ; comme celle du Singe dans l'Histoire de Lysis, & celle de l'Éléphant dans l'Histoire du déplaisir de Lysandre. (*Sercy en prose III*, « Préface » : NP. Nous soulignons.)

Le locuteur principal du « Jeu des Bestes », Drionice, est dissimulé derrière le locuteur second qu'il met en scène. Les contenus licencieux deviennent ainsi tolérables dès lors qu'ils sont voilés par la métaphore et imputés à un animal : « Quant à mon corps, je défie qui que ce soit d'y trouver quelque chose à redire ; la viande en est friande, & fort exquise ; & celui qui en mangera sera bien dégoûté, si je lui fais perdre l'appétit. » (*Sercy en prose III* : 67). Par exemple, la mention du plumage « beau à merveille » (71) est l'occasion pour la colombe d'exposer sa vanité : « j'aime à me faire voir le plus qu'il m'est possible. C'est pourquoi l'on me voit si souvent aux fenêtres, où je fais la roue pour attirer les regards de ceux qui passent » (71). Si Drionice ne semble pas pleinement responsable de ces railleries piquantes, c'est que le jeu implique que les participants fassent *comme si* Drionice ne pouvait pas être tenue pour pleinement responsable du propos qu'elle impute de fait, non directement au convive, mais à un animal. Le postulat que le locuteur/énonciateur second a une certaine responsabilité dans le point de vue exprimé est nécessaire : il conditionne la possibilité du jeu. Dans ce sens, le masque animal permet de dédouaner partiellement le locuteur/énonciateur principal qui peut s'adonner

¹¹⁶ Carine Barbafieri (2015), « Du goût, bon et surtout mauvais, pour apprécier l'œuvre littéraire », *Littératures classiques*, 86(1) : 129-144.

à la raillerie. Aminte l'a bien compris qui, à la fin du premier portrait, se prépare : « je vois bien que nous en pâtirons tous » (68). L'animal peut ainsi se mettre au service d'une « raillerie honnête qui se tient dans les limites de la bienséance et du respect des personnes et des circonstances » (Génetiot 2005 : 399), qui « chatouille agréablement sans blesser et confère au discours une grâce d'ingéniosité, tout en se révélant un instrument adéquat pour l'anatomie morale » (*ibid.* : 398). Cependant, le portrait cruel du fâcheux Bramiomenec conduit ce dernier à rappeler que le locuteur principal, Drionice, est bien *in fine* « celui à qui on demande des comptes pour ce qu'il dit et pour la façon dont il le dit » (Rabatel [2008] 2020 : 59¹¹⁷) :

Bramiomenec voyant que ces Dames, & ces Messieurs, s'étouffaient à force de vouloir s'empêcher de rire, perdit enfin patience ; & se levant de son siège : Parbleu, Madame, dit-il à Drionice, à qui vous pensez-vous jouer ? Ah ! mon Dieu, Monsieur, vous gâtez tout, lui dit Drionice ; on ne songeait pas que c'était vous, & vous l'allez faire connaître à tout le monde. (*Sercy en prose III* : 85)

La bonne entente repose ainsi sur la connivence entre les personnages qui, pour jouer, doivent accepter la feinte d'une quasi-prise en charge des points de vue (Rabatel [2008] 2020). Au moment où Voiture écrit la *Réponse à Madame la marquise de Montausier* de 1647 (1855, II : 399-407), le Duc d'Enghien de la lettre de la Carpe au Brochet est devenu le grand Condé. Dès lors, le jeu allégorique paraît outrancier :

Du temps que monseigneur le Prince
Ne tenait pas un si haut rang,
Qu'il n'était que prince du sang [...]
Voiture était aimé de lui,
Comme d'autres sont aujourd'hui.
Mais du jour qu'il fut fait grand-maître,
Il fit sa faveur disparaître,
Et laissa dedans un déchet
Feu son compère le Brochet,
Le Brochet, jadis son compère,
Et qui quelquefois lui sut plaire. (Voiture [1647] 1855, II : 404)

L'allégorie, permettait en effet un certain nombre de familiarités, à commencer par celle qui fait du héros de la bataille de Rocroi un gros poisson. Si la lettre reste impertinente, elle rompt l'allégorie, le « Brochet » ne désignant plus le prince. Cette dernière n'était justifiable et plaisante qu'avec la connivence et la bienveillance du Duc d'Enghien.

Sans que le masque animalier ne soit l'excuse d'un discours irrévérencieux, dans la « Consolation à une Dame, sur la mort d'une Biche »¹¹⁸ d'Adam Billaut, la figure animale

¹¹⁷ Alain Rabatel, ([2008] 2020), *Homo Narrans. Pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit*, Limoges, Lambert-Lucas.

¹¹⁸ Adam Billaut (1644), « Consolation à une dame sur la mort d'une biche que Madame la Princesse Marie luy avoit envoyée par son Huissier pour la nourrir : mais qui s'estant sauvée du Parc où elle estoit, fut prise par un Seigneur son voisin, qui sans la connestre la fit tuer. » : 42-46.

entraîne néanmoins une mise à l'épreuve des conventions galantes. Le « je » lyrique raille le chagrin d'Amarante qui lui « enlaidit le visage » (1644 : 42), « Faisant la guerre à [ses] appas » (46¹¹⁹) :

Pour conclure, je vous supplie
De bannir la mélancolie,
Qui pour un si maigre sujet
Ternit l'éclat de votre objet ;
Et sans vous en prendre à vos charmes,
Garder vos soupirs & vos larmes
Pour vous ôter un jour le fait
Des péchés que vous avez faits. (Billaut 1644 : 46)]

Un sujet « si maigre » conduit le poète à déjouer les attentes d'un poème de consolation. Loin de vouloir apaiser la dame, le poète lui adresse des reproches et l'accuse d'être responsable de la perte de son animal :

J'accorde que vous avez tort,
Puis que la cause de sa mort,
Par un malheur est abordée,
Pour ne l'avoir pas bien gardée.
Apprenez mieux une autre fois,
A faire fermer votre bois (Billaut 1644 : 43)

L'éloge de la beauté de la dame se transforme ainsi en reproche de laideur, la consolation en accusation pour la perte de l'animal. Mais d'un point de vue pragmatique, le rire doit produire le même effet qu'un discours pathétique : guérir la dame de son chagrin. L'héroï-comique sert ce dessein. Le vocabulaire de tragédie est employé pour décrire le « funeste sacrifice » (42), l'« horreur » (45) de la mort de la biche, abattue par des chasseurs. Le poète se présente en nouvel Orphée, qui n'enchant pas les animaux mais va les chercher aux Enfers, allant solliciter la Parque « Jusque dedans les lieux funèbres, / Où son éclat fait les ténèbres » (44-45). Le cerf n'est pas moins une victime tragique que son épouse, et il est prêt « à suivre son même destin » (44) en se donnant la mort. Cependant, par un jeu inverse qui dégrade la figure de l'animal, le poète remobilise pour la biche le mythe d'Orphée, mais cette fois de l'Orphée démembré :

Ce bourreau faisant son office
En quartiers tout son corps a mis,
Pour faire largesse aux amis,
D'un Seigneur qui sans la connaître,
N'en fut pas deux heures le maître,
N'en ayant pour tout retenu,
Après ce malheur advenu,
Qu'un pied qu'il veut que l'on applique
Comme une sanglante relique,
Pour être à jamais un marteau

¹¹⁹ La page est notée par erreur « 67 ».

À la porte de son château ;
 Pour moi d'une façon adroite,
 J'eus à ma part la cuisse droite,
 Dont j'ai fait faire un grand pâté ;
 Que si vous en aviez tasté,
 Vous ririez en votre pensée,
 De l'avoir si bien engraisée ; (42-43)
 [...]

Pour vous consoler davantage,
 C'est qu'après son sanglant partage,
 Elle a servi dedans ce lieu,
 D'ornement à la Fête-Dieu,
 Estant en pastez magnifiques,
 Dessus maintes belles boutiques,
 Donnant de la tentation
 A ceux de la procession.
 Vous n'êtes pas seule adonnée
 À soupirer sa destinée ;
 Monsieur l'Huissier qui la mena,
 Quand Madame vous la donna,
 Dedans ce sensible dommage,
 Crève de dépit & de rage,
 De n'avoir pas eu un manteau
 De l'argent qui vient de sa peau. (45-46)

L'extrait surprend par la mise en scène de la boucherie : un « bourreau » prélève une « sanglante relique » et procède au « sanglant partage », qui prolonge l'étonnement du lecteur de ce poème intitulé « Consolation [...] ». Ce poème peut être comparé aux « deux stances, à Monsieur le fameux Medecin Dupuy » dans *Le Vilebrequin*¹²⁰ montrant une semblable vision atomisée du corps, mais cette fois humain : « Mon corps n'est plus qu'un tronc, qui tremble & qui soupire : / Le sang dans ses canaux, va perdre sa chaleur » (Billaut 1663 : 29). Mais cet éclatement premier du corps en partie, « organe », « sang », « canaux », « tronc », laisse place à l'indivisible unité de l'âme humaine : « Mais l'âme qui soutient, ce trébuchant empire, / Est exempte des coups, qui causent ce malheur. » (*idem*). La biche parcellisée, en revanche, ne semble pas dotée de pareille unité, et ne pas mériter, donc, les pleurs de la dame. Le poème de consolation à la dame s'acquitte finalement de sa tâche par une voie détournée, cartésienne. Il déjoue toutes les attentes attachées à une telle entreprise, raillant le chagrin de la dame, lui donnant à voir un spectacle sanglant, qui est à sa manière cathartique puisqu'il montre que l'animal, sans âme, ne mérite pas l'attention de l'aimée.

¹²⁰ Adam Billaut (1663), *Le Vilebrequin de Maistre Adam Menuisier de Nevers. Contenant toutes sortes de Poësies gallantes, tant en Sonnets, Epistres, Epigrammes, Elegies, Madrigaux, que Stances, & autres Pieces, autant curieuses, que divertissantes, sur toutes sortes de sujets*, Paris, Guillaume de Luynes. Le titre complet du poème est : « Maistre Adam fit ces deux stances, à Monsieur le fameux Medecin Dupuy, sur la constation qu'ils avoient, sçavoir si les Organes estoient Maistresses de l'Ame, ou l'Ame Maistresse des Organes », (Billaut 1663 : : 29-30).

2.2. Le destinataire postiche des misanthropes

Il arrive que l'animal soit choisi comme destinataire précisément parce qu'il ne peut pas, hors du cadre fictionnel, assumer ce rôle. S'adresser à l'animal peut être, dès lors, une manière misanthrope de ne pas s'adresser aux hommes. Scarron, dans « A très honnête et très divertissante chienne Dame Guillemette, petite Levrette de ma sœur » (Scarron 1655 : I-VII¹²¹), refuse le jeu traditionnel de l'épître dédicatoire, en ne dédiant pas sa pièce à un humain. Le « je » lyrique de Madame Desjardins, dans ses stances « Sur un Singe » (*Sercy en vers* 5 : 55), ne peut s'adresser au « cruel » (Desjardins 1660 : 55, v.19) qui se « raille de [s]on martyr » (v.22), pour qui la locutrice soupire, et elle s'adresse donc à un singe. Le titre du poème est « Sur un Singe », et non « À un singe », car il déconstruit progressivement l'idée que le singe puisse recevoir les plaintes du « je ». Ce rôle particulier accordé à la bête se signale par la faible fréquence des adresses dans chacun de ces textes. Dans la première pièce, le locuteur s'adresse assez peu à la chienne dans l'ensemble de l'épître : douze extraits brefs font référence au dédicataire et la moitié ne consiste qu'en des adresses nominales à fonction phatique : « Dame Guillemette » (I), « Guillemette » (I, II, V) et « chère Guillemette » (VII), ou dans la formule de politesse « De votre chiennerie » (VII). Dans les stances de Madame Desjardins, bien que le « je » s'adresse au singe dans les deux premières strophes, l'adresse disparaît des trois suivantes et dans la dernière, les marques de deuxième personne font référence à Amour.

L'adresse à la chienne Dame Guillemette colore l'ensemble du texte tout à la fois d'autodérision et de satire. Le dédicataire animal, de bas étage, se présente d'abord comme le choix conséquent de celui qui évoque le peu de prix de ses œuvres, bonnes à servir comme des « enveloppes aux Beurrières du Marché Neuf » (Scarron 1655 : II), à un dédicataire d'un mérite équivalent : « Quand on n'estime pas beaucoup quelque chose, on dit qu'elle n'est pas bonne à jeter aux Chiens » (II). Par ce procédé l'auteur dévoile et raille aussi les faux-semblants des auteurs d'épîtres dédicatoires où l'humilité n'est que feinte. Il s'associe à ces derniers par autodérision, en prêtant à la chienne un point de vue sévère :

Je suis Auteur par la grâce de Dieu, si c'est assez pour avoir cette qualité-là d'être imprimé avec bon Privilège. Je confesse pourtant qu'elle se donne à trop bon marché, & que le peu qu'elle m'a coûté ne me devrait avoir acquis que celle de faiseur de Vers Burlesques. Avec ce modeste aveu que je fais, vous ne laisserez pas, je m'assure, de croire que je me vante, & vous aurez de la peine à vous imaginer (si ce proverbe qui dit que nul n'est Prophète en son pays, a lieu parmi vous autres Chiens) qu'un homme que vous voyez tous les jours à Paris, dont il est né natif, qui

¹²¹ Paul Scarron (1655), « A très honnête et très divertissante chienne Dame Guillemette, petite Levrette de ma sœur », in *Recueil des Œuvres Burlesques de Mr. Scarron. Première partie. Dédiées à sa chienne*, Rouen, Antoine Ferrand : I-VII.

a la tête de côté, qui ne bouge d'une chaise, enfin, qui n'est pas fait comme les autres, ait eu l'esprit de s'ériger en Auteur moderne. Par Apollon, Guillemette, il n'y a rien de plus vrai. (Scarron 1655 : I)

Pour supposer le point de vue de la chienne, l'auteur lui prête des facultés humaines : Guillemette croit, doute, imagine, juge, comme un critique humain. Il suggère aussi, dans la parenthèse où il s'interroge sur l'existence de la traduction du proverbe biblique « nul n'est prophète en son pays », que les chiens pourraient avoir leurs propres idiomes. Scarron dévoile le ridicule qui consiste à s'attirer la bienveillance du dédicataire par une modestie feinte dans les préfaces : l'humilité dont les auteurs font montre ne suffit pas à attirer la sympathie de celui à qui elles sont destinées, fussent-ils des animaux. L'éloge du dédicataire, autre poncif des préfaces, est aussi raillé par l'auteur de celle-ci qui se prête au jeu de l'éloge de la chienne, montrant par ce procédé burlesque qu'il est aisé de louer n'importe qui, même un animal. Il dévoile ainsi le peu de valeur d'un éloge déployé dans une épître dédicatoire. Ici, « l'éloge incarne ce que Platon reprochait à la sophistique tout entière : une reprise immobiliste de la *doxa*, qui n'enseigne ni n'élabore rien de vraiment neuf. » (Régent-Susini 2018 : 29). Par exemple, l'expression « bon à jeter aux chiens » est défigurée et contestée par l'auteur :

Comme votre mérite & votre beauté vous mettent au-dessus de ce quolibet, & qu'il n'a pas été fait pour les Chiens de votre sorte, aussi je m'en sers seulement pour persuader aux hommes que je suis peu persuadé du mérite de mes œuvres. (Scarron 1655 : II)

Le choix d'un dédicataire animal se met au service aussi bien de l'autodérision que de la satire des auteurs. Il permet de dénoncer deux lieux communs des préfaces : la posture de l'humilité et l'éloge du dédicataire, dès lors qu'ils ne sont que feintise. Les jeux sur les proverbes et la transformation anthropomorphique de la chienne se mettent aussi au service de l'enjouement.

Cet anthropomorphisme disparaît de la seconde partie de la lettre, où Scarron s'attache à dénoncer le « trafic d'épîtres dédicatoires¹²² » des auteurs « mercenaires », qui consiste à louer le mécène pour en obtenir de l'argent. La dédicace à la bête permet d'éviter à l'auteur tout reproche de pratiquer ce trafic, puisqu'elle évite d'accabler un mécène :

[E]ncore que vous ne soyez qu'une bête, j'aime mieux pourtant vous les dédier, qu'à quelque grand Satrape, de qui j'irais troubler le repos. Car ô GUILLEMETTE, un Auteur le Livre à la main, est plus redoutable à ces sortes de Messieurs qu'on ne pense, & la vision ne leur en est

¹²² Pierre Bayle en donne une représentation très critique à l'article « Rangouze » : « Auteur François sous le règne de Louis XIV. Ne m'est point connu par ses beaux endroits, car on ne nomme point ainsi l'industrie avec laquelle un Auteur fait mettre à profit ses Épîtres dédicatoires. Ce n'est pas que cette industrie très mauvaise moralement parlant, ne puisse tenir un rang fort considérable parmi ce qu'on nomme bonnes qualités naturelles ou acquises » ; « Depuis que les Auteurs font les gueux en Vers ou en Prose, l'Épître liminaire ne passe que pour une estocade, & quand le Mécénas n'a pas eu la force de la parer, il ne regarde plus celui qui l'a portée, que comme le ravisseur de son bien. ». Il ajoute dans les remarques : « Il faut dire la même chose de l'industrie d'un Auteur qui s'enrichit par le travail de sa plume, & par la souplesse avec laquelle il fait trafic d'Épîtres dédicatoires, & d'exemplaires envoyés deçà & delà. » (Bayle 1697 : « Rangouze »).

guère moins effroyable que celle d'un créancier. Ce n'est pas qu'il n'y ait de grands Seigneurs très généreux. Mais il y a des Auteurs modernes qui le sont si peu, qu'ils dédient plutôt leurs Ouvrages à ceux dont ils espèrent du bien, qu'à ceux qu'ils aiment ou qu'ils estiment. (Scarron 1655 : II)

Scarron présente l'éloge comme un désagrément, dans la mesure où il est excessif (l'auteur évoquera ensuite l'exemple de Corneille comparant Montauron à Auguste), et intéressé : le choix d'un dédicataire animal permet d'éviter toute incommodité aux « grands Seigneurs » qui auraient pu occuper cette place, et donc de dénoncer et moquer ceux qui ne cherchent qu'un mécène en écrivant leurs épîtres dédicatoires. Il dénonce la fausse humilité, le faux éloge intéressés, en somme les faux-semblants reflétant les pratiques de la cour, et a besoin pour cela d'un dédicataire étranger au monde aussi bien qu'au langage articulé. C'est donc bien parce qu'elle est inapte à incarner concrètement le rôle d'allocutaire, que les marques d'adresse lui attribuent pourtant, que Guillemette est un dédicataire idéal. Dès lors, dans cette seconde partie de l'épître, l'anthropomorphisme cède la place à une représentation beaucoup plus « réaliste » de l'animal :

Je pense déjà vous en voir ronger les cordons, vous en battre les joues, & le déchirer en faisant mille gambades, qui me satisferont bien plus que le froid accueil d'un grand Seigneur, qui ne me saurait point de gré de mon présent, parce qu'il croirait que je lui en demanderais un autre. (Scarron 1655 : IV)

Dans les stances « Sur un Singe », le petit singe de compagnie, animal encore bien présent dans la cour du XVII^e siècle¹²³, est certes domestiqué voire humanisé par les multiples attentions et cajoleries qu'il reçoit de ceux qui l'entourent, mais pas par le « je » lyrique :

Que ton sort me donne d'envie
Petit Animal, dont le cœur
Ne reconnaît aucun vainqueur,
Qui sans amour passe ta vie,
Et dont le soin ne gît qu'à manger doucement
Ce qu'on te donne d'aliment.

On te chérit, on te caresse,
Tout le monde te fait la cour,
On te baise cent fois le jour,
Tu ne connais point la tristesse,
Et sans te soucier des injures du sort,
Tu vis content jusqu'à la mort. (Desjardins 1660 dans *Sercy en vers* V : 55)

Contrairement aux courtisans du singe, le « je » lyrique suppose ce dernier dépourvu de sentiments (« qui sans amour passe ta vie », « tu ne connois point la tristesse ») et sa seule

¹²³ Louis XIII possède une douzaine de singes en 1610. Marie-Catherine Desjardins fréquente d'ailleurs Antoine, fils d'Antoine Boësset, musicien de Louis XIII. Louis XIV possède également une guenon. Voir Pieragnoli 2016 : 39-40.

préoccupation est l'assouvissement de ses besoins alimentaires. L'adjectif « content » ne présuppose pas non plus nécessairement d'état d'âme à l'animal. Il caractérise celui « qui n'a point de besoins, qui ne désire » (Furetière 1690 : « Content »), et peut ainsi renvoyer aux bons soins reçus par l'animal. C'est parce qu'il ne peut pas éprouver de sentiments, d'états d'âme, que le « je » choisit de lui adresser les deux premières strophes, afin de mieux mettre en exergue la force de ses propres sentiments et de sa douleur dans les deux suivantes. Madame Desjardins joue ainsi du contraste, et le « je » est conduit à envier le sort d'une bête et à vouloir renoncer à sa raison et à son jugement :

Mais moi que le Ciel a douée
De raison, & de jugement,
Je languis, & dans mon tourment
Je suis de tout désavouée :
Ha ! qu'il m'eût été doux de vivre sans raison,
Puisqu'Amour la tient en prison. (Desjardins 1660 dans *Sercy en vers* V : 55)

L'amante éplorée se définit à double titre par opposition à l'animal qu'elle voit chéri. Le singe n'éprouve pas l'amour, et est dépourvu de raison et de jugement – alors qu'il est l'animal le plus anthropomorphe. Il se fait ainsi l'analogie du cruel qui ignore l'amante. Le texte se teinte ainsi de morale puisqu'il humilie l'orgueil humain : la raison est moins présentée comme le privilège de l'homme qui fonde sa supériorité, que comme un défaut qui le rend inférieur aux bêtes. Scarron formule apparemment un semblable constat quant au raisonnement et à l'intelligence des animaux : « Il ne faut avoir qu'autant d'esprit que vous en avez ; c'est-à-dire qu'un chien, pour me reprocher que j'ai fait ce que je condamne aux autres » (Scarron 1655 : VII). La pointe est fondée sur l'analogie entre la bêtise des critiques potentiels et le « peu d'esprit » d'un chien, pointe qui suffit à laver Scarron de tout soupçon du commerce des préfaces, pour le placer dans « une posture aristocratique, du côté d'un mécénat honorable à l'opposé d'un clientélisme servile et prostitué comme celui du parasite Montmaur et autres poètes crottés auxquels il refuse d'être assimilé » (Génetiot 2011 : 148¹²⁴).

¹²⁴ Alain Génetiot (2011), « Scarron poète lyrique », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 63 : 135-151.

3. Une mise à l'épreuve de la langue dans les contraintes du jeu

3.1. Les sonnets à bouts-rimés du perroquet

La pratique de l'éloge de l'animal défunt s'ancre dans une tradition ancienne, héritée de l'Antiquité. Les épitaphes animales peuvent alors être fictives ou véritables, gravées ou non :

Nous avons de nombreux exemples de tombeaux avec épigrammes destinés à des animaux. [...] Certes plusieurs de ces petits poèmes ne sont que des jeux d'érudits [...]. Mais d'autres textes ont chance d'avoir figuré sur des sépultures réelles [...] Le recueil d'Herrlinger recense plusieurs épitaphes authentiques d'animaux retrouvées sur des stèles (n°39-53), tant en grec qu'en latin. Plus de dix concernent des chiens [...]. Dans ces épitaphes s'expriment les sentiments d'amitié, voire d'affection que l'animal inspirait à son maître ». (Chamoux 1974 : 156-157¹²⁵)

Le panorama des épitaphes animales présenté par François Chamoux révèle de nombreux points communs entre ces épitaphes et les textes poétiques dédiés à des animaux défunts aux XVI^e et XVII^e siècles : la forte représentation des chiens et des oiseaux, l'expression des sentiments qui liaient l'animal à ses maîtres, et du point de vue de la situation communicationnelle, la possibilité de laisser l'animal défunt s'exprimer ou de s'adresser à lui. Encore écrites par plusieurs poètes de la Renaissance, les épitaphes animalières ne sont plus guère gravées sur pierre, même si elles sont la plupart du temps bel et bien écrites à l'occasion de la mort d'un animal de compagnie bien réel. Comme la tradition récente, ces épitaphes privilégient les éloges dédiés à des chiens ou oiseaux, tandis que la tradition antique pouvait mettre en scène des animaux plus variés, comme le lion, le cheval ou le cobra, parfois locuteurs¹²⁶... Joan Pieragnoli suppose même que cette production littéraire abondante a contribué à faire du chien l'animal familial de la cour par excellence : « Le petit chien demeure l'un des animaux de cour les plus emblématiques, notamment parce qu'il fait l'objet d'éloges funéraires » (Pieragnoli 2016 : 30). Au XVII^e siècle, le thème est encore fertile, notamment dans la littérature mondaine. Antoine Furetière, dans son *Roman bourgeois*¹²⁷, les compte parmi les « pièces du temps » :

Ce n'est pas tout (ajouta Charroselles) que de faire de petites pièces ; il faut, pour les faire bien courir, que ce soient pièces du temps, c'est-à-dire à la mode, de sorte que ce sont tantôt sonnets, rondeaux, portraits, énigmes, métamorphoses, tantôt triolets, ballades, chansons, et jusqu'à des bouts rimez. Encore, pour les faire courir plus vite, il faut choisir le sujet, et que ce soit sur la

¹²⁵ François Chamoux (1974), « L'épitaphe du cochon d'Edesse », in *Mélanges de philosophie, de littérature et d'histoire ancienne offerts à Pierre Boyancé*, Rome, École Française de Rome : 153-162.

¹²⁶ Voir Michaël Ledig (2021), *Les Grecs des confins. Langue, culture et mentalité à travers les épigrammes funéraires sur pierre du V^e siècle avant J.-Chr. au I^{er} siècle après J.-Chr.*, Thèse de doctorat en Langues, littératures et civilisations, sous la direction de Guy Vottéro, Nancy, Université de Lorraine. Le cobra locuteur : 668 ; Le dialogue entre le passant et le lion : 676-677.

¹²⁷ Antoine Furetière (1666 [2021]), *Le Roman bourgeois*, éd. François Tulou, Paris, Garnier, coll. « Classiques Jaunes », n° 155. Réimpression de l'édition de 1919.

mort d'un petit chien ou d'un perroquet, ou de quelques grandes aventures arrivées dans le monde galant et poétique. (Furetière [1666] 2021 : 132-133)

Furetière fait allusion à l'abondance de sonnets de circonstance écrits à l'occasion de la mort du perroquet de Madame Du Plessis Bellière, voisine de campagne de Fouquet – qui participa au jeu – et maîtresse du salon de Charenton. Les perroquets séduisent en effet les dames par leurs couleurs et surtout leur capacité à imiter le langage humain. Les oiseaux font alors partie des animaux de compagnie et de « collection » privilégiés, à l'instar de ceux de la volière que Gaston de France fait installer en 1645 à Blois (Pieragnoli 2016 : 162), peints par Nicolas Robert à qui l'on attribue plus de deux cents vélins.



Fig. 2, Nicolas Robert, *Cacatoès blanc* (*Cacatua alba*), aquarelle et gouache sur vélin, (1614-1685).

Vingt-cinq sonnets furent ainsi publiés en hommage au perroquet de Madame Du Plessis Bellière dans le *Sercy en vers III* (374-410). L'engouement qu'a suscité le jeu d'écriture est moqué par Sarasin qui, après avoir participé néanmoins, écrit quelques années plus tard le « Dulot Vaincu, ou la défaite des Bouts-Rimés »¹²⁸. Selon Gilles Ménage, qui introduit ce poème burlesque dans les *Œuvres* de Sarasin, la circonstance « réveilla tout ce qu'il y avait de gens en France qui savaient rimer, on ne vit durant quelques mois, que des sonnets sur ces mêmes bouts-rimés, et leur sujet ordinaire était, ou le Perroquet, ou Sainte Menehoud, que nous venions de représenter sur les ennemis ». (Ménage, dans Sarasin 1661 : 134). Ce succès est rappelé dans le *Sercy en vers III* par le choix d'une scénographie épistolaire dans la section du recueil consacrée à la publication des sonnets : des lettres sont intercalées entre les premiers poèmes, pour inviter à participer au jeu. La première invite ainsi un nouveau poète à s'exercer :

Monsieur, je vous envoie ce Sonnet en Bout-rimé, pour vous convier d'en faire un sur le même sujet ; toute la Cour & tout Paris en a fait, & jusques à M..... Il y en a plus de trente déjà, & cela serait étrange que vous, qui êtes des plus anciens faiseurs de Bouts-rimés de France, n'en eussiez point fait. (*Sercy en vers III* : 374)

La réponse à cette épître est négative, mais après l'insertion d'un second sonnet, le correspondant répond favorablement : « Toutefois, monsieur, puis que tout le monde en a fait, et même Monsieur.... Il faut donc que je me hasarde » (*Sercy en vers III* : 378).

La forme du sonnet à bouts-rimés aurait été inventée par « l'extravagance d'un poète ridicule nommé Dulot » (Ménage, dans Sarasin 1661 : 133) et qui consiste à compléter un sonnet dont les derniers mots de chaque vers sont donnés. La rigueur des contraintes poétiques est renforcée par le choix des mots à la rime : chicane, capot, pot, soutane ; diaphane, tripot, Chabot, profane ; coquemar, Jaquemar, barbe ; débris, Barbe, lambris. Ces contraintes donnent au jeu son sel :

L'engouement des mondains pour cette forme moderne et dégradée du sonnet témoigne [...] d'une conception de la poésie comme un divertissement, un jeu artificiel et bizarre dans lequel l'extrême difficulté des règles est ressentie non pas comme une dénaturation de l'inspiration poétique, mais comme le moyen de se distinguer par sa virtuosité dans une assemblée de courtisans. Cette mode est typique de la culture mondaine avec laquelle elle naît et s'épanouit et traduit fidèlement son goût pour le jeu et l'adresse. (Génétiot 1990 : 39¹²⁹)

Ce jeu fait peu de cas du perroquet, et lorsqu'il est l'objet du sonnet, ce sujet est largement tourné au ridicule. C'est le cas du deuxième sonnet publié, non signé :

¹²⁸ Jean-François Sarasin (1661), *Les Œuvres de Monsieur Sarasin*, Paris, Augustin Courbé : 133. Les pages contiennent une préface de Ménage : 133-135, le sonnet qui avait été écrit par Sarasin : 136, et le « Dulot vaincu, ou la défaite des bouts-rimez » : 137-156.

¹²⁹ Alain Génétiot (1990), *Les Genres lyriques mondains (1630-1660). Étude des poésies de Voiture, Vion d'Alibray, Sarasin et Scarron*, Genève, Droz, coll. « Histoire des Idées et Critique littéraire », n°281.

Ce Perroquet qu'on pleure, est pour moi diaphane,
Quoi qu'il soit descendu dans l'infernal Tripot,
Je ne danserai moins les branles de Chabot,
Sans crainte de passer pour dur ni profane.

Il ne chantait pour moi non plus qu'un coquemar,
Je ne le vis jamais non plus que Jaquemar,
Et ne sais s'il avait ou poil folet, ou barbe.

Pourquoi donc en parler comme un très grand débris,
Importuner pour lui Saint Jean, ou Sainte Barbe,
Et remplir de clameurs le céleste lambris ? (*Sercy en vers III : 377*)

Les multiples négations tendent à effacer le référent et à faire du Perroquet le prétexte, gratuit, du jeu littéraire. Globalement, l'animal est absent des sonnets, et de lui ne reste que le nom, voire la mention de la capacité à jaser. Il est souvent réifié, et plusieurs auteurs ont annoncé sa mort avec la rime « débris ».

3.2. Les jeux de mots

Les discours animaux sont féconds en jeux de mots variés, qu'ils soient fondés sur l'existence de nombreux proverbes incluant des noms d'animaux, ou par la transposition du monde humain en monde animal, autorisant néologismes et syllepses de sens. Dans le contexte galant, la pièce « La Faiseuse de Mouche » (*Sercy en prose IV : 55-63*), écrite par Scarron¹³⁰, développe le thème de la beauté feinte à propos du taffetas imitant les grains de beauté.

Je vous avertis que parmi celles-ci l'on y trouve de fines Mouches, et que toutes ensemble ont l'inclination des Abeilles, qui ne se posent d'ordinaire que sur des fleurs. Cependant pour ne pas faire un grand discours sur un pied de Mouche, & pour venir à ce qui est de plus important en cette matière [...]. (Scarron dans *Sercy en prose IV : 55*)

Le texte s'ouvre aux autres sens que peut revêtir le mot « mouche », l'animal appelant la mention des abeilles dans un jeu isotopique. Il superpose également les signifiés, le pied de mouche désignant aussi bien le signe typographique que la patte de l'animal. Le signifiant est aussi pris en compte dans le jeu de mot associant les « fines mouches » aux fines bouches. Le poème amoureux conclut par une pointe qui consiste en la superposition de deux sens, littéral et proverbial, d'« à la fin la Mouche le pique », dans un contexte de badinage. Elle expose ensuite, en vers, l'histoire des mouches de taffetas. La mère du dieu Amour se met en colère après son fils :

Ayant, comme on dit, prit la Mouche,

¹³⁰ Le nom de l'auteur est donné par Frédéric Lachèvre (1901), *Bibliographie des recueils collectifs de poésies publiés de 1597 à 1700*, Paris, Henri Leclerc : 83.

Voulut lui donner sur les doigts
 Mais il esquiva le matois,
 Et pour éviter la colère
 De sa Maman, sut si bien faire,
 Qu'il lâcha du creux de sa main
 Une Mouche dessus son sein :
 Cette Mouche à peine fut elle
 Sur le sein de cette immortelle,
 Que l'on vit dans le même instant,
 Qu'il en parut plus éclatant. (Scarron dans *Sercy en prose IV* : 60)

Ce récit est tout entier fondé sur la polysémie du mot « mouche », où l'animal se transmue peu à peu en objet cosmétique : volante d'abord, elle se pose ensuite et inspire aux dames l'idée de l'agrément de tissu pour révéler la blancheur de leur teint. Le recueil fait suivre « La Faiseuse de Mouche » de Scarron de l'échange entre le Levron et la Levrette écrit par Bachaumont (64-71¹³¹), qui présente aussi des jeux de mots. Toute une séquence conduit, comme dans la pièce de Scarron, à la resémantisation d'un proverbe :

Ma joie néanmoins a été mêlée de quelque chagrin, quand vous m'avez reproché en passant que je n'étais pas extrêmement belle ; mais si vous pouvez vous résoudre à ne me venir voir qu'après le Soleil couché, je vous prouverai bien que tous Chiens, aussi bien que tous Chats, de nuit sont gris¹³². (Bachaumont dans *Sercy en prose IV* : 69-70)

Les proverbes, les resémantisations et défigements, les créations sur le modèle d'un tour figé sont très nombreux dans la lettre de la Carpe au Brochet (Voiture [1643] 1855, I : 401-404). Ainsi le Brochet sait-il « nager en grande eau¹³³ » (402). La tournure « À toutes les sauces où l'on vous a mis » (402) marque un défigement de « mettre à toutes les sauces » avec la postposition du verbe, qui permet de resémantiser l'expression. La syllepse de sens est prolongée par l'expression de la difficulté rencontrée par le duc à Rocroi, qui a été mis à « la sauce d'Allemagne » (402). Ces double-sens introduisent dans le texte l'isotopie du goût. La Carpe disant au Brochet que ses victoires le « relèvent », qu'il mérite « les lauriers » (402), joue ainsi sur le double terrain de la gloire et des assaisonnements. L'étendue et la profondeur de la mer et des eaux offre un vaste terrain à la gloire du Duc :

Aussi vous ne sauriez vous imaginer jusques où s'étend votre réputation, il n'y a point d'étangs, de fontaines, de ruisseaux, de rivières, ni de mers, où vos victoires ne soient célébrées; point d'eau dormante où l'on ne songe à vous, point d'eau bruyante où il ne soit bruit de vous, votre

¹³¹ L'échange est amputé ici de la première lettre, que l'on peut lire dans l'édition tardive des *Œuvres* de Chapelle et Bachaumont. Chapelle (Claude-Emmanuel Lhuillier) et François Le Coigneux de Bachaumont ([1664] 1854), *Œuvres de Chapelle et Bachaumont*, Paris, P. Jannet : 259.

¹³² « On dit encore, que la nuit tous chats sont gris, pour dire, que toutes les femmes ont assez de beauté la nuit. », Furetière 1690 : « Chat ».

¹³³ « On dit proverbialement, qu'un homme nage en grande eau, quand il est dans l'opulence, ou dans des emplois propres pour s'enrichir. », Furetière 1690 : « Eau ».

nom pénètre jusques au centre des mers, et vole sur la surface des eaux ; et l'océan qui borne le monde, ne borne pas votre gloire. (Voiture [1643] 1855, I : 403)

À partir de l'expression « eau dormante », qui a déjà un sens propre et un sens figuré actualisés dans la syllepse¹³⁴, Voiture crée un syntagme de construction identique pour en offrir le parallèle : « eau bruyante ». Les ennemis comme les partisans en liesse parlent de la victoire. Les double-sens apparaissent aussi dans « Le Jeu des Bestes », où, révélant l'ingéniosité de Drionice, ils portent souvent sur des noms d'animaux dans le jeu de transposition. Dans le discours de la Brebis, Drionice prête un double sens licencieux à l'affirmation « j'ai vu plusieurs fois le Loup » (*Sercy en prose III* : 69). Elle joue sur deux points de vue sur les agneaux, qui sont des enfants pour la Brebis et un repas agréable pour les hommes : « je ferais des Agneaux tant qu'on voudrait, pourvu que le thym, & la marjolaine, ne manquassent point » (*idem*). L'amoureux, caché sous les traits d'un Barbet, pourrait changer de race s'il était choisi par celle qu'il aime : « il n'y a rien au monde que je ne fasse pour être heureux dans mon amour, dussé-je devenir Chien couchant, ou Lévrier d'attache. » (*Sercy en prose III* : 82). Ces races canines sont choisies pour les connotations de docilité et de fidélité des expansions du nom, « couchant » ou « d'attache ». La littérature mondaine semble ainsi observer une certaine liberté par rapport aux normes d'écriture, multipliant les double-sens, les défigements, les resémantisations dans des séquences textuelles restreintes, qui feront douter à Voltaire du bon goût des épîtres de Voiture. Mais dans le contexte galant, ces jeux lexicaux apparaissent comme des marques d'un « bel-esprit », qui n'a pas définitivement le sens péjoratif qu'il revêtira plus tard. Selon Philippe Caron, il est « nettement défavorable en 1671 : le bel esprit est un mondain superficiel qui sait se faire briller en société mais qui n'a, en dehors de ce vernis verbal, que peu de choses à faire valoir. » (1992 : 225). Prime ici l'amusement de la société mondaine, qui s'adonne elle-même aux jeux de conversation et d'écriture.

*

¹³⁴ « On dit [...] d'un mélancolique & méchant, que c'est une eau dormante », Furetière 1690 : « Eau ». Le sens littéral est le suivant : « Eau dormante, est celle qui n'a point de cours, comme celle des fossez, des marais, des étangs », Furetière 1690 : « Dormant ».

Les textes mondains instaurent une forte connivence avec leurs lecteurs en incluant les animaux domestiques qui les accompagnent dans leur vie quotidienne. Ils transforment aussi, dans un jeu allégorique, les membres de la société mondaine ou de la Cour en animaux. Ces figures animales foisonnantes peuvent occuper différents rôles dans les discours. Qu'ils soient délocutés, allocutaires ou locuteurs, les animaux ne sont la plupart du temps qu'un voile ou un masque dissimulant le véritable locuteur ou allocutaire et le véritable sujet de la conversation : l'amour pour une dame, l'admiration de celui dont on veut faire l'éloge. Leur présence provoque le rire et l'amusement, qu'ils naissent de l'autodérision, de la fine raillerie ou du burlesque. Cette gaieté est bien souvent la condition de l'acceptabilité de ces discours qui jouent avec les normes sociales, celles de la politesse et de l'honnêteté, et linguistiques, celles du purisme. Par exemple, l'allocutaire animal compris comme le prolongement métonymique de sa maîtresse permet de tenir des propos érotiques sans trop offenser la bienséance, *a fortiori* quand le locuteur est une bête aussi. L'éloge des grands accepte une certaine familiarité quand le voile de l'allégorie dissimule le locuteur comme l'allocutaire. Les locuteurs animaux permettent ainsi aux locuteurs principaux, par la supposition de la quasi-prise en charge du point de vue exprimé, de décharger une partie de leur responsabilité sur ceux qu'ils font parler : Voiture peut se montrer irrévérencieux, Bachaumont licencieux, et Drionice satirique sans avoir à assumer la pleine responsabilité de leurs propos. Le plaisir naît aussi des multiples jeux de conversation – invention de poème sur un sujet donné, avec bouts-rimés, jeux de transposition – qui révèlent tout le potentiel ludique des figures animales. Ils mobilisent, aux frontières des normes du goût, la créativité linguistique, et en particulier lexicale de leurs auteurs : double-sens et métaphores filées, néologismes, resémantisations et défigements d'expressions coexistent et pullulent dans des espaces textuels restreints.

Miriam Speyer voit dans le foisonnement de ces figures animales dans la littérature galante une réponse à l'hypothèse cartésienne : « Le compagnon galant à quatre pattes est un membre de la société mondaine. Il participe aux échanges et sa mort est pleurée [...] En somme, il paraît hors de question que l'animal soit une machine dirigée uniquement par un instinct atavique : être galant, c'est être anti-cartésien » (2019 : 43¹³⁵). Néanmoins, le corpus qu'elle observe comporte, avec certains textes publiés dans les recueils de Sercy, d'autres plus tardifs, publiés dans le recueil de La Suze-Pellisson (1668), ou diverses pièces d'Antoinette Deshoulières (1672-1695) ou de La Fontaine (1668). Ceux-ci mentionnent ou font référence à

¹³⁵ Miriam Speyer (2019), « La poule de Sylvie et le pigeon de Sapho : le bestiaire galant des recueils collectifs de la seconde moitié du XVII^e siècle », *Papers on French Seventeenth Century Literature*, XLVI, Tübingen, Gunter Narr Verlag : 37-52.

l'hypothèse cartésienne dans leur cotexte. La perspective chronologique de notre étude nous a conduit à remarquer que, dans aucun des textes ici étudiés, n'apparaît un philosophème cartésien, une mention de la machine ou de l'âme. L'animal-machine ne semble pas, jusqu'en 1663, l'objet polémique qu'il deviendra ensuite. De plus, si les représentations des relations galantes des bêtes, et quelquefois de leurs voix, montrent les animaux dotés d'une forme de vie intérieure plus ou moins riche, d'autres textes mondains en offrent des représentations différentes. Madame Desjardins, dans « Sur un singe », fait le portrait d'un animal sans raison, sans sentiments, tout occupé aux plaisirs physiques, ressemblant en cela à la chienne à laquelle Scarron dédicace son recueil parce qu'elle est incapable de le comprendre.

Chapitre III

Les animaux en conversation

La conversation a la vertu de rassembler tous les honnêtes gens dont la langue et les manières démontrent la politesse et la civilité :

La Chambre bleue de la marquise est devenue à jamais le symbole du pouvoir dont disposent la « civilité », l' « urbanité », la « galanterie » et les « belles-lettres » pour atténuer de concert, sinon abolir, les barrières dressées par les différences de caste, de naissance, de rang, de fortune, de profession, de sexe, de nation, de religion, et de favoriser le rapprochement et le dialogue entre les êtres les plus divers, pour peu qu'ils aient été « polis » par une noblesse seconde, celle du langage, des vertus sociales, des manières caressantes. (Fumaroli 2006 : 341).

Les représentations d'animaux doués de parole semblent *a priori* subversives, dotant potentiellement les bêtes de cette « noblesse seconde » qui pourrait effriter « les barrières dressées » entre elles et les hommes, et ce d'autant plus que le problème du langage animal cristallise les interrogations sur la nature animale. Il est intrinsèquement lié à celui du raisonnement des bêtes : le mot *logos* désigne conjointement la raison et la parole (Bailly 1895 : « Logos »). Ainsi, Plutarque accuse ceux qui défont le lien entre discours et pensée de se contredire :

Il est vrai que cette distinction entre parole proférée et parole intérieure, imposée par les stoïciens, est à la fois décisive et confuse, comme Plutarque l'a montré en intitulant l'un de ses ouvrages *Les Contradictions des stoïciens*. Ceux-ci reconnaissent que les animaux possèdent le *logos prophorikos*, le langage proféré, c'est-à-dire une voix plus ou moins articulée, mais que cela ne suffit aucunement à les rendre *logikoi*, raisonnables : ils demeurent tous *aloga*, dépourvus du *logos endiathétos*, du langage intérieur qui s'identifie en quelque sorte à la pensée et constitue le propre de l'homme. (De Fontenay dans Poirier 2016, « Préface » : IX¹³⁶)

Aristote, pour résoudre cette contradiction, concède que les animaux peuvent utiliser des signes pour communiquer et, pour certains, jusqu'à un dialecte appris par imitation. Mais il n'emploie jamais le mot *logos*, au profit des mots *phonê* et *dialektos*. Ces modes de communication sont inarticulés, signalétiques, tandis que le *logos*, articulé et symbolique, est le propre de l'homme,

¹³⁶ Élisabeth de Fontenay (2016), « Préface », in Jean-Louis Poirier, *Cave Canem. Hommes et bêtes dans l'Antiquité*, Paris, Les Belles Lettres.

seul être doué de raisonnement¹³⁷. Le langage figure ainsi en première position des potentiels « propres de l'homme ». Selon Aude Volpilhac étudiant *Les États et Empires du Soleil et de la Lune*, « conférer un *logos* à l'animal – même au moyen de procédés qui semblent rudimentaires aux yeux des modernes – est précisément un acte paradoxal et subversif au XVII^e siècle, dans la mesure où il remet en cause les opinions communément admises sur la hiérarchie des êtres et sur la suprématie de l'homme au sein du vivant. » (Volpilhac 2020 : 1). Ce chapitre propose de nuancer ce pouvoir performatif et subversif de la parole animale dans les textes littéraires à l'aune d'un corpus dont l'unité repose sur la présence de locuteurs animaux, premiers ou seconds.

1. Conditions de possibilité d'un langage animal

1.1. Une langue à interpréter et traduire

C'est dans la filiation de la considération d'une unité entre parole proférée et parole intérieure au sein du *logos* que Descartes s'inscrit en utilisant l'idée que les animaux n'ont pas de langage comme la preuve de leur absence de raison, s'opposant ainsi, comme l'a montré Thierry Gontier (1998), à l'argumentation de Montaigne. Ce dernier considère, à la suite de Porphyre, Sextus Empiricus ou Plutarque¹³⁸, que les animaux peuvent utiliser le langage et que celui-ci est bien le témoignage d'un « langage intérieur ». Selon lui, l'homme conclut trop vite et par anthropocentrisme à l'absence de langage chez les animaux :

¹³⁷ Jean-Louis Labarrière (1993), « Aristote et la question du langage animal », *Mètis. Anthropologie des mondes grecs anciens*, 8(1-2) : 247-260.

¹³⁸ Le recueil de textes anciens établi par Jean-Louis Poirier (2016), en offre de nombreux exemples. « Et pourquoi aussi, avant même de dire ce qu'ils veulent dire, ne commencent-ils pas par penser ce qu'ils éprouvent ? (J'entends par pensée ce qui sonne en silence dans l'âme). Eh bien donc ! puisque les sons émis par la langue sont un discours, de quelque manière qu'ils sonnent, que ce soit à la manière des Barbares ou à celles des Grecs, à celle des chiens ou à celle des bœufs, les animaux qui font entendre des sons participent au discours ; les hommes cependant parlent selon les lois humaines et les animaux selon celles que chacun a reçues des dieux et de la nature. Et si nous ne les comprenons pas, qu'importe ? », Porphyre, *De l'abstinence*, III, 1-3, cité Poirier 2016 : 21. « Si donc les animaux ont les sens aussi parfaits, que les hommes ; s'ils ont une raison et un discours intérieur, comme les hommes ; et s'ils ont outre cela par surcroît une sorte de faculté de s'énoncer, et d'exprimer leurs perceptions au-dehors, on pourra autant les en croire que nous, à l'égard de choses qui dépendent de la pensée ou de la perception passive des objets. », Sextus Empiricus, *Hypotyposes pyrrhoniennes*, I, 73-77, cité par Poirier 2016 : 24. « On sait que l'acte d'enseigner requiert plus de raison que l'acte d'apprendre ; or il y a lieu de croire Aristote lorsqu'il nous affirme que les animaux enseignent. Car on a vu, dit-il, le rossignol enseigner à son petit les rudiments du chant. Et la preuve, c'est qu'on observe un chant plus médiocre chez ces oiseaux lorsqu'ils ont été capturés petits et séparés de leur mère. », Plutarque, *L'Intelligence des animaux*, XIX, 972f-973b, cité par Poirier : 25. »

Ce défaut qui empesche la communication d'entre elles et nous, pourquoy n'est il aussi bien à nous qu'à elles ? C'est à deviner, à qui est la faute de ne nous entendre point : car nous ne les entendons non plus qu'elles nous. Par cette mesme raison, elles nous peuvent estimer bestes, comme nous les en estimons. Ce n'est pas grand'merveille si nous ne les entendons pas ; aussi ne faisons nous les Basques et les Troglodites. Toutesfois aucuns ne sont vantez de les entendre, comme Apollonius Thyaneus, Melampus, Tyresias, Thales et autres. (Montaigne 1992, II, 12 : 452)

Les animaux auraient ainsi leur propre langue, différant des langues humaines autant que le basque diffère du français.

Au XVII^e siècle, la question du langage animal rejoint les interrogations sur la langue naturelle, relayées par exemple dans *Les États et Empires de la Lune et du Soleil*. Les recherches sur l'origine des langues conduisent à postuler l'existence d'une langue-mère, qui nourrit l'imaginaire fictionnel d'un langage commun que les hommes, les animaux et le reste de la nature auraient eu en partage aux temps prélapsaires, « parfait idiome » (Cyrano de Bergerac [1662] 1998 : 204¹³⁹) dont les signes, comme dans le songe cratyléen, peuvent dire immédiatement les choses. Lorsqu'il arrive sur l'« une de ces petites terres qui voltigent à l'entour du Soleil » (203), Dyrcona rencontre un petit homme né d'une motte de terre, qui s'exprime dans cette langue matrice qu'il présente ainsi :

Comme cet idiome est l'instinct ou la voix de la Nature, il doit être intelligible à tout ce qui vit sous le ressort de Nature, c'est pourquoi si vous en aviez l'intelligence, vous pourriez communiquer et discourir de toutes vos pensées aux bêtes, et les bêtes à vous de toutes les leurs, à cause que c'est le langage même de la Nature, par qui elle se fait entendre à tous les animaux. (Cyrano de Bergerac [1662] 1998 : 204-205)

Les œuvres de la veine pastorale sont particulièrement propices à la mise en scène d'un langage naturel que toutes les créatures peuvent comprendre comme le montre l'« Ode à M. de Chaudebonne » de Tristan L'Hermite :

L'Écho d'un bois ou d'un Rivage
Où les Bergers vont s'enquérir
Du Destin qu'ils doivent courir
Vivant sous l'amoureux servage.
La Musique de mille Oiseaux,
Le bruit et la chute des eaux
Qui se précipitent des roches,
Et l'ombre au fort de la chaleur,
Me feront de justes reproches
Si je m'y plains de mon malheur. (Tristan L'Hermite [1641] 1925 : 173)

Bruits, musique, écho, permettent au sujet lyrique de se corriger à l'exemple de la nature. Ils se laissent traduire par l'amoureux, qui les interprète comme « de justes reproches ». C'est bien

¹³⁹ Savinien de Cyrano de Bergerac ([1662] 1998), *Les États et Empires de la Lune et du Soleil*, éd. J. Prévot, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique ».

un langage naturel comme système de signes que le Cléomède de Sorel, dans ses premières rêveries, imagine. Le personnage de Pasithée incarne la Nature dans son ensemble et se montre capable de découvrir dans les bruits naturels les signes distincts d'un langage articulé :

Il disait que les herbes les plus sèches reverdiraient sous ses pas ; que de nouvelles fleurs commenceraient à s'épanouir ; que les arbres se courberaient devant elle depuis leur sommet jusqu'à leurs racines ; que les vents par respect retiendraient leurs haleines ; que l'eau cesserait de couler ou rendrait un plus doux murmure, et que même tous ces bruits se rendraient plus distincts pour former des voix articulées, et que les oiseaux la salueraient aussi de leur chant. (Sorel [1640] 2018 : 154-155)

Les Hommes, partie du grand Tout, pourraient donc comprendre le reste du vivant, et même l'inerte, par la connaissance instinctive d'une langue naturelle, première, que Dyrcona s'étonne de comprendre sans l'avoir apprise dans *Les États et Empires du Soleil* :

[I]l me discourut pendant trois grosses heures en une langue que je sais bien n'avoir jamais ouïe, et qui n'a aucun rapport avec pas une de ce monde-ci, laquelle toutefois je compris plus vite et plus intelligiblement que celle de ma nourrice. (Cyrano de Bergerac [1662] 1998 : 203-204)

Mais Dyrcona qui est un, « animal humain » (218), une « malheureuse bête » (247) qui comprenait sans peine ici « le petit homme nu » ou « la grenade humanisée », anthropomorphes, ne parvient pas à comprendre le chant du « véritable oiseau » :

Je lui répliquai que je n'avais point encore assez d'habitude au langage d'oiseau ; que véritablement un certain philosophe que j'avais rencontré en montant au Soleil, m'avait bien donné quelques principes généraux pour entendre celui des brutes ; mais qu'ils ne suffisaient pas pour entendre généralement tous les mots, ni pour être touché de toutes les délicatesses qui se rencontrent dans une aventure telle que devait être celle-là. « Eh bien, dit-il [le roi grenade], puisque tu le veux, tes oreilles ne seront pas simplement sevrées des belles chansons du rossignol ; mais de quasi toute son aventure, de laquelle je ne te puis raconter que ce qui est venu à ma connaissance ». (Cyrano de Bergerac [1662] 1998 : 221)

La langue animale pourrait être ainsi une langue à interpréter voire à traduire, composée de bruits, de sons, ou – dans le monde édénique de la pastorale – de signes qui s'articulent en système. La prosopopée¹⁴⁰ résulterait de l'effort de traduction d'un personnage.

En matière de capacité à comprendre et traduire le langage animal, trois exemples historiques ou mythiques d'hommes qui ont parlé et compris le langage des animaux sont cités de manière récurrente : Apollonius de Thyane, Tirésias et Melampus. Selon la légende, les deux devins Tirésias et Melampus ont reçu ce don ; le premier d'Athéna, le second des serpents qui

¹⁴⁰ Si les définitions de la prosopopée, jusqu'à Fontanier, ne mentionnent pas les discours animaux comme relevant de ce procédé, consistant à donner la parole à des abstractions, des éléments naturels ou surnaturels, à des morts (nous remercions Sophie Milcent-Lawson de nous l'avoir signalé), le choix du nom de « prosopopée » pour désigner la parole donnée à un animal reflète ici l'idée, parfois contestée comme le montre cette partie mais néanmoins dominante au sein du corpus étudié, selon laquelle le discours tenu par un animal relève d'une impossibilité théorique.

l'ont élevé. Apollonius, le philosophe pythagoricien, aurait appris la langue des oiseaux chez les savants arabes écoutant les oiseaux pour lire l'avenir¹⁴¹. Ces exemples, déjà cités par Porphyre¹⁴², sont souvent présents dans les textes qui supposent l'existence d'un langage animal, aussi bien démonstratifs, comme ceux de Montaigne ou de Cureau de La Chambre, que fictionnels, comme ceux de Pierre Boucher ou de Cyrano de Bergerac par exemple. Dans le premier cas, le caractère merveilleux de ces exemples est mis en cause pour servir la justification du langage animal, ils apparaissent comme des lieux communs de la réflexion sur le sujet. Après avoir contredit l'argument de l'absence de raison des animaux par celui de l'existence de leur langage, Cureau de La Chambre évoque ces anecdotes fabuleuses en concluant à leur possibilité historique :

Et certainement qui aurait bien observé celui [le langage] de tous les Oiseaux n'aurait pas de peine à croire que Tirésias, Melampus, & Apollonius l'ont *autrefois* entendu ; que qui s'y voudrait *maintenant* appliquer le pourrait encore apprendre ; et qu'il est même facile en l'imitant de s'entretenir avec eux, puis qu'on le fait en quelque sorte tous les jours quand on les prend à la pipée, & qu'on les fait venir où l'on veut en contrefaisant leur chant & leurs accents. » (Cureau de La Chambre 1648 : 326)

Les trois noms sont simplement mentionnés, et le verbe « croire » rappelle que, des devins au philosophe dont la vie a été rapportée comme un roman, ces histoires sont des fictions merveilleuses qui peuvent cependant être avérées par l'observation et l'écoute du langage des oiseaux, ou par les tentatives d'imitation de leur langue dans le contexte de la chasse aux oiseaux. C'est tout aussi brièvement que Montaigne évoque les trois noms, vraisemblablement piochés chez Porphyre à qui l'auteur des *Essais* emprunte également l'argument qui accompagne ces mentions :

Ce n'est pas grand'merveille si nous ne les entendons pas [les animaux] ; aussi ne faisons nous les Basques et les Troglodites. Toutesfois aucuns se sont vantez de les entendre, comme Apollonius Thyaneus, Melampus, Tyresias, Thales et autres. (Montaigne 1992, II, 2 : 452)

Ici encore, la mention des trois personnages accompagne et renforce un autre argument, celui selon lequel la distance entre langage humain et langage animal n'est pas plus grande que celle qui existe entre deux langues humaines. En régime littéraire, dans le *Roman des Oiseaux*, Boucher donne une place plus importante à l'exemple d'Apollonius, dont il réécrit l'histoire. Ce développement se trouve dans la préface, dont les premiers mots exposent la nécessité de

¹⁴¹ Philostrate (1958), « Vie d'Apollonios de Tyane », in *Romans grecs et latins*, I, éd. Pierre Grimal, Paris, Gallimard, « Pléiade », IV, 3.

¹⁴² Porphyre (1979), *De l'abstinence*, éd. Jean Bouffartigue et Michel Patillon, Paris, Les Belles Lettres, III, 3, 6 : 155.

justifier le procédé allégorique qui conduit, dans l'ensemble du roman, à faire parler les oiseaux :

Comme tout ce qui n'est pas ordinaire, peut causer de l'étonnement, ou de l'admiration, je ne doute point que ce Livre que je mets au jour sous le titre de Roman des Oiseaux, ne surprenne, à cause de la dignité du Sujet, & la façon dont je l'ai traité, le déguisement que je donne à l'Histoire, est peut-être sans exemple ; j'avoue que c'est un coup assez hardi, encore dans un temps où le scrupule & l'exactitude règnent puissamment sur ces sortes de choses. On pourra trouver étrange, que des premières Personnes du monde, j'en aie osé faire des Oiseaux ; & même on pourra m'accuser d'avoir manqué de sens & de jugement, pour leur avoir donné des qualités, & les avoir rendu susceptibles de passion, jusques à leur attribuer la voix, la parole, & le raisonnement : mais sur cela croira-t-on que je l'aie fait sans quelque autorité ? (Boucher 1662, « Préface » : NP)

Cette « autorité » est triple, puisque Boucher a d'abord recours à un argument scientifique, celui de l'organisation politique réglée de certaines espèces, puis il justifie son projet par le précédent que constituent les apologues d'Ésope. Ensuite, Apollonius est convoqué au titre de philosophe, voire de naturaliste, dans un argument d'autorité :

J'avais remarqué ce que divers Auteurs ont dit de quelques animaux, & principalement de ceux qui habitent l'air, & sur le rapport de quelques-uns, j'avois appris que les Abeilles, vivaient d'une façon tout à fait Monarchique, qu'elles reconnaissaient un Roy, qu'elles avoient des lois, & que la Politique & l'économie réglaient toutes leurs actions ; je ne dis rien ici qui ne soit connu de tout le monde, aussi bien que les Apologues d'Ésope, où il introduit des animaux de toutes sortes, parlants & raisonnants ; ce qui serait assez pour moi, si je n'avois quelque chose de plus fort, Apollonius Tyaneus, a été de l'opinion (& même l'a avancée par connaissance, & prouvée par expérience) que les Oiseaux avaient entre eux un langage qui leur étoit commun, & jouissaient de la raison, il avait longtemps soutenu cela, parmi quelques Philosophes de diverses sectes, qui en avoient toujours douté. (Boucher 1662, « Préface » : NP)

La référence à Apollonius suit celle d'Ésope. Il s'agit moins d'un argument ferme qu'une manière de divertir le lecteur dès la préface, puisqu'elle permet ensuite le récit fabuleux de l'anecdote racontée en quelques lignes par Porphyre, ici enrichie et développée. Le philosophe, se promenant avec ses compères, rit bruyamment en entendant des oiseaux chanter. Il traduit alors le chant des oiseaux à ses compagnons interloqués : plusieurs oiseaux sont venus convier leurs amis à un festin offert par un paysan marchant avec un sac troué rempli de grains, laissant s'échapper leur futur repas. Incrédules, les philosophes se rendent au point de rendez-vous fixé par les bêtes, où ils trouvent le spectacle annoncé par Apollonius. Cette anecdote met en scène l'idée que les chants des oiseaux sont semblables à un langage qui, certes inarticulé, permet aux oiseaux de communiquer des informations précises, elle implique de plus que l'homme qui apprend cette autre langue peut la comprendre et la traduire. Dans l'épître dédicatoire à Dame Guillemette, Scarron suggère (dans un registre burlesque) qu'il est possible de traduire le français en langue canine lorsqu'il demande à son interlocuteur « si ce proverbe qui dit que nul n'est prophète en son pays, a lieu parmi vous autres chiens » (Scarron 1655 : I). Puisque les

oiseaux manifestent la capacité d'utiliser le langage, Boucher conclut à leur aptitude au raisonnement :

Puis donc qu'il est probable que les Oiseaux sont doués de la raison, de la voix & de la parole, ne peut-on pas sans faillir contre la vraisemblance, & sans choquer l'humanité, leur attribuer l'action & la raison, & les charger de dignités & d'occupations, selon la nécessité qu'on en a, & plus librement encore quand on introduit parmi eux des dignités fabuleuses : après cette justification, ne dois-je pas tout au moins espérer de la tolérance & de la faveur du public. (Boucher 1662, « Préface » : NP)

Certes, la question du langage et de la raison des animaux est posée, mais elle est explicitement subordonnée à un enjeu littéraire : pouvoir présenter légitimement les oiseaux dans des occupations politiques, dans le cadre d'un jeu allégorique. La préface montre que Boucher s'inscrit dans le cadre théorique fixé par le débat ancien plutôt que dans la querelle cartésienne, dans la mesure où il s'interroge sur la place de l'animal dans l'échelle des êtres, sur la nature de son âme et des facultés qu'elle octroie, sans évoquer la possibilité de leur absence d'âme. Dans ce contexte, l'exemple fabuleux d'Apollonius sert plaisamment le propos.

Dans l'« Histoire des oiseaux » contenue dans *Les États et Empires de la Lune et du Soleil*, l'exemple d'Apollonius est aussi évoqué par le phénix parlant qui explique à Dyrcona pourquoi la conversation entre eux est possible. Ici cependant, il ne constitue pas qu'un motif plaisant et sert la réfutation de l'argument cartésien.

Cependant de même qu'entre vous autres, il s'en est trouvé de si éclairés, qu'ils ont entendu et parlé notre langue comme Apollonius Tianeus, Anaximander, Ésope, et plusieurs dont je vous tais les noms pour ce qu'ils ne sont jamais venus à votre connaissance ; de même parmi nous il s'en trouve qui entendent et parlent la vôtre. Quelques-uns, à la vérité, ne savent que celle d'une nation. (Cyrano de Bergerac [1662] 1998 : 232)

Le phénix locuteur se place en position de supériorité par rapport à son interlocuteur humain : il connaît mieux que Dyrcona l'histoire de l'espèce humaine et, précisément, des hommes qui ont pu parler aux animaux. Il ajoute ainsi à la référence habituelle à Apollonius les noms du fabuliste Ésope et du savant Anaximandre, qui auraient eux aussi pu comprendre les bêtes, ce qui expliquerait les représentations du premier et les connaissances du second. La dimension fictive de ces exemples est renforcée encore par le fait que celui qui les convoque est un phénix polyglotte, équivalent dans le monde des oiseaux d'Apollonius, Anaximandre ou Ésope. La fiction suggère, par cette mise en scène, que la compréhension du langage animal est un problème de compétences et de connaissances, non de possibilité. Certes les arguments du phénix, marqués par le merveilleux, ne suffisent pas à valider l'idée d'un raisonnement et d'un langage des animaux, mais ils permettent à Cyrano de Bergerac de révéler, par le point de vue radicalement opposé du locuteur oiseau, l'insuffisance des arguments cartésiens présents dans l'intertexte :

Je vois votre esprit tendu à comprendre (*P*) [comment il est possible que je m'explique à vous d'un discours suivi, (*R*) vu qu'encore que les oiseaux contrefassent votre parole, ils ne la conçoivent pas ;] (*Q*) *mais* aussi quand vous contrefaites l'aboi d'un chien ou le chant d'un rossignol, vous ne concevez pas non plus ce que le chien ou le rossignol ont voulu dire. (*Non R*) Tirez donc conséquence de là que ni les oiseaux ni les hommes ne sont pas pour cela moins raisonnables. (Cyrano de Bergerac [1662] 1998 : 231-232. Nous soulignons et encadrons.)

Le point de vue de Dyrcona, énonciateur second, est rapporté dans la proposition (*P*) encadrée. Il est attribué à ce dernier par l'oiseau locuteur qui infère ce point de vue (« Je vois »). Son ouverture est nettement marquée par le verbe « comprendre » et par la rupture de la chaîne référentielle dans le discours de l'oiseau : le pronom « ils » est employé en lieu et place du « nous » attendu car le locuteur est intégré au groupe des oiseaux. L'oiseau prend en compte ce point de vue sans le prendre en charge, il l'« instrumentalis[e] par [s]a vision surplombante » (Rabatel [2008] 2020 : 155), en le rapportant pour en contredire le postulat (*R*) selon lequel les oiseaux ne conçoivent pas ce qu'ils disent. Ce postulat est ruiné avant-même l'assertion de (*mais Q*), par la dimension performative de la parole du phénix (« je m'explique à vous d'un discours suivi ») qui suffit à l'invalider. Pour le lecteur, cet acte de parole ne vaut certes pas preuve puisqu'un animal merveilleux, au sein de la fiction, en est l'origine. En revanche, (*Q*) est plus probant, qui compare la situation de l'animal imitant le langage humain à l'homme imitant le langage animal. L'opposition des points de vue, le décentrement d'un point de vue humain ne conduisent pas à affirmer que les oiseaux conçoivent la parole qu'ils imitent : (*Non R*) nie, plutôt que la vérité du postulat, sa pertinence dans la démonstration de l'absence de raison animale :

Au sujet de l'existence d'une forme de « raison » chez les oiseaux (comme d'ailleurs chez tous les êtres vivants ou végétants), Cyrano n'apporte pas une réponse univoque. On trouve dans le roman la thèse la plus répandue, celle de Descartes, qui consiste à dire que les oiseaux ne peuvent guère que reproduire la parole humaine. (Nédelec 2018 : 11-12¹⁴³)

Le point de vue de Dyrcona comme celui de l'oiseau sont informés par l'intertextualité : leur confrontation autour du connecteur « mais », souligné ci-dessus, rejoue l'opposition entre Descartes et Montaigne. Le point de vue imputé à Dyrcona est emprunté au *Discours de la Méthode*, comme en témoigne l'exemple des oiseaux qui peuvent proférer des paroles, mais qui « ne peuvent parler ainsi que nous » (Descartes [1637], *OL* : 164) ou faire « entendre leurs pensées » (*idem*), car ils sont dépourvus de raison. Le point de vue asserté de l'oiseau reprend l'argument de Montaigne :

¹⁴³ Claudiné Nédelec (2018), « L'homme, ce drôle d'oiseau (et inversement) dans L'Autre monde de Cyrano de Bergerac », *L'Entre-deux* [en ligne], 3, *Les oiseaux, de l'animal au symbole*, Université d'Artois, URL : <https://lentre-deux.com/upload/pdf/3.5.NEDELEC.pdf>.

Ce défaut qui empêche la communication d'entre elles et nous, pourquoi n'est il aussi bien à nous qu'à elles ? C'est à deviner, à qui est la faute de ne nous entendre point : car nous ne les entendons non plus qu'elles nous. Par cette même raison, *elles nous peuvent estimer bestes*, comme nous les en estimons. (Montaigne 1992, II, 12 : 453)

Le verbe « peuvent » semble actualiser deux sens : il signale le bon droit des bêtes à juger que les hommes en sont eux-mêmes, mais il revêt aussi une nuance modale de possibilité : Montaigne prête à l'animal de possibles pensées à l'égard des hommes. L'empathie est portée linguistiquement par la thématization des bêtes dans la proposition soulignée, et le verbe « estimer » marque le point de vue prêté aux bêtes. Cette empathie est maximale dans l'extrait de l'« Histoire des oiseaux », où Cyrano de Bergerac faire prendre en charge ce jugement par le phénix au sein du discours direct. Le rôle de locuteur accordé à l'oiseau, sa capacité à prendre en compte un point de vue humain pour l'invalidier, permettent de dénoncer de manière expressive l'anthropocentrisme de la position cartésienne :

Nous nous avancerons ici sur l'intérêt *polémique* du projet cyranien. En effet, la réponse aux questions soulevées par ce roman, celle de la critique de l'anthropocentrisme et de l'anthropomorphisme, semble être marquée par son envers en une sorte de permutation ludique, à savoir l'ornithocentrisme et l'ornithomorphisme, par l'attitude de rejet qu'adoptent ces oiseaux face à l'humain. (Werli 2006 : 39-40¹⁴⁴)

Les recours à la fiction, à la fable, aux figures des devins et d'Apollonius servent ainsi à réfuter le caractère trop affirmatif de la thèse de l'absence de langage et de raisonnement animaux en montrant la faiblesse de l'argumentation anthropocentrique, ou à accompagner une argumentation par leur caractère plaisant, plutôt qu'ils ne constituent un argument d'autorité suffisant dans la démonstration du langage et du raisonnement des animaux. La position de locuteur donne aux animaux littéraires l'occasion de contester l'anthropocentrisme, en privant l'homme de parole.

1.2. Dressage et imitation

La prosopopée peut aussi apparaître sans la médiation d'un traducteur. Dans le troisième volume de la *Science universelle*¹⁴⁵, alors qu'il décline les différents usages que l'on peut faire des bêtes, et expose « l'utilité que l'on reçoit des Animaux pendant leur vie et après leur mort » (*Science universelle III* : 114), Charles Sorel évoque la possibilité, grâce à « l'invention des

¹⁴⁴ Laurence Werli (2006), « Cyrano de Bergerac au royaume des Oiseaux : « autopsie » d'un procès singulier », *Alliage* [en ligne], 57-58, URL : <http://revel.unice.fr/alliage/index.html?id=3547>.

¹⁴⁵ Charles Sorel (1641), *La Science universelle. Où il est traité de l'usage et de la perfection de toutes les choses du monde, où l'on trouve les plus beaux secrets des arts, & les plus sérieuses inventions des hommes*, Paris, Toussaint Quinet, vol. 3. Désormais *Science universelle*, suivie du numéro du volume.

Hommes » (*idem*), de dresser les animaux « qui sont le plus indociles » comme « les ours, à qui l'on apprend à sauter, à danser, à faire de certaines postures dans l'instant que l'on leur dit un mot exprès » (*idem*). La méthode de dressage est ensuite présentée. Elle repose sur la répétition et la récompense, qui permettent de créer des réactions automatiques, mécaniques, ne nécessitant pas de raisonnement : « La longue accoutumance leur fait faire ceci : l'on les bat quelquefois jusques à tant qu'ils fassent ce que l'on désire, & il y en a d'autres que l'on gagne en les flattant ou en leur donnant à manger » (Sorel, *Science universelle III* : 114). Le dressage permet aussi d'apprendre à certains animaux à imiter la parole humaine, ceux qui ont les dispositions physiques requises : « il y en a qui profèrent des paroles articulées selon qu'ils sont instruits, ce qui provient de ce que leur poumon est fort & puissant, & que leur langue a assez de largeur pour la prononciation ». Le verbe « instruire » désigne, par analogie, l'action de dresser : il « se dit aussi de quelques animaux capables de discipline, comme des chiens, qu'on instruit à la chasse ; des singes, qu'on instruit à danser ; des éléphants, qu'on instruit à faire des messages & plusieurs choses surprenantes » (Furetière 1690 : « Instruire »). Le problème des animaux qui imitent la voix humaine est un cas souvent traité dans le débat plus large sur le langage animal. Selon Sorel, cette capacité propre à certains animaux ne plaide donc pas en faveur de leur capacité au raisonnement mais est le résultat d'un dressage, quand Descartes utilise cet exemple dans le *Discours de la méthode* pour prouver leur absence de raison et renforcer l'analogie machinique :

Ce qui n'arrive pas de ce qu'ils ont faute d'organes, car on voit que les pies et les perroquets peuvent proférer des paroles ainsi que nous, et toutefois ne peuvent parler ainsi que nous, c'est-à-dire en témoignant qu'ils pensent ce qu'ils disent ; au lieu que les hommes qui, étant nés sourds et muets, sont privés des organes qui servent aux autres pour parler, autant ou plus que les bêtes, ont coutume d'inventer d'eux-mêmes quelques signes par lesquels ils se font entendre à ceux qui étant ordinairement avec eux ont loisir d'apprendre leur langue. Et ceci ne témoigne pas seulement que les bêtes ont moins de raison que les hommes, mais qu'elles n'en ont point du tout. (Descartes [1637], *OL* : 164-165)

Si certains animaux peuvent apprendre à répéter et à imiter certains signes ou successions de signes, ils sont selon ces penseurs incapables d'utiliser librement le système de signes qu'est la langue pour communiquer entre eux, ce qui prouve leur inaptitude au raisonnement.

La mise en scène d'animaux parlants dans les textes littéraires peut ainsi être un lieu privilégié de l'analogie machinique. Associant l'image de l'animal dressé à celle de différentes machines, la « Loterie ou Blanque¹⁴⁶ nouvelle. Dans laquelle se trouvent plusieurs choses de

¹⁴⁶ « Espèce de loterie, ou jeu de hasard où l'on achète certain nombre de billets, dans lesquels s'il y en a quelqu'un noir, ou marqué de quelque meuble qui est à l'étalage, on en profite. S'il n'y en a point, on perd son argent ; & alors on dit qu'on a trouvé blanque, d'où ce jeu a tiré ce nom. », Furetière 1690 : Blanque.

grand prix » – pièce extraite du *Sercy en prose I* (1-24) et écrite par Charles Sorel¹⁴⁷ – propose une liste de cadeaux, de « choses » à remporter. Parmi ces dernières figure un perroquet dressé à imiter le langage humain aux côtés de plusieurs automates ou instruments :

Un Perroquet des Indes, si bien instruit à toute sorte de compliments et autres discours, qu'étant dans la chambre de son Maître, il parle pour lui à tous ceux qui le viennent voir, lors qu'il lui prend envie de rêver et de se taire ; et s'il se trouve en présence de la Dame que son Maître aime, il lui raconte agréablement sa passion. (*Sercy en prose I* : 10)

Le choix du vocabulaire, « parle », « raconte », dote *a priori* le perroquet « instruit » de qualités tout humaines. Mais les « discours » qu'il répète en des situations certes variées sont des textes appris par l'animal. Comme les autres lots proposés – la « Machine pour s'élever dans l'air » (*Sercy en prose I* : 4), le carrosse qui avance par de simples pichenettes (4-5) ou la « nasselle qu'on fait aussi mouvoir par plusieurs ressorts » sans besoin d'avirons (5) – ce perroquet réifié a pour fonction de faciliter la vie de l'homme, il doit prendre le relais de son maître « lorsqu'il lui prend envie de rêver et de se taire ». La place du perroquet dans la liste des différents lots est significative. On trouve, avant sa présentation, celle de divers bijoux aux propriétés extraordinaires : une paire de bracelets qui attirent les hommes, une pierre d'aimant qui provoque l'amour ou refroidit les cœurs. La « fonctionnalité » du perroquet n'est pas sans rapport avec celle de ces objets, mais il apparaît plus sophistiqué : il est capable de s'adapter selon les hôtes reçus et de réserver le discours galant à la dame de son maître. Il sert de transition entre les premiers objets et les machines galantes proposées ensuite, dont deux petits cadrans liés entre eux, entourés non de chiffres mais de lettres, grâce auxquels deux amants peuvent communiquer à distance. Toutes les « choses » présentées ont un autre point commun : le principe merveilleux qui leur permet de fonctionner. On peut supposer que si le dressage permet au perroquet de prononcer quelques mots, sa capacité de s'adapter en fonction de l'hôte reçu et d'apprendre une grande variété de discours tient de la merveille. Dans la *Solitude de Cléomède*, c'est par le même recours simultané au dressage et à une forme de magie que des animaux ont été préparés à jouer sur scène les fables d'Ésope :

Panphile s'étant enquis de ce qui se ferait après, l'on lui dit que pour clore le divertissement par quelque pièce facétieuse, l'on verrait jouer une comédie la plus extraordinaire qui se pût imaginer, et que de vrais animaux allaient représenter les fables d'Ésope. (Sorel [1640] 2018 : 185-186)

Cette pièce inouïe est annoncée dans un contexte où l'illusion et l'imagination dominent le récit. Cléomède raconte son rêve, l'histoire du chevalier Panphile qui traverse des contrées extraordinaires peuplées de monstres pour arriver dans un édifice splendide où on lui propose

¹⁴⁷ Frédéric Lachèvre (1901), *Bibliographie des recueils collectifs de poésies publiés de 1597 à 1700*, Paris : 79.

ce divertissement. L'hyperbole « la plus extraordinaire qui se pût imaginer » et l'évocation des « fables d'Ésope » font signe vers le caractère merveilleux de la scène qui s'apprête à se dérouler. En effet, « les vrais animaux » parlants dont il est question ne sont plus seulement des animaux psittaciformes, mais ceux du bestiaire varié des fables ésopiques, qu'aucun dressage ne saurait faire parler et que même la magie échoue à dresser :

Il vit après entrer des loups, des renards, des cigognes, des colombes, des serpents et plusieurs autres bêtes qui faisaient de *merveilleux* dialogues, et accommodaient tellement leur voix qu'elle était intelligible. Surtout il y avait grand plaisir d'ouïr deviser ensemble les perroquets, les geais, les pies, et les autres oiseaux qui contrefont la voix humaine ; *mais* les bêtes les plus farouches et les plus malaisées à instruire n'ayant pu être retenues derrière la toile, s'assemblèrent toutes sur le théâtre, et ayant fait chacun[e] leur cri il y eut beaucoup de confusion, et il se fit une grande risée de ce qu'encore que la force de l'enchantement les eût fait parler pour un temps comme raisonnables, elles ne se pouvaient tenir à la fin de se faire connaître pour des *brutes*. (Sorel [1640] 2018 : 186, nous soulignons)

La ménagerie qui joue la scène se distingue en trois catégories. La première assume son rôle bien qu'elle ne rassemble que des animaux incapables d'imiter la parole humaine : c'est celle des animaux divers largement représentés dans les fables d'Ésope, relativement pacifiques, distingués en tout cas « des bêtes les plus farouches ». La seconde, celle des « oiseaux qui contrefont la voix humaine » enchante le public bien que leur intervention ne soit pas présentée comme « merveilleuse », adjectif qui semble actualiser ses deux sens dans la première phrase. La troisième catégorie, celle des bêtes sauvages, résiste au dressage comme à l'enchantement et gâche le spectacle. Le merveilleux ne résiste pas à l'épreuve de la réalité : l'extrait cité progresse du plus invraisemblable au plus vrai, de l'illusion à la vérité, mimant le progrès du personnage dans sa connaissance de la nature. Les premiers animaux n'ont pu parler que par sorcellerie, les seconds par un dressage sophistiqué, mais ni l'une ni l'autre n'ont pu rendre dociles et disciplinées les bêtes sauvages. L'adversatif « mais », souligné, marque ainsi la fin de l'enchantement, et le mot « animal » est remplacé par le mot « brute ». Celui-ci désigne l'animal par opposition à l'homme, voire, métaphoriquement, l'homme lorsque son animalité transparaît, c'est-à-dire lorsqu'il n'exerce plus les facultés qui lui sont propres : « L'homme n'est distingué des brutes que par la raison. On dit aussi, une bête brute ; & figurément d'un homme sans esprit, que c'est une bête brute. » (Furetière, 1690 : « Brute »). Si les animaux se font « connaître pour des brutes » à la fin de l'extrait, c'est parce qu'ils révèlent leur incapacité à parler, et, du même coup, qu'ils n'ont pas de raison. L'extrait qui suit la fin du spectacle raté replace les animaux dans le contexte plus réaliste de la chasse :

Quatre demi-dieux champêtres qui parurent incontinent, délivrèrent la compagnie de cette importunité, les ayant chassées à coups de flèches, et se mettant après chacun à jouer d'une flûte douce, ils adoucirent la rudesse de ce bruit qui semblait demeurer encore dans l'imagination des auditeurs. (Sorel [1640] 2018 : 186)

Avec les bêtes sont chassés le mensonge ésopique et l'illusion littéraire : animaux raisonnables et bêtes parlantes ne peuvent exister que dans un monde de fiction. Les animaux qui imitent le langage humain, loin donc d'affaiblir la thèse de Sorel contre le langage animal, deviennent ainsi comparables à des instruments :

Il y avait là aussi quelques instruments de musique que le vent faisait jouer, et entre autres des orgues qui imitaient le murmure de l'eau, le chant des oiseaux, le son des trompettes et des flûtes, et même la voix de l'homme. (Sorel [1640] 2018 : 198)

C'est bien « l'invention des Hommes » (Sorel, *Science universelle III* : 114) qui permet à divers instruments d'imiter la voix humaine et aux animaux d'être dressés à cette même fin. Les bêtes sauvages qui ont ruiné la pièce à laquelle assistait Panphile se sont montrées irréductibles au dressage de l'homme parce qu'elles sont dépourvues de raison. Ces différences résultent de l'âme particulière qui est le principe d'animation des animaux, matérielle et sensitive, comme Charles Sorel l'affirme dans le deuxième volume de la *Science universelle* :

[E]n ce qui est des bêtes brutes, il faut croire que leur corps est ce qu'elles ont de plus considérable, & que l'âme n'est faite que pour le conduire & le guide à sa nourriture & à sa conservation. Nous ne remarquons aucune autre utilité en leur âme que celle-là. Il n'en est pas de même de l'âme des hommes ; Elle guide bien leur corps, mais elle a beaucoup d'autres actions plus relevées, qui témoignent qu'elle n'est pas faite pour lui seulement, mais pour elle-même, & qu'elle ne doit point finir après lui, comme n'étant plus nécessaire, puisqu'elle est propre à tant de belles fonctions, & qu'elle se peut tenir seule, pour mener une vie durable, à laquelle elle est réservée. (*Science Universelle II* : 380¹⁴⁸)

La position néo-péripatéticienne a un enjeu théologique et moral, puisqu'elle permet de préserver la distinction entre l'homme et la bête en refusant aux animaux le raisonnement ;

Nous soutenons qu'il y a bien de la différence entre les facultés de l'âme des Bêtes & celle des Hommes. Les hommes connaissant une chose, se souviennent encore d'une autre chose qu'ils joignent à celle-là, & en tirent des conséquences & des conclusions assurées, ce qu'ils font en mille façons, mettant plusieurs discours les uns avec les autres, ce que l'on appelle Reasonner, mais les Bêtes sont seulement émues de l'objet présent, & le suivent ou le fuient, sans songer au passé ni au futur. (*Science Universelle II* : 344)

Cette dernière citation est intégrée à un paragraphe intitulé : « Réfutation de l'opinion de ceux qui tiennent que les Bêtes ont l'usage de la Raison ». En effet, comme l'hypothèse cartésienne, la position thomiste de Charles Sorel est formulée contre les thériophiles :

Quelqu'un a pu dire que le même se trouve aux Âmes des Bêtes, car il y en a qui ont de si mauvais sentiments de la dignité des Hommes, & qui sont si méconnaissants de leur propre nature qu'ils croient que les âmes sont toutes semblables & que si les âmes humaines sont réputées spirituelles, celles des bêtes le devraient être aussi, ou bien que si l'on trouve que les Âmes des bêtes sont corporelles, celles des hommes le doivent être pareillement. (*Science Universelle II* : 341)

¹⁴⁸ Charles Sorel (1641), *La Science universelle*, Paris, Toussaint Quinet, vol. 2.

Cette opposition aux thériophiles concerne notamment la question du langage. Dans la filiation de la pensée antique qui relie *le logos endiathétos* (le « discours intérieur ») et *le logos prophorikos*, Charles Sorel réaffirme l'indéfectibilité du lien entre pensée et parole :

Avec le discours intérieur, l'on a cru qu'ils avoient celui qui se manifeste au dehors par la voix, & qui montre les effets de la raison, tellement que l'on a dit qu'ils avoient un langage arrêté pour se faire entendre les uns aux autres, & qu'il y a eu des hommes qui l'ont bien su comprendre. (*Science Universelle II* : 343)

Il s'attache donc à déconstruire l'idée que les animaux parlent :

Pour le langage que l'on attribue aux bêtes, il n'est point tel que l'on dit. Selon que les affections les touchent elles ont bien quelques cris divers, mais non pas beaucoup, de sorte qu'elles ne peuvent pas faire discerner ce qu'elles prétendent. L'aboi que fera le chien pour un larron sera semblable à celui qu'il fera pour une pièce de chair à laquelle il ne pourra atteindre. Quelques bêtes ont la voix assez flexible, & témoignent de vrai si elles appellent leurs petits à la picorée, ou si elles appellent le mâle, ou si elles sont en colère, mais cela n'est pas commun, & d'ailleurs cela procède du mouvement qui les pousse, lequel n'est excité que par la réception des objets qui se présentent, sans qu'elles sachent ce qu'elles font, & sans une préparation de jugement. (*Science Universelle II* : 351)

Marin Cureau de La Chambre, représentant principal de la thériophilie au XVII^e siècle, reprend dans le *Traité de la connoissance des animaux* (1648) les divers exemples proposés par Charles Sorel. Il concède d'abord que les oiseaux ne parlent pas quand ils imitent le langage humain. Mais, comme les sourds et muets qui s'expriment par « quelques signes par lesquels ils se font entendre » (Descartes [1637], *Discours de la Méthode*, OL : 164), les animaux ont leurs propres signes qui leur permettent de communiquer. Cureau de La Chambre insiste sur la variété de ces signes, ce qui lui permet de parler de « langage » et de « discours », et de réfuter la conclusion de Charles Sorel :

Et qui verra les Poussins s'enfuir et se cacher au moment qu'ils entendent *un certain* cri que fait la Poule ; revenir après sous ses ailes, quand elle en a fait *un autre* ; la suivre & courir à la pâture à mesure qu'elle *diversifie* sa voix ; jugera sans doute qu'il y a communication de pensées entre eux, & quelque sorte de *Langage* par lequel ils se font entendre les uns les autres. (Cureau de La Chambre 1648 : 325-326, nous soulignons)

Je voudrais bien demander à nos Adversaires, si quand une Poule ayant trouvé quelques grains appelle ses Poussins pour leur en faire part, quand ils viennent à elle, qu'ils caquètent ensemble, & qu'après elle ne fait que becqueter les grains, & leur laisse sans les vouloir manger. Je voudrais bien, dis-je, leur demander s'ils ne reconnaissent aucun discours en tout ce procédé, & s'ils ne croient pas qu'elle appelle ses Poussins à dessein de les faire venir, de leur montrer la pâture, & de les nourrir ; & qu'elles-mêmes entendent la voix qui les semonce, qu'ils comprennent la chose qui leur est signifiée par elle, & qu'ils espèrent de trouver le bien qu'elle leur a annoncé. Tout cela se peut-il faire sans discours ? (328)

Cette dispute sur la question centrale du langage animal fournit aux auteurs des Belles-Lettres un véritable motif d'écriture, où les thèses des philosophes sont mêlées à des anecdotes ou

figures mythiques, qui excluent cependant les développements érudits et théoriques sur l'âme, au centre de la dispute académique contemporaine.

2. Mises en scène du langage animal dans les fictions

2.1. Le cas de l'allégorie

Les auteurs n'œuvrent pas toujours à justifier le fait que les animaux raisonnent ou utilisent le langage. Les discours d'animaux qu'ils mettent en scène apparaissent comme un prodige dont la possibilité est totalement conditionnée par le régime fictionnel et qui est mis au service de l'agrément et du plaisir du lecteur. Dans le cas de l'allégorie, les figures de locuteurs animaux masquent à peine l'individu ou le type humain qu'elles représentent. Il semble alors difficile de parler globalement d'énonciateur animal, dans la mesure où les discours expriment, de manière à peine voilée, le point de vue attribué aux hommes auxquels se réfèrent l'allégorie ou la clef. Ceux-ci peuvent être explicitement désignés. C'est le cas dans la *Clef de ce qui est Allegorique au Roman des Oyseaux* (Boucher 1662 : NP), où l'on peut lire par exemple « L'AIGLE DE GALATIE. le Roi. L'AIGLE-REINE. la Reine Mère. ». Le neveu de Voiture, Martin Pinchêne, dans la seconde édition des *Œuvres* (1650) de son oncle, ajoute une introduction à la lettre de la Carpe au Brochet pour identifier explicitement les animaux aux hommes auxquels ils se réfèrent :

Pour l'intelligence de cette lettre, il faut savoir, qu'avant que Monsieur le Duc partit de Paris, étant en une compagnie de Dames, avec lesquelles il vivait très familièrement, il se mit à jouer avec elles à de petits jeux, & particulièrement à celui des Poissons, où il était le Brochet. Ce qui donna sujet à l'Auteur, qui était aussi du jeu sous le nom de la Carpe, de lui écrire cette raillerie ingénieuse. (Pinchêne, dans Voiture 1650 : 446¹⁴⁹)

Dans le « Jeu des Bestes » (*Sercy en prose III* : 66-96), les différents membres de l'assemblée doivent deviner lequel d'entre eux Drionice déguise sous les traits de différents animaux en faisant « parler ces Bestes chacune à son tour » (65). Le lecteur ne participe pas au jeu car il est informé de ceux que les animaux représenteront :

Chacun lui dit en secret le nom de l'Animal qu'il prenait. Lysandre prit l'Éléphant. Son Frère, qui s'appelait Lysis, prit le Singe. De deux Nobles de la compagnie, dont l'un s'appelait Ussingemon, & l'autre Bramiomenec, le premier prit le Barbet, celui-ci l'Épagneul. Alcippe

¹⁴⁹ Vincent Voiture (1650), *Les Œuvres*, Paris, Augustin Courbé.

prit le *Chat* ; Aminte prit la *Brebis* ; Italmire la *Biche* ; Clarice la *Colombe* ; & Lysionide prit l'*Hirondelle*. (*Sercy en prose III* : 64-65)

Les choix de la typographie italique et de la majuscule appliqués aux noms des animaux montrent que ce n'est pas tout à fait d'eux qu'il est question. Drionice a une charge double : inventer la parole et le point de vue des participants du jeu, tout en rendant ce point de vue cohérent avec l'animal que chacun a choisi. Le locuteur/énonciateur second, ni vraiment un animal, ni vraiment le convive, est une sorte d'hybride créé par l'habileté de Drionice à repérer les liens analogiques entre l'homme et son masque animal et à les mettre en scène dans son discours. Le texte représente bien la manière dont, dans les salons et au sein des œuvres des Belles-Lettres, le sujet animal est l'occasion du bel-esprit et de l'exercice du bien dire. Pour pouvoir s'appliquer au monde animal et au monde humain, les caractéristiques des animaux choisis sont essentiellement symboliques ou métaphoriques. La biche a « été fort chassée, mais jamais prise » (*Sercy en prose III* : 66) : la métaphore filée de la chasse, dans tout le début du portrait d'Italmire, permet d'évoquer les nombreux prétendants du personnage. La colombe n'a pas « cette dernière blancheur du Cygne » (72) : la blancheur désigne, pour le portrait humain, la pureté ou la chasteté, la brebis est « d'un naturel fort doux »... Les représentations symboliques priment les données naturalistes : la biche est « fille d'un lion », et le « Pigeon » (71), que cherche la Colombe, voudra bien être pigeonné. Faire parler ces « animaux » est donc pour Drionice l'occasion de montrer son ingéniosité, et les animaux/humains à qui elle fait dire « je » n'ont plus rien ou presque des référents extra-linguistiques des noms des bêtes proposés plus haut. Dans *Le Roman des Oyseaux* (1662), les points de vue exprimés par les animaux, sont concentrés dans les discours rapportés et presque intégralement imputables à des personnages humains. Loin des « subtils glissements de discours indirect libre non assignables à une source énonciative identifiée » observés par Sophie Lawson (2018 : 26), le passage aux discours rapportés des oiseaux dans le roman de Boucher est ainsi toujours nettement marqué, délimité, pour être attribué, par-delà l'animal, à une source humaine.

Si l'on excepte la préface, la seule référence au débat philosophique sur le langage ou la raison des animaux intervient au moment du portrait de l'Aiglonne, dont le narrateur dit qu'« elle a de la bonté & de la vertu suffisamment, pour être l'exemple de tout ce qui est animé de l'Âme raisonnable » (Boucher 1662 : 82). L'allusion est plus plaisante que polémique. D'un point de vue pragmatique, elle rejoint les enjeux de l'éloge, puisqu'elle élève l'aiglonne au-dessus des autres bêtes, soit la Princesse d'Angleterre au-dessus des autres humains. De la même manière, Drionice n'évoque le débat sur le raisonnement animal que comme un sujet plaisant, propice à exercer son bel esprit :

Je sais fort bien, leur dit-elle, que ce ne serait pas à moi à faire parler des bêtes qui ont plus d'esprit que je n'en ai. Mais aussi je ne saurais mieux faire le personnage d'une Bête, que d'en prendre un qui m'est si peu dû, & dont je m'acquitterai fort mal. (*Sercy en prose III* : 65)

Les « bêtes qui ont plus d'esprit » désignent ses compagnons, mais lorsque le mot « Bête » commence par une majuscule, il désigne bien l'animal symbolique qu'elle fait parler. C'est seulement par le biais de ces personnages plus humbles que Drionice ose prendre la parole pour ses compagnons : la mention de l'esprit des bêtes est mise au service d'une sorte de *captatio benevolentiae* et sert la démonstration du sien par l'originalité et l'adéquation du motif et du procédé. Au sein des portraits les mentions de la raison ou du langage des animaux sont rares et jouent de la même manière sur les deux versants de l'allégorie. Ainsi, Drionice fait dire au Barbet : « Je suis un fort heureux Barbet ; mais comme je ne suis qu'une bête, je ne connais pas mon bonheur. » (*Sercy en prose III* : 81) La dernière proposition peut tolérer une double lecture, qui repose sur la syllepse de sens du verbe « connaître ». Pour l'homme, « ne pas connaître son bonheur » implique de ne pas estimer convenablement son bonheur/ Pour l'animal, comme le suggère la subordonnée de cause qui précède – « comme je ne suis qu'une bête » – c'est le seul fait d'être heureux qui est impossible. L'allégorie permet d'animaliser le comportement de celui qui n'a pas conscience de son bonheur et renforce ainsi la satire. Drionice fait dire à Bramiomenec/l'épagneul : « J'ai remarqué que les autres Animaux qui ont parlé devant moi, se sont tous piquez de savoir parler, & moi je ne sais qu'aboyer » (85). Elle fait ici allusion aussi bien à l'inaptitude au langage articulé des bêtes qu'au caractère colérique de la cible de sa satire.

2.2. L'humanisation progressive des animaux

Hors du contexte de l'allégorie, où le problème de la prosopopée est abordé dans le paratexte, les discours des animaux locuteurs seconds peuvent être introduits et justifiés au sein de la fiction. Dans la *Réponse à Madame la marquise de Montausier* de 1647 (Voiture 1855 II : 399-407), le rappel de l'allégorie qui associait le Duc d'Enghien au Brochet, et Voiture à la Carpe, est précédé d'autres allégories : toute la société de cour est représentée par les poissons. « La carpe » change de référent par rapport à la lettre de la Carpe au Brochet pour désigner, comme le goujon et la tanche, ceux qui commentent la rupture entre l'auteur et le Grand Condé :

Tous les étangs de ces pays,
Tous fleuves en sont ébahis ;
La tanche partout en caquette,
La carpe n'en est pas muette,
Et de mille étranges façons
Cela fait parler les poissons.

Il n'est goujon qui ne murmure,
 Considérant cette aventure,
 Et qui ne dise entre ses dents :
 « Les princes sont d'étranges gens ;
 Heureux qui ne les connaît guère,
 Plus heureux qui n'en a que faire ! »
 Ces goujons sont hardis pourtant :
 Je n'en voudrais pas dire autant ;
 Mais le menu peuple s'expose
 A discourir de toute chose.
 Or, laissons ce fâcheux discours,
 Reprenons notre premier cours,
 S'il vous plaît de me le permettre. (Voiture [1647] 1855 II : 404)

L'univers des animaux parlants est construit progressivement dans la fiction. D'abord, la tanche « caquette », la carpe n'est pas « muette ». Le verbe « caqueter » peut s'employer au sujet du langage humain, au sens figuré de « bavarder¹⁵⁰ » et celle qui n'est « pas muette » a l'usage de la parole, au sens propre. Néanmoins, à ce stade du texte, le lecteur n'est pas contraint de postuler que ces animaux sont dotés de parole, et il peut se retrancher derrière les autres sens de ces mots : le verbe « caqueter » désigne l'action de proférer un cri pour l'animal¹⁵¹, certes pas celui de la tanche, et l'adjectif « muette » peut caractériser, par analogie, ce qui ne fait aucun bruit, indépendamment du langage humain. Les trois verbes suivants, « parler », « murmure », « dise », lèvent l'ambiguïté sémantique de ces premiers verbes et conduisent à la possibilité du discours rapporté animal. On observe ainsi une humanisation progressive des animaux, qui conduit au discours rapporté des goujons. Rien dans leur parole ne donne l'indice de leur espèce, et le point de vue exprimé concerne la politique humaine : « Les princes sont d'étranges gens ; / Heureux qui ne les connaît guère, / Plus heureux qui n'en a que faire ! ». La vérité générale du point de vue exprimé et le fait de l'attribuer à un groupe de poissons permettent d'adresser indirectement quelques reproches au prince, tout en restant plaisant par le jeu de la quasi-prise en charge du point de vue et le registre burlesques. Si Sophie Lawson observe dans un corpus de textes écrits entre 1984 et 2019 le jeu récurrent d'un « retard concerté dans l'identification de la nature non-humaine du narrateur [...] qu'il concerne une séquence isolée ou s'étende à l'ensemble du texte » (2019 : 36), l'imputation du discours rapporté aux animaux est ici immédiate, mais un « retard concerté » peut être observé dans leur prise de parole, largement préparée par le poète dans le cotexte gauche. Si celui qui s'exprime « doit avoir une

¹⁵⁰ « signifie aussi, Parler beaucoup, sans dire rien de solide, comme font la plus-part des femmes », Furetière 1690 : « Caqueter ».

¹⁵¹ « se dit au propre de ce bruit que font les poules quand elles veulent pondre : ce qui est exprimé par le son du mot », Furetière 1690 : « Caqueter ».

forme humaine, ou à tout le moins des traits humanoïdes » (Rabatel [2008], 2020 : 92), le poète humanise ici bel et bien les animaux avant de leur céder la parole.

Adam Billaut prépare de la même manière la prise de parole animale, dans son poème dédié « À madame la Princesse Palatine, sur l'entrée de Monseigneur le Prince Palatin, son époux, à Nevers », paru dans *Le Vilebrequin* (1663 : 32-42), en humanisant progressivement les carpes apportées pour le repas jusqu'à ce qu'elles se fassent locutrices. Le poète raconte que des « sergents » apportent le repas en l'honneur de l'arrivée à Nevers du prince Palatin :

Un monstre qu'on nomme un Brochet,
Qui n'avait pas gardé l'échet¹⁵² ;
Car un hucher n'est pas capable,
D'en pouvoir tenir un semblable,
Par les Magistrats présenté,
Rendit tout le peuple enchanté ;
L'un disait, Mon dieu, quelle bête !
Un autre disait, qu'elle teste !
Et moi je disais, plutôt à Dieu,
Tenir le tronçon du milieu,
Et que tous les poissons de Loire
Eussent une même mâchoire.
Quatre carpes l'accompagnaient,
Qui dans un plaisir se baignaient,
Plus délectable que la source,
Qui forma leur natale course.
Devant le prince elles sautaient
De l'aise quelles ressentaient,
Semblant dire en muet langage ;
Ha ! que le sort qui nous engage,
Pour un si généreux repas,
Nous fait mépriser le trépas.
Et si pour rimer à Saint George,
Lui eût présenté deux pains d'orge,
Je crois que ce jour solennel,
La puissance de l'Éternel
Eût fait en ce siècle, où nous sommes,
Ce qu'elle fit, quand cinq mille hommes,
Sans compter filles ni garçons,
Furent repus de cinq poissons,
Que les Milords & la canaille,
Pour vous plaire, auraient fait ripaille,
Et que dans ce rencontre tous,
Auraient mangé comme des loups. (Billaut 1663 : 39-40. Nous soulignons.)

Quatre phénomènes rendent le contexte propice à la parole animale. D'abord, sur le plan lexical, des mentions d'animaux assez abondantes donnent à ces derniers une importance suffisante pour qu'ils se fassent locuteurs. Il s'agit d'animaux particuliers, le « Brochet » et « les quatre carpes » qui composent le repas et prendront la parole, les « cinq poissons » du repas biblique

¹⁵² Sic. L'« huchet » pour désigner le réservoir à poisson.

ou, de manière générique, l'ensemble des « poissons de Loire », ou des « loups » au sein de l'expression « manger comme des loups », qui prolonge l'association entre homme et animal que la présence d'un discours animal engage. Ensuite, plusieurs discours directs, de « l'un », d'« un autre », et de « moi », précèdent celui des carpes et expriment un enthousiasme collectif pour la réception organisée en l'honneur du prince. La parole des carpes, qui se réjouissent malgré le « sort qui [les] engage », se met aussi au service de l'expression de l'éloge du prince et de la gaieté générale que sa venue à Nevers occasionne. Le discours est précédé immédiatement de fragments empathiques : elles ne nagent pas, mais « se baignent ». La description de leurs actions – nager, sauter – conduit le locuteur principal à inférer leurs sensations : l'eau du bassin est plus agréable que celle de leur rivière, d'où l'« aise quelles ressentaient ». Enfin, cet extrait est marqué par le merveilleux, ce qui rend la parole des carpes moins étrange, puisqu'elle n'est qu'une merveille parmi d'autres. La taille surnaturelle du Brochet, amplification hyperbolique de sa grande taille naturelle, est présentée comme une monstruosité : il est trop grand pour son environnement, puis désigné, dans une progression à thème éclaté, par ses différentes parties – la tête, le tronçon du milieu, la mâchoire – mentionnées au sein d'exclamatives dans les discours rapportés. Sa taille formidable ouvre une comparaison, merveilleuse également, entre le repas des Neversois et l'épisode biblique de la multiplication des pains. La réalité du discours des carpes est néanmoins largement modalisée et ne suppose donc pas de discours antérieur qui serait ici rapporté. Le verbe « sembler » l'introduit, et l'oxymore « muet langage » indique que le discours n'est qu'une interprétation par le locuteur/énonciateur premier du comportement des carpes, qui nagent et sautent, et il demeure explicitement « sous la portée du point de vue du [...] focalisateur, ou de son univers de croyance » (Rabatel 2020 : 97).

On observe cette même humanisation progressive de l'animal locuteur second dans l'« Épitaphe d'un chien » de Chapelle. Elle est facilitée par l'individu sur lequel elle porte, un animal familier, levron de la maîtresse aimée, et repose sur l'affection réciproque qui existe entre eux. L'empathie sur la maîtresse fait du chien l'égal d'un amant :

Hélas ! combien de pleurs Amaryllis versa,
Le jour fatal qu'il trépassa !
Elle aurait moins pleuré maint amant romanesque. (Chapelle [1663] 1854 : 135)

L'empathie sur le levron le montre aussi en proie à des sentiments tout humains, lui qui « jadis d'amour fut un brasier ardent » :

Feu Levron, quoique issu de race gigantesque
Fit vœu de vivre nain. Sa raison, la voici :
Lévriers allongés sont propres pour la chasse

Mais près des dames, non. Levrons en raccourci,
 Nichés au coin du feu, tiennent bien moins de place.
 Ceci considéré, Levron voulut rester
 Dans sa petite taille, et pria Jupiter.
 Jupiter l'exauça. Biscuit et confiture,
 Au lieu de se tourner en vaine nourriture,
 Se convertissaient en amour.
 Le levron téméraire, enfin, pour faire court,
 Sous le jupon de sa maîtresse
 Pour avoir plus chaud se glissa. (Chapelle [1663] 1854 : 136)

Le poème explique le nanisme du levron par son astuce, son calcul, sa volonté et ses prières – caractère obtenu en brisant les os des chiots ou en les enduisant d'alcool, en réalité. Cette intelligence, ces qualités de jugement sont mises en scène au travers des différents procès dont il est l'auteur, il « fit vœu », il « voulut rester », il « pria », mais aussi par ce qui s'apparente à des pensées rapportées : « Lévriers allongés sont propres pour la chasse, / Mais près des dames, non ». En l'absence de tout verbe de parole et de discours rapporté antérieur dans le texte, la phrase aux allures de maxime s'apparente à une pensée inférée par le locuteur premier, sans qu'elle ne renvoie nécessairement à un dit antérieur. Cette ambiguïté prépare la suite du texte, qui s'ouvre au discours représenté du chien :

Sans scrupule elle l'y laissa :
 Il était si petit ! Heureuse petitesse,
 S'écria le levron transporté d'allégresse !
 Si j'étais lévrier, grand comme mes aïeux,
 Sous ce dôme délicieux
 Pourrais-je impunément promener ma tendresse ;
 Bientôt, fâché pourtant d'être né si petit,
 Petit levron mourut d'amour et de dépit. (Chapelle [1663] 1854 : 136)

Le discours est, ici encore, le point culminant de l'humanisation progressive de la bête.

3. Animaux locuteurs et séquence conversationnelle

3.1. Variations sur les séquences phatiques d'ouverture et de clôture

Les textes où l'animal revêt le rôle de locuteur principal – sans qu'un paratexte ou que le cotexte ne justifient ni n'annoncent la situation d'énonciation – participent du genre épistolaire ou du genre de l'épithaphe. Ces genres, dont les constantes macro-compositionnelles sont assez stables et relèvent de la séquence conversationnelle ou dialogale (Adam [1992] 2017 : 234-

242¹⁵³) permettent d'observer la manière dont la figure animale fait bouger ces structures. Jean-Michel Adam distingue deux types de séquences : le premier englobe les séquences phatiques d'ouverture et de clôture, la première centrée sur le destinataire et la seconde sur le destinataire. Ils définissent la conversation, l'échange comme « une activité rituelle dont l'enjeu est la confirmation et le maintien du tissu social » (Adam 2017 : 219). La séquence transactionnelle constitue, entre l'ouverture et la clôture, le corps de l'interaction. Les séquences phatiques sont d'autant plus importantes que les lettres et épitaphes peuvent se référer à une situation sociale bien réelle, comme c'est le cas de la lettre au duc d'Enghien (Voiture 1855 I : 401-404) et des étrennes de quatre animaux (Voiture 1855 II : 420-425), qui ont la particularité d'accompagner un don :

Soit que le poète les offre en son nom propre, soit qu'il prête à un tiers une plume plus talentueuse, les étrennes, sous-genre épistolaire, n'en ont pas moins cette autre fonction sociale qui est de donner [...] Le poème s'inscrit donc dans une relation d'échange d'origine extra-littéraire qu'il ne fait que compléter. (Génétiot 1990 : 159-160)

Les vœux des « Étrennes de quatre animaux » accompagnent ainsi quatre autres présents offerts à leur destinataire : un hibou, une tortue, un grillon et une taupe. Ces textes peuvent aussi relever d'une situation fictive, comme c'est le cas des billets de Bachaumont ([1661] 1856 : 259-265), qui ne sont jamais envoyés, et des épitaphes, qui n'ont jamais été gravées : *Sur des vers à Soye* (Sercy en vers I : 255), les épitaphes de Malleville (1976 I : 160-162).

Les locuteurs animaux des lettres fictives, des étrennes et des lettres envoyées recueillies par la suite, occasionnent une première variation par rapport aux constantes du genre : la présence d'un titre qui, pour la plupart des textes observés, dévoile d'emblée l'identité du locuteur. C'est le cas des billets de Bachaumont : « Billet de la Levrette des Comtesses », « Réponse du Levron », « Réponse de la Levrette des Comtesses ». C'est aussi le cas des « Étrennes pour quatre animaux », titre de la section composée de différentes étrennes qui sont nommées. Dans les titres « Pour le grillon », « Pour le hibou », « Pour la tortue », « Pour la taupe », la préposition initiale indique que chaque lettre doit accompagner un animal, mais peut aussi signifier « selon ». Il n'est pas certain que les titres aient figuré sur les billets envoyés à M. Esprit, mais la présence de l'animal réel accompagnant le billet se substitue à l'information qu'ils contiennent. Cette information a en revanche été jugée nécessaire pour le lecteur dans les textes publiés en recueil : en l'absence de locuteur humain, d'annonce ou de justification du discours animal dans le cotexte ou le paratexte, ces titres révèlent immédiatement l'animalité du locuteur et son espèce, qui n'auraient sinon été explicite qu'à la fin du texte, au moment de

¹⁵³ Jean-Michel Adam [1992] 2017), *Les Textes : types et prototypes*, Paris, Armand Colin, coll. « Coursus ».

la signature. Cette annonce anticipée offre une clef d'interprétation de la lettre, dont le ton familier est préalablement justifié par la nature du locuteur.

L'ouverture assume son rôle phatique et son intérêt pour le destinataire dans les trois lettres de Bachaumont, adressées « Au Levron de M. de Bachaumont » ([1661] 1856 : 259), « A la Levrette des Comtesses » (260), « Au Levron » (263). Le destinataire apparaît bien dans la séquence d'ouverture dans l'étrene de la Taupe (« Bonjour, monsieur, et bonne année », Voiture II : 422), et dans la lettre au Duc d'Enghien dont le destinataire est, comme le destinateur, un animal allégorique : « Hé ! bonjour, mon compère le Brochet ! bonjour mon compère le Brochet ! » (Voiture 1855 II : 401). L'étrene pour le hibou propose une légère variation : l'ouverture et l'exorde, qui doit introduire le propos au début de la séquence transactionnelle, se confondent. Dans le jeu d'opposition entre hommes et animaux le hibou s'adresse à son destinataire par le biais de l'ensemble de son espèce : « Les hommes, tous tant que vous êtes, / Jugez bien mal des pauvres bêtes » (Voiture II : 421). L'étrene pour la tortue fait aussi l'économie d'une ouverture, mais se réfère néanmoins à son destinataire, M. Esprit, par l'emploi d'un pronom : « Pour vous venir baiser la main [...] » (*idem*).

La séquence de fermeture peut montrer, de la même manière, une légère variation par rapport aux attentes du genre. On observe d'abord que si la signature doit normalement indiquer le nom du destinateur, c'est le nom de l'espèce qui en fait office dans le cas des lettres d'animaux : « votre très humble et très obéissante, servante et commère, la carpe » (Voiture I : 404). Le déterminant défini devant le nom de l'espèce permet de désigner un référent spécifique, identifiable par le destinataire. Aucune des étrennes ne comporte de signature. Sous-genre épistolaire, elles disposent tout de même d'une forme de clôture qui fait référence au destinateur. Le Grillon profite de cette séquence pour s'attribuer le nom auquel il aspire, « je mérite en l'histoire / Et le nom et la gloire / De Grillon l'immortel » (Voiture II : 421). Ici, l'emploi autonymique, l'article zéro, l'apposition et la majuscule marquent la transformation du nom commun d'espèce en nom propre. La tortue ne donne pas le nom de son espèce mais évoque l'une de ses caractéristiques physiques : « Mais c'est trop discourir, je rentre en ma coquille. » (Voiture II : 422). La fermeture de « Pour la taupe » montre une variation plus marquée, puisqu'elle ne se réfère pas à l'individu locuteur, mais à un membre indéfini de son espèce : « Soyez comme une taupe, et fermez-y les yeux ;/Ouvrez seulement vos oreilles. » (Voiture II : 425).

Des variations plus importantes par rapport aux constantes macro-compositionnelles de la lettre adviennent dans certaines séquences, comme la fermeture de « Pour la taupe » et l'ouverture de « Pour le hibou ». La fermeture de « Pour la taupe » fait référence, de manière

générale, à tout individu de son espèce en lieu et place d'une désignation spécifique du destinataire. Dans l'ouverture de « Pour le hibou », « les hommes » a son extension maximale et désigne l'ensemble de l'espèce, et non un destinataire précis. D'autres écarts par rapport aux constantes de l'ouverture et de la fermeture sont à noter : aucune trace d'ouverture ni de mention du destinataire dans les premiers vers pour le grillon, la tortue ne se nomme pas mais se laisse connaître par quelques-unes de ses caractéristiques, et l'étréne pour le hibou ne comporte pas de fermeture où il soit désigné. Dans tous les cas, la séquence transactionnelle contient des informations qui permettent au récepteur de pallier ces manques. Ainsi dans l'étréne « Pour le grillon », la chaleur, la station en hauteur doivent donner des indices sur l'espèce de l'animal :

Je demeurais dans un four chaud,
Où je passais fort bien ma vie,
Quand hier voyant le feu des beaux yeux de Sylvie,
Je pensai tomber de mon haut. (Voiture II : 157)

L'exorde de l'étréne de la tortue rend l'animal identifiable par sa lenteur (il lui faudra quatre vers ou deux mois pour se trouver auprès de M. Esprit) et la fermeture le rend identifiable par sa « coquille » :

Je partis, au mois de septembre,
Du bout du faubourg Saint-Germain ;
Et nuit et jour faisant chemin,
J'arrivai hier céans à la fin de décembre. (Voiture II : 421-422)

Si l'ouverture des billets de Bachaumont se conforme aux attentes du genre épistolaire, l'exorde du premier d'entre eux prolonge la phase phatique au lieu de préparer simplement la phase transactionnelle, car il annonce au lecteur l'identité des interlocuteurs de l'échange :

Je suis une Levrette un peu âgée à la vérité, mais avec autant de folie que Levrette que vous ayez jamais vue : de sorte, Monsieur le Levron, que si vous voulez multiplier la Levretterie Française, vous prendrez s'il vous plaît la peine de venir jusques ici, où je vous attends avec une chaleur extrême, mais venez y de bonne grâce, & sans qu'il soit besoin de vous mener en laisse. (Bachaumont dans *Ribou II* : 70¹⁵⁴)

Dans la situation d'énonciation fictive de la lettre, cet exorde permet de « préparer la réception de l'échange » (Adam 2017 : 235) : l'apport informatif de la première proposition réside dans le groupe adjectival « un peu âgée », concession qui permet à la locutrice d'affirmer ensuite sa « folie » et de formuler sa proposition explicite au Levron. Pour le lecteur, en revanche, cette première proposition poursuit la présentation de « termes d'adresse » (*idem*) dans cet échange animalier : l'apport informatif sur la nature du locuteur est cette fois porté par l'ensemble de

¹⁵⁴ Cette première lettre n'a pas été publiée dans le *Sercy en prose IV* avec les autres. Nous citons donc le texte dans *Les délices de la poésie galante. Des plus célèbres auteurs du Temps, Seconde partie* ([1664] 1667), Paris, Jean Ribou. Désormais : *Ribou II*.

l'attribut, « une levrette un peu âgée », et permet de déterminer la nature du destinataire entérinée par des occurrences de mots relevant du même champ dérivationnel dans le corps de la lettre : « Levron », « Levretterie ». Le contexte animalier sert ainsi un jeu lexical plaisant : le suffixe du néologisme « Levretterie » semble moins former ici le nom d'un élevage comme c'est traditionnellement le cas pour des dérivations à partir de noms d'animaux (« faisanderie », « fauconnerie »...), que désigner – et l'adjectif « française » invite à l'analyser en ce sens – une charge ou une fonction (« chevalerie », « cavalerie », « trésorerie »...).

Cette transposition du monde humain dans un monde animal se met au service de la variété :

La poésie galante se caractérise par la pointe et le mot d'esprit. Elle est cependant profondément répétitive : les pièces parlent quasi exclusivement d'amour, et dans la plus grande majorité des cas, les poèmes sont des discours que l'amant adresse à sa maîtresse. Afin d'éviter l'ennui et le sentiment désagréable de « déjà-lu », les auteurs galants cherchent constamment à créer la surprise et le plaisir esthétique chez le lecteur. Le recours aux masques animaliers constitue de ce point de vue un enrichissement de la poétique galante. (Speyer 2019 : 45)

La transposition insiste particulièrement sur la distinction mâle/femelle qui permet de reproduire les interactions hommes/femmes dans le cadre du jeu galant. Le nom féminin « levrette » entre opposition avec « Monsieur le Levron », dont la masculinité est doublement marquée. Elle se sert encore de l'inscription, par l'article zéro (« avec autant de folie que Levrette que vous ayez jamais vue »), de la locutrice dans un ensemble de femelles de la même espèce :

Si les poètes se mettent à s'adresser aux animaux familiers de leurs maîtresses au lieu de s'adresser directement à celles-ci, s'ils prennent le masque d'un pigeon ou d'une fauvette pour composer une pièce galante, c'est donc d'abord pour introduire de la variété dans les discours amoureux qui risquent de devenir trop uniformes. De ce point de vue, pourrait-on objecter, il y a alors peu de différence avec d'autres jeux énonciatifs, dont les poèmes où le poète masculin choisit un *je* lyrique féminin ou fait parler une plante ou un objet. Or, la poésie galante est une poésie essentiellement sentimentale et, par conséquent, fortement sexuée. Le règne animal présente alors bien davantage de points communs avec l'homme que ne le fait le règne végétal. (Speyer 2019 : 46)

Les locuteurs animaux offrent ainsi, par leur dimension « fortement sexuée », un masque et une certaine liberté aux auteurs qui leur permettent de passer outre la bienséance, affaire d'humains : le locuteur de la seconde lettre, le Levron, exprime par exemple son désir de « cajol[er] la mère et la fille » sans que la Levrette ne s'en fâche.

3.2. Genres épistolaires et apologue

Le caractère ludique des textes épistolaires ne repose donc que très partiellement sur le jeu d'identification de l'animal. Celui-ci se déploie en revanche par la coprésence des

marqueurs du genre de l'apologue et ceux du genre épistolaire, appelée par le choix d'un locuteur animal. La référence, au début de « Pour le hibou », à l'ensemble des hommes, celle générique à toute taupe, la relation métonymique entre la tortue et sa lenteur, la préférence donnée à la mise en scène du récit au début de « Pour le Grillon » constituent autant d'éléments qui montrent la préférence ponctuelle de l'apologue sur l'épistolaire. Celle-ci est particulièrement sensible dans « Pour la tortue » :

Quelquefois Salladin va plus diligemment ;
 Mais il n'est rien de tel que d'aller sûrement.
 Voulant doncque vous étrenner,
 Pour vous faire heureusement vivre,
 Je n'ai rien de meilleur que je puisse donner
 Si ce n'est mon exemple à suivre. [...]
 Faites tous comme moi, hâtez-vous lentement ;
 Ne formez qu'un dessin, suivez-le constamment. (Voiture II : 422)

Or, les enjeux pragmatiques de la prosopopée sont différents dans l'apologue et dans les autres genres : dans le premier cas, elle porte bien souvent la sagesse substantielle du récit qui doit édifier le lecteur, alors que dans le second, elle est généralement marquée, et chez Voiture notamment, par la volonté de faire rire son récepteur. Le conseil amoureux délivré par le Grillon dans un style héroï-comique, « Si votre *salut* vous est cher, / Éloignez-vous de l'*inhumaine* / Gardez-vous bien de l'approcher » (Voiture II : 420, nous soulignons). Il est mis à distance par l'*ethos* inconsistent du Grillon, qui s'inquiète du choix du nom « Abdenago » en fin de vers : « La rime en sera difficile » (Voiture II : 421), et qui associe à l'exclamation familière la remarque polissonne : « Comment diable ! à trente pas d'elle, / Il fait chaud comme dans un four ! ». Le choix du grillon s'explique moins, comme dans l'apologue, par une caractéristique symbolique morale que, comme l'indique l'ouverture de la lettre, par sa tendance à apprécier la chaleur, ce qui ne l'empêchera pas de brûler devant le « feu des beaux yeux de Sylvie » (*idem*). La sage morale de l'étrenne de la tortue, « hâtez-vous lentement », est dégradée par les circonstances auxquelles elle s'applique : « Soit que vous poursuiviez évêché, femme ou fille » (Voiture II, 422). Quant au hibou, il n'a pas le temps de formuler son conseil. Oiseau de mauvais augure, à peine a-t-il salué son destinataire qu'il tourne les talons :

Quoi ! vous vous refrogez, voyant cette aventure,
 Et vous rougissez de dépit,
 Comme si je donnais de mauvaises étrennes ?
 Vos fièvres quartaines ! (Voiture II, 421)

Les variations observées entre les étrennes et le canon du genre épistolaire ne s'expliquent donc pas seulement par la spécificité de ce sous-genre, mais aussi par la présence du locuteur animal qui permet d'y mêler les marqueurs de l'apologue ésopique.

Dans les deux épitaphes de Claude Malleville prises en charge par les animaux défunts, l'apologue ésopique semble marquer le discours. L'absence de nom pour les désigner – contrairement aux épitaphes prises en charge par un locuteur humain qui nomment Médor, Petite et Zerbin – en fait des exemples universels. La séquence de fermeture est une adresse au passant qui a tout d'une morale d'apologue marquée par le tour impersonnel et le présent gnomique, et tirée de l'exemple du chien juste et fidèle :

J'accusais les larrons à force d'aboyer,
Mais non pas les amans qui cherchaient le loyer
Que méritait leur peine rigoureuse.
Je leur pardonnai en tout et même les flattai,
Et par mes soins je contentai
Mon maître avare et ma dame amoureuse.
Ainsi complaisant à leurs vœux,
Ainsi fidèle à tous les deux,
Je captivai leur bienveillance.
Apprends de là, passant, avant que de t'en aller,
Qu'il est juste parfois de garder le silence
Et parfois juste de parler. (Malleville 1976, I : 160-161)

Ces représentations traditionnelles du chien, fortement marquées par l'anthropomorphisme qui sert, dans le discours comme dans les actes du chien, à montrer sa valeur, sont conservées dans la deuxième épitaphe. Le lexique varie peu de l'une à l'autre, et la représentation du caractère et des actes du chien s'appuie sur les mêmes lexies : « aboyer », « soin », « fidèle »... et les mêmes jeux d'opposition : « larron »/ « amant », « pardonner »/« accuser ».

J'aboyais au larron, à l'amant me taisais ;
Je pardonnais à l'un, et l'autre j'accusais
Et témoignais en tout mes soins et mon adresse.
Ainsi j'eus cette gloire, en mes jours bienheureux,
D'avoir su contenter mon maître et ma maîtresse,
Et d'être également fidèle à tous les deux. (Malleville 1976, I : 161)

L'absence de morale formulée dans la seconde épitaphe, l'affirmation de la fidélité du chien dans la fermeture où l'on trouve normalement la demande du défunt au passant ou le partage sentencieux de sa sagesse, déplacent et appliquent la leçon du premier texte : « il est parfois juste de garder le silence ». En l'absence d'adresse au passant et de morale explicite, c'est en effet le « témoignage » même de la fidélité du chien par ses actions qui sert d'exemple moral général. La troisième épitaphe de Malleville est la plus courte. Raymond Orтали indique à son sujet : « la plus courte et la plus vive, semble avoir été la plus appréciée : elle seule eut l'honneur

d'une reproduction dans les recueils collectifs du temps » (Ortali dans Malleville 1976, I : 161). Elle paraît être la plus originale parce qu'elle est dépouillée des enjeux de la parole animale observés jusqu'ici : fournir une leçon, faire l'éloge d'un autre, s'adresser à la dame aimée... Mis à part le don de la parole, la représentation du chien semble plus dépouillée de projections anthropomorphiques que les deux précédentes :

Rude au voleur, doux à l'amant,
J'aboyais ou faisais caresse ;
Ainsi j'ai su diversement
Servir mon maître et ma maîtresse. (Malleville 1976, I : 162)

Le texte se contente de présenter les comportements de l'animal sans que ne soient ici projetés sentiments ou perceptions. Les trois textes disposés les uns à la suite des autres, du plus long au plus bref, du plus anthropomorphique au plus sobre dans l'expression de la vie de l'animal, dépouillent progressivement l'animal du merveilleux ésopique en même temps qu'elle s'éloigne de la tradition rhétorique de l'apologue comme de l'építaphe.

Dans « Sur des vers à Soye » (*Sercy en vers I*, 255-256), la séquence d'ouverture est bien centrée sur le défunt, mais elle ne le désigne que par métaphore : « Je suis le vrai Phénix qui renaît de sa cendre ». L'identité des vers n'est donnée explicitement qu'au dernier vers : « Et si nous sommes Vers, vous le serez un jour ». Comme l'imprécision dans l'identification des défunts, le singulier à valeur de pluriel, et l'« insignifiance » des locuteurs contribue à détourner la fonction de l'építaphe vers un discours moral général. Les vers finaux ne prennent pas ici la forme traditionnelle de l'apophtegme, mais deviennent une véritable imprécation :

Je suis le vrai Phoenix qui renaît de sa cendre ;
Et sortant du sépulcre où l'on m'a vu descendre
Par un étrange sort,
Plus digne de pitié que je ne suis d'envie,
Je n'occupe ma vie
Qu'à filer lentement la trame de ma mort.

Sacrilèges humains dont je suis la victime,
De quoi m'accusez-vous ? quel peut être le crime
Qu'envers vous j'ai commis ?
Pestes de l'Univers, Tyrans de la Nature,
Vous fais-je quelque injure
Qui vous puisse obliger d'être mes ennemis ?

Quand finissant mes jours je mets fin à ma peine,
Ne ravissez-vous pas d'une rage inhumaine
Ce que j'ai de plus beau ?
Est-il quelqu'un de vous, race ingrate & barbare,
De qui la main avare
N'aille pour s'enrichir détruire mon tombeau ?

Hé bien, faites les vains d'une telle victoire ;

Nos dépouilles, cruels, sont toutes votre gloire ;
Ravissez nos trésors,
Et par un art subtil déguisez notre soie,
Il n'est rien qu'on ne voie
Que vous portez vivants, ce que nous portons morts.

Nous en serons vengés, & quoi que la Nature
N'exempte dans le monde aucune créature
De vous faire la Cour,
Si nous filons nos jours, les fières destinées
Fileront vos années,
Et si nous sommes Vers, vous le serez un jour. (*Sercy en vers I*, 255-256)

Les *topoi* de l'épithaphe sont bien actualisés dans cette prosopopée. On relève par exemple la mise en garde contre la profanation du tombeau, l'imprécation finale, la références aux Parques, le motif de la *mors immatura* et la dimension encomiastique à laquelle contribue la référence au Phénix, le soutien des « fières destinées » et l'habileté à tisser. Le fait que les vers soient seuls locuteurs de ce passage permet de susciter la pitié à leur égard, et de mettre à distance le point de vue des hommes, « race ingrate et barbare » pétrie d'une « rage inhumaine », à la « main avare », « Sacrilèges humains », « Pestes de l'Univers », « Tyrans de la nature », « ennemis », « vains », « cruels ». Ils dénoncent aussi l'empire que l'homme prend sur la nature : l'exploitation des vers, dans les deux premières strophes, qui conduit à leur mort, dans les deux strophes suivantes. Ce texte anonyme est le seul du corpus de la période 1637-1663 à dénoncer l'humanité/l'inhumanité par le motif de l'exploitation animale, qui est uniquement évoqué par ailleurs dans *Les États et Empires du Soleil*. Si les locuteurs animaux permettent une transposition du monde humain au sein d'un monde animal, ou dénoncent le premier par leur point de vue, « ils » s'emparent des lieux, codes et constantes des discours humains pour formuler les « leurs ». De tels locuteurs, dont on ne peut oublier la filiation avec la fable ésopique, conduisent aussi à modifier ces attentes en informant les textes des marqueurs du genre de l'apologue.

*

L'analyse des prosopopées animales et de leur contexte philosophique, textuel et narratif, a conduit à montrer que leur emploi ne va pas de soi dans ce corpus du second tiers du XVII^e

siècle. D'une part, au plan philosophique, accorder la parole aux animaux implique une prise de position dans le débat sur leur nature : si les animaux ont un langage, c'est qu'ils pensent, voire ont une âme. D'autre part, ces prosopopées sont des marqueurs de fiction et de merveilleux, dans certains textes revendiquant parfois par ailleurs leur véridicité référentielle, puisqu'il s'agit d'offrir un éloge, de raconter des faits historiques sous forme plaisante. Les prosopopées sont ainsi largement médiatisées, le plus souvent dans les paratextes. Leur apparition peut y être expliquée autrement que par le surgissement du merveilleux ou le postulat que les animaux pensent. Par exemple, des arguments mécanistes expliquent la parole des animaux psittaciformes dressés. Des arguments d'autorité historiques ou mythiques donnent l'exemple d'hommes ayant parlé avec des animaux, montrant que la compréhension de leur langue n'est qu'affaire de traduction. Dans les allégories comme dans les discours rapportés insérés dans des textes dont la narration est prise en charge par un humain, la voix de l'animal est présentée comme un artifice de fiction, destiné au plaisir du lecteur, et invitant à entendre derrière la voix animale celle de l'homme. La présence de la prosopopée animale a ainsi des effets sur le cotexte et le paratexte : elle invite à un dialogue intertextuel avec des corpus philosophiques ou antiques (et en particulier celui des fables ésopiques) ; elle multiplie les marques d'empathie sur les bêtes ; elle confine à altérer les constantes macro-compositionnelles des séquences conversationnelles. Loin de toujours mettre à mal l'anthropocentrisme, bon nombre des textes qui mettent en scène une parole animale prennent ainsi des précautions pour désamorcer la potentielle subversivité philosophique ou morale d'un tel dispositif. En revanche, associée à une rhétorique de l'invective – c'est le cas uniquement le cas dans *Les États et Empire de la Lune et du Soleil*, ou dans le poème « Sur des vers à Soye » – la prosopopée s'avère performative et subversive, mettant à mal l'idée d'un homme « maître et possesseur » de la nature.

Conclusion de la première partie

Les animaux jouent un rôle ambigu dans le processus de civilisation à l'œuvre dans le deuxième tiers du XVII^e siècle. Éloignés des maisons, sélectionnés dans les ménageries, naturalisés dans les arts, ils apparaissent par leur animalité même comme un frein à la civilité et à la politesse. Les Belles-Lettres se font le lieu de la représentation de cet idéal. L'animal peut y être dépeint comme sauvage et indomptable, soumis à ses instincts, stupide, ou encore pacifié et civilisé, en quelque sorte dominé et désanimalisé dans le miroir fictionnel de la nouvelle société polie. La pensée de Descartes sur l'animal semble ainsi s'inscrire dans la mouvance générale du processus de civilisation, qui tend à la domination de la nature – rarement dénoncée – et au renforcement de la communauté humaine. Les différences entre hommes et bêtes sont pensées sur le mode de la négation, puisque ces dernières n'ont pas tout ce que les premiers sont censés posséder en propre : langage, pensée, mais aussi sentiment – et en particulier amoureux. Les adresses à des animaux aussi bien que les prosopopées ne constituent pas des nuances systématiques à ces représentations. Quand les animaux sont représentés comme la source des pensées et sentiments exprimés ou comme des locuteurs, plusieurs dispositifs narratifs et poétiques modèrent la subversivité des procédés qui les mettent en scène : le caractère allégorique des figures animales, les inversions et transpositions comiques du burlesque, les précautions oratoires des locuteurs premiers humains signalant que le discours animal est *in fine* le leur. Les mises en scène de la raison des animaux surviennent essentiellement dans le cadre de jeux allégoriques, où l'origine humaine du raisonnement est certaine.

Pour autant, les animaux ne sont pas évincés des fictions. Les figurations animales offrent aux auteurs un laboratoire d'expérimentation littéraire, où éprouver la langue aussi bien que les normes. Favorisant la variation et l'invention, les figures animales permettent le renouvellement de la formule de l'amour, de la jalousie, de l'éloge, par la connivence et la familiarité qu'ils

instaurent *via* les registres comiques et le choix d'un masque animalier, autorisées encore par la connaissance commune d'un animal de compagnie. Ce renouvellement opère des infléchissements génériques, comme pour l'étrenne ou la lettre que colore et informe le dialogue intertextuel avec l'apologue. Les animaux sont aussi de féconds supports à la créativité lexicale. Les néologismes, comme « chiennerie » ou « levretterie », les double-sens et équivoques, les proverbes et expressions défigées, dont les constituants sont resémantisés, sont légion en particulier dans les prosopopées. Échappant parfois au bon usage, tant social que littéraire et linguistique, les textes concernés plaisent à leur public en quête d'enjouement et de gaieté. Au sein du corpus des Belles-Lettres, les discours animaux se distinguent ainsi par une langue qui, loin d'être exemplaire de la langue parlée, apparaît comme autonome, créative, enrichie et inspirée des jeux de conversation où le français s'éprouve dans les contraintes littéraires et l'exigence d'invention.

Sauf dans *Les États et Empire de la lune et du soleil* où la représentation cartésienne de l'animal est mise à mal, Descartes n'est jamais mentionné dans le corpus. La question de l'âme, qui fonde la réelle nouveauté de la pensée cartésienne de l'animal, est rarement évoquée. Ces deux premières observations corroborent l'hypothèse qu'avant la préface de Schuyl, la querelle n'a pas encore la dimension polémique qu'elle prendra à partir de 1664. Non que le principe de l'animal-machine soit accepté. Certains textes et en particulier les épitaphes imaginent ce qu'a pu être la vie intérieure des animaux, par induction à partir de leurs comportements et/ou par la projection anthropomorphique. Cependant, l'animal cartésien n'est pas encore le sujet à la mode qu'il deviendra quand sa pensée sera plus largement diffusée, et quand l'hypothèse prendra un tour plus péremptoire et plus radical.

DEUXIEME PARTIE

L'animal à la mode dans la République des Lettres (1664-1695)

Les années 1660 marquent l'épanouissement des Belles-Lettres, avec l'arrivée au pouvoir de Louis XIV et la publication d'œuvres qui rivalisent avec les grands modèles latins. Cette rivalité structure le rapport des écrivains à la langue. Les textes anciens constituent à la fois une médiation entre les nouvelles fictions et la nature, et un modèle qu'il faut embellir par les variations de l'ingéniosité et de l'invention. Cette dernière repose sur l'appropriation des modèles anciens mais aussi des productions du temps :

Ainsi, loin d'être une esthétique *sui generis* qui renouerait le dialogue avec les grands modèles intemporels de l'Antiquité par-dessus une foule de contemporains méprisés auxquels rien ne les rattacherait, comme a voulu le faire croire l'histoire littéraire des XVIII^e et XIX^e siècles, le classicisme français s'est construit par une émulation de multiples références antiques ou contemporaines, circonstancielle ou canoniques. (Génétiot 2005 : 244¹⁵⁵)

Les représentations animales apparaissent ainsi nourries de multiples sources, celles des Anciens (en particulier Ésope, Plutarque et Pline), mais aussi des animaux parlants des récentes épîtres de Voiture par exemple. Deux autres types de sources semblent participer, ponctuellement, des représentations fictionnelles de l'animal : les publications de la nouvelle philosophie et de la nouvelle science portant l'animal ou les animaux au cœur des intérêts du public.

Comment, au sein de la République des Lettres, les représentations des animaux de la zoologie des Anciens, de la nouvelle philosophie, de la nouvelle science et des fictions dialoguent-elles ? Les animaux des productions lettrées témoignent-ils des prémices de la

¹⁵⁵ Alain Génétiot (2005), *Le classicisme*, PUF, collection « Quadrige manuels ».

constitution en champs de ces disciplines, en développant leurs propres modes de représentation et d'expression de l'animalité ? La pensée de Descartes, largement diffusée par ses successeurs, a reçu un accueil favorable dans les milieux mondains, exception faite de l'hypothèse de l'animal-machine, qui devient néanmoins un sujet à la mode et pénètre les fictions. Le renforcement de l'hypothèse de l'animal-machine par les successeurs de Descartes caractérise cette seconde réception. Ce chapitre souhaite ainsi préciser la manière dont les productions lettrées ont répondu à l'hypothèse : le débat sur l'âme des bêtes apparaît en effet relativement absent des fictions, qui, nourries aux sources anciennes et nouvelles, inventent plutôt en réponse au nouvel argument des cartésiens divers modes d'expression de l'intériorité des animaux, en prose comme en poésie.

Chapitre IV

L'animal-machine de la nouvelle philosophie

Les principales études historiques et philosophiques qui concernent la querelle¹⁵⁶ situent son point de départ à la publication, en 1664, de la préface du *Traité de l'Homme* écrite par Florent Schuyl puis traduite par Clerselier, qui se consacre quasi-intégralement à la question de l'âme des bêtes. Dans le contexte de cette seconde réception, l'animal-machine devient une thèse centrale de la pensée cartésienne, donnant à penser aussi bien le mécanisme que le dualisme. L'opposition des poètes, auteurs de fiction et mondains dans la polémique a été largement signalée. Aude Volpillac évoque ainsi le « contre-discours marginal, hostile à cette définition des bêtes, qui, s'il a été par la suite occulté et minorisé, n'en constitua pas moins un contrepoint important au dualisme » (2022 : 11).

Si les intentions philosophiques du « Discours à Madame de La Sablière », par exemple, sont indéniables et explicites – commentées notamment par Busson et Gohin ([1938] 1967) et Chométy (2018) avec d'autres fables – les enjeux de certains textes nous semblent néanmoins plus ambigus. Selon Sophie Tonolo (2010), les épîtres de Grisette écrites par Antoinette Deshoulières sont « une réponse “en action” à la conception cartésienne de “l'animal-machine” » (2010 : 377n). C'est donc la prosopopée animale qui, mettant en scène les pensées des chats et des chiens, aurait la responsabilité de la preuve. Cette vocation polémique et philosophique de la prosopopée nous semble cependant pouvoir être nuancée, aussi bien au sein de l'œuvre d'Antoinette Deshoulières que, plus largement, dans le corpus étudié. Une synthèse contextualisant la réception du cartésianisme et de l'hypothèse de l'animal-machine, enrichie de l'analyse rhétorique des textes fictionnels et non fictionnels, défendant ou contestant l'hypothèse, conduira à souligner l'importance de l'effet de mode dans la polémique que l'animal-machine a engendrée.

¹⁵⁶ Voir notamment Gontier (1998), Guichet (dir. 2010), Sophie Roux (2013), « Pour une conception polémique du cartésianisme. Ignace-Gaston Pardies et Antoine Dilly dans la querelle de l'âme des bêtes », in Delphine Kolesnik-Antoine. (dir.), *Qu'est-ce qu'être cartésien ?* Lyon, ENS Editions, coll. « La croisée des chemins » : 315-337.

1. Réception du mécanisme par les philosophes et théologiens

1.1. De la persécution à l'officialisation

Dans son *Histoire de la philosophie cartésienne*¹⁵⁷, Francisque Bouillier (1868) rapporte l'anecdote suivante, tout à fait révélatrice de la manière dont a été reçue la philosophie cartésienne en France des années 1660 aux années 1690 :

En 1680, au moment de la plus grande vivacité de la persécution contre Descartes, madame de Sévigné empêche Corbinelli de se rendre à des assemblées cartésiennes, de peur de se compromettre : « Je n'ai pas voulu qu'il ait été à des assemblées de beaux esprits, parce que je sais qu'il y a des barbets qui rapportent à merveille ce qu'on dit en l'honneur de votre père Descartes. » Dans toute la France il y avait alors de ces assemblées, de ces dîners de beaux esprits, dont parle madame de Sévigné, où on discutait avec plus ou moins de profondeur les grandes questions philosophiques mises à la mode par Descartes. (Bouillier 1868 : 441)

L'extrait montre l'ambivalence de la réception du cartésianisme : la « nouvelle philosophie » est partout diffusée et reçoit l'adhésion dans les assemblées savantes comme dans les dîners de beaux esprits, mais, jusqu'aux années 1690, son enseignement ne cessera d'être conspué et ses défenseurs accusés. Certes, on rejette dès la publication du *Discours de la Méthode* et des *Méditations* les théories de Descartes et en particulier le mécanisme : en France, le père Bourdin recueille les objections aux *Méditations métaphysiques* à leur parution et Descartes, qui vit en Hollande depuis 1628, y trouve aussi foule de détracteurs. Mais dès lors que ces théories connaissent une diffusion plus large après la mort du philosophe, elles deviennent plus menaçantes, si bien qu'elles ne sont plus seulement contredites ou discréditées comme c'est le cas au moment de leur formulation : elles se heurtent à plusieurs interdits de la part des autorités politiques et religieuses, au point que le mot « persécution » est employé dans une grande partie de la bibliographie critique qui concerne la seconde réception de la philosophie cartésienne, après la mort de Descartes et jusqu'aux années 1690¹⁵⁸.

¹⁵⁷ Francisque Bouillier (1868), *Histoire de la philosophie cartésienne I*, Paris, Charles Delagrave et cie. Troisième édition augmentée, première édition en 1854.

¹⁵⁸ Voir par exemple l'emploi récurrent du mot dans Albou (1994) et Azouvi (2002). Antoine Adam signale à propos de cette période de résistance au cartésianisme : « L'abbé Dubos, quinze ans plus tard, dans une lettre à Bayle, l'appellera le "martyr" du cartésianisme. » (1997 : 426). Philippe Albou (1994), « L'Arrêt burlesque de Boileau, Gui Patin et l'Académie Lamoignon », *Histoire des sciences médicales*, 28, 25–32. François Azouvi ([2002] 2006), *Descartes et la France. Histoire d'une passion nationale*, Paris, Hachette Littérature, coll. « Pluriel ». Antoine Adam ([1951] 1997), *Histoire de la littérature française au XVII^e siècle*, 2, *L'époque de Pascal. L'apogée du siècle (Boileau-Molière)*, Paris, Albin Michel, coll. « Bibliothèque de "L'Évolution de l'Humanité" », n°25.

Les deux accusations principales qui sont portées contre le cartésianisme pointent pour l'une les écarts entre la pensée cartésienne et l'orthodoxie religieuse et pour l'autre la mise en cause de l'aristotélisme et du néo-aristotélisme, et en particulier le rejet des formes substantielles¹⁵⁹ de la scolastique, ruinées par le dualisme qui considère qu'il n'y a que deux substances. On reproche au cartésianisme l'incompatibilité des théories mécanistes avec le dogme de la transsubstantiation, ainsi que la préférence qu'il accorde à la droite raison, qui menace de mettre en cause l'autorité des Écritures. Ces incompatibilités conduiront à la mise à l'Index des œuvres de Descartes le 20 novembre 1663. Cette condamnation religieuse s'explique aussi en partie par le fait que le cartésianisme est fréquemment associé au jansénisme, et la persécution du mouvement philosophique s'inscrit dans le contexte troublé du mouvement religieux. Plusieurs liens existent en effet entre les deux mouvements. Tout d'abord, de nombreux jansénistes trouvent dans la philosophie cartésienne « autant de netteté d'esprit qu'on trouve de confusion dans les autres¹⁶⁰ ». De plus, cartésianisme et jansénisme se diffusent dans les mêmes milieux et ont tous deux le point commun d'être perçus comme les principaux ennemis de l'aristotélisme et du thomisme, donc de l'École et notamment de sa composante jésuite¹⁶¹. Autre accusation religieuse contre le cartésianisme : ce dernier est à partir de 1680 taxé de calvinisme. Les attaques se multiplieront sur ce flanc après l'ouvrage capital du Père Le Valois, *Sentiments de M. Descartes touchant l'essence et les propriétés du corps, opposés à la doctrine de l'Église et conformes aux erreurs de Calvin sur le sujet de l'eucharistie* (1680) :

Le père Valois ne tarde pas à faire école : après lui, beaucoup d'autres vont répétant que les cartésiens sont des crypto-calvinistes et que leur doctrine erronée de la raison et de son rapport à la foi conduit la chrétienté aux pires désastres. Ainsi par exemple le père La Grange, le père Rochon ou même Du Vaucel, pourtant bien proche d'Arnauld ; tous déploient une argumentation dont on verra les catholiques intransigeants du XIX^e siècle user à leur tour : la raison humaine a été rendue incertaine par le péché originel et c'est folie de s'y fier. (Azouvi 2002 : 46)

Avec ces motifs religieux voire politiques, c'est essentiellement l'émancipation de l'autorité d'Aristote qui fait la principale accusation contre Descartes et le prétexte de l'interdiction de son enseignement. Charles Perrault, dans le quatrième tome du *Parallèle des Anciens et des Modernes*¹⁶², schématise la lutte entre les cartésiens et leurs adversaires autour de l'opposition

¹⁵⁹ La forme substantielle est le principe générateur de chaque chose, il existe donc autant de substances que d'êtres.

¹⁶⁰ Antoine Arnaud et Pierre Nicole, *La logique ou l'art de penser*, cité par Azouvi 2002 : 35.

¹⁶¹ Pour les liens entre cartésianisme et jansénisme, voir Azouvi 2002 : 25-28.

¹⁶² Charles Perrault (1697), *Parallèle des Anciens et des Modernes ou il est traité de l'Astronomie, de la géographie, de la Navigation, de la Guerre, de la Philosophie, de la Musique, de la Médecine, &c. Cinquième et*

entre Descartes et Aristote. L'abbé, un Moderne, y dit au Président, partisan des Anciens¹⁶³ : « Mais puisque vous prenez Aristote pour votre Champion, et que vous voulez que je prenne Descartes pour le mien, je consens que le combat ne se donne qu'entre ces deux Philosophes » (1697 : 155-156). La menace cartésienne est d'autant plus grande que les néo-péripatéticiens voient décliner l'autorité de leur « champion ». Philippe Chométy¹⁶⁴ signale que Guillaume Chevalier constate déjà, en 1655, une certaine distance critique face à l'aristotélisme :

Bien que Chevalier reprenne, dans son *Nouveau Cours de philosophie en vers françois*, le vocabulaire de la scolastique, il serait excessif de le définir comme un sectateur de l'aristotélisme. Par exemple, sur plusieurs questions, le poète précise qu'« on doute d'Aristote » et qu'il faut se garder « de ce Pilote ». Sur le sujet des anges moteurs, affectés aux mouvements célestes, la condamnation est sans appel. (Chométy 2006 : 254-255)

Non contente de contrevénir aux positions des néo-péripatéticiens, la « nouvelle philosophie » se distingue de la tradition philosophique par son mode d'expression, puisque Descartes fait le choix de la langue française et ne pratique pas l'insertion de citations érudites dans ses œuvres, donnant ainsi la préférence à la raison individuelle et universelle sur le savoir livresque :

A la nouvelle philosophie ses adversaires reprochaient d'abord son mépris de l'humanisme. Ils citaient avec indignation la phrase de Descartes où le philosophe mettait au même rang la langue latine et le bas-breton. Ils constataient que le progrès du cartésianisme s'accompagnait d'un recul des sciences philologiques et de la culture gréco-latine. Dans une lettre à Perrault, Huet traite les cartésiens d'apédeutes, ignorants et illettrés [...] ils refusaient d'admettre, non plus que Leibniz, que l'étude de la nature exigeât le mépris de l'antiquité et de la saine érudition. (Adam 1997 : 427)

Contre ces accusations philosophiques, religieuses et politiques¹⁶⁵, diverses stratégies sont adoptées pour défendre le cartésianisme ou accuser l'École. Boileau vise de sa plume satirique ceux qui font au cartésianisme le reproche d'anti-aristotélisme dans l'*Arrêt*

dernier dialogue, t. 4, Paris, Jean-Baptiste Coignard. Ce dernier tome n'a jamais été réédité au format papier, voir l'édition électronique de l'œuvre sous la responsabilité de Delphine Reguig-Naya : https://parallele-anciens-modernes.huma-num.fr/Introduction_edition.

¹⁶³ On ne peut pas appliquer systématiquement l'association entre cartésiens et Modernes, et d'autre part entre anticartésiens et Anciens. « Ce que par contre il ne faut pas dire, c'est que dans la Querelle des Anciens et des Modernes, les Modernes étaient les sectateurs de Descartes. Il est exact que jusqu'en 1670, les affirmations modernistes se trouvent surtout sous des plumes cartésiennes. Mais que les Modernes, après cette date, soient cartésiens, il y a là une erreur de fait. Charpentier est hostile à Descartes. Huet publiera plusieurs écrits contre le cartésianisme. Il n'est pas du tout certain que Charles Perrault soit cartésien, et le cartésien Gabriel Lamy a publié en 1678 un livre contre l'animisme de Claude Perrault. Malgré les apparences, le cartésianisme est étranger au fond de la Querelle. » (Adam 1997 : 429-430). En plus de ces contre-exemples, l'association des cartésiens aux Modernes rencontre une autre difficulté : peu d'auteurs sont absolument cartésiens ou anticartésiens, ce qui est le cas de Charles Perrault comme de Claude Perrault, puisque l'adhésion ou le rejet du cartésianisme ne peut concerner que quelques doctrines. De plus, l'histoire de la diffusion du cartésianisme, entre persécution et succès, modifie constamment les tendances que l'on pourrait vouloir observer.

¹⁶⁴ Philippe Chométy (2006), « *Philosopher en langage des dieux* ». *La poésie d'idées en France au siècle de Louis XIV*, Paris, Honoré Champion.

¹⁶⁵ Le cartésianisme a été associé non seulement au jansénisme et au calvinisme, mais aussi à la démocratie. Voir Azouvi 2002 : 44-45.

*Burlesque*¹⁶⁶, et représente son absurdité. Dans ce texte, il dénonce la demande faite par l'Université en 1671 d'interdire l'enseignement d'autres idées que celles d'Aristote et de Thomas d'Aquin – autrement dit celles de Descartes :

Quelques particuliers de l'Université voyans que les opinions de Descartes s'establissoient parmy toutes les personnes d'esprit & de la premiere qualité avec mépris des chicanes dont on se repaist dans les Echoles, creurent qu'il y alloit de leur interest de décrier ledit Descartes, de le censurer & de le faire deffendre par arrest du Parlement. [...] Ils furent trouver les Premiers de cette Cour pour mandier un Arrest qui deffendist d'enseigner d'autre doctrine que celle qui est contenuë dans les Livres d'Aristote. (Boileau 1671 : 3)

Comme l'indique son titre, l'arrêt « Contre tous ceux qui prétendent faire, enseigner ou croire de Nouvelles Découvertes qui ne soient pas dans Aristote » représente de manière burlesque ceux qui adhèrent aveuglément et sans borne à la philosophie néo-péripatéticienne, en recourant à de nombreux procédés d'exagération. Aristote, par exemple, aurait « établi une si belle subordination entre toutes les choses naturelles, qu'il a merité tout seul d'estre estimé pour le Genie de la nature » (*idem* : 5). L'écrit burlesque n'est pas la seule forme de réponse à la répression des idées cartésiennes : des traités ou dialogues tentent de concilier le cartésianisme avec le thomisme pour atténuer avec plus de diplomatie les motifs de cette persécution, ainsi les *Entretiens*¹⁶⁷ de Rohault ou l'ouvrage de René Le Bossu au titre évocateur : *Parallèle des principes de la physique d'Aristote et de celle de René Descartes*¹⁶⁸. On essaie aussi de concilier le cartésianisme avec le christianisme, comme Louis de La Forge, dans le *Traité de l'esprit de l'homme*¹⁶⁹ (1661) ou Malebranche dans la *Recherche de la Vérité*¹⁷⁰ (1674). Cependant, ces tentatives pour réduire l'hostilité contre la nouvelle philosophie ne porteront pas vraiment leurs fruits. En effet, en cette seconde moitié du XVII^e siècle, le savoir traditionnel – pour ne pas dire aristotélicien – prime officiellement les nouveautés aussi bien philosophiques que scientifiques. Par exemple, Gui Patin, doyen de la Faculté de Médecine de Paris, se prononce encore contre la théorie de la circulation du sang près de cinquante ans après qu'elle a été prouvée par Harvey (Albou 1994 : 27).

¹⁶⁶ S.N. (Nicolas Boileau, 1701), *Requete des maistres es arts, Professeurs, & Regens de l'Université de Paris présentée à la Cour Souveraine de Parnasse. Ensemble l'Arrest intervenu sur ladite Requete. Contre tous ceux qui pretendent faire, enseigner ou croire de Nouvelles Découvertes qui ne soient pas dans Aristote*, Delphe, Société des Imprimeurs Ordinaires de la Cour de Parnasse.

¹⁶⁷ Jacques Rohault (1671), *Entretiens sur la philosophie*, Paris, Michel Le Petit.

¹⁶⁸ René Le Bossu (1674), *Parallèle des principes de la physique d'Aristote et de celle de René Descartes*, Paris, Michel Le Petit.

¹⁶⁹ Louis La Forge (1666), *Traité de l'esprit de l'homme, de ses facultés & fonctions, & de son union avec le corps, suivant les Principes de René Descartes*, Amsterdam, Braham Wolfgang.

¹⁷⁰ Nicolas Malebranche ([1674] 1946-1967), *De la Recherche de la vérité où l'on traite de la nature de l'esprit de l'homme, et d et de l'usage qu'il en doit faire pour éviter l'erreur dans les Sciences*, éd. Geneviève Rodis-Lewis, Paris, Vrin, 3 t.

Entre 1660 et 1690, de très nombreux ouvrages sont publiés contre la philosophie cartésienne, comme la *Censura Philosophiae Cartesianae* (1689) de Pierre-Daniel Huet¹⁷¹. Alors que les professeurs de l'Université « voient avec inquiétude leurs étudiants céder aux sirènes de la philosophie nouvelle » (Azouvi : 27), l'enseignement de Descartes est condamné ou interdit à Paris et dans d'autres villes françaises. Antoine Adam (III : 426) liste plusieurs manifestations de cette persécution dans les facultés :

En 1669 les candidats à la chaire de philosophie du Collège Royal doivent soutenir des thèses anticartésiennes pour être reçus. En août 1671, l'archevêque de Paris signifia aux facultés de théologie, de médecine et de droit sa volonté d'interdire l'enseignement de toute doctrine autre que celle qui est portée par les règlements et statuts de l'Université.

Cette même année 1671, une lettre du père Senault vise à interdire l'enseignement de la philosophie cartésienne au collège d'Anjou à Angers, puis une sanction du roi en 1675 fait appliquer cette demande. Bernard Lamy reçoit un blâme pour enseigner la nouvelle philosophie à Saumur :

En 1675, une Lettre du Conseil adressée au supérieur du collège oratorien d'Angers dira, à propos de l'enseignement du cartésien Bernard Lamy : « Nous aimons mieux voir sa classe tout à fait abandonnée d'éccoliers que de souffrir que toute notre congrégation soit humiliée dans toute la France » en persistant dans un enseignement interdit. Il faut croire que le fait de revenir à un enseignement traditionnel équivalait à vider le cours de ses étudiants... (Azouvi : 27)

En 1677, l'enseignement des *Principes de la philosophie* est déclaré interdit à la faculté de théologie de Caen. L'abbaye de Saint-Maur et l'assemblée générale de l'Oratoire condamnent l'enseignement de la doctrine cartésienne, l'abbaye Sainte-Geneviève l'associe en effet au jansénisme et le proscriit de la même manière. Pierre-Sylvain Régis, qui diffuse la philosophie cartésienne d'abord à Toulouse, puis à Paris dans les années 1680, connaît avec ses conférences autant de difficultés que de succès, comme en témoigne Fontenelle dans l'*Histoire du renouvellement de l'Académie royale des sciences*¹⁷² :

Il ne faut pas réussir trop ; les Conférences avoient un éclat qui leur devint funeste. Feu M. l'Archevêque de Paris, par déférence pour l'ancienne Philosophie, donne à M. Regis un ordre de les suspendre, déguisé sous la forme de conseil ou de prière, & enveloppé de beaucoup de louanges (Fontenelle 1699 : 182).

¹⁷¹ Daniel Huet (1689), *Censura philosophiae cartesianae*, Paris, Daniel Hortehehems. Régis répondra en français deux ans plus tard aux arguments du père Daniel : Pierre-Sylvain Régis (1691), *Réponse au livre qui a pour titre « P. Danielis Huetii, Censura philosophiae cartesanae », servant d'éclaircissement à toutes les parties de la Philosophie, sur tout à la Metaphysique*, Paris, Jean Cusson. Pour une liste d'ouvrages publiés contre Descartes, voir notamment Roux 2013 : 3, et Bouillier 1868 : 162-163.

¹⁷² Bernard Le Bouyer de Fontenelle (1709), *Histoire du renouvellement de l'Académie royale des sciences en 1699 et les éloges historiques de tous les Academiciens morts depuis ce Renouveau. Avec un discours préliminaire sur l'utilité des Mathématiques & de la Physique*, Amsterdam, Pierre de Coup.

La difficulté rencontrée par le cartésien à publier le *Système de Philosophie*¹⁷³, qui ne le sera qu'en 1690, est un autre indice de cette répression.

Pourtant, malgré ces interdictions et malgré ses détracteurs, le cartésianisme finit par s'imposer partout à la fin du XVII^e siècle. A partir des années 1690, il remplace globalement le néo-aristotélisme dans les universités, dans l'enseignement secondaire et dans les ordres religieux, sauf chez les jésuites. En effet, les années 1660 à 1690 n'ont pas seulement été une période de persécution pour le cartésianisme : elles ont marqué son installation progressive dans les milieux savants comme dans l'enseignement. Dans son article consacré à la représentation de la nature chez Daniel Duncan¹⁷⁴, Géraldine Caps montre que, dans les années 1680, Duncan adopte le mécanisme malgré « un climat où les oppositions à la physique de Descartes sont encore nombreuses, la représentation mécaniste des corps étant alors le plus souvent abusivement assimilée à l'atomisme antique » (2011 : 565). Il réintroduit toutefois encore, dans ces années 1670-1680, des conceptions finalistes et métaphysiques traditionnelles dans sa représentation de la nature :

Alors que Duncan a posé l'antifinalisme de Descartes comme essentiel en physique et médecine, il semble se contredire et réintroduire subrepticement des considérations finalistes, montrant à quel point la thèse radicale de Descartes et le changement de perspective qu'elle opère sont difficiles à recevoir et combien la spécialisation de la médecine – par ailleurs bien plus effective chez les médecins et chirurgiens qui participent au premier journal strictement médical entre 1679 et 1681 – est lente. *Le finalisme galénique, qui a marqué les générations de médecins pendant plus de quinze siècles, ne peut être éliminé d'un seul coup* et de ce point de vue, l'œuvre de Duncan semble cristalliser une étape intermédiaire avant que son éradication soit effective. (575-576, nous soulignons).

Cette transition s'opère aussi dans l'enseignement de manière progressive : Alain Firode le montre à partir de l'observation des cours au collège Mazarin d'Adrien Geffroy, où ce dernier enseigna de 1718 à 1741 : les nouvelles idées y côtoient encore des traces d'enseignement aristotélicien¹⁷⁵. Cependant, les années 1690 marquent une rupture assez nette si l'on observe le cadre épistémologique global des cours dispensés : à partir de ces années, Andrien Geffroy devient globalement cartésien, c'est-à-dire mécaniste. Telle est la thèse de Laurence Brockliss

¹⁷³ Pierre-Sylvain Régis (1690), *Système de Philosophie contenant la Logique, la Métaphysique, la Physique, & la Morale*, Paris, Denys Thierry, Aux dépens d'Anisson, Posuel et Rigaud, libraires à Lyon, 3 t.

¹⁷⁴ Géraldine Caps (2011), « La représentation composite de la nature selon Daniel Duncan (vers 1649-1735) », *Dix-septième siècle*, 3(252) : 563-579.

¹⁷⁵ Alain Firode (2008), « Le cartésianisme dans le cours de philosophie au début du XVIII^e siècle », *Histoire de l'éducation*, 120, *Le cours magistral. XV^e-XX^e siècles* : 55-76. Pour le cours de logique par exemple, la structure demeure celle, quadripartite, des cours traditionnels, correspondant aux quatre points des commentaires de l'*Organon*, mais la première partie, concernant la perception, est construite autour de la distinction cartésienne entre la connaissance sensible et confuse et celle de l'intellect (Firode 2008 : 60-63).

dans son article « The moment of no return : The University of Paris and the Death of Aristotelianisme¹⁷⁶ » :

Paris professors remained solidly wedded to a physics of substantial forms, geocentricity, and an absolute distinction between the sub and superlunary universe. The last decade of the Grand Siècle, however, was a moment of profound change. If before 1690, there is no evidence that any professor publicly embraced a version of the mechanical philosophy, post 1700 it is impossible to find one who was not a Cartesian. (Brockliss 2006 : 260)

“Les professeurs parisiens sont restés étroitement attachés à une physique reposant sur les formes substantielles, le géocentrisme et une distinction absolue entre le monde infralunaire et supralunaire. Toutefois, un profond changement s’est joué dans la dernière décennie du Grand Siècle. Si rien ne prouve qu’un seul professeur enseignait publiquement la philosophie mécaniste avant 1690, il est impossible d’en trouver un qui ne fût cartésien après 1700.”

Le succès du cartésianisme s’explique aussi en partie par l’effet de publicité paradoxale que lui offrent les jésuites conservateurs qui persécutent la doctrine et ses défenseurs. Contre eux, le cartésianisme devient le parti de « la modernité contre le conservatisme du pouvoir monarchique et de l’institution religieuse » (Azouvi 2002 : 54). De plus, la figure de Descartes est ambivalente aux yeux du pouvoir politique : certes, sa pensée a été accusée de menacer l’orthodoxie religieuse et l’ordre de la nation, notamment parce qu’elle a été associée au jansénisme. Néanmoins, Descartes est français, catholique, et d’une notoriété incomparable. La Bruyère écrira, au sujet des piètres penseurs et auteurs pédants : « Iront-ils aussi loin dans la postérité que DESCARTES né Français et mort en Suède ?¹⁷⁷ » (La Bruyère [1688] 1995, VI, 56 : 279). Le père Bouhours fait le même constat dans sa « Relation de la mort de M. Descartes » : « Combien de Rois au monde auront moins de renom ? » (Bouhours 1693 : 163¹⁷⁸). Sa mention peut donc efficacement servir la propagande politique¹⁷⁹ :

Le même pouvoir monarchique qui censure la doctrine cartésienne, dont il craint qu’elle ne fabrique un État dans l’État, ne peut voir que d’un bon œil le fait qu’elle participe à l’édification et à la gloire d’un règne salué par tous les Modernes (Azouvi : 50).

De plus, les preuves de l’existence de Dieu ne sont-elles pas le signe des bonnes relations que peuvent entretenir la philosophie cartésienne et l’Église ? De la même manière que les cartésiens ont tenté, avant les années 1690, d’accommoder les théories cartésiennes au néo-artistotélisme ou aux dogmes catholiques, les professeurs vont, à partir des années 1690, montrer leur orthodoxie. Par exemple, si la question du doute méthodique pose le problème de la fiabilité de la raison après le péché originel et entraîne le risque de la mise en cause des

¹⁷⁶ Laurence Brockliss (2006), « The moment of no return : The University of Paris and the Death of Aristotelianism », *Science & Education*, 15(2-4), New York.

¹⁷⁷ Jean de La Bruyère, *Les Caractères*, ([1688] 1995), éd. Emmanuel Bury, Paris, Le Livre de poche.

¹⁷⁸ Dominique Bouhours (1693), *Recueil de vers choisis*, Paris, George et Louis Josse.

¹⁷⁹ Voir dans Azouvi 2002, la section intitulée « “Bon catholique” et “Bon français” » : 35-38.

principes de la foi, fût-ce méthodiquement et momentanément, Adrien Geffroy, professeur au collège Mazarin, l'accommode :

Geffroy rappelle d'emblée que le doute, comme le stipule Descartes lui-même, doit être rigoureusement restreint au domaine des choses « de pure contemplation » et « ne pas être étendu aux devoirs de la religion, de la vertu et de la vie civile ». La méthode cartésienne, ainsi délimitée, ne peut être soupçonnée d'engendrer l'impiété : « Par conséquent, pendant que nous rechercherons la vérité selon cette méthode, nous conserverons fidèlement la religion dans laquelle, par la grâce de Dieu, nous avons été élevés dès notre plus jeune âge, nous croirons fermement aux mystères de notre foi [...] Il est donc évident que cette méthode, si on la contient dans les limites dues, comme l'a soigneusement recommandé Descartes, ne subvertit pas la religion chrétienne ni la société des hommes, comme l'insinuent en vain ceux qui s'acharnent contre Descartes. » (Firode 2008 : 65-66)

Concomitamment, l'Académie royale des Sciences, jusqu'alors dépourvue d'idéologie dominante, devient pleinement cartésienne, entérinant le triomphe du cartésianisme dans les milieux savants¹⁸⁰.

1.2. L'animal-machine : une fragilité dans le système cartésien

Si le cartésianisme se répand largement dans les milieux savants et profanes et s'y impose à la fin du siècle, l'hypothèse de l'animal-machine demeure quant à elle totalement impopulaire, aussi bien auprès des ennemis des théories cartésiennes que de leurs défenseurs. En effet, elle instaure une rupture ontologique entre l'homme et l'animal, si radicale qu'elle heurte le sens commun. Huygens écrit, par exemple, dans le *Cosmotheoros* :

Quorum [les Cartésiens] absurdae crudelique sententiae miror quemquam accredere posse.
(Huygens cité par Busson : 170¹⁸¹)
“Je m'étonne qu'on puisse accorder crédit au jugement absurde et cruel des cartésiens.”

Bernier insiste sur le caractère ridicule de l'hypothèse dans son *Histoire de la dernière révolution des états du grand Mogol* (1670) :

On ne sçauroit raisonnablement pretendre d'en faire des Automates, à moins que de vouloir démentir toute l'antiquité, le sens commun et la Raison, et vouloir rendre nostre siecle ridicule à la postérité. (Bernier cité par Busson : 170)

De plus, l'animal-machine esquisse les contours d'une représentation plus contre-intuitive encore, mais surtout plus menaçante : celle de l'homme-machine. Les anticartésiens s'inquiètent de cette perspective, et, comme les jésuites Pierre Bourdin, Gabriel Daniel ou Pierre-Daniel Huet, ils utilisent la dimension contre-intuitive de l'hypothèse pour la discréditer,

¹⁸⁰ Voir Brockliss 2006 : 272.

¹⁸¹ Henri Busson (1948), *La Religion des classiques*, Paris, Presses universitaires de France.

et en même temps, à travers elle, l'ensemble du système de Descartes qui soutient « d'étranges théories » (Azouvi 2002 : 17). Bossuet soulève ces deux problèmes, le manque de bon sens de l'hypothèse et le risque qu'elle conduise à l'idée que l'homme est aussi une machine. Dans le chapitre V du traité *De la connaissance de Dieu*¹⁸², il examine deux opinions au sujet de la nature de l'animal. La première considère que les animaux ont « le plaisir et la douleur, et les appétits ou les aversions qui les suivent » (Bossuet [1722] 2014, V, 13 : 247) ainsi qu'une âme qui permet ces sentiments. La seconde, l'idée que la bête est une machine, conclut à l'« extrême différence de l'homme et de la bête » (V, 6 : 230) et que « les animaux sont soumis à l'homme, et n'ont pas même le dernier degré de raisonnement » (V, 11 : 212), selon le titre de deux chapitres du traité. Selon Bossuet, la seconde opinion apparaît comme la plus cohérente, mais entre « jusqu'ici entre peu dans l'esprit des hommes » (V, 13 : 253), elle est contre-intuitive. En revanche, la première opinion est « vraisemblable » (V, 13 : 247), mais elle implique, pour distinguer l'homme et la bête, d'imaginer une âme qui ne soit pas immatérielle ni étendue dans l'espace, c'est la position des néo-péripatéticiens qui conçoivent une âme qui est matérielle sans être étendue. Cette idée ne manque pas d'occasionner la réticence en raison sa contradiction inhérente, qui pense une substance impalpable, non étendue, non corporelle, comme une substance matérielle :

Des « ames matérielles », des « ames corporelles », formule admirable qui accordait tout le monde ; mais définition contradictoire. Où prendre cet être hybride qui serait corps sans être matière, spirituel sans être esprit ? (Busson 1948 : 176).

Les partisans du gassendisme, en tête desquels Bernier, Chapelain et La Mothe le Vayer, offrent une troisième voie entre l'âme matérielle des néo-péripatéticiens et l'animal-machine cartésien, voies toutes deux contre-intuitives. L'âme serait faite d'une matière ignée, subtile. Elle est corporelle et présente chez les animaux comme chez les hommes. Elle leur offre la sensibilité. Cependant, pour distinguer les animaux et les hommes, les gassendistes et notamment Bernier vont modifier quelque peu cette thèse de Gassendi. Dès le dernier tiers du XVII^e siècle, ils postulent l'existence de deux âmes : la première est matérielle, corporelle et commune à tous les animaux dont les hommes, et l'autre est propre aux hommes, immortelle et raisonnable. Elle est faible chez les enfants et s'accroît avec l'âge :

Comme cette division d'Aristote s'accorde parfaitement avec ce que nous avons dit ailleurs de l'âme humaine, que l'on peut croire avec beaucoup de vraisemblance être composée de deux parties, l'une incorporelle qui soit particulière aux hommes, et l'autre corporelle, qui leur soit commune avec les bêtes, il doit conséquemment y avoir dans l'homme une double faculté, l'une

¹⁸² Jacques Bénigne de Bossuet ([1722] 2014), *De la connaissance de Dieu et de soi-même*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Garnier jaune », n°185. Réédition de l'édition de 1922. Nous indiquons d'abord le chapitre du traité, puis la section.

qui soit la partie incorporelle et soit appelée esprit, entendement, souveraine raison, l'autre qui soit de la partie corporelle et soit dite faculté imaginatrice, imagination, fantaisie...¹⁸³.

Henri Busson relève la dimension plus séduisante de cette thèse qui sera donc largement adoptée entre l'âme matérielle mais non corporelle des néo-péripatéticiens et l'absence d'âme des animaux-machine :

Cette heureuse formule rallia les assentiments les plus hétéroclites : des semi-cartésiens engoncés dans le vieil aristotélisme comme Pardies et J.-B. Du Hamel ; un cartésien aussi intransigeant que Antoine Legrand, signalèrent comme remarquable cette théorie gassendiste. A plus forte raison des gassendistes comme Bernier, qui traduit la formule de son maître ou comme Willis qui consacre un chapitre de son livre *De animal brutorum* à prouver « que l'âme des bêtes est de nature corporelle et ignée. (Busson 1948 : 176 -177)

Moins contre-intuitive que l'analogie cartésienne, elle rend compte de l'exception de la vie animale tout en permettant de distinguer l'homme des autres animaux. Aussi la théorie gassendiste séduit-elle davantage les profanes que l'hypothèse de l'animal-machine : le salon de Madame de la Sablière, par exemple, Jean de La Fontaine qui le fréquentait ou Antoinette Deshoulières – dont le tuteur, Jean d'Hesnault, était gassendiste – l'adoptent.

Le tournant des années 1690, moment de l'adhésion institutionnelle et globale du monde savant au cartésianisme, ne change pas la donne pour l'hypothèse de l'animal-machine. Elle fait partie des rares points de divergence entre la pensée de Descartes et la manière dont elle est enseignée en France à la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e siècle¹⁸⁴. Ceux qui ne sont pas hostiles au cartésianisme la rejettent, ainsi que certains cartésiens qui comprennent qu'à travers l'analogie, toute la philosophie cartésienne prête le flanc à la critique. L'extrait bien célèbre d'une lettre de Madame de Sévigné à Madame de Grignan présente un tel exemple : elle évoque le cas d'un « évêque, qui est cartésien à brûler ; mais, dans le même feu, il soutient aussi que les bêtes pensent » ([2 septembre 1671] 1953, I : 375¹⁸⁵). L'Abbé du *Parallèle des Anciens et des Modernes* « blâme un peu » Descartes (Perrault 1697 : 165) sur quelques rares points – qui n'empêchent pas que le philosophe « ne soit un très excellent homme, et que sa manière de Philosopher en Physique ne soit infiniment préférable à celle d'Aristote » (Perrault 1697 : 172). L'un de ces points concerne l'animal-machine, idée que l'abbé semble récuser avant même de la mentionner lorsqu'il explique que « si l'on veut connaître [...] ce que c'est qu'un animal, il faut le résoudre de même en son genre qui est d'être vivant, et en sa différence qui est d'être

¹⁸³ François Bernier (1678), *Abrégé de la philosophie de Gassendi*, t. VI : 238, cité par René Jasinski (1981), *A travers le XVII^e siècle*, II, Paris, A. G. Nizet : 90-91.

¹⁸⁴ Brockliss liste ces quatre principales différences : les idées innées, la définition de la matière par sa seule extension, la certitude de l'héliocentrisme et l'animal-machine (2006 : 260).

¹⁸⁵ Madame de Sévigné (1953-1957), *Lettres*, éd. Gérard-Gailly, Paris, Gallimard, coll. « Pléiade », 3 vol.

sensible ou sensitif» (Perrault 1697 : 167, nous soulignons). Le Chevalier, anticartésien, interroge précisément et, semble-t-il, à dessein, l'Abbé cartésien sur l'hypothèse fragile, comme pour mieux le faire vaciller. Mais cela conduit ce dernier à nuancer ses positions sur l'animal-machine :

Le Chevalier : Puisque cela est ainsi : dites-nous s'il vous plaît ce que vous pensez de ses Automates, je veux dire de l'opinion où il était que les Bêtes n'avaient point de connaissance et n'étaient autre chose que des machines.

L'Abbé : Je dis premièrement que Descartes n'est point le premier Auteur de cette opinion, et qu'elle nous vient d'Espagne, j'ajouterai que je la trouve très agréable, et très ingénieuse, mais trop paradoxale, et de trop dure digestion. (Perrault 1697 : 182)

L'allusion à Pereira, avec la mention de l'Espagne, décharge partiellement Descartes de la paternité – et donc de la responsabilité – de la thèse. Les adjectifs « agréables », « ingénieuse », renvoient à l'idée d'un conte utile et plaisant, qui a la vertu d'introduire à la compréhension du système mécaniste. L'Abbé se désolidarise de la thèse cartésienne, qu'il peut mettre en cause au nom d'un principe très étroitement lié au cartésianisme dans sa réception auprès des profanes et des mondains : l'idée que la raison prime le savoir livresque.

2. Diffusion du cartésianisme dans les milieux profanes et mondains

2.1. Les stratégies de communication des cartésiens

La diffusion de la pensée de Descartes est presque une affaire de famille : l'éditeur et avocat Clerselier, son beau-frère Chanut et son gendre Rohault sont les principaux cartésiens qui y contribuent. Par les multiples stratégies éditoriales et de diffusion mises en place par les cartésiens, cette diffusion ne se réduit pas aux milieux savants. Le rôle principal de Clerselier a été l'édition des œuvres de Descartes, notamment les *Objections et réponses aux Méditations*

métaphysiques¹⁸⁶, le *Traité de l'Homme*¹⁸⁷, et sa correspondance¹⁸⁸. Le choix de sa stratégie éditoriale, tout particulièrement celle qui concerne la publication du *Traité de l'homme*, montre la volonté d'une diffusion large du cartésianisme : le traité est associé dans ce volume à des lettres écrites à Thomas More, Regius, à la princesse Élisabeth de Bohême, à Christine de Suède et à Chanut. Elle contient certes des questions théoriques, mais surtout morales et s'intéresse « aux matières qui préoccupent tout le monde » (Azouvi 2002 : 33). Clerselier publiera également l'œuvre complète de son gendre, Jacques Rohault¹⁸⁹, l'un des plus fidèles défenseurs du cartésianisme. Ce dernier diffuse la pensée de Descartes par la publication des *Entretiens sur la philosophie*¹⁹⁰, où il défend l'orthodoxie des idées de Descartes après sa mise à l'Index. Il publie aussi un *Traité de physique*¹⁹¹ largement inspiré des *Météores* et de la *Dioptrique* : c'est le « livre le plus important pour la vulgarisation du cartésianisme » (Busson 1948 : 231). Molière – que Rohault participa à initier au cartésianisme – le possédait dans sa bibliothèque¹⁹². Enfin, Pierre Chanut, diplomate qui fit venir Descartes à la cour de Suède en introduisant la reine Christine à sa philosophie, fut le promoteur de sa pensée, de son vivant et après sa mort encore.

L'on peut aussi citer parmi les disciples principaux de Descartes et les ouvrages fameux qui ont pris la défense de sa philosophie, Géraud de Cordemoy, avec le *Discours physique de la parole*¹⁹³ (1670), ou Pierre-Sylvain Régis, rendu célèbre à la postérité par Fontenelle qui consacre une partie de *l'Histoire du renouvellement de l'Académie royale des Sciences* (1709) à son éloge. « Chargé d'une sorte de mission cartésienne dans le midi de la France » (Bouillier

¹⁸⁶ René Descartes (1647), *Les Méditations métaphysiques de René Descartes touchant la première philosophie... traduites du latin de l'auteur par M. le D. D. L. N. S. [duc de Luynes], et les objections faites contre ces méditations par diverses personnes très doctes, avec les réponses de l'auteur, traduites par M. C. L. R. [Clerselier]*, Paris, Claude Clerselier.

¹⁸⁷ René Descartes (1664), *L'Homme suivi du Traité de la formation du fœtus, avec les remarques de Louys de La Forge*, Paris, Claude Clerselier.

¹⁸⁸ René Descartes (1663), *Lettres de M. Descartes, où sont traitées les plus belles questions de la morale, de la physique, de la médecine et des mathématiques. Lettres de M. Descartes, où sont expliquées plusieurs belles difficultez touchant ses autres ouvrages. T.2. Lettres où il répond à plusieurs difficultez qui luy ont esté proposées sur la dioptrique, la géométrie et sur plusieurs autres sujets. T. 3*, Paris, Claude Clerselier.

¹⁸⁹ Jacques Rohault (1682), *Œuvres posthumes*, Claude Clerselier, Paris.

¹⁹⁰ Jacques Rohault (1671), *Entretiens sur la philosophie*, Paris, Michel Le Petit.

¹⁹¹ Jacques Rohault (1672), *Traité de physique*, Amsterdam, Jacques le Jeune.

¹⁹² « Il est fort difficile de déterminer quand et où Molière s'instruisit de la nouvelle philosophie. Le fait le plus important est qu'il fut en relations d'amitié avec certains vulgarisateurs du cartésianisme. Rohault, le plus célèbre d'entre eux lui était, si nous en croyons Gimarest, assez intime pour recevoir ses confidences sur sa femme et le consoler de ses déboires conjugaux ; il servit de fidei-commis entre Molière et son père pour un prêt de 10000 livres en 1668. Et nous savons d'autre part que Molière possédait sa *Physique* (1671) dans sa bibliothèque », Busson 1948 : 231.

¹⁹³ Géraud de Cordemoy (1668), *Discours physiques de la parole*, Genève, Slatkine reprints, 1973.

1868 : 445), Régis part à partir de 1665 à Toulouse pour donner des conférences sur la philosophie cartésienne, en 1671 à Montpellier où il fut reçu « avec le même applaudissement qu'à Toulouse » (Fontenelle 1709 : 181) et les reprend à Paris à partir de 1680. Fontenelle raconte la célébrité de ces leçons parisiennes :

Le concours du monde y fut si grand, qu'une maison de particulier en était incommodée, on venait s'y assurer d'une place longtemps avant l'heure marquée pour l'ouverture, & peut-être la sévérité de cette Histoire ne me défend-elle pas de remarquer qu'on y voit tous les jours le plus agréable Acteur du Théâtre Italien, qui hors de là cachait sous un Masque et sous un badinage inimitable l'esprit sérieux d'un Philosophe. (Fontenelle 1709 : 181)

Le duc de Nevers, le duc de Vivonne offraient à Régis « des offres séduisantes » et « se disputaient ses services » (Adam 1997 : 425) : le cartésianisme gagne aussi les grands seigneurs, comme le duc de Luynes, qui a traduit les *Méditations Métaphysiques* éditées par Clerselier (1647), ou le Grand Condé, instruit par Régis et qui place Rohault sous sa protection. Ce dernier diffuse aussi le cartésianisme en donnant des conférences et en faisant des démonstrations hebdomadaires les mercredis dans sa maison de la rue Quincampoix. Les théories cartésiennes sont aussi diffusées dans les académies particulières comme celles du président Lamoignon fondée en 1667, d'Habert de Montmort ou de Bourdelot, et pénètrent par là le monde de la magistrature – Claude Clerselier et Géraud de Cordemoy sont d'ailleurs avocats. À propos de l'académie de Lamoignon, Antoine Adam écrit que « la plupart de ses membres étaient à la fois cartésiens et chrétiens, et rêvaient de réformes politiques ou la Raison était d'accord avec les exigences chrétiennes contre les abus, la tyrannie et le réalisme politique » (Adam 1997 : 421). Ce nouveau public, séduit par le *Discours de la méthode* et les cartésiens, se superpose partiellement à celui qui sympathise avec le jansénisme : un public de « bons esprits » qui se trouvent « parmi certains “grands” plus ou moins ex-frondeurs ; auprès des femmes [...], dans les salons, le Parlement » (Azouvi 2002 : 26).

2.2. Les « agréments de cette nouvelle doctrine »

Le fait que le cartésianisme s'adresse plutôt à la raison qu'à l'érudition de chacun favorise sa diffusion auprès d'un public nouveau, si bien qu'il a pris « une place éminente dans l'élaboration de cette instance qu'on appellera bientôt l'opinion publique » (Azouvi 2002 : 54). En effet, la philosophie cartésienne, par diverses stratégies de diffusion dont notamment le choix de la langue française et d'un style goûté des lecteurs contemporains, favorisera l'élargissement du public :

Le Discours crée une communauté scientifique d'un type nouveau, rompant en extension et en compréhension avec l'ancienne *Respublica literarum* qui avait été le milieu vital et nourricier où Descartes s'était développé et où il avait d'abord cherché son chemin : limitée aux doctes s'exprimant en latin, cette « République » avait pour bien commun les lettres antiques, héritage énorme et contradictoire, riche en ferments féconds, mais dont le poids était désormais ressenti comme un obstacle aussi pour l'inventivité de l'*ingenium* moderne. [...] Il détermine l'aire d'une nouvelle République des lettres, englobant tous les « bons esprits » soucieux de collaborer, à quelque titre que ce soit, au progrès moral, scientifique et technique de la République chrétienne. (Fumaroli 1998 : 400)

Même l'anticartésien Huet concède que la nouvelle philosophie est exprimée de manière non seulement conforme à l'ordre du raisonnement, mais aussi agréable, si bien qu'elle ne manque pas de séduire par ces qualités. Régis, dans sa *Réponse à la Censura* (1691), traduit le passage en question en ces termes :

Dans l'exécution de ce grand dessein il suit partout l'ordre naturel que la raison prescrit, & que la liaison des matières demande. Il dit une infinité de choses en peu de paroles, & dans ce peu de parole il traite les questions à fond, & les explique avec beaucoup de clarté. C'est en cela surtout qu'on peut dire que pas un Philosophe ni des anciens, ni des modernes ne lui est comparable. (Régis 1691, VIII, art. V : 326)

Ailleurs, le cartésien affirmera contre Huet qu'« on n'a pas lieu d'être surpris que cette doctrine ait été reçue avec tant d'applaudissement », en liant cette réussite aux « agréments de cette nouvelle doctrine, qui n'est point raboteuse, hérissée, ni embarrassée ; & qui est d'ailleurs plus probable, & plus vraisemblable » (Régis 1691, VIII, réponse à l'art. 2 : 298-299). La conformité entre le style de Descartes et le goût du temps, sa clarté, favorisent donc la diffusion des traités cartésiens et en particulier du *Discours de la Méthode*. Certes, comme l'écrit Antoine Adam, « dans le domaine des arts et des lettres, le cartésianisme n'a pas introduit, comme on le croit trop communément, le respect de l'ordre et du « bon sens », car sur ce point la génération de 1660 n'avait rien à apprendre » (Adam 1997 : 428). Cependant, la philosophie cartésienne s'est vu attribuer la paternité des discours valorisant le bon sens et la clarté dans l'expression, comme celle d'ailleurs de valeurs nouvelles du siècle.

Marc Fumaroli propose dans son essai « La diplomatie au service de la méthode » (1998 : 377-401), une étude stylistique et rhétorique du *Discours de la méthode*, où Descartes a su réconcilier « la recherche anti-cicéronienne d'un style personnel et la sociabilité courtoise selon Castiglione et François de Sales » (Fumaroli 1998 : 388) et « se parer de couleurs tantôt âpres et tourmentées à la Sénèque, tantôt douces et pacifiantes, à la Castiglione et à la François de Sales » (391). Cette recherche rhétorique n'est en aucun cas nuisible à la philosophie, la présence potentiellement égotique du *je* ne nuisant pas à « l'exigence épistémologique de clarté et d'objectivité » (383). Bien au contraire, elle permet « l'alliance de la philosophie et d'une saine rhétorique » (389). Forts du modèle rhétorique du *Discours*, lesdits « cartésiens » se font

aussi remarquer par l'élégance de leur style. Bouillier, après avoir loué le style de Fontenelle, expose cette spécificité de la nouvelle philosophie française :

Tandis que les Hollandais publient des Lectiones, des Exercitationes, des thèses accommodées à la forme scholastique en usage dans les universités, ou de longs commentaires en latin, les cartésiens de France publient en français des expositions, des abrégés clairs et élégants, des entretiens, des dialogues, des méditations, qui ne s'adressent pas seulement aux savants et aux étudiants, mais aux gens du monde. Par la méthode et par la clarté, par l'élégance et par l'élévation, par la grâce et par l'esprit, plusieurs de ces ouvrages doivent avoir place, non seulement dans l'histoire de la philosophie cartésienne, mais dans celle de notre littérature. (Bouillier 1868 : 433-434)

L'un des modes d'agrément des sciences et de la philosophie favorisés dans les Belles-Lettres au XVII^e siècle, la mise en vers, n'est cependant pas bien illustré pour ce qui concerne les théories cartésiennes, à l'exception de Charles-Claude Genest (1716¹⁹⁴). Dans *Charlemagne, poème héroïque* (1664¹⁹⁵), Louis le Laboureur, qui fut présent à l'enterrement de Descartes, imagine Charles, enlevé par une sorcière qui « N'osant pas du Héros attaquer les beaux jours / De son généreux sang avait fixé les cours. » (Le Laboureur 1664 : 70). S'ensuit, au détour du sort jeté à Charlemagne, un exposé sur la circulation du sang porté par les fameux esprits animaux cartésiens :

Ce sang qu'un froid poison dans ses canaux arrête
Cessait lors d'envoyer ses esprits à la tête ;
Et ces subtils Agents, pour la veille apprêtés,
N'allant plus du cerveau remplir les cavités,
Tous les nerfs détendus, eux qui font mouvoir l'homme,
Laisaient ainsi ce Prince à la merci du somme. (Le Laboureur 1664 : 70)

L'ange qui sauve Charlemagne de sa pétrification lui expose ensuite, contre les « dogmes frivoles » (Le Laboureur 1664 : 73) quelques théories cartésiennes qui concernent essentiellement la substance que Descartes « appelle étendue / Cette Matière ainsi diffuse & répandue » (73), notamment celles qui sont exposées dans les *Météores* et concernent la nature des corps terrestres, les vapeurs et les exhalaisons, les vents, etc. Le *Charlemagne* rend donc compte des efforts des Belles-Lettres pour agrémenter la philosophie de Descartes et la rendre accessible à un plus large public. Son auteur – qui fréquente le salon de Mademoiselle de Scudéry – est d'ailleurs aussi celui des *Avantages de la langue françoise sur la langue latine*¹⁹⁶,

¹⁹⁴ Charles-Claude Genest, *Principes de philosophie, ou Preuves naturelles de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme*, Paris, J. Estienne, 1716.

¹⁹⁵ Louis Le Laboureur (1664), *Charlemagne, poème héroïque*, Paris, Louis Billaine. Signalé dans Philippe Chométy (2009), « Prolongation poétique des idées cartésiennes, des Principes de philosophie de Genest à l'Anti-Lucrèce de Polignac », in Isabelle Moreau (dir.), *Les Lumières en mouvement : La circulation des idées au XVIII^e siècle*, [en ligne], Lyon, ENS Éditions.

¹⁹⁶ Louis Le Laboureur (1669), *Avantages de la langue françoise sur la langue latine*, Paris, G. de Luyne.

un ouvrage « destiné selon son éditeur aussi bien à la cour, à l'université qu'aux "ruelles" », signale Marie-Frédérique Pellegrin dans son article « "Être cartésienne", un devenir¹⁹⁷ ? » (2013 : 373).

2.3. Le succès auprès du « club des dames »

Madame de Genlis publie en 1784, *Le Club des dames ou le retour de Descartes*¹⁹⁸, qui reconnaît le rôle qu'a joué le philosophe dans l'émancipation des femmes, et appelle de ses vœux l'avènement d'un nouveau Descartes qui restaurerait leur considération. Les liens entre le cartésianisme et son public féminin ont en effet été largement remarqués, et ce dès les années 1660, par ses détracteurs comme par ses sectateurs¹⁹⁹. Fontenelle, dans l'éloge de Pierre-Sylvain Régis, le souligne en mettant en scène le bon sens et les connaissances savantes d'une dame toulousaine qui assiste à l'une de ses conférences :

Bientôt toute la Ville fut remuée par le nouveau Philosophe, Savans, Magistrats, Ecclesiastiques, tout accourut pour l'entendre, les Dames même faisoient partie de la foule, & si quelqu'un pouvoit partager avec lui la gloire de ce grand succès, ce n'étoit du moins que l'illustre Descartes, dont il annonçoit les découvertes. On soutint une These de pur Cartesianisme en François, dédiée à une des premieres Dames de Toulouse, que M. Regis avoit rendu fort habile Cartésienne, & il présida à cette These. On n'y disputa qu'en François, la Dame elle-même y résolut plusieurs difficultez considerables, & il semble qu'on affectât par toutes ces circonstances de faire une abjuration plus parfaite de l'ancienne Philosophie. (Fontenelle 1709 : 178-179)

La Dame de Toulouse est ici doublement cartésienne : non seulement elle soutient et démontre une thèse de Descartes, mais encore elle le fait par l'usage de son bon sens, de sa raison, qui la rend parfaitement légitime à juger et démontrer elle aussi. La clarté, l'accessibilité de la pensée cartésiennes sont l'une des causes de son succès auprès des femmes, comme le montre Marie-Frédérique Pellegrin :

Par son accessibilité, la philosophie cartésienne rend en effet plus imprécise la frontière entre l'amateur et le spécialiste. Les femmes sont en général des amatrices du philosophe, puisqu'elles n'ont pas accès à un enseignement philosophique approfondi, mais certaines d'entre elles deviennent savantes du fait même de cette accessibilité. A cet égard, la simplicité des principes cartésiens, cette clarté et cette distinction si souvent mises en avant, sont déterminantes, qu'on les considère comme réelles ou comme des arguments publicitaires

¹⁹⁷ Marie-Frédérique Pellegrin (2013), « "Être cartésienne", un devenir ? De Descartes à Poulain de la Barre ; d'Elisabeth de Bohême à Eulalie », dans Delphine Kolesnik-Antoine (dir.), *Qu'est-ce qu'être cartésien ?* ENS Éditions, coll. « La croisée des chemins », 2013 : 365-384.

¹⁹⁸ Stéphanie-Félicité Du Crest (Comtesse de Genlis, 1784), *Le Club des dames ou Le Retour de Descartes, Comédie en un acte, en prose*, Paris, Bureau de la bibliothèque des romans.

¹⁹⁹ Les travaux d'Erica Harth sont pionniers dans le domaine. Erica Harth (1992), *Cartesian Women : Versions and Subversions of Rational Discourse in the Old Regime*, New York, Cornell UP ; Erica Harth (1991), « Cartesian Women », *Yale French Studies*, 80, *Baroque topographies : Literature/History/Philosophy* : 146-164.

d'ailleurs. L'avènement du cartésianisme constitue un moment important dans l'histoire de l'émancipation intellectuelle des femmes. Elles peuvent, malgré les limites de leur éducation, accéder à un savoir de type philosophique. (Pellegrin 2013 : 375-376).

Autre facteur favorisant le succès du cartésianisme auprès des femmes : ses modes de diffusion particuliers. En effet, les cartésiens sont particulièrement actifs dans des lieux nouvellement accessibles aux femmes, comme les cours ou conférences publiques. Bouillier rapporte que « C'est une femme, mademoiselle de Wailly [...] qui présidait chaque semaine à des conférences où se rendaient les plus zélés malebranchistes pour expliquer et pour défendre les ouvrages de leur maître » (Bouillier 1868 : 442-443). Les cartésiens se rendent aussi dans des lieux qu'elles « gouvernent » : les salons. Les salons de Madame de Bonnevaux, d'Outresale, d'Hommecourt, de Gueudreville, de la marquise de Sablé, sont ainsi pénétrés par le cartésianisme. Dans le salon de la marquise de Sablé, on agite même « les plus graves questions soulevées par la philosophie cartésienne. Est-elle ou n'est-elle pas compatible avec l'eucharistie ? » (Bouillier 1868 : 441). Le cartésianisme anime ainsi, comme le montre Antoine Adam, les lieux de vie intellectuelle de l'époque que sont les salons, académies particulières ou autre espace privé où les femmes sont largement présentes :

S'il n'était occupé que de recherches sur la physique ou de problèmes purement philosophiques, il n'y aurait pas lieu de s'en occuper ici [i.e. : dans un chapitre intitulé « Le climat »]. Mais il se mêle à la vie intellectuelle de l'époque, il joue un rôle dans les développements de notre littérature, et pour cette raison il est impossible de l'ignorer. (Adam 1997 : 424)

Le salon de Mademoiselle de Scudéry accueille au moins trois cartésiennes : Anne de La Vigne, Marie Dupré et Catherine Descartes. Dans un poème intitulé « L'Ombre de M. Descartes » et publié dans le *Recueil de vers choisis* du père Bouhours²⁰⁰, le fantôme de Descartes s'adresse à Anne de la Vigne pour la remercier de convaincre par ses grâces les plus hostiles détracteurs du cartésianisme. Après avoir exposé la radicalité de l'opposition entre le cartésianisme et les néo-péripatéticiens, toujours dépositaires de la pensée officielle, entre l'ancienne philosophie (obsolète) et la nouvelle philosophie, le fantôme de Descartes présente le rôle que va jouer Anne de la Vigne – et à travers elle les femmes en général – dans le renversement des valeurs, dans l'instauration du cartésianisme, parce qu'elles sont capables de mieux persuader :

Merveille de nos jours, jeune & belle Héroïne,
Qui sous les doux appas d'une beauté divine,
Cachez tant de vertu, d'esprit & de savoir ;
Ne vous étonnez pas qu'un Mort vous vienne voir. [...]
Depuis que de mes jours je vis couper la trame,
Aucun autre plaisir n'avait touché mon âme :
J'apprenais, il est vrai, que plusieurs grands esprits

²⁰⁰ S.N. (1693), « L'ombre de M. Descartes, à Mademoiselle de La Vigne », in Dominique Bouhours, *Recueil de vers choisis* : 25-29, parfois attribué à Madeleine de Scudéry.

Lisaient avec estime, & goûtaient mes écrits ;
 Mais je voyais toujours régner cette science,
 Ou plutôt cette fière & pénible ignorance,
 Par qui d'un vain savoir flatté mal à propos,
 Un esprit s'accoutume à se payer de mots.
 Par tout cette Orgueilleuse avec son Aristote,
 Des Savants de ce temps, est encore la marotte :
 Tout ce qu'on dit contre elle est une nouveauté,
 Et sans autre examen doit être rejeté :
 Comme si les erreurs où furent ces grands hommes
 Méritaient du respect dans le siècle où nous sommes,
 Et cessant d'être erreurs par leur antiquité,
 Avaient enfin prescrit contre la vérité.
 Mais je sens que ce temps va bientôt disparaître,
 Bientôt tous les savants me vont avoir pour maître :
 Tout suivra votre exemple, & *par vous* quelque jour
 J'aurai de mon côté la Sorbonne & la Cour.
 Ces grandes vérités qui parurent nouvelles,
 Paraîtront désormais claires, solides, belles :
 Tel Docteur qui sans vous n'aurait jamais cédé,
 Dès que vous parlerez sera persuadé.
 Quand la Vérité sort d'une bouche aussi belle,
 Elle force bientôt l'esprit le plus rebelle ;
 Et manqua-t-on jamais à la faire goûter,
 Lorsqu'avec tant de grâce on se fait écouter ?
 De faux dogmes détruits & d'erreurs étouffées,
 Vous allez m'ériger cent illustres trophées ;
 Par vos illustres soins mes écrits à leur tour,
 De tous les vrais Savants vont devenir l'amour. (S.N. dans Bouhours 1693 : 25-27)

Selon le fantôme de Descartes, l'intervention d'Anne de la Vigne est déterminante dans l'instauration du cartésianisme et l'abandon de l'aristotélisme. Les atours d'une philosophie persuasive sont étroitement associés, quelquefois confondus, avec les qualités mondaines d'une femme. Ses vérités sont « belles » et inspirent « l'amour », la philosophie cartésienne « persuad[e] », « force l'esprit le plus rebelle », on la « goût[e] », on y « cède[e] ». Dans le salon de Madeleine de Scudéry, Marie Dupré et Catherine Descartes sont aussi des cartésiennes affirmées : la première est d'ailleurs surnommée « la Cartésienne, tant elle mettait d'ardeur à étudier et à défendre Descartes » (Bouillier 1868 : 442). La nièce du philosophe fréquente aussi le salon de Madame de Sévigné, dont la fille Madame de Grignan « savait à miracle la philosophie de Descartes et en parlait divinement » (Bouillier 1868 : 438), au point que sa mère, dans les lettres qu'elle lui écrit, appelle Descartes « votre père ».

Cependant, la réception de l'hypothèse de l'animal-machine auprès du public féminin est radicalement opposée à celle du cartésianisme en général. Les femmes sont nombreuses à la réfuter, elles qui, tout particulièrement, entretiennent des relations affectueuses avec leurs

animaux de compagnie comme l'affirme le narrateur du *Chien de Boulogne*²⁰¹ : « Les Hommes sont mal propres à élever de petits Chiens, & les Dames en ont plus de soin, & leur font de plus douces caresses » (Torche 1668 : 89-90). Les femmes s'emparent aussi du thème animal, littéraire comme scientifique, dans les ruelles et les salons, notamment à la fin des années 1660. C'est en effet à cette période que les femmes sont plus nombreuses à se rendre aux cours de sciences dans les académies parisiennes, et que les salonnières se mettent à inviter les cartésiennes et les naturalistes :

It is true that Marin Cureau de La Chambre, an early opponent of Descartes's work on animals, had been a regular at Scudéry's "Saturdays". But it was only in the late 1660's, contemporaneous with the diffusion and censure of Descartes's writings in France, that Madeleine de Scudéry welcomed a number of women into her circle. (Sahlins 2017 : 292)
 "Il est vrai que Marin Cureau de La Chambre, un opposant de la première heure à l'animal-machine, était un habitué de longue date du salon de Mademoiselle de Scudéry, qui se tenait les samedis. Mais c'est seulement à partir des années 1660, au moment de la diffusion et de la censure des écrits de Descartes en France, que Madeleine de Scudéry a accueilli des cartésiennes dans son cercle."

Poulain de La Barre, cartésien jusque dans la considération qu'il porte aux femmes, doit cependant contrarier son public concernant l'animal-machine qu'il défend explicitement dans *De l'égalité des deux sexes* (1671²⁰²). Il y compare le préjugé de l'infériorité du deuxième sexe au préjugé qui consiste à attribuer des capacités cognitives aux animaux :

L'on s'imagine qu'il y a dans les bêtes quelque connaissance qui les conduit, par la même raison que les Sauvages se figurent qu'il y a un petit démon dans les horloges & dans les machines qu'on leur montre ; dont ils ne connaissent point la fabrique ni les ressorts²⁰³. (De La Barre 1671 : 2)

Connaissant les positions de son lectorat féminin sur l'animal-machine cartésien, Poulain de La Barre tente de le persuader du bien-fondé de l'hypothèse contre l'idée, plus largement adoptée, que les animaux ont « quelque connaissance ». En affirmant dès les premières pages du traité que l'infériorité des femmes ou la croyance en la connaissance des animaux sont une seule et même chose, un préjugé, il contraint ses lecteurs à rejeter ou accepter l'un et l'autre en même temps. Refuser l'animal-machine reviendrait à tolérer les préjugés, et donc l'idée que les

²⁰¹ Antoine Torche (1668), *Le Chien de Boulogne ou l'amant fidèle. Nouvelle galante*, Paris, Jean Ribou.

²⁰² Poulain De La Barre (1673), *De l'égalité des sexes, De l'éducation des dames, De l'excellence des hommes*, éd. Marie-Frédérique Pellegrin, Paris, Vrin, coll. « Textes cartésiens », 2011.

²⁰³ Le préjugé qui consiste à penser que l'animal ne se différencie pas ontologiquement de l'homme, contrairement à la pensée cartésienne, est évoqué à nouveau plus loin : « [Les Philosophes] ont porté leurs préjugés dans les Écoles, & ils n'y en ont rien appris qui servit à les en tirer : au contraire, toute leur science est fondée sur les jugements qu'ils ont faits dès le berceau ; & c'est parmi eux un crime ou une erreur de révoquer en doute ce qu'on a cra avant l'âge de discrétion. On ne leur apprend point à connaître l'homme par le corps, ni par l'esprit : Et ce qu'ils en enseignent communément peut très bien servir à prouver qu'il n'y a entre nous & les bêtes que le plus & le moins. » (De La Barre 1671 : 89)

femmes sont incapables de raisonner correctement. Malgré les efforts du cartésien, les femmes continueront à refuser massivement l'hypothèse, la plupart du temps au nom de l'expérience quotidienne que certaines font de leurs animaux de compagnie, qui souligne le caractère contre-intuitif de l'analogie machinique.

2.4. Le caractère contre-intuitif de l'analogie machinique

La machine est aussi bien un modèle qui permet de penser le vivant qu'une analogie ou une métaphore qui doit préparer le lecteur à qui elle est destinée à comprendre l'approche mécaniste de la nature. Cette métaphore évoque plaisamment les automates qui fleurissent alors. Cependant, l'animal-machine est un échec auprès du public qu'il devait éclairer et séduire. L'erreur principale de Descartes est d'avoir donné au public une hypothèse contre-intuitive. Si l'on en croit Baillet dans sa *Vie de M. Descartes*²⁰⁴, le caractère contre-intuitif de l'hypothèse a été si vivement perçu qu'on a envisagé que l'hypothèse n'a pas été sincèrement soutenue par Descartes :

Quand on saura que c'est dans ces ouvrages de sa jeunesse que l'on a trouvé ce sentiment [de l'âme des bêtes], on cessera peut-être de dire qu'il commença et finit ses *Méditations* « sans songer à l'âme des bêtes, et sans avoir abandonné l'opinion qu'il en avait eue dès son enfance. On ne croira plus que ce ne fut qu'en considérant les suites de son principe touchant la distinction de la substance qui pense, et de la substance étendue, qu'il s'aperçut que la connaissance des animaux renversait toute l'économie de son système ». On ne se persuadera plus que l'obligation de répondre aux objections qu'on lui a formées sur ce sujet lui ait fait naître une pensée dont il n'a été redevable qu'à la liberté de son esprit. Il n'était encore dans aucune nécessité de soutenir que les bêtes n'ont point de sentiment, puisqu'il n'avait pas le don de prévoir ce qui pourrait lui arriver vingt ans après. (Baillet ([1691] 2012) : 110)

L'un des reproches adressés à l'hypothèse des animaux-machines est, dès sa formulation, son caractère trop paradoxal et contraire au sens commun, qui l'a condamnée à échouer à convaincre le public, en particulier sur un sujet qui lui est si familier. La comédie des *Plaideurs* de Racine²⁰⁵ semble faire allusion à la faiblesse générale du discours philosophique en matière d'animaux, qui absorbe ici par corrélation les mêmes critiques que celles que reçoit le discours judiciaire dans la pièce : il est inadapté, irréaliste, inefficace. L'Intimé entame un trop long préambule pour traiter le cas d'un vol de chapon par un chien :

L'INTIMÉ
Sans craindre aucune chose,
Je prends donc la parole, et je viens à ma cause.

²⁰⁴ Adrien Baillet ([1691] 2012), *La vie de Monsieur Descartes. Suivi de Abrégé de la vie de M. Baillet par Bernard de La Monnoye*, Paris, Editions des Malassis.

²⁰⁵ Jean Racine ([1668] 1950), « Les Plaideurs », *Oeuvres complètes*, éd. Raymond Picard : 309-369.

Aristote, primo, Peri Politicon...
 Dit fort bien...
 DANDIN
 Avocat, il s'agit d'un chapon,
 Et non point d'Aristote, et de sa Politique.
 L'INTIMÉ
 Oui, mais l'autorité du Péripatétique
 Prouverait que le bien et le mal...
 DANDIN
 Je prétends
 Qu'Aristote n'a point d'autorité céans. (Racine [1668] 1950, III, 3 : 361)

Certes, l'affirmation du manque d'autorité d'Aristote pour traiter le cas du chapon sert, avant tout, à railler les discours judiciaires ampoulés et inefficaces. Mais dans cette pièce écrite et représentée pour la première fois en 1668, « année de l'animal » selon le titre et la thèse de l'ouvrage de Peter Sahlins (2017), le discours judiciaire n'est pas le seul moqué ici pour son inadéquation avec les cas pratiques et concrets qui lui sont proposés : est aussi visé le discours philosophique qui empêche, par son abstraction et son manque de bon sens, le traitement pertinent de la question de la nature de l'animal. Descartes n'est pas le premier philosophe visé puisque c'est Aristote qui est nommé, comme dans la conclusion des « Souris et du Chat-Huant²⁰⁶ ». Les derniers mots ironiques de cette fable qui montre l'inanité de la proposition cartésienne accusent le péripatéticien d'avoir privé les animaux de jugement :

Quel autre art de penser Aristote et sa suite
 Enseignent-ils, par votre foi ? (La Fontaine [1679] 1972, XI, 9 : 342, v. 42-43)

À l'inverse, la création littéraire qui donne corps aux animaux au sein de ses fictions contre l'animal théorique, abstrait de Descartes, et se montre ainsi plus persuasive.

Si l'idée que l'animal n'est pas doté de sensibilité, d'imagination ou d'intelligence est rejetée par théologiens, les savants et les profanes, c'est surtout l'analogie avec la machine qui contrevient le plus au sens commun. La Fontaine, dans le « Discours à Mme de La Sablière²⁰⁷ », joue de l'ironie et utilise la concentration du propos permise par le régime versifié pour mettre en lumière l'incohérence de l'analogie, qui conduit notamment à donner deux causes différentes à un même effet, le mouvement :

– Qu'est-ce donc ? – Une montre. – Et nous ? C'est autre chose.
 Voici de la façon que Descartes l'expose. (La Fontaine 1972, IX : 299, v. 52-53)

La fable, mettant en scène un discours entre le cartésien et le détracteur de l'hypothèse de l'animal-machine, se présente comme un espace où le savoir circule et est discuté. Elle excède

²⁰⁶ Jean de La Fontaine ([1679] 1991), « Les Souris et le Chat-Huant », *Œuvres complètes I, Fables, contes et nouvelles*, XI, 9, éd. Jean-Pierre Colline, Paris, Gallimard : 443-444.

²⁰⁷ Jean de La Fontaine ([1679] 1991), « Discours à Madame de La Sablière » : 383-387.

ainsi les enjeux d'une « vulgarisation » du savoir, comme le rappelle Guillaume Peureux à propos de la poésie de La Fontaine dans son introduction au *Fablier* consacré à *La Fontaine, poète savant* :

[L]a poésie de La Fontaine donne moins à apprendre qu'elle ne donne à réfléchir à propos des savoirs diffusés. En effet, cette poésie n'est pas le réceptacle habilement ouvragé de connaissances que l'auteur y déposerait, de même qu'elle n'est pas le reflet d'une épistémê, ni la transposition scripturaire de modèles émanant de tel ou tel discours scientifique, comme si établissement scientifique des connaissances et écriture littéraire étaient autonomes et qu'il était possible, par exemple, de déverser du savoir dans la littérature. (Peureux 2006 : 11²⁰⁸)

Cette « réorganisation des connaissances par l'écriture poétique » (Peureux 2006 : 11) peut s'appuyer dans les fictions sur des dispositifs énonciatifs laissant place au point de vue des bêtes. C'est le cas dans « Les Souris et le Chat Huant », où la mention du cartésien obstiné à « traiter ce Hibou de montre et de machine » (XI, IX : 444, v. 29) précède immédiatement le point de vue interne de la chouette, qui réfléchit à la meilleure manière de dévorer les souris. Ce procédé réfute immédiatement l'animal-machine :

Si ce n'est pas là raisonner,
La raison m'est chose inconnue. (La Fontaine 1972, XI, 9 : 342, v. 28)

C'est aussi en partant de cette analogie que Madame de Sévigné, dans une lettre à Madame de Grignan, dénonce le caractère contre-intuitif de l'hypothèse :

Parlez un peu au Cardinal de vos machines ; des machines qui aiment, qui ont une élection pour quelqu'un, des machines qui sont jalouses, des machines qui craignent ; allez, allez, vous vous moquez de nous, jamais Descartes n'a prétendu nous le faire croire. (À Madame de Grignan, [23 mars 1672] 1953 : I, 464)

Madame de Sévigné liste ici plusieurs affirmations, selon lesquelles les animaux sont capables d'éprouver divers sentiments, de l'affection à la peur. L'anaphore « des machines » souligne l'impossibilité de la métaphore de la machine, puisqu'elle contredit le verbe de chacune des quatre relatives : une machine ne peut aimer, avoir d'élection, être jalouse, craindre. Chacun de ces oxymores heurte la raison et provoque à répétition le sentiment de l'impossibilité ou du ridicule de l'analogie. Nicolas Fontaine dans le deuxième tome des *Mémoires pour servir à l'histoire de port royal*²⁰⁹, souligne l'incohérence de l'hypothèse aux yeux de M. de Saci, qui n'éveille en lui que de la pitié :

Quelle nouvelle idée me donne-t-on de la grandeur de Dieu, disoit-il, en me venant dire que le soleil est un amas de rognures, & que les bêtes sont des horloges ? » Puis souriant doucement,

²⁰⁸ Guillaume Peureux (2006), « La Fontaine, défenseur et passeur de savoirs. Introduction », dans *Le Fablier. Revue des Amis de Jean de La Fontaine*, Guillaume Peureux dir., 17, *La Fontaine, poète savant* : 9-12.

²⁰⁹ Nicolas Fontaine (1736), *Mémoires pour servir à l'Histoire de Port-Royal*, t. 2, Utrecht, Aux dépens de la Compagnie.

quand on lui parloit de ces choses, il témoignoit plus plaindre ceux qui s'y arrêtoient, qu'avoir envie de s'y arrêter lui-même. (Fontaine 1736 : 53)

C'est encore l'incongruité de cette analogie que Fontenelle met en lumière dans la douzième de ses *Lettres galantes*²¹⁰ (1685), « à Monsieur de C..., sur ce qu'il étudiait la philosophie de Descartes ». Le destinataire, qui adopte une posture naïve, donne à son destinataire deux exemples d'idées cartésiennes très surprenantes : « Vous ne croyez plus qu'il y ait des couleurs ; vous soutenez que les bêtes sont des machines comme des horloges » (Fontenelle [1685] 2002 : 60). L'existence de l'âme des bêtes est présentée comme une évidence aussi claire pour les sens que celle des couleurs. Si l'inexistence des couleurs est contredite par l'idée galante qu'il faut des couleurs pour que les dames aient un joli teint de lis ou de roses, l'animal-machine est réfuté ainsi :

Nous fîmes encore un raisonnement, Madame de B... et moi, qui assurément vous embarrassera. Vous dites que les bêtes sont des machines, aussi bien que des montres ? Mais mettez une machine de chien et une machine de chienne l'une auprès de l'autre ; il en pourra résulter une troisième petite machine ; au lieu que deux montres seront l'une auprès de l'autre toute leur vie, sans faire jamais une troisième montre. Or, nous trouvons par notre philosophie, Madame de B... et moi, que toutes les choses qui étant deux, ont la vertu de se faire trois, sont d'une noblesse élevée au-dessus de la machine. Nous vous donnons du temps pour nous répondre ; nous savons bien qu'il faudra que vous consultiez vos livres. [...] je vous assure que je suis une machine montée à vous estimer et à vous aimer toujours. (Fontenelle [1685] 2002 : 60-61)

Le Chevalier d'Her*** oppose deux réflexions sur l'animal : celle du docte destinataire et de ses livres, et celle du sens commun qui refuse également de douter de l'existence des couleurs. Derrière le caractère plaisant de l'anecdote de la multiplication des horloges et de la formule de fin, Fontenelle donne une autre raison majeure du caractère contre-intuitif de l'hypothèse des animaux-machines, outre son opposition à ce que suggèrent l'observation et l'expérience quotidienne des animaux : elle semble nier la vie aux animaux. L'image de la reproduction est ciblée ici par le destinataire, parce que c'est elle qui conduit à distinguer une machine d'un vivant, un corps mécanique d'un corps organique, et donc à rejeter l'analogie²¹¹. Par le caractère plaisant de l'écriture, mais aussi la force de l'évidence qui résulte de l'exemple, la sympathie

²¹⁰ Bernard le Bouvier de Fontenelle ([1685] 2002), *Lettres galantes de Monsieur le chevalier d'Her****, éd. Camille Guyon-Lecoq, Paris, Desjoncquères, 2002.

²¹¹ Dans sa *Relation de la mort de M. Descartes*, Catherine Descartes met même en scène l'indignation et la stupeur de la Nature dès lors qu'on la découvre purement mécanique et faite de ressorts : cette vérité est contre-intuitive car elle est dissimulée par tous les soins de la Nature elle-même. C'est même, dans ce récit poétique, parce qu'il a dévoilé son secret que le philosophe mourra : « Elle [Catherine] voit la Nature & connaît ses ressorts. / On dit qu'en ce moment la Nature étonnée / Se sentant découvrir en parut indignée. [...] / Telle aux yeux de René se voyant découverte / La Nature s'irrite & conjure sa perte, / Et d'un torrent d'humeurs qu'elle porte au cerveau / Accable ce grand homme & le met au tombeau. », Catherine Descartes, « Relation de la mort de M. Descartes, le philosophe », in Bouhours 1693 : 152-165. Citation : 155)

du lecteur va plutôt du côté du destinataire et de l'enjouement, tandis que le destinataire n'a plus qu'à consulter ses livres pour répondre à une remarque de simple bon sens.

3. Modes de présence de l'hypothèse philosophique dans les Belles-Lettres

3.1. Un mode de référence privilégié : le philosophème

Différents emplois des références explicites à l'hypothèse peuvent être discriminés. L'image de l'animal-machine apparaît en effet parfois vide de caractère polémique, et l'allusion mondaine et moderne à l'hypothèse philosophique peut n'avoir d'autre enjeu que plaisant voire esthétique. Quatre textes sont cités de manière récurrente par les critiques qui mentionnent les marques de la querelle et de l'hypothèse des animaux-machines dans les textes des Belles-Lettres²¹² : le « Discours à Madame de la Sablière²¹³ », « Les deux rats, le renard et l'œuf²¹⁴ », l'épigramme de Badine²¹⁵, le madrigal de Catherine Descartes²¹⁶. Ces textes cités pour leur engagement contre l'animal-machine partagent tous deux points communs. D'une part, ils affirment explicitement le « jugement », ou « l'esprit », ou le « raisonnement », une « raison » des bêtes. D'autre part, ils mentionnent tous au moins un philosophème²¹⁷ cartésien, « le système de la machine », « un aveugle ressort », « une montre », « ma machine », ou le nom du philosophe lui-même, à quatre reprises par son nom dans le « Discours à Madame de la Sablière », ou par le groupe nominal « mon oncle » (Catherine Descartes 1693 : 230). Ce nom peut convoquer, par sa simple mention, le paradigme de pensée construit par l'auteur : « les poètes utilisent les noms de philosophes pour montrer la présence agissante de leurs idées dans le texte » (Chométy 2006 : 276).

²¹² On pense notamment à Boas ([1933] 1966), Bouillier (1868), Busson et Gohin ([1938] 1967), Chométy (2018), Cohen Rosenfield (1941 [1968]).

²¹³ Jean de La Fontaine ([1679] 1972), *Fables*, éd. J.-C. Darmon, Paris, Gallimard : 297-302.

²¹⁴ *Idem* : 303-304.

²¹⁵ Retranscrite par Busson et Gohin ([1938] 1967) : 18. Cette épigramme funéraire est gravée sur un monument dans le jardin de la dernière maison du duc de Roquelaure à Athis. L'anecdote est rapportée par plusieurs livres publiés au début du XIX^e siècle sur les curiosités de Paris et de ses environs.

²¹⁶ Catherine Descartes, « Madrigal sur la fauvette de Sapho », dans Bouhours 1693 : 230.

²¹⁷ Le philosophème est une unité lexicale qui convoque par sa mention un système philosophique. Les mentions de la machine, du ressort, du rouage, etc. renvoient au système mécaniste en général et en particulier à l'animal-machine.

Si l'épithaphe de Badine s'inscrit *a priori* clairement dans la tradition ancienne des épithaphes animalières, la combinaison de la mention de « l'esprit » de la chienne et celle du « système de la machine » lui donnent une dimension polémique et l'inscrivent dans le débat contre l'hypothèse de l'animal-machine :

Ci-gît la célèbre Badine,
Qui n'eut ni bonté ni beauté,
Mais dont l'esprit a démonté
Le système de la machine. (Busson et Gohin [1938] 1967 : 18)

Leonora Cohen Rosenfield fera ainsi sans hésitation de cette épithaphe une marque de résistance à l'hypothèse cartésienne, en soulignant d'ailleurs la vraisemblable sincérité de Madeleine de Scudéry dans cet engagement :

The conclusion to be drawn is not only the obvious one that the renowned author of *Clélie* was sympathetic toward animals, but also that she was visibly given to wielding her practiced pen against the Cartesian doctrine of the beast-machine. (1941 : 163)
"Ce qu'il faut comprendre n'est pas seulement que la célèbre autrice de la *Clélie* éprouve une évidente sympathie envers les bêtes, mais aussi qu'elle était visiblement déterminée à brandir sa plume experte contre la doctrine cartésienne de l'animal-machine."

Le madrigal de Catherine Descartes s'inscrit lui aussi dans le contexte d'un jeu littéraire privé, impliquant la connivence de l'entourage de Madeleine de Scudéry et dont l'origine est l'amusement causé par un oiseau qui serait revenu chaque année à sa fenêtre :

Voici quel est mon compliment
Pour la plus belle des Fauvettes,
Quand elle revient où vous êtes.
Ah, m'écriais-je alors, avec étonnement,
N'en déplaise à mon oncle, elle a du jugement. (Scudéry dans Bouhours 1693 : 230)

Le retour permanent de l'oiseau constitue le cœur du compliment adressé à Madeleine de Scudéry : cette dernière est si digne d'admiration qu'une fauvette vient la retrouver chaque année. Mais l'observation du retour de la fauvette n'a pas qu'une fonction galante – louer la salonnière – et mondaine – renforcer la connivence autour de cet événement annuel connu du groupe des samedis. Elle permet de formuler la thèse exposée dans le dernier hémistiche : « elle a du jugement ». Le rapport logique, qui associe le retour de l'oiseau (la conséquence) à sa cause – l'oiseau a du jugement – confère au texte une dimension argumentative fondée sur le processus d'induction²¹⁸. L'argument selon lequel les actions des animaux témoignent de leur jugement par leurs actions n'est certes pas propre à la période de la querelle de l'âme des bêtes, la tradition néo-péripatéticienne prive déjà les bêtes de la faculté de juger. Mais le texte s'inscrit

²¹⁸ Peu importe par ailleurs l'efficacité de l'argument, le retour parfaitement orchestré des animaux servant, bien souvent, à la démonstration de leur mécanisme par les cartésiens.

pleinement dans le contexte de la querelle par la combinaison de la mention du jugement de l'animal et de celle de l'oncle, mais aussi par le nom même de Catherine Descartes, qui offrent la certitude que le madrigal s'inscrit bien au sein de la querelle de l'âme des bêtes. C'est cet argument extra-littéraire, l'identité de l'autrice qui mentionne en outre son oncle, bien plus que l'anecdote qui assure l'efficacité argumentative du récit : « le nom de M^{lle} Descartes constitue en soi un argument : le philosophe, son oncle, est comme dépossédé de son autorité » (Chométy 2006 : 257). Le recueil du père Bouhours contient un autre poème se référant à la fauvette de Madeleine de Scudéry auquel il est intéressant de comparer le madrigal de Catherine Descartes : « La fauvette à Sapho, en arrivant à son petit bois suivant sa coutume, le 15 d'Avril²¹⁹ ». Ce poème ne semble aucunement évoquer le débat contemporain sur les bêtes, alors même qu'il fait parler la fauvette. Ce stratagème énonciatif n'actualise pas, d'un point de vue pragmatique, une visée argumentative ou polémique : le poème semble purement galant²²⁰ : nulle part ne sont

²¹⁹ S.N. « La fauvette à Sapho, en arrivant à son petit bois suivant sa coutume, le 15 d'Avril », in Bouhours 1693 : 144-155.

²²⁰ Plus vite qu'une hirondelle,
Je viens avec les beaux jours
Comme fauvette fidèle
Avant le mois des amours.

J'ai trouvé sur mon passage
Un spectacle fort nouveau ;
Pour m'expliquer davantage,
C'est le Doge & son troupeau.

Quoi, lui dis-je, entrer en France
Et vous montrer en ces lieux !
Oui, dit-il par la clémence
Du plus grand des Demi-dieux.

Son cœur toujours magnanime
Ne pouvant se démentir ;
Veut oublier notre crime,
Voyant notre repentir.
Ah, m'écriai-je, ravie :
Ce Héros par son grand cœur
Pardonne à qui s'humilie,
Et de lui-même est vainqueur.

Dieux ! quel bonheur est le vôtre,
D'aller recevoir sa loi :
Je n'en voudrais jamais d'autre,
Mais ce bien n'est pas pour moi.

C'est assez que ma maîtresse
Souffre que ma faible voix,
Chante & rechante sans cesse
Qu'il est le Phoenix des Rois.

Allez Doge, allez sans peine

mentionnés ou évoqués implicitement l'hypothèse de l'animal-machine ou le débat plus vaste de la nature de l'animal. La mention du philosophe et l'emploi d'un philosophème cartésien, associés souvent à la question du jugement, des sentiments, de l'intelligence signalent donc la visée polémique ou argumentative des textes.

3.2. Une trace de discours philosophique ou de discours mondain

Dans le dernier tiers du XVII^e siècle, il est à la mode d'évoquer des thèses ou théories cartésiennes dans les textes des Belles-Lettres par le recours à leur vocabulaire savant : « ce cartésianisme était devenu dans tous les domaines intellectuels et à tous les niveaux de l'expression un cliché de pensée et de style. » (Brody 1975 : 174n²²¹). Delphine Reguig-Naya, dans son article « Descartes à la lettre : poétique épistolaire et philosophie mondaine chez Mme de Sévigné²²² » (2002) où elle observe l'intrusion du vocabulaire philosophique dans les lettres de Madame de Sévigné et montre ses enjeux, fait état de cette vogue :

On lit, réécrit et commente Descartes, disputant autour des principales notions de son système (le mécanisme, les substances, l'étendue, le mouvement, les esprits animaux, etc.), vulgarisées par les nombreux épigones du philosophe et travaillées comme des sujets de choix par la conversation mondaine : c'est lui qui fournit désormais *topoi* et motifs à la littérature. (Reguig-Naya 2002 : 512)

Les traces du système cartésien dans les textes littéraires peuvent être analysées comme des marques stylistiques qui ressortissent à la vogue du cartésianisme et qui visent à entraîner des effets et non des idées. Bernard Roukhomovsky dans « De la constance du sot. Un automate de La Bruyère » (2012²²³), distingue ces deux emplois du philosophème cartésien dans *Les Caractères* : La Bruyère l'utilise dans certains cas pour reprendre de manière économique dans le texte, dans leur contexte et « à son compte les données de l'anthropologie cartésienne ». Dans ce cas, le philosophème cartésien et son cotexte constituent « un fragment de discours

Lui rendre grâce à genoux :
La République Romaine

En eût fait autant que vous. SN., « La fauvette à Sapho, en arrivant à son petit bois suivant sa coutume, le 15 d'Avril », in Bouhours 1693 : 144-155.

²²¹ Jules Brody (1975), « Images de l'homme chez La Bruyère », *L'Esprit créateur*, 15(1), « From Humanism to classicism. Essays by his former students in memory of Nathan Edelman » : 164-188.

²²² Delphine Reguig-Naya (2002), « Descartes à la lettre : poétique épistolaire et philosophie mondaine chez Mme de Sévigné », *Dix-septième siècle*, 3(216) : 511-525.

²²³ Bernard Roukhomovsky (2012), « De la constance du sot. Un automate de La Bruyère », in Gaillard, Goffi, Roukhomovsky, Roux (2012) : 209-232.

doctrinal ». Dans l'exemple ci-dessous, La Bruyère reprend la distinction entre la substance pensante et la substance étendue et l'idée que les animaux ne participent que de la seconde²²⁴ :

Je ne sais point si le chien choisit, s'il se ressouvient, s'il affectionne, s'il craint, s'il imagine, s'il pense : quand donc l'on me dit que toutes ces choses ne sont en lui ni passions, ni sentiment, mais l'effet naturel et nécessaire de la disposition de sa machine préparée par le divers arrangement des parties de la matière, je puis au moins acquiescer à cette doctrine. Mais je pense, et je suis certain que je pense : or quelle proportion y a-t-il de tel ou tel arrangement des parties de la matière, c'est-à-dire, d'une étendue selon toutes ses dimensions, qui est longue, large et profonde, et qui est divisible dans tous ces sens, avec ce qui pense. (La Bruyère ([1688] 1995), XVI, 38 : 590)

Bernard Roukhomovsky oppose cet usage philosophique du philosophème cartésien à un emploi stylistique et littéraire :

C'est néanmoins une tout autre logique qui préside, au chapitre « De l'Homme », à la métamorphose du sot en animal-machine. L'exposé doctrinal a fait place à la peinture morale, la transposition paraphrastique à l'élaboration métaphorique. (Roukhomovsky 2012 : 217)

Delphine Reguig-Naya observe ce même emploi non-philosophique et non-doctrinal des philosophèmes cartésiens dans la correspondance de Madame de Sévigné :

[L]es lettres malmènent quelque peu la rigueur terminologique et usent avec légèreté des concepts cartésiens. Les mots du vocabulaire philosophique sont nettement coupés de leur contexte textuel et extraits de leur contexte logique. Ce traitement simplificateur permet de les manier avec une grande souplesse ; la marquise tire des effets de style et soutient l'énergie de son phrasé par une irrévérence badine. (Reguig-Naya 2002 : 515)

Elle relève plutôt, dans la correspondance, un emploi littéraire et mondain de la référence philosophique :

Les lettres manifestent ainsi un travail de diffusion du vocabulaire cartésien dénué de sa rigueur théorique ; la marquise reprend les termes du discours philosophique comme des marqueurs idéologiques qui témoignent de la maîtrise d'une sorte de jargon mondain. C'est une manière de se réclamer d'un certain univers plus que d'une pensée. Mme de Sévigné emploie ainsi la terminologie de la physique cartésienne pour donner une couleur galante aux anecdotes qu'elle raconte et plie l'exposé des théories cartésiennes à la légèreté de la lettre familière caractérisée par l'ellipse et le raccourci pittoresque. (Reguig-Naya 2002 : 513)

Nous empruntons cette distinction à Delphine Reguig-Naya pour analyser les diverses mentions de l'animal-machine dans le corpus des lettres de Madame de Sévigné. Ainsi, les lettres à sa fille évoquant la maladie ou la mort de Jean de Montigny, évêque de Léon, le fameux « cartésien à brûler » qui « soutient aussi que les bêtes pensent » (Sévigné [2 septembre 1671] 1953 I :

²²⁴ Ce même emploi du philosophème cartésien renvoyant au système dualiste se retrouve par exemple dans le fragment « Ordre » (Sel. 39), dans lequel Pascal imagine la conclusion laconique de l'échange ouvert avec « un ami pour le porter à chercher » : « Et à cela lui répondre : La machine. ». C'est tout le contexte physique de la mécanisation des corps, entraînant une pensée de la mémoire corporelle, qu'il convoque par le bref groupe nominal. Blaise Pascal (1670), *Pensées, opuscules et lettres*, éd. P. Sellier, Classiques Garnier, Paris, 2011 : 170

375), témoignent d'un tel emploi littéraire et plaisant de l'animal-machine. La lettre du 27 septembre 1671 fait état de l'agonie de l'évêque :

Le pauvre Léon est toujours à l'agonie depuis que je vous ai mandé qu'il se mouroit. Il y est plus que jamais, et il saura bientôt mieux que vous si la matière raisonne. C'est un dommage extrême que la perte de ce petit évêque ; c'étoit, comme disent nos amis, un esprit lumineux sur la philosophie. Le vôtre l'est aussi. Vos lettres sont ma vie. (Sévigné 1953 I : 394)

La phrase « il saura bientôt mieux que vous si la matière raisonne », qui fait référence à la théorie du dualisme, apparaît ici comme une périphrase signifiant simplement « il va mourir bientôt ». L'enjeu est moins d'interroger le dualisme que de renforcer les liens de connivence avec Madame de Grignan, fervente cartésienne, en employant les mots et concepts de la philosophie qu'elle admire. L'annonce apparaît d'ailleurs dans le dernier paragraphe de la lettre : elle renouvelle ainsi la formule épictétique et affective de la séquence de fermeture. La lettre suivante du 30 septembre 1671 commence par le même trait d'esprit :

Je crois présentement que l'opinion léonique est la plus assurée : il voit, ma bonne, de quoi il est question, et si la matière raisonne ou (si elle) ne raisonne pas, et quelle sorte de petite intelligence Dieu a donné aux bêtes et tout le reste. (Sévigné 1953 I : 394)

La mort de l'évêque de Léon est annoncée à Madame de Grignan avec une légèreté mondaine, et le vocabulaire philosophique sert à nouveau à montrer l'esprit de Madame de Sévigné mais aussi son affection : la mention de l'intelligence des bêtes fait écho à la position du défunt cartésien mais n'a pas de rôle argumentatif. On trouve ce même emploi d'un mot faisant référence à la substance étendue et au mécanisme à des fins plaisantes dans « Les obsèques de la Lionne ». Pour caractériser les courtisans qui semblent dépourvus d'esprit, La Fontaine a recours à l'image cartésienne du ressort : « Peuple caméléon, peuple singe du maître, / On dirait qu'un esprit anime mille corps ; / C'est bien là que les gens sont de simples ressorts. » (La Fontaine [1678] 1972, VIII, 14 : 251, v. 21-23). Ici la mention des corps-machines n'a d'autre enjeu que satirique, et vise à dégrader le « peuple singe » en exacerbant sa bêtise. Un tel emploi ludique du cartésianisme apparaît aussi dans la fable de La Fontaine « Le Lièvre et la Perdrix » :

Enfin il [le lièvre] se trahit lui-même
Par les esprits sortant de son corps échauffé.
Miraut sur leur odeur ayant philosophé,
Conclut que c'est son lièvre [...] (La Fontaine [1668] 1972, V, 17 : 174-175, v. 13-16)

Les « esprits animaux » sont ici une mention amusante en même temps qu'ils constituent un ressort narratif, puisque c'est eux qui trahissent le lièvre. Leur mention est mise en réseau avec d'autres mots évoquant le mécanisme : « échauffé », « philosophé » entrent dans une isotopie cartésienne. C'est aussi le cas de la référence à la querelle de l'âme des bêtes dans « Le voyage

de Munik²²⁵ », écrit par l'abbé Régnier qui utilise l'image de la machine comme une insulte contre la monture :

Mon cheval est rétif & lent :
O l'Impertinente machine ! (Régnier dans Bouhours 1693 : 126)

La dénomination de « machine » n'a ici rien à voir avec la question du raisonnement : le cavalier se plaint de l'inefficacité de sa monture. Elle est omniprésente dans le poème, puisqu'il raconte le voyage fait à cheval par l'abbé jusqu'à Munich, mais l'animal n'est présenté que comme un outil. Quoique ni l'abbé Régnier, ni ce poème ne semblent présenter une quelconque hostilité contre l'idée de l'animal-machine, cette dernière est bien utilisée ici à titre d'insulte, révélant son caractère extrême, au point qu'elle en devient contre-intuitive.

3.3. Les animaux parlants de Deshoulières contre Descartes ?

Dans son introduction aux *Poésies*²²⁶ de Madame Deshoulières (2010), Sophie Tonolo inscrit les diverses épîtres de chats et chiens du recueil²²⁷ dans le contexte polémique de la querelle de l'âme des bêtes :

Les épîtres de Grisette ont une autre fonction cachée : sous l'apparence la plus anodine, elles prolongent la querelle sur le statut de l'animal, réactivée par Descartes et sa conception mécaniste, puis par La Fontaine. (Tonolo 2010, « Introduction » : 19)

Le fait même de conférer le langage articulé aux animaux et la parole animale en soi seraient « une réponse “en action” à la conception cartésienne de “l'animal machine” » (Tonolo 2010 : 377n). Miriam Speyer ancre le « bestiaire galant des recueils collectifs de la seconde moitié du XVII^e » dans le contexte du débat et fait de la parole animale dans ce corpus l'une des raisons qui permettent d'affirmer qu'« être galant, c'est être anti-cartésien » (2019 : 43) :

Le compagnon galant à quatre pattes est un membre de la société mondaine. Il participe aux échanges et sa mort est pleurée. Mme Deshoulières chante *l'Apothéose de Gas mon Chien* qui, dans l'au-delà, ne deviendra nul autre que « le Cerbère du Parnasse ». Dans la *Consolation à Madame Perline, Sur la mort de Mademoiselle sa fille*, le je lyrique assure à « la plus tendre » des « tendres Chiennes » que la mort prématurée de sa progéniture serait due à l'appel d'Apollon. En somme, il paraît hors de question que l'animal soit une machine dirigée uniquement par un instinct atavique : être galant, c'est être anti-cartésien. (Speyer 2009 : 43)

²²⁵ François-Séraphin Régnier-Desmarais, « Le voyage de Munik a monsieur Desmarestz, Intendant des finances », dans Bouhours 1693 : 121-134. Le poème date de 1681, voir Gilles Banderier, Marcel Israël (2014), *Deux documents sur la prise de Strasbourg (1681)*, Annuaire de la Société des Amis du Vieux Strasbourg, 39 : 13-21.

²²⁶ Antoinette Deshoulières ([1659-1747] 2010), *Poésie*, éd. Sophie Tonolo, Paris, Classiques Garnier.

²²⁷ Voir notamment dans les *Poésies* (2010) les seize lettres de chats des pièces CXLVIII à CLXIII : 377-410.

Leonora Cohen Rosenfield ([1941] 1968) nuance quant à elle les conclusions que l'on pourrait tirer de la lecture de ces épîtres et la pièce de théâtre *La Mort de Cochon*²²⁸ (1688) dont les personnages sont des animaux, en prenant en compte le contenu du discours :

But in all the pieces the gallant or amorous side of animal nature was stressed rather than the rational. (164)

“Mais dans toutes ces pièces (*i.e.* où les animaux parlent), la dimension galante ou amoureuse de la figure animale était plus vivement soulignée que sa dimension raisonnable.”

Dans plusieurs poèmes du recueil de ses *Poésies*, Antoinette Deshoulières accorde en effet aux animaux des fonctions centrales dans le discours et le récit²²⁹. Elle écrit deux lettres de Gas, son épagneul ([1672] 2010 : 95-98), dix-sept autres pièces composées exclusivement de discours animaux ([1695] 2010 : 377-410), et elle confère au chien Gas un rôle crucial dans l'« Apothéose de Gas » ([1695] 2010 : 373-376). L'intérêt d'Antoinette Deshoulières pour les animaux, dont témoignent ces diverses figures parlantes ainsi que le recueil qui cède tant de place aux animaux de compagnie qu'elle côtoie, ne s'oppose pas explicitement à l'animal-machine. Quand se profile la figure d'un homme hostile aux bêtes, comme le mauvais poète dans l'« Apothéose de Gas », il s'agit d'ailleurs plutôt d'un néo-péripatéticien que d'un cartésien. Dans cette pièce, le chien doit garder, tel Cerbère, l'entrée du mont Hélicon pour le préserver de la mauvaise poésie des « faiseurs d'acrostiches / D'équivoques, de vers obscurs, / De vers rampants, et de vers durs. » ([1695] 2010 : 376). Déçu d'être rejeté du mont Hélicon, le mauvais auteur en jette la faute sur le peu de qualités de son gardien canin :

Mais dois-je m'étonner de mes divers malheurs,
C'est une bête qui décide
Des bons et des mauvais auteurs. (Deshoulières [1695] 2010 : 376)

Ce mauvais auteur, le « pétulant Albin » (*idem*) prend les traits non du philosophe cartésien mais ceux du vieux docte, qui « Allègue de vieux droits par le *bon sens* détruits » (cartésien ? 2010 : 376. Nous soulignons.) et qui se plaint du « siècle ingrat » qui rejette « tant d'ouvrages conduits / Comme l'eût pu faire Aristote » (*idem*).

La treizième lettre de l'échange épistolaire de Grisette, qui prend place dans un sous-ensemble de six lettres où le jeu de séduction se resserre entre Grisette – qui se présente comme une partisane des Modernes – et Cochon, partisan des Anciens, mentionne un philosophème cartésien. Dans la lettre CLX, Cochon, vexé d'avoir été éconduit par une Grisette « Si peu

²²⁸ Antoinettes Deshoulières ([1688] 1798), « La Mort de Cochon, chien de M. le Maréchal de Vivonne. Tragédie », *Oeuvres*, t.2 : 279-291.

²²⁹ Un aperçu de l'abondance du bestiaire peut être donné par l'« Index des noms d'animaux », voir Tonolo 2010 : 545.

sensible à la fleurette » (2010 : 398), tout en feignant de renoncer à gagner son cœur, cherche à la séduire par son savoir :

Je fus bien enragé quand à toi je m'offris,
Moi qui suis beau, blanc, comme un cygne,
Et qui descends de père en fils,
De la race Cynique en droite ligne. (Deshoulières 2010 : 399-400)

Aussi bien en évoquant la tradition platonicienne du poète-cygne, qu'en se réclamant de l'école cynique, étymologiquement « qui a rapport au chien », Cochon ne manque pas au gré du jeu lexical animalier de montrer sa culture antique à Grisette. Intervient ensuite l'une des rares occurrences de vocabulaire cartésien dans le recueil :

Vis heureuse et contente,
Et laisse en paix,
Désormais,
Libre dans ses ressorts, la *machine* aboyante ;
Ecris-moi seulement quelque lettre galante,
Car tes vers à mon gré brillent de si beaux traits,
Que tous *mes esprits* ils enlèvent. (Deshoulières 2010 : 400. Nous soulignons.)

Les trois références à l'animal-machine renvoient, plus largement, à la représentation mécanique de la nature : il est question des ressorts, de la machine, mais aussi des esprits animaux qui « animent » les corps selon Descartes. On se trouve ici typiquement dans le cas d'une mention littéraire du vocabulaire savant, vidé de sa portée philosophique puisque le chien l'emploie dans le but d'adresser de doux reproches à la chatte qu'il veut séduire – elle qui le traite en machine insensible – tout en lui montrant sa culture philosophique moderne et en truffant son discours de ces allusions plaisantes. La théorie est dégradée, atténuée, puisqu'ici Cochon est considéré comme une « machine aboyante » faite de ressorts par Grisette non parce qu'elle lui refuse toute pensée, mais parce qu'elle fait comme s'il n'avait pas de sentiments et ignore sa douleur en l'éconduisant. L'allusion à la théorie « moderne » devrait séduire son destinataire bien plus que ses références anciennes : derrière l'opposition de façade entre les deux personnages, la mention du philosophème moderne doit rétablir la connivence entre eux. Grisette dans sa réponse reprend la référence au cynisme pour se moquer de son prétendant trop « mordant »²³⁰, mais ne mentionne plus le philosophème de l'animal-machine.

²³⁰ On aurait bien connu sans que vous l'eussiez dit,
Que vous êtes sorti de la Race Cynique,
L'air dont vous répondez à ce qu'on vous écrit
En est une preuve authentique.
Vous ne mordez pas mal. Pour vous rien n'est sacré. (Deshoulières 2010 : 401)

Les autres allusions possibles, dans l'ensemble des lettres, au débat sur la nature de l'animal ne semblent pas concerner la position cartésienne spécifiquement et ne témoignent pas d'une prise de position marquée. Madame Deshoulières prolonge dans sa poésie les débats philosophiques sur les rapports entre hommes et animaux, à des fins essentiellement morales. Contrairement à Marin Cureau de La Chambre par exemple, elle ne s'oppose pas aux arguments de Descartes, ne montre pas que les animaux sont dotés de raison ou de langage. On peut relever une allusion au débat dans la seconde lettre de Tata à Grisette (Deshoulières 2010 : 388-389), celui-ci écrivant, « Vous avez de l'esprit, j'en ai sans doute aussi » (389), en faisant référence d'abord au bel esprit dont témoignent les lettres de l'un et de l'autre, mais aussi peut-être à leur intelligence : le modalisateur épistémique sert l'une et l'autre interprétation. Grisette, dans sa réponse est plus dubitative encore :

Parlons de votre esprit, vous en faites paraître
 Dans tout ce que vous écrivez.
 Mais est-il à vous seul cet esprit qui sait plaire ?
 Et ne devez-vous point à votre Secrétaire (*i.e.* le maréchal de Vivonne)
 Tant de brillants endroits si finement trouvés ? (Deshoulières 2010 : 403)

On pourrait voir ici, quand Grisette soupçonne Cochon de ne devoir sa science qu'à son maître – au-delà de l'accusation de faux-semblants contre un chien peut-être moins docte qu'il ne prétend – l'allusion à l'idée que l'animal est dépourvu de raison, en plus de ne pouvoir tenir la plume. Si Antoinette Deshoulières ne répond pas aux arguments de Descartes, elle s'oppose à l'esprit de l'analogie machinique en ce qu'il induit une dévalorisation de l'animal au profit de l'homme, posture orgueilleuse inacceptable pour la moraliste :

Semblable à ces humains dont la vaine folie
 Est de traîner d'illustres noms,
 Et qu'à prix d'argent on allie
 Aux plus éclatantes maisons,
 Dont l'antique Histoire est remplie.
 Découvrent-ils des noms plus grands
 Un fourbe Généalogiste
 D'eux, à ces noms trouve une piste ;
 Comme ils changent d'habits ils changent de parents.
 Chez eux l'orgueil les donne et non pas la nature.
 Je connais leurs défauts mieux qu'ils ne font les miens [...] (2010, CLXIII : 407-408)

L'allusion à la querelle, dans le dernier vers est une preuve supplémentaire de la « vaine folie » des hommes, qui cherchent par tous moyens à établir leur supériorité sur d'autres hommes : le désir de l'homme de s'estimer supérieur aux bêtes n'est qu'un autre mode d'être de sa vanité et de son orgueil. Une autre allusion au cartésianisme apparaît dans les « Réflexions morales sur l'envie immodérée de faire passer son nom à la postérité » :

Quoi ! l'homme, pour qui seul on forme l'univers ;
Lui, dont l'œil a percé le voile impénétrable
Dont les arrangements et les ressorts divers
De la Nature sont couverts ! (Deshoulières 2010 : 343)

Deshoulières évoque ironiquement la conception mécaniste de la nature, non parce qu'elle serait fausse, mais parce qu'elle serait révélatrice du défaut humain qu'elle condamne le plus souvent, l'orgueil. Se dessine ici la spécificité de la réponse littéraire de Madame Deshoulières à l'animal-machine : elle ne conteste pas vraiment les arguments de Descartes, mais reproche leur caractère péremptoire, soit orgueilleux. Ainsi, dans « Les Moutons », elle affirme que les bêtes n'ont pas de raison ni de langage, deux causes du malheur des hommes. Les animaux vivent « Dans une heureuse obscurité » (2010 : 124) et « sans science » (125), quand, « [...] nous avons la raison pour partage, / Et vous en ignorez l'usage. » (124). La perspective morale est semblable dans « La Solitude » (260-263) :

En vain notre orgueil nous engage
A ravalier l'instinct qui dans chaque saison
A la honte de la raison,
Pour tous les Animaux est un guide si sage. (Deshoulières 2010 : 262)

*

Le critère principal qui permet de discriminer les Belles-Lettres des autres productions à partir des années 1660 est celui du « jugement élémentaire qu[e la notion de Belles-Lettres] renferme et qu'on pourrait développer comme suit : les *Lettres* (ou, en d'autres termes, les textes) dont elle est le vocable, sont (ou plutôt devraient être) *belles*. » (Caron 1992 : 148). Cette définition rassemble, en réception d'archive, aussi bien l'éloquence de Descartes²³¹ que la poésie d'Antoinette Deshoulières, dans le corpus vaste des Belles-Lettres. À partir des années 1660, l'éloquence du *Discours de la méthode* a séduit un public large, incluant, selon la volonté du philosophe, les femmes. L'opposition à l'hypothèse de l'animal-machine se formule ainsi quelquefois au nom même des idées claires et distinctes et du bon sens individuel, illustrant la vitalité de la nouvelle philosophie.

²³¹ Si les productions philosophiques, tout éloquentes qu'elles soient, tendent dès les années 1680 à être évincées du corpus des Belles-Lettres dans les manuels et le dictionnaire de Richelet, elles n'en seront définitivement exclues qu'à partir de 1750 (Caron 1992 : 133 et 170).

On a observé qu'une grande partie de ces attaques condamne l'*ethos* de Descartes, et le ton péremptoire qui lui est prêté, plutôt que l'idée que les animaux n'ont pas de langage ni de raison. L'animal ne saurait plaire, transformé en machine dépourvue d'intériorité ou de subjectivité, *a fortiori* auprès d'un public qui entretient souvent des liens d'affection avec des animaux familiers. Les Belles-Lettres se sont approprié le motif de la machine, dont on peut distinguer deux types d'emploi. D'une part, la querelle entraîne des réponses philosophiques – dans la poésie notamment qui y fait référence par le moyen économique du philosophème – qui plaident en faveur d'une âme animale, comme La Fontaine, ou au contraire valident l'hypothèse cartésienne, comme La Bruyère. D'autre part, le motif de la machine peut apparaître ailleurs requalifié dans un emploi purement esthétique, philosophiquement désintéressé du débat sur la nature animale et hors du contexte des pensées mécanistes ou dualistes.

Chapitre V

Belles-Lettres et nouvelle science

Peter Sahlins démontre que la deuxième moitié du XVII^e siècle opère une « transvaluation » des valeurs de l'animalité (2017 : 362, selon le mot de Nietzsche), soit un renversement des valeurs associées à l'animal. Il situe ce moment de bascule autour de l'année 1668, qui marque une multiplication des productions et des événements afférents à l'animal : la publication des *Fables* de La Fontaine puis de la *Promenade de Versailles* de Madeleine de Scudéry, les tapisseries de Pieter Boel, la querelle de l'âme des bêtes, l'aménagement et le peuplement des ménageries de Versailles, les débats sur la transfusion du sang animal. Cette année, écrit Sahlins, constitue un « point de basculement » (“tipping point” : 362) entre deux manières de représenter l'animal :

Before the mid-seventeenth century in France – before, perhaps, 1668 – animals were principally figured morally and allegorically, whether in gallant literature or reformist theology, whether in fable or poetry. Even described as « real » animals, they were frequently anthropomorphized, and their histories were always intertwined with those of humans. But during the first decade of Louis XIV's reign, this humanimalism disintegrated in the political uses of animals and a renewed naturalism (occasioned in part by the animals of the Royal Menagerie) that ended up turning animate beings into objects of royal glorification and rediscovering the animality of man. (2017 : 362)

“Avant la seconde moitié du dix-septième siècle en France – avant, peut-être, 1668 – les représentations animales étaient principalement morales ou allégoriques, que ce soit dans la littérature galante, la théologie réformiste, la fable ou la poésie. Même décrits comme des animaux « réels », ils étaient souvent anthropomorphisés, et leur histoire était toujours étroitement liée à celle des humains. Mais pendant la première décennie du siècle de Louis XIV, l'humanimalisme a été désagrégé par l'usage politique qui a été fait des animaux et par un retour du naturalisme (occasionné en partie par les animaux de la ménagerie royale) qui a conduit à faire d'êtres animés des objets de glorification royale et de l'animalité de l'homme. ”

La transvaluation opérée par le naturalisme classique repose sur une triple rupture (“three-fold rupture”, Sahlins 2017 : 43) : une dévalorisation généralisée des animaux (“a generalized devalorization of animals” : 43), des représentations désormais inspirées de la réalité (“drawn from life” : 44) et l'animalisation de la nature humaine (“the animalization of human nature” : 44).

Ce chapitre souhaite observer les moyens poétiques mis en œuvre pour soutenir ces changements de représentation, et en particulier les effets produits par le dialogue intertextuel entre productions savantes et récits de fiction. La nouvelle science est en effet de plus en plus diffusée auprès d'un public profane, qui, riche de sa méthode expérimentale, mène ses propres expériences d'observation des animaux, que l'on peut de plus en plus aisément voir dans les ménageries. Nous souhaitons réinvestir dans ce chapitre la distinction opérée par Patrick Dandrey²³² entre « réalisme » inspiré du quotidien et du trivial et « naturalisme » inspiré d'une approche savante des animaux, pour montrer que parmi les représentations des Belles-Lettres « inspirées de la réalité » (“drawn from life” : 44), le réalisme contribue davantage à une dévaluation des bêtes que le naturalisme, qui en révèle plutôt la beauté et/ou la curiosité.

1. Un contexte scientifique en faveur de l'observation

1.1. La mutation progressive de la méthode scientifique

Une mutation profonde de la méthode scientifique se joue entre les années 1670 et 1745. Les théories abstraites, les grands systèmes de la raison qui reposent en majeure partie sur des constructions intellectuelles, dominent le champ des sciences du vivant jusqu'aux années 1670. Jusqu'à cette période, les thèses aristotéliennes sont progressivement remplacées par les thèses mécanistes. Les questions religieuses, sociales et médicales, le souci de respecter les autorités des maîtres comme Hippocrate, Galien ou Avicenne, interfèrent avec les questions proprement biologiques – par exemple, les recherches sur la génération ne peuvent s'écarter d'un cadre fermé d'une part par l'autorité d'Hippocrate, d'autre part par celle de la Bible et enfin par l'idée de la supériorité du mâle sur la femelle. La question de la génération des animaux²³³ est exemplaire de cette mutation. Les modèles de reproduction hérités de l'antiquité sont globalement ceux que nous adoptons aujourd'hui : ils impliquent le mélange d'une semence mâle et d'une semence femelle, et l'épigénèse, c'est-à-dire la construction progressive

²³² Patrick Dandrey (1991), *La Fabrique des Fables. Essai sur la poétique de La Fontaine*, Paris, Klincksieck : 124 et 136.

²³³ Descartes s'est intéressé à la question dans les *Primae cogitationes circa generationem animalium*, voir le texte traduit pour la première fois dans René Descartes, *Écrits physiologiques et médicaux*, trad. Vincent Aucante, Paris, PUF, 2000.

de l'organisme. Cependant, les recherches sur la reproduction prennent un autre chemin dès le XVII^e siècle. Les observations microscopiques conduisent à la découverte des « animalcules » (spermatozoïdes) et des follicules ovariens. Ces observations mènent à la formulation de nouvelles théories et à la révision des savoirs anciens : des scientifiques comme Régnier de Graaf considère ces animalcules comme des œufs²³⁴. L'observation d'embryons qui ont déjà plus ou moins l'apparence de la bête chez les biches (par Harvey²³⁵) et les requins (par Sténon²³⁶) conduit à la formulation de la théorie de la préformation, selon laquelle le corps du futur animal adulte est déjà intégralement formé soit dans l'animalcule, soit dans l'œuf, qui contiennent donc des êtres miniatures qui ne font que se développer en taille. À cette nouvelle théorie s'ajoute une seconde, celle de l'emboîtement des germes, formulée notamment par Nicolas Malebranche²³⁷ : elle consiste à penser que les êtres miniatures des animalcules ou des ovaires contiennent eux-mêmes d'autres êtres miniatures, à l'infini. Ces conceptions nouvelles de la reproduction pourraient trouver leur justification dans des considérations religieuses, comme l'explique Michel Morange dans *Une Histoire de la biologie*²³⁸ :

Comment expliquer un tel pas de côté ? Des raisons religieuses sont souvent mises en avant : la théorie de la préformation justifierait comment Dieu, dès l'origine du monde, a pu créer tous

²³⁴ Régnier de Graaf (1672), *De mulierum organis generationi inservientibus tractatus novus : demonstrans tam homines & animalia caetera omnia, quae vivpara dicuntur, haud minus quam ovipara ab ovo originem ducere*. Leyde, Hackiana.

²³⁵ William Harvey (1628) *Exercitationes de generatione animalium. Quibus accedunt quaedam de partu; de membranis ac humoribus uteri ; & de conceptione*, Londres, Du Gardianis.

²³⁶ Nicolas Sténon (1667) *Elementorum myologiae specimen, seu Musculi descriptio geometrica. Cui accedunt Canis carchariae dissectum caput, et Dissectus piscis ex canum genere*. Florentiae, Ex Typographia sub signo Stellae.

²³⁷ Nicolas Malebranche (1674) *De la recherche de la vérité, Livres I-III*, Paris, Vrin, 2006. Pour l'ensemble : Nicolas Malebranche (1972-1974), *Œuvres complètes*, dir. André Robinet, Paris, éd. CNRS, 2 vol. 1972 pour le vol. 1 (livres 1-3) et 1974 pour le vol. 2 (livres 4-6).

²³⁸ Michel Morange (2016), *Une Histoire de la biologie*, Paris, Seuil. La bibliographie secondaire disponible en histoire de la zoologie en particulier est assez restreinte. Les histoires de la biologie consacrent, pour les XVII^e et XVIII^e siècles, une large part de leur documentation à la botanique. En introduction à son *Histoire de la biologie*, Michel Morange écrit : « La première raison d'écrire un ouvrage intitulé *Une histoire de la biologie* en est l'absence, tant en langue française qu'en langue anglaise. Les seuls livres accessibles sont soit anciens soit plus récents, mais « datés » dans le sens où le développement des sciences y est vu de manière positiviste, comme le résultat de l'accumulation de découvertes » (2016 : 15). Ainsi, seuls les noms des « découvreurs », bien souvent attribués à leur découverte, sont-ils retenus, et seules les théories encore plus ou moins valides aujourd'hui y sont-elles mentionnées. D'autre part, lorsque l'ouvrage prend en compte les « théories périmées », les « conceptions abandonnées » (Canguilhem 1992 : 43), il ressemble souvent à un « musée des erreurs de la raison humaine » (*idem*). On retrouve bien cette interprétation positiviste de l'histoire des sciences dans l'introduction d'Émile Guyénot : « C'est un véritable drame qui s'est joué dans la conscience de ces naturalistes des siècles passés, si sympathiques dans leur naïveté, si forts du bon droit que leur conférait leur ignorance. » (Émile Guyénot, *Les sciences de la vie aux XVII^e et XVIII^e siècles. L'idée d'évolution*, Paris, Albin Michel, 1941 : 5). L'interdisciplinarité de ce sujet, qui croise l'histoire, la philosophie et la biologie, explique également la relative pauvreté bibliographique sur la question : « L'histoire des sciences a reçu jusqu'à présent en France plus d'encouragements que de contributions. Sa place et son rôle dans la culture générale ne sont pas niés, mais ils sont assez mal définis. » (Canguilhem 1992 : 43) Le rôle « assez mal défin[i] » de l'histoire des sciences peut se comprendre en partie par

les êtres vivants, passés, présents et futurs. Elle dispenserait de faire intervenir le Créateur à chaque nouvelle formation d'un être vivant, une vision mieux en accord avec le rôle de législateur que la nouvelle physique lui assigne (Morange 2016 : 102)

Sur le plan métaphysique, cette conception de la reproduction évite en effet de recourir à l'intervention occasionnelle de Dieu au moment de créer une nouvelle âme. Si l'hypothèse de l'emboîtement des germes semble marquer un retour en arrière sur la question de la génération, elle témoigne en tout cas d'une modification profonde de la pensée de la matière qui accompagne la découverte de l'infiniment petit, elle pose la question de la divisibilité infinie de la matière ou de la taille de l'atome, elle montre les résultats du partage des savoirs et le bouleversement occasionné par le recours plus systématique à l'expérimentation, à quoi William Harvey, dans la première moitié du XVII^e siècle, a ouvert la voie en confrontant chacune de ses théories à une série d'expériences qui a pour but de les vérifier.

A partir des années 1670, un nouvel esprit scientifique marqué notamment par le recours à la méthode expérimentale s'impose donc progressivement. Il construit une nouvelle vision de la science : les expériences quantitatives, qui visent à obtenir des mesures à l'aide d'instruments, permettent la constitution d'un inventaire d'observations :

Le XVII^e siècle est une période essentielle qui voit se produire d'autres changements, certains invisibles et d'autres indirects, qui contribueront néanmoins à assurer le développement futur des connaissances biologiques. Le premier est le difficile et progressif renoncement aux grands systèmes philosophiques au bénéfice d'une vision plus modeste, mais aussi cumulative du travail scientifique. (Morange 2016 : 121)

Cette nouvelle conception de la science comme un inventaire d'observations s'appuie sur le développement des instruments et des techniques d'expérimentation. Des entreprises d'instruments scientifiques dédiées aux savants voient le jour. L'usage du microscope, dont le premier est construit à la fin du XVI^e siècle, se répand. Les réseaux scientifiques se développent et exercent dans le nouveau cadre des Académies scientifiques : l'Académie di Lincei de Rome est fondée en 1603, la Leopoldina de Halle en 1652, l'Académie del Cimento de Florence en 1657, la Société royale de Londres en 1661 et l'Académie des sciences de Paris en 1666 (voir Morange, 2016 : 121-122, et Roger, 1963 : 184). Cette dernière, créée par Colbert, est consacrée au développement des sciences et réunit pour la première fois des astronomes, mathématiciens, physiciens, anatomistes, botanistes et zoologistes le 22 décembre 1666²³⁹ dans la bibliothèque du roi.

le cloisonnement des filières universitaires, et notamment des filières scientifiques et littéraires : cette histoire est peu étudiée faute d'avoir un public déterminé.

²³⁹ A partir de 1699, elle devient l'Académie royale des sciences et siège désormais au Louvre. Elle est placée sous la protection de Louis XIV qui en nomme les soixante-dix membres, assistés par quatre-vingts correspondants.

1.2. L'observation des animaux dans les sciences du vivant

La méthode expérimentale modifie profondément les sciences du vivant²⁴⁰. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, elles sont incluses dans le domaine d'étude de l'histoire naturelle, au côté des sciences de la Terre (l'astronomie, la géologie, la minéralogie et la paléontologie), qui associe des recherches sur le vivant et sur le non-vivant. Elles étudient la morphologie des animaux, leur anatomie, leur développement, leur organisation, elles cherchent à expliquer le fonctionnement de leur corps, à les classer. Si la médecine n'appartient pas encore aux sciences du vivant, l'anatomie comparée utilise la connaissance des corps animaux au service de celle des corps humains. En 1645, lorsque Marco Aurelio Severino (1580-1656²⁴¹), chirurgien napolitain, publie *Zootomia democritaea*²⁴², l'un des premiers ouvrages de zootomie, il y estime que le but essentiel de l'étude anatomique des animaux est la comparaison entre l'organisation du corps animal et du corps humain, afin de servir la connaissance de celui-ci et la médecine. Les observations, dissections et vivisections des animaux comme les amphibiens, reptiles, poissons, ont en effet déjà conduit William Harvey (1578-1657) à la formulation de la thèse de la circulation sanguine en 1628 dans *Une étude anatomique du mouvement du cœur et du sang chez les animaux*²⁴³. Les résultats de ces observations permettent d'expliquer la diffusion des poisons, des maladies, des médicaments dans l'organisme, et de préciser la manière d'opérer les saignées. Ainsi, dans la seconde moitié du XVII^e siècle, l'anatomie comparée devient une science à part entière, dont l'objet est aussi bien le règne végétal que le règne animal. Elle conduit à des découvertes majeures sur les corps animaux et humains. Jean Pecquet (1622-

²⁴⁰ Le terme « biologie » est anachronique pour la période qui nous concerne, puisqu'il a probablement été employé pour la première fois en 1802 par Jean-Baptiste Lamarck, qui en revendique la paternité dans son *Histoire naturelle des animaux sans vertèbres* : « Les corps vivants offrent en eux, et dans les phénomènes divers qu'ils présentent, les matériaux d'une science particulière qui n'est pas encore fondée, qui n'a pas même de nom, dont j'ai proposé quelques bases dans ma Philosophie zoologique, et à laquelle je donnerai le nom de Biologie. », Jean-Baptiste de Monet de Lamarck (1815) *Histoire naturelle des animaux sans vertèbres, présentant les caractères généraux et particuliers de ces animaux, leur distribution, leurs classes, leurs familles, leurs genres, et la citation des principales espèces qui s'y rapportent ; précédée d'une introduction offrant la détermination des caractères essentiels de l'animal, sa distinction du végétal et des autres corps naturels ; enfin, l'exposition des principes fondamentaux de la zoologie*, Paris, Verdière : 49. « Les corps vivants offrent en eux, et dans les phénomènes divers qu'ils présentent, les matériaux d'une science particulière qui n'est pas encore fondée, qui n'a pas même de nom, dont j'ai proposé quelques bases dans ma Philosophie zoologique, et à laquelle je donnerai le nom de Biologie. », Lamarck 1815 : 49.

²⁴¹ Nous indiquons dans cette sous-partie, par deux dates entre parenthèses, les dates de naissance et de mort des auteurs évoqués.

²⁴² Marco Aurelio Severino (1645), *Zootomia democritaea, id est anatome generalis totius animantium opificii : libris quinque distincta, quorum seriem sequens facies delineabit*, Nuremberg, Literis Endterianis.

²⁴³ William Harvey (1628), *Exercitatio Anatomica de Motu Cordis et Sanguinis in Animalibus*, Francfort, Guilielmi Fitzeri.

1674) montre que le système lymphatique est également un système circulatoire²⁴⁴. Giovanni Alfonso Borelli (1608-1679), en mesurant la température du cœur d'une biche vivante, permet de corriger la théorie admise d'Aristote à Descartes selon laquelle le cœur est le foyer de chaleur du corps²⁴⁵. Stephen Hales (1677-1761), mesure la pression artérielle de plusieurs animaux²⁴⁶. Jan Swammerdam (1637-1680), montre, à l'aide d'une préparation nerf-muscle à partir de la grenouille que les muscles ne gonflent pas avec la stimulation nerveuse, mais diminuent : les nerfs ne transportent pas de « fluide nerveux »²⁴⁷.

La méthode expérimentale, l'amélioration des techniques et des instruments conduisent à de nombreux progrès en anatomie, discipline qui était, à la Renaissance, une discipline plutôt spectaculaire, marquée par les dissections que Vésale, notamment, pratiquait en public, souvent dans de grands amphithéâtres. A partir du XVII^e siècle, l'anatomie devient, comme la botanique, une science descriptive qui recense une série d'observations quantitatives faites à partir des dissections et vivisections animales et humaines. Descartes lui-même se livre à l'anatomie. Dans *La Vie de Monsieur Descartes* (1691), Baillet rapporte que le philosophe aurait largement repoussé la fin de l'écriture du *Monde* car « il avait été obligé d'anatomiser durant l'hiver de l'an 1633 un grand nombre de têtes d'animaux, pour découvrir certainement & expliquer en quoi consistent l'imagination & la mémoire. » (Baillet [1691] 2012 : 240) L'anatomie, contrairement à d'autres disciplines des sciences du vivant, n'est pratiquée que par les savants, au sens le plus large : Messieurs de l'Académie des sciences comme philosophes ou théologiens. Ainsi, si Madeleine de Scudéry consigne toutes les observations et le résultat de toutes les expérimentations qu'elle a menées avec ses caméléons vivants, c'est bien Claude Perrault qui se chargera de la dissection de l'un d'entre eux. Nicolas Fontaine rapporte, dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal*, que la vivisection était pratiquée dans ce désert et débattue chez le duc de Luynes (Fontaine 1736 II : 52-53). Mais les profanes peuvent assister à de telles démonstrations, pour obtenir des preuves de la véracité du savoir livresque. Philippe Chométy relève l'invitation que Descartes fait au lecteur, dans la cinquième partie du *Discours de la méthode*, à assister à une vivisection, à « “faire couper devant eux le cœur de quelque grand animal qui ait des poumons”, afin de mieux comprendre sa description de la

²⁴⁴ Jean Pecquet (1651), *Nouvelles expériences anatomiques par lesquelles sont découvertes le réceptacle du chyle inconnu jusqu'alors et les vaisseaux lactés allant à travers le thorax jusque dans les vaisseaux sous-claviers avec une planche*, Paris, Sébastien et Gabriel Cramoisy.

²⁴⁵ Giovanni Alfonso Borelli (1680), *De motu animalium*, Rome, Angeli Bernarbo, 2 t.

²⁴⁶ Stephen Hales (1733), *Haemastatics*, Londres, W. Innys et R. Manby.

²⁴⁷ Jan Swammerdam (1737, posthume) *Biblia naturae ; sive Historia insectorum, in classes certas redacta, nec non exemplis, et anatomico variorum animalculorum examine, aeneisque tabulis illustrata*. trad. Hieronimus David Gaubius, Leyde, Isaacum Severinum, Balduinum Van Der Aa, Petrum Van Der Aa.

circulation du sang, qu'il expose selon les seules règles de la mécanique » (Chométy 2018 : 137).

Les progrès de la dissection et de la vivisection ainsi que la possibilité d'observer des animaux que l'on ne trouve pas localement à l'état naturel ont donné lieu à une révision des classifications du règne animal qui existaient jusqu'alors. Le perfectionnement des instruments scientifiques, et la multiplication des entreprises spécialisées qui les fabriquent permettent aux zoologistes et autres naturalistes l'observation des animaux de plus petite taille, les insectes. À partir des années 1670 c'est notamment l'« insectologie » qui connaît un renouvellement important, avec de nombreux ouvrages publiés en France comme en Europe. Les premiers recueils d'observations faites au microscope comportent souvent des images d'insectes : Francesco Stelluti (1577-1652), en 1630, est le premier scientifique à publier des images de microscope, dont des parties du corps des abeilles²⁴⁸. Dans *Micrographie*²⁴⁹, publié en 1665, Robert Hooke (1635-1702) propose des images agrandies d'insectes et d'arachnides. L'observation des insectes rendue possible, les traités d'entomologie fleurissent. Marcello Malpighi (1628-1694) rédige un traité sur l'anatomie du ver à soie²⁵⁰. Jan Swammerdam (1637-1680) publie en 1669 une *Histoire générale des insectes*²⁵¹, après avoir mené des observations à partir d'outils de dissection miniatures. L'intérêt pour les insectes va de pair avec un intérêt pour l'infiniment petit, et les scientifiques qui travaillent sur les insectes sont aussi les auteurs de découvertes majeures sur les plus petites structures du corps humain : Robert Hooke (1655) observe les « cellules » des tissus végétaux, qu'il nomme ainsi en raison de leur ressemblance avec les cellules d'un monastère. Swammerdam, en 1658, décrit les globules rouges présents dans le sang. Marcello Malpighi étudie quant à lui les capillaires sanguins, les papilles gustatives, la structure du cortex cérébral et de la rate. Un autre grand nom des études microscopiques est celui de Leeuwenhoek (1632-1723), qui à la différence des autres naturalistes n'utilise pas de microscope, mais des loupes tout aussi performantes. Il observe les globules rouges, les protozoaires et certaines bactéries, mais surtout les animalcules. Ces découvertes vont excéder le milieu scientifique et rencontrer un véritable succès. La métamorphose des insectes par exemple est un thème qui suscite l'intérêt : Jan Goedart (1617-1668) publie en 1667

²⁴⁸ Francesco Stelluti (1630), *Persio tradotto in verso sciolto e dichiarato*, Rome, Giacomo Mascardi.

²⁴⁹ Robert Hooke (1655), *Micrographia : or, Some physiological descriptions of minute bodies made by magnifying glasses*, Londres, J. Martyn et J. Allestry.

²⁵⁰ Marcello Malpighi (1669), *Dissertatio epistolica de bombyce*, Londres, J. Martyn et J. Allestry.

²⁵¹ Jan Swammerdam (1685), *Histoire générale des insectes, où l'on expose clairement la manière lente et presque insensible de l'accroissement de leurs membres, et où l'on découvre évidemment l'erreur où l'on tombe d'ordinaire au sujet de leur prétendue transformation*, Utrecht, Jean Ribbuis.

*Metamorphosis et historia naturalis insectorum*²⁵², Anna Maria Sybilla Merian (1647-1717) propose une série d'illustrations, publiées sans texte, du phénomène de la métamorphose dans *Metamorphosis insectorum Surinamensium*²⁵³. Selon Aude Volpilhac malgré la répugnance que les insectes peuvent inspirer, ces recueils « suscitèrent un certain enthousiasme pour la « délicatesse » des insectes dans le dernier tiers du siècle » (2020.2 : 3), que les jeux poétiques de Pierre Perrin mettent en scène, témoignages d'un véritable goût mondain pour les sciences.

1.3. Interactions entre nouvelle philosophie et nouvelle science

La première réception de la philosophie cartésienne, avant les années 1660, se joue dans les milieux savants des académies particulières, traitant de sujets scientifiques, comme le bureau d'adresses de Théophraste Renaudot, ouvert en 1629 et accueillant des conférences savantes à partir de 1632, l'académie de l'abbé Bourdelot à l'Hôtel de Condé, fondée vers 1640 et où étaient reçus par exemple Cordemoy et Rohault (Adam [1951] 1997 : 423), ou celle d'Habert de Montmort qui, en 1657, « forma chez lui une assemblée de physiciens. Sorbière et Du Prat établirent le règlement de la nouvelle académie. Elle joua un rôle important dans la diffusion du cartésianisme. » (Bouillier 1868 : 422-423). Ces espaces se trouvent « dans le droit fil de la culture scientifique la plus avancée, celle qui fabrique le terreau d'où va bientôt surgir l'Académie des sciences. C'est là, dans ces assemblées extra-universitaires, que se met en place une habitude de l'expérimentation et de la discussion qui va faire la science moderne » (Azouvi 2002 : 30). Par opposition à l'enseignement officiel de l'Université, tout est discuté dans ces cercles. Avec l'importance accordée à la méthode expérimentale, l'idée que les savoirs doivent être prouvés conduit à y éprouver aussi bien la pensée d'Aristote que celle de Descartes ou de Gassendi :

[On n'y épouse aucun parti ; Aristote n'y est pas moins écouté que Descartes et Gassendi. On n'y rejette point Raymond Lulle, ni Paracelse, ni Hobbes.] Le monde y est libre de croire ce qu'il veut : on n'y contraint personne : & sans avoir d'autre attachement qu'à la seule vérité, qu'on y recherche plus dans les choses mêmes que dans les Livres de ceux qui en ont traité, on y soutient le mieux qu'on peut ses sentiments, pour persuader plus par raison que par autorité ; ce qui se fait toujours sans ambition, sans aigreur, sans envie ; toujours par le seul désir de trouver la vérité. (Le Gallois 1672 : 62²⁵⁴)

²⁵² Jan Goedart (1667), *Metamorphosis et historia naturalis insectorum*, Middelbourg, Jacob Fierensium.

²⁵³ Anna Maria Sybilla Merian (1705), *Metamorphosis insectorum Surinamensium*, Amsterdam, Uitgeverij Terra Iannoo, 2016.

²⁵⁴ Pierre Le Gallois (1672), *Conversations de l'Académie de Monsieur Bourdelot. Contenant diverses Recherches, Observations, Experiences, & Raisonemens de Physique, Medecine, Chymie, & Mathematique. Et le Parallele*

Les échanges au sein des académies qui visent à faire fructifier les idées de chacun pour cheminer vers la vérité et la mise à l'épreuve des idées anciennes sont deux corollaires de l'importance nouvelle du bon sens, du raisonnement et de l'expérimentation.

Descartes incarne une figure centrale de la nouvelle philosophie, mais aussi de la nouvelle science. François Azouvi observe en effet la « capacité qu'a eue la philosophie cartésienne de tirer à elle tout ce que le siècle a inventé de neuf, en particulier dans les sciences de la nature » (2002 : 51) :

Cette nouvelle philosophie, qui n'invente pourtant ni la liberté de philosopher, ni le rejet de la scolastique, ni même la nouvelle manière de construire la science va, en quelques décennies, incarner à elle seule ces trois composantes des temps nouveaux et supplanter largement toutes les autres doctrines » (Azouvi 2002 : 49).

La nouvelle science et la nouvelle philosophie ont en effet en commun le rôle qu'elles accordent au bon sens, à la réflexion et à l'expérimentation contre l'autorité d'un savoir livresque qui n'est pas toujours mis à l'épreuve de la réalité. Comme Pierre-Sylvain Regis ou Jacques Rohault, les cartésiens se confondent souvent avec les partisans de la nouvelle science expérimentale, comme en témoignent les mercredis de Rohault :

Dans sa maison de la rue Quincampoix, le mercredi, on se réunit pour assister à des expériences commentées de physiques au cours desquelles les nouvelles idées sont défendues contre les sectateurs d'Aristote. (Azouvi 2002 : 30)

Celui qui use de bon sens, qui préfère le raisonnement et l'expérimentation au savoir livresque, peut être alors d'une certaine manière considéré comme cartésien. Plusieurs contributions du volume *Qu'est-ce qu'être cartésien ?* (2013) s'intéressent à ce sens de l'adjectif. Selon François Pépin, dans l'article « Être cartésien en histoire des sciences » (dans Kolesnik-Antoine dir. 2013 : 465-484), on peut en effet distinguer deux manières d'être cartésien, soit par l'adoption des théories de Descartes soit pour une certaine attitude par rapport aux savoirs :

[U]ne attitude peut être cartésienne dans un problème donné, on sera alors cartésien face à d'autres écoles déterminées, sans que cela signifie qu'on suive les thèses de Descartes ni même qu'on l'ait lu. Cela implique une division entre thèses cartésiennes et esprit cartésien, esprit dont on pourra cerner les traits sous divers angles et face à divers problèmes (Pépin dans Kolesnik-Antoine dir. 2013 : 465-466).

Par exemple, sous la plume de Fontenelle, l'adjectif « cartésien » prendra bien plutôt le sens de cette « attitude cartésienne », celle du « libre penseur » que de celui qui suit les préceptes cartésiens :

de la Physique d'Aristote & de celle de Mons. Des Cartes, leu dans ladite Academie, Paris, Thomas Moette. La partie entre crochets est citée par Adam 2017 : 423.

Ainsi se dessine ce qui sera l'un des traits les plus constants attachés au cartésianisme : l'idée qu'invoquer Descartes, ce n'est pas en appeler à une autorité mais c'est s'autoriser d'une liberté de raisonner et de contredire dont il a donné l'exemple. Fontenelle confèrera à ce thème son air définitif lorsqu'il écrira en 1688 : « C'est lui, à ce qu'il me semble, qui a amené cette nouvelle méthode de raisonner, beaucoup plus estimable que sa philosophie même, dont une bonne partie se trouve fausse ou fort incertaine, selon les propres règles qu'il nous a apprises. » (Azouvi 2002 : 32)

C'est en ce sens que Fontenelle lui-même peut être nommé cartésien²⁵⁵, de même que Claude Perrault dont le cartésianisme, au sens de la doctrine, est mis en question²⁵⁶ ou Poulain de La Barre :

La définition qu'il donne du cartésien, qui pourrait sembler l'éloigner de cette dénomination même, est en fait littéralement cartésienne : il est cartésien, non pas en ce qu'il suivrait aveuglément Descartes, mais en ce que, usant de sa raison et de son bon sens, il est capable de juger, de corriger, de perfectionner la pensée des grands hommes, y compris celle de Descartes. (Pellegrin dans Kolesnik-Antoine dir. 2013 : 379).

La superposition entre nouvelle science et nouvelle philosophie est aussi imputable à l'adoption commune de certaines doctrines de Descartes par les scientifiques et les philosophes cartésiens. C'est le cas du mécanisme qui est adopté par la plupart des savants à la fin du siècle, mais aussi au moment de sa formulation, de l'hypothèse de l'animal-machine. Bouillier (1868 : 156) note que l'automatisme cartésien a largement contribué à répandre la vivisection. Leonora Cohen Rosenfield remarque ainsi que ses premiers défenseurs sont les scientifiques, à l'instar de Regius :

Automatism then seemed more readily acceptable to scientists than to others. The secret of its initial attraction lay not only in its possible applications to the scientific study of animals, but also in its bearings upon human physiology, no longer viewed animistically but a science governed by normal laws of cause and effect. (Cohen Rosenfield [1941] 1968: 29)
"L'automatisme apparut alors plus facilement acceptable aux scientifiques qu'à d'autres. Le secret de son attractivité première ne résidait pas seulement dans ses possibles applications aux études scientifiques sur l'animal, mais aussi dans ses liens avec la physiologie humaine, qui n'était désormais plus vue par un prisme animiste mais comme une science dirigée par des lois normales de cause à effet."

Mais ce lien étroit entre nouvelle science et nouvelle philosophie repose essentiellement sur l'adhésion à une même méthode. Cette méthode présentée comme cartésienne est celle qui est adoptée officiellement en histoire des sciences. Elle imprègne ainsi largement la préface des *Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des animaux*, dont Perrault publie deux tomes en

²⁵⁵ Pour les divergences entre la pensée de Descartes et le « cartésien » Fontenelle, voir sur la chimie : François Pépin (2012), « Fontenelle, l'Académie et le devenir scientifique de la chimie », *Methodos* [En ligne], 12, URL : <http://journals.openedition.org/methodos/2898>.

²⁵⁶ « Ni sa physique – qui doit beaucoup à Gassendi – ni sa psychologie – qui se fonde sur la thèse d'une âme étendue qui évoque les physiologistes Stahl et Willis plutôt que Descartes – ne sont d'une parfaite orthodoxie cartésienne. », Azouvi 2002 : 52.

1671 et 1676²⁵⁷ pour décrire notamment les observations anatomiques des animaux recueillies par l'Académie royale des sciences :

L'Histoire, de quelque nature qu'elle soit, s'écrit en deux manières. En l'une on rapporte toutes les choses qui ont été recueillies en plusieurs temps, & qui appartiennent au sujet qu'elle traite : en l'autre on se renferme dans la narration des faits particuliers, dont celui qui écrit a une connaissance certaine. Cette dernière manière, que les Romains appelaient Commentaires, & que nous nommons Mémoires, bien qu'elle ne contienne que les parties, & comme les éléments qui composent le corps de l'Histoire, & qu'elle n'ait pas la majesté qui se trouve dans celle qui est générale, a néanmoins cet avantage, que la Certitude et la Vérité, qui sont les qualités les plus recommandables de l'Histoire, ne lui sauraient manquer, pourvu que celui qui écrit soit exact, & de bonne foi. (Perrault 1671, « Préface » : NP)

La « certitude et la vérité » du discours scientifique sont justifiées par la préférence accordée à l'inventaire d'observations, à la « narration des faits particuliers, dont celui qui écrit a une connaissance certaine », contre le savoir livresque : à propos des travaux d'Aristote, de Plin et d'Élien, Claude Perrault écrit que « tout le grand édifice qu'ils ont élevé en suite dessus avec une si belle symétrie, n'a point de véritable solidité » (Perrault 1671, « Préface » : NP). L'Académie des Sciences se présente alors comme une compagnie de savants compétents car « exact[s], & de bonne foi », par leur nombre important, et suivant une méthode d'expérimentation ferme, « l'ordre qui se tient pour faire les choses avec une entière exactitude » (*idem*).

Tout comme la nouvelle philosophie, « la science nouvelle se trouve *de facto* privée de reconnaissance institutionnelle jusqu'à l'année 1699 au moins, qui est celle de l'établissement *de jure* de l'Académie royale des sciences par Louis XIV » (Robin 2007 : 104²⁵⁸). Dans les années 1690 en effet, la nouvelle science comme la nouvelle philosophie se sont institutionnalisées : Fontenelle le montre bien qui, à l'occasion du portrait des membres de l'Académie, fait l'éloge du cartésianisme en même temps que celui de Pierre-Sylvain Régis :

Il y vint, mais s'étant dégoûté de la longueur excessive de ce que dictait un célèbre Professeur sur la seule question de l'heure de l'institution de l'Eucharistie, & ayant été frappé de la Philosophie Cartésienne qu'il commença à connaître par les Conférences de M. Rohault, il s'attacha entièrement à cette Philosophie, dont le charme, indépendamment même de la nouveauté, ne pouvait manquer de se faire sentir à un esprit tel que le sien. (Fontenelle 1709 : 177-178)

Alors que l'Académie avait acquis une certaine indépendance idéologique, répondant à l'expérimentation, elle devient cartésienne à la fin du siècle :

[T]he Cartesian revolution at the University of Paris at the very last facilitated the transformation of the Academie des Sciences into an independent ideological crusader, which

²⁵⁷ Claude Perrault (1671), *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des animaux*, Paris, Imprimerie royale.

²⁵⁸ Jean-Luc Robin (2007), L'indiscipline de l'Arrêt burlesque et les deux voies de la légitimation du discours scientifique, *Seventeenth-Century French Studies*, 29 : 101-111. 111.

would largely spend the next forty years vainly trying to shore up mathematically Descartes's vortex theory. Henceforth, the University and the Academy – two hitherto totally distinctive institutions - would be united. The Academy would defend Cartesianism ; the University would teach it. (Brockliss, 2006 : 273)

“La révolution cartésienne dans l'Université de Paris facilita en dernier lieu la transformation de l'Académie des Sciences en un combattant idéologique indépendant, qui consacrerait largement les vingt années suivantes à tenter vainement de prouver mathématiquement la théorie du vortex de Descartes. Désormais, l'Université et l'Académie, qui jusque-là étaient deux institutions parfaitement distinctes, seraient unies. L'Académie défendrait le cartésianisme ; l'Université l'enseignerait.”

Le dernier tiers du XVII^e siècle est donc caractérisé par l'association de la nouvelle philosophie à la nouvelle science, qui rencontrent une fortune telle qu'elles deviendront, contre le principe à l'origine de leur démarche commune, sciences et philosophies officielles d'une Académie des Sciences devant produire et valider l'ensemble du savoir scientifique.

2. Le goût mondain pour les sciences du vivant

2.1. Les expérimentations, des spectacles visuels

Les ménageries et collections animales qui fleurissent aux XVII^e et XVIII^e siècles, ne sont pas d'abord destinées aux scientifiques. Elles sont l'occasion d'une démonstration de la richesse et de la culture de leur propriétaire, mais elles permettent aussi la multiplication des essais de description d'animaux qui ne pouvaient être observés jusqu'alors. Dans la *Promenade de Versailles*²⁵⁹, Madeleine de Scudéry expose cet « usage scientifique » des ménageries :

- Le dessin de cette ménagerie, reprit Télamon, me fait souvenir d'Alexandre, qui, après avoir appris tant de choses importantes de son excellent précepteur, lui donna ensuite moyen d'étudier avec soin la nature de tous les animaux et de faire cette belle Histoire naturelle qu'il a laissée à la postérité.

- Vous avez raison, repris-je, et vous pouvez y ajouter que le Roi a établi des Académies particulières pour l'étude des choses de cette espèce. (Scudéry [1669] 2002 : 97)

Éric Baratay propose un panorama de la variété de ces animaux de ménagerie, incluant des oiseaux, des singes divers (dont les orangs outangs depuis 1640), des fauves, des herbivores, et des animaux domestiques comme les chameaux, dromadaires, lamas, chevaux, moutons, chèvres, ou des animaux exotiques comme les crocodiles (à Versailles en 1687), des zèbres,

²⁵⁹ Madeleine de Scudéry (1669), *La Promenade de Versailles*, Paris, Honoré champion, 2002.

des kangourous (Baratay 2012 : 311²⁶⁰). Les zoologues du dernier quart du XVII^e siècle et du XVIII^e siècle trouvent en effet dans les deux ménageries royales de Vincennes et de Versailles des lieux exceptionnels pour l'observation des animaux. Il n'est plus nécessaire de se fier aux récits de voyage, ni de travailler à partir d'os ou peaux envoyés en France : Louis XIV accueille les savants dans ses ménageries, il autorise la dissection des animaux morts, et assiste lui-même à la dissection d'un éléphant en 1681. Les zoologues, pour mener à bien leurs descriptions, sont accompagnés d'anatomistes et de dessinateurs : Claude Perrault était par exemple entouré des anatomistes Louis Gayant, Jean Pecquet et Joseph-Guichard Duverney. Des observateurs sont présents pour témoigner de la véracité des faits compilés. Après la mort de Claude Perrault en 1688 d'une septicémie, suite à la dissection d'un chameau, c'est notamment Louis Jean-Marie Daubenton qui s'occupe de ces observations.

La dimension spectaculaire de l'expérimentation contribue à rendre la nouvelle science séduisante. Les expériences publiques de Rohault à Paris ou de Pierre-Sylvain Régis à Toulouse aussi bien qu'à Paris drainent de nombreux profanes qui viennent assister aux démonstrations. Au jardin royal des plantes, inauguré en 1640 pour conserver des plantes médicinales, un enseignement parallèle à celui de la faculté de médecine (qui a fait retarder la construction du jardin) est dispensé en botanique, en chimie et en anatomie, avec démonstrations. Les particuliers peuvent donc assister à ces expérimentations, mais aussi même mener eux-mêmes certaines expériences, au nom de la découverte mais aussi de celui du plaisir et de l'amusement. Il faut ajouter l'expérience quotidienne que chacun peut faire des bêtes, forgée à partir des relations entretenues avec des animaux de compagnie, ou de la rencontre avec les animaux domestiques. Il existe également de petites ménageries privées. Antoinette Deshoulières, dans le poème dédié à Mademoiselle de La Charce, « Pour la Fontaine de Vaucluse », évoque cette mode d'entretenir sa petite ménagerie, pour son divertissement, qui plonge les lectrices de bucoliques dans l'univers de leurs romans :

Je regarde indifféremment
Les plus brillantes eaux, la plus verte prairie,
Et du soin de ma bergerie
Je ne fais même plus mon divertissement. (Deshoulières 2010 : 121, v. 25-28)

Les animaux de compagnie peuvent aussi bien devenir l'objet d'observations méthodiques. Dans *Le Chien de Boulogne*, Hermione invite Artaxandre, agacé de voir son aimée caresser son chien, à observer sa gueule pour y lire la preuve de son sentiment : « Dirait-on pas qu'il est

²⁶⁰ Éric Baratay (2012), « Claude Perrault (1613-1688), observateur révolutionnaire des animaux », *Dix-septième siècle*, 2 (255) : 309-320.

animé d'un esprit raisonnable & galant ? Après cela, vous avez le plus grand tort du monde, de me venir reprocher que je l'aime. » (Torche 1668 : 11). Madeleine de Scudéry présente ainsi les deux caméléons domestiques qui l'ont conduite à l'écriture de son « Histoire de deux caméléons », intégrée aux *Nouvelles conversations de morale*²⁶¹ : « ces deux petits animaux qui m'ont si agréablement divertie tant qu'ils ont vécu, et dont la mort même m'a produit un nouveau divertissement par les ingénieuses louanges qu'on leur a données. » ([1688] 2022 : 80). Puisque le bon sens et la méthode sont le fondement de ces observations, et qu'aucune autre forme de savoir scientifique n'est indispensable, Madeleine de Scudéry peut adopter dans son récit une posture d'observatrice savante. Le texte témoigne effectivement de cette approche méthodique et de cette restitution précise de l'observation des animaux, ainsi que le montre Nathalie Grande dans l'article « Une vedette des salons : le caméléons » :

Elle donne un récit circonstancié de ses expériences « caméléonesques » : provenance de l'animal, datation, conditions de conservation, etc. Sa description est fine et pertinente : elle décrit sa queue « presque toujours retortillée vers le bout », sa peau « une espèce de chagrin poli et lustré, qui est plus ou moins parqué selon les heures où on le voit », et toujours froide, sauf s'il reste longtemps au soleil. Elle récusé le terme de « reptile » car elle note qu'« il ne touche jamais du ventre en terre, ni en marchant, ni même en dormant, s'appuyant sur ses pieds et sur sa queue » [...] Esquiver le thème facile et attendu des couleurs chatoyantes au profit d'une particularité moins connue manifeste la capacité scudérienne à une objectivité et l'observation qui prime les a priori, qui sait même oublier la décence poétique pour une plus parfaite adéquation à la réalité. En effet la précieuse que l'on imagine volontiers camouflant les nécessités naturelles, prend le soin de donner aussi une description détaillée des excréments de ses animaux, de leur nombre, de leur taille, de leur couleur, de leur odeur et leur consistance. (Nathalie Grande dans Mazouer dir. 2003 : 99-100)

Conformément à la vision de la nouvelle science, Madeleine de Scudéry insiste sur le caractère méthodique de ses observations, bien qu'elle soit elle-même une profane : « je ne me mêlerai point d'en parler ni en Médecin, ni en Philosophe, je n'en ai pas la capacité. Je dirai simplement ce que j'ai remarqué avec beaucoup de soin et d'exactitude. » (Scudéry [1688] 2022 : 65). Sur un ton léger et plaisamment querelleur, elle prouve d'ailleurs qu'elle n'a pas à envier le travail d'observation des savants sur le caméléon vivant, elle qui écrit « à la prière de plusieurs de ses amis curieux et savants » (65) et qui a pu les observer plus longtemps que celui offert par Louis XIV à l'Académie royale des sciences, « qu'ils n'avaient gardé qu'environ un mois » (79), tandis qu'elle aurait gardé la femelle cinq semaines (74) et le mâle sept mois (76). Forte d'une méthode privilégiant donc le soin et l'exactitude de l'observation et de sa restitution, la salonnière n'hésite pas à nuancer les observations de Claude Perrault dans sans *Description*

²⁶¹ Madeleine de Scudéry (1688), *Nouvelles conversations de morale*, Paris, Veuve Marbre-Cramoisy : 496-541. Réédition : Madeleine de Scudéry et Claude Perrault ([1688] 2022), *Histoire de deux caméléons. Suivi de Description anatomique*, éd. Aude Volpilhac, Vincennes, Éditions Thierry Marchaisse.

*anatomique*²⁶² : elle doute que les changements de couleurs du caméléon s'expliquent par la variation de ses passions, comme le suppose Perrault, et fait remarquer en tout cas qu'aucune observation ne permet d'affirmer une telle conclusion²⁶³ : « je n'ai point vu d'apparence que cet animal puisse avoir les passions assez vives, pour croire que ces changements de couleur viennent comme la rougeur au visage de l'homme quand il est en colère » (Scudéry [1688] 2022 : 65). Enfin, elle nuance aussi, toujours sur la preuve de ses propres observations, la thèse selon laquelle le caméléon se nourrit d'insectes, tandis que les dissections de Perrault démontrent en effet que le caméléon, contrairement à au mythe voulant qu'il se nourrisse d'air, se nourrissait d'insectes par sa langue qu'il déroule vite²⁶⁴.

2.2. Récits d'expérience

Les découvertes scientifiques sont largement diffusées par les savants qui fréquentent les salons, mais aussi par les livres et journaux. Les réseaux scientifiques constitués dans les Académies diffusent les résultats de leurs recherches dans des traités de plus en plus souvent rédigés en langue vernaculaire, soit la langue des idées claires et distinctes²⁶⁵, et dans des périodiques tels que le *Journal des Savants*, publié à partir de 1665, ou les *Histoires et Mémoires de l'Académie royale des sciences*, publiées à partir de 1703. Le récit d'expérience, qui permet de mettre en scène des expérimentations sous les yeux non plus de lecteur mais de spectateurs, est aussi un mode particulier de diffusion du savoir qui excède les cercles savants : Madeleine de Scudéry invite les lecteurs de son « Histoire de deux caméléons » à lire les

²⁶² Claude Perrault (1669), *Description anatomique d'un caméléon, d'un castor, d'un dromadaire, d'un ours et d'une gazelle*, Paris, Frédéric Léonard. Voir aussi l'édition moderne d'Aude Volpilhac (2022).

²⁶³ Perrault en réalité nuance lui-même l'hypothèse des couleurs traduisant les passions : « lorsqu'il est ému par des choses qui l'importunent, il n'est pas étrange que l'humeur noire et aduste qui est dans son sang étant portée à la peau, y produise les taches brunes qui y paraissent quand il se fâche ; de même que nous voyons que nos visages deviennent rouges, jaunes, ou livides, selon que les humeurs, qui sont naturellement de ces différentes couleurs, y sont portées. [...] Mais pour finir nos Observations sur le Caméléon par quelque chose de plus solide que n'est cette Philosophie des couleurs, nous rapporterons les remarques que nous avons faites sur ses Os [...] ». » ([1669] 2022 : 147-148).

²⁶⁴ Perrault expose ainsi le fruit de la dissection du ventre du caméléon : « Néanmoins nous lui avons trouvé le Ventricule et les Intestins remplis de mouches et de vers, après lui en avoir vu avaler de la façon que nous venons de dire (ie. avec la langue). » ([1669] 2022 : 142). Madeleine de Scudéry lui répond : Je dirai seulement que durant le temps que j'ai eu le caméléon, je ne lui ai jamais vu prendre de mouches, quoique je lui en ai présentées de toutes les sortes ; et qu'enfin je ne lui ai rien vu manger, et que je suis persuadée que l'air et les rayons du soleil sont leur véritable nourriture » (Scudéry [1688] 2022 : 74).

²⁶⁵ « Le français est la langue des idées claires et distinctes ; donc elle est universelle, et Descartes est son prophète. Cette langue universelle à laquelle lui-même avait songé sans y croire vraiment, mais dont il savait en tout cas qu'elle ne pouvait être aucune des langues déjà existantes, devient autour de 1660 et en référence à des philosophèmes forgés par lui, la langue française ». (Azouvi, 2002 : 55)

publications de l'Académie Royale des sciences pour compléter les informations qu'elle donne sur la langue de ses caméléons :

La langue est sans doute une merveille, mais ces Messieurs de l'Académie Royale l'ont si-bien représentée, que je n'y puis rien ajouter. J'exhorte tous les curieux à lire ce qu'ils en ont écrit. (Scudéry [1688] 2022 : 74)

Elle vise en particulier le « très beau et très ample Traité qui est entre les mains de tout le monde » (Scudéry [1688] 2022 : 66) : la *Description anatomique d'un caméléon...* de Claude Perrault, qui relate les « observations qui se font en la dissection de toutes sortes d'animaux dans la Bibliothèque du Roi » (dans Perrault 1669, « L'imprimeur au lecteur » : NP²⁶⁶), et qui sont accompagnées de diverses planches qui illustrent les synthèses écrites et présentent sous les yeux du lecteur les savoirs anatomiques tirés des dissections ou de l'observation des animaux. Par exemple, une planche représente, sur la moitié haute, divers organes marqués d'une lettre de l'alphabet, et, sur la moitié basse une gazelle vivante telle qu'on pourrait l'observer dans une ménagerie (Perrault 1669 : 121). La planche est accompagnée d'une page intitulée « Explication de la figure de la gazelle » (Perrault 1669 : 120). L'auteur y commente d'abord la représentation extérieure de la gazelle, en s'intéressant aux particularités des couleurs et motifs de son pelage, « parce que ce sont des particularités qui manquent à trois des Gazelles que [les savants ont] vues » (Perrault 1669 : 120), puis identifie et nomme chaque organe par le système des lettres. Avec ces supports, l'expérimentation est non seulement reproduite, représentée dans le texte littéraire, mais encore expliquée pour un public profane qui goûte la nouvelle science.

²⁶⁶ L'édition moderne n'a pas conservé « L'imprimeur au lecteur », ni les planches.

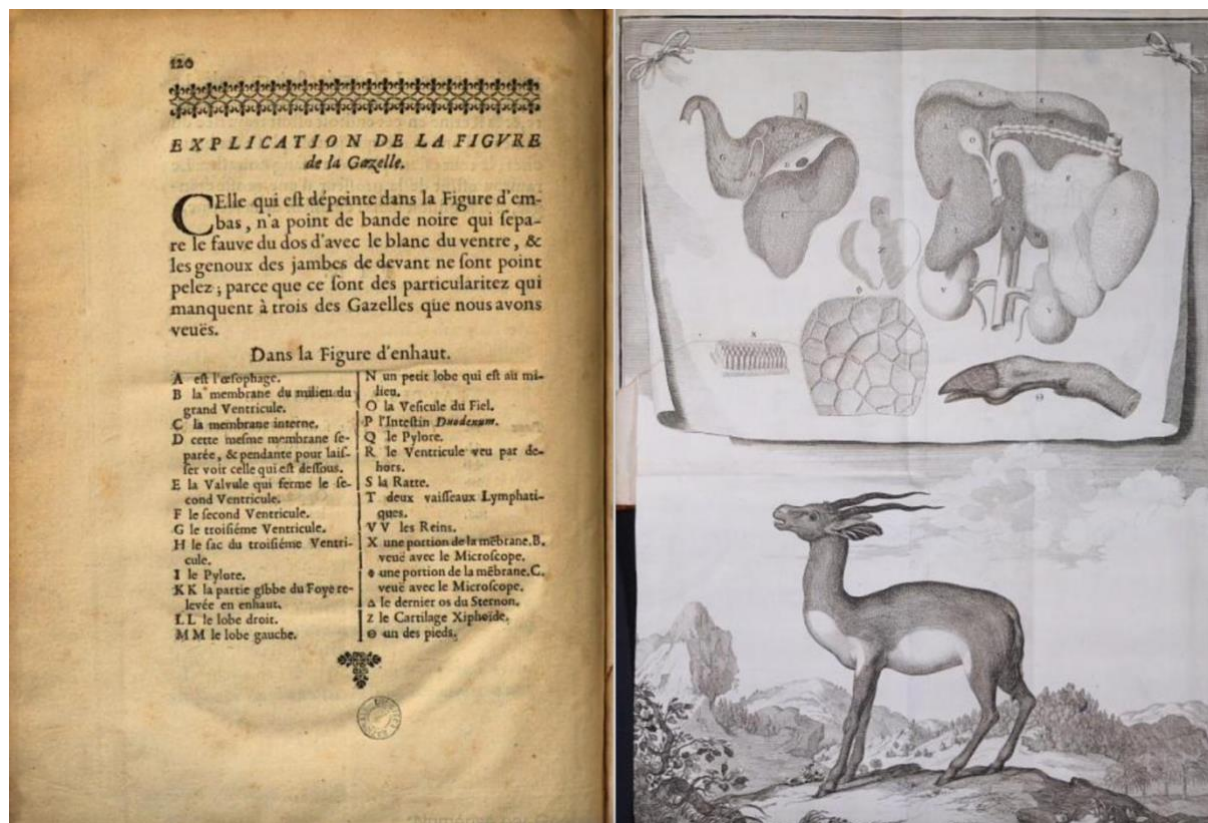


Fig. 3, Abraham Bosse, planche pour la description anatomique de la gazelle, gravure, et Claude Perrault, explication de la figure de la Gazelle, 1669, pages 120-121 de la *Description anatomique*.

À propos de sa propre « Histoire de deux caméléons », inspirée des récits savants, Madeleine de Scudéry fera conclure à l'un de ses personnages : « Vous aviez grand tort, dit Méliton à Bérénice, après qu'elle eut achevé de lire, de craindre que la compagnie ne s'ennuyât, car ce récit est fort curieux et fort bien écrit » (Scudéry [1688] 2020 : 80). Ce texte constitue en effet, selon Nathalie Grande, « un exemple de l'intérêt mondain pour les sciences, en attendant les salons plus spécialisés du siècle des Lumières auxquels le salon scudérien semble avoir montré la voie » (dans Mazouer dir. 2003 : 102). Comme le montre Philippe Chométy, les sciences naturelles contribuent à suggérer aux Belles-Lettres plusieurs manières de renouveler les moyens de plaire en dispensant, conformément au goût classique, de « sçavantes et utiles leçons » (2013 : 252-253 ; 397). Œuvres littéraires comme œuvres savantes peuvent mobiliser des procédés rhétoriques ou stylistiques communs, comme le rappelle Jean-Luc Robin à propos de l'*Arrêt Burlesque* :

L'*Arrêt burlesque* se joue des frontières disciplinaires, de la cristallisation déjà entamée des savoirs et des pratiques savantes et artistiques en disciplines hétérogènes ; le Parnasse reconnaît le vrai savant non pour maître mais pour frère et ne connaît ni « champ littéraire », ni « champ scientifique ». (Robin 2007 : 111)

La pratique du récit d'expérience, au sein des Belles-Lettres qui accueillent aussi bien contenus scientifiques que fictions, propose des traits d'écritures communs : le choix du pronom de première personne pour représenter l'expérimentation, une rhétorique de l'admiration pour susciter l'émerveillement, des comparaisons à l'enjeu didactique voire heuristique.

2.3. Mise en scène des savoirs

2.3.1. Les pronoms de première personne pour valider l'observation

Parmi les procédés marquant la construction littéraire du récit scientifique, on trouve l'emploi de la première personne. Christian Licoppe voit en Denis Papin, physicien et mathématicien français dont les traités paraissent dans les années 1670, l'un des précurseurs de cet usage :

Il est le premier en France à décrire systématiquement dans un traité publié ses protocoles expérimentaux sur un mode circonstancié où il narre en détail ce qu'il fait et voit à la première personne du singulier. Ainsi nous dit-il, à propos d'une expérience sur la conservation des aliments dans le vide : « J'enfermai un jour un morceau de mouton rôti avec une épreuve, et je trouvai qu'en 4 jours il n'avait point donné d'air ; mais après six semaines d'absence, je vis que le mercure était monté jusqu'à la moitié de son épreuve, et ayant ôté la viande, je lui trouvai fort mauvaise odeur ». (Licoppe 1996 : 56²⁶⁷)

Le choix de ce pronom est essentiel à la dimension persuasive du récit : l'auteur se met en scène dans l'action expérimentale, et engage son *ethos* pour attester de la vérité des observations relatées. Ce « je » conditionne la réalité des faits observés, et contribue à la critique du savoir livresque hérité : « on ne voit aucune certitude ni en ces Histoires, ni en ces Relations », écrit Perrault dans la préface des *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des animaux*. (1671 : NP) au sujet des auteurs de sommes comme Aristote, les exemples proposés « n'étant point [de ceux qui les écrivent], mais appartenant à ceux qui avaient fait les descriptions des Animaux sur les lieux, et dont l'exactitude et la fidélité ne leur pouvait être assez connues pour en répondre. » (Perrault 1671, « Préface » : NP). Christian Licoppe montre que l'emploi du pronom singulier de première personne est inclus de manière récurrence dans un groupe verbal dont le noyau est un verbe d'action, et qui précède un second groupe verbal dont le noyau est un verbe de perception :

²⁶⁷ Christian Licoppe (1996), « La stabilisation d'une nouvelle forme narrative dans le récit d'expérience (1660-1690) : Savants, patriciens, expérience et témoignage, ou de la preuve expérimentale comme une transaction entre savoir philosophique et pouvoir aristocratique », *La formation de la pratique scientifique : Le discours de l'expérience en France et en Angleterre (1630-1820)*, Paris, *La Découverte* : 53-87.

La rhétorique de l'épreuve empirique sur le mode « X fit et X vit », où X est un pronom personnel, devient dans le dernier tiers du siècle la forme conventionnelle des récits d'expérience. Cette période tranche donc avec les trente années qui précèdent, où ce type de récit se cantonnait aux correspondances manuscrites ou imprimées, tandis que dans les traités de quelque importance, les savants préféraient utiliser une rhétorique calquée sur le syllogisme mathématique. (Licoppe 1996 : 59)

Cette structure met en scène la démarche scientifique et le processus de découverte, de la mise en place de l'expérience à son résultat et éventuellement à la validation de l'hypothèse. Madeleine de Scudéry, dans son *Histoire de deux caméléons*, ne procède pas autrement. Elle met son héroïne en situation d'observation, d'expérimentation, qu'elle relate par l'emploi du « je » précédant un verbe d'action (X fit) puis d'une proposition exposant les résultats de l'action sur le caméléon :

Les deux derniers mois de la vie du Caméléon *je m'avisai de lui approcher* du museau un grain de raisin blanc ouvert, *et de l'en froter* doucement [...] *cela lui fit* ouvrir son museau, et même tirer sa langue *comme pour* essuyer l'humidité qui était demeurée au bord de ses petites mâchoires. (Scudéry [1688] 2022 : 74. Nous soulignons, pour toutes les citations de cette section.)

Dans ce premier exemple, l'observation est précédée de l'action qui conduit au mouvement du caméléon, mais elle est aussi suivie de l'hypothèse visant à l'interpréter.

Je m'avisai de mettre dans sa maison, [...] une bouteille d'étain pleine d'eau chaude, afin que cela tempérât l'air [...] *Cet animal se servit bientôt* de la commodité que je lui présentais. (Scudéry [1688] 2022 : 77).

D'autres pronoms sont occasionnellement employés par Madeleine de Scudéry, pour relater des actions qui peuvent étayer ses propres hypothèses et observations, mais dont elle n'est pas l'origine. Par exemple, pour défendre l'hypothèse d'une alimentation à base d'air, qu'elle oppose à l'hypothèse de Claude Perrault qui pense que le reptile se nourrit d'insectes, elle fait des informations qu'elle a eues sur le mode de transport de ses caméléons depuis l'Égypte une source possible de connaissance : « *on* les mit dans une boîte ouverte en plusieurs endroits, afin qu'ils eussent de l'air qui est leur aliment ordinaire [...] ni le Capitaine du vaisseau, ni lui [M. le Marquis de Peruys], *ne leur ont jamais vu* ni prendre, ni chercher nul autre aliment que l'air ». (Scudéry [1688] 2022 : 66. Nous soulignons.). L'affirmation de la thèse précède ici ce qui est dit de l'observation des deux témoins, et celle-ci ne sert pas en effet à induire une hypothèse, comme c'est le cas dans les deux exemples précédents, mais à consolider une thèse déjà privilégiée par Madeleine de Scudéry. « [L'air] est leur aliment ordinaire » est posé comme une hypothèse préalable et cause de l'action, et non un savoir validé par son résultat. Ce pronom impersonnel ne désigne pas ici une instance suffisante à l'élaboration du savoir, puisqu'il

désigne des acteurs que Madeleine de Scudéry ne peut identifier et donc auxquels elle ne peut pas se fier pleinement.

Le « on » peut cependant, dès lors qu'il désigne un ensemble pluriel d'individus identifiables, trouver sa place dans le récit d'expérience. Par exemple, les savants de l'Académie des sciences désignent, par le pronom pluriel « nous » ou par « on », les membres de la Compagnie ayant participé aux expériences. Claude Perrault, dans la préface des *Mémoires* (1671), fait du nombre et de la qualité des expérimentateurs les garants de la fiabilité des observations et expérimentations relatées :

Ce que nos Mémoires ont de plus considérable, est ce témoignage irréprochable d'une vérité certaine & reconnue. Car ils ne sont point le travail d'un particulier, qui peut se laisser prévenir de sa propre opinion ; qui n'aperçoit facilement que ce qui confirme les premières pensées qu'il a eues, pour lesquelles il a tout l'aveuglement, & toute la complaisance que chacun a pour ses enfants ; qui n'est point contredit dans la licence qu'il se donne d'avancer tout ce qu'il juge être capable de donner du lustre à son ouvrage [...] Mais ces inconvénients ne se peuvent rencontrer en nos Mémoires, qui *ne contiennent point de faits qui n'aient été vérifiés par toute une Compagnie, composée de gens qui ont des yeux pour voir ces sortes de choses*, autrement que la plupart du reste du monde, de même qu'ils ont des mains pour les chercher avec plus de dextérité & de succès [...]. (Perrault 1671, « Préface » : NP)

Dans la *Description anatomique d'un caméléon* (1669) l'emploi du « on » ou du « nous » renvoie effectivement à l'ensemble des membres de la compagnie qui ont participé aux observations externes et internes du caméléon et doit attester de la véracité de ces observations :

Nous l'avons vu enflé plus de deux heures [...] *Nous* l'avons de même vu demeurer désenflé pendant un long espace (Perrault [1669] 2022 : 120).

La couleur de toutes les éminences de notre Caméléon, lorsqu'il était en repos à l'ombre, et qu'il y avait longtemps que l'on ne lui avait touché, était d'un gris bleuâtre. (123)

Ensuite on l'enveloppa dans un linge, où ayant été deux ou trois minutes, on l'en retira blanchâtre, & après avoir gardé cette couleur quelque temps, elle s'évanouit insensiblement. Cette expérience nous fit voir qu'il n'est pas vrai que le Caméléon prenne toutes les couleurs hormis le blanc, comme Théophraste & Plutarque disent [...] Enfin, pour achever l'expérience des couleurs que le Caméléon peut prendre, on le mit sur différentes choses de diverses couleurs, & on l'y enveloppa : mais il ne les prit point, comme il avait fait la blanche » (124-125)

Cependant, dans le texte scientifique, le « on », le « nous » qui garantissent la fiabilité des informations données, empêchent du même coup la participation du lecteur à l'élaboration ainsi qu'à la validation des connaissances : il « se verra attribuer un rôle passif où il ne lui sera laissé virtuellement ni le soin de répliquer l'expérience, ni celui de discuter une interprétation énoncée comme un fait » (Licoppe 1996 : 63). Les expérimentations relatées sont donc validées de manière interne par un corps légitime sans qu'il ne soit besoin d'autre public. Ce pronom pluriel est donc bien différent de celui employé par Descartes dans le *Discours de la méthode*, dont le

fonctionnement est décrit par Marc Fumaroli : le « je » cartésien intègre le lecteur et en fait l'un des garants de la justesse du raisonnement qu'il est appelé à exercer pour son propre compte :

La double postulation qui gouverne le Discours – mise en évidence d'un « je » pensant avec méthode, mouvement vers autrui qui transforme ce « je » en « nous » capable de progrès bénéfiques à tous – s'avère ainsi tout ensemble philosophique et rhétorique ». (Fumaroli 1998 : 401)

La locutrice de l'*Histoire de deux caméléons* intègre davantage son auditoire – et Madeleine de Scudéry son lectorat – moins pour valider leurs expérimentations que pour susciter l'admiration et l'émerveillement collectif devant la bête : « Cet animal a tant de choses singulières, qu'on ne peut assez s'en étonner » (Scudéry [1688] 2022 : 67), écrit-elle.

2.3.2. Les hyperboles pour émerveiller

Madeleine de Scudéry a eu l'idée d'une mise en scène originale pour que ses invités puissent mieux admirer les caméléons : elle « les faisai[t] monter le long d'une tapisserie de soie où il y a des bandes de couleur d'or sur un fonds rouge qui les faisait paraître très beaux » (Scudéry [1688] 2022 : 72). Ce même effort de mise en scène est fait au sein de son « Histoire de deux caméléons » pour susciter à la lecture l'émerveillement que doit produire le phénomène ou le sujet naturel observé par le savant ou le simple spectateur. Cet émerveillement peut être causé par l'apparence de l'animal, par un comportement ou des propriétés qui semblent extraordinaires, et c'est par le recours à des modalisateurs affectifs ou axiologiques, un vocabulaire descriptif mélioratif et hyperbolique que Madeleine de Scudéry sensibilise le lecteur à la beauté du caméléon, « cet animal le plus beau du monde » (75), dont la queue « n'est ni trop grosse, ni trop menue » (68), en somme parfaitement équilibrée et harmonieuse. L'observatrice met aussi en scène dans son récit sa propre admiration, ainsi que celle de ses hôtes (« M. de Pellisson qui les admirait avec moi... » : 70), pour la communiquer à ses lecteurs.

L'intérêt suscité par les caméléons est lié notamment à leur caractéristique surprenante, changer de couleur selon leur environnement. Ainsi, au début de la description de l'animal, l'autrice suscite-t-elle la curiosité à propos de ces changements sans les aborder explicitement en premier lieu : « La figure la plus ordinaire de cet animal, qui en a plusieurs, est agréable » (67). L'effet d'annonce porté par la relative renvoie en même temps à la représentation symbolique du caméléon, duplice, menteur, hypocrite, et crée un effet de connivence avec le lecteur. Cet effet d'attente est comblé dans la suite de la description, et le changement des caméléons annoncé à grand renfort d'hyperboles : « ils devenaient tout couverts des plus belles

taches du monde » (71). D'autres particularités des caméléons étonnent, comme le mouvement de ses yeux qui intriguent les savants depuis l'Antiquité : « Mais ce qu'il y a de plus admirable sont les yeux de cet animal et je ne fus jamais plus surprise que je le fus lors que mes deux Caméléon s'éveillèrent, de voir la manière de leurs regards » (68). Autre spécificité, la lenteur de la marche du caméléon avait interpellé Claude Perrault, qui dans sa *Description* la caractérisait de manière péjorative :

Son marcher était plus lent que celui d'une Tortue, mais tout-à-fait ridicule, en ce que ses jambes n'étant pas courtes et embarrassées comme sont celles de la Tortue, mais fort libres et dégagées, il les portait avec une gravité qui paraissait affectée, parce qu'elle semblait être sans sujet. C'est pourquoi Tertullien dit, qu'on croirait que le Caméléon fait plutôt semblant de marcher qu'il ne marche en effet. (Perrault [1669] 2022 : 131)

Mais la démarche du caméléon est méconnaissable sous la plume de Madeleine de Scudéry qui la décrit comme un « marcher lent, grave, et majestueux » (68). Même mortes, les bêtes continuent d'éveiller l'étonnement : Scudéry met en scène la curiosité suscitée par les caméléons naturalisés, qu'elle conserve toujours dans son cabinet ou qu'elle porte à un malade pour qu'il puisse le voir (80). Même la dissection, opérée par Claude Perrault et Jean Pecquet, provoque son lot d'émerveillement, puisqu'elle découvre des œufs « du plus beau jaune doré du monde » (*idem*). L'autrice contourne la difficulté que pose, dans les Belles-Lettres, le récit d'une expérimentation de type dissection ou vivisection. Philippe Chométy (2018) explique – pour ce qui concerne le « langage des dieux », mais qui vaut aussi bien pour la prose des *Nouvelles conversations de morale* – que :

Couper des nerfs, lier des vaisseaux sanguins, éventrer un corps à des fins d'expérimentation : voilà un sujet sanglant (celui de la souffrance animale) susceptible de choquer la sensibilité du lecteur – et plus particulièrement de la lectrice. Dans le cadre de la sociabilité mondaine, du développement de l'esthétique galante et, dans une perspective plus générale, dans le processus plus ou moins progressif de « civilisation des mœurs » étudié par Norbert Elias, l'expérimentation animale pose effectivement le problème du visible. Il y aurait un inconvénient à supposer qu'un poème de science puisse *donner à voir* la torture des animaux. De fait, pour représenter l'expérimentation animale, pour la montrer en action, le poème de science devrait articuler, dans son fonctionnement textuel, l'observation (scientifique) et la narration (poétique), en jouant sur toute une rhétorique de l'image. Celle-ci aurait pour conséquence que le lecteur se voie confronté à un plaisir ambigu, l'amenant certes à se réjouir d'un bénéfice pour la découverte scientifique (*docere*), mais aussi à se délecter (*delectare*) de la douleur infligée à un animal découpé à vif – ou, plus exactement, de la vive image (*enargeia*) qu'en donne la description, même minimale, des réactions physiologiques. (Chométy 2018 : 125)

Ainsi, Madeleine de Scudéry ne fait pas le récit de la dissection : elle ne parle pas de l'expérimentation en elle-même, comme dans le cas des autres récits d'expérience qu'on trouve dans l'« Histoire de deux caméléons », mais du véritable trésor, les œufs d'or, que la dissection permet de découvrir. Ce même sentiment d'étonnement à l'égard de l'apparence des animaux

est mis en scène dans *La Promenade de Versailles*, devant « les poules d'Égypte », les grues ou demoiselles de Numidie, très appréciées et à la mode au XVII^e siècle :

Comme la belle Étrangère aime naturellement les oiseaux, elle fut dans toutes les cours et admira ces belles poules d'Égypte, que ceux qui les montrent appellent des Demoiselles, à droites, leur plumage est gris d'argent, elles ont des panaches blancs, la poitrine noire et les yeux orangés. (Scudéry [1669] 2002 : 98)

Dans l'épître de Mittin, chat de Mlle Bocquet, à Grisette, cette dernière, chatte de Madame Deshoulières est admirée aussi bien par Mittin que le lecteur pour la texture et les couleurs de son pelage, comme les demoiselles de Numidie étonnent par les couleurs de leur plumage :

On dit que la Nature adroite et bienfaisante,
Vous a fait de sa main une Robe luisante
D'un petit gris beaucoup plus fin
Que le petit gris de lapin ; (Deshoulières 2010 : 385)

La personnification de la Nature en adroite ouvrière permet la comparaison entre le corps de l'animal à une pièce d'art ou d'artisanat admirable. Le pelage de la bête est aussi observé avec plaisir par les personnages du *Le Chien de Boulogne* d'Antoine Torche (1668) et dans *Le Chat d'Espagne* de Jacques Alluis (1669²⁶⁸) :

Ah ! sans doute vous l'aimeriez-vous même, si vous l'aviez bien considéré. Et le prenant entre ses mains : Peut-on voir, dit-elle, une plus belle tête ? Regardez ces oreilles longues & garnies, cette physionomie fine, ce petit corps si bien fait, ces petites pattes si bien marquées, & toutes ces belles soies qui couvrent son corps ; la couleur même en est si belle, & ce mélange du noir & du blanc, vous le doit faire trouver plus agréable : vous êtes témoin de ses petits enjouements, de ses petits tours, & de ses caresses. (Torche 1668 : 10-11)

Après qu'on s'en fut saisi on le fit voir à Mehedis, qui admira comme les autres la beauté, le poil, & la bonne mine de ce Chat. (Alluis 1669 : 85)

Dans les Belles-Lettres, la description animale qui cherche à étonner ou émerveiller s'appuie ainsi bien davantage sur l'anatomie externe qu'interne de l'animal, et souligner la beauté de la peau, du pelage, du plumage, semble un lieu commun de telles descriptions.

2.3.3. Les comparaisons pour faire comprendre et découvrir

Marc Fumaroli relève dans le style de Descartes « ironie et générosité dans les recours au langage, à la fable, aux images, aux masques et aux figures pour entraîner sur le chemin du vrai » (401). Ces métaphores ont pour fonction de faire goûter la vérité en même temps que de conduire le lecteur sur son chemin. L'analogie de l'animal-machine peut être comprise en ce

²⁶⁸ Jacques Alluis (1669), *Le Chat d'Espagne*, Cologne, P. du Marteau.

sens. Certes la machine est un modèle qui permet de penser le fonctionnement des corps. C'est aussi une manière de persuader : l'image doit supprimer le caractère « étrange » de l'explication mécanique du vivant : elle a une fonction de « propédeutique psychologique » (Gontier 1998 : 214). Mais dans le contexte rhétorique mis en lumière par Marc Fumaroli, on peut aussi supposer que cette métaphore devait non seulement « entraîner sur le chemin du vrai » et préparer aux explications mécanistes, mais encore plaire au lecteur qui autour de lui voyait fleurir les automates. L'analogie a cependant manqué son effet, et même produit l'effet exactement inverse, puisqu'ayant déplu aux lecteurs, elle a aussi fait douter de la véracité des explications mécanistes.

Cet usage heuristique ou plaisant de l'analogie se trouve aussi bien dans les textes savants, dans la mesure où ces derniers doivent se rendre intelligibles et agréables pour un public plus large. Madeleine de Scudéry comme Claude Perrault emploient par exemple des comparaisons entre la peau du caméléon et diverses textures de textiles connues par les lecteurs pour bien lui donner à voir celle-là. Madeleine de Scudéry la compare à du camelot (« Étoffe faite ordinairement de poil de chèvre, avec laine ou soie », Furetière 1690 : « camelot ») :

Je l'ai vu aussi plus de trente fois comme s'il eût eu une peau de camelot mêlé d'incarnat, de blanc, et de vert. (Scudéry [1688] 2022 : 71-72)

Claude Perrault emploie le même type de comparaison : « Le reste de cette peau non éclairée du Soleil [...] ressemblait aux draps mêlés de laines de plusieurs couleurs » (Perrault [1669] 2022 : 123). Il la compare aussi avec du chagrin, (« un certain cuir fait de peau de cheval, d'âne, ou de mulet [...] C'est avec des grains de moutarde, qu'on presse dessus, qu'on y fait paraître ce beau grain qui le fait estimer (Furetière 1690 : « chagrin, chagrain ») :

La superficie de la peau était inégale et relevée par de petites éminences comme le chagrin, étant néanmoins assez douce au toucher, parce que chaque éminence était fort polie. (Perrault [1669] 2022 : 121).

Madeleine de Scudéry transforme la comparaison textile en métaphore et en ajoute une seconde, architecturale :

Cette paupière n'était pas seulement *chagrinée* aux yeux des Caméléons que j'avais, elle était ornée de lignes ou de *petites moulures* en forme de petits cercles qui changeaient comme le reste du corps aux heures où ces animaux étaient tachetés de différentes couleurs. Cette paupière, qui est *comme une tunique* qui couvre l'œil de cet animal, laisse un petit trou rond par où l'on voit une petite prunelle brillante & noire tout ensemble environnée d'un petit cercle d'or le plus beau du monde. [...] (Scudéry [1688] 2022 : 69)

Toutes les comparaisons sont bonnes pour mieux donner à voir la peau de l'animal. La grosseur des grains est « comme la tête d'une médiocre épingle » selon Perrault ([1669] 2022 : 121), et ils sont creux « ainsi que les lames de métal qui sont ciselées ou estampées » (122). Quand le

savant se livre à une hypothèse sur la gaine de collagène qui entoure la langue du caméléon, il a recours à une comparaison pour la faire comprendre à ses lecteurs :

Il fallait que la membrane qui la couvre [la langue] fût enfilée par un style de substance cartilagineuse, fort lissé et fort poli, au bout duquel la Trompe était attachée, & sur lequel sa membrane se plissait comme un bas de soie sur une Jambe. (Perrault ([1669] 2022 : 140-141)

Madeleine de Scudéry utilise deux comparaisons, l'une pour faire voir et faire valoir poétiquement, la couleur de la langue, l'autre pour donner à voir sa forme particulière : elle « était incarnate comme une feuille de rose, et pour la forme, elle était comme une petite trompe d'Éléphant » (Scudéry [1688] 2022 : 69). La comparaison peut se faire avec des inanimés, comme ici le bas de soie, les épingles, les lames, ou indifféremment avec un vivant ou partie de vivant, comme la feuille de rose ou la trompe de l'éléphant, la seule nécessité étant que le comparant doit être un référent connu, qui permette d'améliorer la connaissance du comparé. Madeleine de Scudéry, à cette fin, propose deux comparaisons très différentes pour donner à voir la tête du caméléon : « Sa tête ressemble assez à celle d'un poisson qu'on appelle Rouget en Normandie, et Gournaut en Provence ; elle a même quelque chose d'un casque à l'antique » (Scudéry [1688] 2022 : 69).



Fig. 4, Nicolas Poussin, *Études de casques antiques*, vers 1650, musée des Beaux-Arts de Nancy

Le point commun entre les deux comparants et le comparé est une forme brusquement allongée, due chez les animaux à une longueur des os maxillaires supérieure à celle des os frontaux/préfrontaux. La forme de la tête du rouget-barbet (celui que l'on peut trouver dans les eaux normandes), du caméléon est associée aussi à celle des casques antiques, dont les ornements produisent le même allongement, comme on peut les voir par exemple sur certaines toiles de Nicolas Poussin ou sur une planche comprenant ses études de casques antiques. La comparaison entre le rouget, poisson osseux, et le caméléon, sur le fondement de la forme du crâne et de la mâchoire, interpelle le lecteur contemporain : les caméléons et rougets appartiennent tous deux, dans la classification phylogénétique, au clade²⁶⁹ des Euteleostomi (ou à la super-classe des Osteichthyes dans la classification ontogénétique). Ce clade est l'un des deux embranchements des Gnathostomes, qui se distinguent justement par leur mâchoire. Les classifications contemporaines de Madeleine de Scudéry, héritées de l'*Histoire des animaux* d'Aristote, distinguent très tôt dans l'arbre de classification le caméléon et le rouget : s'ils appartiennent tous deux aux animaux qui ont du sang ou vertébrés, ils sont immédiatement séparés au sein de cet embranchement. Les animaux y sont distingués selon l'espace qu'ils occupent, mer, air, terre, donc leur mode de déplacement, et leur mode de reproduction : les poissons, les reptiles, les oiseaux et les mammifères. L'autrice propose donc, au regard des classifications qui lui sont contemporaines, une comparaison entre deux animaux qui peut paraître étonnante, l'un marin, l'autre terrestre, et de tailles, peau, etc., bien différentes, en fonction d'un caractère commun qu'elle observe entre eux et souligne par ses comparaisons : la mâchoire, qui est précisément le caractère rassemblant dans les classifications actuelles diverses espèces, dont le rouget et le caméléon au sein d'un même clade. La comparaison révèle donc le caractère commun qui, dans les classifications phylogénétiques comme ontogénétiques, permet d'abolir la distinction aristotélicienne entre poissons et reptiles. Elle montre pleinement ici non seulement sa dimension didactique, puisqu'elle donne à voir le crâne du caméléon, mais encore son potentiel heuristique. Cette fortune de l'analogie dans les textes des Belles-Lettres aussi bien que dans les textes savants semble s'expliquer par le goût des lecteurs pour des descriptions qui font admirer les corps extérieurs des animaux, et en même temps en délivrent une connaissance qui s'appuie sur leur observation méthodique. À l'inverse, l'échec retentissant de la métaphore cartésienne ne flatte pas ce goût du lecteur : le mécanisme révèle difficilement son lien avec l'observation naturaliste du vivant, à moins de la limiter à l'anatomie interne des bêtes, sujet largement déprécié dans les Belles-Lettres.

²⁶⁹ Unité de base de la classification phylogénétique, le clade est un embranchement rassemblant un ancêtre commun et tous ses descendants.

3. Naturalisme, « réalisme » et merveilleux

3.1. *Naturalia et litteraria*

La fable tend, génériquement, à mêler des représentations de l'animal issues de la zoologie et de l'imaginaire littéraire, le « fruit de [l']observation », « la vérité zoologique », et « la topique la plus traditionnelle », le « symbolisme emblématique » (Dandrey 1991 : 131). Ainsi, dans l'article « The Moral : Aesop Knew Something About Crows²⁷⁰ », James Gorman relève que c'est une observation éthologique qui sous-tend l'une des fables d'Ésope, « Le Corbeau et le Pichet » – au point qu'une chercheuse, Sarah A. Jelbert, a fait de l'histoire le fondement d'une série d'expérimentations :

One of his stories is about a thirsty crow that drops pebbles into a pitcher to raise the level of water high enough so that it can get a drink. Researchers have modified this task by adding a floating morsel of food to a tube with water and seeing which creatures solve the problem of using stones to raise the water enough to get the food. (James Gorman 2014)

“L'une de ses histoires met en scène un corbeau assoiffé qui fait tomber des cailloux dans un pichet pour élever le niveau de l'eau afin qu'il puisse boire. Des chercheurs ont modifié la tâche en ajoutant un morceau de nourriture dans un tube rempli d'eau pour voir quel animal résoudrait le problème en utilisant des pierres pour élever le niveau de l'eau et obtenir de la nourriture.”

Le rôle croissant donné après les années 1670 aux représentations naturalistes dans les *Fables* de La Fontaine est souligné par Patrick Dandrey, dans le chapitre troisième, « Le bestiaire des Fables », de *La Fabrique des Fables. Essai sur la poétique de La Fontaine*. La teneur de ce naturalisme tend à se modifier avec les derniers recueils des *Fables*, où il est davantage emprunté aux savants contemporains qu'à l'héritage des zoologues antiques :

En 1668 est paru le dernier des volumes posthumes d'Aldrovandi. En 1669, le premier Mémoire de Perrault consacré à quatre anatomies. La situation des *Fables* à la pliure entre ces deux pages qui ne sont pas écrites de la même encre, ne saurait être seulement symbolique : La Fontaine participe certainement à la redistribution du savoir de son temps, tout autant qu'il assume l'héritage d'un passé encore proche. Pouvait-il demeurer indifférent à la radicale modification du regard porté sur les animaux, à cette épuration et à ce partage qui en son temps conduisaient les observateurs des corps et des mœurs des bêtes à une saisie plus objective et immédiate de leur objet pour en proposer une description plus exacte et une classification plus objective ? (Dandrey 1991 : 149)

Ainsi, dans les derniers recueils, les figures animales ne seraient plus simplement l'allégorie de l'homme en raison du caractère symbolique qu'on leur prête traditionnellement et symboliquement : l'homme et l'animal peuvent être associés sans recours à l'allégorie, par une

²⁷⁰ James Gorman (2014), « The Moral : Aesop Knew Something About Crows », *The New York Times*, 14 avril 2014, URL : <https://www.nytimes.com/2014/04/10/science/the-moral-aesop-knew-something-about-crows.html>.

correspondance entre la zoologie et la morale. Michèle Rosellini souligne que dans la fable « Le Singe », l'animal principal ne représente plus allégoriquement l'homme, mais vaut comme créature bien réelle :

Elle [la fable] ne nous plonge pas, comme la plupart de fables, dans un monde animal analogique de la société humaine, mais dans un milieu humain, clairement référentiel : « Il est un Singe dans Paris... ». Ce début est plutôt d'une anecdote que d'un apologue. Le cadre est supposé réel, l'histoire se déroule au présent. (Rosellini 2021 : 199²⁷¹)

Si, ici, l'animal réel vient se substituer à l'animal allégorique, si des représentations naturalistes viennent dans les fables ponctuer telle ou telle représentation symbolique, c'est l'inverse que l'on peut observer dans les récits d'expérience comme la *Description anatomique* de Perrault ou l'« Histoire de deux caméléons » de Scudéry, où ce sont la fable, le mythe, qui interviennent dans la description naturaliste de l'animal, marquant un autre mode d'échange entre contenu littéraire et contenu savant. Madeleine de Scudéry y a recours pour insister sur le caractère « merveilleux » et « extraordinaire » des yeux du caméléons :

Ces yeux si merveilleux et si extraordinaires servent plus à cet animal, que les cent yeux que la Fable donne à Argus n'eussent pu lui servir, car il les tourne droit au ciel, droit en terre, droit devant, droit derrière. (Scudéry [1688] 2022 : 69)

Claude Perrault fait référence à la dimension symbolique du caméléon dans l'introduction de sa *Description* du caméléon :

Le changement de couleur, et la manière particulière de se nourrir qu'on lui attribue, ont donné dans tous les siècles beaucoup d'admiration et d'exercice à ceux qui s'appliquent à la connaissance de la Nature : Et ces merveilles que les Physiciens ont racontées de ce chétif animal, l'ont fait être le plus célèbre symbole dont on se soit servi dans la Morale et dans la Rhétorique, pour représenter la lâche complaisance des Courtisans et des flatteurs, et la vanité dont les esprits simples et légers se repaissent. (Perrault [1669] 2022 : 117)

La référence à la duplicité du caméléon ne sert pas qu'à plaire au lecteur : Perrault enracine cette représentation littéraire et symbolique de l'animal dans un savoir zoologique.

Un autre exemple du mélange de l'imaginaire et du naturel dans les représentations animales se trouve dans les jardins de Versailles. Emblématiques de la coexistence de ces deux types de représentations, naturalistes et symboliques ou imaginaires, les animaux de la galerie d'Apollon représentés dans des médaillons sont tantôt réels, tantôt merveilleux. Ces deux espaces permettent souvent d'illustrer la manière dont les animaux et leur représentation se trouvent au cœur d'enjeux de pouvoir par leur potentiel symbolique, et interviennent notamment dans la mise en scène de l'absolutisme : « Les animaux devinrent des accessoires utiles à l'élaboration d'une nouvelle version de l'autorité royale » (« Animal became props in

²⁷¹ Michèle Rosellini, « Les singes de La Fontaine », *Littératures*, 66 : 197-207.

the elaboration of a new version of royal authority”, Sahllins 2017 : 353²⁷²). Dès lors que les représentations de l’animal servent cet enjeu, l’animal en chair et en os semble s’effacer au profit de l’imaginaire et/ou du symbolique. Aurélia Gaillard dans l’article « Bestiaire réel, bestiaire enchanté. Les animaux à Versailles sous Louis XIV » montre les échanges permanents entre l’art et la nature : « le bestiaire vivant recharge la Fable (le bestiaire enchanté) en l’incarnant et la Fable nourrit l’imaginaire des animaux vivants » (dans Mazouer dir. 2003 : 185). Les représentations artistiques des animaux à Versailles, si elles n’écarternt ni le symbole, ni l’allégorie, marquent cependant un véritable goût pour le naturalisme, comme Gérard Sabatier le souligne, dans *Versailles ou la figure du roi*²⁷³, à l’occasion par exemple de la description de la fontaine de Latone :

Quant aux mutants, loin de présenter un caractère monstrueux, fruit de la seule imagination « gothique » des Flamands Marsy, ils témoignent au contraire de la seule volonté de s’en tenir au naturel, têtes et membres des batraciens venant prendre place et s’ajustant au mieux aux corps vêtus des humains, comme pour rendre plausible la mutation : sous nos yeux, la métamorphose devient crédible. Loin d’être saisis d’un sentiment d’effroi vis à vis des monstres, les contemporains appréciaient la *vérité* des animaux aquatiques et l’expression pitoyable des figures changeantes. (Sabatier 1999 : 80)



Fig. 5, Gaspard et Balthazar Marsy, fontaine de Latone (détail), 1667, photographie de Thomas Garnier, *La métamorphose des paysans*.

²⁷² Voir en particulier les développements de Michel Foucault sur le « panoptique » de la ménagerie : Michel Foucault (1975), *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard : 200-210 ; Michel Foucault (1992 [1966]), *Les Mots et les Choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard : 143. Voir aussi Pieragnoli 2016 : 160-162 ; Sahllins 2017 : 114-121 ; Gaillard dans Mazouer dir. 2003 : 194-197.

²⁷³ Gérard Sabatier (1999), *Versailles ou la figure du roi*, Paris, Albin Michel.

De plus, les animaux qui sont représentés sur les diverses fontaines du labyrinthe ont été sculptés d'après moulages sur nature (Sabatier 1999 : 96). Charles Perrault, dans le *Labyrinthe de Versailles*, met en valeur le naturalisme de ces reproductions :

On a choisi pour sujet de ces Fontaines une partie des Fables d'Ésope, & elles sont si naïvement exprimées, qu'on ne peut rien voir de plus ingénieusement exécuté. Les animaux de bronze coloriés *selon le naturel*, sont si bien désignés, *qu'ils semblent être dans l'action même qu'ils représentent*, d'autant plus que l'eau qu'ils jettent imite en quelque sorte la parole que la Fable leur a donnée. (Perrault 1677 : 4²⁷⁴. Nous soulignons.)

Félibien dans sa *Description sommaire du chateau de Versailles* fait le même constat : « on a tiré des Fables anciennes trente-huit sujets tous différents, qu'on a représentés sous des Figures si naturelles, et si bien exprimées, qu'il est mal aisé de rien faire de mieux en ce genre-là. » (Félibien 1674 : 94²⁷⁵). Ces précisions des deux auteurs soulignent bien l'importance de la bonne imitation de la nature dans le goût du temps. Parallèlement à la diffusion des savoirs scientifiques, les Belles-Lettres semblent donc avoir recours à des éléments de description naturaliste pour colorer les textes d'un registre scientifique, mais aussi pour participer quelques fois à la diffusion de ces savoirs. Le naturalisme ainsi présent dans les arts ne semble pas entraîner nécessairement la dévalorisation des bêtes.

3.2. Du « réalisme » au merveilleux

Nous pouvons distinguer les représentations naturalistes des animaux, qui donnent à voir leur corps dans la démarche de l'observation, et les représentations « réalistes » des animaux, qui les montrent dans un contexte trivial, celui, bien souvent, de leur utilisation. Ces dernières peuvent se mêler à des représentations imaginaires ou merveilleuses. Dans « Le Voyage de Munik à Monsieur Desmarestz » recueilli dans les *Vers choisis* de Dominique Bouhours (1693 : 121-134), la représentation du cheval est réaliste et évacue le merveilleux évoqué sur le ton de la plaisanterie à la fin du poème. Le cheval est d'abord évoqué en tant que simple moyen de transport. Il est de plus souvent effacé dans le discours du voyageur. Ses actions et états sont imputés aux hommes, l'animal est souvent invisibilisé derrière le pronom de première personne : « Ces vers que j'ay faits au galop » (Régner dans Bouhours 1693 : 122), « Je ne me sens point harassé/ De la course continuelle » (123). Il peut l'être aussi derrière le singulier « on » à valeur de pluriel désignant l'ensemble de la troupe plus que l'homme et l'animal : « on

²⁷⁴ Charles Perrault (1677), *Le Labyrinthe de Versailles*, Paris, Imprimerie royale.

²⁷⁵ André Félibien (1674), *Description sommaire du chateau de Versailles*, Paris, S.N.

courut, on trotta » (122). L'auteur y fait référence quelques fois, mais toujours dans un contexte utilitaire : « Voilà que maintenant je trotte/ Sur un cheval qui va boitant. », « mon cheval rentre/ Dans les crottes » (124). L'abbé consacre toutefois une strophe au cheval, où il réinvestit l'image médiévale des lutins chevauchant et soignant les chevaux la nuit :

Il [le Duc] descend. Vite mon cheval.
Comment, c'est un Cravate, & le Follet le panse,
Si l'on s'en rapporte à ses crins
Qui pendent presque à terre, & sont mêlés & fins.
Je laisse toutefois à chacun sa croyance
Sur le pansement des Lutins.
Le bon, c'est qu'il a l'air de faire diligence
Éprouvons si l'effet répond à l'apparence,
Et faisons-lui du pied dévorer les chemins. (Régner dans Bouhours 1693 : 131)

Si l'animal est bien, *in fine*, réduit à sa fonction utilitaire de locomotion, le merveilleux implique un regain d'intérêt pour l'animal comme personnage dans le poème, ce qu'il n'était pas jusqu'alors : il est ici caractérisé, décrit, il entre en interaction avec un autre personnage.

Le *Recueil de vers choisis* du père Bouhours (1693), contient deux poèmes qui opposent dans une joute verbale les « chevaux de la petite écurie », chevaux du réel en quelque sorte, et le « cheval Pégase », cheval fabuleux²⁷⁶. Le merveilleux est marqué dans les deux poèmes par la présence de prosopopées animales. Mais ces textes font pourtant le récit de la disparition de ce merveilleux, puisque Pégase « fabuleux cheval » (dans Bouhours 1693 : 87), devient peu à peu un cheval d'écurie, victime d'une cabale qui veut « lui faire voir qu'il n'était qu'une bête » (87). Ne cessent de s'opposer, dans les deux textes, « enchantement ou chose naturelle » (86), comme l'« Hypocrène » à « l'eau de la Seine » (89). Pégase pense cette opposition en termes de dignité :

Sommes-nous pas chevaux les uns comme les autres ?
Je suis par-dessus vous, & ne m'en prévaux pas.
Les qualités que j'ai sont moins matérielles :
Et quand ce ne serait qu'à cause de mes ailes,
Je dois loger en haut, si vous logez en bas. (Dans Bouhours 1693 : 85)

Rien ne « sent la bête » (86) dans le palais où Pégase demeure : la référence au corps, à l'odeur, construit l'univers des chevaux d'écurie. Pourtant, c'est bel et bien dans l'écurie des bêtes que la créature ailée réside, et profite aussi bien du toit et de l'avoine de ses congénères, qui le lui rappellent :

Puisque du Dieu des eaux tu tires ta naissance,

²⁷⁶ « Plainte du cheval Pégase aux chevaux de la petite Ecurie, qui le vouloient déloger de son Galetas des Tuilleries », dans Bouhours 1693 : 84-87 ; « Réponse des chevaux de la petite Ecurie, à la Plainte du Cheval Pégase » : 87-90.

Loger au galetas choque la bienséance ;
Et tu ne devais pas avec nous t'allier :
L'on nous verrait bientôt faire mauvaise chère,
Si ceux qui comme toi vont après la chimère
Prétendaient tous manger à notre râtelier. (dans Bouhours 1693 : 88)

L'opposition, symbolisée par les animaux d'extraction noble ou basse, entre le style élevé et le style bas, recouvre une opposition entre animaux valorisés ou valeureux, comme le divin Pégase, et animaux « réalistes » et dévalorisés, les chevaux malodorants de l'étable.

Les descriptions « réalistes » des animaux favorisent des représentations péjoratives. Il peut s'agir des nuisibles, dévalués de longue date :

Ceux-ci [i.e. les insectes] peuvent en effet incarner au XVII^e siècle le comble de l'horreur : le héros voyageur de Cyrano de Bergerac dans *Les États et Empires du Soleil* se voit condamné au pire supplice possible – être dévoré par des mouches après avoir été harcelé par différents insectes volants. De même, dans *Les Amours de Psyché et de Cupidon*, le narrateur de La Fontaine fait dire aux sœurs de Psyché, pour déguster cette dernière de son mystérieux mari, qu'elles ont vu rôder près de son palais un dragon se nourrissant d'insectes, monstre hyperbolique qui pourrait bien être son époux. (Volpilhac 2020 : 2)

Madame de Sévigné fait référence à plusieurs reprises aux nuisibles dans sa correspondance, non sans exprimer l'horreur qu'ils suscitent chez elle :

Songez à bannir les chiennes de punaises de ma chambre ; la pensée m'en fait mourir. J'en suis accablée ici, je ne sais où me mettre. Ce doit être bien pis en Provence. (À Madame de Grignan le 13 juin 1672, 1953 I : 533)

Mandez-moi comme vous en êtes dans votre château, et si vous n'êtes point accablée de petites bêtes dont vous n'avez rien senti jusqu'à présent (À Madame de Grignan le 8 juillet 1671 : 1953 I : 292).

Mais ces insectes, particulièrement aptes à répugner, ne sont pas les seuls animaux dévalués par leur mention dans un contexte « réaliste ». Boileau dans sa satire « Sur les embarras de Paris²⁷⁷ » évoque divers animaux que l'on peut croiser quotidiennement en ville – nuisibles, chevaux, chats, coqs, bœufs en marche vers les abattoirs – pour montrer à quel point ils sont une nuisance pour le « je » :

Qui frappe l'air, bon Dieu ! de ces lugubres cris ?
Est-ce donc pour veiller qu'on se couche à Paris ?
Et quel fâcheux démon, durant les nuits entières,
Rassemble ici les chats de toutes les gouttières ?
J'ai beau sauter du lit, plein de trouble et d'effroi,
Je pense qu'avec eux tout l'enfer est chez moi :
L'un miaule en grondant comme un tigre en furie ;
L'autre roule sa voix comme un enfant qui crie.
Ce n'est pas tout encor : les souris et les rats
Semblent, pour m'éveiller, s'entendre avec les chats,
Plus importuns pour moi, durant la nuit obscure,

²⁷⁷ Nicolas Boileau [1666] 1985, *Satires, Epîtres, Art poétique*, éd. Jean-Pierre Collinet, Paris, Gallimard : 90-93.

Que jamais, en plein jour, ne fut l'abbé de Pure. (Boileau [1666] 1985 : 90)

Cette première strophe associe d'abord les bruits insupportables de la ville aux cris des animaux, ici chats et rongeurs, et plus loin dans la satire ce sont « les coqs, commençant leur ramage » (Boileau [1666] 1985 : 90), les chiens qui aboient, les bœufs qui mugissent.

Même les animaux de compagnie, habituellement présentés comme d'amicaux compagnons, subissent une dévaluation dès lors qu'ils sont présentés dans un contexte quotidien et trivial. Dans *Les Plaideurs*, ainsi en va-t-il du chien qui ne peut résister à manger ce qu'il voit en cuisine :

Pour moi, je ne sais point faire tant de façon
Pour dire qu'un matin vient de prendre un chapon.
Tant y a qu'il n'est rien que votre chien ne prenne ;
Qu'il a mangé là-bas un bon chapon du Maine (Racine [1668] 1950 : 267).

D'autres animaux domestiques et proches de l'homme, comme le cheval, sont dévalorisés par le réalisme qui les réduit à leur utilité, qui les réifie par leur mercantilisation : les animaux représentent une richesse ou un coût. Dans *Les Plaideurs*, les animaux sont un bien monnayable : « Prends-moi dans mon clapier trois lapins de garenne, / Et chez mon procureur porte-les ce matin. » (Racine [1668] 1950 : 319), ordonne Chicanneau à son valet La Brie pour payer son juge. Dans la description des jardins de Versailles par Claude Denis²⁷⁸, la liste impressionnante et variée d'espèces nommées – oiseaux, quadrupèdes domestiqués comme les vaches, chevaux, cerfs et daims, ainsi que quelques animaux plus rares ou exotiques, comme l'éléphant, le chameau, des pélicans, privilèges de rois et princes – participe moins d'un rhétorique de l'admiration que de l'inventaire tout matériel des biens du roi, comme le souligne Gérard Sabatier : « Claude Denis (mort en 1680) est à la charnière d'un monde où le merveilleux bascule vers le réalisme. L'évocation romanesque de l'abondant et du rare devient un inventaire très matériel des richesses du prince. » (Sabatier 1999 : 450). C'est selon cette même perspective – la rareté de l'animal fait sa valeur et son intérêt – que les animaux apparaissent pour la première fois dans la *Promenade de Versailles* de Madeleine de Scudéry :

De ce corridor, on voit sept cours différentes, remplies de toutes sortes d'oiseaux et d'animaux rares. Leurs peintures sont dans le cabinet, comme pour préparer à ce qu'on va voir ou pour en faire souvenir après l'avoir vu. (Scudéry [1669] 2002 : 97-98)

Les animaux paraissent moins intéresser les promeneurs pour eux-mêmes que pour leur rareté, puisqu'on n'en indique pas même la race.

²⁷⁸ Claude Denis (1675 ?), *Explication de toutes les grottes, rochers et fontaines du chateau royal de Versailles, maison du soleil et de la menagerie, en vers heroïque*, BnF, ms fr. 2348. NP. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b9006949h>.

*

La création de l'Académie des Sciences par Colbert en 1666 dote progressivement la nouvelle science d'un espace d'échanges entre savants et d'un organe de diffusion de ses découvertes²⁷⁹. Les démonstrations et cours publics, la publication des *Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des animaux* de Claude Perrault publiés à partir de 1671, contribuent à l'élargissement du public de la nouvelle science. Les Belles-Lettres concourent à la diffusion d'une vision positive de la nouvelle science, évitant soigneusement le plaisir étrange que procurerait au lecteur la belle expression du sujet affreux qu'est la dissection ou la vivisection (Chométy 2018). La mutation de la méthode scientifique, soutenue par les interactions entre nouvelle philosophie et nouvelle science, valorise une démarche expérimentale mobilisant largement l'observation. Les profanes peuvent ainsi mener leurs propres expériences dans une perspective ludique, voire savante. Madeleine de Scudéry en offre, avec son *Histoire de deux caméléons*, un exemple ambitieux. Mobilisant la syntaxe démonstrative des productions savantes et le « je » qui expérimente et qui s'y met en scène, elle entame le dialogue avec le récit d'expérience de Claude Perrault auquel elle répond par ses propres observations. Ses caméléons sont esthétisés aussi bien par l'emploi d'hyperboles qui valorisent leur beauté propre, que par leur transformation en personnages, le récit de leur vie et les comparaisons qui leur donnent une nouvelle épaisseur dans la fiction.

Cet engouement pour la nouvelle science et le naturalisme tend ainsi à valoriser la beauté ou la curiosité des animaux, portées par la présence toujours vivace du merveilleux ou, ponctuellement, par la mise en fiction de leurs vies. Cette vision positive de la nouvelle science, soutenue par le caractère ludique de certaines expériences, et la fondation de l'*Académie des Sciences*, marquent les prémices d'une reconfiguration du champ des savoirs :

La science est, obscurément à la fin du XVII^e siècle mais nettement au XVIII^e siècle, du moins chez les lettrés, le signe qui correspond à la forme valorisée de la connaissance, plus que la doctrine, l'érudition, le bel-esprit déjà sur le déclin, la littérature, le savoir ou le savoir-faire. Science évoque par association d'idées vérité, exactitude, démonstration, donc crédibilité. La

279

deuxième moitié du XVII^e siècle a donc posé sur les disciplines physico-mathématiques, et ce peut-être involontairement, le sceau de la précellence, de l'excellence. (Caron 1992 : 87)

Le corpus ancien demeure toutefois un intertexte important. Ainsi Claude Perrault introduit-il sa *Description anatomique d'un caméléon* par des considérations sur le symbolisme moral de l'animal et les descriptions de Pline et de Théophraste par exemple. L'érudition et les Belles-Lettres anciennes apparaissent comme un liant puissant au sein de la République des Lettres. Mais si le regard de l'observateur focalise délibérément l'attention sur l'animal, ce n'est pas le cas dans les représentations « réalistes ». Inga Velitchko distingue parmi différentes catégories de personnages animaux ceux qui, « appartenant au monde extérieur à la sphère humaine, ne sont que des instruments, avec le même statut que tant d'autres éléments du monde : arbres, bâtiments, objets usuels, etc. » (Velitchko 2018 : 5²⁸⁰). Cette catégorie, élaborée à partir d'un corpus contemporain, est opérante pour caractériser ces représentations « réalistes » du corpus des productions lettrées. Dans ces discours, l'animal est toujours délocuté, rarement thématisé, et bien souvent supprimé linguistiquement des procès qui l'impliquent pourtant à titre d'agent réel. S'ils apparaissent au regard du narrateur ou du poète et surgissent dans le discours, c'est parce qu'ils constituent une nuisance et sont donc associés à des modalisateurs affectifs ou évaluatifs dévalorisants.

²⁸⁰ Inga Velitchko (2012), « Les personnages animaux dans la littérature - Esquisse de typologie et de fonctions », *Fabula / Les colloques, La parole aux animaux. Conditions d'extension de l'énonciation*, URL : <http://www.fabula.org/colloques/document5396.php>.

Chapitre VI

Trois preuves cartésiennes.

Langage, actions et sentiment(s) des bêtes

Les représentations positives de l'animal et de l'animalité ne sont pas nécessairement des oppositions à l'hypothèse cartésienne, et ne relaient pas forcément l'idée que les bêtes ont un langage, des vertus, de la raison, de l'intelligence et sont sensibles, au nom des convictions philosophiques, scientifiques, voire éthiques des auteurs. Nous avons vu que ces représentations pouvaient viser le rabaissement de l'homme dans une perspective morale et/ou philosophique, assumer de manière plaisante une fonction épictétique, voire céder à la mode du rejet de l'hypothèse de l'animal-machine sans autre considération philosophique. Rod Preece note la difficulté de prendre la mesure de l'engagement « en faveur de l'animal » à propos des textes thériophiles : « Comme pour une bonne part des contenus thériophiles en général, il est difficile de savoir à quel point les exemples des XVI^e et XVII^e siècles doivent être pris au sérieux » (“As with a fair portion of the theriophilic material in general, it is difficult to discern just how seriously the sixteenth- and seventeenth-century examples are to be taken”, Preece 2006 : 238²⁸¹).

Trois thèses concernant les facultés animales revêtent une importance particulière dans le contexte de la querelle et du débat sur la nature animale, car elles sous-tendent et justifient l'analogie machinique. Ce chapitre propose donc d'observer leur traitement dans les Belles-Lettres. Les deux premiers arguments opposaient Descartes et les thériophiles, notamment Montaigne : l'animal n'a pas de langage, l'animal n'est pas capable d'effectuer des actions variées. La troisième est adoptée à partir de 1670 par certains cartésiens : les animaux sont incapables de sentir²⁸². Afin de mesurer la portée philosophique des mises en scène d'animaux

²⁸¹ Rod Preece (2006), *Brute Souls, Happy Beasts, and Evolution. The Historical Status of Animals*, Vancouver, University of British Columbia Press.

²⁸² Ce n'est pas la position de Descartes qui considère que les animaux sentent, mais que ces sensations sont matérielles, et non liées à la présence d'une âme sensitive. Voir *infra*, ch.VI, 3.3.1, p. 224.

raisonnables et/ou parlants, il faut éclairer le point de vue explicitement ou implicitement formulé par les auteurs sur ces trois preuves. De plus, les auteurs antiques, Pline, Plutarque, Élien ou les fabulistes, qui étaient la source d'une bonne partie des exemples et arguments des thériophiles, continuent à offrir des *topoi* qui structurent ou accompagnent ces figures d'animaux qui parlent et pensent. La culture humaniste, certes en recul progressif avec l'émergence de la nouvelle science, est encore bien présente dans le champ des savoirs²⁸³. Celle-ci, mobilisée à l'époque de l'expérimentation, a-t-elle encore une valeur de vérité ? Sa portée est-elle argumentative ou philosophique, ou est-elle surtout le support d'un travail esthétique ? Y a-t-il un usage proprement littéraire de cette culture ?

1. Le langage des animaux

1.1. Le langage : un marqueur d'humanité

Henri Busson, dans *La Religion des classiques* affirme qu'à partir des années 1660, la méfiance grandit envers les arguments de l'apologie de Raymond Sebond, qui constituent le noyau de la pensée thériophile :

Marin Cureau de La Chambre avait soutenu Montaigne avec assez d'assurance pour que Bayle s'en souvienne encore, mais avec trop peu d'autorité pour le faire triompher du discrédit où il sombrait. On a l'impression qu'à l'époque classique on ne prend plus Montaigne au sérieux. (Busson 1950 : 166)

En particulier, l'idée selon laquelle il existe un langage animal inintelligible aux hommes n'est plus vraiment défendue alors qu'elle constituait l'un des principaux arguments des thériophiles comme Cureau de La Chambre en faveur de la raison animale. Madeleine de Scudéry, dans son

²⁸³ Voir Georges Gusdorf (1966), *Les Sciences humaines et la pensée occidentale, I : De l'histoire des sciences à l'histoire de la pensée*, Paris, Payot, coll. « Bibliothèque scientifique » : 18-36 : « La part des sciences dans la culture ». Georges Gusdorf expose, pour mieux montrer son affaiblissement progressif, la préséance de la culture humaniste au XVI^e siècle : « L'étude des poètes et des orateurs, des historiens, des philosophes et l'Antiquité, parfois complétée par l'étude des textes sacrés, s'impose en premier lieu ; les sciences rigoureuses, qui figurent pourtant au programme de l'*enkuklios paideia*, demeurent au second plan » : (21-22). Cet affaiblissement est tout relatif dans le dernier tiers du XVII^e siècle, on l'a vu avec les difficultés rencontrées par le cartésianisme pour être enseigné à l'Université : « Presque partout l'enseignement des Collèges, qui forment l'élite intellectuelle, demeure fidèle aux normes de l'humanisme traditionnel. Non seulement les mathématiques et la physique sont réduites à la portion congrue, mais la langue nationale, si elle est prise en considération, ne vient qu'après le latin, qui garde la prédominance. Les sciences naturelles n'entrent pas en ligne de compte, pas plus d'ailleurs que l'histoire nationale. De là le sentiment croissant, à travers le XVIII^e siècle, d'une discordance entre la situation réelle du savoir, où les sciences occupent une place de plus en plus importante, et l'ordre officiel de la culture qui perpétue la prépondérance périmée des belles-lettres » : 27-28.

« Histoire de deux caméléons » n'affirme pas, tout opposée qu'elle est à l'hypothèse cartésienne, que ses caméléons ont un langage, et elle ne les présente pas non plus en situation de communication. Cependant, elle refuse le lien de causalité établi par Descartes entre le langage et la pensée : « Pour de la voix, cet animal n'en a aucune ; mais pour de la douceur, et du jugement, on n'en peut pas avoir davantage. » (Scudéry [1688] 2022 : 73). Antoinette Deshoulières, dont l'écriture – en particulier celle des idylles – est fortement marquée par l'héritage thériophile, ne suggère pas davantage que les animaux ont un langage qui égale le langage humain. Dans l'« Apothéose de Gas » (Deshoulières 2010 [1695] : 373-376), le chien qui boit dans la source d'Hippocrène devient de ce fait immortel, mais ne reçoit en aucun cas lui-même l'inspiration poétique. Dans le poème « Célimène », (Deshoulières 2010 [1695] : 113-116), les modes de communication des animaux ne sauraient valoir le langage des hommes, tout du moins la parole de Célimène amoureuse de son Berger :

Les Oiseaux de ce Bocage
Se taisent pour écouter
Ce qu'ils l'entendent chanter
Du beau Berger qui l'engage :
Ils voudraient le répéter
Mais leur plus tendre ramage,
Ne la sauraient imiter. (2010 [1695] : 115. Nous soulignons.)

La langue harmonieuse de la nature, intelligible pour toutes les créatures, n'a pas ici tant de qualités que la langue de Célimène. L'une des vocations politiques et poétiques des Belles-Lettres est bien d'illustrer la langue française, qui ne s'incline pas plus devant la langue latine que devant la langue naturelle²⁸⁴. Madeleine de Scudéry, qui réfute l'animal-machine, et Antoinette Deshoulières, l'une des principales figures de la thériophilie dans le dernier tiers du XVII^e siècle²⁸⁵ ne prêtent donc pas de langage aux animaux : celui-ci n'est plus un argument central du discours de ceux qui dénoncent ou prennent le contre-pied de l'hypothèse de l'animal-machine et de la tradition péjorative des représentations des bêtes. L'idée que le langage est le propre de l'homme apparaît donc à partir des années 1660 comme un consensus – peu importe le genre des textes et l'acointance philosophique de leurs auteurs – sans que cela n'implique pour autant l'idée que les animaux n'ont pas d'esprit ou d'intelligence.

²⁸⁴ Selon Philippe Caron, le signe « Belles-Lettres » a été forgé dans la première moitié du XVII^e siècle en partie pour répondre à cet enjeu des production lettrées (1992 : 106), vraisemblablement dans les milieux malherbiens (105), sous l'inspiration des « *escumeurs de mots* qui, pourfendant la grande érudition latine et grecque du XVI^e siècle, se posaient en législateurs du Parnasse français et entendaient mettre l'accent sur la douceur de l'élocution » (106).

²⁸⁵ Voir la démonstration de George Boas ([1933] 1966), *The Happy Beast in French Thought of the Seventeenth Century. Contributions to the History of Primitivism*, New York, Octagon Books :147-152.

Les textes qui mettent en scène des métamorphoses reflètent tout particulièrement l'idée que le langage est le propre de l'homme. Le moment où le personnage métamorphosé se rend compte qu'il demeure muet quand il doit s'exprimer – et donc qu'il a été changé en animal – est un *topos* de ces récits de métamorphose : la perte de la parole souligne la perte d'humanité de celui qui est transformé, marque sa nouvelle condition, et constitue un ressort narratif essentiel puisque celui qui ne peut s'exprimer doit trouver d'autres stratégies pour se faire comprendre. Dans *Le Chien de Boulogne ou l'amant fidèle. Nouvelle galante* (Torche 1668), dont le thème et le procédé sont inspirés des *Métamorphoses* d'Ovide et de l'*Âne d'or* d'Apulée, la perte de la parole scelle la métamorphose et représente le passage de l'humanité à l'animalité. Lorsque la magicienne transforme le personnage principal en chien par jalousie, elle lui annonce en premier lieu qu'il va perdre la parole :

[T]u vas perdre l'usage de la voix, et tu n'auras la liberté de parler qu'une seule fois en présence de deux amants. (Torche 1668 : 79)

Dans *Le Chat d'Espagne* (Alluis 1669), la métamorphose d'Almanzor en chat est la punition que lui donne Mahomet parce qu'il avait, étant humain, commerce avec plusieurs femmes à la fois, en promettant à chacune le mariage. La nouvelle condition féline du personnage est marquée par la perte du langage articulé :

Il n'avait plus aussi de ces langues qui servant à l'usage de la parole, donnent si souvent lieu aux hommes de dire plus qu'ils ne savent, et plus qu'ils ne doivent, et de se jeter par ce moyen tant de mauvaises affaires sur les bras ; il avait perdu ces mains qui servant à s'entretenir avec les absents, à donner un corps aux pensées et aux paroles, sont quelquefois sujettes à une certaine démangeaison d'écrire si incurable, qu'elle fait hasarder la fortune et la vie pour quatre mots. (Alluis, 1669 : 86-87)

L'impossibilité de parler et d'écrire sont deux pertes conséquentes pour le séducteur, qui se servait habilement du langage oral comme écrit pour parvenir à ses fins : le texte éclaire deux versants du pouvoir de la parole, d'une part le mauvais usage qu'Almanzor faisait du langage et de la rhétorique avant d'être métamorphosé, pour séduire et assouvir ses désirs sans considération morale, mais aussi, d'autre part et par négatif, la puissance de la parole humaine. La métamorphose et la perte de ce précieux pouvoir du séducteur s'accompagne en effet de la naissance d'un sentiment d'impuissance honteux²⁸⁶ :

[S]e croyant Almanzor, il voulut dire son sentiment de cette dispute à la belle Hache ; mais il fut bien surpris quand au lieu de s'expliquer, il ne fit que miauler. Il fut si confus de s'être ainsi

²⁸⁶ Ce sentiment de honte de l'homme métamorphosé, ressenti au moment de la découverte de son mutisme, est partagé par le Lucius d'Apulée. Voir Joseph Dalbéra (2022), « Voix humaines et voix animales dans les *Métamorphoses* d'Apulée », *Fictions animales*, Journée d'études de l'Université de Nantes, URL : https://lamo.univ-nantes.fr/IMG/pdf/dalbera_article_fa_animaux_et_voix_animales_apulee.pdf

mépris, qu'il courut se cacher dans une alcôve, d'où il ne sortit de quelque temps. (Alluis 1669 : 103)

Quand Almanzor transformé en chat veut faire la cour à une chatte convoitée, il essaie de transposer en miaulements quelques stratégies oratoires humaines, en travaillant sur les inflexions de sa « voix », sa tonalité, sa force, à défaut de pouvoir parler :

Notre chat voulut aussi s'expliquer à son tour, et avec un peu plus de douceur que les autres ; il ménageait sa voix d'une manière à faire pitié, et quelque fois à faire frayeur ; il la faisait ressembler aux cris & aux gémissements d'un jeune enfant encore dans le berceau, et s'imaginait par ce moyen d'avoir autant d'avantage sur ses compagnons par la beauté de sa voix, que par celle de sa peluche. Il croyait le cœur de cette fière chatte attendri pour lui, cependant il se vit bien éloigné de son attente. (Alluis 1669 : 106-107)

L'échec de sa tentative, l'indifférence qu'il suscite par rapport à d'autres chats permettent à l'auteur de souligner la différence radicale de fonctionnement entre le langage humain et les miaulements du chat : Almanzor qui ne réussissait que trop bien à séduire les femmes par sa voix, se trouve ici démuné, la séduction reposant entièrement sur la *peluche*, sur le corps de l'animal, et plus du tout sur la voix.

On trouve ce même motif du langage comme propre de l'homme dans le genre par excellence de la prosopopée animale, la fable. « Le Singe et le Dauphin » dénonce, dans sa version ésopique, les paroles vaines et trompeuses des hommes en racontant l'histoire d'un singe voulant se faire passer pour un humain auprès d'un dauphin afin qu'il le sauve d'un naufrage. Mais celui-là est démasqué après l'échange :

Comme il arrivait au Pirée, entrepôt maritime d'Athènes, il demanda au singe s'il était Athénien. Le singe ayant répondu que oui, et qu'il avait même à Athènes des parents illustres, il lui demanda s'il connaissait aussi le Pirée. Le singe, croyant qu'il voulait parler d'un homme, dit que oui, et que c'était même un de ses intimes amis. Indigné d'un tel mensonge, le dauphin le plongea dans l'eau et le noya. Cette fable vise les hommes qui, ne connaissant pas la vérité, pensent en faire accroire aux autres (Ésope 2019 : 305, p.164²⁸⁷.)

Voici la version bien différente de ce récit donnée par Benserade dans un quatrain gravé dans le labyrinthe de Versailles²⁸⁸ :

Le Dauphin sur son dos portait le Singe à nage,

²⁸⁷ Ésope ([1927] 2019), *Fables*, éd. Émile Chambry, Paris, Les Belles Lettres, coll. « 100 ans » (édition sans le texte grec). Nous indiquons le numéro de la fable puis le numéro de la page précédé de *p.* pour éviter toute confusion.

²⁸⁸ Le quatrain de Benserade gravé est retranscrit dans Charles Perrault (1677), *Le Labyrinthe de Versailles*, Paris, Imprimerie royale. Cette édition est composée de deux parties : la première contient trente-neuf fables écrites en prose par Charles Perrault, puis, en italique, sous chaque fable, une description de la fontaine correspondante (nous la référençons en indiquant le nom de Perrault) ; la seconde comporte trente-neuf gravures représentant les fontaines, et sous chacune d'elles le quatrain de Benserade (nous indiquerons « Benserade 1677 »). Jean-Pierre Collinet a édité les textes de Perrault sans leur adjoindre ceux de Benserade qui ne connaissent pas d'édition moderne : Charles Perrault (1981), *Contes. Suivi de Le Miroir ou La Métamorphose d'Orante, Le Labyrinthe de Versailles, et de La Peinture*, éd. J.P. Collinet, Paris, Folio, coll. « Folio classique », n° 1281.

Et reconnu au premier mot
Qu'il n'était pas un homme, ou que c'était un sot,
Ainsi ne voulut pas s'en charger davantage. (Benserade 1677 : 68)

La brièveté du quatrain efface la substance de l'échange entre le Singe et le Dauphin, et c'est la confusion sur le nom « Pirée » qui trahit le premier. Le deuxième vers n'est pas seulement allusif : il modifie l'élément perturbateur en laissant penser que ce n'est pas l'erreur du Singe, mais sa performance voire sa compétence linguistique qui fait défaut, c'est la prononciation même du « premier mot » qui permet au Dauphin de le différencier d'un homme. Quelle peut être la leçon de ce nouveau récit ? En effet, la narration ainsi purgée de tout discours pris en charge par les animaux ne permet pas de maintenir la morale ésopique dirigée contre les sophistes. Le singe n'est pas capable de dire un mot, ni même, semble-t-il, de fomenter le plan d'usurper l'identité de l'homme pour être sauvé : le début *in medias res* empêche de savoir si la situation initiale (le Dauphin est en train de porter le Singe sur son dos) est due à une stratégie de celui-ci ou une erreur de celui-là. La fable semble donc avoir un enjeu anthropologique, puisque les éléments de réécriture observés par comparaison avec la version ésopique conduisent à supprimer toute confusion possible entre l'homme et le singe. Le singe n'est donc plus l'allégorie d'un sophiste, mais un véritable singe²⁸⁹, soit l'animal avec lequel l'homme est le plus susceptible d'être confondu. Pour cette raison, c'est précisément l'exemple du singe que Descartes utilise dans le *Discours de la méthode* afin de mettre en évidence la différence ontologique entre l'homme et l'animal :

Et je m'étais ici particulièrement arrêté à faire voir que, s'il y avait de telles machines qui eussent les organes et la figure extérieure d'un singe ou de quelque autre animal sans raison, nous n'aurions aucun moyen pour reconnaître qu'elles ne seraient pas en tout de même nature que ces animaux. (Descartes [1637] *OL* : 164)

Quand il est question du langage, le philosophe choisit à nouveau l'exemple du singe, cette fois couplé à celui du perroquet, pour montrer que même si les animaux pouvaient imiter les hommes par quelques manières, cela ne saurait jamais prêter à confusion :

Il n'est pas croyable qu'un singe ou un perroquet qui serait des plus parfaits de son espèce n'égalât en cela un enfant des plus stupides, ou du moins un enfant qui aurait le cerveau troublé, si leur âme n'était d'une nature toute différente de la nôtre. (Descartes [1637] *OL* : 165-166)

Dans une autre fable gravée dans le labyrinthe de Versailles, Benserade choisit justement ce couple d'animaux, le premier ressemblant à l'homme par son apparence, le second par sa capacité à proférer des paroles :

²⁸⁹ Sur les deux types d'emploi, allégorique et non allégorique, de la figure du singe dans les *Fables*, et une réflexion sur le rôle subversif qu'y joue cette figure, voir Michèle Rosellini (2012), « Les singes de La Fontaine », *Littératures*, 66 : 197-207.

Le Perroquet eût beau par son caquet
 Imiter l'Homme, il fut un Perroquet ;
 Et s'habillant en Homme, sous le linge
 Le Singe aussi ne passa que pour Singe²⁹⁰. (Benserade 1677 : 34)

Cet ensemble de deux fables inscrit clairement Benserade dans la filiation d'une pensée qui rejette aussi bien le langage que la raison des animaux, et qui prévient tout risque de confusion possible entre l'homme et la bête. La sculpture du singe en toge qui trône au milieu de la fontaine dans le labyrinthe soutient le sens de la fable : la posture de l'animal, son pelage très marqué, notamment au niveau du visage, empêchent la confusion entre l'homme et la bête.



Fig. 6, Sculpture du singe pour la fontaine du Labyrinthe de Versailles (« Le Perroquet et le Singe »). Pierre Mazeline, *Singe vêtu d'une chemise d'homme*, 1673-1674, musée national des châteaux de Versailles et de Trianon, photographie de Christophe Fouin.

²⁹⁰ Cette fable du « Singe et le Perroquet », qui porte l'idée qu'aucun animal n'a - ni ne saurait imiter - les facultés de l'homme, ne fait pas partie du corpus des fables ésoques tel qu'il a été délimité par Émile Chambry pour l'édition des Belles Lettres (2019 [1927]). Elle est absente aussi des *Fables* de La Fontaine. En effet, cette fable présente plusieurs particularités rares dans le corpus d'ensemble, et encore plus rarement réunies : elle a pour but de présenter l'infériorité des animaux sur les hommes, pour cela elle s'appuie non sur des personnages qui sont des allégories des hommes, mais sur des animaux qui sont effectivement ce qu'ils sont, elle ne présente aucune forme de discours animal. Significativement, La Fontaine ne réécrit pas cette fable : non qu'aucune fable ne mette en scène des animaux qui ne soient pas des allégories, mais peut-être que le gassendisme de La Fontaine, qui postule une forme d'intelligence animale, l'empêche de faire de la différence entre l'homme et la bête l'enjeu ou la leçon d'une fable.



Fig. 7, Sébastien Leclerc, *Le Perroquet et le Singe*, gravure publiée dans Charles Perrault, *Labyrinthe de Versailles*, 1677, p. 35.

1.2. Prosopopée animale, belle élocution et sophisme

Le signifiant « Belles-Lettres » souligne l'une des fonctions principales de son référent : la formation, l'apprentissage et l'illustration de la belle élocution. Les fables de Benserade, les variations en prose de Perrault sont la mise en pratique d'exercices de classes de rhétorique qui depuis l'Antiquité²⁹¹ invitent à développer ou résumer un récit, le mettre en vers ou en prose, trouver sa moralité ou l'inventer à partir de celle-ci, intégrer des discours rapportés, les développer ou supprimer. Les quatrains de Benserade, d'une brièveté exemplaire, sélectionnent et modifient sensiblement les événements, réinventent l'orientation morale des fables, sont versifiés en langue française et réduisent à l'extrême le récit tout en donnant au promeneur des

²⁹¹ Voir par exemple Aélius Théon (1997), *Progymnasmata*, éd. Michel Patillon, Paris, Les Belles Lettres.

éléments de compréhension qui lui permettront d'imaginer la morale et d'interpréter les mises en scène des bêtes de plomb sur les fontaines. Claude Denis dans son *Explication de toutes les grottes*²⁹² se livre à ces mêmes exercices, en faisant varier les contraintes d'écriture. Il réécrit toutes les fables du labyrinthe à partir des quatrains de Benserade : il préserve la forme versifiée mais privilégie l'alexandrin (c'est le décasyllabe qui domine dans les quatrains), il allonge et développe considérablement les récits et formule leur morale. Claude Denis, qui ne précise pas davantage que Benserade les raisons qui font que le Singe est démasqué, ne suppose même plus un « mot » du Singe :

[Le Dauphin] le prenant pour un homme, il le souffre il l'endure
Et veut bien l'assister dans sa triste aventure
Mais l'ayant reconnu, lassé de son fardeau
Il l'entraîne avec lui jusques au fond de l'eau. (Denis 1675 : 38D)

La leçon ésopique qui blâme les sophistes n'est présente ni dans ce récit, ni dans celui de Benserade. Claude Denis conclut tout autrement :

Morale. Fable qui nous apprend qu'en un danger extrême
Nous devons témoigner un courage de même
Mais aussi que souvent dans la témérité
On trouve son malheur et sa Calamité. (*idem*)

La morale loue la modération en matière de courage : s'il ne faut pas être peureux, la témérité est un excès tout autant nuisible et blâmable. Ici, le singe reproduit les attitudes morales des hommes et retrouve donc la dimension allégorique qu'il n'a plus dans la version de Benserade. Ces variations rhétoriques et poétiques autour des fontaines du labyrinthe de Versailles contribuent à montrer que le royaume est doté d'une langue qui rivalise avec le latin et le grec et d'œuvres qui vaillent les Belles-Lettres anciennes :

Née avec le courant puriste et presque en même temps que les efforts monarchiques de mainmise sur l'exercice de la parole, cette lexie [Belles-Lettres] appelle la naissance d'un corpus d'œuvres en langue vulgaire analogue à celui des deux langues savantes. (Caron 1992 : 162)

Cet enjeu politique transparait non seulement dans l'existence de multiples variations des fables, mais aussi dans la représentation des bêtes que certaines d'entre elles construisent, qui met en scène la domination et la supériorité de l'homme sur les bêtes (comme ailleurs dans le jardin de Versailles et en particulier dans sa ménagerie). Les exemples du « Singe et [du] Dauphin » ou du « Perroquet et [du] Singe » effacent toute ressemblance entre l'homme et

²⁹² Claude Denis (1675 ?), *Explication de toutes les grottes, rochers et fontaines du chateau royal de Versailles, maison du soleil et de la menagerie, en vers heroïque*, BnF, ms fr. 2348. La pagination manuscrite indique en haut à droite un seul numéro pour deux pages, c'est celui-ci que nous indiquons suivi de G pour « page de gauche » ou D pour « page de droite ».

l'animal en même temps que toute trace de prosopopée animale. Dans sa version de la fable du « Singe et [du] Dauphin », La Fontaine semble, à l'instar de Benserade et de Claude Denis, affirmer la moindre valeur du singe sur l'homme dans les quatre derniers vers :

Il s'aperçoit qu'il n'a tiré
Du fond des eaux rien qu'une bête.
Il l'y replonge, et va trouver
Quelque homme afin de le sauver » (La Fontaine 1972, IV, 7 : 143, v. 41-44)

Cependant, cette dévalorisation de la *bête* n'est pas tant fondée sur l'animalité du singe que sur ceux que le singe représente allégoriquement : ceux qui font un mauvais usage de la parole, les menteurs et les fâcheux qui « caquetants au plus dru/ Parlent de tout et n'ont rien vu. » (IV, 7 : 150, v. 37-38) et que ciblait déjà la fable ésopique. En effet, ce jugement de valeur contre le singe est clairement le point de vue du dauphin et non celui du poète, il est ouvert par le verbe de perception « apercevoir », et il est caractérisé dès le début de la fable par une très forte philanthropie que les sources les plus anciennes reconnaissent à l'animal :

Cet animal est fort ami
De notre espèce : en cette Histoire
Pline le dit ; il le faut croire.
Il sauva donc tout ce qu'il put. (La Fontaine 1972, IV, 7 : 142, v. 8-11)

Pline l'Ancien, après avoir exposé quelques éléments de description physique et comportementale du dauphin, évoque en effet ses relations amicales avec l'homme²⁹³. Il présente en guise de preuves diverses anecdotes de dauphins semblant avoir conçu de l'amitié pour des enfants. Ainsi, cette préférence accordée par le Dauphin à l'homme sur les autres animaux n'est pas fondée sur la croyance en sa supériorité mais sur une affinité naturelle, que La Fontaine explique à partir d'une autre légende, également citée par Pline, celle de « ce chanteur que tant on renomme » (La Fontaine 1972, IV, 7 : 143, v. 18), Arion.

Cela donne de la vraisemblance à l'histoire d'Arion, le joueur de cithare : les matelots, pour s'emparer de l'argent qu'il avait gagné, se préparaient à le tuer en pleine mer ; il obtint d'eux de chanter une dernière fois en s'accompagnant de la cithare ; la musique attira les dauphins, et, s'étant jeté à la mer, il fut transporté par l'un d'eux sur la côte du promontoire de Ténare. (Pline l'Ancien 1999 : 128-129)

²⁹³ Chez Pline, le dauphin n'est pas seulement ami de l'homme, il aime aussi la musique ; la symphonie des instruments le charme, et surtout le son de l'orgue hydraulique. Pour lui l'homme n'est pas un étranger dont il ait peur ; il va au-devant des vaisseaux, il joue, il bondit, il rivalise même avec eux, et dépasse les navires, quoiqu'ils voguent à pleines voiles. Pline l'Ancien (1999), *Histoire naturelle*, IX, *Les animaux aquatiques*, textes choisis et présentés d'après la trad. de Littré par Hubert Zehnacker, Paris, Gallimard, Folio : 127.

La préférence accordée par le Dauphin à l'homme est donc expliquée dans la fable par le mythe²⁹⁴ aussi bien que par les observations des zoologues anciens, mais elle n'est pas associée à une affirmation générale de la supériorité de l'homme sur les bêtes indépendamment du point de vue du Dauphin.

La légende d'Arion telle que la raconte Hérodote²⁹⁵ ajoute que le poète, rapportant son sauvetage par un Dauphin à son retour à Ténare, n'a pas été cru par le tyran Périandre. À leur retour, les matelots prétendent avoir laissé Arion en bonne santé à Tarente, mais ils sont confondus par l'apparition du poète sous leurs yeux, et la vérité triomphe. L'intertexte annonce donc aussi l'un des enjeux du récit, qui prolonge et illustre la question de la vérité et du mensonge : le Dauphin, qui avait sauvé l'aède qui disait la vérité, noie ici le sophiste, et le poète met en garde contre un usage dévoyé du langage. Pour faire du singe l'allégorie du sophiste, La Fontaine développe largement le dialogue entre les deux animaux en ayant recours au discours direct, puisque c'est en son sein que peut se jouer la mise en scène du mensonge :

« Êtes-vous d'Athènes la grande ?
— Oui, dit l'autre, on m'y connaît fort ;
S'il vous y survient quelque affaire,
Employez-moi ; car mes parents
Y tiennent tous les premiers rangs :
Un mien cousin est juge-maire. »
Le Dauphin dit : « Bien grand merci :
Et le Pirée a part aussi
À l'honneur de votre présence ?
Vous le voyez souvent ? je pense.
— Tous les jours : il est mon ami,
C'est une vieille connaissance. » (La Fontaine 1972, IV, 7 : 143, v. 21-32)

Le mensonge se dévoile au lecteur à travers les hyperboles qui se multiplient dans le discours du singe en même temps que les affirmations péremptoires qui lui permettent de prétendre avoir une place de choix dans la société athénienne. L'écart considérable entre le singe, une bête, et ce qu'il prétend être, un aristocrate athénien, rend ce dévoiement d'autant plus ridicule et plus aisément démasqué. La prosopopée animale se met ainsi au service de la dénonciation d'un usage dévoyé du langage, de la rhétorique au service du mensonge. Les Belles-Lettres se présentent bien ici comme les héritières des *bonnes lettres*²⁹⁶, soucieuses d'être « honnêtes,

²⁹⁴ Au mythe d'Arion s'ajoutent deux autres histoires qui expliqueraient le goût des dauphins pour la poésie et leur propension à sauver les hommes. Selon la première, les dauphins seraient en fait des hommes, des pirates tyrrhéniens que Dionysos a métamorphosés parce qu'ils ont tenté de l'enchaîner sur leur navire. Selon la deuxième, c'est en dauphin que se change Apollon, dieu du chant et de la poésie, pour guider les prêtres jusqu'à Delphes.

²⁹⁵ Hérodote (1932), *Histoires*, I, 23-24, éd. et trad. Ph.-E. Legrand, Paris, Les Belles Lettres : 42-44.

²⁹⁶ La lexie a totalement disparu en 1700 et est déjà hors d'usage dans la période étudiée (Caron, 1992 : 150).

conformes aux bonnes mœurs, à la morale, au bien, à l'échelle des valeurs positives du temps » (Caron 1992 : 153).

La question de la belle élocution qui préoccupe largement les Belles-Lettres entraîne avec elle le soupçon du sophisme, du mensonge dissimulé par la rhétorique et la beauté des discours : ce sont bien les maîtres de rhétorique Gorgias et Protagoras et les poètes que le Socrate de Platon accuse de pouvoir mentir efficacement et impunément à leurs auditeurs sans considération du Vrai et du Bien, tandis que l'éloquence socratique les a toujours en vue. Cette dénonciation du sophisme est, selon Marc Fumaroli dans son essai « D'Italie en France : de la civilité à la citoyenneté », à l'origine de la formation du vocable « Belles-Lettres » qui désigne ironiquement leur attrait pour les apparences au détriment de la substance :

Les critiques de Balzac le surnommèrent « Narcisse », lui reprochant d'être tout le premier fasciné par la rondeur de ses propres périodes, par la sonorité de ses propres « mots », leur sacrifiant, outre la solidité des « choses », les convenances même du genre pédestre de la lettre familière, qui juraient avec une telle ostentation verbale. C'était, à leur sens, aiguiller l'« illustration » de la prose française sur une voie perverse que de lui donner l'exemple d'un luxe d'élocution cachant une invention pauvre ou, pour parler notre langage, d'une élégance excessive de forme dissimulant la minceur du fond. La querelle que Socrate avait faite aux sophistes se répétait contre Balzac : c'était un « mauvais maître », un corrupteur de la « franchise » propre aux Français et à leur langage sans apprêt, un professeur d'ambition et de flatterie dont l'éloquence donnait aux jeunes gens un exemple condamnable de séduction ambitieuse par la parole fleurie. (Fumaroli 2006 : 330-331)

Cette préoccupation morale qui accompagne la naissance des Belles-Lettres, au point que Marc Fumaroli interprète le vocable comme étant ironique, est toujours bien présente dans le dernier tiers du siècle – l'exemple de la fable « Le Singe et le Dauphin » en est un témoignage – même si, selon Philippe Caron, elle serait de moindre importance :

Sans dire que cette préoccupation (pour l'honnêteté, la morale, les bonnes mœurs) disparaît – ce qui serait un grossier simplisme –, on peut penser que cette affirmation était devenue, parmi les autres, de moindre importance. Le passage de bonnes à belles est symptomatique d'un changement idéologique qui privilégie le canon esthétique au détriment de la valeur morale (1992 : 153)

Si pour Antoinette Deshoulières le langage des hommes est supérieur en beauté à celui des bêtes, il l'est aussi en artifice, et est donc plus trompeur. Dans l'idylle « Les Oiseaux » ([1688] 2010 : 187-189), elle écrit qu'« Il n'est de sincère langage, / Il n'est de liberté que chez les Animaux » (189, v. 40-41). Elle emploie le mot *langage* par analogie dans le but de faciliter la comparaison entre *le sincère langage* des bêtes et la langue trompeuse des hommes :

Et jamais dans les Bois on n'a vu les Corbeaux

Des Rossignols emprunter le ramage. (Deshoulières 2010 : 189, v. 38-39²⁹⁷)

Dans la fable « Le Loup et la tête », réécrite par Charles Perrault, le point de vue extérieur apporté par le loup sur l'art de la sculpture souligne tout ce que les arts mimétiques ont de mensonger :

Un Loup voyant une belle tête chez un sculpteur, disait : Elle est belle ; mais le principal lui manque, l'esprit, et le jugement. (Perrault 1677 : 32)

Le langage ou le point de vue des animaux, parce qu'ils incarnent le naturel par opposition à l'artificiel, permettent ici de souligner d'abord les tromperies et les sophismes des arts humains et notamment de la rhétorique.

1.3. Prosopopée animale et rabaissement de l'homme

Il existe une certaine affinité entre l'emploi de la prosopopée animale et la dévalorisation de l'homme, comme si élever les animaux au statut de locuteurs au sein d'une fiction suffisait, ou en tout cas contribuait, à fragiliser l'exception humaine. La Fontaine fait parler le Singe, Charles Perrault le Loup pour dénoncer les mensonges et les tromperies de l'homme doué de langage ; Claude Denis et Benserade, qui effacent tout discours rapporté d'animaux de leur version du « Singe et du Dauphin », servent plutôt l'éloge de la grandeur de l'homme qui se fonde en partie dans sa supériorité sur le reste des créatures vivantes. La comparaison entre deux textes aux ressemblances multiples, *Le Chien de Boulogne* (Torche : 1668) et *Le Chat d'Espagne* (Alluis : 1669) met en lumière une certaine affinité entre le recours à la prosopopée et la valorisation des animaux. Jacques Alluis, dans sa préface, expose sa volonté de se distinguer d'Antoine Torche :

J'ai plus suivi dans la conduite de cette pièce l'Âne d'or de Lucien et d'Apulée que le Chien de Boulogne qui a paru depuis peu de temps [...] Je n'ay pourtant pas suivi ce modèle de si près, que je ne l'aie abandonné sur la fin. Je n'ai pas redonné à mon Chat la figure humaine, comme Lucien l'a redonnée à son Âne (1669, Préface : NP)

²⁹⁷ Elle emploie exactement la même stratégie dans l'idylle « Le Ruisseau » (2010 : 215-219), non plus avec un animal mais le ruisseau lui-même : elle évoque son « murmure » (216, v. 23), elle lui ordonne, « Taisez-vous » (v. 25). Comme celle des oiseaux, cette « voix » pure et sincère s'oppose à celle, trompeuse, des hommes : « Il n'est point parmi vous de Ruisseaux infidèles ! » (217, v. 42), « Le Monde n'est rempli que de lâches Flatteurs,/Savoir vivre, c'est savoir feindre./Ruisseau ce n'est plus que chez vous/Qu'on trouve encor de la franchise. (218) ». Il n'y a pas ici de prosopopée, la nature entière semble ainsi dotée d'une « voix », au sens où Antoinette Deshoulières emploie le terme, comme dans « Rimes en ouille » (236-237) : « Amoureux Rossignol, de qui la voix chatouille/L'oreille et le cœur à la fois ;/ Zéphyr, qui murmure dans le fond de ce Bois ;/ Ruisseaux, de qui l'onde gazouille,/ Taisez-vous [...] » (236, v. 89-92) Dans « La Solitude » ([1695] 2010 : 260-263) la poétesse invite-t-elle les arbres à trouver une voix : « Parlez, forêts, jadis une de vos semblables,/ Daigna plus d'une fois répondre à des mortels » (263, v. 97-98).

Deux différences essentielles entre les œuvres intéressent notre propos, l'une énonciative, l'autre narrative : contrairement à Antoine Torche, Jacques Alluis ne fait pas parler le chat. Favory, le chien de Boulogne, retrouve le don de la parole le temps du roman constitué en grande partie de son discours, mais ce n'est pas le cas d'Almanzor qui, métamorphosé en chat, ne pourra plus s'exprimer. À la différence des récits d'Antoine Torche, du pseudo Lucien et d'Apulée, la métamorphose ne s'inverse pas au moment du dénouement dans le récit de Jacques Alluis. Le personnage d'Almanzor demeure enfermé dans l'animalité qui le caractérisait déjà étant humain, si bien que le récit n'est pas pris en charge par un « je » qui a été un animal par le passé et témoigne une fois redevenu humain, mais par un narrateur extradiégétique.

Ces deux différences s'accompagnent d'une divergence majeure entre les deux œuvres dans la représentation de l'animal et de l'animalité. Favory est transformé en chien par une magicienne désespérément amoureuse de lui, qui l'a enfermé dans une créature qui est un modèle de fidélité et d'affection. À l'inverse, Almanzor est un séducteur attaché au plaisir de la chair et c'est en raison de sa « bestialité » qu'il est transformé en bête par Mahomet : appétits, désirs, instincts sauvages et incontrôlables apparaissent dans les romans comme les marqueurs de l'animalité. La comparaison des deux œuvres confirme donc l'existence d'une certaine affinité entre la présence de prosopopées animales et une certaine valorisation des bêtes. C'est, de manière plus significative encore, l'absence de tout « je » qui a connu ou vécu l'animalité (attente déçue du récit de métamorphose) qui conduit à construire une vision péjorative de l'animal. Cet effet de contraste entre l'horizon d'attente d'un texte et son écriture est également marqué dans la fable « Le Loup et la tête », dans la version qu'en donnent Claude Denis et Benserade : chacun des deux auteurs, dans le genre de la fable spécialement favorable à l'anthropomorphisme et à la prosopopée animale, soulignent l'incongruité de ces deux conventions :

Mais que nous signifie un loup chez un sculpteur ?
 Veut-il être son singe et son imitateur ?
 Il voit et considère un excellent ouvrage
 La forme d'une tête, les traits d'un beau visage,
 Tous les linéaments lui paraissent bien faits
 Cet ouvrage, dit-il, sans doute a de beaux traits
 Mais le principal manque à cette belle tête
 Et s'il faut écouter ce que dit une bête
 Le loup témoigne assez que sans le jugement,
 La plus rare beauté n'est qu'un vain ornement. (Denis 1675 : 39D-40G)

Claude Denis souligne non seulement l'étrangeté de la situation, le loup se rendant chez un sculpteur et commentant un buste, mais aussi celle du caractère raisonnable de l'animal, comme le montre la double lecture que l'on peut faire du verbe « témoigner » dans l'avant-dernier vers :

ce témoignage consiste-t-il dans l'avis que livre le loup, ou dans l'exemple d'absence de jugement qu'il incarne en tant qu'animal ? Le procédé est le même chez Benserade qui, ne disposant que de quatre vers pour exposer la fable, en consacre tout de même une partie conséquente à faire remarquer que la nature du juge de la tête sculptée est étonnante :

Un Loup *non sans merveille* entra chez un Sculpteur,
Il n'y va pas souvent une pareille Bête :
Voyant une Statue, il dit, La belle Teste !
Mais pour de la cervelle au dedans, serviteur. (Benserade 1677 : 74. Nous soulignons.)

Si les deux derniers vers de la fable « Le Loup et la tête » reprennent la formule de La Fontaine dans « Le Renard et Le Buste » qui brille par sa brièveté – « Belle tête, dit-il ; mais de cervelle point. » (1972, IV, 14 : 151, v. 11) – le rapport entre les deux versions s'arrête ici. En effet, La Fontaine met en scène un Renard dont il souligne l'habileté en le comparant à un autre personnage, l'Âne :

L'Âne n'en sait juger [des apparences] que par ce qu'il en voit.
Le Renard au contraire à fond les examine,
Les tourne de tout sens [...]. (1972, IV, 14 : 151, v. 3-5)

Tout à l'inverse, Benserade souligne dans les deux premiers vers l'incompétence du loup à juger pareille affaire, lui qui ne va pas « souvent » chez le sculpteur. Claude Denis et Benserade préviennent en même temps l'idée selon laquelle un animal capable de jugement pourrait en estimer les hommes incapables. Ces deux fables soulignent donc, par ces précautions, la dimension potentiellement subversive de la prosopopée animale, car elle sert la dévalorisation de l'homme en mettant en concurrence son « propre », le langage, et celui qu'elle offre à l'animal. Mais leur caractère subversif réside surtout dans la représentation péjorative de l'homme, et non dans une définition thériophile de la nature animale. C'est peut-être dans la mise en scène des actions des animaux, qui seraient conformes à une réalité observable, que cette réflexion sur l'animal, plutôt que sur l'homme, pourrait émerger.

2. Les actions des animaux, témoignages d'intelligence

2.1. Les anecdotes, lieux communs de la République des Lettres

Dès les sixièmes *Objections*, les divers théologiens rassemblés autour du père Mersenne concèdent « qu'il n'y a rien en [les animaux] qui soit distingué des corps » (dans Descartes *OL* :

520) mais rejettent l'idée qu'ils n'ont aucune forme de pensée ou de vie intérieure parce qu'elle semble « tout à fait impossible et même ridicule » (*idem*). Ils opposent à Descartes l'idée que « la pensée peut se faire par des mouvements corporels » (*idem*), que le corps peut penser et donc que les animaux le peuvent, en soumettant un exemple pratique qui illustre la thèse des théologiens et a l'avantage d'être plausible par rapport à la dimension abstraite, sinon « impossible » ou « ridicule » de la pensée cartésienne de l'animal :

Cela se peut aussi confirmer par les pensées qu'ont les singes, les chiens et les autres animaux, et de vrai, les chiens aboient en dormant, comme s'ils poursuivaient des lièvres ou des voleurs ; ils savent aussi fort bien, en veillant, qu'ils courent, et en rêvant, qu'ils aboient, quoique nous reconnaissons avec vous qu'il n'y a rien en eux qui soit distingué des corps. (« Sixièmes objections » dans Descartes *OL* : 520)

Les mouvements du chien qui dort témoignent du fait qu'il rêve et donc qu'il a une forme de vie intérieure : cette preuve doit suffire à ruiner l'hypothèse adverse. Les anecdotes anciennes servent ainsi souvent à réfuter l'idée que les animaux ne pensent pas. Le récit du chien qui rêve, loin de relater la propre observation de ceux qui le formulent, est puisé dans un fonds commun d'anecdotes animales collectées notamment parmi les œuvres de l'Antiquité, en l'occurrence le chant IV du *De la Nature*, où Lucrèce décrit en manière d'hypotypose les mouvements du chien endormi et rêvant :

Venantumque canes in molli saepe quiete
Iactant crura tamen subito, uocesque repente
mittunt, et crebro redducunt naribus auras,
ut uesigia si teneant inuenta ferarum,
expergefactive secuntur inania saepe
ceruorum simulacra, fugae quasi dedita cernant,
donec discussis redeant erroribus ad se.
At consueta domi catulorum blanda propago
Discutere et corpus de terra corripere instant,
Proinde quasi ignotas facies atque ora tuantur.
Et quo quaeque magis sunt aspera seminiarium,
Tam magis in somnis eadem saeuire necessest. (Lucrèce 2009 : 332, v. 991-1006²⁹⁸)
“Souvent les chiens de chasse, dans la détente du repos, bondissent tout à coup sur leurs jarrets, donnent brusquement de la voix, reniflent l'air à plusieurs reprises, comme s'ils avaient découvert et tenaient la piste du gibier. Souvent même ils s'éveillent, et poursuivent l'image illusoire d'un cerf, comme s'ils le voyaient prendre la fuite, jusqu'à ce que l'erreur se dissipe et qu'ils reviennent à eux. De même l'espèce flatteuse des petits chiens de maison s'agite soudain et se lève en hâte, s'imaginant apercevoir des visages inconnus et des figures suspectes. Et plus une race est formée d'éléments rudes, plus elle doit manifester de violence dans le rêve.”
[trad. Alfred Ernout 2009 : 331]

La multiplication et la diversification des observations que les savants font des animaux dans le contexte de la « nouvelle science » expérimentale fournissent aux fabulistes et autres

²⁹⁸ Lucrèce (2009), *De la nature*, éd. et trad. Alfred Ernout, introduction d'Élisabeth de Fontenay, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Classiques en poche ».

auteurs qui mettent en scène des figures animales un inventaire de comportements et un bestiaire renouvelés :

[L]a masse d'exemples traditionnels et accumulés depuis Aristote, Plutarque et Solin à travers les fabliers, animaliers, recueils d'*exempla* et dissertations, était un peu délaissée. On cherchait de préférence des exemples nouveaux, des faits observés et récents. On racontait soi-même des anecdotes. Montaigne avait donné l'exemple lorsqu'au beau milieu des histoires d'animaux qu'il aligne dans son *Apologie* il avait allégué l'intelligence et caprices de sa chatte favorite. (Busson 1935 : 25)

Claude Perrault, dans sa *Description anatomique* souligne par exemple l'intérêt relativement nouveau des zoologues pour le castor :

Il était d'autant plus nécessaire de remarquer exactement toutes les parties du Castor, que l'on n'en a point fait jusqu'ici de description exacte ; les Anciens n'ayant presque rien dit de cet Animal. (Perrault 1669 : 51)

Dans le « Discours à Madame de la Sablière » (1972, IX : 297-302), La Fontaine choisit l'exemple des castors en lieu et place de celui, traditionnel, des abeilles comme exemple d'une société si bien organisée que « La république de Platon/ Ne serait rien que l'apprentie/ De cette famille amphibie. » (385, v. 105-107).

Cependant, les exemples et les anecdotes tirés des corpus anciens continuent à abonder dans les Belles-Lettres. Karine Abiven distingue ces deux formes de cours récits hérités de l'Antiquité : l'anecdote est un « récit, ordinairement court, de quelque trait ou fait particulier, plus ou moins remarquable » (2015 : 42²⁹⁹), l'exemple est le « fait ou dit d'un personnage célèbre, à imiter ou repousser » (108). Les animaux servent, dans la tradition thériophile, d'exemples à imiter pour les hommes. La visée pragmatique des anecdotes est plutôt, ici, de faire réfléchir sur la nature de l'animal. C'est de cette deuxième catégorie que relève l'anecdote du chien qui dort. C'est parce que de tels récits topiques peuvent toujours faire office de preuve, malgré la concurrence d'observations savantes plus récentes, qu'ils continuent à faire flores. Bérengère Basset dans son article « L'anecdote plutarquienne dans le débat sur l'homme et l'animal au XVI^e siècle (Boaistuau, Paré, Montaigne)³⁰⁰ » (2013) montre que la légitimité dont jouit l'anecdote animalière au XVI^e siècle peut lui être conférée simultanément par deux phénomènes : d'une part elle provient de l'autorité de son conteur (en l'occurrence Plutarque), de sa renommée et de son *ethos* ; d'autre part, elle se présente comme le rapport d'un phénomène véritablement observé, dont l'auteur est avant tout l'auditeur ou le témoin.

²⁹⁹ Karine Abiven (2015), *L'anecdote ou la fabrique du petit fait vrai. De Tallemant des Réaux à Voltaire (1650-1750)*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Lire le XVII^e siècle », n°33.

³⁰⁰ Bérengère Basset (2013), « L'anecdote plutarquienne dans le débat sur l'homme et l'animal au XVI^e siècle (Boaistuau, Paré, Montaigne) », *Littératures*, 67, [en ligne]. URL : <https://doi.org/10.4000/litteratures.239>.

Bérengère Basset définit donc l'anecdote « comme la relation d'un fait rapporté à celui qui en fut l'auteur. Cette caractéristique confère à l'anecdote une double portée : « elle se fait argument d'autorité et témoignage. » (Basset 2007 : 7). À ce titre, Nicolas Correard rappelle dans *Fictions animales*³⁰¹ que même les anecdotes *a priori* les plus morales (les exemples) et les moins zoologiques peuvent être comprises comme des témoignages suffisants pour valider un savoir sur l'animal :

Il faut rappeler à ce titre que la zoologie ancienne ne sépare jamais, pas plus que les bestiaires médiévaux, les qualités physiques des animaux de leur qualités morales, car anatomie, physiologie et psychologie de l'animal étaient étroitement liées depuis Aristote : une compilation de référence telle que celle de Pline fournit d'abondants exemples de comportements fidèles du chien [...]. (Correard 2021 : 260)

Ces anecdotes sont utilisées à titre de preuves dans tous types discours argumentatifs, tant et si bien que, par exemple, leur absence dans l'argumentaire d'Ignace Gaston Pardies contre l'animal-machine (*Discours de la connaissance des bêtes*, 1672) peut être considérée comme inhabituelle et intentionnelle :

Néanmoins, on peut montrer que Pardies a tellement bien assimilé Descartes que, même quand il s'oppose à lui, il a abandonné ce qui constitue le ressort de la doctrine aristotélicienne, qu'avaient en grande partie repris les partisans des animaux du premier XVII^e siècle qu'ont été Montaigne, Pierre Charron et peut-être surtout Marin Cureau de La Chambre. Pour le dire d'un mot, ce ressort est que, étant donné la rationalité que présentent les actions accomplies par telle ou telle espèce d'animaux (la rationalité s'entendant ici comme une certaine capacité à enchaîner les actions de sorte qu'elles apparaissent comme des moyens eu égard à certaines fins), il faut leur attribuer telle ou telle forme d'intelligence, bien entendu variable selon l'espèce considérée. (Roux 2013 : 330)

Les anecdotes anciennes demeurent donc dans le dernier tiers du XVII^e siècle des *topoi* toujours efficaces dans le contexte polémique de la querelle de l'âme des bêtes, puisqu'on continue à les considérer comme des preuves de l'intelligence ou du jugement des animaux.

L'un des enjeux des écrits des cartésiens est donc de décrédibiliser ces anecdotes qui, traditionnellement, laissent penser que les animaux ont du jugement. Pour cela, il s'agit de mettre en doute la vérité et donc la valeur argumentative de ces récits, de les désigner comme fictions plaisantes inadaptées aux discours qui prétendent exposer ou démontrer la vérité. Cela conduit *in fine* à distinguer les discours savants, compris comme restitution d'une vérité découverte par le recours à la méthode scientifique, des Belles-Lettres, dont les productions pourraient se définir partiellement comme des fictions plaisantes, ou en tout cas comme des textes dont la vérité n'est pas la préoccupation première. Dans *L'Ame des bêtes. Ou après avoir*

³⁰¹ Nicolas Correard (2021), *Fictions animales*. Apulée, L'Âne d'or, Miguel de Cervantès, « Le Mariage trompeur suivi du Colloque des chiens », Franz Kafka La Métamorphose et Un rapport pour une académie, Joao Guimaraes Rosa, « Mon oncle le jaguar », Atlande, Clefs concours, littérature comparée.

démontré la spiritualité de l'âme de l'homme, l'on explique par la seule machine, les actions les plus surprenantes des animaux (1676), Antoine Dilly s'attache ainsi à discréditer par des explications mécanistes deux anecdotes qui visent traditionnellement à prouver l'idée que les animaux sont capables d'apprendre et de raisonner. Dans un premier temps, il rapporte ces anecdotes. Un éléphant chargé d'emmener un chaudron à son maître le lui ramène percé et se fait battre. La seconde fois, afin d'éviter de se faire battre à nouveau, l'éléphant a soin de vérifier si le chaudron n'est pas percé avant de l'emmener à son maître. La seconde anecdote est celle d'un mulet chargé de transporter du sel. Il traverse une rivière et trouve son fardeau, qui a fondu, plus léger : il passera donc ensuite constamment par la rivière pour se rendre la tâche plus facile (1676 : 139-140). Antoine Dilly déploie des explications mécanistes, pour expliquer comment ces événements ont pu se produire sans qu'il ne soit besoin d'inférer une quelconque intelligence animale :

Le mulet dont on a rapporté *l'histoire ou la fable*, se couche le lendemain dans la rivière, parce que l'action de la froideur de l'eau et celle des rayons qu'elle réfléchit sont unies avec le cours que les esprits animaux ont pris quand il a bronché dedans la première fois ; et comme cette chute lui a apporté du soulagement, il est à présumer que le lendemain l'impression que l'eau fit sur lui lorsqu'il y entra, obligea les esprits animaux à couler de la même manière et vers les mêmes parties que le jour précédent, car cette sorte de mouvement et de posture dans l'eau lui ayant été utile, lui donna de l'amour pour tout ce qui l'avait causée, ce qui fut cause qu'il continua de se la procurer. (Dilly 1676 : 287-288. Nous soulignons.)

Le conte de l'Éléphant n'est guère plus difficile, car il ne va chez le chaudronnier, quand on lui donne un chaudron, que parce qu'on l'y a mené plusieurs fois ; de sorte que les traces que le chaudron a laissées dans son cerveau, se sont unies avec le cours que prenaient les esprits animaux en coulant dans les parties qui servent aux mouvements nécessaires pour aller chez cet artisan, c'est à dire (pour expliquer derechef ma pensée) que la vue, l'odeur et l'atouchement du chaudron ont fait couler les esprits animaux par certains pores du cerveau, par lesquels ceux qui devaient servir pour faire mouvoir cet Éléphant vers le chaudronnier [...] Ajoutez à cela qu'on a peut-être dit quelques paroles en même temps qui exprimaient la volonté de son maître, desquelles l'impression s'est unie avec les traces précédentes, & de là vient qu'il ne faut pas s'étonner, si quand on lui présente un chaudron, et que l'on dit les mêmes paroles, il le porte au chaudronnier [...] (Dilly 1676 : 290-291. Nous soulignons.)

Pour réfuter la leçon de ces histoires – les animaux sont capables d'apprendre – Dilly ne se contente pas des explications mécanistes, il met en doute l'authenticité des récits en les nommant « fable » ou « conte ». Ce faisant, il tend à en limiter l'usage approprié aux seuls discours de fiction, et à les rendre impropre aux « discours de vérité », aux contextes argumentatifs, et à supprimer leur caractère de preuve³⁰². La partition entre discours

³⁰² Un tel usage de l'anecdote du mulet se trouve chez Plutarque : « Pour ce qui est de la malice des animaux, les exemples en sont nombreux, et je laisserai de côté le cas des renards et des loups, ainsi que les trouvailles des grues et des choucas, toutes choses bien connues, pour m'arrêter au témoignage de Thalès, le plus ancien des sages. Car à ce qu'on raconte, le moins admiré de ses exploits ne fut pas d'avoir surpassé une mule en ingéniosité. Un jour, en effet, dans un convoi transportant du sel, un mulet, emporté par son élan, glissa par accident dans une rivière. Le sel fondit et l'animal se releva tout léger : il en devina la raison et l'inscrivit dans sa mémoire. Dès lors,

scientifiques et philosophiques comme discours de vérité d'une part, et discours des Belles-Lettres/littéraires comme divertissement et fiction d'autre part ne sera entérinée qu'à la fin du XVIII^e siècle (Caron 1992 : 355-356), mais en assignant les anecdotes anciennes à ces derniers, Antoine Dilly appelle déjà de ses vœux une telle distinction.

De plus, l'anecdote animalière est étroitement liée aux enjeux propres aux Belles-Lettres concernant la langue, la rhétorique et la poétique puisque, lieu commun, elle se prête tout comme la fable aux réécritures multiples. La Fontaine réécrit par exemple l'anecdote du mulet dans son premier livre de fables, non pour défendre l'intelligence animale, mais illustrer la virtuosité du poète qui réécrit l'anecdote en vers et modifie son schéma actanciel (il n'y a plus un âne, mais deux, chacun portant un fardeau différent³⁰³) et la leçon de la fable. Celle-ci est proprement rhétorique et poétique, et ne se soucie pas de philosophie ou de zoologie :

C'est assez qu'on ait vu par là qu'il ne faut point
Agir chacun de même sorte. (La Fontaine 1972, II, 10 : 98, v. 33-34)

Les deux vers soulignent l'habileté du poète qui n'agit pas « de même sorte » que les Anciens et qui met l'invention et la variation au service du plaisir. L'anecdote animalière demeure donc, dans le dernier tiers du XVII^e siècle, un lieu commun à toutes les productions écrites, elle a une valeur de vérité car, rapportée par une figure d'autorité, elle se présente comme le témoignage d'une observation. Mais les anecdotes tendent à être concurrencées par des témoignages plus récents, fruits d'une observation qui se décrit comme méthodique et donc, elle, scientifique.

chaque fois qu'il traversait la rivière, il faisait exprès de plonger ses sacs dans l'eau et de les détremper en s'accroupissant puis en se penchant successivement de côté et d'autre. Lorsque Thalès apprit le manège, il demanda qu'à la place du sel on mît dans les sacs de la laine et des éponges et qu'on menât le mulet ainsi chargé. L'animal fit comme à l'accoutumée, ce qui eut pour effet de gorger d'eau son chargement ; il comprit alors que l'astuce tournait à son désavantage, et désormais il sut traverser la rivière avec assez d'attention et de précaution pour ne jamais laisser, même par inadvertance, l'eau effleurer son chargement. », Plutarque (2012), *Œuvres morales*, XIV, *Traité 63. L'intelligence des animaux*, éd. J. Bouffartigue, Paris, Les Belles Lettres, 971a et b : 30-31. On trouve aussi cet usage argumentatif de l'anecdote dans les *Essais* : « De subtilité malicieuse, en est-il une plus expresse que celle du mulet du philosophe Thales ? lequel, passant au travers d'une rivière, chargé de sel, et de fortune y étant bronché, si que les sacs qu'il portoit en furent tous mouillez, s'estant aperçeu que le sel fondu par ce moyen luy avoit rendu sa charge plus legere, ne failloit jamais, aussitost qu'il rencontroit quelque ruisseau, de se plonger dedans avec sa charge ; jusques à ce que son maistre, descouvrant sa malice, ordonna qu'on le chargeast de laine, à quoy se trouvant mesconté il cessa de plus user de cette finesse. », Montaigne 1992, II, 12 : 472-473.

³⁰³ Pour la version avec deux ânes, Jean-Pierre Collinet (1991) signale les sources suivantes : Faërne (1564), *Centum fabulae*, Rome et Verdizotti (1570) *Cento favole morali*, Venise.

2.2. Les actions admirables des animaux

Les exemples qui montrent que certaines espèces ou individus animaux accomplissent remarquablement certaines actions ont traditionnellement pour enjeu d'humilier l'orgueil humain : elles montrent une bête agissant de manière plus efficace que l'homme. Antoinette Deshoulières dans « La Solitude » ([1695] 2010 : 260-263), multiplie de tels exemples d'actions et de comportements admirables des animaux :

Quelle erreur a pu faire appeler les humains
Le chef-d'œuvre accompli de ses savantes mains ?
Que, pour se détromper de ces fausses chimères
Qui nous rendent si fiers, si vains,
On vienne méditer dans ces lieux solitaires,
Avec étonnement j'y vois
Que le plus petit des Reptiles,
Cent fois plus habile que moi,
Trouve pour tous ses maux des remèdes utiles³⁰⁴ !
Qui de nous dans le temps de la prospérité
À l'active Fourmi ressemble ?
À voir sa prévoyance, il semble
Qu'elle ait de l'avenir percé l'obscurité,
Et qu'étant au-dessus de la faiblesse humaine,
Elle ne fasse point de cas
De tout ce qu'étale d'appas
La volupté qui nous entraîne.
Quels États sont mieux policés
Que l'est une Ruche d'Abeilles ?
C'est là que les abus ne se sont point glissés,
Et que les volontés en tout temps sont pareilles. (Deshoulières 2010 : 261-262, v. 26-46)

L'automédication des reptiles, la prévoyance de la fourmi, l'organisation des abeilles sont autant d'exemples topiques invitant à méditer sur la faiblesse humaine. Cet emploi des exemples animaliers au service d'une réflexion sur l'homme ne consiste pas seulement à louer les actions remarquables des bêtes, mais aussi le fait qu'elles n'agissent pas comme les hommes, comme le souligne la présence de tournures négatives abondantes : les fourmis ne font pas cas des voluptés, les abeilles ne connaissent pas les abus. La satire VIII « Sur l'Homme » de Boileau ([1666] 1985 : 97-105), comme son nom l'indique, s'attarde moins sur les comportements des animaux que sur ceux des hommes :

Mais on ne la voit point, d'une humeur inconstante.

³⁰⁴ La zoologie ancienne entretient des liens avec la médecine dans la mesure où les animaux peuvent fournir ou inspirer des remèdes aux hommes. Quatre chapitres de l'*Histoire naturelle* sont consacrés aux remèdes tirés des animaux (chapitres XXVIII-XXX et XXXI) voir par ex. dans l'édition d'H. Zehnacker (1999) : 281-309 et 315-321. Voir aussi Jean Bouffartigue (2008), « L'automédication des animaux chez les auteurs antiques », *Le médecin initié par l'animal. Animaux et médecine dans l'Antiquité grecque et latine*. Actes du colloque international tenu à la Maison de l'Orient et de la Méditerranée-Jean Pouilloux, Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux : 79-96.

Paresseuse au printemps, en hiver diligente,
Affronter en plein champ les fureurs de janvier,
Ou demeurer oisive au retour du bélier. (98, v. 31-34)

Un aigle, sur un champ prétendant droit d'aubaine,
Ne fait point appeler un aigle à la huitaine ;
Jamais contre un renard chicanant un poulet
Un renard de son sac n'alla charger Rolet ;
Jamais la biche en rut n'a, pour fait d'impuissance,
Traîné du fond des bois un cerf à l'audience ;
Et jamais juge, entre eux ordonnant le congrès,
De ce burlesque mot n'a sali ses arrêts.
On ne connaît chez eux ni placets ni requêtes,
Ni haut ni bas conseil, ni chambre des enquêtes. (100-101, v.139-148)

Mais si ces exemples traduisent bien que la préoccupation principale de la satire est l'homme, dont il convient de rabaisser l'orgueil, il n'empêche qu'avec un tel usage des exemples, « le *fait animal* retient l'attention » (Basset 2013 : 28). Tout le soin mis par les cartésiens et Descartes à contredire les leçons des exemples et des anecdotes montre que ceux-ci ne sont pas que des *topoi* servant à montrer et rabaisser l'orgueil humain, mais qu'ils peuvent contribuer à représenter l'animal comme un être doté d'intelligence, de raison voire d'une âme. Malebranche admet que « Les actions et les mouvements sensibles que font les bêtes pour la conservation de leur vie, sont des raisons, quoique seulement vraisemblables, qui nous touchent bien davantage, et qui par conséquent nous inclinent bien plus fortement à croire qu'elles souffrent de la douleur, lorsqu'on les frappe et qu'elles crient, que cette raison abstraite de l'esprit pur³⁰⁵ ».

Dans le chapitre XIV de son traité de *L'Âme des bêtes* (1676 : 137-178), Antoine Dilly reprend le *topos* de l'araignée excellente « filandière » et « tapissière³⁰⁶ » (La Fontaine 1972,

³⁰⁵ Nicolas Malebranche (1712), *La Recherche de la vérité*, IV, 11, cité par Luc Ferry et Claudine Germé (1994), *Des animaux et des hommes. Anthologie des textes remarquables, écrits sur le sujet, du XV^e siècle à nos jours*, Paris, Le Livre de Poche.

³⁰⁶ « De même, les travaux de l'araignée, qui sont des modèles pour les femmes au métier comme pour les chasseurs au filets, offrent plus d'un sujet d'étonnement : la délicatesse du fil, et ce tissage qui ne présente ni rupture ni laçage, mais qui réalise une toile unie et continue dont l'adhérence interne est due à la présence invisible d'une certaine viscosité, la nuance de la coloration qui donne à la toile l'apparence de l'air ou de la brume afin de la mieux dissimuler, et, par-dessus tout, le maniement même et la mise en œuvre de cet appareil lorsqu'une proie possible vient s'y prendre et que la bête agit en pleine conscience et en pleine intelligence, comme un habile chasseur armé de son filet qui brusquement replie et resserre son piège. Il faut vraiment que la chose soit exposée à la vue et à l'observation courante pour que l'on y croie ; sinon on tiendrait cela pour une légende. », Plutarque (2012), 966e-f : 20-21. Ce même exemple est développé par Plinie : « Il n'est pas hors de propos de joindre ici l'histoire des araignées, qui mérite une admiration particulière. [...] Une troisième espèce d'araignées-loups est remarquable par la science dont témoigne son ouvrage : elle ourdit ses toiles, et son abdomen suffit aux matériaux d'un si grand travail, soit, comme le veut Démocrite, par une corruption produite à temps voulu des matières contenues dans le bas-ventre, soit qu'elle possède en elle-même la faculté de produire une espèce de laine. Avec quel ongle régulier, avec quel fil uni et égal conduit-elle sa trame, son propre corps lui servant de poids ! », Plinie l'Ancien (1947), *Histoire naturelle*, XI, éd. et trad. A. Ernout et R. Pépin, Paris, Les Belles Lettres, XXVIII : 53. L'exemple admirable de l'araignée est enfin l'un des *topoi* convoqué dans l'« Apologie de Raymond Sebond » : « Pourquoi espessit l'araignée sa toile en un endroit et relasche en un autre ? se sert à cette heure de cette sorte de

X, 6 : 313, v. 12-13) alors qu'il compile plusieurs exemples de la perfection des actions animales parmi les plus célèbres, comme ceux de la société parfaitement policée et organisée des abeilles, et le retour parfaitement régulier des hirondelles au printemps :

Les animaux savent naturellement tout ce que nous n'apprenons qu'avec bien de la peine : car quel ordre et quelle justesse n'observent-ils pas dans tout ce qu'ils font ; une araignée n'a besoin ni d'apprentissage ni de lettres de maîtrise pour former une toile infiniment plus délicate que toutes les nôtres, sans compas et sans éléments d'Euclide elle se place au milieu du tissu qu'elle fait et en tire comme d'un centre autant de lignes à la circonférence, qui sont comme autant de petits pièges qu'elle dresse aux moucheron. (Dilly 1676, 157-159)

Cependant, Antoine Dilly fait de ces actions admirables des animaux non la preuve de leur intelligence ou de leur habileté, mais la principale source d'erreur dans l'opinion commune, selon laquelle les animaux ont une âme et sont intelligents. Le sous-titre du traité montre bien le rôle crucial de ces exemples dans la formation du préjugé et la nécessité de les déconstruire pour prouver l'opinion inverse : « ou après avoir démontré la spiritualité de l'âme de l'homme, l'on explique par la seule machine, *les actions les plus surprenantes des animaux* ». Descartes aussi a dû répondre à ces mises en scène de l'intelligence des animaux que ses correspondants opposaient à son hypothèse de l'animal-machine. Dans la lettre à Morus du 5 février 1649, il réfute ces exemples au sein d'une prétérition :

Je ne m'attarde ni sur les ruses, ni sur les finesses des chiens et des renards, ni sur tout ce que les bêtes peuvent faire pour la nourriture, pour l'amour, ou par crainte. Je me fais fort en effet d'expliquer très facilement tout cela comme effets de la seule conformation des membres (Descartes *OL* : 1318)

Dans la lettre au marquis de Newcastle du 23 novembre 1646, il détaille cette réfutation et affirme que les exemples animaliers ne permettent pas de réfuter l'hypothèse, et qu'ils permettent même de la valider. Il reprend les exemples de la régularité des hirondelles, de la société des abeilles, et d'autres encore d'animaux variés et d'actions diverses pour montrer que ce « fonctionnement » parfait ne peut être que celui d'une machine, de la même manière que l'horloge indique mieux l'heure que l'homme :

Je sais bien que les bêtes font beaucoup de choses mieux que nous, mais je ne m'en étonne pas car cela même sert à prouver qu'elles agissent naturellement et par ressorts, ainsi qu'une horloge, laquelle montre bien mieux l'heure qu'il est, que notre jugement ne nous l'enseigne. Et sans doute que, lorsque les hirondelles viennent au printemps, elles agissent en cela comme des horloges. Tout ce que font les mouches à miel est de même nature, et l'ordre que tiennent les grues en volant et celui qu'observent les singes en se battant, s'il est vrai qu'ils en observent quelqu'un, et enfin l'instinct d'ensevelir leurs morts, n'est pas plus étrange que celui des chiens et des chats, qui grattent la terre pour ensevelir leurs excréments, bien qu'ils ne les ensevelissent

neud, tantost de celle-là, si elle n'a et deliberation, et pensement, et conclusion ? Nous reconnoissons assez, en la pluspart de leurs ouvrages, combien les animaux ont d'excellence au dessus de nous et combien nostre art est foible à les imiter », Montaigne 1992 : 455.

presque jamais : ce qui montre qu'ils ne le font que par instinct et sans y penser. (Descartes, 1953 : 1256)

Cette idée déjà bien présente dans le corpus des œuvres de Descartes³⁰⁷ connaît encore une fortune importante dans le dernier tiers du XVII^e siècle. Dans *La Beste transformée en machine*, Darmanson la développe :

Le mouvement si réglé d'une montre marque une intelligence qui en a si adroitement disposé les roues et les ressorts ; mais qui en est entièrement séparée. Ainsi dans les animaux il n'y a ni intelligence ni âme comme on l'entend ordinairement. (Darmanson 1684 : 90³⁰⁸)

Pascal condense l'argument dans une pensée brève et imagée qui illustre l'idée que les bêtes agissent par instinct et non avec conscience : « le bec du perroquet, qu'il essuie quoiqu'il soit net. » (2011, Sel. 139 : 211³⁰⁹). Claude Denis vante la ponctualité des fauvettes, la parfaite régularité de leurs allers et venues qui trompent l'œil et donnent l'illusion « qu'elles sont par la raison conduites », alors qu'elles montrent en cela qu'elles sont des horloges :

On nourrit dans le parc quantité de faisans
De gibier et d'oiseaux que l'on prend tous les ans,
Mais surtout des perdrix qui sont si bien instruites
Qu'on dirait qu'elles sont par la raison conduites
Elles ne sortent point de leur petit séjour
Que quand on leur ordonne, en certain temps du jour
Quand on bat un tambour, qui leur sert d'une horloge
Pour prendre leur repas, elles quittent leur loge
Volent et fendent l'air, et vont en un moment
Dans le milieu du parc prendre leur aliment,
Mais sitôt que le son du tambour les rappelle,
Elles quittent le parc, volent à tire-d'aile,
Et rentrant promptement dans leur petit palais,

³⁰⁷ Leonora Cohen Rosenfield (1941) considère d'ailleurs que c'est cette perfection des actions animales qui a conduit Descartes à formuler l'hypothèse de l'animal-machine. Tentant de reconstruire la genèse de l'hypothèse elle lui suggère deux origines, la première serait la considération de l'avantage théologique qu'elle représente, la seconde serait l'étonnement de René Descartes devant la perfection du mouvement des animaux : « The contrast between the perfect regularity of animal behavior and the hesitant uncertainty of human rational conduct first led the young man to his belief in the mechanical nature of all animal processes » ("Le contraste entre la parfaite régularité du comportement animal et les tâtonnements incertains de la conduite rationnelle de l'homme ont tout d'abord conduit le jeune homme à croire au caractère mécanique de tout mouvement animal". [1941] 1966 : 20). L'un des fragments du projet des *Cogitationes circa generationem animalium* semble confirmer l'hypothèse. Dès les années 1630-1632, Descartes y affirme que les réactions des animaux sont pré-imprimées en eux dès leur formation dans l'utérus, et les animaux agissent selon ces réactions mécaniquement lorsqu'une occasion opportune se présente : « [18] Les bêtes brutes n'ont aucune notion de ce qui est avantageux ou désavantageux, mais pendant leur existence dans l'utérus elles ont été exposées à certaines situations par la force desquelles elles ont grandi et par lesquelles elles sont entraînées vers certains mouvements, d'où ensuite toutes les fois qu'il leur advient quelque chose de semblable elles exécutent toujours ces mêmes mouvements. » René Descartes (2000), « La Génération des animaux », dans *Écrits physiologiques et médicaux*, éd. et trad. V. Aucante, Paris, PUF, coll. « Épipiméthée » : 57.

³⁰⁸ Jean Darmanson (1684), *La Beste transformée en machine. Divisée en deux Dissertations prononcées à Amsterdam par Jean Darmanson dans ses conférences philosophiques*, S.L., S.E.

³⁰⁹ Blaise Pascal (2011), *Pensées, opuscules et lettres*, éd. Philippe Sellier, Garnier, coll. « Classiques Jaunes », n°595.

Témoignent leur respect et n'y manquent jamais. (Denis 1675 : 51D)

Les perfections des actions des animaux, qui permettaient aux thériophiles de rabaisser l'orgueil des hommes ou de montrer que les bêtes ont une forme d'intelligence, voire de raisonnement ou d'âme, deviennent donc pour les cartésiens ou les défenseurs de l'animal-machine des preuves du pur mécanisme des bêtes.

La réappropriation cartésienne de ces *topoi* servant à montrer l'intelligence des animaux ou à rabaisser l'orgueil humain peut conduire les adversaires de l'animal-machine à privilégier certains récits, notamment ceux qui, à l'instar de l'anecdote du mulet transportant du sel, peuvent montrer les capacités d'apprentissage et d'adaptation des animaux. Ce sont de tels exemples que La Fontaine emploie dans le « Discours à Madame de la Sablière » : le premier exemple est celui d'un cerf qui échappe aux chiens par « cent stratagèmes / Dignes des plus grands chefs » (1972, IX : 300, v. 78-79), dont l'un consiste à détourner l'attention des chiens sur une autre proie ; le deuxième est celui d'une perdrix qui berne le chasseur en se faisant passer pour une proie facile, blessée, afin de l'attirer loin de ses petits. Ce n'est plus, dans ces deux exemples, la perfection mais la variété des actions dont sont capables les animaux en des situations inhabituelles qui est mise en avant pour rendre la pensée de leur mécanisme improbable. Ce sont d'ailleurs précisément ces anecdotes, dont relèvent celle du mulet de Thalès ou de l'éléphant et du chaudron percé, qu'Antoine Dilly réfute par des explications mécanistes.

La fable « Les Souris et le Chat-Huant » (1972, XI, 9 : 341-342) va plus loin en imaginant la réflexion de la chouette, qui prélude au raisonnement. Elle est inventée à partir d'une anecdote contemporaine, que La Fontaine a pu avoir entendue chez Madame de La Sablière (Busson 1935 : 25n) et qui montre l'ingéniosité déployée par une chouette dans une situation spécifique : elle dispose de nombreuses souris vivantes qu'elle peut capturer, et doit trouver une stratégie pour conserver sa nourriture fraîche et à proximité. Après réflexion, elle coupe leurs pattes pour les empêcher de s'échapper et les nourrit pour qu'elles continuent à vivre jusqu'à ce qu'elle veuille les manger. La Fontaine imagine le raisonnement qui a permis au Chat-Huant d'élaborer son plan et rapporte son point de vue à la fin de la fable :

Puis, qu'un Cartésien s'obstine
À traiter ce Hibou de montre et de machine !
Quel ressort lui pouvait donner
Le conseil de tronquer un peuple mis en mue ?
Si ce n'est pas là raisonner,
La raison m'est chose inconnue.
Voyez que d'arguments il fit :
« Quand ce peuple est pris, il s'enfuit :
Donc il faut le croquer aussitôt qu'on le happe.

Tout : il est impossible. Et puis, pour le besoin
N'en dois-je pas garder ? Donc il faut avoir soin
De le nourrir sans qu'il échappe.
Mais comment ? Ôtons-lui les pieds. » Or trouvez-moi
Chose par les humains à sa fin mieux conduite. (La Fontaine 1972, XI, 9 : 342, v. 28-41)

La Fontaine offre avec ce point de vue une clef de lecture des exemples animaliers : le lecteur est invité à inférer les faits de conscience impliqués par les actions des bêtes. Après la mise en scène du raisonnement de la chouette, l'auteur expose dans une note les avantages de la fiction littéraire, qui lui permet de doter celui-là d'une pensée articulée pour rendre la démonstration par l'exemple plus probante :

Ceci n'est point une fable ; et la chose, quoique merveilleuse et presque incroyable, est véritablement arrivée. J'ai peut-être portée trop loin la prévoyance de ce Hibou ; car je ne prétends pas établir dans les bêtes un progrès de raisonnement tel que celui-ci ; mais ces exagérations sont permises à la poésie, surtout dans la manière d'écrire dont je me sers. (La Fontaine 1972, XI, 9 : 342)

Si La Fontaine avoue la « fictivité » du raisonnement logique tel qu'il est mis en scène – qui implique une conscience réflexive de l'animal ce que ni La Fontaine ni Gassendi n'admettent – il explique l'intention de sa fiction : montrer qu'une forme de pensée, peu importe sa qualité, a dû présider à l'action observée.

2.3. L'habileté des « mains » et « doigts » des bêtes

Les mots employés pour désigner les parties du corps animal sont « un marqueur fort de la position adoptée vis-à-vis de la Césure », selon Catherine Kerbrat-Orecchioni dans *Nous et les autres animaux* (2021 : 208) : ils trahissent la manière dont on considère la différence entre l'homme et l'animal³¹⁰. Madeleine de Scudéry dans l'« Histoire de deux caméléons » s'attache au moment de la description du caméléon à comparer le corps de l'animal à celui de l'homme, et tout particulièrement ses pattes aux mains :

Ses pieds ressemblent à de petites mains entre-ouvertes par le nombre des doigts, et ses jambes ont aussi quelque chose qui ressemble à l'os et aux muscles des bras d'un homme : il est même constant que leurs mains sont fort adroites, soit à s'attacher aux branches pour monter à un arbre, ou pour en descendre. (1688 : 503)

Alors que, pour les pattes arrière, Madeleine de Scudéry emploie une comparaison, elle désigne les pattes avant par le mot « main ». Selon Furetière (1690 : « Main »), ce mot peut, pour

³¹⁰ Catherine Kerbrat-Orecchioni (2021), *Nous et les autres animaux*, Paris, Labyrinthes. Sur la question des lexiques distincts, voir p. 208-225, et en particulier la distinction de deux lexiques pour désigner les parties du corps, p. 208-210.

certaines espèces animales, désigner le bas de la patte : « se dit aussi en parlant de quelques Animaux, comme les singes, les ours, les Sirènes. La trompe sert de main aux Éléphants ». L'emploi du mot « main » pour désigner une partie du corps de l'animal est, selon cette définition, justifié par deux types d'analogies : l'une souligne la ressemblance anatomique entre les pattes des singes ou des ours et celles des hommes³¹¹, l'autre la grande habileté que permettent les mains et la trompe de l'éléphant. Claude Perrault, dans sa *Description anatomique d'un caméléon* n'emploie pas le mot « main », mais « pattes », « pieds », « jambe³¹² », bien qu'il note la manière habile dont le caméléon se saisit des branches :

Avec ces pattes il empoignait les petites branches des arbres de même que le Perroquet, qui pour se percher partage ses doigts autrement que le reste des oiseaux qui en mettent toujours trois devant et un derrière, où le Perroquet en met deux derrière de même que devant. (Perrault, 1669 : 18)

Il compare néanmoins sa queue à une main, pour les mêmes raisons, parce qu'elle lui donne une habileté remarquable :

Il ne manquait jamais à entortiller cette queue autour des branches, et elle lui servait comme d'une cinquième main : quand il marchait il la laissait rarement traîner sur terre, mais il la tenait parallèle aux lieux où il marchait. (Perrault : 19-20)

Le choix du vocable servant à désigner les doigts/mains/pattes/pieds des animaux ne s'explique donc qu'en partie par l'habileté du membre désigné : le fait que Madeleine de Scudéry choisisse, contrairement à Claude Perrault, le terme « main » en dehors d'un contexte comparatif est révélateur de l'intelligence qu'elle prête à ces animaux.

Selon Aristote dans *Les Parties des animaux*³¹³ l'intelligence et l'habileté de l'homme sont très étroitement liées à ses mains dotées de pouces préhensiles :

³¹¹ Pour ce qui est des sirènes, on a pu prendre des ossements de nageoires pour des « mains de sirène ». La mention peut accompagner des planches anatomiques. Voir Claude du Molinet, *Le Cabinet de la bibliothèque de Sainte Geneviève*, Paris, Antoine Dezallier, 1692 : en regard de la page 200. L'exemple est cité par Lou Delaveau, autrice de la thèse *Le revers de l'écaille. La sirène, entre nature et lecture, dans le livre imprimé à l'époque moderne (1475-1691/1692)* soutenue en 2019 dans sa présentation : <https://chartes.hypotheses.org/5420>.

³¹² Pour le caméléon, mais aussi pour le castor, la gazelle, le dromadaire et l'ours, Claude Perrault parle préférentiellement de « quatre pieds », dans la mesure où ils servent à la marche : « PIED. s. m. Partie double de l'animal, qui lui sert à se soutenir et à marcher. L'homme et les oiseaux n'ont que deux pieds. La plupart des animaux terrestres ont quatre pieds. La plupart des insectes ont cent pieds, c'est à dire, un grand nombre. Les serpents n'ont point de pieds, ils rampent sur la terre. Les Marchands font accroire que les oiseaux de Paradis n'ont point de pieds, ce sont eux qui les coupent. Les écrevisses ont douze pieds. Les araignées, les mites, les polypes ont huit pieds. Les mouches, les sauterelles, les papillons ont six pieds. Les singes, les loups, la marmotte marchent sur les pieds de derrière. » (Furetière, 1690 : « Pied »). On trouvera encore le mot « patte » pour désigner la main ou le pied : « Les quatre pattes étaient composées chacune de cinq doigts, et ressembloient mieux à des mains qu'à des pieds : elles étaient, tant celles de devant que celles de derrière, fendues en deux ; ce qui faisait comme deux mains à chaque bras, et deux pieds à chaque jambe » (Perrault, 1669 : 18). On trouve encore le mot « jambe » pour désigner la patte dans son entier pour le caméléon, l'ours et la gazelle. Enfin, Claude Perrault emploie dans le même sens et une seule fois « quatre bras » (Perrault, 1669 : 17) pour le caméléon.

³¹³ Aristote (1957), *Les Parties des animaux*, trad. P. Louis, Paris, Les Belles Lettres, 687b : 136-137.

Anaxagore prétend que c'est parce qu'il a des mains que l'homme est le plus intelligent des animaux. Ce qui est rationnel, plutôt, c'est de dire qu'il a des mains parce qu'il est le plus intelligent. Car la main est un outil ; or la nature attribue toujours, comme le ferait un homme sage, chaque organe à qui est capable de s'en servir. [...] l'être le plus intelligent est celui qui est capable de bien utiliser le plus grand nombre d'outils : or, la main semble bien être non pas un outil, mais plusieurs. Car elle est bien pour ainsi dire un outil qui tient lieu des autres. [...] Ainsi, ceux qui disent que l'homme n'est pas bien constitué et qu'il est le moins bien partagé des animaux (parce que, dit-on, il est sans chaussures, il est nu et il n'a pas d'armes pour combattre) sont dans l'erreur. [...] L'homme, au contraire, possède de nombreux moyens de défense, et il lui est toujours loisible d'en changer et même d'avoir l'arme qu'il veut et quand il le veut. Car la main devient griffe, serre, corne, ou lange, ou épée, ou toute autre arme ou outil. Elle peut être tout cela, parce qu'elle est capable de tout saisir et de tout tenir. (Aristote 1957 : 136-137)

Or certains singes ont développé des mains préhensiles avec des pouces opposables, véritables outils nécessaires pour s'adapter à la vie arboricole – grimper, arracher les fruits, les manger³¹⁴ – et plus généralement, le singe est l'animal qui ressemble le plus à l'homme sous le rapport de l'anatomie externe. Sa capacité à effectuer certaines opérations le rendent d'autant plus comparable à celui-ci et sa figure est donc potentiellement particulièrement subversive³¹⁵. Dans *Le Chien de Boulogne*, un paysan confond en l'observant un singe et un humain. Favory tombe entre les mains d'une femme affreuse, Liganfer, aussi méchante que laide. Un paysan lui apporte un panier rempli de poires :

Un Singe qu'elle avait (car elle aimait extrêmement les bêtes) s'approcha du panier, et prit une poire. Le paysan stupide n'osa rien dire, croyant que c'était un des enfants de la maison ; et quand il vit la Dame, il le crut encore plus fortement ; de sorte qu'il lui dit : « Je suis fâché, Madame, que toutes les Poires que je vous avais apportées ne soient pas dans le panier, un de vos enfants est venu qui en a pris une ». (Torche 1668 : 164-165)

Certes, la confusion du paysan permet, dans la séquence consacrée au portrait de Liganfer, de souligner la laideur du personnage qui aime les bêtes à défaut d'être aimé des hommes. Mais le paysan confond le singe avec un enfant avant même d'avoir vu la maîtresse de maison : l'attitude du singe, capable de saisir, de prélever une poire, suffit à égarer le personnage certes *stupide*. L'apparence du singe brouille ici les frontières entre homme et animal, comme le fait, d'une autre manière, la métamorphose du héros. Le singe est (avec le chien) l'animal le plus cité dans le chapitre de *L'Âme des bêtes* où Antoine Dilly compile les anecdotes traditionnellement utilisées pour défendre l'idée thériophile d'une continuité entre hommes et

³¹⁴ Voir par exemple Pascal Picq, Jean-Pierre Digar, Boris Cyrulnik et Karine Lou Matignon (2000), *La plus belle histoire des animaux*, Paris, Seuil : 75-76.

³¹⁵ Dans la fable « Le Singe roy », Benserade caractérise le personnage du Singe par sa grande habileté, qui conduit à en faire le roi des animaux, pour un temps du moins : « Le singe fut fait Roi des autres Animaux,/ Parce que devant eux il faisait mille sauts:/ Il donna dans le piège ainsi qu'une autre Bête,/ Et le Renard lui dit, Sire, il faut de la tête. », (Benserade 1677 : 46).

bête. Selon la plus radicale, le singe montre qu'il y a peu de différence entre un homme et une bête :

[T]oute la diversité qui se trouve entre nos actions et celle des animaux ne vient que de celle qui est entre les organes de leurs corps et ceux des nôtres, et que si l'âme d'un singe se trouvait dans le corps d'un homme, et l'esprit de celui-ci dans le corps de celui-là nous ne le pourrions nullement reconnaître ? (Dilly 1676 :163)

Si l'on considère qu'un lapin ou un autre animal sauvage ne songe qu'à boire, qu'à manger, qu'à dormir et qu'à courir, on trouvera qu'un singe a infiniment plus d'esprit, et que ses pensées sont plus raisonnables s'étendent à un plus grand nombre d'objets. (Dilly 1676 : 164)

Le singe est donc un animal particulièrement d'une telle confusion et de ses dangers pour la représentation de l'homme comme être élu parmi les créatures. En effet, les mains permettent non seulement le maniement des outils, mais aussi l'expression des états d'âme, c'est l'argument de Montaigne qui décline toute l'expressivité du corps, qui peut pallier l'absence de langage, et en particulier celle des mains :

Quoy des mains ? nous requerons, nous promettons, appellons, congeions, menaçons, prions, supplions, nions, refusons interrogeons, admirons, nombrons, confessons, repentons, craignons, vergoignons, doubtons, instruons, commandons, incitons, encourageons, jurons, tesmoignons, accusons, condamnons, absolvons, injurons, mesprisons, deffions, despitons, flattons, applaudissons, benissons, humilions, moquons, reconcilions, recommandons, exaltons, festoyons, resjouissons, complaignons, attristons, desconfortons, desesperons, estonnnons, escrions, taisons, et quoy non ? d'une variation et multiplication à l'envy de la langue. De la teste : nous convions, nous renvoyons, advoüons, desadvoüons, desmentons, bienveignons, honorons [...] (1992, II, 12 : 454)

Une fois métamorphosé, Almanzor, ou le chat d'Espagne, ne peut plus utiliser sa voix. De plus, il ne peut exprimer ses pensées d'aucune manière, alors qu'il observe que les humains peuvent témoigner de leur pensée sans même parler : « cette Main persuade à ce jeune homme, que la colère de sa Maîtresse procède de quelque faute qu'il a commise, ou de quelque rapport désavantageux qu'on aura fait de sa flamme à celle qui l'a allumée » (Alluis, 1669 : 169-170). Jacques Alluis insère dans le texte une pièce intitulée « Le Langage des mains » (145-181), « une petite galanterie qui a été faite séparément, & à laquelle on a voulu donner place dans ce livre » (préface : NP). Écoutée par Almanzor métamorphosé, elle contribue à lui faire regretter son humanité perdue : « la première [pièce] surtout lui fit bien regretter la perte qu'il avait faite de ses mains, il ne s'en pouvait consoler, et il mourait d'envie de les faire parler une fois » (183). Le chat semble ainsi totalement incapable d'exprimer pensée ou émotion, qu'il a encore à ce stade du récit, ni par le langage, ni même par son corps, et en est réduit à adopter des stratégies rudimentaires :

Il avait perdu ces mains qui servant à s'entretenir avec les absents, à donner un corps aux pensées et aux paroles, sont quelquefois sujettes à une certaine démangeaison d'écrire si incurable, qu'elle fait hasarder la fortune et la vie pour quatre mots [...]. Ce pauvre animal

examinait ainsi les choses, et se voyant privé de tous les moyens qui pouvaient prouver sa satisfaction, il s'avise de faire comme les autres de son espèce ; il lève la queue autant de fois que cette belle Fille lui passe la main sur le dos, il se tourne sur ses genoux, il se frotte et se glisse doucement contre elle, on entend même un certain murmure qu'il fait pendant qu'on le flatte ; que l'on dit être des plaintes qu'il forme de ne pouvoir pas mieux s'expliquer. (Alluis 1669 : 88)

Le texte est ainsi plus radical que l'opinion même de Descartes dans la lettre à Morus du 5 février 1649 : « toutes (les bêtes) nous signifient très facilement leurs impulsions naturelles, telles que la colère, la crainte, la faim, ou autres états semblables, par la voix ou par d'autres mouvements du corps » (1991 : 1320).

L'idée que l'être le plus intelligent est celui qui possède des mains et des outils variés qu'elles permettent de manier est encore relayée ailleurs dans la fiction du *Chat d'Espagne*. Alors qu'Almanzor est enfermé, humain, dans une chambre de la maison de la belle Darache à qui il est allé rendre visite, il se trouve doublement empêché d'agir par la transformation de ses mains en pattes et par la perte conjointe de son habileté d'homme :

Il fut étrangement surpris quand il fut monté sur la fenêtre, d'y voir au plus fort de la nuit aussi clair qu'en plein jour, ses yeux perçaient et semblaient dissiper les plus épaisses ténèbres ; en un autre temps il eût bien raisonné sur cette merveille ; mais voulant mettre la main à l'œuvre, une surprise plus grande succède à la première ; il ne se trouva point de mains pour se prendre aux grilles de la fenêtre, et tâcher de les arracher ; bien loin de là il tomba, et fut bien étonné de ce que nonobstant sa chute il se trouvait encore sur ses pieds, ou plutôt sur ses pattes. D'abord poussé d'une impétuosité dont il ne fut pas le maître, il s'élança de la fenêtre en bas par les trous de la grille ; son corps devenu plus petit y ayant passé fort aisément, il sauta dans une basse-cour, où des Rats qui ne se doutaient nullement d'Almanzor furent sa première proie, et le premier coup d'essai qu'il fit en qualité de Chat, avant même qu'il sut encore bien de l'être, il l'était néanmoins, et sa métamorphose était déjà entièrement arrivée. (Alluis 1669 : 71-72)

Les nouvelles capacités qu'Almanzor acquiert en devenant chat, la vision nocturne et une certaine agilité à la chasse, sont payées au prix fort, celui de ses mains et par conséquent de sa liberté puisque sans elles il ne peut pas même sortir des pièces dans lesquelles ils se trouve :

Cet animal se voyant enfermé, chercha d'abord mille moyens pour sortir, il quitta la vue de tout ce qu'il y avait de beau dans ce lieu, quand il songea que cela lui coûtait sa liberté ; il s'impatienta, il sauta, il chercha, mais inutilement. (Alluis 1669 : 220)

Jacques Alluis, en insistant sur tout ce qu'Almanzor perd en même temps que ses mains remplacées par des pattes, s'inscrit dans la filiation de la pensée d'Aristote : le plus adroit est celui qui sait se servir d'outils variés. Dans la fable « Le Singe et le chat », Benserade montre que celui qui a le plus d'adresse n'est pas celui dont l'action atteint le but ou le résultat attendus, le chat, mais bien le singe, qui fait du chat son outil afin de sortir les marrons du feu sans se brûler :

Du Singe ici l'adresse éclate,
Mais celle du Chat paraît peu,

Quand il donne à l'autre sa patte
Pour tirer les marrons du feu. (Benserade 1677 : 54)

Dans la version de Claude Denis, chez qui le singe est « adroit, ingénieux et fin », le chat n'est présenté que comme l'outil relativement inadéquat du *rusé* qui sait le manier :

Ce rusé prend un chat, le caresse et le flatte,
Pour tirer les marrons du feu avec sa patte,
Et quoi que le chat crie, et fasse ce qu'il peut,
Il ne le quitte point qu'il n'ait ce qu'il veut. (Denis 1675 : 35D)

Dans la version de La Fontaine, où le singe est prénommé Bertrand et le chat Raton, les efforts du chat sont au contraire l'objet de force détails :

Bertrand dit à Raton : « Frère, il faut aujourd'hui
Que tu fasses un coup de maître.
Tire-moi ces marrons ; si Dieu m'avait fait naître
Propre à tirer marrons du feu,
Certes marrons verraient beau jeu. »
Aussitôt fait que dit : Raton avec sa patte,
D'une manière délicate,
Écarte un peu la cendre, et retire les doigts,
Puis les reporte à plusieurs fois ;
Tire un marron, puis deux, et puis trois en escroque.
Et cependant Bertrand les croque. (La Fontaine 1972, IX, 17 : 295, v. 14-24)

La Fontaine insiste, dans cinq vers descriptifs, sur l'agilité avec laquelle le chat s'acquitte de sa tâche. La précision du travail de l'escroc est décrite : les verbes d'action se multiplient : « écarte », « retire », « reporte », « tire », « escroque », la succession calculée et stratégique des opérations est aussi soulignée par la répétition par trois fois de l'adverbe « puis » et la gradation « un », « deux », « trois ». Surtout, quand Benserade mentionne la « patte » du chat, La Fontaine parle de ses « doigts ». Ainsi, l'expression de l'habileté des bêtes, la manière de désigner leurs pattes, leurs mains, leurs doigts, prolongent le débat sur la nature de l'animal et peuvent revêtir une fonction polémique et subversive : La Fontaine insiste sur l'agilité des membres de ses personnages animaux, Madeleine de Scudéry choisit préférentiellement le mot « main » et Antoine Torche met en scène la ressemblance entre les actions que les singes font avec leurs mains et celle des hommes par le point de vue d'un paysan. À l'inverse, Claude Denis, Benserade et Jacques Alluis renforcent la césure entre homme et bête en montrant que les animaux, dépourvus de « mains », ne peuvent ni agir ni s'exprimer aussi bien que les hommes qui manipulent des outils.

3. Le(s) sentiment(s) des animaux

3.1. Descartes, les cartésiens et le sentiment des animaux

L'hypothèse de La Fontaine, héritée de Gassendi³¹⁶ et selon laquelle l'animal est « Capable de sentir, juger, rien davantage, / Et juger imparfaitement, / Sans qu'un singe jamais fût le moindre argument » (La Fontaine 1972, IX : 304, v. 37-39), ne s'oppose pas symétriquement à l'hypothèse de Descartes, pour qui les animaux ne peuvent certes pas juger mais peuvent bel et bien *sentir* :

Je voudrais cependant indiquer que je parle de la pensée, non de la vie ou de la sensibilité : je ne refuse la vie à aucun animal, car je crois qu'elle consiste dans la seule chaleur du cœur ; je ne lui refuse même pas la sensibilité, dans la mesure où elle dépend d'un organe corporel. (Descartes, « Lettre à Morus du 5 février 1649 », OL : 1320)

Cette reconnaissance de la faculté de sentir chez les animaux dans la philosophie cartésienne a posé un problème logique à ceux qui l'ont discutée. En effet, dans la tradition aristotélicienne, sentir n'est pas un processus matériel mais spirituel : seuls les êtres dotés d'une âme sensitive le peuvent, or, selon Descartes, les animaux n'ont aucune forme d'âme. Pour résoudre cette difficulté, le philosophe affirme que la sensibilité « dépend des organes du corps » et n'implique aucunement la pensée. Supposer que les animaux sentent de la douleur, du plaisir, le froid, le chaud, ne conduit donc pas à leur reconnaître un quelconque « esprit », une quelconque « pensée », « âme », jugement, ni de quelconques « raisonnements »³¹⁷. Les passions des animaux aussi bien que les sensations sont des phénomènes purement corporels qui peuvent advenir sans que la substance étendue ne soit jointe à la substance pensante³¹⁸. C'est par le biais

³¹⁶ Les gassendistes et à leur tête François Bernier postulent l'existence de deux âmes, l'une subtile permettant aux animaux de sentir et d'avoir une certaine forme d'intelligence, et l'autre immortelle qui donne la raison aux hommes. Voir René Jasinski (1981), *A travers le XVII^e siècle*, II, Paris, Nizet : 90-91.

³¹⁷ Ces termes sont employés par La Fontaine dans le « Discours à Madame de la Sablière » (1991, IX : 384, v. 64, 76, 114 ou dans « Les deux rats, le renard, et l'œuf » (1991, IX : 388 : 98, 215).

³¹⁸ « Je désire que vous considériez, après cela que toutes les fonctions que j'ai attribuées à cette machine, comme la digestion des viandes, le battement du cœur et des artères, la nourriture et la croissance des membres, la respiration, la veille et le sommeil ; la réception de la lumière, des sons, des odeurs, des goûts, de la chaleur et de telles autres qualités, dans les organes des sens extérieurs ; l'impression de leurs idées dans l'organe du sens commun et de l'imagination, la rétention ou l'empreinte de ces idées dans *les mémoire*, les mouvements intérieurs *des appétits et des passions* ; et enfin les mouvements extérieurs de tous les membres, qui suivent si à propos, tant des actions des objets qui se présentent aux sens, que des passions, et des impressions qui se rencontrent dans la mémoire, qu'ils imitent le plus parfaitement qu'il est possible ceux d'un vrai homme : je désire, dis-je, que vous considériez que *ces fonctions suivent toutes naturellement, en cette machine, de la seule disposition de ses organes, ni plus ni moins que font les mouvements d'une horloge*, ou autre automate, de celle de ses contrepoids et de ses roues, en sorte qu'il ne faut point à leur occasion concevoir aucune autre âme végétative, ni sensitive, ni aucun autre principe de mouvement et de vie, que son sang et ses esprits, agités par la chaleur du feu qui brûle

de cette thèse que les détracteurs du cartésianisme, en particulier les néo-péripatéticiens, contestent le dualisme cartésien. Ainsi Bossuet donne-t-il sa préférence à l'opinion de « ceux qui ont aperçu qu'on ne peut sans absurdité ni leur donner du raisonnement [aux animaux], ni faire sentir la matière » ([1722] 2014, V, 14 : 254). Ignace-Gaston Pardies pointe aussi l'étrangeté de la thèse selon laquelle la matière pourrait sentir³¹⁹. Dans le *Discours de la connoissance des bestes*, il montre que sentir est une manière de connaître qui ne se réduit pas à un simple processus matériel, sans quoi les corps morts en seraient capables :

Quand je vois un Tableau devant moi, il y a une infinité de rayons qui sont portés dans l'air, et qui passent au travers des humeurs de mon œil, vont faire une peinture admirable de ce Tableau sur les peaux qui sont vis-à-vis. Ce n'est pas encore voir, puisque tout cela se peut faire dans un œil artificiel, et dans celui d'un mort³²⁰. (Pardies 1672 : 90-91)

Pour préserver l'idée que la sensation est autre chose qu'un phénomène matériel sans devoir affirmer que les animaux ont une âme, Pardies introduit, entre l'âme et le corps, l'idée intermédiaire d'une forme qui est corporelle sans être étendue dans l'espace, comme le mouvement, par exemple, qui est bel et bien un phénomène corporel mais qui n'a pas de corps : « il n'est pas besoin de dire que cette forme est un pur esprit, mais ce peut être une forme matérielle » (Pardies 1672 : 198-199). Bossuet présente ainsi cette forme ;

Ceux qui donnent aux bêtes des sensations et une âme qui en soit capable, interrogés si cette âme est un esprit ou un corps, répondront qu'elle n'est ni l'un ni l'autre. C'est une nature mitoyenne, qui n'est pas un corps, parce qu'elle n'est pas étendue en longueur, largeur et profondeur ; qui n'est pas un esprit, parce qu'elle est sans intelligence, incapable de posséder Dieu, et d'être heureuse. (Bossuet [1722] 2014, V, 13 : 251)

L'hypothèse de cette forme intermédiaire est globalement celle que les néo-péripatéticiens et les jésuites vont opposer à Descartes jusque dans la première moitié du XVIII^e siècle. Lorsque La Fontaine présente l'hypothèse de l'animal-machine dans le « Discours à Madame de la Sablière », ce n'est donc pas précisément à Descartes mais à un « ils » sans référent explicite que l'auteur impute le point de vue selon lequel l'animal ne peut pas sentir :

[...] Ils disent donc
Que la bête est une machine ;
Qu'en elle tout se fait sans choix et par ressorts :

continuellement dans son cœur, et qui n'est point d'autre nature que tous les feux qui sont dans les corps inanimés. », Descartes, *Traité de l'Homme*, OL : 873.

³¹⁹ Alors qu'il est globalement en accord avec le mécanisme et l'hypothèse de l'animal-machine, au point d'être considéré comme un crypto-cartésien par l'École (voir la démonstration de Sophie Roux dans Kolesnik-Antoine dir. 2013 : 315-337).

³²⁰ Il y a donc une forme de connaissance sensible, qui se distingue de la connaissance intellectuelle dans la mesure où cette dernière est réflexive et consiste à s'apercevoir que l'on perçoit, tandis que la connaissance sensible est immédiate. Pour illustrer la différence entre les deux, Pardies donne l'exemple d'un homme qui passerait dans le champ de vision de son ami. Si celui-ci est affairé ou concentré sur autre chose, il ne le remarquera pas alors même que son image s'est imprimée sur sa rétine : la connaissance sensible est une sensation qui ne s'aperçoit pas.

Nul sentiment, point d'âme, en elle tout est corps. (La Fontaine 1972, IX : 298, v. 29-32)

Le fabuliste vise moins ici l'hypothèse telle qu'elle a été formulée originellement que celle, beaucoup plus radicale, défendue par certains cartésiens. En effet, après la mort de Descartes, « on simplifiait la formule et on la repoussait. Il était entendu que pour les cartésiens l'animal était une “machine” » (Busson 1948 : 167).

Qui sont ces cartésiens ? Catherine Larrère, dans le chapitre « Que savons-nous des animaux ? Machines ou êtres sensibles », signale que la thèse selon laquelle les animaux ne sont pas capables de sentir est rarement défendue :

Si les critiques des cartésiens sont unanimes à considérer que ceux-ci privent les animaux de toute sensibilité en y voyant des machines, les cartésiens eux-mêmes ne sont pas si péremptoirs, seul Malebranche l'est, et pour des raisons bien différentes de celles qui avaient poussé Descartes à comparer l'animal à une machine. (Larrère 2014 : 63)

Malebranche est en effet le plus célèbre défenseur de cette pensée, exposée notamment dans quelques célèbres lignes du sixième livre de la *Recherche de la vérité*³²¹ :

Ils mangent sans plaisir, ils crient sans douleur, ils croissent sans le savoir ; ils ne désirent rien, ils ne craignent rien, ils ne connaissent rien ; et s'ils agissent d'une manière qui marque intelligence, c'est que Dieu les ayants faits pour les conserver, il a formé leur corps de telle façon qu'ils évitent machinalement et sans crainte tout ce qui est capable de les détruire. ([1674] 1974 VI : VII, 2)

Tout aussi célèbre est l'histoire qui met Malebranche en scène en train de frapper une chienne grosse et qui illustre bien cette représentation de l'animal :

Quant au Père Malebranche, il en était intimement persuadé [que les animaux sont des machines], et plus intrépide encore que son maître, il n'en était point effrayé. C'est que si le mécanisme des Bêtes choque presque également les Sens et la Raison, il s'accorde très bien avec la Foi, et même la favorise et l'appuie à l'égard du dogme si essentiel de la spiritualité de l'Âme. Au sujet de cette forte persuasion du Père Malebranche, M. de Fontenelle contait qu'un jour étant allé le voir aux PP. de l'Oratoire Rue Saint-Honoré, une grosse chienne de la maison, et qui était pleine, entra dans la salle où ils se promenaient, vint caresser le Père Malebranche et se rouler à ses pieds. Après quelques mouvements inutiles pour la chasser, le philosophe lui donna un grand coup de pied, qui fit jeter à la chienne un cri de douleur, et à M. de Fontenelle un cri de compassion. *Eh ! quoi*, lui dit froidement le P. Malebranche, *ne savez-vous pas bien que cela ne sent point ?* (Trublet 1759 : 115³²²)

Soutenir cette thèse plus contre-intuitive encore que celle formulée par Descartes présente un avantage théologique certain : priver les animaux de la capacité de sentir permet de résoudre un problème théologique, comme le montre Thierry Gontier dans son article « Sous un dieu

³²¹ Nicolas Malebranche (1972-1974), *Œuvres complètes*, dir. André Robinet, Paris, éd. CNRS, 2 vol. 1972 pour le vol. 1 (livres 1-3) et 1974 pour le vol. 2 (livres 4-6).

³²² Nicolas Charles Joseph Trublet (1759), *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de M. de Fontenelle, tirés du Mercure de France, 1756, 1757 et 1758*, seconde édition corrigée et augmentée, Amsterdam, Michel Rey.

juste, les animaux peuvent-ils souffrir ?³²³ ». Si Dieu est juste, comment des innocents – qui n’ont pas commis le péché originel et qui ne pourront être récompensés dans l’au-delà – peuvent-ils subir la douleur ? L’idée commode selon laquelle ils ne la subissent pas est défendue pour la première fois par le père Poisson par le syllogisme suivant :

Dieu ne peut, sans violer les lois de sa justice, produire une créature sujette à la douleur et capable de souffrir qui ne l’ait mérité. Or les animaux ayant une âme, sont sujets à la douleur et sont capables de souffrir sans l’avoir mérité. Donc Dieu n’a pu sans violer les lois de sa justice, créer un animal avec une âme³²⁴.

Elle est aussi soutenue par Malebranche qui, comme le rapporte Helvétius, « lorsqu’on lui soutenait que les animaux étaient sensibles à la douleur, il répondait, en plaisantant, qu’apparemment ils avaient mangé du foin défendu³²⁵ ».

L’idée que les bêtes ne peuvent pas sentir est encore avancée par Antoine Legrand, qui, dans sa *Dissertatio de carrentia sensus et cognitionis in brutis*³²⁶ refuse de reconnaître aux animaux une âme, la pensée aussi bien que la sensibilité, de la même manière que Darmanson qui reprend largement les propos de Malebranche³²⁷. Selon Nicolas Fontaine dans ses *Mémoires pour servir à l’histoire de Port-Royal*, elle aurait aussi été largement répandue chez les solitaires :

Combien aussi s’éleva-t-il de petites agitations dans ce désert touchant les sciences humaines de la philosophie, et les nouvelles opinions de M. Descartes ? [...] Il n’y avait guère de solitaire qui ne parlât d’*automate*. On ne se faisait plus une affaire de battre un chien. On lui donnait fort indifféremment des coups de bâton, et on se moquait de ceux qui plaignaient ces bêtes comme si elles eussent senti de la douleur. On disait que c’était des horloges ; que ces cris qu’elles faisaient, quand on les frappait, n’étaient que le bruit d’un petit ressort qui avait été remué, mais que tout cela était sans sentiment. (Fontaine 1736, II : 52-53)

À part ces exceptions, les successeurs de Descartes se montrent plutôt discrets sur la question délicate de la sensibilité des animaux :

³²³ Thierry Gontier (2000), « Sous un Dieu juste, les animaux peuvent-ils souffrir ? Un argument “augustinien” pour les animaux-machines », *Corpus : Revue de Philosophie*, 37 : 27-66

³²⁴ Nicolas Poisson ([1670] 1671), *Commentaire ou remarques sur la Méthode de Mr Descartes. Où on établit plusieurs principes généraux nécessaires pour entendre ses œuvres*, Paris, Veuve Claude Thiboust et Pierre Esclassan : 157, cité par Thierry Gontier (2000 : 27-28).

³²⁵ Claude-Adrien Helvétius (1758), *De l’Esprit*, Paris, éd. J. Moutaux, Paris, Fayard, coll. « Corpus des œuvres de philosophie en langue française », 1988 : 17, cité par Thierry Gontier (2000 : 32n).

³²⁶ Antoine Legrand (1675), *Dissertatio de carrentia sensus et cognitionis in brutis*, Lugduni Batavorum, Arnoldum Doude & Felicem Lopez.

³²⁷ Darmanson reprend quasiment mot à mot les propos de Malebranche : « Ils mangent sans plaisir, ils crient sans douleur, ils croissent sans le savoir, ils ne désirent rien, ils ne craignent rien, ils ne connaissent rien, et s’ils agissent avec adresse et d’une manière qui marque intelligence c’est que Dieu les ayant fait pour les conserver, il a conformé leur corps de telle façon qu’ils évitent machinalement et sans crainte ce qui est capable de les détruire, et qu’ils approchent sans amour de ce qui peut contribuer à leur conservation. » (90-91). La première de couverture affiche d’ailleurs « Anima eorum in sanguine Levit. 17. » (“leur âme est dans leur sang”).

Certes, ils ne reprennent pas l'affirmation de Descartes, dans sa lettre à Morus, selon laquelle il ne prive nullement les animaux de vie ni de sensibilité, mais ils n'affirment pas non plus très explicitement que les animaux sont dénués de toute sensibilité. Ils n'assimilent pas l'animal et la machine, ils s'en tiennent à la comparaison, même s'ils tendent à la simplifier, en ne faisant plus référence au fabricant divin. Affirmer ouvertement que les animaux sont insensibles, il n'y a donc que Malebranche pour le faire. (Larrère 2014 : 70)

Le cartésien Pierre-Sylvain Régis modère l'idée que les animaux ne peuvent pas sentir en la présentant comme une idée provisoire, dans la mesure où aucune certitude ne peut être établie, les animaux n'étant pas doués de parole. Il écrit dans son *Système de philosophie* (1691) :

Quelque penchant que nous puissions avoir à accorder aux bêtes une âme distincte du corps, nous aimons mieux suspendre notre jugement à cet égard. Et d'autant que les bêtes peuvent faire absolument tout ce qu'elles font par la seule disposition de leurs organes, nous avons cru qu'il était plus à propos d'expliquer toutes leurs fonctions par la machine que de recourir pour cet effet à une âme dont l'existence est si incertaine, qu'il est impossible, tandis que les bêtes ne parleront point, de s'en assurer. (Régis 1991, VII, 2 : 14, cité par Bouillier 1868 : 158)

Pierre-Sylvain Régis développe essentiellement le propos de la lettre à Morus, qui tempère l'analogie entre l'animal et la machine, marque une suspension du jugement et affirme seulement que les animaux ne sont pas raisonnables.

La question de la sensibilité des bêtes devient donc centrale dans le dernier tiers du dix-septième siècle. Elle marque l'évolution des trois principaux discours philosophiques sur l'animal, ceux de Descartes, de Gassendi et d'Aristote ou Thomas d'Aquin, et devient progressivement leur principal terrain d'opposition. Les cartésiens considèrent soit que les animaux ne sentent pas, et en cela leur pensée diverge de celle de Descartes, soit, conformément à la pensée de celui-ci, que la sensation peut relever uniquement de la substance étendue. Les gassendistes et néo-péripatéticiens en revanche refusent de considérer que les animaux ne sentent pas. Quand Thomas d'Aquin conférait aux animaux une âme matérielle capable de sentir, les néo-péripatéticiens, postulent l'existence d'une âme mitoyenne. Enfin, quand Gassendi attribuait la sensation à l'âme ignée des animaux, les gassendistes supposent que les hommes ont, en plus de cette dernière, une deuxième âme raisonnable.

3.2. La mise en scène des « sentiments » des animaux : une manière de répondre aux cartésiens ?

La traduction des œuvres de Descartes éditées par André Bridoux pour la Pléiade (1991) donne « sensibilité » pour le latin *sensus*³²⁸, comme dans la lettre à Morus du 5 février 1649 qui admet

³²⁸ Voir la lettre à Morus en latin dans René Descartes (1843-1904), « Correspondance V. Mai 1647, février 1650 », *Œuvres*, V, éd. Charles Adam et P. Tannery, Paris, Cerf, 1903 : 278, l. 27 et 29.

que les animaux peuvent sentir. *Sensus* présente (tout comme « sensibilité » ou « sentiment » en français) un sens ambivalent en latin, mais il se réfère bien dans cette lettre à la faculté de percevoir par les sens. Dans la langue de la deuxième moitié du XVII^e siècle, c'est le mot « sentiment » qui désigne cette faculté de manière privilégiée. Il désigne aussi l'exercice de cette faculté et son résultat³²⁹ :

SENTIMENT, s. m. C'est la première propriété de l'animal d'avoir des organes propres à recevoir les différentes impressions des objets. Le sentiment de la vue se fait dans l'œil, celui de l'ouïe à l'oreille. Un mort est privé de vie et de sentiment. Un ladre, un membre engourdi, n'ont point de sentiment, ils sont privés de sentiment. (Furetière 1690 : « Sentiment »)

Mais le mot peut désigner aussi bien une idée, un avis, une impression ou un état affectif :

SENTIMENT, se dit figurément en choses spirituelles, des diverses vues dont l'âme considère les choses, qui lui en font concevoir de différentes idées ou opinions. Il faut être toujours dans les bons sentiments, suivre l'opinion des gens sages. Je suis de votre sentiment, j'entre dans votre sentiment, c'est-à-dire, Je suis de votre avis. C'est là le sentiment de l'Église, des Saints Pères. On lui a tiré les vers du nez pour découvrir son sentiment. Les sentiments de l'Académie sur le Cid, c'est-à-dire, le jugement. Chacun a son sentiment particulier : autant de têtes, autant de sentiments. (Furetière 1690 : « Sentiment »)

SENTIMENT, se dit aussi en Morale des passions. Il a de tendres sentiments pour cette Demoiselle, pour dire, il l'aime ; il n'a que des sentiments d'estime, de vertu, d'honnêteté pour elle. (Furetière 1690 : « Sentiment »³³⁰)

Lorsqu'il est question du « sentiment » des animaux, on peut donc trouver exposées simultanément des considérations qui concernent leurs sens, leur intelligence ou leur affectivité. Madeleine de Scudéry dans l'« Histoire de deux caméléons » joue de cette proximité et associe aux remarques qui concernent la perception des yeux du caméléon des considérations sur la perception claire de son esprit :

Quand il lui plaît ils regardent tous deux du même côté ; quand la fantaisie lui en prend, l'un est immobile, et l'autre tourne où il veut : si bien que de la manière dont ses yeux sont formés, quand bon lui semble, il voit de tous côtés sans tourner la tête, et il est aisé de remarquer qu'il voit avec esprit et avec jugement, soit qu'il marche, qu'il monte à un arbre, ou qu'il choisisse un lieu à se reposer. (Scudéry [1688] 2020 : 69)

La perception visuelle du caméléon implique ici des facultés propres à l'esprit, l'imagination, la volonté, qui préludent aux mouvements de ses yeux mais aussi traitent les informations

³²⁹ Dans ces deux derniers sens, il est concurrencé par « sensation » : « Action des sens, ou plutôt de l'âme, qui est émue par les impressions qu'ils ont souffertes. La plus grande difficulté de la Philosophie est d'expliquer la sensation, comment les objets corporels peuvent agir sur l'âme qui est spirituelle. », Furetière, 1690 : « Sensation ».

³³⁰ Le mot « sensibilité » peut couvrir les trois sens de « sentiment » : « Disposition des sens à recevoir les impressions des objets. La sensibilité est une qualité propre aux animaux, que n'ont point les végétaux. Il y a des gens d'un naturel si dur & si farouche, qu'ils n'ont aucune sensibilité. » (Furetière, 1690 : « Sensibilité »). L'adjectif « sensible » peut actualiser un sens moral : « se dit figurément en choses morales, & en parlant de l'émotion de l'âme et des passions. Cet homme est fort délicat et sensible sur le point d'honneur. On lui a fait un affront, une injure sensible. Cette femme a l'âme tendre et sensible : ce qui se dit tant de l'amour, que de la compassion, et de la reconnaissance. » (Furetière, 1690 : « Sensible »).

reçues. Le reptile « ne pose jamais son pied sans avoir considéré auparavant où il le place » (Scudéry [1688] 2020 : 68). L'usage de ses sens conduit même le caméléon à apprendre : il est capable de distinguer Madeleine de Scudéry, de reconnaître son nom, « Méléon », mais aussi d'« aimer » (53). Le discernement du caméléon le conduit à former ses préférences, ses sentiments à l'égard de ceux qu'ils côtoient :

Je remarquai une amitié extrême entre eux [les deux caméléons], et jamais le moindre chagrin. Ils étaient toujours l'un auprès de l'autre : si l'un changeait de place, l'autre le suivait. Ils se tenaient toujours l'un l'autre avec quelqu'une de leurs petites mains. (Scudéry [1688] 2020 : 72)

Méléon est « fort triste et fort abattu » depuis la mort de sa « caméléone » (73), au point qu'il tente de se suicider :

Le Caméléon fut si surpris, et si affligé de voir mourir sa Caméléone, qu'il monta avec grande hâte et avec transport au haut du châssis, d'où il retomba jusques à trois fois ; si-bien que craignant que cet objet le tourmentât trop, j'ôtai la petite Caméléone, et le tapis sur quoi elle était morte. Scudéry [1688] 2020 : 72)

La mort de Méléon est racontée d'une manière extrêmement pathétique : en entendant son nom il « ouvrit languissamment ses yeux, & les tourna de mon côté, [...] connaissant encore fort bien » Madeleine de Scudéry (78). Ces représentations de sentiments, plus ou moins marqués par l'anthropomorphisme, peuvent souligner le lien fort établi entre la perception et différentes facultés de l'esprit : si les animaux peuvent sentir, ils doivent avoir une forme de pensée ou d'intelligence. Ainsi, ces représentations contribuent à donner de l'animal une représentation radicalement opposée à l'hypothèse cartésienne.

Évoquer les sentiments des animaux ne revient pas nécessairement à prendre parti en faveur de leur intelligence et âme. Claude Perrault dans la *Description anatomique d'un caméléon* mentionne certains états *a priori* affectifs ou moraux du caméléon, notamment la colère et la prudence, dont il observe les manifestations dans le comportement du reptile. À l'instar de Descartes qui considère la colère comme une passion du corps, Claude Perrault la représente comme le résultat de sensations corporelles et non de phénomènes spirituels ou intellectuels :

Lorsqu'il est ému par des choses qui l'importunent, il n'est pas inconvenient que l'humeur noire et adulte qui est dans son sang étant portée à la peau y produise les taches brunes qui y paraissent quand il se fâche, de même que nous voyons que nos visages deviennent rouges, jaunes, ou livides selon que les humeurs qui sont naturellement de ces différentes couleurs, y sont portées. (Perrault [1669] 2022 : 147³³¹)

³³¹ Dans les descriptions que Charles Perrault fait des statues en plomb du labyrinthe de Versailles, seul le singe semble capable d'exprimer – et donc d'éprouver – une palette de sentiments variés. Sauf le grand-duc qui est honteux, les sculptures d'autres animaux que le singe représentent uniquement leur colère : « Les Oiseaux

Le participe passé « ému » a un sens pleinement verbal qui souligne la passivité du caméléon dans la réception d'une sensation, là où le caméléon mis en scène par Madeleine de Scudéry participait pleinement, comme agent, à la construction de la perception. Cette passion est bien matérielle, puisqu'elle consiste en l'*humeur noire* mêlée au sang. La crainte est décrite, de la même manière, comme un phénomène matériel, mais ce n'est pas tout à fait le cas de la prudence :

Quelques-uns estiment que ce marcher est une marque de la timidité que l'on dit être extrême en cet animal. Mais parce qu'il est certain que la crainte, quand elle n'est point assez grande pour ôter tout à fait le mouvement, donne une grande force à celui des jambes, dans lesquelles on croit qu'elle fait descendre toute la chaleur et toute la vigueur qui a abandonné le cœur, il y a bien plus d'apparence que cette lenteur est l'effet d'une grande précaution qui fait agir avec circonspection. Car il semble que *le Caméléon choisit* les endroits où il doit poser ses pieds, et quand il monte sur les arbres il ne *se fie* point à ses ongles, bien qu'ils soient plus pointus que ceux des Écureuils qui gravissent si légèrement par tout ; mais s'il ne peut empoigner les branches à cause de leur grosseur, il *cherche* longtemps les fentes qui sont à l'écorce pour y affermir ses ongles. (Perrault [1669] 2022 : 131. Nous soulignons.)

Claude Perrault refuse l'interprétation mécaniste de la démarche du caméléon, qui en fait une conséquence de la crainte : cette passion du corps, loin d'affaiblir les membres, leur donne la vigueur nécessaire à la fuite. La mention de la précaution, qui n'est pas une passion du corps, est suivie de diverses marques d'empathie qui contrarient les lectures mécanistes : le caméléon est thématiqué, et se fait l'agent de trois procès impliquant des facultés intellectuelles : choisir, se fier, chercher. Ce n'est donc pas tant la mention des sentiments du caméléon qui conduit à nuancer l'analogie machinique mais la mise en scène de leurs actions par le biais de différents procédés, notamment d'empathisation, qui contribuent à suggérer leurs facultés intellectuelles. Si les liens affectifs que le « je » lyrique des idylles d'Antoinette Deshoulières et les animaux qui l'entourent contribuent souvent à construire sa posture de bergère comme le note Sophie Tonolo (2010 : 454n), l'extrait des « Stances » ci-dessous souligne par plusieurs procédés la particularité des sentiments du chien :

Le chant des Rossignols, les déserts enchanteurs,
Le murmure des eaux, l'émail des prairies,
Mon chien sensible à mes douleurs,
Mes troupeaux languissants, ces guirlandes de fleurs
Que le temps, mes soupirs et mes pleurs ont flétris
Don cher et précieux du plus beau des Pasteurs,
Tout nourrit avec soin mes tendres rêveries. (2010 : 453, v. 8-14)

paraissent tous animés de colère, et le pauvre Duc semble tout honteux de sa disgrâce » (Perrault 1677 : 7-8), « Le Coq d'Inde faisant la roue, et le Coq animé de colère, forment deux gros jets au milieu d'un bassin ». (12), « Le Corbeau perché sur des branches vomit de colère de l'eau contre le Renard, qui tenant le fromage, semble, en jetant de l'eau, se moquer de lui » (31).

Certes, le fait que l'animal partage la douleur de sa maîtresse renvoie à la représentation topique du chien qui reste fidèle quand les hommes ne le sont pas³³². Mais la sensibilité du chien fait l'objet d'un traitement particulier : elle est soulignée par le passage de l'alexandrin à l'octosyllabe, et par le fait que tous les autres éléments de la nature, y compris la rivière, sont désignés par des pluriels – les Rossignols, les déserts, les eaux, les prairies, les troupeaux, les fleurs – ce qui marque l'individualité du chien.

Cette mise en scène de la sensibilité animale par divers procédés ne conduit pas toujours à réfuter, ni même à nuancer, la conception cartésienne de l'animal. Dans *Le Chat d'Espagne* (Alluis 1669), et *Le Chien de Boulogne* (Torche 1668) la représentation de la perception sinon de la conscience du chat et du chien est justifiée par l'hybridité du sujet qui fut un humain. La prédésignation conventionnelle³³³ du héros de récit de métamorphose suppose que le personnage principal métamorphosé en animal garde l'esprit de l'homme qu'il était³³⁴. Dans *Le Chien de Boulogne*, les sentiments d'amitié éprouvés par Favory à l'égard de sa maîtresse sont si humains qu'Artaxandre semble percevoir le secret du héros en l'observant :

Comme la plupart des amants ont des fantaisies assez particulières, et qu'ils ont d'autres yeux que le reste des Hommes, c'est à dire *plus vifs et plus perçants*, il s'alla aviser d'avoir du chagrin des caresses que ce chien recevait, parce qu'il remarqua en lui *quelque chose d'extraordinaire*, et des transports plus sensibles que les Chiens n'ont accoutumé de faire paraître. (Torche 1668 : 8-9)

De la même manière, le narrateur du chat d'Espagne souligne que la métamorphose n'affecte d'abord que le corps d'Almanzor :

Pour le punir mieux, son corps seul avait été métamorphosé, et on lui avait laissé toute sa raison, tout son esprit, et toutes ses inclinations sans y rien toucher ; il se servit donc de ce qui lui restait pour raisonner sur la perte de ce qu'il n'avait plus, je veux dire qu'il se servit de son esprit pour s'affliger de la perte, ou du moins du changement de son corps. (Alluis 1669 : 74)

Le fait que le personnage conserve après sa métamorphose « toute sa raison » et « tout son esprit » constitue non seulement un horizon d'attente du lecteur, mais aussi un ressort narratologique essentiel du récit de métamorphose, puisque cela occasionne et oriente les pérégrinations de l'animal. Dans *Le Chien de Boulogne*, la nature hybride de Favory lui permet d'être aux premières loges de certaines aventures et dans le secret de certains récits :

³³² Le chien de Boulogne se reconnaît lui-même comme tel miroir ou tel symbole : « Hélas ! repartit Favory, la mort m'aurait bientôt délivré de toutes mes peines, si le Ciel ne m'eût réservé pour être un exemple d'amour et de fidélité », Torche 1668 : 71.

³³³ Voir Philippe Hamon (1972), « Pour un statut sémiologique du personnage », *Littérature*, 6 : 86-110.

³³⁴ Dans *Lucius ou L'Âne d'or*, souvent attribué à Lucien de Samosate, les premières pensées de Lucius après sa métamorphose sont les suivantes : « J'étais âne en tout, mais l'esprit et l'intelligence, c'était Lucius, sans la voix ». Voir Pseudo Lucien (1999), *Lucius ou l'âne*, trad. Michel Dubuisson, Bibliotheca Classica Selecta [en ligne]. URL : <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/Onos/AneTrad.html#Sauve>

Voilà, dit alors Favory, ce que peu de Personnes ont su. Pour moi, j'eus part à l'allégresse publique, et je fus ravi de revoir Melite, qui me fit mille caresses, et à qui j'entendis un jour faire le récit de tant de choses merveilleuses que je vous ai racontées. (Torche 1668 : 149).

Dans *Le Chat d'Espagne*, la transformation d'Almanzor en chat « fut la cause qu'il visita bien des endroits, apprit et vit bien des choses qui sans cela ne lui auraient peut-être jamais été connues » (Alluis 1669 : 126). Avec lui le lecteur découvre les diverses scènes qui font l'objet des tiroirs du récit, les divers lieux normalement inaccessibles ou cachés où elles se jouent, cuisines, chambres, maisons de dame, mesure de poète. Le narrateur à la première personne tend ainsi à s'effacer de l'énonciation au profit d'une focalisation sur le personnage animal, offrant un exemple de narrateur optionnel (Badiou-Monferran et Denis 2012³³⁵) dans les fictions du XVII^e siècle.

Les séquences zoocentrées peuvent entretenir l'idée d'une différence radicale entre hommes et bêtes. La différence entre l'amour des humains (« nous ») et l'« humeur galante » d'Almanzor transformé en chat apparaît dans la mesure où, « sous sa peau de Matou », elle se change en « rut » :

La nuit étant venue, il fit dessein de reconnaître un peu les lieux d'alentour, d'y faire quelques connaissances, et d'y rendre visite à quelque Chatte du voisinage. Son humeur galante lui revint, et sous sa peau de Matou il ressentait une certaine chaleur assez approchante de ce que nous appelons amour. Cette ardeur nouvelle qui le fit entrer en rut, l'exposa à même temps [sic.] à bien des dangers. Combien de toits ne traversa-t-il pas ? par combien de trous et de gouttières ne passa-t-il pas ? il n'était point de fenêtre par où il ne sautât, point de lucarne par où il ne sortit. Enfin après avoir bien vu du pays, il rencontra la plus aimable et la plus charmante Chatte qui eût jamais paru à ses yeux ; la voir, l'aimer, et en souhaiter la jouissance, ne furent en notre Chat qu'une même chose. (Alluis 1669 : 103-104)

Le changement dans la chaîne référentielle sert à souligner cette distinction entre le désir de l'homme et celui du chat. Les liens entre chats sont d'abord désignés par des termes qui pourraient tout à fait correspondre aux relations humaines : « faire quelques connaissances », « rendre visite », « humeur galante ». Mais le point de vue félin succède rapidement à ce point de vue humain après le circonstant « sous sa peau de Matou ». Les sensations du chat consistent en une « chaleur », qui devient « ardeur » puis « rut ». Cet état l'engage, comme mécaniquement, à divers mouvements sur les toits : c'est aussi par la chaleur que Descartes explique que les passions occasionnent certaines réactions physiques : elle conduit à la mise en mouvement des esprits animaux contenus dans le sang et qui permettent les mouvements. Enfin, le narrateur établit l'équivalence entre la sensation, « voir », et le désir qu'elle occasionne :

³³⁵ Claire Badiou-Monferran et Delphine Denis (2012), « Enjeux de l'hypothèse non communicationnelle pour la critique dix-septémiste », *Le français moderne*, 80(1), *Le narrateur en question(s) dans les fictions d'Ancien Régime. Récits parlés, récits montrés* : 1-14.

« aimer, et en souhaiter la jouissance ». Dans les dernières pages du *Chat d'Espagne*, la focalisation oscille entre le narrateur et le chat de moins en moins humain : il ne raisonne plus, ne reconnaît plus les objets humains, et agit par instinct. Alors qu'Almanzor est en train de lire des lettres contenues dans une cassettes, intrigues épistolaires qui passionnaient le séducteur humain et auquel il s'adonnait, il abandonne brutalement sa lecture pour suivre la piste d'une proie :

[U]n peu de bruit qu'il ouït, lui fit quitter cette *agréable occupation* pour courir à une autre qui lui *plaisait davantage* ; c'était à la chasse de quelques Rats qui avaient causé ce bruit, qui venait de l'interrompre. Il sauta d'abord sur un buffet qui était garni de quantité de vases de Cristal, d'Agathe, de Porcelaine, et sans en considérer le prix en cassa une partie en les renversant, à cause qu'ils s'opposaient à son passage, et lui empêchaient de guetter à son aise les Rats, sur la vie desquels *il faisait dessein*. Son *entreprise* ne fut pas vaine, *il trouva le moyen* de saisir au col un Rat d'une grosseur extraordinaire : Ce ne fut pas le tout que de l'avoir pris, *il le fallut conserver* malgré tous les efforts qu'il *faisait* pour ravoïr sa liberté, et se retirer des pattes de son mortel ennemi. (Nous soulignons. 1669 : 252)

L'abandon de la lecture pour s'adonner à la chasse signifie bien qu'Almanzor est de plus en plus gagné par son animalité, que son esprit humain disparaît. Le point de vue du chat, ouvert par le verbe « ouïr », marqué par plusieurs modalisateurs affectifs (« agréable », « plaisait »), est traduit ensuite par le narrateur à destination du lecteur : le *bruit* non identifié par le chat est causé par *quelques Rats*. Le chat perd le sens des conventions humaines (la valeur du cristal, de l'agate, de la porcelaine). Si *Le Chat d'Espagne* présente bien la métamorphose en termes de déchéance, et qu'axiologiquement les instincts chasseurs et sexuels du chat sont dévalorisés, Jacques Alluis ne semble pas pour autant mettre en fiction l'hypothèse cartésienne de l'animal-machine. Le chat d'Espagne a des préférences, il choisit la chasse, il a aussi des intentions, des « desseins », il forme une « entreprise » et « trouv[e] le moyen », par divers « efforts », de les mener à bien, malgré les embûches suggérées par le tour impersonnel « il le fallut conserver ». Ainsi, la représentation morale dépréciative de l'animalité dans ce texte ne conduit pas pour autant Jacques Alluis à soutenir l'hypothèse philosophique de l'animal-machine.

*

Les figures d'animaux qui parlent, qui pensent, raisonnent, sentent et ressentent, qui sont le centre de perspective, n'impliquent pas nécessairement la validation des hypothèses d'une âme, d'un raisonnement, d'une sensibilité ou d'un langage des animaux. Les figures d'animaux parlants ou pensants peuvent même être solidaires d'une pensée défavorable à l'idée que les bêtes raisonnent, et renforcer la différence entre ces dernières et l'homme. On le voit notamment avec les fables de Benserade qui accompagnent les fontaines du labyrinthe de Versailles, celles de Claude Denis. La volonté politique de doter le royaume d'œuvres en français et d'une rhétorique et d'une poétique soutenant leur création est associée dans ces fables à l'image de la préséance et de la maîtrise de l'homme sur l'animal et la nature. La Fontaine, en mettant en scène le raisonnement du Chat-Huant, nuance la véracité de sa fiction, et, dans « Les deux Rats, le Renard et l'Œuf », soutient que ces animaux ne sont capables de sentir et de ne juger qu'imparfaitement. Mais si l'hypothèse du langage et du raisonnement des animaux n'est pas validée par la mise en scène d'animaux qui parlent et raisonnent, ces représentations conduisent néanmoins à une autre représentation de l'animal que celle des cartésiens qui ont radicalisé l'hypothèse de Descartes : l'animal s'y montre bien capable de sentir et de former certaines idées à partir de leurs sensations. C'est donc moins le recours à la prosopopée qu'aux points de vue animaux ou à l'empathie qui contribuent à construire une vision des animaux incompatible avec l'hypothèse de l'animal-machine, telle qu'elle est envisagée au moment de cette seconde réception.

Nous avons néanmoins observé une tendance à associer la mise en œuvre de divers procédés énonciatifs à une vision positive de l'animalité. On la trouve dans *Le Chien de Boulogne* (Torche, 1668), qui fait du chien une figure de la fidélité, mais pas dans *Le Chat d'Espagne* (Alluis, 1669), où la transformation de l'homme en chat pétri d'instincts sauvages est honteuse et constitue le signe de sa déchéance morale. En revanche, l'absence de prosopopée dans des textes où elle est spécifiquement attendue en raison du genre de ces derniers ou de leur schéma narratif, comme dans la fable ésopique du « Singe et le Dauphin » dont la parole animale constitue un ressort essentiel dans la version d'Ésope ou de La Fontaine, contribue à soutenir l'idée d'une différence radicale entre l'homme et les autres animaux. L'absence ou la présence de tels procédés (prosopopées, effets de point de vue, empathie) dans la réécriture d'anecdotes ou d'exemples anciens conduit à délimiter assez nettement et précocement la littérature comme le domaine de la fiction. Dans les productions savantes, « scientifiques » ou « philosophiques », ces anecdotes ou exemples sont plutôt dans ce dernier tiers du XVII^e siècle déconstruits et présentés comme étant des fables ou des contes : ils perdent largement leur

valeur de preuve, alors qu'ils demeurent des supports d'expérimentations rhétoriques et poétiques dans le cadre des Belles-Lettres.

Conclusion de la deuxième partie

Les discours sur les animaux offrent un observatoire propice du dialogue intertextuel entre les diverses productions des Belles-Lettres, où l'animal, à la mode, apparaît comme un sujet de choix. Celui-ci peut intéresser en soi, dans le contexte de la zoologie et de la connaissance du vivant. Il permet aussi de penser l'homme d'un point de vue métaphysique, physique ou encore moral. Enfin, il offre un espace d'expérimentation et de variation formelles. Toutes les productions lettrées puisent dans les corpus anciens, en particulier les fables et les zoologies, ce qui témoigne que l'imitation de la nature est encore largement médiatisée par l'imitation des auteurs anciens. Les cartésiens comme Antoine Dilly, les savants comme Claude Perrault, les auteurs de fiction comme La Fontaine se confrontent chacun à la zoologie de Pline aussi bien qu'aux fables d'Ésope. Ces anecdotes et exemples animaliers font toujours l'objet d'un rapport d'émulation : Antoine Dilly les considère comme des arguments en faveur de l'intelligence des bêtes à réfuter, Claude Perrault comme des expériences parfois vérifiées, parfois obsolètes. Contrairement à Dilly et Perrault, La Fontaine dissimule souvent ses sources, qu'il croise et juxtapose, se réappropriant leurs enjeux, comme le souligne la conclusion méta-textuelle de la fable du « Singe et le Dauphin » : « C'est assez qu'on ait vu par là qu'il ne faut point/ Agir chacun de même sorte ». ([1668] 1972, II, 10 : 98, v. 33-34).

Ce fonds commun favorise ainsi les dialogues intertextuels et le débat sur l'âme animale au sein de la République des Lettres. Si la nouvelle philosophie et la nouvelle science sont liées par leur méthode, la poésie et la fiction peuvent aussi contribuer aux débats savants comme le montre l'*Histoire de deux caméléons* pour la zoologie ou le « Discours à Madame de la Sablière » pour la métaphysique cartésienne. Les productions littéraires s'approprient également les motifs et la langue des productions savantes :

S'opère [...] une interaction qui altère la pureté définitoire des disciplines et des activités intellectuelles : la poésie n'est pas que poésie, elle n'est pas non plus que savoirs, il y a des transferts entre les différentes aires, susceptibles d'affecter la forme des unes et des autres, à

commencer par la littérature, même si l'on peut envisager que des modes d'écriture littéraires informent des discours scientifiques. (Peureux 2006 : 11)

La vogue du cartésianisme occasionne la pénétration de son lexique savant dans les textes fictionnels. Mais si ces termes fonctionnent quelquefois comme des philosophèmes, soulignant l'engagement philosophique du texte qui les intègre, ils ne sont ailleurs qu'une manière d'enrichir et de colorer plaisamment la langue. Le mot « machine » se pare ainsi de nouvelles connotations péjoratives : Cochon au cœur brisé par Grisette se sentira comme une pauvre « machine aboyante » à l'âme meurtrie, le cheval de l'abbé Régnier, lent et indocile, n'est qu'une « impertinente machine ». La syntaxe démonstrative du discours savant imprègne les récits d'expérience de Madeleine de Scudéry dans l'*Histoire de deux Caméléons*. Mais l'*ethos* du « je » observateur fiable et honnête se double de la posture de la maîtresse affectueuse de ses animaux de compagnie. Ainsi les productions littéraires font-elles un usage spécifique de la langue des savants, requalifiée par l'ingéniosité et l'inventivité de leurs auteurs.

L'écriture fictionnelle offre aussi les moyens d'exprimer l'intériorité voire la subjectivité des animaux qu'elle représente. La mise en scène de points de vue peut exprimer les pensées et perceptions d'un énonciateur animal, fût-elle toujours une reconstruction de l'auteur, comme l'avoue La Fontaine à la fin de la Fable « Les Souris et le Chat Huant ». Dans *Le Chat d'Espagne*, la fiction met en scène un énonciateur évolutif : la métamorphose d'Almanzor en chat transforme progressivement la manière de ce dernier d'appréhender le monde. Encore bien humain malgré la transformation de son corps au début du récit, il voit ses considérations s'animaliser progressivement. D'abord lecteur secret de la correspondance de sa nouvelle maîtresse, cherchant la compagnie des hommes et étranger aux échanges des autres félins, il s'intéresse ensuite moins aux lettres galantes qu'aux chattes du voisinage ou aux bruits qui pourraient signaler un rat. La mise en scène du « nouveau » monde d'Almanzor apparaît incompatible avec l'hypothèse de l'animal-machine, renforcée et largement diffusée par certains cartésiens.

Dans les textes qui mobilisent les philosophèmes cartésiens, *via* des mentions au demeurant toujours moqueuses ou accompagnées d'une dénonciation du réductionnisme, la question de l'âme peut être soulevée. Par exemple, La Fontaine offre une présentation poétique de l'idée gassendiste – transformée par Bernier – selon laquelle tous les animaux auraient une âme de matière subtile, et l'homme une deuxième, immatérielle. Cependant, rares sont les fictions qui abordent la question de l'âme. C'est plutôt la reprise cartésienne de l'hypothèse, qui prive l'animal de sensation comme de toute forme de vie intérieure, qui est condamnée d'une voix quasiment unanime, puisque même certains cartésiens la réfutent. Par ailleurs, la

mise en scène littéraire du langage, de la raison et des sentiments des bêtes apparaît comme une convention littéraire qui n'implique pas nécessairement une opposition à l'hypothèse cartésienne, comme le montrent les quatrains des fontaines du labyrinthe de Versailles qui lui paraissent même favorables. De telles représentations n'impliquent pas non plus une vision thériophile de l'animalité comme le montre l'exemple du *Chat d'Espagne* qui se réduit peu à peu, au gré de sa métamorphose, à ses instincts sexuels, prédateurs et alimentaires.

TROISIEME PARTIE

Animaux des sciences, animaux des lettres (1696-1764)

La vive polémique que la querelle de l'âme des bêtes a suscitée dans le dernier tiers du XVII^e siècle s'atténue à l'orée du siècle suivant. Le *Dictionnaire historique et critique* de Pierre Bayle, publié pour la première fois en 1696, consigne un foisonnement d'hypothèses et d'arguments avancés pour ou contre l'âme des animaux³³⁶. Par leur mise en page déconcertante où se multiplient les notes de bas de page et de marge enchevêtrées et enchâssées les unes dans les autres, renvoyant au corps du texte comme à d'autres notes, les articles « Rorarius » et « Pereira » révèlent l'*imbroglio* du débat passé en même temps que l'impasse dans laquelle les penseurs sont confinés après la formulation de l'hypothèse cartésienne. En effet, les arguments du débat sur l'âme des bêtes se renouvellent peu. Si la nature de l'animal suscite encore bien des questions notamment dans une perspective anthropologique mais aussi parfois dans celle de l'éthique, les animaux et leur variété d'espèces voire d'individus font la préoccupation des savants comme des écrivains :

Le champ de la question au XVIII^e siècle, profondément recomposé, est moins fortement structuré qu'il ne l'était au siècle précédent où il subissait l'effet de la polarisation cartésienne. [...] Il suscite encore des passions, mais sans trop grande conviction, ses enjeux se sont érodés, et s'il est moins risqué de s'y aventurer, c'est aussi moins enthousiasmant. L'animal lui-même, cependant, n'a rien perdu de son intérêt. Et c'est même cet intérêt croissant pour l'animal « en personne » pourrait-on dire, devenu enfin, de simple espace d'accueil, le centre légitime de la discussion le concernant, qui, pour une bonne part, continue à alimenter la question de l'âme des bêtes, dont les autres sources se tarissent, et lui donne comme un second souffle. Ainsi, la

³³⁶ On citera l'édition de 1702, qui contient des augmentations par rapport à la première édition de 1697 : Pierre Bayle (1702), *Dictionnaire historique et critique*, Rotterdam, Reinier Leers, 3 t.

réflexion si métaphysique du siècle précédent se trouve relayée par un attachement croissant à l'animal concret et par un véritable souci de son sort. (Guichet 2006 : 75).

L'essor de la zoologie, l'émergence du matérialisme et le champ finissant du dualisme, la mode des recueils de fables ou la publication des *Chats* de Moncrif ont notamment contribué à la multiplication des discours sur les animaux dans les productions lettrées. La variété de leurs enjeux est augmentée par la fin de la « polarisation cartésienne », mais aussi par la spécialisation grandissante des disciplines. Celle-ci est notamment caractérisée par une séparation appuyée des Sciences et des Belles-Lettres, qui tend à donner à ces dernières de nouveaux contours.

Cette séparation ou cette opposition entre Sciences et Belles-Lettres est une exception française, causée par l'histoire parallèle de deux Académies royales qui les constituent en champs distincts (Gusdorf 1966 : 9-42, et Caron 1992 : 306-342). Le premier règlement donné à l'Académie royale des Sciences le 26 janvier 1699³³⁷ délimite clairement l'extension officielle des Sciences en précisant les spécialités de ses pensionnaires, dès lors reconnues au détriment d'autres³³⁸. En 1701, deux ans après l'Académie royale des Sciences, la « petite Académie » reçoit son règlement et devient par ordonnance l'Académie royale des Inscriptions et Médailles. Elle sera renommée par le Régent en 1716 « Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ». Dès cette date, « le parallélisme et le cloisonnement » (Caron 1992 : 144) de ces deux Académies institutionnalisent la séparation des Belles-Lettres et des Sciences³³⁹. Ce sont désormais leurs différences, voire leur opposition, qui permettent de penser et de définir les unes et les autres, comme le montre Philippe Caron qui reconstruit la manière dont elles sont perçues par leurs contemporains à partir des données lexicographiques, des manuels et d'autres morceaux

³³⁷ Le règlement est publié dans Léon Aucoc (1889), *L'Institut de France. Lois, statuts et règlements concernant les anciennes Académies et l'Institut de 1635 à 1889. Tableau des fondations*, Paris, Imprimerie nationale : LXXXIV-XCII. Si la date inscrite sur l'ordonnance est bien celle du 26 janvier 1699, le règlement ne sera lu par Fontenelle à l'Académie royale des Sciences – et les Académiciens n'en prendront connaissance – que le 4 février. Voir Marie-Jeanne Tits-Dieuiade (1998), « Les savants, la société et l'État : à propos du « renouvellement » de l'Académie royale des sciences (1699) », *Journal des savants*, 1 : 79-114.

³³⁸ Trois géomètres, trois mécaniciens, trois astronomes, trois anatomistes, trois chimistes et trois botanistes siégeront à l'Académie. Quant aux conditions scientifiques de recrutement des dix membres honoraires, ils devaient être plus généralement « recommandables par leur intelligence dans les mathématiques ou dans la physique » (dans Aucoc 1889 : art. 3, LXXXIV, les mathématiques incluent alors la géométrie, la mécanique, l'astronomie, et la physique inclut l'anatomie, la chimie, la botanique.). Jusqu'aux dernières années du XVII^e siècle le nom « sciences » est essentiellement généraliste et encyclopédique, il inclue aussi bien la physique et les mathématiques que les disciplines associées aux Belles-Lettres, l'histoire, la philosophie morale et la grammaire. A la fin du siècle, le sens spécialisé devient dominant (Caron 1992 : 57). La première définition restreinte de l'adjectif « scientifique » apparaît dans le *Dictionnaire de l'Académie française* : « Qui concerne les sciences abstraites et sublimes » (1694 : « scientifique »).

³³⁹ À partir des années 1720 commence par conséquent la restriction du mot « lettres », dont le sens jusqu'alors encyclopédique pouvait inclure les sciences, aux seules Belles-Lettres. Ce sens devient le plus répandu en 1750, ce qui renforce l'opposition sciences/lettres.

choisis. Les Belles-Lettres sont intrinsèquement associées à l'imagination, au goût et à l'esprit (1992 : 302), et les sciences sont exactes, solides, réelles (54). Elles sont aussi décrites par contraste. Les premières seraient globalement perçues comme faciles et inutiles, et les secondes comme difficiles et utiles (306-342).

Cette opposition entre Sciences et Belles-Lettres contribue à rompre l'unité de la vocation de la rhétorique à plaire et à instruire. Au sein d'un *continuum* allant de l'un à l'autre, les Belles-Lettres, faciles et inutiles, apparaissent ainsi plutôt destinées à plaire, et les Sciences, utiles et difficiles, plutôt préoccupées d'instruire. Les deux premiers tiers du XVIII^e siècle voient ainsi l'extension du domaine des Belles-Lettres se réduire progressivement. Au terme des années 1760, leur corpus est limité à la fiction, aux « ouvrages d'imagination » (Caron 1992 : 302), excluant les discours à teneur philosophique, scientifique ou historique. La concurrence du mot « Littérature » pour désigner le corpus de fictions témoigne de ce changement de regard sur les Belles-Lettres. Son emploi est privilégié à partir de 1760 (Caron 1992 : 174). Pour éprouver l'effectivité de cette mutation à partir de l'observation des discours sur les animaux ou pris en charge par ces derniers, nous avons ainsi constitué un corpus qui, distinct de celui « dressé par l'histoire littéraire lansonienne » (Fumaroli [1980] 2009 : 19), inclut, avec les fictions, des discours qui par leur public, leurs espaces de diffusion, leur vocation à plaire et instruire, ressortissent bien aux Belles-Lettres telles qu'elles sont encore majoritairement perçues par leurs contemporains. Ce corpus savant témoigne de sa vocation à plaire en même temps qu'à instruire, revendiquée notamment dans les histoires naturelles.

Chapitre VII

Facilité, vérité et utilité des discours savants

L'esprit, l'imagination et le goût sont trois descripteurs intrinsèques aux Belles-Lettres relativement stables au XVIII^e siècle (Caron 1992 : 281-303). Par contraste avec les Sciences, utiles et difficiles, les Belles-Lettres seraient faciles et peu utiles (Caron 1992 : 307-334). La Nauze concède en effet que les scientifiques « s'attachent à des connaissances plus relevées, et d'une utilité plus sensible », tandis que les Belles-Lettres sont pleines « d'aménité » (1740 : 372³⁴⁰). Selon le père Torné, « [u]n ouvrage dont les sciences sont l'unique objet, ne demande le plus souvent que de la netteté, de la justesse, de l'ordre. » (1754 : 66, cité par Caron 1992 : 296). Toutefois, selon La Nauze, le discours scientifique n'est pas incompatible avec les ornements et agréments des Belles-Lettres. En effet, avant la lexicalisation du tour « Belles-Lettres », le substantif « lettres », qui entre dans sa composition, actualisait son sens encyclopédique. Des productions relevant de tous sujets pouvaient être « belles », c'est-à-dire agréables, plaisantes, faciles. Ainsi Philippe Caron suppose que « belles sciences » aurait pu être un tour synonymique, et que seul l'usage en a décidé autrement (Caron 1992 : 45).

Dans le contexte de la séparation grandissante des Sciences et des Belles-Lettres, un ensemble d'ouvrages demeure ambigu, parce qu'il se revendique explicitement à la fois de l'utilité et de la facilité. Les animaux occupent une place de choix dans ces textes. On le considérerait aujourd'hui, anachroniquement, comme de la vulgarisation scientifique et ce corpus est, de fait, peu exploité dans les études littéraires alors qu'il s'inscrit bel et bien dans le champ des Belles-Lettres. Souvent oublié par l'histoire littéraire, ces textes savants des Belles-Lettres offrent un observatoire original de la manière dont ces dernières envisagent leur beauté.

³⁴⁰ Louis Jouard de La Nauze (1740), « Des rapports que les Belles-Lettres & les Sciences ont entr'elles », in *Mémoires de littérature, tirés des registres de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles Lettres. Depuis l'année M. DCCXXXIV, jusques et compris l'année M. DCCXXXVII, vol. 13, Paris, Imprimerie royale : 372-384.*

1. Les animaux du *Journal des savants*, entre Sciences et Belles-Lettres

1.1. Le *Journal* et l'unité de la République des Lettres

Fondé en 1665 mais trouvant sa stabilité formelle dans la dernière décennie du XVII^e siècle, le *Journal des savants* propose des recensements bibliographiques, fait le résumé ou la critique d'ouvrages qui paraissent en France mais aussi en Europe, jusqu'en 1792 quand la Terreur interdit sa publication³⁴¹. Pendant cette période, il devient progressivement un « instrument central de la République des lettres³⁴² » et une véritable institution par sa position dominante dans la presse savante. Parmi les nombreux journaux savants qui paraissent alors, il se distingue à la fois par sa longévité et l'ampleur de son contenu. Sur la soixantaine de périodiques créés entre 1665 et 1700, seuls six dont le *Journal des savants* ont « survécu » plus de vingt ans³⁴³. Son statut de premier périodique de critique bibliographique de France et d'Europe, ainsi que la stabilité de ses structures et la fiabilité de ses financements, qui lui garantissent que la plupart des libraires lui envoient chaque semaine une importante liste des parutions, expliquent cette rare longévité. L'abbé Jean-Paul Bignon, qui est aussi directeur de la Librairie et membre de l'Académie française, se trouve à la tête du *Journal* entre 1701 et 1714, puis à partir de 1723, et lui assure le patronage de l'Académie des Sciences et de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dont il annonce, bien souvent en première page, les publications³⁴⁴. Sa longévité s'explique encore et peut-être avant tout par son succès : son public est large, du spécialiste au curieux éclairé. Jean-Pierre Vittu corrobore la thèse de la création du *Journal des savants* par le magistrat Denis de Sallo (2002.1 : 181-183), et souligne qu'il naît – à l'instar des Belles-Lettres avec lesquelles il partage donc une partie de son public – à la confluence de la magistrature, des cercles mondains et des académies savantes. Le

³⁴¹ Pour l'histoire de ce périodique voir Jean-Pierre Vittu (2002.1), « La formation d'une institution scientifique. Le *Journal des savants* de 1665 à 1714. D'une entreprise privée à une semi-institution », *Journal des savants*, 1 : 179-203.

³⁴² Voir le titre suivant : Jean-Pierre Vittu (2002.2), « La formation d'une institution scientifique. Le *Journal des savants* de 1665 à 1714. L'instrument central de la République des Lettres », *Journal des savants*, 2 : 349-377.

³⁴³ Il s'agit dans l'ordre de leur création du *Journal des savants* parisien, des *Philosophical Transactions* à Londres, des *Acta eruditorum* de Leipzig, des *Nouvelles de la République des Lettres* de Bayle à Amsterdam, de l'*Histoire des Ouvrages des Savants* à Rotterdam, et de la *Galeria di Minerva* à Venise. Voir Jean-Pierre Vittu (2005), « Du *Journal des savants* aux *Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts*. L'esquisse d'un système européen des périodiques savants », *Dix-septième siècle*, 3(228) : 527-545.

³⁴⁴ Héritage de ce patronage, c'est aujourd'hui l'Académie des Inscriptions et belles-Lettres qui est dépositaire de la publication du *Journal des savants*.

cartésien Pierre-Sylvain Régis, exemple de savant impliqué dans ces cercles, fut d'ailleurs membre du bureau du *Journal* à partir de 1687 et jusqu'en 1692.

Les plus sommaires des annonces bibliographiques recueillies dans le *Journal des savants* contiennent au minimum les indications du titre, du nom de l'auteur, du libraire où le lecteur peut se procurer l'ouvrage, et des indications matérielles : taille, nombre de pages, planches le cas échéant. Le rédacteur peut aussi proposer de brefs résumés pour exposer les sujets traités. Mais les ouvrages parus peuvent être présentés beaucoup plus précisément voire faire l'objet d'une critique dans un espace beaucoup plus vaste, qui peut aller jusqu'à la dizaine de pages : des extraits longs et nombreux de l'*Histoire des insectes* de Réaumur (1734-1742) sont publiés chaque année entre 1735 et 1743, occupant, mis bout à bout, près d'une centaine de pages. Si, dans le cas de l'*Histoire des insectes*, le rédacteur du *Journal* choisit de citer Réaumur, il peut aussi résumer l'ouvrage plutôt qu'en proposer des morceaux choisis, voire procéder à « une réduction de la matière du livre, mais dans des proportions telles que ses particularités demeurent distinctes (une maquette et non un simple sommaire) » (Vittu 2002.2 : 353). Ainsi, le périodique n'assure pas qu'une fonction de recensement et de diffusion bibliographique mais il laisse place aux discours savants qui y sont incrustés en matière d'extraits ou qui y sont résumés et à leur critique menée par ses rédacteurs. En outre, il permet à leurs auteurs de se faire connaître en même temps que le fruit de leur recherche (Vittu 2002.2 : 369).

*Le Journal des savants*³⁴⁵ est également un espace de développement pour la recherche scientifique. Il relaie les sujets de réflexion des Académies, les controverses, et publie des extraits d'ouvrages aux thèses opposées. Ainsi, le *Journal des savants* choisit de reproduire de grands pans des épîtres de Louis Racine à la duchesse de Noailles sur l'âme des bêtes (1719), en guise d'extraits de l'imposant volume des *Continuation des mémoires de littérature et d'Histoire*³⁴⁶ (1728) dont elles occupent quelques pages. Les remarques critiques qui entrecoupent les extraits pour les introduire sont bien souvent railleuses : « Voici ses paroles, dont les physiciens jugeront » (*JDS* 1730 : 356), écrit le rédacteur, ou encore : « Voulant parler en Chrétien, après avoir parlé en Philosophe, il s'explique en la manière suivante, où, bien des Lecteurs trouveront sans doute, qu'il parle plus en Poète qu'en Théologien. » (*JDS* 1730 : 359).

³⁴⁵ En l'absence du nom des rédacteurs ou auteurs, nous signalons désormais par *JDS* les citations extraites du *Journal des savants*, l'acronyme est suivi de la date de parution du volume annuel concerné. *Le Journal des savants* (pour les années 1796 à 1764), Paris, Jean Cusson, 69 vol. disponibles sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb343488023/date>

³⁴⁶ Albert-Henri de Sallengre (1728), *Continuation des Mémoires de littérature et d'Histoire*, t. 6, Paris, Simart. Les épîtres de Louis Racine sont insérées des pages 73 à 96.

En 1728, la première édition de l'*Essai philosophique sur l'âme des bêtes* de Boullier³⁴⁷ remet l'hypothèse cartésienne sur le devant de la scène philosophique. Dans ce contexte, le choix d'insérer les épîtres de Louis Racine dans la *Continuation des mémoires de littérature et d'Histoire* de 1728 peut s'expliquer par le caractère plus vivement polémique et donc intéressant pour le lecteur de la question des bêtes dans les années 30. Le ton railleur du *Journal des savants* n'est en rien le signe d'un parti pris en faveur de l'hypothèse inverse. La critique permet de souligner avec un désir d'objectivité les failles de l'ouvrage présenté, en l'occurrence l'insuffisante qualité des arguments physiques et théologiques de Racine. Denis Reynaud dans l'article « Journalisme d'Ancien Régime et vulgarisation scientifique³⁴⁸ » souligne cette neutralité de la presse scientifique :

[La presse] peut avoir dans les querelles scientifiques, une fonction polémique qu'il convient de minorer dans la mesure où le journalisme vise généralement dans ce domaine à un équilibre consensuel (on a vu Fréron défendre tour à tour des positions contraires), motivé par des considérations économiques et politiques mais peut-être aussi par un certain idéal de neutralité. (Reynaud 2003 : 35)

Deux ans après avoir publié les épîtres de Louis Racine, le *Journal* offre au lecteur un grand nombre de vers extraits de l'*Apologie des bêtes* de Morfouace de Beaumont³⁴⁹. Il intègre de ce fait un point de vue radicalement opposé et devient ainsi, sinon un espace de débat sur la question de l'âme des bêtes, une sorte de recueil d'arguments et de positionnements philosophiques ou scientifiques. Les vers de Morfouace de Beaumont sont aussi bien critiqués que ceux de Louis Racine, même si c'est pour d'autres raisons : « On ne trouvera peut-être pas dans la manière dont quelques-unes de ces Histoires sont contées, la finesse et la délicatesse qu'elles sembleraient demander » (*JDS* 1732 : 696), conclut le rédacteur, non sans avoir auparavant souligné la longueur de certains extraits : « Après le reste de la digression que nous croyons pouvoir passer... » (*JDS* 1732 : 692). Les vastes extraits des poèmes de Louis Racine comme de Morfouace de Beaumont, montrent que le *Journal* se fait le relai de l'actualité de la dispute, mais aussi qu'il a privilégié dans ce cas le choix des Belles-Lettres plaisantes, plutôt

³⁴⁷ David Renaud Boullier (1728), *Essai philosophique sur l'âme des bêtes. Où l'on traite de son existence & de sa nature. Et où l'on mêle par occasion Diverses réflexions sur la nature de la Liberté, sur celle de nos Sensations, sur l'union de l'Âme & du Corps, sur l'Immortalité de l'Âme &c. Et où l'on réfute diverses Objections de Mr. Bayle*, Amsterdam, François Changuion.

³⁴⁸ Denis Reynaud (2003), « Journalisme d'Ancien Régime et vulgarisation scientifique » [En ligne], in Lise Andries, *Le partage des savoirs. XVIII^e-XIX^e siècles*, Presses universitaires de Lyon : 121-134, URL : <https://books.openedition.org/pul/6582>.

³⁴⁹ Gilles Morfouace de Beaumont (1732), *Apologie des bestes, où l'on prouve leur connoissance et leur raisonnement par différentes histoires, et principalement Celles du Castor ; d'une Chienne qui jouait au Piquet ; d'un chien qui connoissoit les caracteres d'Imprimerie ; & autres aussi curieuses qu'intéressantes*, Paris, Prault père.

que celui des traités sur l'âme des bêtes de Macy (1737³⁵⁰) ou de Boullier (1728) dont la parution est seulement mentionnée. L'annonce de la deuxième édition de l'*Essai philosophique sur l'âme des bêtes* est réduite au plus simple, et semble plutôt l'occasion de faire l'éloge de Fontenelle, à qui l'ouvrage est dédié, que la publicité du traité :

Traité de l'Âme des Bêtes, avec des Reflexions Physiques et Morales. Par M. l'Abbé M.***. Chez P.G. le Mercier, rue S. Jacques, au Livre d'or. 1737. in-12. (JDS 1737 : 447)

François Changuion vient d'imprimer *Essai Philosophique sur l'Âme des Bêtes : où l'on trouve diverses réflexions sur la nature de la liberté, sur celle de nos sensations, sur l'union de l'Âme et du Corps, sur l'immortalité de l'Âme. Seconde édition, revue et augmentée*, à laquelle on a joint un *Traité des vrais principes qui servent de fondement à la certitude morale*. 1737. in-12. 2. vol. M. Doullier (sic.), auteur de l'ouvrage, dédie cette édition à M. de Fontenelle, à qui il donne dans son épître dédicatoire les louanges que cet illustre savant mérite à si juste titre, et depuis si longtemps. » (JDS 1736 : 853)

Les entrées bibliographiques recensées par le *Journal des savants* sont donc variées, puisqu'on y trouve aussi bien des ouvrages traitant de physique ou de médecine que des discours poétiques et les rééditions et retraductions de textes anciens divers.

1.2. Les Belles-Lettres dans la bibliographie du Journal

Les Belles-Lettres seraient peu représentées dans le *Journal des savants*, selon l'analyse statistique proposée par Jean-Pierre Vittu qui calcule le pourcentage de discours relevant « des cinq grandes catégories inspirées du classement adopté par Nicolas Clément pour la Bibliothèque du roi : « Théologie et Religion, Droit et Jurisprudence, Histoire, Sciences et Arts, Belles-Lettres » (2002.2 : 355) :

Les Belles-Lettres n'y trouvèrent toujours qu'une part secondaire, au maximum un septième des titres, alors que trois grandes « sciences » – Théologie et Religion, Histoire, Sciences et Arts – couvrirent toujours les quatre cinquièmes de la revue. (Vittu 2002.2 : 355)

Cependant, les catégories de Nicolas Clément ne correspondent pas au mode de classement des ouvrages du *Journal des savants*. La plupart des numéros de ce dernier contiennent en fin de volume une bibliographie classant les ouvrages selon des catégories dont le nom, en latin, désigne un type d'auteur ou un type de production. La première de ces bibliographies est proposée à la fin du volume de 1686³⁵¹. À cette date, la catégorie qui correspondrait à l'entrée « Belles-Lettres » telle que Nicolas Clément la conçoit par différenciation avec la théologie et

³⁵⁰ Abbé Macy (1737), *Traité de l'âme des bêtes, avec des réflexions physiques et morales*, Paris, P. G. Le Mercier.

³⁵¹ Elle est intitulée « *Bibliographia sive catalogus librorum qui hoc anno 1686 variis in locis typis mandati ad nos pervenerunt* » (« Bibliographie ou catalogue des livres qui en cette année 1686 ont été imprimés en divers lieux et sont parvenus jusqu'à nous »).

religion, le droit, l'Histoire et les sciences et arts, est intitulée « Oratores et poetæ ». Conformément aux résultats de l'analyse de Jean-Pierre Vittu, et de manière symbolique, la catégorie est en 1686 rejetée assez loin dans la bibliographie, après les saints-pères et autres auteurs religieux, après les théologiens, les historiens « sacrés et profanes », mathématiciens, juges, logiciens, physiciens. Pourtant, dès les cinq dernières années du XVII^e siècle, la catégorie « Oratores et poetæ » succède immédiatement à celles des ouvrages religieux et théologiques et de l'histoire sacrée et profane, laissant derrière elle les médecins, philosophes – la section contient notamment des opuscules physiques – juges, etc. En 1703, l'entrée devient « Oratores, poetæ et grammatici » (“orateurs, poètes et grammairiens”) et conserve sa préséance dans l'ordre bibliographique sur les disciplines scientifiques.

Premier événement majeur pour cette catégorie correspondant aux Belles-Lettres, en 1734, le nom de la catégorie est largement enrichi pour inclure les genres en prose : « Oratores, poetæ, facetiarum et jocosum, narrationum et novellarum, necnon historiarum eroticarum scriptores, grammatici » (“Orateur, poètes, auteurs de bons mots et plaisanteries, de récits et nouvelles, mais aussi d'histoires érotiques, grammairiens”). Malgré la présence dans ce titre de genres moins nobles que la poésie et l'éloquence, la catégorie continue à se trouver juste après la théologie et l'histoire sacrée ou profane, et avant les spécialités scientifiques. L'article du *Journal des savants* consacré aux *Essais sur l'histoire des Belles-Lettres, des Sciences et des Arts* (1740) de Juvenel, et donc à peu près contemporain de cette nouveauté, a soin de préciser les multiples spécialités du champ des Belles-Lettres. On retrouve, de manière plus détaillée, les classes de la bibliographie, soit l'éloquence, la poésie, la grammaire, mais pas les genres en prose, et s'y ajoutent les genres musicaux et les études historiques :

M. J. partage son traité en trois classes. La première concerne les Belles-Lettres ; et voici les genres d'écrits dont il parle. Grammaire. Langue. Poésie. Poème lyrique. Poème épique. Poème dramatique. Tragédie. Comédie. Opéra. Poème bucolique. Poème satyrique. Apologue. Élégie. Épigramme. Madrigal. Chansons. Sonnet. Rondeau. Poétique. Éloquence. Éloquence du barreau français. Éloquence de la chaire. Rhétorique. Histoire. Art historique. Inscriptions. Devises. Blason. (*JDS* 1740 : 690)

Dès la seconde moitié du siècle, le paysage bibliographique est profondément modifié pour la catégorie des Belles-Lettres. Le « bloc » de spécialités qu'elles constituent encore dans la liste de Juvenel en 1740, est divisé dès 1752 en deux entrées : les grammairiens et les orateurs sont séparés des poètes et écrivains, des auteurs littéraires en somme. C'est bien dans la décennie 1750 que le mot « littérature », qui commençait à concurrencer « Belles-Lettres » dès les années 1735, devient dominant (Caron 1992) pour désigner les productions et auteurs que le *Journal des savants* rassemble dans la catégorie « poètes, auteurs de bons mots et de plaisanteries, de

récits et nouvelles, mais aussi d'histoires érotiques ». Le mot « littérature » permet en effet de désigner cet ensemble restreint, quand « Belles-Lettres » aurait été ambigu car le signe reste attaché aux grammairiens et aux orateurs, voire aux historiens en raison de leur présence au sein de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Par ailleurs, aussi bien la catégorie « grammatici et oratores » que la catégorie littéraire sont rejetées en fin de bibliographie, après les juges et hommes politiques, philosophes, mathématiciens ou encore naturalistes, qui font leur apparition tardive en 1746.

Le mot « Belles-Lettres » est en effet trop ambigu pour désigner le corpus littéraire, non seulement parce qu'il intègre, comme catégorie, la grammaire, l'histoire et les plus diverses formes d'éloquence jusqu'aux années 1750, mais aussi parce qu'il peut beaucoup plus largement contribuer à caractériser tout ouvrage agréablement écrit, quel que soit son sujet et comme le ferait « belles sciences ». Selon La Nauze, dans son discours sur les « Rapports que les Belles-Lettres et les Sciences ont entr'elles », les sciences « transport[ent] chaque jour dans [leur]s ouvrages de physique, tout ce que les Belles-Lettres ont de plus élégant et de plus gracieux » (La Nauze 1740 : 377). La belle élocution, la qualité d'expression, idées au fondement du signe « Belles-Lettres », ne seraient pas l'apanage des *poetæ, oratores* et autres *scriptores*, elles sont aussi l'art de tous ceux qui souhaitent diffuser les connaissances :

Je veux dire simplement que les Sciences ne sauraient s'établir ou subsister dans un État, que les Lettres n'y soient cultivées, *ou par les amateurs même des sciences, ou par d'autres personnes d'esprit et de goût* ; et que sans ce secours, une Nation ne peut ni connaître les Sciences, ni les goûter, ni travailler à les acquérir. (La Nauze 1740 : 377)

Le caractère plaisant des Belles-Lettres pourrait non seulement rendre les productions scientifiques agréables, mais encore y subsister inaltéré, sans « que la profondeur des Sciences étouffât les fleurs de la Littérature » (La Nauze 1740 : 376). En ce sens, les Belles-Lettres sont beaucoup plus largement présentes dans les discours sur les animaux recensés par le *Journal des savants* que sous la seule plume des « *poetæ, grammatici, oratores, scriptores...* ». Le signe aussi bien que les idées qui lui sont associées (facilité, agrément, mais aussi inutilité) sont largement employés pour caractériser les discours traitant des animaux quels que soient leur sujet et leur classement dans la bibliographie finale.

2. Des discours faciles et agréables

Philippe Caron montre, dans le portrait qu'il fait des Sciences et des Belles-Lettres que la facilité et le plaisir les opposent, qu'« à la différence des Sciences qui rebutent et découragent, les Belles-Lettres attirent sans effort le lecteur. Elles tiennent son intérêt en éveil. Elles sont accessibles et plaisantes. » (1992 : 313). Ces deux caractéristiques semblent suffire à identifier la participation d'un texte aux Belles-Lettres : « *L'agrément* et le *plaisir* sont les maîtres-mots qui reviennent sans cesse dès qu'il s'agit de décrire l'effet produit par les Belles-Lettres sur le lecteur. » (316). Ce plaisir peut avoir sa fin en soi et être l'un des enjeux principaux de la lecture, comme le souligne l'article que le *Journal des savants* consacre à *l'Introduction générale à l'étude des Sciences et des Belles-Lettres, en faveur des personnes qui ne savent que le François* de Jean Henri Samuel Formey (1731) :

Mais après y avoir donné le temps et l'application nécessaires [aux sciences], rien n'empêche qu'on ne donne aussi quelques heures à d'autres sortes d'études qui servent à orner et à divertir l'esprit, et qui ont été appelées pour cette raison les Belles-Lettres, et par nos aïeux les Gaies-Sciences. (JDS 1732 : 259)

Les Belles-Lettres servent donc au repos de « ce même esprit que l'on tâche d'enrichir par les études graves et sérieuses » (*idem*), ou permettent par exemple le délassement « des officiers et des gentilhommes qui déterminés par leur tempérament ou par la situation leurs affaires, prennent de bonne heure le parti de la retraite, et cherchent dans cette retraite à se désennuyer par la lecture » (JDS 1732 : 258).

Ce plaisir, ce repos, cet agrément peuvent être les effets produits par la « beauté » des Belles-Lettres : « Le concept englobant de *beauté* éclate donc en multiples facettes : *dignité, magnificence, noblesse, bienséance, élégance, douceur, grâce, délicatesse, politesse, urbanité* et *aménité* sont les principaux descripteurs. » (Caron 1992 : 314). Ce vocabulaire abonde dans les critiques du *Journal des savants* qui concernent les ouvrages traitant des animaux (intégralement ou partiellement) aussi bien que dans les préfaces, avis, introduction de ces ouvrages. Le rédacteur du *Journal* annonce le plaisir que le lecteur peut tirer de l'écriture du rapport d'Etienne-François Geoffroy sur la tarentule pour l'*Histoire de l'Académie royale des Sciences* de 1702 :

C'est sur la relation de M. Geoffroy revenu d'un voyage d'Italie, d'où il a rapporté quelques Tarentules mortes, que l'on nous donne cette description. *Rien n'est écrit d'une manière plus vive, et plus réjouissante que ce morceau. Il égayerait fort notre extrait ; mais il faudrait le copier d'un bout à l'autre*, et l'abondance des matières contenues dans cette Histoire ne nous le permet pas. (JDS 1706 : 387. Nous soulignons.)

Joseph Du Fresne de Francheville, membre de l'Académie royale des Sciences et Belles-Lettres de Berlin³⁵², précise dans la préface du poème *Le Bombyx ou le ver à soie* (1745³⁵³), publié à Berlin en français, qu'il a dû retrancher et transformer des passages entiers du poème de Marc Jérôme Vida qu'il prétend traduire (*De Bombyce* paru en 1527) pour se conformer au plaisir du lecteur :

Les Lecteurs, à qui je me proposais de plaire, s'accommoderaient difficilement de certains endroits de ce Poème, qui ne regardent que le Lieu où il a été fait, les Personnes à qui l'Auteur l'a dédié, et quelques autres circonstances, qui ne conviennent, ni au lieu, ni au temps où j'écris (Du Fresne de Francheville 1745 : 4)

L'avertissement des libraires de l'*Histoire naturelle des animaux* (1756³⁵⁴) de Louis-Daniel Arnault de Nobleville et François Salerne, médecins et naturalistes, vante aussi bien le bonheur de l'écriture, le « goût », que la qualité du contenu « éclairé » :

On y a rassemblé [dans l'ouvrage] sous un point de vue agréable les découvertes des Anciens et des plus habiles Modernes sur les animaux, et tout ce qu'une longue suite de recherches et d'expériences ont pu perfectionner dans cette connaissance. Ces raisons, et l'avis de personnes éclairées et de goût, nous déterminent à le présenter au Public séparément du grand ouvrage avec lequel il fait corps, et nous font espérer qu'il sera bien reçu sous le titre général d'Histoire Naturelle des Animaux. ». (Arnault de Nobleville et Salerne 1756 « Avertissement des libraires » : NP. Nous soulignons.)

Dans tous ces exemples, les agréments des Belles-Lettres doivent pouvoir faire oublier que les sciences sont ingrates, sont difficiles, rebutent, fatiguent, sont tristes, sont arides, épineuses, sauvages (Caron 1992 : 341). Ici le plaisir n'a pas sa fin en soi mais a un enjeu de propédeutique, il vise à faciliter et rendre agréable l'apprentissage des effets du venin sur le corps humain, de l'élevage des vers à soie ou de l'histoire naturelle.

La fonction originelle des Belles-Lettres, « polir » l'esprit (JDS 1732 : 259), consiste essentiellement au XVIII^e siècle à instruire plaisamment, donner à connaître, éclairer l'homme « plongé dans les ténèbres de l'ignorance » (La Nauze 1740 : 378) pour le sortir d'un état « d'abaissement et d'obscurité » :

[L]es principes des Sciences seraient trop rebutants, si les Belles-Lettres ne leur prêtaient des charmes. Le premier abord de la Philosophie vous révolte [...] les éléments de mathématiques sont pleins de sécheresse [...]. Non, il n'y a que les Belles-Lettres qui puissent faire goûter les Sciences dans ces commencements épineux. Un style pur et coulant répand de l'agrément sur les matières, les vérités deviennent plus sensibles par les tours ingénieux, par les images riantes, par les fictions mêmes qu'on présente à l'esprit : un mélange d'histoire ou de poésie ranime

³⁵² Le nom de l'Académie berlinoise souligne que la « configuration idéologique antinomique est spécifiquement française, étroitement liée aux conditions socio-culturelles propres au Royaume pendant le XVII^e et le XVIII^e siècles. » (Caron 1992 : 357)

³⁵³ Joseph Du Fresne de Francheville (1745), *Le Bombyx ou le vers à soie, poème*, Berlin, Jean Jacques Schütze.

³⁵⁴ Louis-Daniel Arnault de Nobleville et François Salerne (1756), *Histoire naturelle des animaux*, vol. 1, Paris, Desaint & Saillant, G. Cavelier, Le Prieur.

l'amour du travail ; que sais-je ? il y a mille moyens de rendre intéressantes les études les plus abstraites, par le secours de la Littérature. (La Nauze 1740 : 379)

La Nauze évoque plusieurs ressources des Belles-Lettres pour que ces dernières soient agréables au lecteur, celles de l'élocution, avec le « style pur et coulant », les « tours ingénieux », mais aussi celles de l'invention avec « les images riantes », « les fictions ». Ces discours au contenu savant mais décrits comme des ouvrages destinés au plaisir et à l'agrément résistent ainsi à la dichotomie mise en place à partir du début du siècle entre Sciences et Belles-Lettres, car ils participent des deux : « il n'y a que les Belles-Lettres qui puissent faire goûter les Sciences » écrit La Nauze (1740 : 379). Denis Reynaud souligne les difficultés de classement d'un tel discours, à commencer par le nom qu'on leur donne habituellement par commodité aujourd'hui³⁵⁵, celui de « vulgarisation » :

Le mot même de vulgarisation est absent du vocabulaire du XVIII^e siècle, dans quelque sens qu'on le prenne. Selon le *Robert historique de la langue française*, « vulgarisateur » apparut en 1836 ; « vulgarisation » en 1852 ; et « vulgarisation scientifique » en 1867, chez Zola. Synonyme de « vulgariser », « populariser » était également inconnu avant la Révolution ; ce terme se répandit bientôt, mais d'abord à propos des usages et des mœurs plus que des connaissances scientifiques. (Reynaud dans Andries 2003 : 4)

L'inexistence du terme « vulgarisation » n'est pas le seul problème, la thèse de Denis Reynaud est que la vocation de ces textes et celle des discours de la vulgarisation telle qu'on l'entend aujourd'hui sont différentes :

L'objet de la vulgarisation au dix-huitième siècle est avant tout de *populariser* la science, c'est-à-dire non pas de la rendre accessible au peuple mais de la rendre populaire au sens anglais (*popular* : à la mode, aimé) ; comme on parlait aussi d'un homme populaire pour dire qu'« il sait se concilier l'affection des petites gens par ses manières » (*Dictionnaire de l'Académie*, 1762). C'est sans doute la seule définition qui convienne globalement au dix-huitième siècle : la vulgarisation n'est pas tant la diffusion du savoir scientifique que la popularisation de la science. Il s'agit de rendre cette activité sympathique. (Reynaud dans Andries 2003 : 29-30)

La vocation de ces textes, plaire, être agréable, très nettement rappelée dans les préfaces, introductions et articles de présentation dans la presse, indique qu'ils participent des Belles-Lettres quand bien même leur sujet est scientifique. La diffusion du savoir, sinon la mise en scène agréable et propédeutique de celui-ci, fait partie de leurs fonctions. La difficulté de leur classement aujourd'hui est renforcée par celle qu'il y a à s'extraire d'une dichotomie qui s'est largement approfondie à partir de la fin du XVIII^e siècle en raison, notamment, de la spécialisation grandissante des sciences.

³⁵⁵ C'est par exemple le choix général dans l'ouvrage dirigé par Lise Andries (dir. 2003) : *Le partage des savoirs. XVIII^e-XIX^e siècles*, Presses universitaires de Lyon.

Cette difficulté fait que ce corpus a été sensiblement délaissé par les études littéraires, comme le soulignent Andreas Gipper³⁵⁶ et Denis Reynaud :

Si l'on procède à une analyse plus attentive de la littérature de vulgarisation scientifique de la fin du XVII^e à la moitié du XVIII^e siècle et ce faisant, d'un des axes de transmission les plus importants de la pensée des Lumières, on y rencontre alors un champ de recherche relativement peu exploité. (Gipper dans Andries 2003 : 2)

Ce vide correspond à un manque plus général de travaux sur la diffusion du savoir scientifique au XVIII^e siècle. Abordant dans ma thèse, il y a près de vingt ans, la question de la vulgarisation en histoire naturelle, je constatai que le domaine était à peu près vierge. À ma connaissance, les choses n'ont guère changé, si l'on excepte quelques études, intéressantes mais ponctuelles, sur certaines formes, comme le dialogue. (Reynaud dans Andries 2003 : 2)

Dans ou en dehors de ces études littéraires, la recherche s'est concentrée sur la rhétorique scientifique mais aussi, en particulier, sur la figure de Buffon³⁵⁷. En effet, au sein du vaste corpus de la diffusion scientifique, les ouvrages de sciences naturelles sont particulièrement propices à étudier les liens entre Sciences et Belles-Lettres en raison de leur capacité particulière à plaire, capacité qui maintient l'union entre ce qui devient progressivement, ailleurs, deux champs du savoir. Les animaux constituent des sujets qui apparaissent curieux, extraordinaires, faciles, et sont des objets d'étude privilégiés dans les sciences du XVIII^e siècle avec l'essor de l'histoire naturelle. En préface de sa *Dissertation sur l'utilité de la soie des araignées* (1748), le président de la Société royale des sciences et académicien à Montpellier, François-Xavier Bon de Saint-Hilaire, affirme que les sciences de la nature sont en elles-mêmes propres au délassement et au plaisir :

Après l'étude principale que tous les hommes doivent faire de leurs devoirs essentiels, soit par rapport à ce qui regarde leurs Emplois, soit par rapport à ce qu'ils se doivent à eux-mêmes, ou aux autres, *il est nécessaires qu'ils se choisissent avec soin des amusements aussi utiles, qu'agréables ; & comme l'examen de la nature convient à toutes sortes d'état, dans quelque degré d'élévation qu'on soit, il ne faut pas être surpris que la plupart ayant donné la préférence à cette espèce d'étude, puisqu'elle a toujours été regardée comme un délassement d'esprit, et comme un moyen sûr de s'instruire en se divertissant.* En effet, quels amusements trouverions-nous plus solides, et plus convenables, et dans quelle science *peut-on faire avec tant de facilité d'aussi grands progrès ?* il n'en serait pas de même des autres parties de la Philosophie ; on

³⁵⁶ Andreas Gipper, « Vulgarisation scientifique et physico-théologie en France : Le Spectacle de la nature de l'abbé Pluche » [en ligne], in Andries dir. 2003, URL <https://books.openedition.org/pul/6552>. Nous indiquons le numéro du paragraphe.

³⁵⁷ Christian Licoppe (1996) s'intéresse essentiellement à la rhétorique scientifique de la preuve et de la persuasion. Outre les nombreuses remarques rhétoriques et stylistiques de Thierry Hoquet (2005), *Buffon, histoire naturelle et philosophie*, Paris, Champion, voir notamment l'étude de Jeff Loveland (2001), *Rhetoric and natural history : Buffon in polemical and literary context*, Oxford, Voltaire Foundation. Voir aussi Elisabetta Orsini (2013), « L'ordre et le mouvement des pensées. Buffon et l'exercice scientifique du style », *Revue italienne d'études françaises*, 3 ; Maëlle Levacher (2011), *Buffon et ses lecteurs. Les complicités de l'Histoire naturelle*, Paris, Classiques Garnier, coll. « L'Europe des Lumières » ; Maëlle Levacher (2010), « Les lieux communs dans l'Histoire naturelle de Buffon : rhétorique judiciaire, rivalité dans la réécriture et compromis épistémologique », *Dix-huitième siècle*, 1(42) ; Benoît de Baere (2007), « Représentation et visualisation dans *L'Histoire naturelle de Buffon* », *Dix-huitième siècle*, 1(39).

n'en acquiert la connaissance, que par de profondes méditations, et par un travail assidu, et pénible. Quelle différence d'études ! *L'une ne demande que quelques moments de loisir*, et l'autre demande l'homme tout entier. (Bon de Saint Hilaire 1748 : 2-4. Nous soulignons.³⁵⁸)

On voit en italique que les descripteurs habituels des Belles-Lettres sont employés ici pour caractériser « l'examen de la nature » par opposition aux « autres parties de la Philosophie ».

Au sein des sciences naturelles, l'étude des animaux, qui suscitent l'intérêt des mondains et sont les personnages des recueils de fables édités et réédités sans cesse au XVIII^e siècle³⁵⁹, est toute désignée pour donner goût à l'étude des sciences. C'est sans doute en raison d'un nombre de demandes élevé que, dans ses « Nouvelles Littéraires », le *Journal des savants* de 1735 annonce la difficulté de trouver la *Personnalité des animaux* :

Ni l'Élien de *Animalibus*, ni le Sophocle, ne sont sous aucune Presse de Hollande, et on ne connaît personne qui parle de les donner. (JDS 1735 : 458)

L'article consacré à l'*Ars discurrendi de qualibet materia* de Jean Adam Weber (1707) choisit de développer de manière privilégiée, parmi de nombreux autres, l'exemple du chameau :

Dans l'article qui a pour titre, *Modus*, la *Manière*, il examine de *quelle manière* les araignées peuvent tendre leur toile d'un arbre à un autre. De *quelle manière* la Côte qui a servi à former Eve, a pu être tirée du corps d'Adam, sans qu'Adam en ait senti aucune douleur [...] Quant au chameau qui dansait au son du tambour, voici, dit M. Weber, comment on parvint à l'instruire. On eut soin pendant un an, de le tenir tous les jours, un certain espace de temps, dans un lieu fermé, dont on avait chauffé le pavé jusqu'à le rendre brûlant. Le chameau, qui n'en pouvait souffrir la chaleur, était obligé de lever les pieds l'un après l'autre. On battait en même temps le tambour, et il conçut par là une si grande crainte du tambour, que dans la suite, si tôt qu'il en entendait le bruit, il dansait comme s'il avait eu encore le feu sous les pieds. (JDS 1708 : 639)

Parmi tous les exemples employés dans les harangues de Pierre Le Franc (1705) dont la seconde édition est annoncée dans le *Journal* de 1707, c'est encore un exemple animalier que l'auteur choisit de développer. Il expose les motivations de ce choix, l'efficacité, la brièveté, la singularité au service du plaisir du lecteur :

On n'attend pas de nous, sans doute, des extraits circonstanciés de tous ces Discours de M. le Franc [...] Un détail plus particulier deviendrait ennuyeux aux personnes qui s'intéressent peu à de pareils Livres [...] Nous nous contenterons de nous arrêter quelques moments sur celui d'entre ces discours, dont le dessein nous a paru le plus singulier, c'est-à-dire, sur la louange du coq. (JDS 1707 : 603)

³⁵⁸ François-Xavier Bon de Saint-Hilaire (1748), *Dissertation sur l'utilité de la soye des araignées en latin et en françois : A laquelle l'on a joint l'Analyse Chimique de cette Soye, avec quelques autres Pièces qui ont été faites à ce sujet*, Avignon, Franc. Girard.

³⁵⁹ Voir pour la période étudiée : Antoine Houdar de La Motte (1719), *Fables nouvelles*, Paris, Grégoire Dupuis ; Henri Richer (1729), *Fables nouvelles*, Paris, Ganeau ; Esprit-Jean de Rome d'Ardène (1747), *Recueil de fables nouvelles*, Paris, Lottin et Butard ; Charles-Etienne Pesselier (1748), *Fables nouvelles*, Paris, Prault Père ; Jean-Louis Aubert (1761), *Fables nouvelles*, Paris, Desaint, Saillant, Duchesne et Langlois ; Nicolas Grozelier (1760), *Fables nouvelles*, Paris, Desaint et Saillant.

Les motifs de cette recherche d'agrément et de plaisir sont précisés : l'enjeu est de s'adresser à un public large, composé de « personnes qui s'intéressent peu à de pareils Livres », amateurs éclairés, mais aussi d'initiés. Il s'agit de diffuser « massivement » les savoirs :

De 1700 à 1715 en gros, les livres dont rendent compte les notices de ce périodique sont évalués en fonction de leur destination à un public amateur, qui à travers eux, acquiert une culture savante. [...] À partir d'environ 1720, le *Journal des Savans*³⁶⁰ recourt fréquemment aux thèmes suivants, lorsqu'il s'agit de justifier la publication d'ouvrages savants : i) il est urgent et nécessaire de publier tout ce qui peut l'être ; ii) il faut toucher le public le plus large possible ; iii) celui-ci (toujours selon ce journal) exige avec vigueur d'être tenu au courant de toutes les nouveautés antérieures. (Licoppe 1996 : 90, 91).

Ces amateurs éclairés et initiés s'intéressent aux animaux qui partagent quelquefois leur quotidien : les dames ont des animaux de compagnie, on visite les ménageries et on pratique souvent l'équitation comme la chasse. Les traités de chasse et de cavalerie sont extrêmement nombreux à être présentés dans le *Journal des savants* au XVIII^e siècle et, avec les histoires naturelles, représentent la majeure partie des publications entièrement consacrées aux animaux³⁶¹. Ces traités, souvent réédités, flattent le goût des lecteurs pour la chasse mais sont aussi l'occasion de véritables cours de sciences. Par exemple, *L'Ecole de cavalerie contenant la connoissance, l'instruction et la conservation du cheval. Avec figures en taille-douce* (1733) par François Robichon de La Guérinière (présenté dans le JDS 1736 : 254-255), est composé de trois parties, la première consacrée à l'anatomie du cheval, la deuxième au dressage des chevaux, pour la guerre ou la chasse, et la troisième à la médecine vétérinaire. Le titre de l'ouvrage suivant, écrit par Andrew Snape (1683) et traduit de l'anglais par François-Alexandre Pierre de Garsault, capitaine du haras du roi, est aussi éloquent, qui joint à quelques chapitres consacrés aux chevaux d'autres propos anatomiques :

L'anatomie générale du cheval, contenant une ample et exacte description de la forme, situation et usages de toutes ses parties. Leurs différences et leurs correspondances avec celles de l'Homme. La génération du poulet et celle du lapin. Un discours du mouvement du chile et

³⁶⁰ L'orthographe du titre varie selon les années.

³⁶¹ Parmi les plus réédités, on peut citer, à partir des recensions du Journal des savants : *La connoissance parfaite des chevaux, contenant la manière de les gouverner, nourrir et entretenir en bon corps, et de les conserver en santé dans les voyages* de Louis Liger ([1712], présenté dans JDS 1730 : 385), *Description du manège dans sa perfection. Expliqué par des leçons nécessaires et représenté par des figures exactes, depuis l'assiette de l'homme à cheval jusqu'à l'arrêt accompagné aussi de divers mords pour bien brider les chevaux* du Baron d'Eisenberg, ([1727], présenté dans JDS 1740 : 656) ; *Moyens de conserver le gibier, par la destruction des oiseaux de rapine ; et les instructions pour y parvenir. Traité de la pipée, chasse amusante, et divertissante, très convenable aux dames* par Jean-Baptiste Simon ([1738], présenté dans JDS 1739 : 246), *Le Nouveau traité de la Vénérerie, contenant la chasse du cerf, celles du chevreuil, du sanglier, du loup, du lièvre et du renard ; avec la connoissance des chevaux propres à la Chasse, et des remèdes pour les guérir, lorsqu'ils se blessent, des instructions et des remèdes pour garantir et pour guérir les chiens de la rage, la manière de dresser les chiens couchants à l'arrêt, de les mettre à commandement, et de leur apprendre à rapporter. Un traité de la pipée, de la fauconnerie, et les termes de cette espèce de chasse. On y a joint un dictionnaire de la chasse du cerf et du chevreuil ; le tout orné de figures et de musique*, Pierre-Clément de Chappeville (JDS 1742 : 383).

de la circulation du sang. La manière de disséquer certaines parties du cheval difficiles à anatomiser. Et quelques observations physiques, anatomiques et curieuses sur différentes parties du corps et sur quelques maladies. Le tout enrichi de figures. (Andrew Snape 1732, trad. F. A. de Garsault, page titre)

On voit ainsi que les ouvrages dits de diffusion scientifique participent aussi bien des Belles-Lettres que des Sciences et montrent que leur séparation dichotomique n'est pas consommée dans les deux premiers tiers du siècle.

3. Des discours vrais

La vérité est l'un des descripteurs privilégiés des sciences (Caron 1992 : 355), impliqué dans un certain nombre de syntagmes employés pour les désigner : sciences solides, sciences sérieuses, sciences réelles et surtout, sciences exactes. Si ces syntagmes, axiologiquement connotés de manière positive, semblent faire des autres domaines du savoir des connaissances approximatives ou incertaines, l'approximation, l'incertitude voire l'erreur ou le mensonge ne font pas partie des descripteurs contrastifs mis au jour par l'enquête de Philippe Caron pour caractériser les Belles-Lettres. Cette absence peut être surprenante quand Madame de Lambert par exemple – parmi tant d'autres auteurs qui dans la tradition platonicienne se méfient des illusions mimétiques – dans *L'Avis d'une mère à sa fille* affirme qu'il « est bon que les jeunes personnes s'occupent de sciences solides. » ([1728] 2018 : 34³⁶²), mais met en garde contre la lecture des romans qui « mettent du faux dans l'esprit. Le roman n'est jamais pris sur le vrai, allume l'imagination » (35), et contre la poésie qui « peut avoir des inconvénients » (*idem*). Le reproche fait notamment au roman, « tissu d'événements chimériques et frivoles³⁶³ » ne semble donc pas atteindre l'ensemble des Belles-Lettres, mais ne porter ponctuellement que sur une partie du corpus, celle considérée comme littéraire. Tout au plus pourrait-on le déduire d'un des descripteurs des Belles-Lettres que Philippe Caron a mis au jour : l'imagination, à la considérer avec Pascal comme « maîtresse d'erreur et de fausseté » (2011, Sel. 78 : 180), alors même qu'elle est souvent valorisée dans la pensée des Lumières³⁶⁴.

³⁶² Madame de Lambert ([1728] 2018), *Avis d'une mère à sa fille*, préface de Benedetta Craveri, Paris, Payot et Rivages : 6. La rédaction daterait de 1692.

³⁶³ Denis Diderot, « Éloge de Richardson », dans *Œuvres esthétiques*, éd. Paul Vernière, Paris, Classique Garnier, coll. « Classiques Jaunes », n°455 : 29.

³⁶⁴ Voir par exemple Christophe Bouriau (2003), *Qu'est-ce que l'imagination ?*, Paris, Vrin, coll. « Chemins philosophiques ». L'imagination sert à combiner les idées et même à organiser les perceptions.

3.1. Les preuves de la conformité des représentations au naturel

L'authenticité, la véracité sont deux qualités souvent mises en évidence dans les articles du *Journal des savants*. Le rédacteur qui en 1754 dédie un bref article à *Poissons, Écrevisses, Crabes*³⁶⁵, recueil de figures précédées de lettres, ménage une grande partie de la page consacrée à cet ouvrage à affirmer l'authenticité des planches qui le composent. Il expose avec précision la source des illustrations exposées et ne manque pas de préciser les titres glorieux des possesseurs des originaux, afin que leur prestige se répercute sur leurs copies :

Le premier [des deux tomes] a été copié sur les originaux de M. Balthazar Coyette, ancien Gouverneur et Directeur des Îles de la Province d'Amboine, et Président des Commissaires à Batavia. Le second tome a été formé sur les recueils de M. Adrien Van-Der-Stell, Gouverneur-Régent de ladite province d'Amboine, avec une courte description de chaque Poisson. Le tout muni de certificats et attestations authentiques. (*JDS* 1754 : 823)

En plus de ces certificats d'authenticité, on apprend que se trouvent dans l'ouvrage « diverses Lettres qui sont autant de pièces justificatives des faits qu'il avance » (*JDS* 1754 : 823). Un tel souci d'affirmer la véracité des planches est lié au fait que les poissons représentés ne sont pas observables par le lecteur car ce sont des poissons exotiques. L'auteur explique en même temps que leur beauté prétendue peut laisser douter de la réalité de leur existence ou de la justesse de leur représentation :

On a douté longtemps de la fidélité des récits qu'on faisait de la beauté des couleurs, de la figure singulière de ces animaux marins. Et ce que plusieurs Auteurs en ont écrit, et en particulier ce que le Sieur Valentin en a rapporté dans sa description des Indes, a passé pour fabuleux. Et si plusieurs curieux qui ont formé des Cabinets, où ils ont rassemblé un très grand nombre de ces animaux marins singuliers, ont banni l'incrédulité, à bien des égards ; il restait toujours des doutes sur la vérité des couleurs, dont ils avaient décrit la vivacité avec tant de soin ; parce que ces couleurs s'étaient ou entièrement éteintes, ou considérablement affaiblies dans les liqueurs, où ils conservaient ces Poissons. Nos éditeurs se flattent que l'ouvrage qu'ils présentent au public, achèvera de dissiper les doutes par l'art merveilleux, avec lesquels on a donné à chaque figure la couleur naturelle qui est propre à chaque espèce de Poisson. (*JDS* 1754 : 823-824)

La représentation picturale, l'image, l'expérience de l'observation menée dans les cabinets, semblent bien mieux échapper au soupçon de mensonge que « les récits qu'on faisait », que « ce que plusieurs Auteurs en ont écrit ».

³⁶⁵ Nous abrégeons ainsi le titre de Samuel Fallours (1719), *Poissons, écrevisses et crabes de diverses couleurs et figures extraordinaires que l'on trouve autour des isles Moluques et sur les côtes des terres australes. Peints d'après Nature durant la Régence de Messieurs Van Ouds-Hoorn, Van Hoorn, Van Ribeeck et Van Zwooll, successivement gouverneurs-généraux des Indes Orientales pour la Compagnie de Hollande...* Amsterdam, Louis Renard.

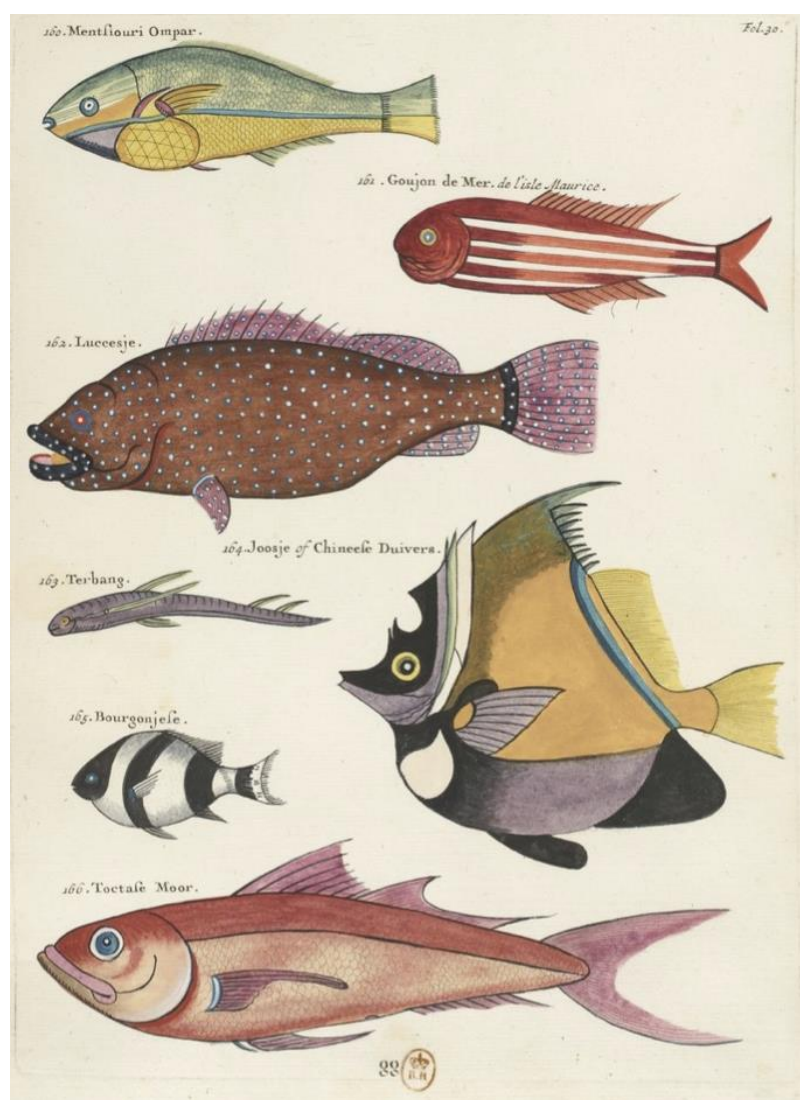


Fig. 8, Samuel Fallours, planche pour Poissons, Écrevisses, Crabes de diverses couleurs et figures extraordinaires..., page 39.

L'un des enjeux des discours savants est donc de pallier ce soupçon d'imposture qui pèse en particulier sur une rhétorique prompte à mettre en évidence la beauté ou la merveille de la nature : à défaut de pouvoir reproduire les expériences, de pouvoir observer, l'ouvrage doit donc attester de sa propre véracité. L'article dédié à *Poissons, Écrevisses, Crabes* s'achève ainsi par la promesse des éditeurs qui, après avoir invité les lecteurs à souscrire, s'engagent à « prendre le soin le plus scrupuleux de faire préparer tous les exemplaires sous les yeux d'un habile connaisseur de l'histoire naturelle, en sorte qu'il ne s'y trouve aucune différence, soit pour le coloris, soit à aucun autre égard » (JDS 1754 : 824). Cette phrase finale incluse dans l'espace textuel dédié à la proposition de souscription fait de l'authenticité et de la vérité sinon des arguments commerciaux, des atouts pour plaire au lecteur, qui semblent largement

contribuer au plaisir « esthétique » que les lecteurs ont à regarder les planches et lire les descriptions. La nouvelle impression de *La Lithologie et la Conchyliologie*³⁶⁶ (1758 [1742]) est justifiée par l'approbation de la première édition par le public, par le *Journal des savants* aussi bien que par les naturalistes :

L'accueil favorable que le Public fit, en 1742, à la Conchyliologie, qui forme la première partie et la plus étendue de cet ouvrage ; le jugement avantageux que nous en portâmes alors, et l'approbation que les naturalistes lui ont donnée depuis, nous dispensent d'entrer à ce sujet dans un grand détail. (*JDS* 1758 : 362)

Au moment de la première édition le rédacteur du *Journal* souligne en effet que les figures sont « dessinées d'après nature », « dans leur grandeur naturelle » et ajoute que, pour plus de fidélité au réel, « elles ont été gravées au miroir, ce qui fait que les objets sont représentés dans le même sens qu'ils sont vus naturellement » (*JDS* 1754 : 710). Mais l'affirmation de l'authenticité ou de la vérité, qui concerne essentiellement des planches et documents dans *Poissons, Écrevisses, Crabes* porte aussi sur les discours. Le choix même de restreindre l'étude aux pierres et coquillages est expliqué par la quête de l'exactitude : « Notre Naturaliste a donc cru judicieusement, qu'il convenait mieux de traiter avec plus d'étendue quelques parties séparées de l'Histoire naturelle pour en donner une connaissance plus exacte. » (*JDS* 1754 : 710).

Le nombre des expériences menées et l'autorité des savants – membres du *Journal* ou des Académies notamment – font partie des preuves principales de la véracité des ouvrages. Le premier article du *Journal* de février 1712 résume le volume de l'*Histoire de l'Académie Royale des Sciences* de l'année 1709, dont le mémoire d'Etienne François Geoffroy sur les carapaces d'écrevisses est ponctué de confirmations comme celles-ci :

Il a reconnu par des expériences réitérées et qui ne laissent aucun doute, que la coquille des limaçons de jardin, par exemple [...] ne doit point sa génération au développement d'un premier germe contenu dans l'œuf d'où naît l'animal. (*JDS* 1712 : 138. Nous soulignons.)

La multiplication des expériences pour expliquer la formation des coquilles de limaçon doit contribuer à prouver les affirmations de l'académicien sur les carapaces de crevettes. Dans l'extrait suivant des « Diverses observations de physique générale » consacrées aux tarentules dans l'*Histoire de l'Académie royale des sciences* de 1702 (16-18), les preuves sont multiples :

Monsieur Geoffroy revenu d'un voyage d'Italie, a fait voir des Tarentules mortes qu'il en avait rapportées. Cet animal est une grosse araignée à 8 yeux, et à 8 pattes. Ce qu'il a de plus particulier, ce sont deux trompes qu'il remue continuellement, surtout quand il cherche à manger ; ce qui donne lieu à M. Geoffroy de conjecturer que ces trompes pourraient être des narines mobiles. [...] Voilà ce qui est attesté par des personnes dignes de foi, et ce qui fut

³⁶⁶ Nous abrégeons ainsi le titre d'Antoine-Joseph Dezallier d'Argenville ([1742] 1758), *L'Histoire naturelle, éclaircie dans deux de ses parties principales, la Lithologie et la Conchyliologie, dont l'une traite des Pierres et l'autre des Coquillages*, Paris, Bure l'aîné.

confirmé à l'Académie, non seulement par le soin que M. Geoffroy avait eu de s'en informer en Italie, mais encore par des lettres que lut le P. Gouye, où un P. Jésuite de Toulon mandait qu'il avait vu danser plusieurs jours de suite un Soldat italien mordu d'une Tarentule. (*Histoire de l'Académie* 1702 : 16-17³⁶⁷)

Les tarentules ramenées d'Italie pour être vues par les autres académiciens, la validation de ceux-ci et de « personnes dignes de foi », oralement en Italie et par écrit depuis Toulon, attestent de la vérité du rapport de Geoffroy. Ces attestations de vérité participent de l'enthousiasme que doit susciter le « style » de ce mémoire, le *Journal des savants* en fait le compte-rendu en disant que « Rien n'est écrit d'une manière plus vive, et plus réjouissante que ce morceau » (*JDS* 1706 : 387). François Poupart de l'Académie Royale des Sciences rédige plusieurs articles consacrés à ses expériences sur les insectes jusqu'en 1698 pour le *Journal des savants*. Il y légitime ses hypothèses de son autorité d'académicien dans sa « Description d'un insecte aquatique qui paraît tout argenté lorsqu'on le plonge dans l'eau, l'ayant auparavant exposé quelque temps à l'air » (*JDS* 1698 : 244-246) :

La connaissance que je me suis acquise par l'examen d'un grand nombre d'animaux, me fait présumer qu'il sort de celui-ci un insecte volatile ; je crois même que ce pourrait bien être un papillon. (*JDS* 1698 : 246)

L'approbation de l'Académie sert encore de preuve dans l'*Ornithologie* (1759)³⁶⁸, qui n'est pas encore publiée au moment de l'article du *Journal des savants* mais proposée par souscription, et met donc particulièrement en valeur ses cautions prestigieuses :

Et ce que l'on doit regarder comme un sûr garant de l'heureux succès qu'il a lieu d'attendre, c'est l'approbation de l'Académie Royale des Sciences, par laquelle cette illustre Compagnie a jugé que quel que soit le mérite des autres ornithologies qui ont été publiées, celle-ci les surpasse de beaucoup par le nombre des oiseaux inconnus qui y sont figurés et décrits, et qu'elle mérite d'être imprimée avec l'approbation de l'académie. (*JDS* 1759 : 830)

La vérité apparaît donc nécessaire à ces discours diffusant le savoir, par opposition à certains égarements de l'imagination, et en particulier la superstition. L'auteur du poème sur *Le Bombyx ou le ver à soie* (1745), doit retrancher de sa « traduction » les extraits du *De Bombyce* (1527) de Marc Jérôme Vida qui lui paraissent invraisemblables et marqués par la superstition :

Qu'auraient dit tous les bons Protestants de Berlin, lorsque je me serais trouvé obligé de les exhorter, dans la traduction du passage suivant à porter dans les Temples les prémices de leur Soie, et y entendre la Messe avec dévotion, pour garantir leurs Vers de tout accident ? [...] Ces

³⁶⁷ *Histoire de l'Académie royale des Sciences avec les Mémoires de mathématiques & de physique tirez des registres de cette Académie* (1702), Paris, Gabriel Martin, Jean-Baptiste Coignard et les Frères Guérin.

³⁶⁸ Mathurin-Jacques Brisson (1759), *Ornithologie, ou Méthode contenant la division des Oiseaux en ordres, sections, genres, espèces et variétés ; à laquelle on a joint une Description exacte de chaque espèce, avec les citations des Auteurs qui en ont traité, les noms qu'ils leur ont donnés ; ceux que leur ont donnés ces différentes Nations, et les noms vulgaires, en latin et en français*, Paris, Jean-Baptiste Bauche.

deux extraits sont plus que suffisants, pour justifier le parti que j'ai pris, de retrancher de ce poème, tous les endroits de cette nature ; de les remplacer par d'autres de mon invention ; et ainsi de faire en quelque façon un poème nouveau. (Du Fresne de Francheville 1745 : 5)

Charles-César Baudelot de Dairval fait publier en 1700 une lettre envoyée à Martin Lister, médecin, naturaliste et membre de la Société Royale de Londres³⁶⁹, dans laquelle il raconte la découverte d'un calcul biliaire dans le corps d'un cheval, et inscrit sa démarche savante comme son récit enjoué contre la superstition des bonnes sœurs, propriétaires du cheval troublées par la mort d'un animal pourtant robuste et en bonne santé. Ces dernières décident d'ouvrir la bête avec l'aide du jardinier pour comprendre le malheur qui s'est abattu sur elle :

Tout en fut trouvé si sain qu'on fut près de s'en prendre au malin vouloir du diable par le ministère de quelque sorcier, coutume assez ordinaire à une bonne partie du monde, dans les événements de cette nature dont on ne pénètre point la cause. Une sœur au reste qui tenait une bêche, s'avisait d'en donner un coup sur les entrailles du cheval. La résistance qu'elle sentit lui fit croire qu'il y avait en cet endroit quelque corps étranger. Elle ne se trompa point, le boyau étant ouvert, on en tira la pierre en question, et l'on jugea que cette pierre avait bouché le passage des excréments. En effet il en sortit quantité du même endroit, et par la même ouverture. (Baudelot de Dairval 1700 : 20. Nous soulignons)

La découverte que les sœurs font d'un « corps étranger » n'est pas liée à un protocole expérimental, mais au hasard de l'attitude d'une bonne sœur. Certes cette entreprise a permis de découvrir le calcul, mais la dissection impréparée a définitivement rendu la connaissance de l'exacte vérité impossible :

Il n'est pas aisé de dire en quel boyau ce corps s'était arrêté, car les bonnes Sœurs ne sachant point l'anatomie des chevaux, *tristes de l'aventure de leur Dromadaire, elles ne songèrent qu'à lui rendre les derniers devoirs*. Si j'avais été dans le pays en ce temps-là, j'aurais voulu examiner la chose de plus près, et je crois qu'elle en valait la peine ; mais je n'y allais et je ne l'appris que cinq semaines après. (Baudelot de Dairval 1700 : 21)

Par opposition aux bonnes sœurs – qui, comme le laisse entendre leur point de vue construit par l'auteur, confondent cheval et dromadaire – le savant en posture d'expert aurait permis de découvrir la vérité. La superstition n'est pas toujours du côté de la religion, puisque les discours des théologiens eux-mêmes s'attachent à rétablir des vérités zoologiques contre de fausses croyances. L'exercice des sciences naturelles est par exemple de première utilité à ces derniers quand il s'agit de savoir si les amphibiens sont des poissons ou non et, donc, s'il est possible de les manger au carême. *Le Régime du carême, considéré par rapport à la nature du corps et des aliments* (1710) écrit par Nicolas Andry, propose un travail d'anatomie comparée entre poissons, limaçons et autres vers, amphibiens mais aussi oiseaux et quadrupèdes pour

³⁶⁹ Baudelot de Dairval (1700), *Lettre à Monsieur Lister de la Société Royale de Londres, médecin de son excellence Mylord Portlant Ambassadeur extraordinaire d'Angleterre en France*, Paris, Pierre Aubouin et Charles Clouzier.

démontrer que, si les amphibiens ne sont pas des poissons, leurs similitudes anatomiques sont telles, de même que leurs différences par rapport aux autres animaux, qu'il est possible de les manger en période de jeûne (*JDS* 1710 : 247-249).

3.2. La fantaisie littéraire comme figuration de l'erreur ou du mensonge

Le *Traité des superstitions* (1704) de Jean-Baptiste Thiers³⁷⁰ oppose de sérieux doutes à un miracle prétendument arrivé en raison de son invraisemblance zoologique, comme le rapporte le *Journal des Savants* :

L'événement qui a donné lieu aux *Indulgences de l'araignée* accordées à une Confrérie établie chez les C. de la ville du M. est assurément singulier, s'il est vrai. Car on raconte qu'une araignée d'une grandeur et d'une forme étonnante, étant tombée après la consécration dans le Calice d'un Cordelier qui disait la Messe, ce bon Religieux l'avalait, et la rendit ensuite par la cuisse, d'où plusieurs personnes la virent sortir toute vive. Ce miracle paraît suspect à M. Thiers. (*JDS* 1703 : 662)

Dans l'article, l'exemple cité ci-dessus dans son intégralité est tout aussi brièvement développé que dans l'ouvrage de Thiers. Toutefois, il est représenté dans la sélective table des matières³⁷¹ du *Journal des savants* sous l'entrée suivante : « Araignée avalée & rendue par la cuisse », témoignant du fait que l'anecdote suspecte serait particulièrement susceptible d'intéresser les lecteurs. Elle est transformée par ce titre en une fiction plaisante par l'auteur du *Journal*. Le récit est introduit par le groupe verbal « On raconte » et la rupture énonciative du discours vers le récit est marquée par l'entrée en scène du couple temporel imparfait/passé simple. Preuve du plaisir suscité par la fiction animalière, dans le traité long de près de cinq-cents pages qui recueille des centaines de superstitions, c'est cet exemple anecdotique que le rédacteur choisit de développer pour le *Journal*. La table des matières de 1707 propose une entrée « Grenouille de la grosseur de soixante maison », qui renvoie à un article consacré à la parution du troisième tome de la *Bibliothèque de la critique sacrée* (1705³⁷²). Celui-ci joue avec les marqueurs génériques du conte pour rapporter la superstition des anciens théologiens juifs :

³⁷⁰ Jean Baptiste Thiers, *Traité des superstitions qui regardent les sacrements, selon l'écriture sainte, les décrets des conciles, et les sentiments des saints pères et des théologiens*, Paris, J. de Nully, 1704.

³⁷¹ Sur la table des matières des périodiques savants, voir Jean-Pierre Vittu (2005), « Du *Journal des savants* aux *Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts* : l'esquisse d'un système européen des périodiques savants », *Dix-septième siècle*, 3(228) : 527-545. Dès les premières publications du Journal, un index est présenté en fin du périodique, plus ou moins développé, d'abord organisé alphabétiquement par phrase, puis par topicalisation.

³⁷² Chérubin de Saint Joseph (1705), *Bibliotheca criticae sacrae, in qua theologia Positiva scholastica method exponitur*, t.3, Bruxelles, Jean Smedt et Paris, Michel-Etienne David.

Ils traitent fort mal les Auteurs du Talmud, et les autres anciens théologiens Juifs, et il fait voir que les Juifs modernes entreprennent en vain de les justifier, en disant qu'ils se sont expliqués par énigmes et par figures. La plupart de leurs Fables ne renferment aucune instruction. Par exemple, ils content qu'il y avait une fois une grenouille de la grosseur de soixante maisons, et qu'une autre grenouille beaucoup plus grosse la dévora. Cette seconde grenouille fut dévorée à son tour par une Corneille tout autrement monstrueuse, qui était perchée sur un arbre. De quelle grandeur devait être l'arbre qui portait cet oiseau, demandent les Rabbins ? C'est-là tout le fruit qu'ils tirent de cette belle fiction. Si je n'avais été présent, quand la chose arriva, dit un Docteur dans le Livre Bava Bathra, je n'aurais jamais pu me résoudre à la croire. (JDS 1707 : 227-228)

Ces « fables », sources d'« aucune instruction », ces « belle[s] fiction[s] » qu'il faut « croire », que ses auteurs « content », sont présentées comme des fantaisies littéraires. Le rédacteur, pour le souligner, reprend le tour introductif des contes « il y avait une fois » :

On constate une corrélation significative entre la présence du sous-titre « conte » et des *incipit* de type « Il y avait une fois » (Jean de Préchac 1698) ou « Il y avait autrefois » (Chevalier de Mailly 1698 et 1699). Dans les quatre volumes des *Contes de Fées* de D'Aulnoy (1697) et dans les quatre autres volumes de ses *Contes Nouveaux ou les Fées à la Mode* (1698), les textes autonomes ou insérés dans des nouvelles-cadres qui portent le sous-titre « conte » commencent par « Il était une fois » (19 cas) ou « Il y avait une fois » (4 cas). (Heidmann et Adam 2010 : 235-236³⁷³)

Après cet « incipit », « la construction progressive du monde du texte passe par une structure syntaxique assez complexe. Après le prédicat d'existence (a), apparaissent une relative appositive (prédicative) ou une simple apposition qui assurent la deuxième prédication (b) et introduisent la tension narrative. » (Adam et Heidmann 2010 : 242). La structure est sensiblement différente ici, mais la relative est remplacée par un équivalent adjectival qui en préserve l'idée :

- (a) Il y avait une fois une grenouille
- (b) De la grosseur de soixante maisons

Enfin, Heidmann et Adam relèvent que « ce qui unifie ces incipit [...] c'est une véritable systématique de la répétition, renforcée par le coordonnant « et » et par les mentions lexicales de doubles » (245) ce qui est à nouveau le cas dans l'extrait : « une grenouille... et qu'une autre grenouille », « la dévora... fut dévorée à son tour ». Le choix du couple imparfait/passé simple pour souligner l'entrée dans le récit enchâssé dans le discours du rédacteur produit l'effet de l'incrustation d'un bref conte dans l'article. La présence du discours direct semble animer un personnage de cette fiction, le Docteur, tout en discréditant sa parole. De même, l'intervention du rédacteur/narrateur, pleine d'ironie, discrédite celle des théologiens : « C'est-là tout le fruit qu'ils tirent de cette belle fiction. ». La dialogue avec les marqueurs du genre du conte servent

³⁷³ Ute Heidmann et Jean-Michel Adam (2010), *Textualité et intertextualité des contes. Perrault, Apulée, La Fontaine, Lhéritier...*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Lire le XVII^e siècle ». Ute Heidmann est l'autrice de la première partie (33-152) et Jean-Michel Adam de la seconde (153-365).

le plaisir du lecteur, mais servent aussi à discréditer les mensonges du Rabbín, qui ne seraient que des contes.

Si le mensonge ou l'erreur ne font pas partie des descripteurs des Belles-Lettres mis au jour par Philippe Caron c'est que, semble-t-il, ce soupçon pèse essentiellement sur un fragment de leur champ : celui où l'imagination fantaisiste domine. L'auteur de l'*Abrégé de l'histoire des insectes* (1764), Gaspard Guillard de Beaurieu³⁷⁴, dénonce la fausseté d'une recette inspirée du mythe de la bougonie pour faire naître des vers à soie plus robustes, qui consiste à laisser pourrir les chairs d'un veau qui a été nourri, comme sa mère, de feuilles de mûrier, en la faisant passer pour un conte :

Cette recette est une mauvaise copie d'un vieux conte auquel on ne pardonne d'être dénué de toute vraisemblance, que parce qu'il a fourni à Virgile un des plus beaux morceaux de Poésie qui soient dans ses Géorgiques. (Guillard de Beaurieu 1764 : 296-297)

L'invraisemblance et l'erreur semblent être ici l'origine de la poésie. À l'inverse, dans *L'Explication historique des fables* (1711³⁷⁵) Antoine Banier défend la thèse selon laquelle la poésie puiserait son origine dans la vérité historique qu'elle déforme ou falsifie dans ses récits mythiques et fables. Dans les deux cas, la poésie est erreur et mensonge. Les fables « n'étaient dans leur origine que d'anciennes histoires défigurées par la licence des poètes, que ceux-ci n'en avaient pas inventé le fond, qu'ils n'avaient fait qu'embellir » (Banier 1711 : NP). Le champ lexical qui désigne la poésie dans la préface est péjoratif : « ténèbres mystérieuses », « chaos », « obscurité mystérieuse », « voiles », qu'il faut éclaircir, déchirer pour parvenir à recomposer la vérité originelle que la fable recèle.

Les anciens événements, dont le souvenir s'était conservé faute de lettres par la seule tradition, ou dans des Cantiques qu'on retenait par cœur, passèrent enfin dans les ouvrages des poètes qui ont été les premiers Historiens : ceux-ci amateurs du sublime et du surnaturel, et donnant plus au caprice d'une imagination vive et brillante, qu'aux règles d'un esprit juste et modéré, embellirent leurs sujets, et mêlèrent la vérité avec les vains ornements de la fable. Tel est le premier état, et pour ainsi dire l'enfance et le berceau des fables. (Banier 1711 : NP)

C'est, plus que l'élocution, l'invention qui dissimulerait la vérité historique et en particulier quand elle rejoint la fantaisie et invoque des événements surnaturels, invraisemblables, dont l'auteur invite dans l'ouvrage à dépouiller toutes les histoires mythologiques pour y trouver la vérité. Gaspard Guillard de Beaurieu, tout en truffant son *Abrégé de l'histoire des insectes* de nombreuses citations de La Fontaine et d'autres poètes qui doivent rendre la leçon sur les

³⁷⁴ Gaspard Guillard de Beaurieu (1764), *Abrégé de l'Histoire des insectes, dédié aux jeunes personnes ; orné de Figures en taille-douce*, vol. 2, Paris, J. Panckoucke.

³⁷⁵ Antoine Banier (1711), *Explication historique des fables où l'on découvre leur origine et leur conformité avec l'Histoire ancienne, et où l'on rapporte les époques des héros et des principaux événements dont il est fait mention*, t.1, Paris, François le Breton.

insectes plaisantes, signale l'invraisemblance des *Fables* et montre ainsi la prééminence, en matière de vérité, du discours savant sur la poésie (il ne relève ailleurs aucun exemple d'invraisemblance dans l'*Abrégé*) :

Ce mot [*bégayantes couvées*] est de La Fontaine, il dit d'un ton vraiment poétique :

*La sœur de Philomèle, attentive à sa proie,
..... Happait Mouches en l'air ;
Pour ses petits, pour elle, impitoyable joie,
Que ses enfants gloutons, d'un bec toujours ouvert,
D'un ton demi formé, bégayante couvée,
Demandaient par des cris encore mal entendus.*

Il y a ici une négligence, et il y en a beaucoup dans La Fontaine, il semble que les enfants de l'Hirondelle soient autres que ses petits. (Guillard de Beaurieu 1764 : 10)

Dans les descriptions animalières et récits d'expériences sur les animaux du *Journal des savants* ou des ouvrages qu'il recense, ni la fausseté, ni l'erreur, ni le mensonge ne semblent donc être des descripteurs pertinents pour caractériser les Belles-Lettres tout entières, par contraste avec les Sciences. Seul le corpus littéraire, celui des contes et de la poésie notamment, est fortement caractérisé par les autres discours en termes d'invraisemblance (Guillard de Beaurieu 1764 : 296-297), de négligence (Guillard de Beaurieu 1764 : 10), de caprice de l'imagination (Banier 1710 : NP), d'incroyable (*JDS* 1707 : 227-228), de suspect (*JDS* 1703 : 662), et cela, généralement, pour affirmer leur propre véracité et leur conformité au réel : les Sciences se définissent avec ce critère, non par opposition à toutes les Belles-Lettres – car elle revendiquent pour elle-même une écriture agréable et travaillée – mais à la littérature, et tend à l'exclure de son champ. La littérature tend concomitamment à s'unifier. La fantaisie tend à associer fortement les auteurs littéraires, *poetæ* et autres *scriptores*. Elle les distingue des *grammatici*, *oratores*, et d'autres auteurs, quand bien même ils revendiqueraient un « style » agréable, ainsi La Nauze évoquant un « style pur et coulant » (1740 : 379) ou Baudelot de Dairval écrivant au sujet d'une lettre : « le style de cette dernière est si noble » (1700, « Au lecteur » : 4). Selon la caractérisation et la désignation des textes littéraires par les auteurs de la République des Lettres, l'invention semble donc être un critère plus important que l'élocution, car, souvent, ils en revendiquent aussi les grâces pour eux-mêmes.

4. Des discours utiles

L'utilité est le deuxième descripteur contrastif mis au jour par Philippe Caron permettant de montrer la manière dont les Sciences et les Belles-Lettres se définissent les unes par rapport

aux autres. Les antonymes privilégiés d'« utile » sont, au XVIII^e siècle, « inutile », « agréable », ou « curieux », gratuit (Caron 1992 : 321). Ce critère nous intéresse particulièrement dans la mesure où il peut être mis en lien avec l'idée d'autonomie, de désintéressement, centrale dans la deuxième partie de l'introduction de *L'Age de l'éloquence* pour expliquer la fracture entre littérature et « res litteraria » (Fumaroli [1980] 2009 : 17-34). En effet, l'utilité trouve difficilement sa place sur le « sublime Aventin » où la littérature « tend à se retirer » face à « toutes les autres instances de la culture, compromises avec ce qui pour elle est le “monde”, politique, science, religion » (18). Penser une utilité de la littérature par rapport à son autonomie ou son indépendance menacerait de brouiller plus encore les frontières entre le littéraire et d'autres types de discours :

Elle a donc gagné sa suprême indépendance, mais au sommet d'une « tour d'ivoire » d'où elle ne redescend plus sans courir le risque de se voir confondue avec le savoir spécialisé ou avec la vulgarisation et l'« engagement » journalistiques. (Fumaroli 2009 [1980] : 18)

Le rapport modifié des Belles-Lettres au critère d'utilité, qui les maintient dans le « monde », pourrait expliquer leur requalification en littérature. En effet, au regard de l'utilité, « les Sciences et les Belles-Lettres évoluent en sens inverse au cours du XVIII^e siècle. Les unes gagnent de la crédibilité tandis que les autres en perdent » (Caron 1992 : 323).

4.1. *Scientiæ et artes* : soie, cire, miel

Les textes qui ont pour sujet les bêtes peuvent être utiles aux hommes dans la mesure où les bêtes leur sont elles-mêmes utiles. Le poème sur *Le Bombyx ou le ver à soie* (1745) se propose d'exposer agréablement quelques règles pour élever le ver à soie en relayant la « voix instructive » d'Apollon comme l'annonce le proème :

Je chante le Bombyx, Insecte faible et vil,
Mais dont le sein chétif, formant le plus beau fil,
Nous dispense un trésor, non moins utile au Monde,
Qu'est le poil argenté de la Brebis féconde [...]
O Vous, qui mieux que nous, de vos mains délicates,
Nourrissant cet insecte au sein de vos Pénates,
Cherchez à vous en faire un doux amusement,
C'est pour Vous qu'Apollon m'inspire en ce moment.
Aux accents de ma Muse, à sa voix instructive,
Prêtez, aimable sexe, une oreille attentive. [...]
Je viens vous présenter les dons du ver à soie,
Ces Dons chers à vos yeux, et filés tout exprès
Pour relever l'éclat de vos divins attraits.
J'expliquerai sans peine à votre esprit docile,
Par quels moyens divers élevant ce Reptile,
Vous lui pouvez chez Vous offrir d'utiles soins ;

Même avant qu'il soit né prévenir ses besoins ;
Au temps qu'il doit éclore, aider à la Nature ;
Préparer l'aliment, propre à sa nourriture ;
Le loger ; l'affranchir des accidents qu'il craint ;
L'assister dans ses maux, lorsqu'il en est atteint. (Du Fresne de Francheville 1745 : 8-9)

Le programme du poème – indiquer quels préparatifs, quelle nourriture, quel habitat donner au ver, comment le faire proliférer, le protéger... – semble annoncer le contenu d'un ouvrage d'art et technique. Cependant l'adresse aux destinataires, le ton globalement épideictique, la mention d'Apollon et des Muses, le pastiche burlesque de l'*Énéide*, le sujet même (un « doux amusement ») et la forme versifiée marquent la volonté d'égayer les lectrices et de plaire. Après un long passage dépourvu de leçons où le poète raconte la vie du ver à soie dans la forêt, il prodigue quelques conseils ponctuels :

Vous donc, qui pour vos Vers, du froid craignez l'offense,
Soit avant qu'ils soient nés, soit après leur naissance,
Si le Mûrier en feuille est prêt à les nourrir,
Rien mieux que vos Fourneaux ne peut les secourir.
Le feu d'un Poêle ardent, en les faisant éclore,
Préservera leurs jours dans leur frileuse aurore. (Du Fresne de Francheville 1745 : 26)

Finalement, sur les trente pages du poème, rares auront été les conseils dispensés. Après le proème (7-9), l'auteur procède à l'éloge du roi (10-11), puis décrit l'« état de nature » des vers à soie, une vie difficile dans la forêt (12-13), il expose la manière dont ils naissent (14-16), leur rapport aux saisons (17-18), leur présence en Inde et en Grèce (19-20), il fait le long récit de l'invention des fourneaux en Allemagne (21-26) explique comment protéger les vers du froid (27) et conclut sur la fertilité du bombyx (28-30). Instruire des techniques d'élevage du vers à soie semble avoir été, plutôt que l'objectif principal du poème, une trame assez lâche et un prétexte à la composition de ce livre mêlant poésie, fables, histoire naturelle, mais aussi technique, qui s'inscrit dans la tradition des traités d'élevage des vers à soie qu'il réactualise au prisme de la vogue des histoires naturelles d'insectes.

L'utilité semble guider aussi le choix de certaines espèces « vedettes », à l'instar des chevaux qui ont fait l'objet de nombreuses parutions, ou encore des abeilles³⁷⁶, comme l'explicite Gilles-Augustin Bazin en tête de son *Histoire naturelle des abeilles* (1744³⁷⁷) :

Les Abeilles si intéressantes pour notre curiosité méritent encore plus notre attention par l'utilité que nous retirons de leur travail. La cire qu'elles nous fournissent et dont la consommation

³⁷⁶ En plus des deux ouvrages cités ci-dessous, on lit encore l'annonce d'un *Abrégé de l'histoire des insectes pour servir de suite à l'histoire naturelle des abeilles, avec une lettre sur les polypes* (JDS 1747 : 190), réédité en 1751, et de la traduction de *Melisselogia : or the female Monarchy* de Jean Thorley, qui expose en plus des « profits qu'on peut en tirer » et de « la manière de les conserver » des « recherches sur la nature, l'ordre et le gouvernement » des abeilles (JDS 1744 : 441).

³⁷⁷ Gilles-Augustin Bazin (1744), *Histoire naturelle des abeilles*, Paris, Frères Guérin.

augmente tous les jours rend ces petits animaux d'une considération importante pour le commerce. C'est donc travailler à étendre une de ses branches qui n'est pas à négliger que de perfectionner l'art de conserver les Abeilles et de les multiplier. (Bazin 1744 : 89)

Le *Journal des savants* annonce en 1741 la réédition du *Gouvernement admirable ou La République des abeilles et les moyens d'en tirer une grande utilité*³⁷⁸, pour en faire une critique très défavorable au regard des deux attentes principales du lectorat : le « style » agréable et la conformité à la vérité.

Si cet Ouvrage ne donne pas à l'Orateur, ni au Naturaliste toute la satisfaction qu'ils pourraient demander, on ne peut disconvenir qu'il n'enseigne d'excellents moyens de multiplier et de conserver les Abeilles et d'en tirer bon parti ; C'est aussi dans ce point de vue que l'auteur désire qu'on envisage ce fruit de ses veilles. (JDS 1741 : 690)

Jean-Baptiste Simon, dans l'avertissement de la seconde édition répond à la critique du *Journal* concernant l'exactitude de son propos :

Le Public ayant reçu favorablement le *Gouvernement admirable*, ou la *République des Abeilles*, à qui il a donné des marques de son approbation par l'empressement qu'il a eu à enlever le nombre des exemplaires que des Libraires de Paris en ont tiré d'Hollande ; l'Auteur a cru devoir lui prouver les sa reconnaissance et son inclination à le servir utilement en lui procurant une seconde édition de cet ouvrage, *plus exacte et plus correcte que la précédente*. (Simon 1742 : XI-XII, Nous soulignons.)

Dans la suite de l'avertissement c'est uniquement sur l'utilité de l'ouvrage que l'auteur insiste, en expliquant qu'il permettra de tirer profit des produits des abeilles : la cire « employée à tant d'usages, dont le débit est certain » (XIV) et le « Miel, qu'on rendra plus parfait et plus pur » (XIV). Après quoi, il répond à la critique du *Journal* concernant le style de l'ouvrage, en soulignant nettement l'opposition entre l'utilité et la beauté du style :

Le Lecteur ne trouvera dans ce livre ni érudition ni style fleuri, qui amusent infiniment, dont les historiettes galantes et même les histoires sérieuses sont susceptibles, surtout lorsqu'elles sortent d'une bonne plume. La simplicité naturelle qu'exigent des instructions, qu'on ne peut jamais rendre bien sensibles et profitables qu'à force de répétitions souvent rebutantes et ennuyeuse, n'est pas susceptible de pareils enjouements. (Simon 1742 : XV)
Mon dessein n'étant point de faire un étalage de discours ampoulés et assaisonnés de raison sans expérience, je n'enseigne que ce que j'ai pratiqué et éprouvé moi-même. Il est vrai que la vérité nue et sans ornements a peu de grâce, et je conviens, quoi qu'à ma confusion, que ce n'est point à la politesse du langage, ni à l'arrangement des phrases, que je me suis appliqué, mais à me faire entendre, et à faire connaître de quel produit sont les abeilles, qu'on néglige trop. (XVIII-XIX)

Le champ lexical des Belles-Lettres abonde. Chaque syntagme qui l'actualise, ou presque, est nié pour souligner son absence dans l'*Histoire naturelle des abeilles* : « style fleuri », « amusement », « historiettes galantes », « bonne plume », « enjouements », « la politesse du

³⁷⁸ Jean-Baptiste Simon ([1742] 1743), *Gouvernement admirable ou La République des abeilles et les moyens d'en tirer une grande utilité, Gens virtutis, belli, pacis, laborisque perita, nescia quietis*, édition revue, corrigée et augmentée, Paris, Thiboust.

langage », « ornements », « grâce », « arrangement des phrases », qui s'opposent aux « répétitions souvent rebutantes et ennuyeuse » de l'auteur. À l'inverse, Jean-Baptiste Simon valorise l'utilité de son ouvrage, son « dessein » et en montre le caractère savant en affirmant qu'il est fondé sur l'« expérience », sur ce qu'il a « pratiqué et éprouvé ». Il oppose ainsi de manière radicale les Sciences et les Belles-Lettres : les unes doivent instruire, les autres plaire, et leur union est illusoire. Mais tous les efforts qu'il met à justifier l'absence de « la politesse du langage » ou de l'« arrangement des phrases » révèle par négatif que cette présence était attendue, qu'un tel ouvrage aurait dû participer des Belles-Lettres. Les exemples tirés du *Bombyx*, de *La République des abeilles* et de *L'Histoire naturelle des abeilles* semblent ainsi incarner diverses positions le long d'un *continuum* qui s'étendrait du discours le plus agréable au discours le plus utile.

Le XVIII^e siècle, dans la littérature réflexive qu'il livre à notre investigation, fait donc un travail de typologie qui aboutit à regrouper les textes en sous-ensembles. Ce qui les distingue, c'est la variété des fonctions qu'ils remplissent et le dosage de celles-ci. Ce qui fait que ces sous-ensembles ont des frontières imprécises : le jeu et le dosage des fonctions à l'œuvre dans chaque texte l'habilitent plus ou moins à figurer dans les Belles-Lettres ou dans les textes à dominante didactique : entre l'énoncé Mathématique et la poésie lyrique, dont les fonctions sont très contrastées, il y a une gamme de textes moins nettement opposables. (Caron 1992 : 351)

On relève la présence d'une forte intention d'être agréable par l'écriture dans le poème de du Fresne de Francheville sur le *Bombyx* qui se traduit par une faible présence de conseils utiles. Celui-ci est classé, dans la bibliographie finale du *Journal* de 1745, dans la catégorie « *Oratores, poetæ, facetiarum et jocorum, narrationum et novellarum, necnon historiarum eroticarum scriptores, grammatici* » et non dans « *Philosophia, scientiæ et artes* », comme ce sera le cas des deux autres ouvrages dans les bibliographies du *Journal* de 1741 puis de 1745. *La République des Abeilles* (1743) doit être placé de l'autre côté du *continuum*, qui maximise l'utilité car Jean-Baptiste Simon dément cette intention de plaire par le style, mais y porte de l'intérêt dans sa préface et revendique tout de même une « simplicité naturelle » (Simon 1742 : XV). Enfin, le *Journal* présente *L'Histoire naturelle des abeilles* comme un mélange d'« utilité » et de « curiosité » (JDS 1744 : 89), l'un de ses antonymes, niant l'idée de Jean-Baptiste Simon selon qui les ornements ne sauraient parer un ouvrage qui se veut utile. Il pourrait ainsi occuper une place centrale entre les deux repères précédents.

4.2. *Medici* : épizooties et vers du corps

L'utilité que l'on peut retirer des animaux motive aussi la publication de nombreux ouvrages de médecine vétérinaire, qui ni dans les articles qui les introduisent dans le *Journal*

des savants, ni dans leurs préfaces, avertissement, introduction ne revendiquent leur caractère agréable ou ne qualifient leur style fût-ce pour en signaler l'absence, à la manière de Jean-Baptiste Simon (1742 : XV). L'intérêt porté à l'utilité que les hommes peuvent tirer des animaux sert à légitimer la médecine vétérinaire comme spécialité dans l'introduction des *Observations sur la maladie contagieuse qui règne en Franche-Comté parmi les bœufs et les vaches* (1744) :

La Médecine est beaucoup plus étendue que ne le pense le commun des hommes. Elle ne renferme pas seulement la cure des maladies qui attaquent l'intérieur et l'extérieur du corps humain, les maladies des animaux mêmes sont de son ressort ; on ne dit pas simplement parce que les hommes pourraient indirectement se ressentir de leurs maladies, mais par la seule raison qu'ils sont malades. Aussi le célèbre Lancisi est-il surpris que quelques Médecins se croient déshonorés en s'appliquant à la partie de la Médecine qu'on appelle vétérinaire, et dont l'objet est la conservation ou le rétablissement de la santé des animaux. Ceux qui seront curieux de voir leurs dégoûts solidement combattus peuvent lire la Lettre qu'il écrivit au sujet de la maladie contagieuse qui se répandit dans l'Italie en l'année 1711, qui en parcourut successivement tous les États, et qui fit périr en neuf mois de temps vingt-six mille et tant de bœufs, ou d'animaux de cette espèce, dans le seul état Ecclésiastique. (JDS 1744 : 104)

Cette attention portée à la santé des bœufs est motivée par l'usage alimentaire que les hommes font de leur chair, et est liée aux circonstances de l'écriture : une épizootie. François Vallat dans « Les épizooties en France de 1700 à 1850³⁷⁹ » (2001) montre que les années 1730 marquent un renouvellement de l'intérêt pour les stratégies d'élevage. Les articles consacrés à de tels ouvrages dans le *Journal des savants* sont particulièrement nombreux dans la décennie suivante, en raison d'une épizootie européenne. Près de trente ans après sa première édition à l'occasion d'une maladie qui avait ravagé les bétails français et italiens en 1714, les *Réflexions sur la maladie qui a commencé depuis quelques années à attaquer le gros bétail en divers endroit de l'Europe* (1716) proposées par la Société des médecins de Genève sont rééditées en 1745 et font l'objet d'articles dans le *Journal des savants* de 1744 et celui de 1745. La grande longueur de ces articles est motivée par la nécessité de diffuser des informations sur la maladie pour la combattre :

En finissant l'extrait que nous donnâmes dans le mois de février 1744 des Observations de M. Charles sur la maladie contagieuse qui régnait en Franche-Comté parmi les bœufs et les vaches, nous promîmes d'instruire les Lecteurs de tout ce que nous apprendrions d'intéressant au sujet de cette contagion, qui a fait et fait encore des progrès considérables dans plusieurs Provinces de France. C'est ce qui nous détermine à donner l'extrait de l'ouvrage que nous annonçons. (JDS 1745 : 302)

³⁷⁹ François Vallat, « Les épizooties en France de 1700 à 1850. Inventaire clinique chez les bovins et les ovins », *Histoire et sociétés rurales*, 1(15) : 67-104.

Des articles portent, en 1746, sur les deux éditions en début et fin d'année des *Mémoires sur la maladie des bœufs du Vivarais* (1746) de François Boissier de Sauvages et affichent le même enjeu et la même utilité :

Les progrès de la maladie contagieuse qui détruit successivement les bœufs, les vaches et autres animaux de cette espèce, dans les différentes Provinces de ce royaume, et même dans les Pays étrangers, ne nous permettent pas de laisser échapper aucune occasion de mettre le Public au fait des moyens propres pour remédier à ce fléau. (JDS 1746 : 119)

Les exemples d'exercice de la médecine vétérinaire à des fins instrumentales apparaissent aussi dans les soins portés aux chevaux :

Le traducteur de ce livre [*L'Anatomie générale du cheval*] dit dans la préface que la connaissance de la structure du corps humain est la plus essentielle et la plus intéressante, mais que celle de la structure du cheval doit marcher immédiatement après, à cause de la grande utilité que l'on retire du cheval, pour divers besoins de la vie ; utilité qui demande que l'on veille à la conservation d'un animal si nécessaire, et par conséquent qu'on en connaisse la structure, l'un étant presque impossible sans l'autre. (JDS 1733 : 140)

Ces textes de médecine vétérinaire, dont l'utilité est maximale, qui ne font nulle part mention de la volonté d'être agréable et qui n'ont pas pour enjeu principal ni secondaire le délassement, ne sauraient être considérés comme des Belles-Lettres. Leur utilité pratique autant que leur spécialisation ne semblent pas laisser place au plaisir, à l'agrément ni au charme, que ce soit par leur forme ou leur sujet.

D'autres textes médicaux concentrent leur intérêt sur des animaux, ceux qui les considèrent comme les causes d'une maladie ou un remède potentiel. En ce qui concerne les animaux à l'origine de maladies, deux cas sont particulièrement répandus : les chiens qui mordent³⁸⁰ ou les vers qui peuplent le corps. Ce dernier thème pullule dans les textes médicaux relayés par le *Journal des savants*. L'extrait d'une « lettre de M. Vidal, docteur en Médecine, à M. Andry, régent de la faculté de Paris, sur une maladie épidémique », rapporte la découverte de vers du cœur :

Mais ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est qu'ayant voulu examiner le cœur, nous y découvrîmes deux vers à côté l'un de l'autre, d'un pied de long chacun, l'un de leurs bouts était contenu dans le ventricule gauche du cœur, et par l'autre ils s'allongeaient dans la grande artère, d'où on les retira à peu près comme on tire une épée de son fourreau. Il ne me paraît pas que cette observation ait encore été faite, il me semble qu'Ethmuller ni Sennert, qui sont fort prolixes à rapporter des faits extraordinaires, n'ont rien avancé de semblable. (JDS 1722 : 366)

³⁸⁰ Par exemple un *Essai sur la morsure d'un chien enragé* de Daniel-Pierre Layard (Londres, Rivington, 1763), *A new method of preventing and curing the madness caused by the bite of a mad dog* de Londres de Robert James (Londres, Osborne et Smith, 1741). Une partie du *Nouveau traité de la Vénerie* de Pierre-Clément de Chappeville (Paris, Nyon, Dammoneville et Guillyn, 1750) contient des instructions et des remèdes pour garantir et pour guérir les chiens de la rage.

La mise en scène de l'étonnement souligne le caractère exceptionnel de la découverte du destinateur qui partage sa surprise avec le destinataire. L'adversatif initial suivi d'une pseudo-clivée qui thématise la stupeur du médecin prépare le lecteur de la lettre comme du *Journal* à la découverte qui suit. Retirer le vers de l'artère est comparé au fait de tirer une épée de son fourreau afin de rendre claires toutes les étapes de l'opération ; cela souligne en même temps son étrangeté. Le mot « extraordinaire » est répété par deux fois et les deux négatives finales sont redondantes. Ces répétitions mettent en scène l'incrédulité de l'auteur de la lettre et doivent susciter le même étonnement chez son lecteur. Si la lettre est utile (il faut informer ses confrères d'une découverte qu'il faut réussir à expliquer et d'une maladie épidémique qu'il faut réussir à soigner), elle vise aussi à produire une certaine admiration du lecteur, et le genre épistolaire semble se prêter particulièrement au déploiement de stratégies rhétoriques qui doivent l'émouvoir. Ce sont encore des vers qui font l'objet du témoignage, sinon du récit, beaucoup plus développé qui se trouve dans la « lettre écrite de Colmar par M. Drouin, Maître Chirurgien de Paris, contenant une observation curieuse de la maladie d'une femme qui a rendu des chenilles par l'oreille » :

Il sortit de son oreille six petites chenilles toutes vivantes, de différentes grosseurs et couleurs. Les unes étaient grosses de trois à quatre lignes, et longues de cinq à six ; et les plus petites mêlées de rouge et de blanc. On les mit dans de l'eau tiède, et elles nageaient sur la superficie de ce liquide. Il en est sorti de cette grosseur jusqu'au nombre de quatorze à diverses fois. À la fin du mois d'Octobre la malade sentit renouveler ses douleurs et ses élancements dans la même oreille ; ce qui lui fit juger qu'il pourrait bien encore y avoir quelques-uns de ces insectes. *En effet ayant porté son doigt assez rudement à l'oreille, elle occasionna par cette partie une hémorragie considérable, dans laquelle il parut une chenille vivante*, de la nature de celles dont Blancard fameux médecin en Hollande fait mention dans son traité des insectes (chap. II) et où il ne leur donne aucun nom particulier, quoi que quelques-uns les appellent Arpenteurs parce qu'elles s'élèvent sur leurs pattes de devant, et formant une courbure s'élancent par reprises. Cette chenille était de la longueur de dix-huit à vingt lignes, grosse de cinq à six. Son ventre était entremêlé *de lignes vertes et jaunes*, et son dos marqué *de rouge, de vert et de brun*. Son corps était tout couvert d'un duvet assez long. Elle avait six pattes, quatre proches de la tête deux de chaque côté, et deux vers la queue une de chaque côté. Elle avait à côté de la tête sur le devant deux espèces de cornes ou avances qui représentaient assez bien celles du limaçon. *Sa tête était plate, les yeux noirs et éminents, la queue ayant quelque rapport à celle de la carpe*. Après la sortie de cette dernière chenille tous les symptômes cessèrent, et la malade se trouva entièrement guérie sans qu'il soit resté aucune apparence de mal. (JDS 1695 : 250-251)

La scène soulignée suscite un grand dégoût. Le point de vue ouvert par « ce qui lui fit juger que » porte la focalisation sur la malade. L'intensité comprise dans l'adverbe « assez », dans le sémantisme de l'adverbe « rudement » et de l'adjectif « considérable », les procès « occasionna » et « parut » au passé simple scandent les étapes de la scène. Cependant, le dégoût provoqué par la scène est triplement apaisé. D'abord, le retour du discours et la référence au traité de Blancard mettent fin au récit répugnant et caractérisent en premier lieu la chenille d'une manière savante. Ensuite, l'auteur provoque même une forme d'admiration pour l'animal

dans le dernier paragraphe, l'énumération de couleurs, celle des parties du corps de la chenille, bien souvent en rythmes ternaires, semblent échantillonner la variété de la nature en un seul de ses vers, et tous les vers décrits sont eux-mêmes « de différentes grosseurs et couleurs ». Enfin, l'extrait s'achève sans transition par un *happy ending* qui conforte le lecteur dans le sentiment d'admiration – ou en tout cas de mansuétude – que la description de l'insecte a pu inspirer au lecteur. Le cas particulier de ces lettres portant sur les maladies causées par des vers constituent un exemple de textes qui, comme l'*Histoire naturelle des abeilles*, offrent un mélange d'« utilité » et de « curiosité » (JDS 1744 : 89). Cette dernière peut être le fait du sujet étonnant, mais aussi de la rhétorique mise en œuvre par le lecteur du *Journal* pour provoquer l'effet attendu chez ses destinataires.

4.3. Histoires sacrée, profane, naturelle : Adam et Linné

La création de l'entrée « *Historia naturalis* » dans la bibliographie du *Journal des savants* est tardive puisqu'elle apparaît pour la première fois 1746. C'est seulement en 1785, vraisemblablement sous l'influence de la renommée de Buffon, qu'elle a droit de siéger en tant que telle à l'Académie royale des sciences. Cependant, dès 1740, les *Essais sur l'histoire des Belles-Lettres, des Sciences et des Arts* de Juvenel nomme bien l'histoire naturelle dans la liste des sciences qu'il établit³⁸¹. Avant que la catégorie « *Historia naturalis* » ne figure dans la bibliographie, les textes relevant des sciences naturelles sont essentiellement répertoriés dans les entrées « *Historia sacra et prophana* », comme l'*Histoire des plantes qui naissent aux environs de Paris* en 1725 et dans les entrées incluant la philosophie, comme l'*Histoire naturelle des insectes d'Angleterre* en 1724, *Le Spectacle de la Nature* en 1733. Si les histoires naturelles apparaissent surtout jusqu'en 1746 dans les entrées comprenant la philosophie, la catégorie de l'histoire sacrée et profane est riche de textes qui contribuent au développement de la zoologie ou à interroger les rapports entre hommes et animaux, comme le montre *Le Régime du carême, considéré par rapport à la nature du corps et des aliments* (1710) qui mène des travaux d'anatomie comparée pour montrer les similitudes entre poissons amphibiens, ou encore un article paru dans les « Nouvelles littératures » du *Journal des savants* de 1709 sur l'*Oratio de galli cantu* qui recherche comment il est possible que Saint Pierre ait entendu chanter un coq

³⁸¹ La liste est la suivante : « Philosophie. Logique. Morale ; Métaphysique. Physique ; Histoire Naturelle. Médecine. Anatomie. Botanique. Chimie. Mathématiques. Arithmétique et algèbre. Géométrie. Cosmographie et astronomie. Géographie. Navigation. Optique. Catoptrique. Dioptrique. Gnomonique. Mécanique. Hydrostatique. Musique. Fortification. Architecture. Jurisprudence. Droit Civil. Droit Ecclesiastique. Théologie. » (JDS 1740 : 690)

dans Jérusalem alors même qu'on a interdit de nourrir ces animaux dans la ville (JDS 1709 : 93-94). Le commentaire des textes bibliques représente ici l'utilité revendiquée des discours consacrés aux animaux.

Les études animales, à la suite notamment de Jacques Derrida dans *L'Animal que donc je suis* (2006), interrogent particulièrement dans la Bible, en matière de représentations animales et des liens entre hommes et animaux, le second récit de la Genèse dans lequel Yahvé Dieu demande à l'homme de nommer les animaux « pour voir comment celui-ci les appellerait » (Gn 2 :19). Il est interprété par Derrida comme la mise en place d'un échange sacrificiel entre l'homme et l'animal, poursuivi avec la déchéance de Caïn qui ne sacrifie aucune bête au profit d'Abel qui le fait. Cette supériorité « inconditionnelle et sacrificielle » (Derrida 2006 : 40) est l'expression de l'appropriation et de la domination de l'homme sur les animaux. En revanche, Noé est ponctuellement appelé « au secours pour n'oublier personne sur l'arche » (57). La considération plus positive que Derrida fait de cet épisode est liée au fait que l'homme y est montré parmi « tous les vivants » (69n), et en effet l'épisode de l'arche de Noé a été propice à l'observation de la diversité du vivant³⁸², ne serait-ce que parce que, pour être commenté dans le détail par les exégètes, cet épisode implique la connaissance des diverses espèces animales qui ont peuplé l'Arche. C'est ainsi un travail de naturaliste et de classificateur que doit entreprendre Jean le Pelletier dans la *Dissertation sur l'Arche de Noé*³⁸³ (1700), dont le but est de montrer qu'il est possible que cette Arche ait contenu tant d'animaux. Son travail consiste donc à répertorier toutes les espèces d'animaux connues, et conduit à souligner la richesse et la diversité de la création bien avant les premiers ouvrages européens de physico-théologie³⁸⁴. Il envisage même une marge d'erreur afin d'anticiper de nouvelles découvertes liées aux voyages :

On ne peut douter, qu'il ne soit encore plusieurs espèces d'Animaux autres que celles, que nous venons de nommer, et que le temps pourra faire connaître. Mais comme il reste encore 4 étalles vides, et qu'il est évident que la plupart de celles que nous avons parcourues, ne sont pas

³⁸² Dans le *Système de la nature*, cette image de la richesse de la nature est plutôt associée au second récit de la Genèse, auquel Linné compare son projet : « Aussi dans l'âge d'or de l'enfance du globe, le premier acte du premier homme, fût-il l'inspection des choses créées, suivie par la dénomination des espèces, suivant leurs genres ». Carl von Linné (1793), *Système de la nature*, trad. Vanderstegen de Putte d'après la treizième édition latine, Bruxelles, Lemaire : 8.

³⁸³ Jean le Pelletier, *Dissertations sur l'Arche de Noé, et sur l'hemine et la Livre de S. Benoist. Dans l'une on examine plusieurs Questions curieuses, dont la décision prouve la matiere, la capacité, la figure ou disposition de cette Arche ; le nombre des Animaux, et la quantité des provisions qu'on y renferma ; la durée et la vérité du Deluge universel : Et dans l'autre on démontre par des raisonnemens solides, et par d'excellentes autoritez ; que cette Hemine et cette Livre, ont été de la capacité et de la pesanteur de vingt onces Romaines*, Rouen, André Pralard, 1700.

³⁸⁴ Ils fleurissent dans les années 1730-1740 en Europe, la première occurrence, isolée, semble être la *Physico-theology* de l'anglais William Derham (1711) voir Andreas Gipper dans Andries dir. 2003 : 23.

suffisamment remplies, nous pouvons assurer, que nous trouverions assez de place pour le reste, dont le nombre ne saurait être fort grand. (Pelletier 1700 : 174)

Il en va de même pour les oiseaux :

Et quoiqu'ils y fussent placés fort au large, il s'y trouverait encore 4 Étables et 2 volières à remplir. (Pelletier 1700 : 191)

La liste des animaux terrestres s'étend ainsi sur douze pages pleines présentant deux-cent-quarante-et-une espèces animales, et ce sont encore seize pages (176-191) qui sont consacrées à la présentation des oiseaux. L'introduction du chapitre XX, « Du nombre des Animaux qui entrèrent dans l'Arche, selon leurs espèces différentes. » (Pelletier 1700 : 158), propose une brève histoire de l'histoire naturelle et de ses grands noms dans la suite desquels Jean le Pelletier s'inscrit et où il puise la variété des espèces présentées :

Les parties du Monde ne venant à notre connaissance, qu'à mesure que les Voyageurs les découvrent, l'histoire des Animaux qu'elles nourrissent, ne grossit, que selon que se font ces découvertes. Ce qui fait qu'on doit préférer, entre ceux qui ont écrit cette Histoire, les Modernes aux Anciens, ceux-ci n'ayant qu'esquissé l'ébauche que ceux-là achèvent, peu à peu, et perfectionnent. Entre ceux qui ont le plus contribué à son avancement : Gesner, Aldrovandus, et Jonston tiennent le premier rang, Nieremberg, dans son Histoire naturelle, et Gaspar Schottus dans sa Physique curieuse traitent de plusieurs animaux étrangers ; Et Gaultier Charlton Anglais après eux, nous a donné en 1677, un Onomasticon Zoïcon, où il décrit tous les Animaux connus, selon leurs genres et leurs espèces, d'une manière très exacte. Je me suis servi des Ouvrages de ces Auteurs, pour former le dénombrement des Animaux que je prétends renfermer dans l'Arche, que je propose, où j'ai compris jusques à ceux qu'on croit qui viennent de corruption ; et si l'on excepte le Mulet, les animaux mêmes qui viennent d'espèces mêlées, n'y sont pas oubliés, pour ne négliger, si je peux, aucune espèce d'Animal connue (Pelletier 1700 : 158-159)

La connaissance des espèces est largement enrichie par ces savants presque contemporains de Jean le Pelletier au nombre desquels Gaspard Schott, Gautier Charlton et Jan Jonston qui publient dans la seconde moitié du XVII^e siècle, ou plus anciens comme les grandes figures de la zoologie de la Renaissance, Gessner et Aldrovandi, très souvent cités dans les histoires naturelles qui paraissent en Europe au XVIII^e siècle. Cependant, la classification, l'un des grands enjeux de la zoologie à l'époque des Lumières, connaît peu de bouleversements depuis Aristote et Théophraste (Morange 2016 : 174). Ces derniers proposent et classent les animaux selon qu'ils sont invertébrés (ou exsangues) et vertébrés (ou sanguins), parmi lesquels les animaux marins, oiseaux, reptiles, mammifères. Les traités zoologiques parus au XVI^e siècle présentent globalement soit la classification aristotélicienne, soit celle de la Genèse, qui distingue les animaux selon leur ordre de création, et Gessner opte globalement pour un ordre alphabétique. Jean le Pelletier propose une classification tout aussi nouvelle qu'étonnante puisqu'il distingue d'abord les animaux « mondes », qu'il est permis de sacrifier, et les animaux « immondes », que l'on ne peut sacrifier ; il distingue ensuite les animaux des airs, des terres et des mers, qu'il

classe enfin selon leur poids et la quantité de nourriture et d'eau qu'ils absorbent, afin de les répartir de manière équilibrée dans les étables de l'Arche. À partir du deuxième tiers du XVIII^e siècle, et notamment grâce à l'augmentation considérable des inventaires, observations et expériences menées, les treize éditions de plus en plus conséquentes du *Système de la nature* de Linné sont publiées en latin de 1735 à 1767. Soulignant l'importance de l'enrichissement des descriptions du XVI^e et XVII^e siècles dans l'élaboration d'une nouvelle méthode de classification, Michel Morange écrit :

Linné est arrivé au bon moment : la description des nouvelles plantes et des nouveaux animaux venus des continents récemment explorés rendait les anciennes classifications obsolètes. C'est d'ailleurs en Hollande, port d'entrée de beaucoup de ces nouvelles espèces, que Linné conçut et perfectionna les principes de sa classification. Le XVIII^e siècle fut un siècle où l'on classa beaucoup, en partie sans doute à cause de l'accumulation d'observations nouvelles. (Morange 2016 : 118)

Les connaissances anatomiques notamment conduisent à l'élaboration des six classes du règne animal. Les « animaux à mamelles » et les oiseaux ont un « cœur biloculaire à deux oreillettes » et du sang chaud, rouge ; ils se distinguent car les premiers sont vivipares, les seconds ovipares. Les amphibiens, les poissons, les insectes et les vers ont tous un « cœur uniloculaire, à une oreillette ». Amphibiens et poissons ont du sang froid, rouge, mais les premiers ont des poumons et les seconds des branchies. Les insectes et les vers ont tous deux de la « sanie froide, blanchâtre », mais les premiers ont des antennes et les seconds des tentacules. (Linné 1793 : 16³⁸⁵). Au sein de la classe des « animaux à mamelles », par exemple, c'est l'observation des organes dominants qui autorise la répartition des animaux en sept ordres. L'observation de l'appareil locomoteur permet de distinguer parmi les quadrupèdes les onguiculés, dont la dernière phalange est terminée par un ongle, des ongulés, dont la dernière phalange est terminée par un sabot, et les sans ongles. L'observation des dents permet ensuite de distinguer parmi les onguiculés : les brutes, les loirs, les primates et les bêtes fauves, parmi les ongulés : les grands quadrupèdes et les bestiaux et enfin les cétacés chez les sans ongles. (Linné 1793 : 25).

Si Linné apparaît aujourd'hui comme l'un des plus grands noms de l'histoire de la zoologie, il n'est traduit en français qu'en 1793 et la France n'adopte pas sa classification, sous l'influence des travaux de Buffon. Nommé conservateur du jardin du roi en 1739, ce dernier entend travailler à la publication d'un catalogue des collections botaniques et zoologiques. C'est ce projet de catalogue qui aboutira aux quarante-quatre volumes de l'*Histoire naturelle*, dont

³⁸⁵ Nous citons la première traduction française : Charles de Linné, *Système de la nature, I, Classe première du règne animal, contenant les quadrupèdes vivipares et les cétacées*, trad. Vanderstegen de Putte d'après la 13^e édition latine, Bruxelles, Lemaire, 1793.

vingt-neuf volumes sont consacrés aux animaux, classés selon les catégories suivantes : les quadrupèdes (douze volumes publiés entre 1753 et 1767), les oiseaux (en neuf volumes publiés entre 1770 et 1783), les reptiles (en deux volumes publiés entre 1788 et 1789), les poissons (cinq volumes publiés entre 1798 et 1803), et les cétacés (un volume publié en 1804, catégorisés avec les mammifères dans la classification de Linné). Par exemple, en ce qui concerne la classification des quadrupèdes, Buffon choisit une classification bien différente de la classification linnéenne. Elle n'est plus « naturelle » (ne correspond plus à un ordre préétabli par Dieu de la nature), mais marque un ordre qui serait celui de la découverte de ces espèces par un européen du XVIII^e siècle. Les animaux domestiques sont décrits dans les deux premiers tomes, les animaux sauvages dans le troisième, les carnassiers dans les sept suivants, et enfin les singes dans les deux derniers. La zoologie et la classification peuvent ainsi ponctuellement avoir leur fin en autre chose qu'elles-mêmes quand elles croisent les préoccupations des historiens, et en particulier des historiens de l'histoire sacrée, mais elles sont plutôt perçues comme des sciences fondamentales, sans but ou objectif pratique immédiatement annoncé. Cet effacement de l'utilité laisse place, dans ces ouvrages d'histoire naturelle, à son antagonisme : l'agréable, dont la présence explique leur lien étroit aux Belles-Lettres.

*

Ce corpus de textes recensés dans le *Journal des Savants* actualise bien sa vocation à plaire et instruire. Il est traversé par une double injonction de diffusion et d'agrément des Sciences, qui l'inscrit dans le champ des Belles-Lettres, dont l'extension demeure encore large dans les deux premiers tiers du XVIII^e siècle. Les métadiscours sur les histoires naturelles lient étroitement ce plaisir à la facilité et à la beauté de la langue, au « style pur et coulant », à ses « tours ingénieux » (La Nauze, 1735 : 379). Quelques-uns de ces textes à la croisée des Sciences et des Belles-Lettres peuvent être écrits en vers. D'autres importent certaines constructions de la langue des fictions, comme la structure de l'incipit des contes. La « beauté » de ces textes repose aussi sur la variété de leur invention, enrichissant les descriptions animales de la nouvelle science d'allusions aux mythes et aux fables. Ces hybridations sont d'autant plus naturelles ici que si les Sciences sont supposées se caractériser, par opposition aux Belles-

Lettres, par leur utilité, en leur sein, l'histoire naturelle et la zoologie apparaissent comme des sciences fondamentales plus qu'appliquées – même si, ponctuellement, elles affirment leur utilité notamment technique (enseigner la médecine vétérinaire, le dressage des chevaux, l'apiculture ou la culture du ver à soie, etc.).

Cependant, au sein de ce corpus, certaines séquences métadiscursives reviennent sur l'opposition des ouvrages savants et des œuvres de fiction. Relayant la tradition platonicienne de méfiance à l'égard de la *mimésis*, qui serait trompeuse, les savants accusent parfois les ouvrages d'imagination de falsifier la vérité par leurs inventions fantaisistes. Les contes et la poésie, qui ont tendance à associer figures animales et merveilleux, sont spécifiquement visés par ces accusations. L'*ethos* du savant, celui qui refuse les mensonges des fictions au nom de la vérité zoologique, est donc construit par opposition à celui de l'écrivain. Jean-Baptiste Simon revendique le droit aux répétitions « rebutantes et ennuyeuses », et laisse aux ouvrages de fiction le « style fleuri », l'« amusement », les « historiettes galantes », la « bonne plume », les « enjouements », « la politesse du langage », les « ornements », la « grâce », les « arrangement des phrases » (1742 : XV-XIX) qui ne sauraient convenir à un ouvrage sérieux. La période offre donc l'image d'un champ scientifique en mutation, où deux tendances contradictoires coexistent au sein des Belles-Lettres.

Chapitre VIII

Esthétique(s) animale(s) et merveilleux vrai

Le chapitre précédent a montré que les histoires naturelles et d'autres discours savants s'intéressant aux animaux, qui participent aussi bien des Sciences que des Belles-Lettres, se définissent comme des discours de vérité, notamment par rapport au corpus littéraire de la poésie et des contes, et comme des sources de plaisir pour le lecteur en raison de leur facilité, mais aussi de la « beauté » qu'ils revendiquent. Ce chapitre a pour vocation d'affiner la compréhension de ce qui fait la beauté de ces productions lettrées.

Pour ce qui concerne les discours animaux, la notion de beauté est indissociable de la notion de « merveilleux ». Est merveilleux ce qui est « admirable, surprenant, étonnant, qui est digne d'admiration, qui cause l'admiration » (*Dictionnaire de l'Académie* 1762³⁸⁶ : « merveilleux »). L'adjectif peut concerner plus particulièrement l'élocution : « Il se dit aussi de ce qu'il y a de vif, de noble et d'élevé dans les expressions, dans le style » ou une partie du corpus littéraire : « Ce qu'il y a de merveilleux, de surprenant, d'admirable dans un poème, ou épique, ou dramatique » (*idem*). La merveille cause l'admiration du spectateur ou du lecteur. Celle-ci consiste à « considérer avec surprise, avec étonnement ce qui paraît merveilleux, une chose qui est extraordinaire en quelque manière que ce soit » (*Dictionnaire de l'Académie* 1762 : « admirer »)³⁸⁷. Elle n'est pas provoquée, comme pourrait le laisser penser le sens actuel de « merveilleux³⁸⁸ », par ce qui est magique, surnaturel ou qui échappe à l'ordre naturel d'une manière ou d'une autre. Il n'y a donc aucun paradoxe dans l'expression de Réaumur affirmant qu'« il ne se trouve nulle part autant de merveilleux, et de *merveilleux vrai* que dans l'histoire

³⁸⁶ Cette dernière définition est inchangée depuis la première édition parue en 1694, au début de la période étudiée.

³⁸⁷ Définition présente dès la deuxième édition en 1718 et jusqu'à la cinquième, en 1798. En 1694 : « Considérer avec surprise, avec étonnement une chose qui est extraordinaire en quelque manière que ce soit ».

³⁸⁸ « Qui tient du prodige, de la magie. [...] En littérature et dans les autres arts, intervention d'êtres ou d'éléments surnaturels » (*Dictionnaire de l'Académie*, 9^e éd. : « merveilleux »)

des insectes³⁸⁹ », ainsi que le souligne Jean-Christophe Abramovici dans l'article « Du “merveilleux vrai” des “petits animaux”. Réaumur entre rococo et Lumières » :

Faussement oxymorique et paradoxale, l'expression est plus qu'une variation du *Placere et docere* des classiques : elle dessine les contours d'une portion de la réalité encore méconnue que le savant entend tout à la fois débarrasser de ses légendes et inviter à découvrir : sous le « faux merveilleux » des fables, réside « bien du merveilleux réel à observer »³⁹⁰. (Abramovici dans Berchtold et Guichet dir. 2010 : 309)

L'idée qu'« il ne se trouve nulle part autant de merveilleux » que dans la nature, que rien ne peut être plus admiré, est relayée par le choix du premier exemple dans l'article « admirer » du *Dictionnaire de l'académie* de 1694 à 1762 : « *Admirer les œuvres de Dieu [...] Admirer une beauté parfaite* ». En 1798, « Admirer les œuvres de Dieu » est remplacé par une tournure laïcisée, « Admirer la Nature », témoignant que le XVIII^e siècle a « esthétisé » celle-ci pour en faire une merveille et non plus un miracle.

L'esthétique s'intéresse aussi bien à rechercher et définir les caractères du beau dans les productions de l'art que de la nature³⁹¹. Cependant, cette dernière acception a connu un désaveu important, dont la pensée esthétique d'Hegel est représentative. Dès la première page de *l'Esthétique*³⁹², le philosophe exclut le beau naturel parce qu'il n'est pas une production de l'esprit :

Le beau artistique est plus élevé que celui de la nature, même si nous ne voulons pas débattre ici de la façon dont on peut légitimement décerner à ces objets la qualité de beau, et surtout de la façon dont le beau naturel peut être mis en parallèle avec le beau artistique (Hegel [1852] 1997 : 68).

Toutefois Hegel doit souligner du même coup « le caractère impropre, ou plutôt superficiel » (65) du substantif « esthétique » auquel il aurait fallu préférer « philosophie du bel art ». La position hégélienne conceptualise un désaveu plus ancien pour le *beau naturel*. Jean-Marie Schaeffer dans l'article « Esthétique de la nature ou esthétique environnementale ? »³⁹³ – où est identifié un « renouveau de l'esthétique de la nature » (Schaeffer 2018 : 55) depuis quelques années – date la disparition de l'esthétique de la nature au moment où la littérature s'est imposée face aux Belles-Lettres : « l'intérêt pour le beau naturel disparaît totalement dès la fin du premier romantisme » (*idem*). Avant la fin du XVIII^e siècle, l'intérêt pour le beau naturel aurait

³⁸⁹ René-Antoine Ferchault de Réaumur (1734), *Mémoires pour servir à l'histoire des insectes*, t.1, Paris, Imprimerie royale : 10.

³⁹⁰ Les passages entre guillemets dans la citation renvoient à Réaumur (1734) : 351.

³⁹¹ *Dictionnaire de l'Académie*, toutes éditions depuis la première occurrence d'esthétique en 1835.

³⁹² Hegel ([1852] 1997), *Esthétique*, t. 1, éd. et trad. Charles Bénard, revues par Benoît Timmermans et Paolo Zaccaria, Paris, Le Livre de Poche, coll. « Les classiques de la philosophie »

³⁹³ Jean-Marie Schaeffer (2018), « Esthétique de la nature ou esthétique environnementale ? », *Nouvelle revue d'esthétique*, 2(22) : 55-64.

eu une place médiocre en France : « La culture occidentale post-antique a beaucoup moins cultivé la sensibilité esthétique pour le monde non-humain que cela n’a été le cas dans les cultures extrême-orientales par exemple » (Schaeffer 2018 : 56), à l’exception « du Moyen-âge où la nature était considérée comme un signe de la perfection divine et où sa beauté était un des témoignages de cette perfection » (*idem*). Ce beau naturel est néanmoins largement pris en compte dans le corpus des histoires naturelles et des discours animaux savants. La prise en compte de cette esthétique du naturel apparaît même essentielle pour appréhender la beauté revendiquée de ces discours du XVIII^e, au carrefour des sciences naturelles et des Belles-Lettres.

1. Curiosité. Le merveilleux vrai des animaux esthétisés

1.1. Les seuils pour esthétiser les représentations

Le merveilleux de la nature et des animaux observés est proclamé avec enthousiasme dans les seuils des discours consacrés aux animaux, articles du *Journal des savants*, comptes-rendus des *Histoires de l’Académie royale des sciences*, échanges épistolaires et autres productions de la République des Lettres. Le seuil désigne aussi bien ici les paratextes, préfaces, introductions, avertissements, avis au lecteur etc., que les séquences d’ouverture des discours ou des séquences textuelles animales qui les composent. La quasi-totalité des exemples étudiés dans cette partie, qui affirment le caractère merveilleux du sujet traité, occupent une telle position introductive. Par ce procédé, le rédacteur ou l’auteur invitent le lecteur à considérer ce qui suit comme une source d’étonnement, d’admiration, et ont donc pour enjeu de déterminer l’attitude du lecteur avant sa lecture. Ces segments textuels liminaires peuvent être comparés à des exordes emphatiques, qui relèvent généralement du discours épideictique ou de l’éloquence sacrée, quand les exordes tempérés sont privilégiés pour d’autres formes d’éloquence³⁹⁴. Lorsqu’ils surviennent au sein du discours mais en introduction de séquences descriptives, ils

³⁹⁴ Par exemple, dans la *Rhétorique*, sur l’exorde des discours judiciaires : « il est ridicule de placer cette captation au début, quand tous écoutent avec le plus d’attention ». Aristote (2007), *Rhétorique*, III, trad. Pierre Chiron, Paris, Flammarion, 2007 : 445. Ou encore : « L’exorde brusque a lieu lorsque l’orateur, animé de quelque passion ou vivement occupé de la grandeur de son sujet, se hâte de communiquer l’enthousiasme qu’il éprouve, et entraîne ses auditeurs sans leur donner le temps de la réflexion », Jean-Baptiste Antoine Hédouin (1787), *Les principes de l’éloquence sacrée, mêlés d’exemples puisés principalement dans l’Ecriture sainte*, Paris, Desray : 68.

s'inscrivent dans une logique rhétorique de renouvellement de l'attention du lecteur avant la phase importante du discours savant sur l'animal, celle qui restitue les observations anatomiques internes ou externes³⁹⁵. Cependant, ces enjeux rhétoriques ne sont pas les seules raisons de la présence récurrente de tels fragments, il s'agit aussi, en communiquant l'enthousiasme de l'auteur-spectateur au lecteur, d'esthétiser le sujet représenté, animal ou animaux. Marie Lemmonier dans son article « Sensibilité et esthétisme dans la pratique de l'histoire naturelle en France (XVIII^e - XIX^e siècles) : un héritage de la culture de la curiosité³⁹⁶ », part du constat que « la représentation de la nature comme source de jouissance à la fois esthétique et intellectuelle est une caractéristique des discours sur l'histoire naturelle du début du XIX^e siècle ». Elle formule l'hypothèse suivante, contre l'idée d'un discours essentiellement utilitariste des Lumières : « L'affirmation de la sensibilité dans le discours scientifique ne se serait pas fait en rupture mais plutôt dans la continuité d'un discours autour de la science, qui admet à la fois le plaisir et l'esthétisme de la nature, et qui a perduré tout au long du XVIII^e siècle. » (Lemmonier 2014). Son argumentation s'appuie essentiellement sur les cabinets de curiosité comme preuve d'une « culture de la curiosité » dont ils témoignent. L'analyse des segments textuels liminaires affirmant que la nature doit être admirée corrobore ici l'idée qu'au XVIII^e siècle, les « discours autour de la science » sont des vecteurs essentiels d'un regard esthétique porté sur la faune à travers notamment cette culture de la curiosité, et du plaisir que le lecteur-spectateur tire de son observation admirative.

La première phrase de l'article du *Journal des savants* consacré à la réédition du *Theatrum universale omnium animalium* (Jonston [1657] 1718) attire l'attention sur une première source de surprise et d'étonnement, l'ouvrage lui-même :

On n'a rien vu de plus curieux, par rapport à l'Histoire naturelle, que la description de plus de trois cents poissons inconnus jusqu'à présent, qui est à la tête de ce grand recueil. (JDS 1719 : 332)

La curiosité de l'ouvrage est mise en valeur par la négation exceptive et par l'insistance sur la variété, la rareté, la nouveauté des poissons qu'il représente. L'objet de cette curiosité est même désigné dans cette phrase liminaire avant le « grand recueil » qui fait l'objet de l'article, « une

³⁹⁵ « Aussi, partout où c'est le moment, faut-il dire : “prêtez-moi attention, car ce que je vais dire vous intéresse tout autant que moi” ou “je vais vous dire quelque chose de scandaleux, quelque chose comme vous n'en avez jamais entendu auparavant, ou de si étonnant que...” », Aristote (2007) : 445.

³⁹⁶ Marie Lemmonier (2014), « Sensibilité et esthétisme dans la pratique de l'histoire naturelle en France (XVIII^e - XIX^e siècles) : un héritage de la culture de la curiosité », *Amnis, Revue d'études des sociétés et cultures contemporaines Europe-amérique*, 13 [en ligne], URL : <http://journals.openedition.org/amnis/2121>.

description de *plus de trois cents poissons inconnus jusqu'à présent* ». Cette curiosité, promesse de plaisir, est étroitement liée à la beauté et à la sensibilité au XVIII^e siècle :

Passion, désir, empressement de voir, d'apprendre, de posséder des choses rares, singulières, nouvelles : c'est ainsi qu'est définie la curiosité dans les éditions de 1694 à 1835 du Dictionnaire de l'Académie française. Selon plusieurs dictionnaires et selon l'Encyclopédie, la curiosité est donc d'abord un sentiment puissant, lié à la sensibilité humaine et à ses pulsions : pulsions de posséder, de consommer, mais également de découvrir, d'apprendre, d'élargir ses connaissances. La curiosité exige satisfaction et c'est cette satisfaction qui engendre le plaisir. Selon le Magasin Encyclopédique ou journal des sciences, des lettres et des arts, provoque la curiosité ce qui est rare, nouveau, inhabituel, anormal, différent. La curiosité réside dans les « diverses choses rares et merveilleuses que la nature principalement a produit ». (Lemmonier 2014)

Le *Theatrum universale omnium animalium* (Jonston [1657] 1718) est donc d'abord présenté comme un médiateur entre le lecteur et les merveilles de la faune aquatique qu'il offre à la vue du lecteur. Si l'ouvrage est admirable selon le rédacteur, ce n'est pas grâce à son style qui serait « vif », « noble », « élevé », (*Dictionnaire de l'Académie* 1762 : « merveilleux ») mais parce que les poissons qu'il décrit et représente – l'ouvrage est agrémenté de figures en noir et blanc – sont des merveilles qu'il met sous les yeux du lecteur, selon le cotexte immédiat de la phrase liminaire :

Si les Hollandais, dont les vaisseaux parcourent depuis si longtemps toutes les mers de l'Univers, accordaient un peu d'attention aux merveilles qui frappent leurs yeux de toutes parts ; combien de découvertes pareilles celle-ci ne feraient-ils pas ? Mais comme le remarque M. Ruysch, uniquement appliqués à leur commerce, ils négligent tout le reste. Les Ministres de leurs Eglises des Indes, quoique moins occupés, et ordinairement plus en état d'observer les choses naturelles, imitent la nonchalance de leurs compatriotes. (JDS 1719 : 332. Nous soulignons)

La séquence d'introduction est particulièrement emphatique ici, s'appuyant essentiellement sur ce qu'à l'instar d'Étienne Binet dans la section « Essay des enrichissemens de l'éloquence » des *Essay des Merveilles de la Nature*³⁹⁷ on peut nommer « exécution » (1621 : 463). Ce blâme

³⁹⁷ Au XVI^e siècle, l'*Essay des Merveilles de la nature* d'Étienne Binet a été le creuset du développement rhétorique au service de la représentation des merveilles de la nature (même si celle-ci est une nature imaginée et perçue à travers d'autres textes plutôt qu'observée), dans la tradition de textes médiévaux à la suite desquels Binet s'inscrit : « La nature esmaillant les campagnes, les Peres fleurdelysant leurs escrits, contretirant toutes ses mignardises, ont fait un si noble parallèle de beauté, que de vray ce sont des miracles, et tous deux sont plus beaux l'un que l'autre ; Mais quelle vergongne qu'on ne sçait pas parler de ces belles beautez, et quelle fantaisie de sçavoir leurs noms en Grec et en Latin, et en François ne sçavoir ny les noms ny les parties des fleurs, ny parler de choses si delicates et si ordinaires... ». Étienne Binet (1621), *Essay des Merveilles de la Nature*, Rouen, R. de Beauvais : 145, cité par Marc Fumaroli ([1980] 2009), *L'Âge de l'éloquence. Rhétorique et « res literaria » de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Genève, Droz : 268. La langue et l'éloquence françaises doivent s'enrichir pour être à même de représenter les beautés de la nature : « L'artifice des Pères a rivalisé avec les « merveilles » de la Nature créée par Dieu : le P. Binet veut que l'éloquence française soit en état de les imiter, et lui en fournit des exemples. Son anthologie, héritière des « Miroirs » médiévaux, vise donc par un double mouvement à rassembler pièce à pièce les éléments d'une description encyclopédique de la Nature et de l'Art humain, et à réunir dans les diverses fleurs du bouquet les différents langages, techniques, artisanaux, qui font de la langue française elle-même le miroir à facettes de la diversité du monde et de l'homme. », Fumaroli [1980] 2009 : 270.

initial porte sur ceux qui, au nom du commerce, forme d'utilitarisme, ou par paresse, « négligent tout le reste », renoncent à une forme d'observation désintéressée de la nature et en l'occurrence des poissons, désignée par la litote « accordaient un peu d'attention ». Il valorise par opposition le désintéressement qui permet de reconnaître la beauté.

De cette nature esthétisée, source de curiosité, d'admiration, d'étonnement, ne participent pas que des animaux lointains, exotiques, qui impliqueraient de parcourir « toutes les mers de l'Univers » (*JDS* 1719 : 332). Au contraire, les animaux les plus proches pourraient susciter l'admiration que provoque la beauté. François Poupart, membre de l'Académie royale des Sciences et qui, jusqu'à sa mort en 1709, écrivit pour le *Journal des Savants* des récits d'expériences d'entomologie notamment souligne le caractère commun et habituel des animaux qu'il observe et donne à voir et comprendre à son lecteur :

Il ne faut point aller aux Indes pour y chercher *des animaux dignes de nos travaux et de nos applications*. Nos bois, nos forêts, nos montagnes, nos vallons, nos ruisseaux, nos fontaines, nos lacs, nos rivières et nos côtes maritimes, nous en fournissent d'aussi admirables que ceux que l'on nous apporte des pays les plus reculés. (Poupart, *JDS* 1696 : 306-307)

Ainsi, c'est la transformation du regard de l'observateur sur un animal commun et habituel qui le rend surprenant et singulier. La reconnaissance de la beauté, le sentiment d'admiration n'adviennent qu'au prix d'un changement de regard sur une faune jusqu'alors négligée. Cet extrait constitue l'introduction du deuxième paragraphe du récit d'expérience sur la cantharide aquatique de Poupart, le premier paragraphe consistant à citer ses prédécesseurs Aldrovandi, Jonston et Mouset et à présenter le type de cantharide aquatique sélectionné. Il ouvre la description des différentes parties du coléoptère :

Peut-on rien voir de plus curieux que le ventricule de notre insecte ? Il a un mouvement volontaire de systole et de diastole. Sa partie supérieure est faite de la dilatation de l'œsophage ; son inférieure, ou son fond, est une coupe écailleuse, tapissée extérieurement de la continuité de son œsophage, et construite de plusieurs petits triangles isocèles écailleux dont les sommets forment le fond de la coupe, et leurs bases en sont les bords, qui forment extérieurement tout autour une espèce de bourrelet. Il y a une croix dans le fond de cette coupe, faite de la rencontre de quatre petits corps semblables à des noisettes encore dans leur coiffe, qui se touchent par leurs gros bouts dans le fond de ce vase, comme font les noisettes qui croissent quatre à quatre sur l'arbrisseau : et les barbes ou la pointe des coiffes vont en montant vers les bords de la coupe. (Poupart, *JDS* 1696 : 307)

Le langage technique de l'anatomie est mêlé à du vocabulaire géométrique qui permet de mieux décrire le ventricule – les « petits triangles isocèles » et leurs « sommets », leurs « bases », mais aussi la « croix » – ou celui de la botanique : Poupart emploie une comparaison avec les noisettes, prolongée avec la mention de leur « coiffe », mais aussi celle de « l'arbrisseau » qui les porte ou des « barbes ». Cette variété des langages techniques reflète la diversité interne du ventricule du coléoptère et structure l'approche esthétisante de l'anatomie de l'insecte suggérée

dans l'interrogative liminaire. Elle peut relever d'une sensibilité rococo, comme l'envisage Jean-Christophe Abramovici (dans Berchtold et Guichet dir. 2010) à propos des *Mémoires pour servir à l'histoire des insectes* de Réaumur, aussi bien pour leur attention surprenante portée à ces « petits animaux » que pour la variété de leur description. La mouche cantharide apparaît ainsi à elle seule comme un minuscule cabinet de curiosité, où se juxtaposent les sources d'étonnement et où se reflète la richesse de la nature. Le paragraphe suivant consacré à la description de ses parties génitales étend encore cette variété :

Jamais la nature ne paraît plus soigneuse ni plus libérale, que lors qu'elle veut travailler à perpétuer les espèces. Notre insecte n'avait que quinze lignes de longueur ; elle lui a donné un utérus assez semblable à celui de la chienne, qui se divise à l'extrémité du vagin en deux branches tournées en crosse, qui ont chacune environ deux pouces de long, et une vésicule à leur sommet grosse et longue comme un grain de froment. L'entrée de l'utérus est faite d'un petit bec de corne courbé, long de deux lignes, et semblable à celui d'un oiseau. Sa lèvre supérieure est construite de deux petites lames qui se peuvent écarter fort loin l'une de l'autre pour donner issue aux productions, étant articulées ensemble par une membrane lâche, qui est la continuité du vagin, dont l'intérieure du bec est entièrement tapissée. (Poupart, *JDS* 1696 : 307-308)

Le tour superlatif et la personnification de la nature « soigneuse » et « libérale » agent des procès *travailler* ou *donner* attirent l'attention sur la perfection de l'utérus décrit ensuite de manière très précise en ce qui concerne les dimensions des éléments observés. La description donne la longueur totale de l'insecte, celle des trompes, des ovaires, du col de l'utérus. La représentation des formes s'appuie sur des éléments empruntés à la zoologie, l'utérus de la chienne et le bec d'un oiseau servent de point de comparaison, mais aussi à la botanique, avec la mention des branches ou du grain de froment. D'autres objets sont aussi convoqués, comme la crosse ou les lames. Le dernier paragraphe consacré à la description que François Poupart fait de la sangsue dans le *Journal des savants* de 1697 (332-335) esthétise sa dissection par de nombreuses comparaisons :

Tout au long de chaque côté de l'intestin, il y a un canal blanc ou ovaire, gros comme un petit fil tortillé et replié en mille et mille manières, auquel sont attachés avec une queue, comme les grains du raisin à leur grappe, plusieurs petits globules exactement ronds gros comme des petits pois remplis d'une liqueur laiteuse, et de quelques petits œufs blancs, cartilagineux, parfaitement ronds, gros comme un grain de mil, durs, qui ne se cassent que difficilement et avec un petit bruit, et remplis d'une matière blanchâtre. (Poupart, *JDS* 1697 : 335)

Les globules sont « exactement ronds », les œufs « parfaitement ronds », ces formes rondes si nombreuses, globules, petits pois, œufs, grains, comme l'insistance sur la blancheur, jusque dans la « liqueur laiteuse », peuvent dénoter cette perfection. Les comparaisons donnent à nouveau dans cette description l'impression que le corps de l'animal recèle toute la nature, des grains de raisin, des petits pois, des grains de millet.

1.2. L'interrogation et le mystérieux naturel

Le troisième paragraphe de la description de la cantharide aquatique par François Poupart est introduit par une phrase qui détermine le lecteur à trouver admirable ce qui lui succède : « Peut-on rien voir de plus curieux que le ventricule de notre insecte ? » (Poupart, *JDS* 1696 : 307). La dimension emphatique de cette phrase liminaire est accentuée par sa modalité. Elle participe tout à la fois des « interrogations pleines d'énergie » conseillées par Etienne Binet pour enrichir l'éloquence (1621 : 453) et des « apostrophes bien enchâssées » (1621 : 455) car le « on » de Poupart implique le lecteur. Ce même procédé apparaît dans le « Premier mémoire de l'histoire des insectes en général » (Réaumur 1734 : 1-58) qui sert d'introduction à l'ensemble des *Mémoires*. L'accumulation des questions révèle la curiosité et la variété des insectes, d'autant plus qu'une grande partie reste inconnue :

Combien y en a-t-il cependant, qui ne vivent pas sur les plantes ? Combien y en a-t-il d'espèces, qui dévorent les autres ? Combien y en a-t-il d'espèces, qui se nourrissent aux dépens des plus grands animaux, qu'elles sucent continuellement, ou qui sucent d'autres insectes ? Combien y en a-t-il d'espèces dont les unes passent la plus grande partie de leur vie dans l'eau, et dont les autres l'y passent tout entière ? L'immensité des ouvrages de la nature ne paraît mieux nulle part que dans l'innombrable multiplicité de tant d'espèces de petits animaux. (Réaumur 1734 : 2)

Les auteurs ont généralement recours au vocabulaire de l'émerveillement pour introduire l'esthétisation de l'animal décrit : « merveille », « qui frappent leurs yeux » (*JDS* 1719 : 332) « curieux », « admirable » (Poupart, *JDS* 1696 : 307), « extraordinaire » (*JDS* 1705 : 13), « curiosité » (*JDS* 1702 : 222), « surprend », « beautés » (Poupart, *JDS* 1697 : 332-333), « inconcevable perfection », « magnifique », (Linné [1758] 1793 : 3-4), « remarquable », « prodiges » (Réaumur 1734 : 3-4). Or, dans la liste d'interrogatives citée, Réaumur fait l'économie de ce vocabulaire mélioratif, la modalité suffisant à souligner les mystères qui restent à révéler. C'est le cas aussi dans le long article consacré à l'*Essai sur l'histoire naturelle du polype* d'Henri Baker, traduit de l'anglais (1744). La question prend place non dans la séquence introductive, mais au terme d'une série de paragraphes consacrés à la multiplication naturelle des polypes, pour conclure à son caractère extraordinaire :

On laisse aux Arithméticiens à calculer combien un seul Polype peut en produire dans le cours d'une année, en supposant que chaque jeune Polype est une semaine à en pousser un autre quand il commence à porter, et trois jours à en produire un nouveau. Car la patience d'un Observateur s'est bornée à calculer le nombre de ceux de la seconde génération qui passait onze milles. *A quelle somme eut monté le total ?* (*JDS* 1744 : 736)

Dans l'article du *Journal* consacré aux expériences de Nicolas de Malezieu sur le ciron ou la mite à fromage, dans l'*Histoire de l'Académie royale des sciences* de 1718, l'interrogative marque la formulation de questions ou d'hypothèses de recherche :

Quelles sont donc les bornes de la petitesse des animaux ? (dit l'Historien) Là commence un nouvel ordre réservé au microscope, et qui va depuis la mite jusqu'à des animaux 17 millions de fois plus petits. Cet ordre n'est pas épuisé, si le microscope n'est pas encore arrivé à sa plus grande perfection. *Et quand il y sera, les animaux seront-ils épuisés ?* Il y a au contraire une extrême apparence qu'ils ne le seront pas. Les bornes de la nature ne doivent pas se rencontrer si juste avec celles de nos yeux, aidés du microscope. *Qui pourrait même assurer qu'il y ait des bornes ?* Tout ce qui peut faire croire que les animaux en ont en petitesse, c'est qu'ils en ont en grandeur ; De ce côté-là, il se terminent à l'éléphant. De lui jusqu'au plus petit animal existant, il y a une progression terriblement décroissante. (JDS 1722 : 197)

Les trois phrases à modalité interrogative scandent le texte comme un refrain. Les réponses qui suivent les deux premières questions affirment l'inépuisable objet de l'« insectologie » et la dernière question va jusqu'à formuler l'hypothèse de l'infiniment petit. Le développement qui suit est plutôt nuancé, mais l'adverbe « terriblement » ne laisse pas de montrer la dimension vertigineuse du monde microscopique, fût-il borné. Les interrogatives relevées dans le premier chapitre des *Mémoires pour servir à l'histoire des insectes* (1734), dans l'article sur l'*Essai sur l'histoire naturelle du polype* (JDS 1744) ou dans le compte-rendu d'expérience sur le ciron (JDS 1722) montrent que la richesse de la nature n'est pas complètement mise au jour :

Combien y en a-t-il cependant, qui ne vivent pas sur les plantes ? Combien y en a-t-il d'espèces, qui dévorent les autres ? (Réaumur 1734 : 2)

A quelle somme eut monté le total ? (JDS 1744 : 736)

Quelles sont donc les bornes de la petitesse des animaux ? [...] Qui pourrait même assurer qu'il y ait des bornes ? (JDS 1722 : 197)

Contrairement à la question posée par François Poupart avant la description du ventricule de la mouche cantharide – « Peut-on rien voir de plus curieux que le ventricule de notre insecte ? » (Poupart, JDS 1696 : 307) – ces questions ne sont pas rhétoriques. Elles montrent que des pans entiers de la nature ne sont pas encore élucidés, par exemple parce que le microscope n'est pas encore assez perfectionné, voire qui ne pourront pas l'être en raison de la difficulté ou de l'impossibilité de l'élaboration de l'explication ou de la solution, tel le chiffre bien trop élevé de production de polypes en une année par un seul d'entre eux. Cette appréhension par hypothèses des phénomènes naturels merveilleux tend, comme le montrent Andreas Gipper à

propos du *Spectacle de la Nature* de l'abbé Pluche, à les séculariser et à les distinguer des miracles³⁹⁸ :

La priorité donnée à l'étonnement et à l'admiration, plutôt qu'à la froide compréhension, n'empêche cependant pas la logique du merveilleux de s'inscrire dans un processus de sécularisation. Malgré la rhétorique du merveilleux, le *Spectacle* suit en effet une logique qui tend à réduire l'intervention divine dans la nature à l'acte perpétuel de la création. Les miracles incompréhensibles de Dieu se voient, dans cette perspective, remplacés par les merveilles encore incomprises de la nature et, de ce fait, dispensés de tout caractère miraculeux. (Gipper dans Andries dir. 2003)

Le merveilleux peut donc aussi être étroitement associé aux mystères de la faune, et aux découvertes qui, occasionnellement, les résolvent.

2. Nouveauté. De l'insectologie à la physico-théologie

2.1. La nouveauté au service du merveilleux

La rhétorique du merveilleux peut s'appuyer sur la nouveauté du phénomène observé, à même de provoquer la surprise. La découverte d'une nouvelle espèce, d'un nouvel élément d'anatomie, de médecine vétérinaire, peuvent être le fruit de la démarche expérimentale, mais aussi celui du hasard. De nouvelles expériences et théories permettent aussi d'expliquer et de réinterpréter d'anciennes observations. Les *Nouvelles observations anatomiques sur les os, sur leurs maladies, et sur quelques autres sujets* de Jean-Joseph Courtial³⁹⁹ permettent ainsi, selon le rédacteur du *Journal des savants* de la même année de « rendre raison d'un fait extraordinaire qui arriva à Toulouse il y a peu de temps » (*JDS* 1705 : 13), un chapon particulièrement gros et gras dont le corps « qui fut tué se portant bien, et qui fut trouvé tout osseux quand ce vint à le manger » :

Cette observation pourra nous servir à expliquer un phénomène qui arriva en cette ville il y a peu de temps, au sujet d'un chapon qui fut tué se portant bien, et lequel *surprit beaucoup* ceux qui devaient le manger. [...]

Ce fait est extraordinaire en ce que les chairs du chapon sont devenues en pierres de son vivant. (Courtial 1705 : 114-115)

³⁹⁸ Sécularisation consommée dans la 5^e édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1798 : « merveilleux »), voir l'introduction de ce chapitre.

³⁹⁹ Jean-Joseph Courtial (1705), *Nouvelles observations anatomiques sur les os, sur leurs maladies, et sur quelques autres sujets*, Paris, Laurent d'Houry.

Jean-Joseph Courtial dans le premier paragraphe présente les faits et l'effet qu'ils ont produits sur les convives : une grande surprise. Cet étonnement des commensaux est relayé par le savant puis par le *Journal des savants* pour leurs lecteurs. En désignant l'événement comme un fait extraordinaire, ils mettent en scène leur propre surprise en vue d'une sorte d'« admiration communicative ». Cet extrait d'une lettre « écrite de La Haye le 9 de Mars 1702 Par M. Bernard, auteur de la République des Lettres, à M Andry Docteur de la faculté de Médecine de Paris », s'achève par la mention du caractère extraordinaire et curieux de l'animal inconnu observé :

Voici, Monsieur, ce qui est arrivé depuis peu à Scheveling petit village à demi lieuë de la Haye. Après une violente tempête, un pêcheur se promenant sur le rivage, vit venir à lui un animal rasant l'eau en volant comme ont accoutumé de faire quelquefois les Hirondelles. Après avoir volé quelque temps il tomba dans l'eau, et le pêcheur se jeta sur lui et le prit. C'est une espèce de poisson semblable à une tortue, un peu plus grand que le fond d'une assiette, et ayant des ailes qui sortent aux deux côtés de son espèce de maison avec lesquelles il vole. *On prétend qu'on n'a jamais rien vu de semblable en ce pays.* Il est mort peu de temps après, et *on l'est allé voir par curiosité.* Je n'apprends pas qu'on l'ait disséqué. (JDS 1702 : 222)

Comme dans les *Nouvelles observations anatomiques* (Courtial 1705), le savant partage d'autant mieux à son lecteur l'étonnement provoqué par l'animal qu'il met en scène sa propre curiosité à son égard et celle de ceux qui ont aperçu l'étrange poisson qui tient de la tortue et de l'hirondelle.

L'expérimentation peut aussi mettre au jour une particularité étonnante de certains animaux. Ainsi de l'expérience menée par François Poupart sur la sangsue, qu'il pose sur diverses surfaces pour éprouver son adhérence, et dont le résultat doit étonner :

Mais ce qui surprend d'abord, c'est qu'elle s'applique encore plus étroitement sur les corps extrêmement polis, comme font ces fines glaces de Venise sur lesquelles j'ai observé que les mouches ont de la peine à grimper. (JDS 1697 : 332)

Les capacités d'adhérence des sangsues, qui réussissent là où les mouches même échouent, sont ainsi des découvertes admirables. Les animaux peuvent susciter l'admiration pour les capacités dont ils disposent et que l'homme ne possède pas, et qui en deviennent par là même étonnantes, belles et curieuses. François Poupart relance ainsi sa description de la sangsue : « Tout ce que nous avons dit jusques à présent n'a rien qui approche des beautés qui nous restent à décrire. La sangsue est hermaphrodite » (JDS 1697 : 333-334). Les développements de Réaumur sur l'exosquelette des crustacés suscitent l'intérêt de ses lecteurs du *Journal des savants* : « Les observations de M. de Réaumur sur la mue des écrevisses, contiennent des faits très curieux, et qui perfectionnent l'histoire naturelle de ces animaux, ébauchée par le laborieux Académicien en 1709 et 1711. » (JDS 1722 : 203). Le compte-rendu de ces expériences de Réaumur paru

dans l'*Histoire de l'Académie royale des sciences* de 1718⁴⁰⁰ est introduit par le même sentiment enthousiaste : « Les merveilles des écrevisses n'ont été ni assez approfondies ni épuisées en 1709 et 1712, et après tout quel est le sujet de physique qui pût jamais l'être ! » (1718 : 22). Quelques lignes plus bas, un nouveau paragraphe commence ainsi : « Il y a dans le dépouillement une circonstance qui pourrait paraître inconcevable » (*idem*). Le polype est un cas exemplaire de nouveauté et de curiosité en raison de ses capacités de régénération qui fascinent le XVIII^e siècle. Sujet propre à susciter l'admiration, le *Journal des savants* de 1744 puis celui de 1745 lui consacrent deux articles chacun, pour les ouvrages d'Abraham Trembley, *Mémoires pour servir à l'Histoire du genre de Polypes d'eau douce à bras en forme de cornes* (1744⁴⁰¹) et Henri Baker dans *Essai sur l'histoire naturelle du polype, insecte, traduit de l'Anglais par M. P. Demours* (1744). Le *Journal* présente ce dernier sur près de dix pages et le rédacteur justifie le choix de l'ampleur de l'article ainsi :

Nous avons cru faire plaisir à nos lecteurs en leur donnant un extrait détaillé, bien qu'il excède les bornes ordinaires que nous nous prescrivons, d'un Ouvrage dont le sujet est si intéressant. Nous sommes persuadés que sa lecture ne peut qu'être agréable à toutes sortes de personnes, tant par la nouveauté des phénomènes, que par l'élégance de l'exécution. (*JDS* 1744 : 740-741)

Le polype, extraordinaire, déjoue les stratégies habituelles de la description savante des animaux qui commence généralement par l'anatomie externe :

Le Polype change si souvent de figure, qu'il est presque impossible de décrire sa véritable forme. Ses changements les plus ordinaires sont l'extension et la contraction de son corps et de ses pattes, qui le font paraître quelquefois dix ou douze fois plus long dans un état que dans l'autre. (*JDS* 1744 : 732)

Passée la tentative de description externe des différentes apparences de l'animal, le rédacteur annonce que le polype agrège le miracle à la curiosité :

Nous avons jusqu'ici promené les yeux de nos Lecteurs sur des objets propres à piquer leur curiosité ; nous allons fixer leur attention sur autant de miracles que nous leur en présenterons de nouveaux. (*JDS* 1744 : 735-736)

Les adverbes du champ lexical de la merveille se multiplient dans l'article qui relève « ce qui paraîtra fort étrange » (*JDS* 1744 : 737), « ce qui est remarquable » (738), « ce qu'il y a de plus singulier » (738) chez les polypes, notamment qu'ils se « multiplient prodigieusement quant à la vitesse et au nombre » (736), et que « la partie la plus merveilleuse de l'Histoire de cet insecte, [...] est que chaque morceau de cet insecte coupé peut devenir un animal parfait » (737).

⁴⁰⁰ « Sur la mue des écrevisses », in *Histoire de l'Académie royale des Sciences avec les Mémoires de mathématiques & de physique tirez des registres de cette Académie* (1718), Paris, Imprimerie royale : 22-24.

⁴⁰¹ Les articles se trouvent dans le *JDS* de juin 44 : 383 ; de janvier 45 : 30 ; et de février 45 : 80.

La mise en scène de la nouveauté permanente qu'offre le règne animal, à travers notamment les découvertes de nouvelles espèces et découvertes anatomiques ou physiques, participe donc du plaisir de la lecture. La nouveauté peut faire à elle seule le prix d'une observation scientifique qui mérite donc d'être relatée. Elle est un critère de sélection des publications qui feront l'objet d'un article ou d'un résumé plutôt que d'une simple mention, et elle est aussi un moyen de choisir les passages de l'ouvrage cités ou détaillés par le rédacteur :

Le Sieur George Edwards a entrepris de graver et de colorier un certain nombre d'Oiseaux étrangers et inconnus jusqu'à présent dans l'Europe, et qui par conséquent n'ont point encore été gravés par personne avant lui. (JDS 1744 : 508)

Nous sommes persuadés que sa lecture ne peut qu'être agréable à toutes sortes de personnes, tant par la nouveauté des phénomènes, que par l'élégance de l'exécution. (JDS 1744 : 740-741)

Dès le titre de l'ouvrage, l'auteur peut célébrer la nouveauté des observations, des connaissances, des outils, des classifications, des méthodes, qui permettent une meilleure appréhension du règne animal :

Description et usage de plusieurs nouveaux microscopes, tant simples que composés, avec de nouvelles observations faites sur une multitude innombrable d'insectes, et d'autres animaux de diverses espèces, qui naissent dans les liqueurs préparées, et dans celles qui ne le sont point. (Joblot 1718⁴⁰²)

Nouveau système sur la génération de l'Homme et de l'Oiseau, où l'on rapporte et où on réfute les différentes opinions qui ont paru sur ce sujet. (Launay 1726)

L'histoire naturelle éclaircie dans deux de ses parties principales, la lithologie et la conchyliologie, dont l'une traite des Pierres & l'autre des Coquillages. Ouvrage dans lequel on trouve une nouvelle méthode, & une Notice critique des principaux Auteurs qui ont écrit sur ces matières. (Dezallier d'Argenville 1742)

Dictionnaire raisonné et universel des animaux ou Le Règne animal, consistant en quadrupèdes, cétacées, oiseaux, reptiles, poissons, insectes, vers, zoophytes, ou plantes animales ; leurs propriétés en Médecine ; la classe, la famille ou l'ordre, le genre, l'espèce avec ses variétés, où chaque animal est rangé, suivant les différentes méthodes, ou nouveaux systèmes de messieurs Linnæus, Klein & Briffon. (La Chesnaye-Desbois 1759⁴⁰³)

Si, comme le montrent ces divers titres, la nouveauté plaît au lecteur et l'inconnu au savant, l'« insectologie » ou l'entomologie et en particulier l'étude des plus petits insectes et de l'anatomie interne, apparaît comme une spécialité propre à les offrir : « Là commence un *nouvel*

⁴⁰² Louis Joblot (1718), *Description et usage de plusieurs nouveaux microscopes, tant simples que composés, avec de nouvelles observations faites sur une multitude innombrable d'insectes, et d'autres animaux de diverses espèces, qui naissent dans les liqueurs préparées, et dans celles qui ne le sont point*, Paris, Jacques Collombat.

⁴⁰³ Désormais : *Dictionnaire raisonné*. François Alexandre Aubert de La Chesnaye Des Bois (1759), *Dictionnaire raisonné et universel des animaux ou Le Règne animal, consistant en quadrupèdes, cétacées, oiseaux, reptiles, poissons, insectes, vers, zoophytes, ou plantes animales ; leurs propriétés en Médecine ; la classe, la famille ou l'ordre, le genre, l'espèce avec ses variétés, où chaque animal est rangé, suivant les différentes méthodes, ou nouveaux systèmes de messieurs Linnæus, Klein & Briffon*, Paris, Claude-Jean Baptiste Bauche.

ordre réservé au microscope » (*JDS* 1722 : 197, nous soulignons), affirme le *Journal* à propos des expériences menées sur le ciron.

2.2. Les nouveautés de l'insectologie et la physico-théologie

La fortune de l'insectologie est due au perfectionnement des outils permettant d'observer le monde microscopique. Louis Joblot en propose un inventaire illustré, *Description et usage de plusieurs nouveaux microscopes*. S'il mentionne divers objets qui peuvent être observés à l'aide des lentilles grossissantes, ce sont surtout les insectes qui suscitent son intérêt :

Ayant dessein de rapporter ce qui se peut observer de plus singulier, et de plus imperceptible à la simple vue dans divers mixtes, soit solides soit liquides, et surtout de décrire les petits animaux que les yeux armés d'excellents microscopes y aperçoivent, j'ai cru qu'[...] il fallait exposer d'abord toutes les pièces des instruments que j'ai employés à ces recherches. (Joblot 1718 : 1-2)

Les découvertes de Nicolas de Malezieu, qui a perçu sous sa lentille des insectes « 27 millions de fois plus petits qu'une mite » (*JDS* 1722 : 196), n'ont été rendues possibles que « par le secours de son microscope » (*idem*). C'est particulièrement Réaumur, membre de l'Académie royale des sciences, qui mettra le sujet à la mode avec ses *Mémoires pour servir à l'histoire des insectes* publiés de 1734 à 1742 en six volumes⁴⁰⁴. Il ajoute aux descriptions anatomiques des insectes une étude leur vie sociale. Dès la première phrase de son introduction, Réaumur expose la nouveauté de son sujet, qu'il présente comme un véritable défi pour les scientifiques de son siècle et à venir :

Nous ne sommes pas encore, à beaucoup près, arrivés au temps où l'on pourra raisonnablement entreprendre une histoire générale des insectes. Des savants de tous pays se sont plu depuis un siècle à les étudier. L'attention qu'ils leur ont donnée, nous a valu un grand nombre d'observations sûres et curieuses. Cependant, il s'en faut bien qu'il y en ait encore assez de rassemblées. Le nombre des observations nécessaires pour une histoire de tant de petits animaux, passablement complète, est prodigieux. (Réaumur 1734 : 1-2)

Ses travaux seront poursuivis par Charles de Geer (1720-1778), membre de l'Académie et de la Société royale des sciences de Suède et correspondant de l'Académie royale des sciences de Paris, dans un ouvrage portant le même titre que celui de Réaumur, en sept volumes, parus de 1752 à 1778⁴⁰⁵. Le *Journal des savants* consacre aux *Mémoires* de Réaumur une place conséquente. Pour l'année 1743, leur sixième tome fait l'objet d'une dizaine de pages d'extraits

⁴⁰⁴ René-Antoine Ferchault de Réaumur (1734-1742) *Mémoire pour servir à l'histoire des insectes*, 6 vol., Paris, Imprimerie royale.

⁴⁰⁵ Charles de Geer (1752-1778), *Mémoires pour servir à l'histoire des insectes, précédés de discours sur les insectes en général*, 7 vol., Stockholm, Lorentz Ludvig Grefing (vol.1) puis Pierre Hesselberg.

et de critique dans les annonces de janvier (25-34), de février (68-80), de mars (148-161), d'avril (206-217) et de mai (285-299). L'ouvrage de Réaumur et son sujet font l'objet d'un éloge appuyé qui doit contrebalancer l'indifférence sinon le dégoût que les insectes inspirent :

Les corps que leur petitesse nous dérobe et que nous foulons aux pieds sans souvent même le savoir, ne sont pas moins admirables aux yeux des savants qui les découvrent, que le sont aux yeux vulgaires ces corps immenses et brillants qui paraissent suspendus au-dessus de nos têtes. Si nous en jugions même d'après l'habileté humaine, l'organisation des petits corps devrait attirer notre admiration à proportion même de leur petitesse, mais la petitesse et la grandeur sont des qualités relatives et rien n'est grand ni petit pour l'Être infini. Le mépris qu'on fait assez généralement de la plupart des insectes est donc mal fondé, et M. de Réaumur les en a bien vengés en faisant voir qu'à une organisation merveilleuse, ils joignaient une industrie souvent supérieure à celle même de ceux qui les foulent aux pieds. Peut-être même qu'après avoir été l'objet de notre admiration dans les précédents volumes, ils vont dans celui-ci devenir encore l'objet de notre envie. (JDS 1743 : 26-27)

Les insectes constituent un pan du règne animal peu connu car « leur petitesse nous [les] dérobe » mais que les savants peu à peu « découvrent » émerveillés. La mention de « l'Être infini » vise à donner de la dignité aux insectes qui, dans le contexte de cette rhétorique de l'admiration, sont élevés au rang des « corps immenses et brillants ».

Si leur participation à la création rend les insectes dignes d'être étudiés, eux-mêmes, derniers devenus premiers dans les *Mémoires*, pourraient incarner des preuves de la grandeur de Dieu par la merveille qu'est leur organisation miniature :

Devons-nous rougir de mettre même au nombre de nos occupations, les observations et les recherches qui ont pour objet des ouvrages où l'Être suprême semble s'être plu à renfermer tant de merveilles, et à les varier si fort ? L'Histoire naturelle est l'histoire de ses ouvrages, il n'est point de démonstrations de son existence, plus à la portée de tout le monde que celles qu'elle nous fournit. Plusieurs auteurs [...] paraissent souhaiter que les observations sur les insectes se multiplient, parce que les démonstrations de l'existence de Dieu se multiplient. (Réaumur 1634 : 4)

Réaumur s'exclut cependant du nombre de ces « auteurs » qui observent les insectes pour prouver l'existence de Dieu, et évoque seulement ici le *topos* selon lequel les insectes sont des témoignages vivants de la grandeur de Dieu dans la démonstration de la dignité de son sujet. Cette question de la toute-puissance divine n'est en effet présentée qu'en second lieu pour justifier l'intérêt porté à ces « petits animaux », le premier argument étant que ces études « occupent agréablement l'esprit » (Réaumur 1634 : 4). Après avoir exprimé la merveille topique de la création, Réaumur aborde l'argument des « biens réels », pratiques, que l'on peut tirer de l'étude des insectes. Les auteurs évoqués par l'insectologue sont les physico-théologues qui impulsent vraisemblablement ce changement de regard sur le monde des insectes et l'infiniment petits, et auxquels Réaumur doit son tribut :

Tandis que pour Pascal, l'idée des espaces infinis reste encore une source de frayeurs, elle devient dans l'œuvre des physico-théologues la preuve principale de l'existence d'un Dieu infini. (Gipper 2012 : 40⁴⁰⁶)

En effet, les ouvrages de physico-théologie pullulent au XVIII^e siècle. Ils invitent à voir dans le merveilleux naturel l'image même de la grandeur de Dieu, et montrent ainsi la compatibilité de la nouvelle science avec la religion. Si ces discours semblent se développer plutôt dans le Saint-Empire et en Angleterre, la physico-théologie rencontre aussi du succès en France. La *Théologie des Insectes* de Lesser, dont « on parle avec éloge » (JDS 1743 : 572), est traduite de l'allemand avec les remarques et illustrations de Pierre Lyonet en 1742⁴⁰⁷. Preuve de son succès, elle est rééditée en 1743. En France, le *Spectacle de la Nature* de l'abbé Pluche est un véritable best-seller de la première moitié du XVIII^e siècle⁴⁰⁸. Andreas Gipper présente de manière pionnière les contours de ce mouvement en France, dont le corpus est « largement inexploré » (2012 : 37) car « son finalisme et son inspiration théologique l'ont fait apparaître trop souvent comme un simple anachronisme sur le chemin d'une autonomisation de la science » (*idem*). La première occurrence significative du terme « physico-théologie » constitue le titre de l'ouvrage de William Derham (1713⁴⁰⁹). S'il implique une conception finaliste de la nature organisée par Dieu, les physico-théologues réfutent cependant l'idée de miracle divin – inexplicable par les lois physiques – pour lui substituer celle de merveille naturelle – qui peut ou pourra être expliquée :

La priorité donnée à l'étonnement et à l'admiration, plutôt qu'à la froide compréhension, n'empêche cependant pas la logique du merveilleux de s'inscrire dans un processus de sécularisation. Malgré la rhétorique du merveilleux, le *Spectacle* suit en effet une logique qui tend à réduire l'intervention divine dans la nature à l'acte perpétuel de la création. Les miracles incompréhensibles de Dieu se voient, dans cette perspective, remplacés par les merveilles encore incomprises de la nature et, de ce fait, dispensés de tout caractère miraculeux. (Gipper dans Andries 2003 : 18)

L'idée est formulée explicitement par Gaspard Guillard de Beaurieu dans son *Abrégé de l'histoire des insectes* :

Pour la Nature, il n'est point de miracles ; c'est la faiblesse de votre entendement qui prodigue ce nom à tout ce qui vous étonne (Guillard de Beaurieu 1764 : 438)

⁴⁰⁶ Andreas Gipper (2012), « L'ordre de la nature dans la physico-théologie européenne », in Adrien Paschoud et Nathalie Vuillemin (dir.), *Penser l'ordre naturel, 1680-1810*, Oxford, Voltaire Foundation : 46-59.

⁴⁰⁷ Friedrich Christian Lesser ([1738] 1742), *Théologie des insectes ou Démonstration des perfections de Dieu dans tout ce qui concerne les insectes*, trad. Pierre Lyonet, 2 vols., La Haye, Jean Swart.

⁴⁰⁸ Noël Antoine Pluche ([1732-1742] 1754), *Le Spectacle de la nature*, Paris, Frères Etienne. Voir sur la physio-théologie dans le *Spectacle de la Nature* : Guipper 2003, Guilhem Armand (2013), « Le Spectacle de la nature ou l'esthétique de la Révélation », *Dix-huitième siècle*, 1(45) : 329-345.

⁴⁰⁹ William Derham (1711), *Physico-Theology or a Demonstration of the being and attributes of God, from his works of creation, being the substance of XVI sermons preached in St. mary le Bow-Church*, Londres, W. Innys.

Cette sécularisation ouvre ainsi la voie à la compréhension et l'observation des phénomènes naturels.

Le *Système de la nature* de Charles de Linné commence par un morceau de bravoure qui s'inscrit pleinement dans une telle conception physico-théologique. Il est ici cité dans sa première édition française :

Sortant comme d'un profond sommeil, je lève les yeux, ils s'ouvrent et mes sens sont frappés d'étonnement à l'aspect de l'immensité du Dieu éternel, infini, tout puissant qui m'environne ; partout, je vois ses traces empreintes dans les choses qu'il a créées ; partout, jusques dans les objets les plus petits et presque nuls, quelle sagesse ! quelle puissance ! quelle inconcevable perfection ! J'observe les animaux portés sur les végétaux, les végétaux sur le règne minéral, celui-ci sur le globe, qui roule en sa marche invariable autour du soleil, dont il reçoit la vie. Je vois enfin ce soleil lui-même tourner alentour d'un axe avec les autres astres ; et l'incompréhensible amas d'étoiles suspendu dans le vide, dans l'espace sans bornes, soutenu par la volonté seule du premier moteur, de l'Être des Êtres, la Cause des causes, le Conservateur, le Souverain de l'univers, le Seigneur et l'Artisan de l'Édifice du monde. (Linné 1692 : 1)

Dans un saut vertigineux, Linné passe de la considération des insectes, « plus petits et presque nuls » objets de la création, à celle des astres, pour montrer la perfection et l'ordre de l'ensemble de la création, de « la marche invariable » de la révolution de la Terre aux trois règnes de la nature. Le cas particulier des animaux dans l'ensemble de la physico-théologie est encore peu traité⁴¹⁰, alors que ces derniers sont largement représentés dans ses publications, ainsi l'*Insecto-theologia* (1738) et la *Testaceo-theologia* (1744, sur les escargots et mollusques) de Lesser, la *Melitto-Theologia* de Schirach, (1767, sur les abeilles), l'*Akridotheologie* de Rathlef (1748, sur les sauteuses), la *Petino-theologie* de Zorn (1742-1743, sur les oiseaux), l'*Ichtyo-theologie* de Nikolaus Malm (1751, sur les poissons)⁴¹¹... Fénelon dans sa *Démonstration de l'existence de Dieu*⁴¹² montre la place particulière du règne animal dans cette preuve physico-théologique :

⁴¹⁰ Les études qui portent sur la physico-théologie traitent de la nature dans son ensemble, voire des plantes, mais peu portent essentiellement sur les animaux. Ainsi Ann Blair et Kaspar Von Greyerz dir. (2020), *Physico-theology. Religion and Science in Europe, 1650-1750*, Baltimore, Johns Hopkins university press ; Kaspar Von Greyerz, « La physico-théologie (1650-1750) comme phénomène européen : un nouveau regard », *Bulletin annuel de l'Institut d'histoire de la Réformation*, 2020, 41 : 19-29, ou Gipper 2012.

⁴¹¹ Friedrich Chrisian Lesser (1744), *Testaceo-Theologia oder gründlicher Beweiss des Daseyns und der vollkomnestens Eigenschaften einies göttlichen Wesens, aus der natürlichen und geistlichen Betrachtung des Schnecken un Muscheln, zur gebührenden Verherrlichung des grosse Gottes und Beförderung des Ihm schuldigen Dienstes*, Leipzig, Michael Blochberger ; Adam Gottlob Schirach (1767), *Melitto-Theologia, die Verherrlichung des glorwürdigen Schöpfers aus der wundervollen Biene nach der Anleitung der Naturlehre und Heiligen Gottesgelahrtheit*, Dresden, Walther ; Ernst Ludwig Rathlef (1748) *Akridotheologie oder historische und theologische Betrachtungen über die Heuschrecken: bei Gelegenheit der ietzigen Heuschrecken in Siebenbürgen, Ungern, Polen, Schlesien und Engelland, nebst einer Muthmassung, daß die Selaven, welche die Israeliten zweimahl in der Wüsten gegessen, weder Wachteln noch Heuschrecken, sondern die Vögel Seleuciden gewesen*, Hannover, Johann Christoph Richter ; Johann Heinrich Zorn (1742-1743), *Petino-Theologie oder Versuch, die Menschen durch nahere Betrachtung der Vogel zur Bewunderung, Liebe und Verehrung ihres mächtigsten, weissest. Und gutigsten Schopffers aufzumuntern*, Pappenheim, Christian Rau ; Nicolaus Malm (1751), *Ichthyo-Theologiae primæ lineæ*, Aboæ, Jacob Merckell.

⁴¹² François Salignac de La Mothe-Fénelon (1713), *Démonstration de l'existence de Dieu, tirée de la connaissance*

Mais tournons nos regards vers les animaux, encore plus dignes d'admiration que les cieux et les astres. Il y en a des espèces innombrables. Les uns n'ont que deux pieds, d'autres en ont quatre, d'autres en ont un très grand nombre. Les uns marchent ; les autres rampent ; d'autres volent ; d'autres nagent ; d'autres volent, marchent, et nagent tout ensemble. (Fénelon 1713 : 58)

Fénelon consacre le reste du chapitre à passer en revue quelques caractéristiques comparées des oiseaux et des poissons, puis des fauves et des oiseaux de proie, qui montrent l'unité et l'ordre de la nature malgré sa diversité. Il consacre un chapitre particulier aux insectes intitulé « Merveilles des infiniment petits » : « l'ouvrage n'est pas moins admirable en petit, qu'en grand. Je ne trouve pas moins en petit, une espèce d'infini, qui m'étonne, et qui me surmonte » (Fénelon 1713 : 71).



Fig. 9, Maria Sibylla Merian, planche 11 des *Metamorphosis Insectorum Surinamensium*, aquarelle, 1699.

de la nature, et proportionnée à la faible intelligence des plus simples, seconde édition, Paris, Jacques Estienne.

Les insectes et petits animaux sont particulièrement représentés dans les ouvrages de physico-théologie, et l'idée que la grandeur de Dieu est visible dans ses plus infimes créatures est un véritable *topos* qui rend l'insectologie légitime alors que ses sujets peuvent paraître insignifiants voire répugnants. Dans la traduction latine de la préface de l'ouvrage *Erucarum ortus, alimentum et paradoxa metamorphosis*, où Maria Sibylla Merian consigne ses observations sur les chenilles et les vers⁴¹³, l'autrice affirme :

horum ortus, alimentum, transformationisque perceptio quam plurimos summam rapuit in admirationem præprimis autem creatoris regimen, qui tam vilia animalcula essentia tam mirabili tantaque pulchritudine donavit, ut et appellis ipsius, ea, in America præcipue detecta, coloribus, ut deceret, adumbrando penicilli dexteritas impar sit (Merian 1718 : préface).
"Leur origine, leur nourriture et le spectacle de leur transformation saisirent tant de gens dans la plus grande admiration, surtout à l'égard de la conduite du Créateur, qui à de si viles créatures fit le don d'une essence si merveilleuse et si belle, que le pinceau délicat d'Apelle même, esquissant selon son art ces espèces, en particulier, celles découvertes en Amérique, ne saurait égaler leurs couleurs"

Elle place ainsi l'ensemble de ses observations et descriptions sous l'image d'une admiration toujours dédoublée, qui s'étonne à la fois des merveilles de la nature et de la grandeur de Dieu. C'est dans sa conclusion qu'Henri Baker associe ses observations sur le polype à des préoccupations théologiques :

Une bouture mise en terre, devient un arbre de la même espèce que celui d'où on l'a tirée. Ce fait n'est-il pas aussi difficile à expliquer, que la reproduction du Polype, et y a-t-il quelque raison de supposer que la Providence n'a pu accorder la même propriété à un animal ? La seule différence qu'il y a entre ces deux faits, c'est que l'un nous est connu depuis longtemps, et que l'autre est une découverte de nos jours, dont nous n'avions eu encore aucun exemple parmi les animaux. Mais aujourd'hui que nous le connaissons, prenons-en occasion de nous élever de la créature au Créateur, et ouvrons les yeux à ces preuves évidentes des opérations invisibles de la divinité. (Baker 1744, trad. Demours : 352-353⁴¹⁴)

Baker reprend ici les deux conceptions principales de la physico-théologie. D'une part, la nature n'est pas faite de miracles mais de merveilles, seules les limites de notre connaissance nous voilent certains phénomènes et certaines explications. D'autre part, cet ordre profond, que l'homme découvre peu à peu, constitue une preuve de l'existence d'un Dieu qui en est l'origine. Ses mystères sont comme les actes encore à jouer d'un spectacle de la nature et participent au plaisir que l'on retire de son étude :

⁴¹³ Maria Sibylla Merian (1718), *Erucarum ortus, alimentum et paradoxa metamorphosis, In qua Origo, pabulum, transformatio, nec non tempus, locus & proprietater erucarum, vermium, papilionum, phalænarum, muscarum, aloiurumque hujusmodi exsanguium animalculorum exhibentur in Favorem, atque insectorum, herbarum, florum, & plantarum Amatorum, tum etiam pictorum, limbolariorum, aliorumque commodum exacte inquisita, ad vivum delineata, typis excusa, compendiosèque descripta*, Amstelædami, Joannem Oosterwyk.

⁴¹⁴ Henri Baker (1744), *Essai sur l'histoire naturelle du polype, insecte*, traduit de l'anglais par M. P. Demours, Paris, Durand.

Peut-être vaut-il mieux pour nous que les connaissances que nous pouvons acquérir, ne nous viennent pas toutes à la fois, mais par degrés, et qu'il en reste suffisamment pour ceux qui viendront après nous. La nouveauté de tout ce qui se présente aux enfants, doit les réjouir beaucoup, et leur donner du goût pour la vie, et ce doit être une satisfaction pour nous, de penser que ce monde fournira tant qu'il durera de nouvelles découvertes à faire, et des observations sur les opérations du souverain Être. (Baker 1744, trad. Demours : 357)

L'argument de la physico-théologie apparaît ainsi comme un véritable topos des discours consacrés aux animaux. Il explique l'entreprise de l'explication ou la compréhension de la nature, il ouvre la voie à une esthétisation de la nature en témoignant de son admirable organisation. Les discours physico-théologiques ont ainsi grandement contribué à considérer la faune comme une source de merveille, et non plus de miracles, et à faire apparaître cette dernière comme un spectacle déroulant et dévoilant peu à peu ses surprises et ses mystères.

3. Variété et abondance. *Copia, brevis, listes*

Selon Houdar de La Motte, « La nature est par tout variée et féconde » (1719, I, 6, 20). La variété et l'abondance de la nature constituent dans les discours consacrés aux animaux l'une des causes principales de l'admiration que le lecteur doit avoir à leur égard. Les annonces du *Journal des savants* soulignent cette variété, comme celle des oiseaux représentés dans l'*Ornithologie, ou Méthode contenant la division des oiseaux en ordres, sections, genres, espèces et variétés* (1760-1763) de l'académicien Mathurin-Jacques Brisson :

L'auteur embrasse dans son ouvrage la description générale de tous les oiseaux connus jusqu'à présent ; c'est-à-dire *non seulement* des oiseaux de l'Europe, et généralement de ceux dont on avait ci-devant fait et donné la description ; *mais encore* de cette quantité surprenante d'oiseaux que M. de Réaumur a rassemblés et fait connaître. M. Brisson partage *tous ces Oiseaux tant de l'Europe, que des autres parties du monde*, en différents ordres, et ces ordres en différentes classes. (JDS 1759 : 829, nous soulignons)

Les constructions corrélatives entrent dans une logique de surenchère qui met en scène la richesse de l'ouvrage comme de la nature qui en fournit les figures originales. Le déterminant complexe « tous ces » participe à cette même fin. Les figures d'amplifications sont en effet une ressource rhétorique particulièrement propice à provoquer l'admiration que doivent susciter les richesses de la nature. L'article du *Journal* sur les recherches d'Henri Baker sur les polypes ne cesse de s'amplifier. Quand le lecteur attend une unique remarque après la phrase suivante, « L'Auteur remarque encore une variété d'une pareille expérience, puisque le polype se sépara en deux » (JDS 1744 : 739), une nouvelle remarque est ensuite introduite : « ajoutons seulement

une singularité » (739). L’adverbe « encore », le verbe « ajouter » participent de l’impression d’abondance qui doit surprendre le lecteur. Dans l’article consacré à la *Lithologie et la conchyliologie* le nombre élevé de coquillages annoncé vante aussi bien la variété de l’ouvrage que celle des espèces :

Les plus belles et les plus rares Coquilles de chaque genre, *au nombre de 600*, tous les coquillages qu’on appelle fertiles, s’y voient aussi bien que *plusieurs* morceaux de pétrifications, de congélations et de plantes marines qui n’ont point encore paru. (Dezallier d’Argenville 1742 : 710⁴¹⁵).

L’apposition « tous les coquillages qu’on appelle fertiles », nouvelle prédication, participe de l’effet d’accumulation prolongé par le rythme ternaire final. La relative déterminative montre que ces six-cents coquillages ne représentent qu’une partie d’un ensemble plus vaste encore qu’elle réduit. C’est aussi l’annonce d’une importante quantité qui doit donner l’idée de cette extrême richesse de la nature dans les « Nouvelles littéraires » du *Journal* de 1754, à propos de *Poissons, Ecrevisses, Crabes* (1719). Les premiers mots de l’article sont : « Ouvrage auquel on a employé près de trente ans, et qui contient *un très grand nombre* de poissons, les plus beaux et les plus rares de la mer des Indes » (*JDS* 1754 : 822-823). L’annonce du temps consacré à ce travail atteste autant du sérieux de l’entreprise que de son ampleur, à l’image de la classe des poissons dans la mer des Indes. Les deux superlatifs, « les plus beaux et les plus rares » (que l’on retrouve à l’identique dans l’article consacré à la *Lithologie et la conchyliologie*, voir ci-dessus), servent non seulement à présenter la grande beauté et la curiosité des figures ou des poissons et coquillages, mais encore à les replacer dans un ensemble au sein duquel ces animaux sont premiers : si « six-cents » coquillages ou « un très grand nombre » de poissons ne représentent qu’une quantité sélective de quelques rares espèces, l’ensemble paraît d’autant plus abondant.

La présence de numéraux cardinaux pour signifier la richesse de la nature et de l’ouvrage lui-même abonde dans la suite de la présentation de *Poissons, Écrevisses, Crabes* :

L’ouvrage, comme le titre l’annonce, est divisé en deux tomes : le premier contient 43 planches, d’une demi-feuille chacune, qui représentent 217 différentes espèces de Poissons, Ecrevisses, Crabes, etc. Le second, 56 planches aussi d’une demi-feuille chacun, et une autre d’une feuille entière, représentant 241 figures de Poissons ; en tout, 458 espèces différentes d’animaux marins, tous représentés avec leurs couleurs naturelles, désignés par leurs noms, et décrits avec autant d’exactitude et de clarté qu’il était possible. On rapporte tout ce que l’on a pu découvrir de leur naturel, de leur économie, et des avantages qu’on en peut tirer pour la nourriture

⁴¹⁵ Antoine-Joseph Dezallier d’Argenville (1742), *L’histoire naturelle éclaircie dans deux de ses parties principales, la lithologie et la conchyliologie, dont l’une traite des Pierres & l’autre des Coquillages. Ouvrage dans lequel on trouve une nouvelle méthode, & une Notice critique des principaux Auteurs qui ont écrit sur ces matières. Enrichi de figures dessinées d’après nature par M***, de la Société Royale des Sciences de Montpellier*, Paris, de Bure l’aîné : 709.

humaine. M. Renard, outre ses remarques particulières, a inséré dans l'ouvrage diverses lettres, qui sont autant de pièces justificatives des faits qu'il avance. (*JDS* 1754 : 823)

La profusion des représentations ici dénombrées reflète celle de la nature, les chiffres donnés, élevés, sont aussi bien ceux des espèces de poissons que ceux de leurs figures. Les rythmes ternaires, « Poissons, Ecrevisses, Crabes » (le titre interrompt savamment l'énumération après trois termes), « de leur naturel, de leur économie et des avantages qu'on en peut tirer pour la nourriture humaine » (*JDS* 1754 : 824) participent de ce foisonnement du discours et des figures mais aussi de la vie animale. L'article présentant la réédition du *Theatrum universale omnium animalium* (Jonston [1657] 1718) insiste de même sur la quantité des poissons recueillis : « On n'a rien vu de plus curieux, par rapport à l'Histoire naturelle, que la description de *plus de trois-cents* poissons inconnus jusqu'à présent, qui est à la tête de ce *grand* recueil » (*JDS* 1719 : 332). Il précise aussi le nombre de gravures qui les accompagnent : « Les tailles douces qui représentent les poissons d'Ambon, sont au nombre de vingt. Elles offrent aux yeux une variété admirable de figures extraordinaires, que les couleurs rendraient encore beaucoup plus surprenantes, si on avait pu les y mettre. » (*JDS* 1719 : 333). L'absence de couleur souligne ici la supériorité de la nature sur son miroir. Guillard de Beaurieu dans l'*Abrégé de l'histoire des insectes* (1764) se livre aussi à de tels comptes en louant l'abondance du cabinet de Swammerdam sous l'égide duquel il se place :

Swammerdam en faisant l'énumération presque effrayante, des richesses de son cabinet, dit qu'il a neuf grandes espèces de Scarabées, vingt et une moyennes, trente-sept petites, et cent trente-six très petites ; parmi lesquelles il y en a vingt-cinq espèces étrangères qui viennent des Indes Orientales, et Occidentales, de l'Égypte, du Brésil, de la France et de quelques autres pays. Il avait encore un nombre prodigieux de sous-divisions de chacune de ces espèces. Il en avait quarante-sept de la seule espèce nommée Capricornes-volants, ou Chèvres-volantes. (Guillard de Beaurieu 1764 : 2)

Les chiffres donnés contribuent, avec les énumérations de taille, d'origine, l'emploi de l'adverbe « encore », les noms d'espèces dédoublés mais coréférentiels, à refléter la profusion naturelle.

Cette profusion, qui se reflète aussi bien dans les illustrations, apparaît aussi largement dans l'accumulation de substantifs visant à désigner les diverses espèces étudiées :

Un des modes de présence ancestraux de l'animal en littérature est la liste de noms, qui chante tantôt une présence foisonnante comme lorsque le poète néo-latin Ausone (310-395 av. J.-C.) énumère les poissons de la Moselle (Eco, 2009, p. 55-57), tantôt adopte le ton élégiaque qui convient à se remémorer le souvenir fragile d'un trésor sur le point de disparaître. (Milcent-Lawson 2019 : 22)

Les longs titres des histoires naturelles soulignent ainsi la variété du règne animal. Le titre *Dictionnaire raisonné et universel des animaux* (1759) est suivi d'un sous-titre conséquent qui embrasse l'ensemble des classes d'animaux et les multiples manières de les appréhender :

le Règne animal, consistant en quadrupèdes, cétacées, oiseaux, reptiles, poissons, insectes, vers, zoophytes, ou plantes animales ; leurs propriétés en Médecine ; la classe, la famille ou l'ordre, le genre, l'espèce avec ses variétés, où chaque animal est rangé, suivant les différentes méthodes, ou nouveaux systèmes de messieurs linnaeus, Klein & Briffon.

Le long titre de George Everhard Rumpf est constitué de listes d'espèces d'animaux marins et de coquillages dont voici la première : *Thesaurus imaginum piscium testaceorum, quales sunt cancri, echini, echinometra, stelle marine, etc.* ("Trésor des images de poissons et de mollusques, tels que les crabes, oursins, échinomètres, étoiles de mer, etc. " 1739). La locution abrégée « etc. » apparaît aussi dans les descriptions, pour interrompre une liste comme c'est le cas dans le titre de Rumpf, tout en suggérant qu'il y aurait encore beaucoup à énumérer, ainsi dans l'article sur l'*Historia insectorum* (1710) de John Ray :

Mr Ray dans cette Histoire décrit tous les Insectes connus, comme les vers de terre, les vers qui naissent dans les corps des animaux, et toutes les autres espèces. Les sangsues, les punaises, les puces, les poux, les scorpions, les araignées, les cloportes, les sauterelles, les grillons, les escarbots, les mouches, les papillons, les chenilles, etc. (JDS 1711 : 9)

Le même procédé est employé dans le *Dictionnaire raisonné* pour montrer tous les animaux que la nature offre à l'homme : « Les Tigres, les Lynx, les Ours, les Elans, les Castors, les Renards, etc. ont des fourrures dont nous profitons. [...] Quelques espèces de Chiens sont faites pour courir le Cerf, le Chevreuil, le Lièvre, etc., dont nous faisons nos repas ». (1759 : I). Dans la *Dissertation sur l'Arche de Noé*, la description des différentes classes de mammifères tels qu'ils auraient été rangés dans les étables de l'arche constitue une longue liste dont les éléments sont ainsi composés :

Dans la 20^e, deux Rhinocéros et deux grands crocodiles, estimés de la pesanteur de 6500 livres, auxquels on aurait pu donner 10 pieds cubes d'eau et 24 pieds cubes de nourriture.

Dans la 19^e, deux chameaux arabiques, deux chameaux bactriens et deux chameaux caspiens ; ces animaux, estimés de la pesanteur de 6000 livres, auraient eu 8 pieds d'eau et 48 pieds de nourriture.

Dans la 18^e, deux chameaux indiens versicolor, deux camelo-pardus, girafes ou nabi, deux dromadaires et deux camelo-cervus ; ces animaux de la pesanteur de 6000 livres, auraient eu 8 pieds d'eau et 48 pieds de nourriture. (Le Pelletier 1700 :162-163)

Les listes d'espèces animales observées combinent la *copia* et la *brevitas*, la dénomination de chaque animal – suivie chez Jean le Pelletier du poids de nourriture dont il a besoin – permet

d'en accumuler un grand nombre et une grande variété dans un espace textuel restreint⁴¹⁶. Quelquefois, comme dans la *Dissertation sur l'Arche de Noé*, la disposition du texte peut souligner l'impression d'abondance produite par la liste, ainsi celle du cabinet de Frédéric Ruisch dont les curiosités sont présentées dans le *Thesaurus animalium primus* (1710) et, en partie, dans le *Journal des savants* de 1711 :

Une fiole, dans laquelle est une sauterelle d'Afrique, tachetée et capuchonnée, ayant les pieds de derrière armés de pointes très aigues
 Une araignée apportée du Cap de Bonne Espérance, laquelle est de trois couleurs différentes, ayant la tête et la poitrine couleur de châtaigne, le dos d'un blanc de neige, traversé de plusieurs lignes noires, et le ventre tout marbré, variété qui attire les yeux de ceux même qui ont le plus d'horreur des araignées
 Un petit serpent d'Inde, tenant en sa gueule un petit poisson de couleur argentine.
 Une grenouille d'Afrique, parsemée de diverses couleurs, comme le marbre le plus varié.
 Un *Pipa*, ou *Pipal*, espèce de crapaud qui se trouve en Amérique, lequel a les pieds de derrière comme ceux de l'oie, et le dos garni d'une infinité de petits œufs, tous séparés les uns des autres par de petites vessies, qui les renferment, dans lesquels sont contenus ses petits.
 Une anguille d'Afrique, de couleur d'argent.
 Une chenille de l'espèce de celles qui rongent les feuilles du Palmier, et qui sont bonnes à manger.
 Un caméléon d'Afrique, de couleur cendrée, et tout marbré.
 Un petit poisson cornu, de couleur d'or.
 Un œuf de tortue, où l'on voit la petite tortue qui en sort.
 Un petit poisson volant, presque tout osseux, excepté dans les endroits où sont les nageoires.
 Tout cela est suivi de figures en taille douce fort curieuses et bien dessinées ; celle entre autres du *Pipa*, ou crapaud d'Amérique, mérite d'être considérée ; c'est quelque chose de (207) singulier que d'y voir sur le dos de cet animal tous les petits œufs dont nous avons parlé ; les uns sont ronds et ouverts comme des boutons de fleur ; les autres à demi ouverts, laissent voir le petit crapaud prêt à éclore ; d'autres sont tout à fait ouverts, et on remarque auprès, le petit crapaud qui en est sorti. Quelque plaisir que fasse la lecture de ce Recueil, on sent qu'elle ne saurait dédommager de celui qu'on doit avoir en voyant le Cabinet même de l'Auteur. (*JDS* 1711 : 205-206)

La plus simple désignation des animaux, dans le contexte de la liste, permet de convoquer la variété et la profusion de la nature. L'article consacré au *Thesaurus imaginum piscium testaceorum* (1711) de Rumpf souligne tout l'enjeu de la brièveté. Il commence par affirmer l'abondance de la nature – « La Nature est si vaste, et d'une si grande fécondité dans ses productions, qu'elle offre tous les jours au curieux quelque nouvel objet digne de leur attention » (*JDS* 1711 : 625) – et achève son propos en soulignant que la dénomination des espèces y est donc suffisante pour convoquer l'animal, *a fortiori* en présence d'illustrations :

Les descriptions que nous en pourrions faire, quelque exactes qu'elles fussent, seraient fort au-dessous de ce qu'un simple coup d'œil peut en découvrir ici. Aussi l'éditeur s'est-il dispensé la plupart du temps de les décrire ; il s'est contenté d'en donner les dénominations en Latin, en

⁴¹⁶ En une trentaine de pages Jean le Pelletier cite par exemple crocodiles, chameaux, bœufs, vaches, bisons, bisons bonassus, bison jubatus, buffles, chevaux, ânes unicornes, ânes cornus bifidus, zèbres, sangliers, pourceaux cornus, pourceaux américains, zaino (sangliers indiens), élans, chevreuils, cerfs, gazelles, chèvres, chamois, daims, chèvres espagnoles, cerfs communs, cerfs ramés, cerf tragelaphus, ou hirco-cervus. Il cite aussi dragons ailés, catoblépas et licornes (1700 : 162-191).

Hollandais, et dans la langue de chacun des différents pays d'où ces curiosités ont été apportées. (JDS 1711 : 628).

La brièveté est aussi une attente du lecteur comme le montrent ces deux extraits du *Journal des savants* :

Il serait pourtant à souhaiter que les auteurs qui tiennent un Journal exact de leurs observations n'en dussent imprimer que l'extrait. Ils s'épargneraient par cette méthode la peine de transcrire des circonstances étrangères, ou inutiles, et des répétitions, qui ne servent qu'à multiplier les feuilles. (JDS 1744 : 741)

il est même difficile de ne pas s'étendre au-delà des bornes qu'[un essai] prescrit : faire un choix heureux, parler de tout en se resserrant, être précis sans rien omettre d'essentiel, c'est un point de perfection qu'il est difficile d'attraper. » (JDS 1742 : 710)

La représentation de la variété et de l'abondance de la nature s'appuie donc sur les procédés de l'amplification, mais aussi sur un accord entre la *copia*, qui doit mimer la profusion naturelle, et la *brevitas*, afin que cette richesse puisse être reflétée dans l'ouvrage qui en est le miroir. Les listes constituent une forme adaptée à cette recherche et le *Journal des savants*, patchwork d'extraits qui allie la variété des sujets à la brièveté des articles, constitue lui-même un reflet de cette richesse.

4. Intertextualités : l'*Énéide* et les *Fables*

4.1. Dialogues intertextuels avec l'*Énéide*

Le dialogue intertextuel entre les productions lettrées consacrées aux animaux et certaines œuvres d'imagination, qui les mettent en scène ou non, sont à l'origine d'effets de sens contribuant à penser la relation entre hommes et animaux au sein de ces discours savants. *Le Bombyx ou le ver à soie* (1745) et le *Dictionnaire raisonné et universel des animaux* (1759) entrent ainsi en « dialogue intertextuel » avec l'*Énéide*. Ute Heidmann, dans *Textualité et intertextualité des contes*, expose les enjeux de cette dénomination pour rendre compte du phénomène d'intertextualité :

Ce concept rend à mon sens mieux compte du caractère dynamique de ce processus que celui d'intertextualité qui désigne, selon Genette, la « présence effective d'un texte dans un autre » (1981 : 8). Plus qu'une simple présence que l'on pourrait imaginer statique, le concept du dialogue permet de concevoir ce phénomène comme un processus dans lequel un texte répond à une proposition de sens faite par un autre texte. Le texte qui répond à un autre crée des effets de sens nouveaux et radicalement différents. [...] Cette conception discursive et dialogique permet de concevoir l'intertextualité des contes autrement que sur le mode de l'*influence* et de

l'emprunt, notions qui ne prennent pas suffisamment en compte le potentiel de renouvellement ou même d'inversion de sens. (Adam et Heidmann 2010 : 37)

Joseph Du Fresne de Francheville propose au début de son poème sur l'élevage des vers à soie une réécriture du début de l'*Énéide* :

Je chante le Bombyx, insecte faible et vil,
Mais dont le sein chétif, formant le plus beau Fil,
Nous dispense un trésor, non moins utile au monde,
Qu'est le poil argenté de la brebis féconde,
Ou que fut autrefois la fameuse Toison,
Qu'aux forêts de Colchos ravit l'heureux Jason. (Du Fresne de Francheville 1745 : 8)

Le pastiche ouvre une tonalité burlesque en substituant à « celui qui vint sur le rivage » (Virgile I, 1, trad. Veyne 2013 : 21⁴¹⁷), Énée, un « bombyx » faible, vil, chétif, la créature en somme la moins apte à incarner un héros épique. Cette tonalité qui contribue au divertissement du lecteur et à sa connivence avec l'auteur est prolongée par la comparaison entre la soie du ver et la Toison d'or. Le plaisir du burlesque et de la connivence ne sont pas les seuls enjeux de l'échange, qui produit des effets de sens nouveaux en ce qui concerne la représentation du ver et des relations entre hommes et animaux. Quand Énée est « le jouet des puissances célestes, en proie au courroux opiniâtre de la redoutable Junon » (Virgile I, 2-4, trad. Veyne 2013 : 21), le ver semble lui aussi en proie à une plus grande puissance : celle des hommes qui maîtrisent son *fatum*⁴¹⁸, ou plutôt qui doivent apprendre à le maîtriser par la lecture du *Bombyx*, poème de sciences et art. L'ouverture du dialogue avec le mythe de la Toison d'or prolonge cette image de la supériorité de l'homme sur l'animal. Le bélier à la toison d'or est à la fois le moyen de transport de Phrixos et Hellé, et l'animal qui a été sacrifié en Colchide comme le rappelle la mention des forêts de Colchos. Le sacrifice est selon Jacques Derrida (2006), l'affirmation de la domination de l'homme sur l'animal, dimension soulignée dans le texte par le verbe « ravir ». Le dialogue intertextuel entre le proème du *Bombyx*, celui de l'*Énéide* et le mythe de la Toison d'or fonde ainsi le projet du poème dédié aux techniques d'exploitation du ver à soie dans cet arrière-plan mythique qui justifie la domination quasi-divine de l'homme sur les bêtes, rendue symétrique ici à celle de Dieu sur les hommes, dans le but de l'utilisation de ses ressources, en l'occurrence des soies et des peaux.

Le *Dictionnaire raisonné et universel des animaux* (La Chesnaye Des Bois 1759) choisit pour épigraphe deux vers tronqués de l'*Énéide* : « Major rerum mihi nascitur ordo ; Majus opus

⁴¹⁷ Virgile (2013), *L'Énéide*, trad. Paul Veyne, Paris, Les Belles-Lettres, coll. « Classiques en poche » : 8-9.

⁴¹⁸ Dans *Le poulailler métaphysique* (2021), Xavier Galmiche construit avec humour le point de vue d'une poule qui considère la main qui la nourrit comme une main divine. Il met en parallèle, et non en opposition, ce point de vue avec celui d'un autre picoreur, son narrateur humain en proie aux mêmes questions métaphysiques.

moveo. » (« Toute une succession d'événements majeurs naît devant moi et c'est une entreprise majeure que je mets en œuvre » Virgile VII, 44-45, trad. Veyne, 2013 : 9). Plusieurs effets de sens naissent de ce dialogue intertextuel. Le premier permet à l'auteur François-Alexandre Aubert de La Chesnaye-Desbois, de se peindre en nouveau Virgile, mais aussi d'affirmer la dignité du sujet qu'il traite, comparable à celui d'une épopée. Le parallélisme entre « *major rerum ordo* » et « *major opus* » montre que l'œuvre doit se faire le miroir de l'« ordre des choses ». Dans le texte de Virgile, « *ordo* » prend le sens de « succession », et « *ordo rerum* » fait référence plus précisément à la succession des événements guerriers. La Chesnaye Des Bois substitue à ce sens celui de « bon ordre », d'organisation, de distribution régulière, et l'« *ordo rerum* » désigne alors l'ordre naturel. Le chant VII occupe une place particulière dans l'*Énéide* puisqu'il commence le récit des guerres dans le Latium. Voici le cotexte gauche du vers cité : « Je vais rappeler les tout premiers débuts des affrontements. Toi, déesse, oui, toi, instruis ton poète. Je vais dire des guerres horribles, des batailles rangées, des rois que leur ardeur mène à des carnages, une troupe de Tyrrhéniens, l'Hespérie tout entière rassemblée sous les armes ». (Virgile VII, 40-44, trad. Veyne, 2013 : 9). À l'inverse des guerres⁴¹⁹, le *Dictionnaire* est, comme son titre l'indique, « raisonné », ordonné, à l'image du sujet dont il traite. Les premiers mots du « Discours sur l'histoire du règne animal » (1759 : I), qui fait office d'introduction, soulignent ainsi par opposition à la citation de l'*Énéide* qui précède l'ordre et l'harmonie de la nature, qui se reflète dans l'entreprise de l'auteur. Cependant, celle-ci est conçue de manière singulière : « La Zoologie est la plus belle partie de l'Histoire naturelle, et rien n'est plus digne de notre admiration, que le mouvement, le mécanisme, et les différentes figures des animaux. La sagesse du Créateur les a formés pour l'usage de l'homme ». (*Dictionnaire raisonné* : I). Des listes d'animaux suivent cette phrase inaugurale, les bêtes y sont associées à l'usage que l'homme peut en faire, pour leurs fourrures, leurs laines, pour la nourriture qu'ils lui fournissent, pour son divertissement et ses déplacements. L'« ordre des choses » tel qu'il est présenté dans les premières lignes du *Dictionnaire* est nettement pyramidal, et fait bien écho en cela à l'ordre évoqué dans le chant VII de l'*Énéide* : l'histoire de la domination de l'homme sur la nature qu'il exploite, ou qu'il découvre, classe, explique, est par bien des aspects similaires

⁴¹⁹ Sur la guerre comme source de désordre et de bouleversement de l'ordre naturel, on peut penser sous le règne d'Auguste à la première églogue de Virgile : « Partout, dans les campagnes, il y a tant de désordre ! Vois : mes pauvres chèvres, je les pousse, dolent, droit devant moi ; et celle-ci, Tityre, j'ai peine à la tirer : ici, dans une touffe de coudriers, elle vient de mettre bas deux bessons, espoir du troupeau, hélas ! laissée sur le roc nu. Souvent ce malheur – ah ! si mon esprit n'avait pas été aveugle ! - nous fut annoncé, je m'en souviens, par la chute du feu céleste sur les chênes. ». Virgile ([1942] 2005), *Bucoliques*, I, 11-17, éd. et trad. E. de Saint-Denis, Paris, Les Belles-Lettres : 38-39.

à l'histoire de la victoire et de la juste domination de la Rome en puissance sur le Latium dont Énée se rend maître et possesseur.

4.2. Dialogues intertextuels avec les *Fables*

Dans son *Abrégé de l'histoire des insectes, dédié aux jeunes personnes*, Guillard de Beaurieu, cite nommément La Fontaine dans le but de dénoncer, de manière générale, l'inexactitude zoologique des *Fables*. Selon lui, le poète est contraint par l'élégance du style mais aussi par « les bornes étroites de l'apologue » (Guillard de Beaurieu 1764 : 47). La référence intertextuelle permet ainsi à Guillard de Beaurieu de suggérer la vérité de son propre discours et de définir les enjeux de celui-ci par opposition à ceux, présumés, de la fable. La citation de la fable de La Fontaine « Deux pigeons » ne s'inscrit pas dans cette logique :

Le Hanneton, autre espèce de Scarabée, parce qu'il est bon, parce qu'il est sot, parce qu'il est étourdi, se laisse prendre comme on veut et ne fait point de mal ; aussi est-il la malheureuse victime des enfants qui en font le jouet. « Cet âge est sans pitié » (Guillard de Beaurieu 1764 : 3)

L'extrait qui précède la citation de la fable prépare celle-ci pour plusieurs raisons. Toutes les caractéristiques psychologiques ou comportementales du hanneton, bon, sot, étourdi, inoffensif, en font un portrait très anthropomorphique, qui fait partie de la « prédésignation conventionnelle » (Hamon 1972 : 93) du personnage animal des fables : le genre, fonctionnant comme un code, contribue à prédéfinir le héros et, en l'occurrence, le héros des fables est anthropomorphe. L'extrait est largement traversé par certaines des caractéristiques narratologiques qui font partie des constantes du genre. Un animal, désigné comme « le Hanneton » (on remarque l'article défini singulier et la majuscule qui ne détone pas de la désignation des personnages des *Fables*), est le thème de la phrase. Il y a présence d'un narrateur qui ordonne le propos selon des relations de cause à effet « parce qu'il est bon [...] aussi est-il [...] », et exprime son point de vue par l'emploi du modalisateur affectif dans le groupe nominal « la malheureuse victime ». Il y a donc une tension de l'extrait vers le genre de la fable qui est nettement soulignée en second lieu par la référence à La Fontaine. Non seulement Guillard de Beaurieu achève sa présentation du Hanneton et de ses mésaventures par la citation des « Deux Pigeons », mais l'adjectif « malheureuse » appliqué à l'animal victime des enfants impitoyables est aussi emprunté au poète qui, à propos du pigeon voyageur, parle de « La Volatile malheureuse ». Les enjeux de la présentation de certaines des deux-cent-trois espèces de scarabée que Swammerdam dit posséder sont doubles : d'une part, enseigner les

techniques permettant de les éradiquer, d'autre part, servir à la connaissance des insectes (*l'Abrégé est destiné aux jeunes personnes*). L'extrait cité constitue les premières lignes d'un ensemble hétérogène dédié au hanneton, qui compose les premières pages de l'ensemble de *l'Abrégé*. Il permet d'introduire les enjeux variés de l'extrait qui concerne le hanneton. Il annonce le sujet de la description savante déployée sur une dizaine de page, le hanneton (Guillard de Beaurieu 1764 : 8-18). De plus, la citation de La Fontaine est plaisamment liée par son propos à un enjeu technique : « Au lieu de tuer les Hannetons, comme font les enfants, par des supplices longs et recherchés, il faut quand ils se multiplient trop employer divers moyens de les faire périr tout d'un coup et en grand nombre » (13). Enfin, l'intertextualité ouvre un échange générique avec la fable en général, qui sert doublement l'enjeu didactique de *l'Abrégé*. L'anthropomorphisme fabuleux doit charmer et intéresser le lecteur au sort du hanneton bon, sot et étourdi. D'autre part, Guillard de Beaurieu peut déployer dans un discours qui se présente comme zoologique ou « insectologique » un réquisitoire moral contre la cruauté envers les animaux, appuyé sur le triste sort du pigeon de La Fontaine et de son hanneton qui, par l'empathie linguistique, provoquent l'empathie morale du lecteur disposé à écouter le réquisitoire développé des pages 6 à 8. En effet, la cruauté témoigne d'un tempérament dangereux pour la société humaine : « Ceux qui peuvent être cruels de sang-froid, sont des monstres qu'il faut étouffer, si l'on ne peut changer leur cœur, ce qui est très difficile, même dans ce premier âge » (Guillard de Beaurieu 1764 : 7). S'il faut, selon Guillard de Beaurieu, « accoutumer les enfants à voir répandre quand il est nécessaire le sang des Animaux [...], il faut leur faire regarder comme un crime, de le répandre inutilement ; il faut les accoutumer à la commisération » (7). Le dialogue intertextuel avec la fable invite ainsi au sein de *l'Abrégé de l'histoire des insectes* la réflexion morale.

Un autre extrait de *l'Abrégé* propose un dispositif scénographique original qui reconfigure les codes de la fable animalière au sein d'une histoire naturelle. Il est construit au sein d'une digression sur la place de l'homme parmi les autres animaux, partant du constat de la grande laideur du ver à soie :

Quel être est assez heureux pour réunir tous les avantages ? Le Paon chante mal ; le Rossignol a un plumage sombre, le Cerf a les jambes trop menues, le Bœuf est lourd, le Cheval est fougueux, le Chien est gourmand. Si quelqu'un des Animaux doué pour un moment de la faculté de parler, disait à l'Homme : « vous seul pouvez être parfait, vous avez de la raison ; l'homme ne pourrait-il pas lui répondre, en appliquant à sa raison, ce que le Sénateur Paul-Émile disait de sa femme à ceux qui lui en faisaient l'éloge :

Mon soulier est bien fait, mon soulier plaît aux yeux ;

Mais vous ne savez pas où mon soulier me blesse.

L'Animal lui répliquerait sans doute : « Faites de votre soulier ce que Paul-Émile ne pouvait faire du sien, c'est-à-dire, ôtez à votre raison un peu de son élégance, et donnez-lui un peu plus de solidité ». (Guillard de Beaurieu 1764 : 296-297)

La prosopopée animalière, procédé très caractéristique des fables, survient dans le contexte d'un récit fabuleux ouvert par l'hypothétique. Ce récit est préparé en amont par la liste des animaux qui associe à chacun une tare, et possiblement un vice dans le cas de la gourmandise. Ces procédés similaires s'accompagnent d'une construction analogue du récit. Les animaux, Paon, Rossignol, Cerf, Bœuf, Cheval, Chien sont rassemblés par une similarité, comme dans les fables « Le Renard, le Singe et les animaux » (VI, 6) ou « Les Animaux malade de la peste » (VII, 1). Chacune des trois assemblées de la « situation initiale » fait le constat d'un problème : la peste fait la guerre à tous, le groupe n'a pas de roi, tous ont des défauts. Dans les trois cas, la parole ou l'acte d'un animal vient modifier cette situation pour proposer une résolution, mais celle-ci s'avère provisoire en raison d'une péripétie : le singe fait des tours et devient roi, mais le renard n'en est pas satisfait, le lion annonce qu'il faut un sacrifice, mais tous le refusent, l'animal parlant de l'*Abrégé* trouve un animal parfait, mais l'homme se défend de l'être. Enfin, la résolution achève chacune des fables, en revenant au problème initial : le singe est piégé et destitué, l'âne est déclaré coupable pour tous les autres animaux, l'animal invite l'homme à développer sa raison. Chaque récit est achevé par une morale : « ôtez à votre raison un peu de son élégance, et donnez-lui un peu plus de solidité. », l'adresse à la deuxième personne « l'on tomba d'accord / Qu'à peu de gens convient le diadème », ou « Selon que vous serez puissant ou misérable, / Les jugements de Cour vous rendront blanc ou noir ». La « morale » de l'extrait de l'*Abrégé* constitue un argument topique au sein d'un questionnement anthropologique qui semble autorisé, ici comme dans l'exemple du hanneton, par le dialogue intertextuel entre l'extrait et les fables de La Fontaine.

4.3. La nouvelle science dans les fictions

La nouvelle science peut offrir un vivier nouveau au fabuliste moderne qui souhaite « prendre le parti d'inventer », comme l'écrit Houdar de La Motte dans son *Discours sur la Fable* (1719 : XXXVIII). La mode de l'insectologie se reflète dans son recueil de *Fables nouvelles* (1719) : on trouve aux côtés de la fourmi le ciron et la chenille⁴²⁰. Cet intérêt pour l'histoire naturelle peut aussi, selon Houdar de La Motte, contribuer à éviter les invraisemblances. Si la fable transforme les animaux par l'imagination, elle « ne va pas à les faire méconnaître » (XXVI) :

⁴²⁰ Dans le premier recueil d'Antoine Houdar de La Motte (1719), *Fables nouvelles dédiées au roi avec un discours sur la fable*, Paris, Grégoire Dupuis, voir par exemple « Le Bœuf et le Ciron », I, 13 : 41-44 ; « La Chenille et la Fourmi » III,8 : 159-162 ;

Il faut à la nature être toujours fidèle,
Ne point faire du loup l'allié des brebis ;
Ne point vanter les chants de Philomèle,
Après qu'elle a fait ses petits (I, 4, Le Renard et le Chat : 12-13).

La réalité naturaliste – le fait que les rossignols chantent peu quand leur nid est plein, que les loups et brebis ne coexistent pas paisiblement – doit guider le fabuliste. Même si celui-ci pratique plutôt un « naturalisme menteur » qui a toujours en vue « le vrai qu'il amène » (1719, II, 14, « L'Écrevisse qui se rompt la jambe » : 114), Houdar de la Motte fait de l'histoire naturelle moderne une voie de renouvellement pour le genre de la fable, qui recoupe ses préoccupations de vraisemblance voire de vérité :

Mais, quoi ! Des vérités modernes
Ne pourrions-nous user aussi dans nos besoins ?
Qui peut le plus, ne peut-il pas le moins ?
Les Plines d'autrefois, ce sont les subalternes ;
Ceux d'aujourd'hui, voilà les bons témoins.
Ils savent rejeter l'opinion commune
Qui n'a de fondement que la crédulité.
Ils veulent voir, revoir, trente fois plutôt qu'une ;
Savent douter d'un fait par tout autre attesté ;
Tout est vu, touché, discuté.
Sur leur scrupuleux témoignage,
J'ose donc mettre en œuvre un des plus jolis faits.
L'Écrevisse a, dit-on, des jambes de relais. (Houdar de La Motte 1719, II, 14 : 114-115)

Houdar de La Motte choisit cette espèce rare dans les fables et compose une histoire à partir des résultats d'expérimentations récentes, notamment de Réaumur entre 1709 et 1718 (*JDS* 1722 : 203), sur les écrevisses et la pousse de leurs pattes, allant jusqu'à expliquer en vers son fonctionnement :

[...] ces jambes nouvelles
Pour renaître n'ont pas même facilité.
Il est certains endroits favorables pour elles.
Or l'Écrevisse sent cette inégalité :
Et lorsque sa jambe se casse
À l'endroit le moins propre à la production,
Elle se la va rompre elle-même à la place
D'où renaîtra bientôt sa consolation. (Houdar de La Motte 1719, II, 14 : 115-116)

Il invente sur ces « jolis faits » l'aventure d'une Écrevisse qui a blessé sa jambe et boite. La Grenouille se moque d'elle à cause de sa démarche mais aussi de sa réponse « J'ai des jambes de reste » (II, 14 : 117) lui paraît invraisemblable. L'Écrevisse se brise alors la jambe complètement sous les yeux effarés de la Grenouille. Morale : les remèdes sont « d'autres maux apparents ». La leçon ne vient pas ici d'un jeu allégorique mais de la nature elle-même.

L'écrevisse apparaît aussi dans *Le Chien pêcheur* (Charles Hémard 1730⁴²¹) où le poète met en scène son exosquelette – sujet d'étonnement dans la première moitié du XVIII^e siècle (voir *infra* chapitre 9.1.2.) – et en fait, dans ce poème héroï-comique, un chevalier parfait :

L'Écrevisse est terrible et sur l'onde et sur terre ;
Quoique cet ennemi recule quelquefois,
Ne vous y fiez pas, prenez garde à vos doigts. [...]
Il a le casque en tête, il porte la cuirasse,
Et comme un Gérion, par six bras défendu,
Il perce jusqu'au sang le pêcheur éperdu. (Houdar de La Motte 1719, II, 14 : 37)

Autre emprunt ludique à la zoologie, cette fois au sein d'un jeu allégorique, l'auteur de *Caquet-Bonbec la poule à ma tante* (1763⁴²²) rapporte un échange entre pseudo-naturalistes classificateurs. La fin du poème apprend au lecteur avec le ton allusif et moqueur de la fausse pudeur que Caquet-Bonbec s'accouple pour la première fois avec un coq. Le dernier vers, censé confirmer au lecteur et à la maîtresse de Caquet-Bonbec les soupçons qu'ils nourrissaient à l'égard de sa chasteté, explique qu'en cherchant sous la poule, sa tante « trouve... ah Ciel !... un œuf. » (Junquières 1763 : 69) Après ces derniers mots, une note de bas de page ouvre un faux débat sur la capacité des poules à pondre sans coq :

J'ai voulu objecter pour l'honneur de Caquet-Bonbec, que les Poules faisaient des œufs sans avoir connu de Coq ; mais on m'a répondu qu'il fallait faire une distinction. Que mon objection était juste à l'égard des poules ordinaires ; mais qu'à l'égard de celles qui parlaient, pensaient et raisonnaient, elles ne pouvaient jamais sans avoir eu communication avec des Coqs de leur espèce. (Junquières 1763 : 69)

Cette classification satirique où poules et femmes participent de la même classe de caqueteuses est esquissée comme les résultats d'un débat scientifique, on « object[e] », on « a répondu », on pratique l'opération de « distinction » entre poules ordinaires et autres poules. Au début du poème, ce sont aussi les termes de la physique newtonienne que Junquières dévoie et esthétise pour l'agrément du lecteur :

[...] certaine matière,
De même date au moins que la lumière [...]

⁴²¹ Une édition avec une notice critique est proposée en 1775 par Paul Pinson : Claude-Charles Hémard de Danjouan, *Le chien pêcheur, ou Le barbet des cordeliers d'Estampes ; Poème héroï-comique*, Paris, Léon Willem, 1875. Selon la notice de Paul Pinson, Charles Hémard compose le poème « dans sa vingt-quatrième année » (1775 : 7) soit en 1714. L'éditeur signale une référence que nous n'avons pas su trouver (*Le Chien du pêcheur ou le Barbet des Cordeliers d'Estampes, poème héroï-comique en latin et en français*. S. L. N. D., in-8 de 15 pages) en ajoutant que « l'édition originale est très rare » (Pinson 15). Nous citons la deuxième édition du poème, dans Pierre Nicolas Desmolets (éd., 1730), *Continuation des Mémoires de littérature et d'Histoire de Sallengre*, t. 10, Paris, Simart : 3-15. Le texte comprend une version latine et une version française, la traduction est de l'auteur. Il est attribué en 1812 à Gresset, peut-être en raison du parallèle avec son *Vairvert* (1734) ou, selon Paul Pinson « voulant sans doute faire des dupes » (15), dans Michel de Cubières-Palméaux et Jean-Baptiste Louis Gresset (1812), *Épître à Gresset, au sujet de la reprise du « Méchant par les Comédiens français. Suivie de deux ouvrages de ce poète célèbre [le chien pêcheur ; la musique] qui ne sont dans aucune édition de ses œuvres*, Paris, Martinet.

⁴²² Jean-Baptiste de Junquières (S.N. 1763), *Caquet-Bonbec, La Poule à ma tante. Poème badin*, S.E., S.L.

Je la nommais un jet de corpuscules ;
Depuis, ce mot m'a donné des scrupules,
Il sent un peu la transpiration ;
Je pencherais plus pour l'attraction ;
Mais il lui faut un nom tout neuf en ique,
Nommons-la donc la matière érotique (Junquières 1763 : 49)

L'attraction de Newton remplace les corpuscules épicuriens, mais est elle-même supplantée galamment par la matière érotique. Ces ouvrages d'imagination pour plaire au lecteur et « prendre le parti d'inventer » (Houdar de La Motte 1719 : XXXVIII) empruntent donc aux nouveaux savoirs scientifiques et à un bestiaire plus varié leurs motifs, transfigurés par l'imagination au sein des fictions.

*

Les productions lettrées qui fournissent une représentation scientifique des animaux – qu'elle concerne l'anatomie ou la classification par exemple – se présentent comme le miroir d'une nature merveilleuse, belle de son abondance, sa variété, sa curiosité, ses mystères, sources d'une nouveauté permanente. Si elles provoquent l'admiration du lecteur, c'est donc avant tout par leur sujet, la faune ou une de ses parties dont elles se font le miroir. À cet égard, les planches colorées reçoivent les mêmes éloges des rédacteurs du *Journal des savants*. Beauté des illustrations, beauté des couleurs, beauté de l'ouvrage, beauté des descriptions, c'est dans tous les cas parce qu'un animal ou des animaux observés reflètent l'éclat de leur propre merveille sur ce qui les représente. Ainsi, la beauté de ces ouvrages réside en partie dans le beau naturel qui y est donné à voir au lecteur.

Les discours eux-mêmes visent le plaisir et l'agrément du lecteur. Ils sont enrichis par le dialogue intertextuel avec les fictions, dont on importe ponctuellement l'anthropomorphisme plaisant dans la description des animaux, mais aussi les prosopopées ou les structures narratives. La rhétorique de l'admiration qui y est déployée recourt à l'isotopie de la merveille, à des modalités exclamatives et interrogatives nombreuses, des effets de liste et des hyperboles. Néanmoins, cette rhétorique et les phénomènes d'intertextualité sont confinés dans des séquences textuelles très peu nombreuses au sein d'un discours savant qui se consacre à l'exposition ou la démonstration. Ils sont concentrés dans les seuils, et plus rarement

apparaissent dans les descriptions, et actualisent ainsi leur fonction ornementale. Dans les articles du *Journal des Savants* qui sont consacrés à ces ouvrages savants, on observe la même tension entre un discours savant aride et des séquences didactiques déployant une rhétorique de l'admiration. Ces dernières apparaissent plus conséquentes et plus nombreuses que dans les ouvrages présentés par les articles, en raison de leur enjeu qui est de diffuser largement les savoirs nouveaux.

Chapitre IX

Enjeux poétiques des prolongements de la querelle

C'est sous la plume du fer de lance du pyrrhonisme historique, Pierre Bayle, dont le *Dictionnaire historique et critique* est publié à partir 1696, que la querelle de l'âme des bêtes est pensée pour la première fois comme un événement historique – ie, comme appartenant au passé. Pour autant, à cette période, où la philosophie cartésienne ne semble plus capable de produire un discours nouveau, cohérent et crédible sur l'âme des bêtes, la querelle demeure vivace. Son champ est notamment réinvesti au milieu du siècle par les matérialistes sur son versant philosophique, pour plusieurs raisons présentées par Jean-Luc Guichet dans l'article « Âme des bêtes et matérialisme au XVIII^e siècle » (2010.2) :

Les penseurs matérialistes s'intéressent cependant à cette question pour quatre raisons essentielles que l'on cherchera à mettre en évidence : d'abord dans une visée déconstructive et critique à l'égard de la notion d'âme en général, vis-à-vis de laquelle ils trouvent en l'animal un partenaire très utile ; ensuite, pour faire pièce aux conceptions dualistes ou spiritualistes représentées par le cartésianisme, le christianisme et secondairement l'aristotélisme ; également bien sûr pour promouvoir une vision unifiée et matérialiste du réel ; enfin, dans l'ambition de proposer en fin de compte une nouvelle image de l'homme et de la morale en rejetant l'anthropocentrisme véhiculé par les conceptions traditionnelles. (Guichet 2010.2 : 136)

Les Belles-Lettres, elles aussi, prolongent la querelle, alors que cette dernière apparaît comme un événement du passé. Parmi les quatre raisons mises au jour par Jean-Luc Guichet pour justifier la persistance de la question de l'âme des bêtes dans la pensée matérialiste, c'est la dernière (« offrir une nouvelle image de l'homme et de la morale en rejetant l'anthropocentrisme ») qui nous semble aussi justifier sa permanence dans les Belles-Lettres de la première moitié du XVIII^e siècle. Celle-là est centrale pour expliquer les nombreuses marques d'indignation contre Descartes. Ce chapitre souhaite aussi montrer que la querelle de l'âme des bêtes est prolongée dans les Belles-Lettres parce qu'elle constitue un défi pour les écrivains. Déjà rendue obsolète par son historicisation, laborieusement renouvelée sur le plan philosophique, elle conduit à mettre les talents rhétoriques et poétiques à l'épreuve de son sujet difficile.

1. Histoires critiques et synthétiques de la querelle

1.1. Le regard historique et critique de Pierre Bayle (1697)

La défaite de l'hypothèse cartésienne, invraisemblable et présentant des difficultés internes⁴²³, est largement consommée à la fin du XVII^e siècle. Nœud d'une querelle dont les enjeux dépassaient la seule question de l'âme des bêtes, l'invraisemblance de l'animal-machine avait servi à discréditer le cartésianisme dans la mesure où il était menaçant pour les néo-péripatéticiens. La préséance de ces derniers dans l'enseignement officiel ayant décliné au profit du cartésianisme, la question de l'âme devient bien moins polémique et « apparaît alors rétroactivement comme une sorte d'effet de mode, avec même le sentiment d'un certain ridicule de lui avoir accordé autant d'importance, simplement par engouement et émulation » (Guichet 2006 : 66). Les deux principales forces en présence ne peuvent plus tenir leurs positions. L'hypothèse cartésienne, elle-même insoutenable, a néanmoins « décrédibilisé les anciennes solutions – âme sensitive pour les animaux, âme rationnelle pour les hommes – et ouvert ainsi un précipice sous les pieds de la religion » (Gros dans Kolesnik-Antoine dir. 2013 : 28). La synthèse critique de Pierre Bayle, répartie essentiellement dans les articles « Rorarius » (1697) et « Pereira » (1702⁴²⁴) du *Dictionnaire historique et critique*, a largement contribué à disqualifier ces deux thèses en faisant l'inventaire de leurs failles logiques et de leurs conséquences néfastes pour l'orthodoxie. L'érudit sceptique⁴²⁵ choisit le nom de Gomez Pereira – qui aurait précédé Descartes en ce qui concerne l'analogie machinique mais dont l'hypothèse n'a pas connu la même fortune, ou plutôt infortune, que celle du philosophe français – pour proposer une vulgarisation de l'automatisme après une brève introduction biographique. L'article est essentiellement développé dans ses notes de bas de page. Une première note (D) contredit l'hypothèse selon laquelle Pereira serait le précurseur de Descartes : celui-ci est bien premier à pouvoir soutenir l'analogie machinique car il l'intègre dans un système cohérent. Une autre note (E) établit que les penseurs anciens ont quasiment unanimement soutenu l'idée d'une âme des bêtes et qu'elle est raisonnable. Cette note s'étend sur trois pages, soit cinq colonnes pleines qui ne laissent qu'une à deux lignes par page pour le développement du corps de

⁴²³ Ces difficultés sont présentées par Guichet 2006 dans la section « L'épuisement du champ : impasses et contradictions » : 66-73.

⁴²⁴ On citera l'édition de 1702, qui contient des augmentations par rapport à la première édition de 1697 : Pierre Bayle (1702), *Dictionnaire historique et critique*, Rotterdam, Reinier Leers, 3 t.

⁴²⁵ "the erudite sceptic", Cohen Rosenfield [1941] 1968 : 125.

l'article, et s'achève par un sursaut : « De peur d'être trop prolix, je renvoie à un autre (e) lieu la suite de cette compilation ». La note (e) dans la note (E) renvoie à l'article « Rorarius ».

Selon Élisabeth de Fontenay « le problème de l'âme des bêtes, tel qu'il y est exposé [dans « Rorarius »], suscite un mouvement d'humeur chez le lecteur qui juge aujourd'hui que l'embrouillamini à quoi se résout cette longue rubrique confisque et stérilise la pensée animale » (De Fontenay [1998] 2008 : 302). Bayle s'en justifie dans l'article « Pereira » en expliquant que l'« embrouillamini » n'est pas d'abord dû à sa présentation, mais à la querelle elle-même, matière à réflexion aussi vaste que complexe que l'historien critique ne fait qu'imiter et restituer :

Plusieurs trouveront que j'en dis trop : mais les savants jugeront que je ne dis pas le quart de ce qu'ils pourraient donner sur cette matière. Ils jugeront la même chose à l'égard des endroits où je suis un peu prolix. Je ferai ensuite quelques réflexions. (Bayle 1702, « Pereira » : 2353-2354).

Si ce dogme est fort étrange il ne s'en faut pas étonner ; car de tous les objets physiques il n'y en a point de plus abstrus, ni de plus embarrassant que l'âme des bêtes. Les opinions extrêmes sur ce sujet sont ou absurdes, ou très dangereuses ; le milieu qu'on y veut garder est insoutenable (Bayle 1702, « Pereira » : 2352)

L'article « Rorarius » apparaît comme un « discours sur tous les discours » (Guichet 2006 : 65), et ses excès même contribuent à montrer qu'après avoir ruiné toutes les hypothèses émises sur la question, on ne peut que suspendre son jugement concernant la question de l'âme des bêtes. Conformément au projet de l'ensemble du *Dictionnaire*, Bayle interroge en effet les multiples partis pris sur l'âme des bêtes avec un regard pyrrhonien contre les « philosophes qui ont bâti des systèmes absurdes » :

Ce *Dictionnaire historique et critique* reste le réquisitoire le plus accablant qu'on ait jamais dressé pour la honte et pour la confusion des hommes. Presque à chaque nom surgit le souvenir d'une illusion, d'une erreur, d'une fourberie ou même d'un crime. Tous ces rois qui ont fait le malheur de leurs sujets ; tous ces papes qui ont abaissé le Catholicisme au niveau de leurs ambitions, de leurs passions ; tous ces philosophes qui ont bâti des systèmes absurdes ; tous ces noms de villes, de pays qui rappellent des guerres, des spoliations, des massacres... (Hazard 1961 : 86⁴²⁶)

Certes, Bayle souligne tous les avantages de l'hypothèse cartésienne pour ce qui concerne la foi. C'est l'enjeu de la longue note (C), « *Le sentiment de M. Descartes... est très avantageux à la vraie foi* » (Bayle [1702] 1991, « Rorarius » : 97⁴²⁷). Ce faisant, il souligne les problèmes

⁴²⁶ Paul Hazard (1961), *La crise de la conscience européenne : 1680-1715*, Paris, Fayard.

⁴²⁷ L'article « Rorarius » est intégralement retranscrit dans la revue *Corpus* (1991), 16-17, « L'âme des bêtes », Paris : 93-143. Nous citons cette retranscription qui est beaucoup plus lisible. La disposition de l'article, entrecoupé à chaque ligne par les longues colonnes qui constituent les notes de bas de pages, augmentées de notes de marges, n'est pas reproduite au profit d'une disposition plus claire : l'article est présenté d'un bloc, puis les notes, puis les notes des notes.

posés par celle des néo-péripatéticiens. L’auteur montre ainsi toutes « les suites fâcheuses de l’opinion qui donne aux bêtes l’âme sensitive » (106, note E). Si les bêtes ont une âme qui n’est pas matérielle, elle doit être immortelle, il faut donc accepter l’immortalité des bêtes. Si on affirme qu’une âme immatérielle peut être mortelle, il faut que celle de l’homme le soit aussi. Enfin, si les bêtes sont capables de sentir, donc de souffrir sans avoir commis le péché originel, Dieu est injuste. « Voilà comment la secte de M. Descartes a mis la religion dans ses intérêts » (Bayle [1702] 1991, « Rorarius » : 99). Se pose aussi la question de la limite des facultés des animaux : si les bêtes sentent, elles savent qu’elles sentent ; si les bêtes ont de la mémoire, elles peuvent réfléchir sur leur pensée, et « tirer une conséquence » (107, note E). Enfin, le problème est anthropologique : si les bêtes ont une âme inférieure, qu’en est-il d’un nourrisson, « d’un frénétique, d’un hébété, d’un vieillard qui tombe en enfance » (*idem*) ? Pour autant, Bayle est loin de soutenir l’hypothèse cartésienne. Jean-Michel Gros dans son article « Bayle et Descartes » (dans Kolesnik-Antoine dir. 2013) choisit d’ailleurs de développer l’exemple de l’article « Rorarius » pour contredire le portrait de Bayle en érudit cartésien. C’est donc avec regret que Bayle affirme : « C’est dommage que le sentiment de M. Descartes soit si difficile à soutenir, et si éloigné de la vraisemblance » (Bayle [1702] 1991, « Rorarius » : 92).

Le *Dictionnaire* de Bayle semble donc sceller la fin de la querelle du XVII^e siècle par sa démarche historique et critique. Élisabeth de Fontenay présente l’article « Rorarius » comme « un lieu d’exposition et de confrontation qui constitue une plaque tournante entre le mécanisme post-cartésien – ce mécanisme amputé du contrepoids du *Cogito* – et le matérialisme de certains philosophes des Lumières. » ([1998] 2008 : 302), et Jean-Luc Guichet « comme l’ultime mot du siècle sur lui-même, [qui] ouvre littéralement la page du siècle suivant qu’il influencera de façon fondamentale » (Guichet 2006 : 65). De cette juxtaposition de thèses contradictoires, dont aucune n’est pleinement soutenue, il ressort en effet les trois exigences suivantes, que Pierre Bayle reproche à l’âme mitoyenne des néo-péripatéticiens de ne pas satisfaire :

I. On a besoin d’un système qui établisse la mortalité de l’âme des bêtes [...] 2. Nous avons besoin d’un système qui établisse une différence spécifique entre l’âme de l’homme et l’âme des bêtes [...] 3. Nous avons besoin d’un système qui rende raison de l’industrie surprenante des abeilles, des chiens, des singes, des éléphants. (Bayle [1702] 1991, « Rorarius » : 117).

Si l’hypothèse cartésienne remplit les deux premières exigences, elle manque à la troisième ainsi qu’à une dernière qui en découle, la vraisemblance : avec l’empirisme naissant, il devient d’autant plus difficile de douter de la sensibilité des bêtes.

1.2. Jean-Antoine Guer, entre « picoreur » et crustacé (1749)

Jean-Antoine Guer dans son *Histoire critique de l'âme des bêtes* (1749⁴²⁸), propose deux représentations contraires des historiens : certains sont des « Picoreurs, qui ne manquent jamais de ramasser tout ce qui se rencontre sous leur main pour peu qu'il leur semble propre à grossir le Volume » (Guer 1749 : 21). Ces érudits volatiles, rocailles, accumulent des informations variées et hétéroclites qui menacent de les éloigner de leur réflexion, quand Guer écrit : « je me renferme dans ma coquille, et me borne à mon sujet » (idem). L'œuvre de Jean-Antoine Guer, avocat sans clientèle qui finit par trouver un emploi dans la finance lui permettant d'écrire, apparaît elle-même comme un ensemble chamarré : elle rassemble un volume sur l'histoire de l'électricité (1753), un poème en quatre chants, *L'Infortuné reconnaissant* qui raconte les malheurs du poète, un ouvrage sur les *Mœurs et usages Turcs* (1747), un roman dont le narrateur éponyme, Pinolet, est un aveugle du passage des Feuillants (1740), des réflexions sur *Mérope* de Voltaire ou, plus de cinquante ans après les articles de Bayle, son *Histoire critique de l'âme des bêtes* (1749).

Guer emprunte pour cette nouvelle synthèse une grande partie de sa matière à Bayle mais il en varie le contenu et l'ordre en faisant de nombreux emprunts à l'*Histoire critique de la philosophie* d'André François Boureau-Deslandes (1737). Il en reconduit le plan par peuples, et y sélectionne les passages qui pourraient témoigner la représentation que les divers peuples se font des bêtes et de leur âme. Ainsi, il y trouve l'idée que les Gaulois croyaient en la métempsychose, il en déduit leur représentation : « César assure positivement que ces peuples admettaient la métempsychose. [...] De là, je conclus qu'ils n'avaient point d'autre système sur l'âme des bêtes, que Pythagore et les pythagoriciens⁴²⁹ » (Guer 1749 : 23). En rassemblant cette matière animale dans la coquille de son *Histoire critique*, il ridiculise, après le triomphe de l'empirisme et de la méthode expérimentale, à l'aube du développement du matérialisme, les abstractions métaphysiques souvent contre-intuitives et vaines auxquelles la querelle du siècle précédent, notamment, a donné naissance :

De toutes les questions qui ont jamais exercé l'esprit humain, il en est peu qui aient été plus agitées, et dans lesquelles on ait fait des découvertes moins solides, que celle de la nature de l'âme des bêtes. Les Philosophes se sont épuisés sur ce sujet en raisonnements et en conjectures. Ils ont assez réussi à dire ce qu'elle n'est pas ; mais ils n'ont en effet jamais compris ce qu'elle est. Les systèmes qu'ils ont bâtis sur une matière si obscure, sont tous sujets à des difficultés

⁴²⁸ Jean-Antoine Guer (1749), *Histoire critique de l'âme des bêtes, contenant les sentiments de philosophes Anciens, et ceux des Modernes sur cette matière*, Amsterdam, François Changuion, 2 t.

⁴²⁹ Boureau-Deslandes affirme que la métempsychose a été inventée par les Gaulois qui ont inspiré Porphyre et Pythagore (1737 : 73-74), Guer réfute cette thèse que Boureau-Deslandes défend « sans en apporter d'autre raison que son bon plaisir » (1749 : 24) pour affirmer que la métempsychose est une théorie venue de Grèce par Marseille.

insolubles ; et il est vrai de dire qu'après trois mille ans, peut-être, d'études et de recherches, cette énigme vivante que le Créateur a placée au milieu de nous, qui se conserve et se perpétue avec nous, dont toutes les opérations ont tant de rapport et de ressemblance avec les nôtres, est encore pour nous une énigme. (Guer 1749, « Préface » : VI-VII)

Le scepticisme de Guer à l'égard des multiples théories de l'âme des bêtes est un échantillon de son pyrrhonisme général. Son scepticisme le conduit notamment à porter son intérêt sur d'autres sources que celles traditionnellement convoquées en la matière, particulièrement Plutarque, Porphyre et Aristote⁴³⁰. Le premier volume de cette *Histoire critique* s'intéresse ainsi à « Ce que les anciens Peuples ont pensé avant les Grecs sur l'âme des bêtes » (11). Guer évoque d'abord les Scythes, les Thraces, les « Celto-Scythes ou Hyperboréens » (17), les Éthiopiens, fût-ce pour en dire, dévoilant sa méthode de « picoreur » : « Au moins peut-on assurer, sans beaucoup hasarder, que ces philosophes d'Éthiopie ne portèrent jamais leurs raisonnements jusque sur l'âme des bêtes » (20).

Guer est donc méfiant vis-à-vis de l'histoire, au point de présenter les historiens, dont Boureau-Deslandes, comme de mauvais charlatans qu'il se refuse même à « réfuter sérieusement » de peur d'« abuser du loisir des Lecteurs » (24). Puisque les historiens ne sont pas toujours des témoins fiables de la manière dont les hommes ont considéré les animaux et en particulier leur âme, ce sont deux récits fictionnels que Guer cite dans sa préface, le *Dialogue des morts* de Fontenelle entre le troisième faux Démétrius et Descartes (1683), et Antoinette Deshoulières⁴³¹, « une de nos Muses » (Guer 1749, préface : XIX). L'auteur trouve ainsi dans ces textes un guide plus sûr pour penser la différence entre homme et bête que dans certains traités d'histoire et de philosophie. Dans le dialogue des morts choisi par Guer, Descartes compare la philosophie à un jeu d'enfant souvent trompeur, ce qui permet à l'auteur de conclure : « Dans ses raisonnements et dans ses recherches, dans ses vues et ses conjectures, l'esprit humain semble être le jouet de l'opinion et de l'erreur » (XIX). Cette conclusion qui affaiblit le pouvoir de la raison précède le premier vers de la citation d'Antoinette Deshoulières : « Que l'esprit de l'homme est borné ! ». L'*Histoire critique de l'âme des bêtes* est donc placée sous l'égide du scepticisme à l'égard de l'histoire et de la philosophie, qui joue en faveur des Belles-Lettres représentées de manière privilégiée dans la préface, mais aussi d'un scepticisme moral soutenu par ces dernières. Celui-ci est explicite dans les textes de Fontenelle et Deshoulières, et prolongé dans l'*Histoire critique* qui montre que rien ne prouve sérieusement que les animaux aient ou n'aient pas d'âme, que la nature des bêtes demeure

⁴³⁰ Ce sont également les principaux noms cités par Bayle 1702, « Pereira » : 2354.

⁴³¹ Il s'agit d'un extrait de « Réflexions diverses » (1688). Voir Deshoulières 2010 : 190-197.

mystérieuse et que par conséquent l'anthropocentrisme ne saurait se fonder sur une quelconque distinction métaphysique entre l'homme et l'animal :

Il n'y a pas cent ans qu'Aristote régnait seul et dominait dans les Écoles : Descartes l'en a chassé ; aujourd'hui lui seul y triomphe : demain, (et comme un de nos plus habiles critiques l'a remarqué fort à propos, ce demain n'est pas éloigné), demain Descartes sera sifflé à son tour ; ses *Méditations Métaphysiques* passeront pour de pures songes ; et sa physique ne sera regardée que comme un tissu de conjectures, dont plusieurs sont démenties par des expériences certaines, et les autres fondées sur des suppositions tout à fait douteuses. Et comment pourrions-nous comprendre la nature des Bêtes ? Nous ne comprenons rien de tout ce qui est hors de nous [...] Les Êtres les plus muets et les plus inanimés publient hautement le ridicule du savoir dont nous nous piquons : chaque atome se moque de toute notre philosophie ; un brin d'herbe est l'écueil du plus orgueilleux Philosophe. (Guer 1749, « Préface » : XIV-XV)

Comme Bayle, donc, Guer montre l'impossibilité de maintenir les solutions aristotéliennes ou cartésiennes, et ne valorise pas plus les Anciens que les Modernes : « Dans cet examen, se trouvera-t-il qu'ils en redoivent beaucoup aux Anciens en fait de folies et d'absurdités ? » (Guer 1749 : 307). En multipliant le nombre de peuples convoqués dans son traité, Guer renforce la fragilité et l'insuffisance de chacune de leurs représentations animales. *L'Histoire critique* de Guer, publiée une cinquantaine d'année après celle de Bayle marque finalement peu de différences et de nouveautés dans le traitement du problème de l'âme des bêtes. Guer n'évoque en effet jamais ce qui donnera à la question un tour nouveau, le matérialisme, à peine mentionné dans le premier des deux volumes de son ouvrage où, malgré la parution un an plus tôt, en 1748, de *L'Homme machine* de La Mettrie, il est assimilé à une pensée « absurde et insensé[e] » (Guer 1749, « Préface » : VIII), et propre à certains Anciens.

2. Un renouvellement difficile du débat

2.1. La quête d'un milieu tenable

L'absence de renouvellement de la pensée métaphysique de l'animal du *Dictionnaire* de Bayle (1697) à *L'Histoire critique* Guer conduit Sophie Roux (dans Kolsenik-Antoine dir. 2013) à considérer que la polémique est achevée à la fin du XVII^e siècle et Jean-Luc Guichet à noter le « désinvestissement de la querelle de l'âme des bêtes sous la forme où elle s'était nouée à la fin du XVII^e siècle » (2006 : 67) ou encore l'« épuisement du champ » par ses « impasses et contradictions » (2006 : 66). Si plusieurs publications de la première moitié du XVIII^e siècle

concernent la question de l'âme des bêtes⁴³², elles sont synthétiques, critiques, ou visent à améliorer la cohérence des hypothèses néo-péripatéticiennes ou cartésiennes. Cohen Rosenfield concède par exemple à propos de Morfouace de Beaumont et son *Apologie des bêtes* (1732) qu'il n'y a « aucune contribution originale à la controverse sur le plan théorique » (“no original contribution to the controversy in its theoretical aspects”, [1941] 1968 :176). L'empirisme lui-même ne conduit pas à soutenir, dans la première moitié du siècle, de nouvelles représentations⁴³³. Maupertuis, dans sa cinquième lettre « Sur l'âme des bêtes », regrette la fragilité des partis pour et contre l'âme des bêtes :

Les arguments dont se sont servis tant ceux qui veulent priver d'âme les bêtes, que ceux qui leur en accordent, me semblent donc également faibles. Les premiers ne se fondent que sur le danger des conséquences, sur l'immortalité de telles âmes, et sur le scandale de les associer à des récompenses ou à des châtiments éternels. Nous avons vu combien il est facile de répondre à ces objections. Les autres, pour prouver que les bêtes ont une âme, étalent et exagèrent toute leur industrie ; leur habileté pour chercher leur nourriture, leurs ruses dans les combats qu'elles ont à soutenir contre leurs ennemis, leurs soins pour l'éducation de leurs petits ; l'adresse des oiseaux pour faire leurs nids, la géométrie des abeilles dans la construction de leurs alvéoles, la police et l'économie qu'elles observent dans leur république ; la fidélité du chien, la sagacité du singe, etc. Mais tout cela ne prouve absolument rien. (Maupertuis 1756 : 216⁴³⁴)

Boullier dans son *Essai philosophique sur l'âme des bêtes* (1728) souligne l'impasse dans laquelle se trouvent les penseurs du début du siècle. On ne peut plus, après Descartes, accorder une âme aux bêtes : « Le moyen, en effet, de prendre parti contre Descartes, tandis que l'on n'ose admettre un principe spirituel, qui ne soit ni ange, ni âme humaine ? Aimerait-on mieux les âmes matérielles de l'École ? » (Boullier 1728 : 4). Cependant, la position de Descartes est présentée comme intenable : « Si les Bêtes sont de pures machines, Dieu nous trompe, cet argument est le coup de mort pour l'Hypothèse des machines » (21). L'enjeu de l'*Essai philosophique* de Boullier en l'absence de thèse novatrice dans ce paysage, n'est pas, comme chez Bayle – cet « esprit hardi, chicaneur, subtil, artificieux, né pour brouiller tout dans les sciences. Il a manié cette question de façon à la rendre un des beaux trophées du Pyrrhonisme » (2-3) – de demeurer sceptique, mais de trouver un milieu tenable entre deux hypothèses intenable :

⁴³² Voir le chapitre « Impossibilité de l'âme des bêtes » de Fénelon (1713), Boullier (1728), Macy (1737), et plusieurs ouvrages des Belles-Lettres.

⁴³³ La position de Locke est ambiguë (voir Guichet 2006 : 76-81) : s'il affirme que les animaux raisonnent, il souligne aussi que leurs idées ne sont produites que par les circonstances sensibles et non par leur comparaison et association. Locke « ne se préoccupe guère de dissiper l'équivoque » (79) et n'a de toute façon, comme il l'aurait dit à son traducteur Coste, « pas écrit [s]on livre pour expliquer les actions des Bêtes » (cité par Guichet 2006 : 80).

⁴³⁴ Pierre-Louis Moreau de Maupertuis (1756), « Lettre V Sur l'ame des bêtes », in *Œuvres de M. de Maupertuis*, édition augmentée et corrigée, Lyon, Jean-Marie Bruyset, vol. 2 : 210-220.

[C]ette synthèse n'annonce pas l'avenir, elle ne fait que rendre cohérent un passé contradictoire (déchiré sur la question de l'âme des bêtes entre l'héritage aristotélécien trop fragilisé et la radicalité cartésienne trop inacceptable) et satisfaire ainsi un présent, celui des années 30, en lui permettant de solder un compte plutôt que d'en ouvrir un nouveau, de refermer un dossier polémique douloureux et encore récent plutôt que d'initier des voies de recherches inédites [...] Boullier postule donc que les animaux ont une âme, et ils ont des idées issues de leurs sensations, mais ils n'ont aucune forme de raison car ils ne peuvent pas les combiner entre elles. L'animal, sans raison, sans liberté, sans perfectionnement possible, n'est qu'un pur automate, une machine, mais à la différence de ce que dit Descartes, sensible et animée par une âme spirituelle, laquelle est cependant tout entière subordonnée en lui à la mécanique corporelle et s'en trouve donc elle-même mécanisée. (Guichet 2006 : 84).

La première moitié du XVIII^e siècle marque donc, dans les productions philosophiques et historiques qui concernent la question de l'âme des bêtes, un temps de synthèse, de critique des thèses passées, ou d'efforts de cohérence qui ne constituent pas un renouvellement.

2.2. Un conservatoire de preuves anciennes

La nouvelle science a pu constituer une voie de renouvellement de la réflexion sur la nature de l'animal. À l'ère de l'empirisme, l'expérience est proclamée dans certains des ouvrages qui prolongent la querelle. Le chapitre V de l'*Essai philosophique sur l'âme des bêtes* valorise explicitement l'observation :

L'expérience prouve que la nature de l'âme des Brutes est essentiellement différente de celle de l'âme humaine. La persuasion générale fondée sur une expérience est de quelque poids [...] L'expérience est une règle sûre qui doit guider nos jugements à l'égard des objets qu'il ne nous est pas donné de connaître en eux-mêmes par leur idée claire. (Boullier 1728 : 131)

Dès l'article II de son *Traité sur l'âme des bêtes*, l'abbé Macy annonce que les philosophes « ne se sont pas appliqués avec assez de réflexion à étudier la Nature » (1737 : 13-14). Cohen Rosenfield souligne que, dans l'*Apologie des bêtes* « le nouvel accent du dix-huitième siècle se ressent, l'insistance sur l'observation empirique, sur l'expérience » (“the new accent of the eighteenth century is sensed, the emphasis on empirical observation, on experience”, 1968 : 172). Il est cependant difficile d'observer l'intégration de nouvelles observations ou découvertes scientifiques à la réflexion philosophique, les preuves anciennes des anecdotes animalières étant encore, quant à elles, largement mobilisées.

Jean-Antoine Guer rapporte un fait qu'il présente comme le fruit de ses propres observations, comme le souligne le pronom tonique redondant en première position dans la phrase :

Moi-même j'ai vu dans les montagnes de Savoie, avec quelle activité et quelle industrie les marmottes, lorsqu'elles se sont attroupées dix ou douze ensemble pour passer l'hiver dans un trou, qu'elles se sont creusé, amassent le foin, les feuilles ou la paille dont elles ont besoin. Une

d'entr'elles se couche alors à la renverse, et étendant les quatre jambes, elle fait de son corps un tombereau, que les autres chargent. (Guer 1749 : 56. Nous soulignons.)

L'anecdote vient de Pline. On la trouve exposée aussi dans le troisième tome sur les quadrupèdes de Buffon :

On assure même que cela se fait à frais ou travaux communs, que les unes coupent les herbes les plus fines, que d'autres les ramassent, et que tour à tour elles servent de voitures pour les transporter au gîte ; l'une, *dit-on*, se couche sur le dos, se laisse charger de soin, étend ses pattes en haut pour servir de ridelles, et ensuite se laisse traîner par les autres, qui la tirent par la queue, et prennent garde en même temps que la voiture ne verse. C'est, à ce qu'on prétend par ce frottement trop souvent réitéré, qu'elles ont presque toutes le poil rongé sur le dos. (Buffon 1760 : 223. Nous soulignons.⁴³⁵)

La différence de traitement selon que l'ouvrage tend vers les sciences naturelles ou l'histoire de la querelle est sensible. Contrairement à Guer, Buffon emploie des modalisateurs épistémiques. Avec le verbe « prétendre », le pronom *on* allusif décharge Buffon de la responsabilité du propos imputé à un observateur mystérieux, et montre qu'il n'est pas l'autorité qui atteste de la véracité du constat. L'exemple de Guer semble souligner la tendance des productions lettrées inscrites dans le contexte de la guerre à conserver les anecdotes des auteurs antiques et à feindre d'en imiter la posture d'observateur. Ainsi, l'abbé Macy dans le *Traité de l'âme des bêtes* parle des provisions des fourmis, de l'abeille, il s'intéresse, comme Cureau de La Chambre, aux comportements des mères avec les petits, dont il ne donne cependant aucun détail (1737 : 212). Dans l'*Anti-Lucrèce*, on retrouve l'exemple de l'« infatigable fourmi » qui « travaille tout l'été pour remplir ses magasins, de ce qui doit pendant l'hiver assurer sa subsistance » (Polignac, trad. Bougainville, 1767 : 65⁴³⁶). La métaphore du magasin⁴³⁷ y est empruntée à Boileau dans sa satire VIII « Sur l'homme » : « La fourmi tous les ans traversant les guérets / Grossit ses magasins des trésors de Cérès » ([1667] 1985 : 98). Jean-Antoine Guer écrit son *Histoire critique* (1749) une vingtaine d'années après la publication du premier tome des *Mémoires pour servir à l'histoire des insectes* de Réaumur (1734) dont la renommée est immense. L'insectologie est alors une des grandes affaires de l'histoire naturelle, mais c'est à peine si Guer mentionne « les ailes dorées des insectes » (1749 : 24). Boullier parle du ciron, mais comme image de la petitesse : « depuis l'animal le plus noble jusqu'au plus vil insecte, depuis l'Éléphant jusqu'au Ciron » (Boullier 1728 : 34). Bougeant ignore les insectes, comme

⁴³⁵ Georges-Louis Leclerc de Buffon (1760), *Histoire naturelle, générale et particulière, avec la description du Cabinet du Roi*, t. 8, Paris, Imprimerie royale.

⁴³⁶ Melchior de Polignac (1767), *L'Anti-Lucrèce, poème sur la Religion naturelle*, traduit par Jean-Pierre de Bougainville, t.2, Paris, Bauche.

⁴³⁷ « Lieu où on serre, où on fait provision de marchandises, de vivres, de munitions. », Furetière 1660 : « Magasin ».

Racine. Cette absence de porosité entre les ouvrages qui prolongent la querelle métaphysique et les découvertes des sciences modernes témoigne de la séparation grandissante des Belles-Lettres et des sciences. Cette séparation est aussi, par ailleurs, à l'œuvre entre l'Histoire et les sciences, suite à leur séparation officielle dans les Académies nationales et provinciales. Charles César Baudelot de Dairval présente le passé comme une source de connaissances et d'expériences valables pour la science : « la Médecine qui doit être la fille de l'expérience, ne le peut être véritablement qu'en y joignant celle de tous les temps, et pour mieux dire, de toute la nature » (Baudelot de Dairval 1711 : 20). Il valorise par ailleurs largement le savoir des anciens pour ce qui concerne l'histoire naturelle :

Quoi qu'il en soit, Pline me sera toujours d'une grande autorité. On ne me persuadera pas qu'il ait rapporté quelque chose en vain ou pour se moquer de nous comme il le dit des charlatans. L'expérience du cheval que j'ai décrite est très certaine. Ce n'est pas la première qu'on ait faite de tout ce qu'a ramassé cet excellent auteur. Il y a tant de choses merveilleuses, éprouvées depuis ses écrits, il a pris tant de soin pour les recueillir, il a fait tant de dépenses pour les examiner, et ses desirs pour les conserver au profit de notre République, ont été si heureux, que je ne puis m'empêcher d'applaudir à la prérogative que le R.P. Hardouin lui donne par-dessus beaucoup d'autres dans sa Chronologie de l'Ancien Testament. (Baudelot de Dairval 1711 : 31)

Mais il s'exprime ici plutôt en collectionneur d'antiquités, en membre de l'Académie des inscriptions et médailles (depuis 1705), en garde du cabinet de médailles de la princesse palatine, qu'en savant.

Les mentions des découvertes de la nouvelle science apparaissent dans le contexte spécifique de la présentation de pensées occultes. Jean-Antoine Guer évoque le défi contemporain que représente le polype, et documente largement sa mention :

M. Leeuwenhœk, fameux naturaliste de la Société Royale de Londres [...] donna la description et la figure de ce nouveau Polype (a) [la note renvoie ici aux *Transactions Philosophiques* de 1703], et par MM. Buffon et de Réaumur, de l'Académie des Sciences, qui ont fait de nouvelles découvertes sur ce phénomène. (Guer 1749 : 332)

L'Amusement philosophique sur l'âme des bêtes mentionne le problème de la génération des animaux qui, par les théories discutées de l'emboîtement des germes et de la préformation, est source d'une vive dispute : « Toutes les espèces de Bêtes produisent presque toujours beaucoup plus d'œufs ou d'embryons qu'il n'en faut pour les perpétuer dans la même quantité » (Bougeant 1739 : 59). Toutefois, dans ces deux cas, la mention de débats contemporains entre dans le contexte de l'exposé de systèmes occultes. Le polype et les chercheurs qui l'étudient sont nommés à l'occasion de la présentation du système démonologiste de Henri de Montfaucon de Villars dans *Le Comte de Gabalis* (1670), selon lequel les créatures vivantes sont animées par l'une des quatre espèces de démons : sylphes, gnomes, ondins et salamandres. Le polype n'est pas moins invraisemblable qu'eux : l'auteur mentionne les esprits qui meuvent les polypes

après ceux qui meuvent « les centaures, le minotaure, la gargouille de Rouen » ou les cerbères et les hydres à sept têtes » (Guer 1749 : 330), et montre le flou qui existe entre réalité et fiction zoologiques – Linné intègre le Kraken à la classe des céphalopodes en 1735 – ce qui donne du crédit à la thèse de Guer selon laquelle l'abbé Villars a vraiment pu adhérer à son système démonologique. L'embryologie est évoquée par Bougeant pour soutenir un système similaire : il faut que la nature produise assez de vivants pour que « les diables que Dieu a destinés à les animer, ne manquent jamais d'emploi ni de logement ».

Hors de ce contexte, la recherche en sciences du vivant est étroitement associée au merveilleux et au mystérieux dans les ouvrages qui relaient la querelle. C'est à l'occasion d'une fiction qui touche au merveilleux scientifique que l'abbé Bougeant évoque les progrès de l'insectologie. Comme les microscopes permettent de découvrir l'organisation du corps des insectes, d'autres instruments pourraient nous permettre d'entendre leurs « voix » :

Combien de découvertes semblables ne ferions-nous pas sur les insectes, si nos organes étaient assez déliés pour sentir et apercevoir leurs mouvements et leurs mines, et pour entendre leur voix, ou ce qui leur tient lieu de voix ? Oui, je suis persuadé que nous trouverions dans les fourmis, dans les vers, les scarabées, les chenilles, les cloportes, les mites, et en un mot dans tous les insectes un langage établi pour les besoins et pour leur conservation. (Bougeant 1739, 140)

Le paragraphe du *Traité de l'âme des bêtes* consacré à la perfection mathématique de la coquille du limaçon montre un goût marqué pour cet « objet » phare des cabinets de curiosité au XVIII^e siècle⁴³⁸, et qui suscite aussi largement, comme partie de l'histoire naturelle, l'intérêt des savants⁴³⁹ :

Pourrait-on se persuader qu'un limaçon fasse par le moyen d'une âme, quelque subtile et quelque connaissance qu'on la puisse représenter, sa coquille avec tant d'adresse, et avec une proportion si juste qu'il la fait. Ne faudrait-il pas que cet insecte eût au moins par infusion la science du cinquième livre d'Euclide, pour faire qu'il y ait telle proportion du premier tour de la coquille au second, qu'il y a du second au troisième ? Quoi, l'on pourra se persuader que ce sont les lumières et les connaissances de ce limaçon qui le dirigent dans la confection de sa coquille, en sorte qu'il ait une idée de son ouvrage ? (Macy 1737 : 141)

Les ouvrages publiés sur l'âme des bêtes, « traité », « essai », « histoire critique », montrent donc aussi bien le « figement » de la querelle qui ne se renouvelle pas par le biais des découvertes de l'histoire naturelle, que la spécialisation grandissante des disciplines, notamment des sciences, de l'histoire et de la métaphysique.

⁴³⁸ Charlotte Guichard (2012), « La coquille au XVIII^e siècle : un objet frontière ? », *Techniques & Culture*, 59, 150-163.

⁴³⁹ Le *Journal des savants* de 1712 mentionne par exemple « des expériences réitérées et qui ne laissent aucun doute, que la coquille des limaçons de jardin, par exemple [...] ne doit point sa génération au développement d'un premier germe contenu dans l'œuf d'où naît l'animal. (JDS 1712 : 138). C'est aussi le sujet de l'ouvrage suivant : Dezallier d'Argenville ([1742] 1758)

3. Permanence du débat dans les Belles-Lettres

3.1. Un intérêt jamais tari

Paradoxalement, la problématique théoriquement essoufflée de l'âme des bêtes apparaît encore comme un biais vivace et plaisant pour aborder la question animale dans la première moitié du XVIII^e siècle. Les numéros du *Journal des savants* qui paraissent au début du siècle témoignent de l'intérêt que la République des Lettres porte encore à la question métaphysique de l'âme animale⁴⁴⁰. Celui de 1707 fait le compte-rendu critique d'un ouvrage de l'abbé de Vallemont, « Réponse à M. Baudelot, où se trouve détruit tout ce qu'il a avancé contre l'antiquité de la médaille d'Alexandre le grand, et contre la dissertation faite sur cette médaille singulière » (Trévoux, Paris, 1706) et son rédacteur consacre plutôt sa plume au désaccord annexe sur l'hypothèse de la machine qu'à la restitution de l'échange polémique principal sur l'origine de la médaille d'Alexandre :

M. de Vallemont, à l'occasion du fameux Bucéphale qui tient la place honorable dans la Médaille, et qui, pour user de ses termes, avait le discernement de ne se laisser monter que par Alexandre son vainqueur et son maître, a cru pouvoir remarquer que cela s'expliquerait difficilement par les Cartésiens qui ne donnent pas aux bêtes plus de sentiment et de connaissance qu'au Cheval de Bronze du Pont-neuf. Après quoi il a ajouté que M. Descartes avait là-dessus adopté le système de Pereira, qui soutenant avant lui que les bêtes sont de pures machines. M. Baudelot fâché de voir enlever à M. Descartes l'ingénieuse invention du système des Automates, se récrie sur ce larcin, et en cite les auteurs au Tribunal de M. Baillet, qui s'est hautement déclaré contre une telle entreprise. La réponse de M. de Vallemont, est qu'il a cru rendre un bon office à ce grand Philosophe, en ôtant de dessus son compte la nouveauté d'un si ridicule sentiment, et que d'ailleurs il a parlé à cet égard comme M. de La Fontaine [...] comme M. Furetière dans son *Dictionnaire*, et comme M. Bayle dans la *République des Lettres* du mois de Mars 1684, page 24. (JDS 1707 : 188)

L'espace de texte conséquent qui expose ce débat tout à fait secondaire dans la dispute sur la médaille d'Alexandre prouve que la polémique provoque toujours l'intérêt du lecteur éclairé : il y a encore au début du XVIII^e siècle un vrai engouement pour le problème de l'âme des bêtes, sans qu'aucune des deux hypothèses principales, l'âme mitoyenne des néo-péripatéticiens ou l'animal-machine cartésien, ne suscite l'adhésion. Le *Journal des Savants* de 1710 (478-479) consacre la moitié de son article sur les objections d'Hartsøker contre Descartes à la question

⁴⁴⁰ Il faudrait également s'intéresser à d'autres lieux de discussions contemporains. Nous remercions Guillaume Peureux d'avoir proposé, par exemple, l'étude des textes suscités par les concours et débats accueillis par les académies de provinces, et signalé l'extrait de la *Revue des deux mondes* de 1878 qui désigne l'automatisme comme « cet endroit si faible de la philosophie de Descartes », en évoquant les discussions entre jésuites et cartésiens à l'Académie de Lyon au XVIII^e siècle.

de l'âme des bêtes, alors qu'elle occupe à peine une page dans l'ouvrage⁴⁴¹. L'auteur des *Entretiens sur la rage et ses remèdes* (1714), Pierre Hunauld, bien qu'il aborde l'animal par un biais médical, en tant qu'il cause des maladies, ne se prive pas de rédiger quelques pages sur la question de l'âme des bêtes, que le rédacteur du *Journal* choisit encore de relayer⁴⁴². Soucieux du plaisir de son public, comme le montre la forme agréable des entretiens, Hunauld semble plutôt avec la mention du débat agrémenter son propos qu'apporter sa pierre à l'édifice philosophique de l'âme des bêtes, ou le lier à la question médicale posée. Les premiers mots de Boullier dans l'Avertissement de son *Essai philosophique sur l'âme des bêtes* (1728) où il réfute l'hypothèse d'un supposé lecteur, suggèrent que cet usage galant du débat a encore cours au XVIII^e siècle : « Ce n'est ni pour amuser simplement sa propre curiosité, ni pour flatter celle du Public, qu'on a entrepris cet Ouvrage » (NP). L'âme des bêtes est donc au XVIII^e siècle considérée comme un sujet qui peut amuser, plaire, en tout cas intéresser et, comme le montrent les mentions de la querelle dans les textes savants consacrés à tout autre chose, un véritable lieu commun qu'on manque rarement d'aborder quand il est question d'animaux.

De nombreux ouvrages des Belles-Lettres paraissent sur la question de l'âme des bêtes dans la première moitié du siècle, au point que l'abbé Macy, en 1737, s'agace de ce que les auteurs soucieux de belle élocution en vers aussi bien qu'en prose récupèrent ce sujet hautement sensible pour la foi et qui risque en permanence de contrevenir à l'orthodoxie :

Je ne saurais souffrir que lorsqu'il s'agit de prouver l'existence ou la providence de Dieu, on se serve d'expressions brillantes et recherchées, qui sont plus propres à éblouir qu'à persuader. Ce sont des vérités que la nature elle-même prêche à tous les hommes. Il me semble qu'on devrait les traiter avec la même simplicité. Il s'agit de convaincre par des preuves sensibles, et non de flatter l'oreille par l'harmonie des sons. (Macy 1737 : 2)

⁴⁴¹ « Ce Chien savait donc bien compter les jours, dira-t-on ? Oui sans doute, et cela n'est pas même si extraordinaire, puisqu'il y en a mille exemples. Il y a des Chiens qui étant dans le voisinage d'une Ville, ne manquent jamais de s'y trouver tous les jours de marché, afin d'y attraper quelque chose. Ceux qui tournent la broche dans les maisons des Catholiques, savent fort bien distinguer les jours maigres des jours gras, et l'on a toutes les peines du monde à leur faire tourner un jour maigre, comme si c'était alors une chose hors de leur devoir. J'ai vu un Chien, dit M. Hartsøker, qui jeûnait tous les jours de Dimanche jusqu'à quatre heures, sans qu'on pût lui faire manger quelque chose que ce fût ; la raison en était qu'une personne qui ne manquait jamais ce jour-là en sortant de l'Eglise, de venir vers les quatre heures dans la maison où était ce Chien, lui apportait tout son saoul d'amandes lissées, dont il était fort friand. Il ne voulait pas gâter ce bon repas par quelque autre chose. Peut-on, demande l'auteur, expliquer ces faits sans accorder à ces Animaux une âme qui réfléchit sur ses actions, qui se souvient du passé, qui prévoit l'avenir, qui compare ses idées, et en tire des conclusions ? » (JDS 1710 : 478).

⁴⁴² « Asclépiade qui est l'autre personnage que M. Hunauld introduit, répond, que les hommes sont distingués des bêtes en ce que l'âme raisonnable ajoutée aux hommes, est tellement maîtresse pour se saisir elle-même de toute l'autorité, et comme de ces fils qui font jouer l'automate, que c'est à elle immédiatement qu'il en faut rapporter les desseins et l'exécution, au lieu que dans les bêtes on doit recourir à la souveraine volonté. Cela posé, M. Hunauld dit que désormais prévenus que si les bêtes n'ont pas des âmes, elles ont comme des âmes, et qu'à des atomes que l'on peut considérer comme animés, sont attachées les facultés exécutrices de toutes les passions, il ne nous reste plus qu'à savoir de quelle nature sont les nœuds qui attachent ces facultés à ces atomes, ce qui étant bien compris doit beaucoup contribuer à l'explication de la maladie dont on recherche la cause. » (JDS 1715 : 389)

La question est évoquée ponctuellement dans certains ouvrages de poésie scientifique, comme les *Principes de la philosophie* de l'abbé Genest (1716) et l'*Anti-Lucrèce* de Polignac (1747), traduit en français par Bougainville en 1749. Elle est le sujet principal des épîtres de Louis Racine à la duchesse de Noailles, écrites en 1719 et publiées pour la première fois dans les *Continuation des mémoires de littérature et d'Histoire*⁴⁴³ de 1728 ; elle est également le sujet de l'*Apologie des bêtes* de Morfouace de Beaumont (1732), ou encore de l'*Amusement philosophique sur le langage des bêtes* de Guillaume-Hyacinthe Bougeant (1739⁴⁴⁴). Ces productions des Belles-Lettres prolongent dans la première moitié du XVIII^e siècle l'intérêt pour la querelle de l'âme des bêtes.

3.2. Un sujet de conversation toujours plaisant

Les *Principes de la philosophie* (Genest 1716) l'*Anti-Lucrèce* (Polignac 1747, trad. Bougainville 1749), les épîtres de Louis Racine ([1719] 1728), l'*Apologie des bêtes* de (Morfouace de Beaumont (732), et l'*Amusement philosophique* (Bougeant 1739) sont orientés vers le plaisir du lecteur, que ce soit par le régime versifié ou l'insertion de fictions agréables. Par leur scénographie (Maingueneau 1998), ils semblent rappeler que la querelle de l'âme des bêtes naît dans une correspondance, celle de Descartes, et qu'elle est prolongée dans les conversations des salons comme dans les académies privées de la seconde moitié du XVII^e siècle. En effet, les deux poèmes de Louis Racine sont des épîtres en vers introduites par l'éloge galant de la duchesse de Noailles et de son « rare esprit partout admiré » (Racine 1723 : 73) et l'*Amusement philosophique sur le langage des bêtes* de Bougeant prend la forme d'une longue adresse à « Mad... C » : « Que vous êtes séduisante, Mad... & que vous connaissez bien tout l'empire que vous avez sur moi ! » (Bougeant 1739 : 1). Ces interlocutrices sont interpellées régulièrement par Louis Racine (par exemple : 78, 86, 87, 91...), comme par Bougeant (par exemple : 4, 16, 26, 35...). Autre forme d'adresse qui renvoie moins au genre épistolaire qu'au discours épideictique, celle de l'*Apologie des bêtes* qui blâme le partisan de l'animal-machine en ces termes : « Que tu fais peu d'honneur à la sage raison, / Homme orgueilleux ! » (Morfouace de Beaumont 1732 : 1-2).

⁴⁴³ Pierre Nicolas Desmolets (éd. 1728), *Continuation des Mémoires de littérature et d'Histoire de Sallengre*, t. 6, Paris, Simart. Les épîtres de Louis Racine sont insérées des pages 73 à 96.

⁴⁴⁴ Guillaume-Hyacinthe Bougeant (1739), *Amusement philosophique sur le langage des bestes*, Paris, Gisse, Bordelet, et Francfort-sur-le-Main, Wolfgang Christofle Mulz.

Le ton d'une conversation badine se reflète aussi dans l'inanité philosophique des arguments employés, qui doivent plutôt charmer la destinatrice officielle du propos et les lecteurs que soutenir le fait que les animaux parlent : « Si j'étais avec vous en conversation familière, je vous dirais que la raison qui me persuade que les Bêtes parlent, c'est que M. de R. parle. Vous ne manquerez pas d'ajouter Mad. d'H. et cette bouffonnerie nous ferait peut-être rire. » (Bougeant 1739 : 4). La connivence entre les interlocuteurs soulignée par les clefs, la mention même de la conversation familière, la flèche satirique participe de cette rhétorique de la conversation. Si cette dispute transposée à l'écrit paraît sérieuse par le sujet métaphysique qu'elle aborde, elle se présente avant tout comme une source de plaisir. Le locuteur principal de Bougeant s'exclame dans la préface « Mais qu'importe, pourvu que le tout vous amuse ! » (Bougeant 1739 : 6), et ailleurs : « j'ai moins songé à le prouver [que les bêtes ont de la connaissance] qu'à vous amuser » (63). D'autres procédés assurent la légèreté du propos, comme la présentation de la démarche sous forme d'hypothèses et de questions qui assurent la clarté et la vivacité de l'exposé : « Les bêtes ont-elles de la connaissance ? Si elles connaissent, elles parlent. Mais comment parlent-elles ? » (6). De même, pour favoriser la lecture, l'auteur passe rapidement sur la présentation des systèmes philosophiques : « Je ne fais, comme vous voyez, qu'effleurer les systèmes, dans la crainte que j'ai de vous ennuyer par des raisonnements détaillés » (18).

En plus de ces adresses, le souvenir d'une conversation de salon qui aurait eu lieu antérieurement dans la diégèse est souvent ravivé, elle constitue le moment et le lieu originels du discours qui se prolonge par la publication. L'ouvrage est présenté, explicitement ou non, comme la reprise et le prolongement par le narrateur de cette conversation. Madame de C... aurait demandé à Bougeant, ou plutôt à « l'Auteur », d'écrire l'*Amusement philosophique sur le langage des bêtes* pour éclairer un entretien passé :

Il ne m'est échappé qu'une fois de dire dans un de nos entretiens philosophiques que je croyais que les bêtes parlaient et s'entendaient fort bien entre elles. Tout autre que vous aurait écouté ce propos comme un de ces discours que l'on hasarde sans preuve, et sans autre dessein que d'égayer la conversation. Mais vous me connaissez, dites-vous ; et quoique la proposition ait tout l'air d'une plaisanterie, il vous plaît d'assurer que je ne l'ai point avancée au hasard : vous voulez que je la traite sérieusement, et que je vous rende compte des raisons qui m'ont persuadé. (Bougeant 1739 : 1-2)

Ces dispositifs scénographiques, qui conduisent le lecteur à recevoir ces ouvrages non comme des essais philosophiques ou de la poésie d'idées, mais comme le prolongement épistolaire d'une conversation antérieure, sont renforcés par la multiplication des locuteurs dans le but de restituer l'atmosphère de la dispute orale passée. Le narrateur, locuteur principal de

l'Amusement philosophique sur le langage des bêtes, cède la parole à plusieurs locuteurs seconds dont « l'Auteur du nouveau système » un abbé scolastique, une dame :

Or apprenez Mad... que pendant que l'Auteur s'expliquait ainsi, un abbé docteur, qui était présent, homme d'esprit, mais vif dans la dispute et prévenu de ses principes, grommelait tout bas entre ses dents d'un air de mécontentement que l'auteur n'eut pas de peine à apercevoir. Qu'avez-vous, Monsieur, lui dit-il ? (Bougeant 1739 : 26-27)

S'ensuit l'exposé de l'abbé docteur, fervent cartésien, rapporté au discours direct : la rupture énonciative ajoute le sel de la polémique au sein du traité, puisque le locuteur principal fait aussi intervenir les dames, qui opposent leur relation avec leur chien, leur perroquet, aux arguments du cartésien (Bougeant 1739 : 38-39). Le narrateur de *La vie et les aventures du Petit Pompée*⁴⁴⁵ (1752), dans le septième chapitre contenant « une dissertation curieuse sur l'immortalité de l'âme », choisit aussi de céder la parole à un autre locuteur pour aborder la question :

Vous prétendez, dit-elle, Monsieur, que la multitude de ceux qui soutiennent un sentiment prouve la vérité de ce sentiment ? Or comme vous savez, tous les Indiens croient fermement que leurs chiens iront avec eux dans le ciel. S'il ne faut qu'un parti nombreux pour rendre une opinion vraie, celle-là doit l'être, qu'en pensez-vous, Monsieur ? Voyez, par exemple le petit chien de Mylady... Quoi ! interrompit Lady Hermione, en serrant Pompée entre ses bras, mon petit chien irait avec moi en Paradis ? Ah ! Quel charme, Pompée, si j'avais toujours le plaisir de ta compagnie ! Les deux dames dirent encore quelques autres folies semblables. (Coventry/Toussaint 1752 : 113-114)

Le quatrième chapitre de *l'Histoire critique de l'âme des bêtes* de Jean-Antoine Guer (1749), qui s'intitule « Des Cartésiens, ou Du système des Automates », prend la forme d'une adresse à Descartes, alors que cette forme n'affecte aucun autre chapitre des deux volumes. De manière plus originale, le locuteur principal de *l'Apologie des bêtes* cède la parole à un animal loquace : « Écoutez les leçons ; / Ou du moins les sages raisons / Dont la Bête prétend fronder votre AUTOMATE » (Morfouace de Beaumont : 3). L'incise dans la strophe suivante, « dit-elle », signale ce changement énonciatif. La forme du dialogue – ou du monologue qui, par des adresses occasionnelles, se donne les allures d'un dialogue, rend donc compte de la dimension badine et polémique de la querelle. Plus encore, les mentions de la querelle de l'âme des bêtes

⁴⁴⁵ Francis Coventry et François-Vincent Toussaint (1752), *La Vie et les aventures du petit Pompée. Histoire critique Traduite de l'Anglais*, Londres, S.E., 2 t. Le roman en deux parties est la traduction souvent très libre que François-Vincent Toussaint donne d'un texte écrit par Francis Coventry et publié en anglais à Londres en 1751 sous le titre *The History of Pompey the little or the life and adventures of a lap dog*. Elsa Lévy-Albaric a réédité et retraduit le texte : Francis Coventry ([1751] 2020), *L'Histoire de Pompée le Petit ou La Vie et les aventures d'un chien de compagnie*, éd. et trad. Elsa Lévy-Albaric, Paris, Classiques Garnier, coll. « Bibliothèque du XVIII^e siècle », n° 48. Comme notre corpus se concentre essentiellement sur les Belles-Lettres françaises, que la traduction de Toussaint qui a été reçue par le public français se distingue parfois largement de la version anglaise et est augmentée de notes que nous étudierons, c'est cette traduction que nous citerons. Quand l'extrait cité est du fait du traducteur-auteur exclusivement, dans les notes absentes de l'édition anglaise, nous citerons Toussaint comme auteur, nous indiquerons sinon Coventry/Toussaint.

semblent donc attendre une situation de discours et plus encore une scénographie qui restitue une dispute orale.

4. Appropriations et conservation de l'animal-machine

4.1. Un défi pour les poètes

Si l'hypothèse de l'animal-machine n'a plus de véritables soutiens au XVIII^e siècle, les auteurs des Belles-Lettres continuent à dénoncer son absurdité. Dans son *Apologie des bêtes*, Morfouace de Beaumont se donne pour principal dessein de le prouver : « Et d'un Système faux, par l'orgueil inventé, / Vous connaîtrez l'absurdité. » (1732 : 3). L'hypothèse est une « fable philosophique » (Bougeant 1739 : 5), « entortill[ée] / De fictions et de fadaïses » (*ibid.* : 7-8). Les raisonnements par l'absurde paraissent ainsi suffisants pour la ruiner :

Descartes aura beau vous dire que les bêtes sont des machines [...] vous avez une chienne que vous aimez et dont vous croyez être aimée. Je défie tous les cartésiens du monde de vous persuader que votre chienne n'est qu'une machine. Comprenez, je vous prie, le ridicule qui en résulterait pour tout ce que nous sommes qui aimons des chevaux, des chiens, des oiseaux. Représentez-vous un homme qui aimerait sa montre comme on aime un chien, et qui la caresserait parce qu'il s'en croirait aimé au point que quand elle marque midi et une heure, il se persuaderait que c'est par un sentiment d'amitié pour lui, et avec connaissance de cause qu'elle fait ces mouvements. (Bougeant 1739 : 7-8)

Au-delà de la peur du ridicule des gens du monde attachés à des animaux, l'image d'un homme qui aime une montre souligne le caractère invraisemblable de l'hypothèse et, en montrant l'élan d'affection naturel qu'un homme peut ressentir pour une bête et ne saurait ressentir pour un inanimé, expose du même coup l'irréductibilité du vivant à la machine que prouve suffisamment une « persuasion intime », une « force intérieure » (Bougeant 1739 : 12). La mollesse de l'argument par le sentiment est justifiée ensuite : « si le système de Descartes était appuyé sur des preuves solides, cette conséquence ne suffirait pas pour le réfuter » (8).

L'absurdité de l'hypothèse et son obsolescence en font, paradoxalement, un lieu de défi pour les poètes. Louis Racine semble choisir le sujet de ses épîtres pour sa difficulté, il pourra mettre son talent à l'épreuve d'une cause perdue en cédant au plaisir de la dispute :

Vous savez à quel point la dispute m'enchanté ;
C'est mon faible, il est vrai, j'ai l'humeur disputante,
Je baille, je m'endors alors qu'on m'applaudit ;
Je m'anime aussitôt que je suis contredit ;
Il est beau de combattre un habile adversaire ;

La dispute à l'esprit est souvent nécessaire ;
Sans elle le discours languit à tout moment.
Elle seule aux repas peut donner l'agrément,
Même par son secours l'appétit se réveille,
Le convive dispute en vidant sa bouteille. (Racine 1728 : 73)

Dans l'*Apologie des bestes*, l'enjeu philosophique de la critique est doublé d'un défi poétique lancé au poète par la Muse dans les premiers vers de la préface : il doit s'illustrer en traitant d'« un sujet rebattu », en évitant l'ennui, et pour cela « soutenir le poids / D'un style exact et clair, noble, agréable et grave ». Pour que le poète y parvienne, la Muse lui souffle deux stratégies : faire prendre en charge l'ensemble du discours par un locuteur animal et proposer au lecteur un « délicat mélange » un « rare assemblage », qu'il réalisera par l'insertion de fables dans son essai en vers. Si la querelle peut constituer un défi pour l'écriture, elle invite aussi à toutes les variations sur l'expression des pensées de l'animal. Le choix de la prosopopée et/ou de la construction d'un point de vue animal perd son caractère de convention littéraire au profit de son enjeu philosophique : comment un être parlant et pensant sous les yeux du lecteur pourrait-il être une machine ? Ainsi la bête narratrice de l'*Apologie des bêtes* illustre-t-elle l'incompatibilité entre sa nature et l'hypothèse cartésienne :

Vous ne faites de nous que des Montres sonnantes
Dont, lorsque le timbre est frappé,
Les machines retentissantes
Rendent le même son qui nous est échappé.
Grâce à vos rêves ridicules,
Eh bien, nous voilà donc transformés en pendules. (Morfouace de Beaumont 1732 : 19)

C'est au détour d'une allusion plaisante que l'auteur de *Caquet-Bonbec, la poule à ma tante* (1763), Jean-Baptiste Junquières, discrédite l'animal-machine :

Mais il était écrit dans le grand Livre :
Caquet-Bonbec, lasse de toujours vivre
En automate, et sous l'œil des Argus,
Ira du monde apprendre enfin les Us. (Junquières 1763 : 27)

Le mot « automate » n'a rien d'un philosophème convoquant le système cartésien dans le but d'ouvrir une réflexion sur le mécanisme ou l'animal-machine : celui-ci est d'avance ruiné puisqu'il est contenu dans le point de vue interne ouvert par l'adjectif « lasse » d'une Caquet-Bonbec qui, de fait, apparaît nécessairement dotée d'une vie intérieure.

4.2. Pastiches des explications mécanistes

Les explications mécanistes impliquées par l'hypothèse et qui rendent compte de tous les mouvements des animaux – en particulier de ceux qui inspirent à leurs observateurs l'idée que les bêtes sont raisonnables, dotées d'une forme d'intelligence, capables d'astuce, ou au moins de sensibilité, qualités dont le cartésianisme a fini par les priver – apparaissent alambiquées. Ce compte-rendu d'une lettre de Jacob Tollius dans le *Journal de savants* illustre bien les efforts, coûteux en vraisemblance, des cartésiens et du cartésianisme pour expliquer mécaniquement l'affection que les chiens ressentent pour leurs maîtres :

Il admira le marché et la quantité de bœufs, et d'autres bêtes qui s'y vendent. Il y remarqua que les gens du peuple n'ont point de tunique en été, ni d'autre besace que leur chemise où ils serrent leur pain et les autres provisions. Les Chiens sentent ce pain, et en reçoivent souvent des morceaux trempés de la sueur de ceux qui le portent pendant la chaleur ; sur quoi notre auteur fait cette réflexion, que c'est de là que naît l'amour que les chiens ont en ce Pays-là pour les hommes : de même que l'amour que les Tartares ont pour leurs chevaux, naît de ce que la viande qu'ils mangent, a été boucanée sous la selle où ils la mettent, et où elle se pénètre souvent de la sueur de ces animaux. (JDS 1700 : 234⁴⁴⁶)

Des explications aussi étranges font le bonheur des détracteurs de l'hypothèse qui les singent. Morfouace de Beaumont dans l'histoire « Le Singe et l'écolier » de l'*Apologie des bêtes* (1732 : 64-68) met en scène un écolier enfermé pour l'étude qui décide par jalousie de tourmenter un singe attaché au grand air dans un jardin, en dardant les rayons du soleil sur l'animal à travers un verre pour le brûler. Celui-ci se protège d'un bouclier fabriqué d'objets qu'il a trouvés. Le narrateur raille ensuite, par une question rhétorique, l'idée selon laquelle toutes ces démarches astucieuses seraient provoquées par des mouvements mécaniques :

Les rayons réunis au foyer du miroir,
Et lancés sur le Singe, ont-ils pu le mouvoir
À choisir un écran pour arme de défense ?
A-t-il pu machinalement
S'en servir si subtilement ? (Morfouace de Beaumont 1732 : 72)

La même raillerie apparaît dans l'histoire « Le singe de Charles Quint » :

Mais au Singe joueur d'Échecs
Remontons l'argument. Est-il quelque apparence
Qu'il ait appris cette Science
En conséquence des effets
De la loi de la mécanique ?
Quelque Atome crochu, quelque esprit sympathique
De ces pièces d'échecs a-t-il pu s'exhaler,
Et par les pores se couler
Jusqu'à sa GLANDE PINEALE ?
Et disposer si bien sa Machine animale,
Par le seul mouvement de ses divers ressorts,
Qu'il ait pu de ce Jeu combiner les rapports ?

⁴⁴⁶ Voir *supra* chapitre 6.2.2. pour d'autres exemples d'explications mécanistes, celles d'Antoine Dilly, d'ailleurs cité par Guer 1749 : 251.

Un tel raisonnement serait-il recevable ?
Votre système déplorable,
DOCTEURS, n'a pourtant point de meilleur fondement. » (Morfouace de Beaumont 1732 : 73)

Ici à nouveau les questions rhétoriques soutiennent l'invraisemblance d'une représentation purement mécanique du mouvement, rendue ridicule par l'idée que les pièces du jeu pourraient exhiler des corps qui, ayant atteint celui du singe, produiraient le même effet que la lecture d'un manuel d'échec. Les petites majuscules soutiennent l'ironie de l'ensemble : elles mettent en valeur l'élément le plus controversé de la métaphysique de Descartes, la glande pinéale censée assurer le lien entre la matière et l'esprit, et font donc par association peser le même doute sur le véritable statut des « docteurs » qui soutiennent un système déplorable.

Jean-Antoine Guer se plaît à inventer sur ce schéma l'explication mécanique des passions animales : « on pourrait expliquer suivant les mêmes principes ce qu'on appelle la faim, la nutrition, la digestion et les autres actions naturelles » (Guer 1749 : 251). L'explication apparaît ensuite comme un pur exercice ludique de variation sur le même principe :

Donc toutes les fois que le chien aura faim, c'est-à-dire, toutes les fois que le nerf de l'estomac ébranlé portera cet ébranlement dans le cerveau, la machine de son corps sera nécessairement transportée d'un endroit à l'autre. [...] Supposons que dans cet état le chien trouve du pain en son chemin : il est certain par le rapport qu'il y a entre sa machine et tous les corps qui peuvent lui être utiles, que l'impression que le pain fera sur ses yeux en ébranlant les fibres des nerfs optiques, doit être portée au cerveau, et y ouvrir des passages aux esprits animaux, pour couler dans les muscles dont l'action doit approcher le chien du pain. [...] On conçoit encore aisément, que ce mouvement des mâchoires pressant les glandes qui contiennent la salive, et qu'on appelle pour cette raison salivaires, elle sera exprimée dans le palais [...] (Guer 1749 : 253-254)

Tous les groupes verbaux qui marquent le mouvement, « porter cet ébranlement », « en ébranlant », « être portée », « ouvrir des passages », « couler dans les muscles », « approcher le chien du pain », « pressant », donnent l'image d'un circuit automatique qui met sous les yeux du lecteur un véritable appareil littéraire qui partage nombre de ses fonctions et traits avec le fameux canard digérateur de Vaucanson (1709-1782), exposé à l'hôtel de Longueville en 1739⁴⁴⁷ et qui, au plus grand étonnement des milliers de spectateurs qui venaient l'observer, pouvait manger et dissoudre les aliments ingérés, probablement par « une fermentation douce, par laquelle les viandes sont digérées, et réduites en une espèce de crème grisâtre qu'on appelle chyle », comme la machine canine littéraire de Jean-Antoine Guer (1749 : 254). On retrouve sous la plume de Jean-Antoine Guer comme dans les automates de Vaucanson, une véritable esthétisation de l'idée de l'animal-machine que Philippe Chométy relève dans la poésie à propos d'autres théories cartésiennes :

⁴⁴⁷ André Doyon et Lucien Liaigre (1966), *Jacques Vaucanson : mécanicien de génie*, Paris, Presses universitaires de France.

Sous le régime de la poésie d'idées, il me semble qu'au XVIII^e siècle, l'héritage philosophique de Descartes tombe progressivement dans le domaine de l'esthétique. Dans son éloge de l'abbé de Molières, dont l'enseignement tendait à rapprocher les principes de Descartes avec les théories de Newton, Mairan en arrive à placer la théorie des tourbillons sur le plan de la sensation du beau. (Chométy 2009 : 39)

Cette esthétisation est un mode possible de conservation de l'hypothèse, qui conduit Jean-Antoine Guer à reconduire et reformuler des explications machiniques insoutenables, sans toutefois leur accorder de crédit philosophique.

4.3. Conservations de l'hypothèse

Certains motifs liés à l'animal machine font l'objet d'un emploi métaphorique neutre sur le plan des idées : l'image du corps machine, celle des ressorts, sont utiles quand il s'agit de rendre compte de l'organisation de la nature. Jean-Antoine Guer évoque à propos des animaux « la machine de leur corps » (1749 : 317). C'est pour rendre compte des merveilles de l'organisation naturelle que Guillard de Beaurieu utilise la métaphore dans son *Abrégé de l'histoire des insectes* :

Quoi, dites-vous, une Mouche, une Araignée, un Puceron a un cœur, des poumons, une bouche, des pattes, etc. comment exécuter une si petite machine avec tant de ressorts ? que l'Auteur de la Nature est grand dans une Araignée ! Eh non, non, vous dis-je, il est grand dans le tout, il est grand par lui-même ; pourquoi le rendre plus grand par de plus petites choses ? (Guillard de Beaurieu 1764 : 438)

Carl von Linné ne laisse pas d'utiliser dans le *Système de la nature* l'image de la machine pour caractériser le corps des bêtes même s'il est mû par un principe animateur : « La VIE de l'animal, de cette machine hydraulique, de ce mobile perpétuel, est une flamme, un feu éthéré-électrique, toujours allumé dès le premier moment de son existence [...] » (1793, I : 11). Ils apparaissent ainsi conservés dans la langue.

Il en va tout autrement dans les poèmes de Charles-Claude Genest et de Louis Racine, qui sont les seuls auteurs de Belles-Lettres du corpus à défendre l'analogie machinique. Genest expose ainsi la théorie cartésienne :

L'Âme humaine n'est point l'âme matérielle
Commune à tous les animaux,
Que par abus du nom d'âme on appelle
Et sur leurs mouvements nous en jugeons à faux. (Genest 1716 : 206)

S'il tempère la dimension contre-intuitive de l'analogie en tolérant de parler d'« âme matérielle » pour les animaux – qui consiste en fait dans le mouvement des esprits animaux et donc qui n'a rien d'une substance immatérielle – Louis Racine est très provocateur :

Je soutiens que semblable à ce morceau de bois,
(Dût ma comparaison vous paraître insensée)
Jamais un animal ne forme une pensée ;
Que le seul cours du sang pousse, agite son corps
Sans qu'une âme préside au jeu de ses ressorts. (Racine 1728 : 74)

Cette position radicalement différente de celle des autres auteurs des Belles-Lettres peut être expliquée par la « capacité à “arrêter” la circulation des idées » de la poésie scientifique, ainsi que l'a montré Philippe Chométy (2009 : 36). Cette dernière est capable de « conserver les idées désuètes » (37), dont celles de Descartes sur l'animal, et agit en cela comme un baume :

[T]out se passe comme si, parallèlement au déclassement épistémique d'une théorie (tel que le système des tourbillons de Descartes), la poésie avait tendance à conserver les idées désuètes, à les stabiliser contre les découvertes les plus récentes. En opposition avec une certaine conception progressiste de l'histoire des sciences, je suis d'avis que « la loi de continuité qui unit le XVII^e et le XVIII^e siècles », selon l'ancienne expression contestée de Pierre Leroux, consiste en poésie à ne rien inventer de nouveau. En cet état de choses, le développement continu de la poésie d'idées d'inspiration cartésienne connote un figement des idées. (Chométy 2009 : 37)

Si ces exemples de poésie d'idées en français conservent l'hypothèse, les vers latins de l'*Anti-Lucrèce* ne lui conféreront pas leur patine ni la capacité de « mûrir sans jamais vieillir »⁴⁴⁸. Alors que l'hypothèse apparaît comme désuète, elle ne quitte pas pour autant la scène des Belles-Lettres qui continuent à la discréditer, l'esthétisent, la conservent à l'état fragmentaire de motifs voire dans le baume de la poésie d'idées.

5. L'indignation contre Descartes

Le recours à l'ironie contre le « père présumé de la philosophie française » (Derrida 2006 : 81) est un lieu commun des discours animaux ou animalistes d'aujourd'hui. Bien avant d'aborder la partie de sa conférence consacrée à Descartes, Jacques Derrida avertit son auditoire et son lecteur : « Il nous attend avec ses animaux-machines » (2006 : 41). L'emploi du possessif

⁴⁴⁸ Philippe Chométy (2013) prend l'exemple de l'âme des bêtes pour montrer que malgré tout « le poète-philosophe ne le soutient pas [Descartes] dans sa totalité. Par exemple, rien que dans le livre VI, sur la question de l'âme des bêtes, si le cardinal de Polignac penche vers le machinisme de Descartes, il se refuse de trancher » et que « sur certains points de philosophie naturelle, la poésie reste incontestablement dans un rapport d'interprétation, de variation, voire de critique et donc de transformation et de circulation des idées ». Philippe Chométy (2013), « "Mûrir sans vieillir jamais". Conservation de la physique cartésienne dans la poésie néo-latine en Europe du XVII^e au XVIII^e siècle », in Muriel Louâpre, Hugues Marchal et Michel Pierssens (éd.), *La Poésie scientifique, de la gloire au déclin*, [en ligne], *Épistémocritique*. URL : <https://epistemocritique.org/category/ouvrages-en-ligne/actes-de-colloques/la-poesie-scientifique-de-la-gloire-au-declin/>

« ses » renforce l'attaque *ad hominem* en imputant à un seul individu, par exagération et virulence, le mauvais tournant pris par la pensée animale au XVII^e. L'ironie s'attache aussi, dans la lignée de la métaphore de Charles Péguy⁴⁴⁹, à révéler l'« audace » de Descartes réglant la question animale « de son pas cavalier de “cavalier français”, avec autant d'autorité. » (Derrida 2006 : 118). De même, Élisabeth de Fontenay fait entrer le philosophe en scène comme un véritable Messie burlesque pour introduire le chapitre intitulé « La fable des machines » : « Enfin Descartes vint » (1998 : 275) pastichant Boileau et reléguant d'emblée l'animal-machine du côté d'une fantaisie des Belles-Lettres. Cette véhémence à l'égard de Descartes et de son audace cavalière trouve ses racines au XVII^e siècle dans le parti opposé à l'hypothèse cartésienne et se déploie beaucoup plus largement au XVIII^e siècle, à mesure qu'une nouvelle sensibilité fait de la défense de la spécificité du vivant, et en particulier de la vie animale une véritable valeur à défendre contre un mécanisme aveugle. En effet, ces attaques *ad hominem* sont liées à des préoccupations morales dès lors qu'elles sont envisagées au sein d'une rhétorique de l'indignation. Celle-ci est définie par Anne Régent-Susini et Yana Grinshpun dans l'introduction de *L'Indignation entre polémique et controverse* comme une émotion morale, en laquelle « l'affect est inséparable d'une perception de valeurs, voire d'un jugement opéré au nom de valeurs partageables et partagées » (2021 : 9⁴⁵⁰). La virulence de ces attaques *ad hominem*, renforcée par l'ironie qui les accompagne, s'explique ainsi par les valeurs mises en jeu par la représentation de l'animal. Ces valeurs expliquent l'intensité de l'émotion, donc « le lien que l'indignation, dans la tradition rhétorique, entretient non seulement avec l'amplification, et plus largement avec la véhémence » (Régent-Susini et Grinshpun : 17), et donc la virulence que les auteurs manifestent contre l'« audace » cartésienne.

Cette véhémence se manifeste dans les invectives et attaques *ad hominem* contre le philosophe, ce « fou nommé Descartes » (Voltaire OC, 25 : 122⁴⁵¹), ou « le grand Descartes [qui] extravague » (Guer 1749 : 294). Dans l'*Apologie des bêtes*, Morfouace de Beaumont

⁴⁴⁹ « L'audace seule m'intéresse. L'audace seule est grande. Y eut-il jamais audace aussi belle ; et aussi noblement et modestement cavalière ; et aussi décente et aussi couronnée ; y eut-il jamais aussi grande audace et atteinte de fortune, y eut-il jamais mouvement de la pensée comparable à celui de ce Français qui a trouvé les cieux. Et il n'a pas trouvé seulement les cieux. Il a trouvé des astres, une terre. Je ne sais pas si vous êtes comme moi. Je trouve prodigieux qu'il ait trouvé une terre. Car enfin, s'il ne l'avait pas trouvée. » Charles Péguy ([1914] 2016), *Note sur M. Bergson et Note conjointe sur M. Descartes*, éd. Andrea Cavazzini et Jonathan Soskin, Presses universitaires de Liège, coll. « Philosophie 3 » : 49.

⁴⁵⁰ Anne Régent-Susini et Yana Grinshpun (2021), « L'indignation, entre émotion et construction », in Anne Régent-Susini et Yana Grinshpun (dir.), *L'indignation entre polémique et controverse*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle : 7-24.

⁴⁵¹ Voltaire, *Œuvres complètes de Voltaire*, éd. Louis Moland, Paris, Garnier, 1877-1885. Le tome 25 qui contient le *Dialogue du Chapon et de la Poularde* est intitulé « Mélanges 4 » (1879) et le tome 41 qui contient le *Traité sur la tolérance* « Correspondance 9 » (1881).

impute avec une exagération indignée la déchéance de la raison humaine à l'hypothèse cartésienne censée en illustrer la grandeur :

Depuis des siècles innombrables
Nous étions en possession
D'agir en bêtes raisonnables
Pour notre conservation
Mais il est survenu depuis plus de vingt lustres,
Un philosophe audacieux
Qui croyant se rendre fameux
Par des découvertes illustres,
A risqué contre nous un romanesque écrit
Qui n'a pas fait honneur à son sublime esprit. (Morfouace de Beaumont 1732 : 5)

C'est encore la proclamation du ridicule, de la folie, de la bêtise de Descartes que le Chapon de Voltaire dans son *Dialogue du Chapon et de la Poularde* (1763) affirme, lorsqu'il entend, incrédule, deux abbés discuter de l'hypothèse de l'animal-machine : « Cette imagination [...] ne serait-elle pas le comble du ridicule et la vaine excuse de la barbarie ? » (OC, 25 : 122). Voltaire dira en son propre nom dans le *Traité sur la tolérance* (1763) : « Il faut avoir renoncé à la lumière naturelle pour oser avancer que les bêtes ne sont que des machines » (OC, 41 : 298). Descartes devient dans les discours animaux un personnage burlesque dont on moque avec plaisir mais non sans virulence l'image de grand philosophe national, colosse aux pieds d'argile par son animal-machine invraisemblable. En extrapolant la grandeur du philosophe, Jean-Antoine Guer souligne implicitement sa démesure : « Les Bêtes des machines ! dites-vous. Cela est plaisant, et quelles machines encore ? Quelles machines ? je vous jure par Descartes que je n'en sais rien » (Guer 1749 : 241).

Guer finit par admettre que « ce n'est point à Descartes qu'on doit attribuer toutes ces impertinences » (1749 : 306). De la même manière, cette critique est moins satirique chez La Motte, qui ne peut attaquer de front celui dont, ailleurs (dans « L'Écrevisse philosophe » par exemple), il fait un admirable chef de file des Modernes, et préfère mentionner le cartésianisme que Descartes :

Tout ce qu'ils font a un si grand air d'intelligence, qu'on a jugé de tout temps qu'ils agissaient avec connaissance. Il n'y a que l'intrépide Cartésianisme qui a pu le leur disputer ; mais c'est peut-être une débauche du raisonnement, d'en avoir osé faire des machines. (La Motte 1719 XXIII)

Morfouace de Beaumont, dans l'*Apologie des bêtes*, invective plutôt celui qui prête foi à l'animal-machine cartésien que Descartes lui-même :

Que tu fais peu d'honneur à la sage raison,
Homme orgueilleux ! Tu fuis la brillante Lumière
Que t'offre son flambeau. Ton erreur lui préfère
D'une fausse lueur la sombre exhalaison :

Pleine d'une folle idée, en vain tu t'imagines
Que les bêtes ne sont que de pures machines
Sans âme, sans pensée ; et qu'un aveugle instinct
Les conduit au hasard sans principe distinct. (Morfouace de Beaumont 1732 : 1-2)

Dans les *Éclaircissements sur les conjectures physiques*, qui recueillent les différentes objections contre l'ensemble de la physique cartésienne, Nicolas Hartsøker écrit : « De tous les sentiments de Descartes, aucun ne me paraît plus extravagant ni plus éloigné du bon sens, que celui qu'il nous a laissé sur l'âme machinale des bêtes. (1710 : 111⁴⁵²). Si Hartsøker nomme ici Descartes qui prend à sa charge le ridicule de ses sentiments, l'hypothèse et les explications mécanistes qu'elles entraînent peuvent subir la moquerie indépendamment de la figure du philosophe.

*

La querelle métaphysique de l'âme des bêtes semble être épuisée en raison des défaillances internes et du rejet massif de l'hypothèse de l'animal-machine et de l'âme mitoyenne des néo-péripatéticiens, qui apparaissent comme des constructions intellectuelles contre-intuitives et inopérantes. Elle ne laisse pourtant pas de donner lieu à diverses publications des Belles-Lettres qui, à ce titre, apparaissent comme un conservatoire des idées et des preuves anciennes. Les essais et traités philosophiques qui prolongent la querelle ne renouvellent pas vraiment le débat par de nouveaux arguments :

C'est, plutôt qu'un « champ », à nouveau un espace de la réflexion, redevenu assez informel, et qui subit fortement son passé dont il a extrêmement conscience. Il a perdu sa spontanéité, se vit de façon rétroactive, attaché à des superstructures métaphysiques tenues pour obsolètes. (Guichet 2006 : 75)

Cet espace de réflexion informel ouvre l'écriture à d'autres enjeux, dont la pluralité constitue une épreuve pour tout historien, comme l'a souligné Élisabeth de Fontenay en préambule du *Silence des bêtes* :

On découvre avec surprise qu'en cette affaire – l'animal – les mises sont considérables et les enjeux polysémiques : le théologique, l'économique, l'eschatologique, l'institutionnel, l'épistémologique s'intriquent à tel point que, si l'on isolait une série, les débats deviendraient

⁴⁵² Nicolas Hartsøker (1710), *Éclaircissements sur les conjectures physiques*, Amsterdam, Pierre Humbert.

absurdes ; ils donneraient l'impression qu'une discussion comme celle qui porta par exemple, pendant presque trois siècles – et avec une acmé dans la deuxième moitié du XVII^e, puis dans la première moitié du XVIII^e siècle –, sur l' « âme des bêtes » ne mérite pas plus d'attention que la querelle autour du sexe des anges. Comme pourrait-on en effet songer à traiter en elle-même l'histoire de l'âme des bêtes ? (De Fontenay [1998] 2008 : 17-18)

Le corpus de textes inscrits dans le sillage de la querelle de l'âme des bêtes invite à ajouter un enjeu poétique à cette liste, qui nous paraît justifier l'engouement encore suscité par la querelle ancienne dans les Belles-Lettres. La scénographie conversationnelle (Maingueneau 1998), inscrivant le débat dans le cadre diégétique d'un salon, met en jeu plusieurs locuteurs intéressés au débat. Dans ce cadre mondain, l'irruption de phénomènes situationnels dans les discours, ainsi que les énoncés dont la fonction est essentiellement conative, allègent et agrémentent l'échange philosophique. En effet, si la dispute « aux repas peut donner l'agrément » (Racine 1728 : 73), encore faut-il que sa forme séduise. Le choix des vers, la mise en récit des arguments dans le genre de la fable, le pastiche des explications mécanistes marqué par une surabondance du vocabulaire cartésien et de marqueurs épistémiques, ressaisissent et transforment l'hypothèse. La querelle, telle qu'elle se prolonge au XVIII^e siècle, apparaît ainsi comme un espace de défi pour l'écriture qui s'éprouve à l'aune d'un « sujet rebattu » (Morfouace de Beaumont 1732 : « Préface », NP). De ce point de vue, l'*Histoire critique de l'âme des bêtes*, exercice ludique de « picoreur », s'inscrit bien dans le contexte des Belles-Lettres, montrant les liens qui les unissent encore à l'Histoire en 1749.

Chapitre X

Inventer les vies des bêtes

Le XVIII^e siècle marque le développement d'une sensibilité nouvelle à l'égard des bêtes, qui est favorisée par l'empirisme naissant et qui a partie liée avec la déchéance de l'hypothèse cartésienne. Cette dernière permettait, de l'aveu même de Descartes dans la lettre à Morus du 5 février 1649, de dédouaner les hommes de la souffrance qu'ils font subir aux animaux et de justifier leur exploitation et leur consommation :

Si bien que mon opinion est moins cruelle envers les bêtes qu'elle n'est pieuse envers les hommes qui ne sont plus asservis à la superstition des Pythagoriciens et qui sont délivrés du soupçon de crime toutes les fois qu'ils mangent ou tuent les animaux. (Descartes *OL* : 1320)

Elle conduit à un décentrement qui limite l'anthropomorphisme et qui est échantillonné plaisamment par le collier de la levrette de Beaumarchais :

Sur les colliers des chiens était gravée la formule « j'appartiens à » précédée du nom et de l'adresse du maître ou de la maîtresse. L'auteur du *Barbier de Séville* avait fait graver spirituellement sur le collier de sa chère Florette : « Beaumarchais m'appartient ». (Larue 2019 : 80).

Cette sensibilité s'accompagne d'une plus grande pitié et d'une plus grande empathie à l'égard des animaux, pitié que Renan Larue constate par le prisme du développement du végétarisme notamment. S'« [il] n'est guère aisé de sonder les cœurs [...] Certaines manifestations exceptionnelles comme l'adoption du végétarisme, fournissent cependant des indications intéressantes sur les mentalités. » (Larue 2019 : 75).

Les fictions animales du XVIII^e siècle apparaissent aussi comme des manifestations de cette nouvelle sensibilité. Leurs représentations prolongent les débats anthropologiques en mettant en scène la continuité entre les hommes et les animaux. De plus, les « vies » animales notamment ouvrent à l'histoire et à la subjectivité de leurs héros. Ici semblent se dessiner les spécificités des discours de fiction par rapport aux autres discours sur les animaux. D'une part, c'est notamment contre les récits historiques, dont elles importent les *topoi* pour les détourner de manière parodique, que les fictions inventent l'histoire d'un animal. D'autre part, ces fictions

apparaissent comme un laboratoire de formes où le décentrement de l'anthropocentrisme s'opère parfois *via* un décentrement énonciatif favorisé par le genre romanesque, qui esquisse ponctuellement l'univers mental des animaux.

1. Fiction et anthropologie : le postulat de la continuité

1.1. Fondements épistémologiques

Dans *Nous et les autres animaux*, Catherine Kerbrat-Orecchioni amende la formule « Enfin Descartes vint » qui introduit le chapitre consacré à l'animal-machine dans *Le Silence des bêtes* (De Fontenay [1998] 2008 : 275) en écrivant « enfin Darwin vint... : difficile d'ignorer que nous sommes, génétiquement parlant, des animaux » (Kerbrat-Orecchioni 2021 : 28). Cette pensée continuiste⁴⁵³ s'enracine largement dans la pensée du XVIII^e siècle, qui fonde l'hypothèse de la continuité entre l'homme et les autres animaux sur de nouveaux systèmes, à commencer par l'empirisme. L'*Essai sur l'entendement humain* (Locke 1690) fait de l'expérience l'origine des idées et de la pensée, si bien que « La pensée animale est accueillie dans le nouveau système comme une véritable évidence spontanée, pas seulement de nature empirique d'ailleurs (c'est-à-dire constatant sa présence chez les animaux mêmes), mais bien principielle (commandée par ses bases philosophiques) » (Guichet 2006 : 77). La traduction des *Essais sur l'entendement humain* par Coste en 1700 connaît une grande fortune en France et constitue le fondement d'une éthologie non réductionniste :

Bien que la gnoséologie développée par Locke fût fille de celle de Gassendi, elle-même tributaire de celle d'Épicure, son extraordinaire « médiatisation » conféra une toute autre portée culturelle à l'idée que chaque activité intellectuelle se ramenait à une combinaison de sensations, ce qui revenait à abolir toute différence de nature entre intelligences humaine et animale » (Mothu 2002 : 97⁴⁵⁴).

⁴⁵³ Le mot « continuisme » n'est pas encore consigné dans le *Dictionnaire de l'Académie*. Il est largement utilisé par les animalistes pour désigner une continuité fondée sur la génétique et l'évolution qu'aucune rupture métaphysique ne vient briser. S'il est donc anachronique pour la période pré-darwinienne, la notion de « continuité » ne l'est pas pour désigner les pensées qui refusent de penser une frontière ontologique entre l'homme et ce qui devient, dès lors, « les autres animaux ».

⁴⁵⁴ Alain Mothu (2002), « Rêves de singes au XVIII^e siècle », in Sylvain Matton (éd.), *Tintannabulum naturae. Rêveries d'un individu semi homme semi bête engendré d'une négresse et d'un orang-outang. Suivi de Pensées métaphysiques lancées dans le tourbillon et de quelques poésies et pièces fugitives. Par un solitaire de Champagne*, Paris, SÉHA et Milan, Arché : 46-102.

Locke borne cependant l'entendement animal et conserve une forme d'exception humaine. Si les animaux ont accès à des vérités sensibles, la comparaison et la combinaison qui donnent accès aux vérités abstraites sont, au mieux, plus perfectionnées chez l'homme, et la plupart des animaux en sont incapables car il leur manquerait une certaine faculté au sujet de laquelle Locke reste allusif, et dont disposeraient les hommes (Guichet 2006 : 79). Dans le sillage de Locke, Condillac établit « l'identité de fond de l'instinct et de la connaissance réfléchie, de la sensibilité et du jugement, de la bête et de l'homme » (Guichet 2006 : 87). Contre le cartésianisme et le matérialisme, Condillac veut « spiritualiser l'animal, mais de ce fait, il rapproche objectivement celui-ci de l'homme, prêtant ainsi le flanc au matérialisme par l'effort même de lui résister, et il se trouve alors contraint d'opérer au dernier moment dans son livre un surprenant retournement en opposant finalement les deux êtres fermement sans compromettre, autant que cela reste possible, l'unité globale du système. » (Guichet 2006 : 86). L'empirisme de Locke puis le sensualisme de Condillac offrent ainsi un fondement à la pensée de la continuité entre homme et animal, bien qu'ils ne l'affirment pas eux-mêmes et que Condillac affirme explicitement qu'un principe métaphysique distingue l'homme et l'animal. Voltaire, par exemple, reprend au terme de la période étudiée les arguments sensualistes (certes avec un ton polémique) pour affirmer la continuité entre l'homme et l'animal : « Un pouvoir divin éclate dans la sensation du dernier des insectes comme dans le cerveau de Newton »⁴⁵⁵.

Selon Jean Goldzink⁴⁵⁶, Voltaire n'aurait pas accumulé dans *Candide* les preuves de l'existence du mal, qui mettent en cause l'omnipotence ou la bonté divines, s'il en avait tiré les implications métaphysiques et s'il avait cru, en 1759 « à l'existence d'un réel danger athée ».

Quelques années plus tard, détrompé, inquiet, mais non moins combatif, l'auteur déiste ne pouvait plus écrire *Candide* tel quel. Restait à panglosser à son tour dans l'*Histoire de Jenni* (1775) pour démontrer, à coups de raisonnements laborieusement classiques, que le bien l'emportant de loin sur le mal, Dieu est absous du péché de malfaçon. Leibniz, Malebranche et Pangloss avaient rattrapé, dans son dernier grand récit, l'auteur de *Candide* et lui tenaient le bras, celui qui écrit. (Goldzink 2007 : 10-11)

On peut se demander si, en niant la notion d'âme et en accumulant les preuves de la continuité entre homme et animal à partir de 1762 (comme le montre Renan Larue 2010 :19-34 et 2019 : 147-196), Voltaire procède au même « oubli » des implications métaphysiques de ces pensées,

⁴⁵⁵ Voltaire, ([1764] 1994), Article « Sensation », *Dictionnaire philosophique, Œuvres complètes de Voltaire*, éd. Th. Besterman, Oxford, Voltaire Foundation, t. 36, p. 528, cité par Renan Larue (dans Berchtold et Guichet dir. 2010 : 22-23). On trouve après la période étudiée la citation suivante : « Cet orgueil humain demande ce que c'est donc que ce pouvoir d'apercevoir et de sentir, qu'il appelle âme dans l'homme, et instinct dans la brute ». Voltaire, ([1770] 1878), Article « Âme », *Questions sur l'Encyclopédie, Œuvres complètes de Voltaire, t.17*, éd. Louis Moland Paris, Garnier :152-153, cité par Renan Larue, *ibid.* : 24.

⁴⁵⁶ Jean Goldzink (2007), « Présentation », dans Voltaire, *Candide*, Paris, GF Flammarion : 7-34.

soit le matérialisme, s'il n'existe pas d'âme qui distingue hommes et bêtes, voire, *in fine*, l'athéisme. Renan Larue montre qu'au contraire ces risques sont clairs pour Voltaire et qu'il s'en prémunit dans ses *Lettres de Memmius* (1771) :

Voltaire a pleinement conscience que certains taxeront sa conception de matérialisme et de réductionnisme mécaniste. Il affirme cependant écarter cette hypothèse tout comme il rejette la doctrine épicurienne. Le philosophe considère que cet agencement particulier de la matière, qui lui permet de penser, résulte manifestement de l'intention d'un Créateur : « Voilà, dit-il, en quoi je diffère de Lucrèce ». (Larue 2019 : 160)

Le premier rejet de l'hypothèse de Descartes au moment de sa formulation par divers théologiens était justifié par le danger matérialiste et athéiste qu'elle suscitait : un libertin mal intentionné aurait pu supposer que l'homme n'a pas plus besoin d'âme que l'animal pour agir. Cette inquiétude est encore largement présente au début du XVIII^e siècle : « Quiconque croit que les Bêtes sont de purs automates, ne saurait s'assurer que tous les hommes, excepté lui-seul, ne soient aussi autant de machines insensibles », s'inquiète un rédacteur du *Journal des Savants* (JDS 1710 : 477). Le père Daniel, dans son *Voyage du monde de Descartes* – dont la nouvelle édition (1696) comporte une cinquième partie consacrée à la question de l'âme des bêtes – montre que si l'on distingue le principe du mouvement chez les hommes et chez les animaux, un esprit logique supposera par analogie que les deux ont le même, l'âme ou la matière :

Car quelle différence y a-t-il entre ces deux enthymèmes : les mouvements naturels ne supposent point de connaissance en nous, donc ils n'en supposent point dans les bêtes ; les mouvements spontanés supposent de la connaissance en nous, donc ils en supposent aussi dans les bêtes. (Daniel 1696 : 17)

Apparaît aussi l'idée que Descartes était lui-même secrètement matérialiste et aurait inventé l'analogie machinique. L'idée est déjà présente au début du siècle dans *Les Entretiens des cafés de Paris* : « Descartes le dit de la bête [qu'elle n'est qu'une machine] n'osant pas le dire de l'homme quoi que ce fût son sentiment, qu'il laissait seulement entrevoir & conjecturer de toutes les propositions de son système. » (1702 : 341-342, cité par Thomson dans Berchtold et Guichet dir. 2010 : 340). Elle est surtout affirmée par « celui qui a accompli la prophétie, ou la malédiction – jetée par les auteurs des Sixièmes objections adressées à Descartes – de l'extension du mécanisme animal à l'homme et de la matérialisation de l'esprit » (Guichet 2006 : 103) : La Mettrie dans *L'Homme-machine*. Selon lui, cette hypothèse n'est « qu'un tour d'adresse, une ruse de style pour faire avaler aux théologiens un poison caché à l'ombre d'une analogie qui frappe tout le monde, et qu'eux seuls ne voient pas » (La Mettrie 1748 :133⁴⁵⁷).

⁴⁵⁷ Julian Offray de La Mettrie (S.N. 1748), *L'Homme machine*, Leyde, Elie Luzac fils.

Le matérialisme affirme la continuité de l'homme et de l'animal faits de la même matière et refuse qu'une âme élève l'homme au-dessus des autres animaux : « L'homme n'est pas pétri d'un limon plus précieux ; la nature n'a employé qu'une seule et même pâte, dont elle a seulement varié les levains » (La Mettrie 1748 : 83). Cette nouvelle conception de l'humanité est corroborée par les résultats d'expérimentations qui montrent que la plupart des processus physiologiques sont identiques chez les hommes et les autres animaux :

En général la forme et la composition du cerveau des quadrupèdes est à peu près la même que dans l'homme. Même figure, même disposition partout ; avec cette différence essentielle, que l'homme est de tous les animaux celui qui a le plus de cerveau, et le cerveau le plus tortueux en raison de la masse de son corps : ensuite le singe, le castor, l'éléphant, le chien, le renard, le chat, etc. Voilà les animaux qui ressemblent le plus à l'homme, car on remarque aussi chez eux la même analogie graduée, par rapport au corps caeux, dans lequel Lancisi avait établi le siège de l'âme avant feu M. de la Peyronnie, qui cependant a illustré cette opinion par une foule d'expériences. Après tous les quadrupèdes, ce sont les oiseaux qui ont le plus de cerveau. Les poissons ont la tête grosse, mais elle est vide de sens comme celle de bien des hommes. Ils n'ont point de corps caeux et fort peu de cerveau, lequel manque aux insectes. (La Mettrie 1748 : 45-46)

La similarité de la génération chez l'homme et les animaux est largement développée par La Mettrie (1748 : 134-141). Descartes l'avait déjà largement montrée par ses expériences consignées dans des fragments écrits entre 1630 et 1648 en vue de publier un « traité de la génération des animaux » qui ne verra pas le jour, mais les fragments seront publiés pour la première fois en 1692 dans une traduction hollandaise, puis en latin en 1701 en France. De plus, les réflexes *post-mortem* observés chez certains animaux suggèrent qu'il n'est nul besoin d'âme immatérielle pour rendre possible le mouvement mais leur similarité chez l'homme.

1.2. Le singe personnage

Les frontières de l'humanité sont brouillées au XVIII^e siècle par une série de cas qui sont considérés comme limites : singes et muets, fous, indigènes mais aussi criminels. Locke compare « l'imbécile et le magot », le *Dictionnaire raisonné et universel des animaux* note à l'entrée « Homme sauvage » qui désigne un grand singe, que c'est une bête mais qu'« on aurait bien de la peine à ne la pas confondre avec certains Barbares d'Afrique, qui sont eux-mêmes peu différents des bêtes » (487-488), Junquières compare Caquet-bonbec aux fous :

Réfléchir... elle... une Poule... oh ma foi
C'est, dira-t-on, se moquer... eh, pourquoi ?
Je vous soutiens que tout le monde pense,
Sages et fous : toute la différence
C'est que ceux-là réfléchissent devant,
Et que ceux-ci ne le font seulement

Que bien après l'action entreprise.
Poulette donc, raisonnant à sa guise,
Disait tout bas : mon sort est bien chanceux [...] (Junquières 1763 : 32)

La ressemblance entre le corps du singe et le corps de l'homme a étonné plus d'un observateur⁴⁵⁸, et pose la question des limites de l'humanité et de l'animalité. Dans le *Dictionnaire raisonné et universel des animaux*, on lit à l'article « Enjokos » : « c'est une espèce de grand singe à forme humaine », ou à « Homme sauvage » :

Espèce de bête [...] On l'a nommée Homme sauvage, parce qu'elle a la taille, le visage, les bras, les jambes, et les autres membres du corps, si semblables aux nôtres, qu'à la parole près, on aurait bien de la peine à ne la pas confondre avec certains barbares d'Afrique, qui sont eux-mêmes peu différents des bêtes. (*Dictionnaire raisonné* 1759 : 488)

Le singe est donc un animal privilégié pour quiconque veut ruiner l'idée d'une rupture entre l'homme et les autres animaux. Morfouace de Beaumont après avoir souligné toute la ressemblance entre les singes et un homme laid sur qui « tous ses traits paraissent copiés », interroge son lecteur cartésien :

Mais dites-nous ici, Philosophe équivoque
Parmi vous n'est-il point de ces Ours mal léchés,
Que la Nature encore n'a pas bien ébauchés,
Et dont l'Esprit répond à la mine baroque ?
Ne produit-elle pas tous les jours à vos yeux
De ces Masses de chair dont la structure informe
Ne présente qu'un Homme imparfait et difforme,
Et dont le caractère est des plus odieux ?
Leur Âme enveloppée en un bloc de matière,
Ne peut du sens commun atteindre la lumière.
Le singe est bien plus fin : il pénètre, il prévoit [...] (Morfouace de Beaumont 1732 : 59)

⁴⁵⁸ « Désormais, on en importe quelques spécimens en Europe, et si ceux-ci daignent bien survivre au voyage, ce qui n'est point trop fréquent, un large public peut les observer directement dans des ménageries princières ou dans des foires. Au commencement du siècle, l'un de ces grands singes fut apporté en Angleterre, et "tout le peuple de Londres [le] vit", écrit un rédacteur de l'Encyclopédie. Nous n'avons pu apprendre à quel moment le premier "orang-outang" – ainsi que l'on appelait génériquement tous les anthropoïdes au XVIII^e siècle, y compris les gorilles et chimpanzés africains – arriva en France Benoît de Maillet signale qu'un orang-outang fut donné en spectacle à la foire Saint-Germain en 1720 : "Il avoit quatre pieds de hauteur, et plus, étoit sans langage, et tout velu de la tête aux pieds". En 1740, Buffon peut décrire un jocko (un chimpanzé), animal "que l'on montrait à Paris en 1740" et qui mourra l'année suivante à Londres. La Mettrie, dans son histoire naturelle de l'âme (1745), réédition de 1751, signale comme un fait notable l'apparition "il y a deux ans" à la Foire Saint-Laurent, d'"un grand Singe semblable au Satyre de Tulpus", lequel était probablement un chimpanzé. D'un autre côté, l'auteur de l'article "Bornéo" de l'*Encyclopédie*, en 1751, ne parle de l'orang-outang que par ouï-dire. Le cardinal de Polignac fit-il effectivement la connaissance d'un autre de ces individus au Jardin Royal avant de mourir en 1741 ? La chose est possible ; Diderot aurait aussi été capable aussi de l'inventer : peu importe. Réelles ou fantasmées, les rencontres existaient. », Mothu 2002 : 94-96.

Comment distinguer ces animaux humanoïdes des hommes les moins humains aussi bien par leur esprit que par leur « mine baroque »⁴⁵⁹ ? En effet, « cette anthropologie n'est plus une anthropologie de la différence, mais une anthropologie de la différenciation » (Guichet 2009 : 74). Cette différence s'établit difficilement sur l'apparence ou sur le raisonnement : certains singes sont, selon Morfouace de Beaumont, plus beaux et plus intelligents que certains hommes. Au service de cette démonstration, la resémantisation de l'expression « ours mal léché » crée une sorte d'hybride homme-ours mal dégrossi et bouleverse dans une visée satirique et anthropologique la hiérarchie traditionnelle. Ni le visage, ni l'intelligence ne sont plus le propre de l'homme, qui n'est qu'un singe éduqué, ce qui, au reste, pourrait parfaitement advenir : « le singe, / Quoi que vif et badin, sa malice agréable/ Rend son esprit disciplinable » (Morfouace de Beaumont 59). La Mettrie suggère même qu'on pourrait leur apprendre à parler, ruinant le dernier propre de l'homme : « En un mot, serait-il absolument impossible d'apprendre une langue à cet animal ? Je ne le crois pas » (La Mettrie : 49). Sur les vingt-cinq histoires contenues dans *l'Apologie des bêtes*, « trois dissertations » (53) sont ainsi consacrées à des singes, et « cet animal apparaît dans les deux-tiers des vingt-quatre contes de Madame d'Aulnoy composant ses recueils, *Les Contes des fées* (1697) et les *Contes nouveaux ou Les Fées à la mode* (1698). » (Defrance 2019 : 257⁴⁶⁰). Par sa ressemblance avec l'homme, le singe est particulièrement apte à mettre en doute deux de ses propres : le langage et la raison.

La ressemblance entre singes et hommes a quelquefois été expliquée par la « bestialité », qui fait l'objet d'un intérêt renouvelé au XVIII^e siècle :

La bestialité « est le crime d'un homme ou d'une femme qui aurait un commerce charnel avec une bête. Ce crime se punit par le feu : on brûle même l'animal qui a été l'instrument du crime ». Derrière le laconisme quelque peu trompeur de cette définition tirée de *l'Encyclopédie* [« bestialité »], qui n'aborde le phénomène que sous l'angle du droit et de la répression, le siècle des Lumières s'est vivement intéressé à une pratique qui, pour être jugée contre-nature, n'en suscite pas moins une forte curiosité. (Jolivet dans Berchtold et Guichet dir. 2010 : 285)

Le chapitre « Béhémah » de *l'Erotika biblion* (1770) témoigne du goût pour les récits d'hybridation des contemporains de Mirabeau, qui y rapporte divers croisements qui auraient

⁴⁵⁹ Selon Florence Burgat, la « mine », le visage, cristallise d'ailleurs la question : « Si c'est, en dernier ressort, l'apparence physique, la figure, qui dit son dernier mot, on ne s'étonnera pas de voir que la question se crispe sur le visage dans la mesure où, en tant que miroir de l'âme, il est ce qui confère au corps sa surnaturalité », Florence Burgat (2005), « La logique de la légitimation de la violence : animalité vs humanité », in Françoise Héritier, *De la violence II*, Paris, Odile Jacob : 57.

⁴⁶⁰ Anne Defrance (2019), « Vertiges de l'anthropomorphisme. La figure du singe dans les contes de M.-C. d'Aulnoy et dans le conte anonyme "Alphinge ou Le Singe vert" », in Florence Boulerie et Katalin Bartha-Kovács, *Le Singe aux XVII^e et XVIII^e siècles. Figure de l'art, personnage littéraire et curiosité scientifique*, Paris, Hermann, coll. « Les collections de la République des Lettres » : 257-275.

eu lieu entre hommes et quadrupèdes⁴⁶¹. Si la plupart de ces récits, comme l'*Erotika biblion*, apparaissent pour la plupart après la période étudiée dans les trois dernières décennies du XVIII^e siècle pour ce qui concerne les quadrupèdes, les récits de voyage qui rapportent de telles hybridations entre des femmes et les grands singes se multiplient auparavant⁴⁶². Vincent Jolivet dans l'article « Imaginaire érotique du singe au siècle des Lumières » (dans Boulerie et Bartha-Kovács 2019 : 277-288) consigne les représentations de ces primates dont « les sauvages assurent qu'ils sont nés de l'accouplement de singes avec des humaines et que, fruits de ces étreintes monstrueuses, ils sont portés, à leur tour, au ravissement des femmes et à la lubricité la plus agressive ». On en trouve de nombreuses traces dans les récits de voyage, comme celui de François Leguat, présenté par Pascal Duris dans « Le singe aux XVII^e et XVIII^e siècles. Ce qu'en savent les zoologistes, ce qu'ils en imaginent » (dans Boulerie et Bartha-Kovács 2019 : 21-36) :

Ce qui frappe surtout les observateurs, c'est que la plupart de ces singes semblent éprouver des sentiments irrépressibles pour les femmes [...] En 1707, l'explorateur François Leguat relate dans le récit de son voyage aux Indes orientales ses rencontres à Java avec un « singe extraordinaire », une femelle de grande taille qui marche le plus souvent debout, et dont « l'opinion commune » voulait que cette bête soit « née d'un singe et d'une femme ». (Duris 2019 : 33)

La célèbre scène de *Candide* (1759) imagine même que ces relations entre femmes et singes n'ont pas à voir qu'avec la bestialité, mais bien avec l'amour puisqu'après que Candide a tué les deux singes qui couraient derrière les filles nues, elles se mettent à pleurer. Cacambo répond à l'étonnement de Candide étonné en comprenant qu'il s'agissait d'amants : « Mon cher maître, repartit Cacambo, vous êtes toujours étonné de tout ; Pourquoi trouvez-vous si étrange que dans quelques pays il y ait des singes qui obtiennent les bonnes grâces des dames ? Ils sont des quarts d'homme, comme je suis un quart d'Espagnol. (Voltaire [1759] 1877, OC 21 : 170) Dans le *Systema naturae*, en 1735, Linné met côte à côte dans l'ordre des « Anthropomorpha » le singe,

⁴⁶¹ « On a beaucoup discoursu de la nature de l'âme humaine, de sa localisation et de ce qui constituait notre essentielle différence avec l'animal, nous explique l'auteur. Folies théorétiques ! Seules des expériences attentives et bien dirigées sur “les nuances de ses dégradations”, donc sur “les productions monstrueuses de l'humanité” pourraient nous apprendre “jusqu'à quel point l'âme raisonnable se transmet ou se débrouille, si l'on peut parler ainsi, d'avec l'âme sensitive”. Il est d'ailleurs singulier que la physique ait dédaigné ces recherches. », Mothu 2002 : 111, citant l'*Erotika biblion* de Mirabeau.

⁴⁶² Dès *Le Comte de Gabalis* (1660), l'abbé Villars affirme que l'expérience et la connaissance des actions animales, « toutes ces petits historiettes incommodes qu'on nous fait tous les jours, sur les singes qui ont eu des enfants des femmes qu'on avait exposées dans des îles » (184)

l'homme et le paresseux, ordre qui, dans la dixième édition en 1758, prendra le nom de « Primates »⁴⁶³.

1.3. Traduire le parler des bêtes ?

Dans ce contexte où les frontières entre homme et animaux sont extrêmement fragilisées, le langage semble en être le gardien le plus sûr, c'était d'ailleurs l'une des preuves de l'absence de raison des bêtes utilisées par Descartes. Cependant, cet argument est fragilisé au XVIII^e siècle. Selon La Mettrie, rien ne distingue l'homme à l'état de nature, dépourvu du langage qui naît dans l'éducation, d'une bête :

Qu'était l'homme avant l'invention des mots et la connaissance des langues ? Un animal de son espèce, qui avec beaucoup moins d'instinct naturel que les autres, dont alors il ne se croyait pas Roi, n'était distingué du singe et des autres animaux, que comme le singe l'est lui-même ; je veux dire par une physionomie qui annonçait plus de discernement. (La Mettrie 1748 : 55)

Inversement, il ne manque que le langage à un animal pour s'humaniser. Houdar de La Motte écrit dans son « Discours sur la fable » qu'il suffit au fabuliste de doter les animaux d'un langage pour en faire des hommes, car les mœurs et l'intelligence des bêtes n'ont rien à envier à ceux des hommes :

Il est vrai que les animaux sont de fort bons Acteurs de cette sorte d'allégorie. C'est une espèce si voisine de la nôtre, qu'on n'a presque eu besoin que de leur prêter la parole pour en faire nos semblables. Tout ce qu'ils font a un si grand air d'intelligence, qu'on a jugé de tout temps qu'ils agissaient avec connaissance. Il n'y a que l'intrépide Cartésianisme qui a pu le leur disputer ; mais c'est peut-être une débauche du raisonnement, d'en avoir osé faire des machines. (Houdar de La Motte 1719 : XXII)

Ces deux exemples défont le lien métonymique qui unit dans l'argumentation traditionnelle la capacité de parler avec l'intelligence. Le Toutou de Bibiena⁴⁶⁴ explique que le langage ne souligne que la différence physique entre les hommes et les bêtes, et ne dit rien de la capacité de raisonner de ces dernières :

L'articulation de la parole, répliqua le petit Chien, telle qu'elle a été donnée aux hommes, et surtout à votre sexe, ne dépend que de la disposition des organes, et si vous aviez ceux d'une Fauvette, vous gazouilleriez comme elle, mais vous n'en raisonnez pas moins. (Bibiena [1748] 2014 : 548)

⁴⁶³ Sur les classements des singes, voir Pascal Duruis (2019), « Le singe aux XVII^e et XVIII^e siècles. Ce qu'en savent les zoologistes, ce qu'ils en imaginent », in *Le singe aux XVII^e et XVIII^e siècles. Figure de l'art, personnage littéraire et curiosité scientifique*, Paris, Hermann.

⁴⁶⁴ Jean Galli de Bibiena ([1748] 2014), *Le petit Toutou*, dans *Romans*, éd. Francesca Pagani, Paris, Classiques Garnier, coll. « Bibliothèque du XVIII^e siècle » n° 25 : 540-695. Pour la première édition : Jean Galli de Bibiena (1748), *Le Petit Toutou*, Amsterdam, S.E., 2 t.

Ainsi, le langage apparaît de moins en moins comme le signe d'une différence fondamentale entre l'homme et la bête. Les fous, les muets, les très jeunes enfants n'en ont pas davantage et les animaux peuvent aussi bien communiquer. Le *Dictionnaire raisonné et universel des animaux*, à l'article « Homme sauvage », établit cette similitude : « Du reste il a le cri parfaitement semblable à celui d'un enfant ; toute l'action extérieure de cette animale est si humaine, et les passions sont si vives et si marquées, que les muets ne peuvent guère mieux exprimer leurs sentiments et leurs volontés » (*Dictionnaire raisonné* 1759 : 488).

Dans ce contexte, les modes de communications animaux apparaissent comme des témoignages de leurs pensées, et sont largement mis en scène dans les fictions. Certains auteurs font comme si les animaux pouvaient communiquer les uns avec les autres au moyen d'une langue comprise comme un système de signes qui peuvent s'articuler entre eux : « Il nous semble presque qu'on n'a fait que traduire leur Langue, et qu'il ne nous manque que de l'entendre, pour vérifier tous les jours ce qu'on leur fait dire ». (Houdar de La Motte 1719 : XXII). Bibiena met en scène une telle représentation de la langue des mouches dans *Le Petit Toutou* :

Si vous comprenez le langage de cette mouche qui voltige autour de votre tête dans cet instant même, vous entendriez que c'est une expression galante ce qu'il vous plaît d'appeler bourdonnement. Ah ! ne me chassez point, vous dit-elle, laissez-moi approcher des fleurs qui brillent sur votre visage, laissez-moi couler à travers les jours de cette palatine, j'en trouverai encore de plus délicates. (Bibiena [1748] 2014 : 548)

Les chants de Caquet-bonbec et du coq qui s'accouplent semblent aisément compréhensibles et traductibles pour le lecteur. Le paysan qui les emporte dit que la poule « Fit de grands cris ;/ que, dans les parenthèses, / Le Coq chanta... / Mais cela ne dit rien » (Junquières 1763 : 10). *Le Petit Toutou* commence par une discussion sur *L'Amusement philosophique sur le langage des bêtes* de Bougeant (1739), que le personnage humain, Hermione, lisait. Elle le résume ainsi : « suivant ce système, vos expressions sont bornées à vos besoins, et vous ne sauriez vous former qu'une seule idée à la fois » (Bibiena [1748] 2014 : 547). Bougeant suppose en effet un langage restreint à l'expression de quelques passions : « Tout le langage des bêtes se réduit à exprimer les sentiments de leurs passions, et on peut réduire toutes leurs passions à un petit nombre ; ce sont, le plaisir, la douleur, la colère, la crainte, l'amour, le désir de manger, le soin de leurs petits. » (Bougeant 1739 : 152). Il s'agit d'un « langage » sans « phrase et construction de grammaire » (153). Bougeant imagine la méthode de création d'un dictionnaire « polyglotte » qui permettrait de traduire chaque langue animale :

Si vous voulez donc avoir le dictionnaire du langage des Bêtes, observez-les dans les circonstances de ces différentes passions ; et comme elles n'ont communément qu'une expression pour chacune, vous aurez bientôt composé vos dictionnaires sur le modèle que je

vous ai proposé. Ensuite de ces différents dictionnaires réunis, vous en ferez un polyglotte qui contiendra tous les différents langages des bêtes. Par exemple, cette phrase : « Je sens de la douleur », vous la rendrez de suite en langage de chien, de chat, de cochon, de pie, de merle, etc. (Bougeant 1739 : 152-153)

Mais en réalité, dans ce projet de dictionnaire littéraire et musical divertissant (le tout est « bien noté en bécarré et en bémol, et je vous réponds que cela fera une lecture des plus comiques » : Bougeant 1739 : 153), le point de départ est moins la phrase « je sens de la douleur », qui serait traduite du français vers les autres langues animales, qu'une passion, le fait d'avoir mal, qui pourrait être exprimée dans diverses langues dont seule l'humaine est articulée. Les langues ne sont cependant pas toutes aussi complexes puisque les animaux « n'ont que des connaissances directes absolument bornées à l'objet présent et matériel qui frappe leur sens » (Bougeant : 154). Une note de Toussaint dans sa traduction du *Petit Pompée* porte sur la question des échanges entre le personnage éponyme et Mopsa :

Je ne doute pas que bien des Lecteurs ne traitent de romanesques ces conversations tenues entre une chatte et un chien, ou qu'ils ne me demandent au moins des garants qui leur en assurent la vérité. Je réponds 1° que mon garant est l'Auteur Anglais, qui s'est instruit des faits sur les lieux, 2° que si ce garant même est suspect ; on n'a qu'à s'informer s'il n'est pas vrai que Pompée du moment qu'il fréquenta Mopsa, devint de jour en jour plus posé et plus Philosophe. D'un autre côté, quand on n'entendrait pas le langage des bêtes, ce qui est un talent rare, on ne saurait douter au moins qu'elles ne se parlent. Or je ne sais pas de meilleur moyen pour deviner au juste ce qu'elles se disent, que d'en juger par ce qui résulte de leur entretien. Une chatte avec une aile de poulet dans la gueule appelle son petit, celui-ci répond et accourt. La mère lui donne l'aile à manger : n'est-il pas clair que la chatte a dit au moins en substance : *Viens mon petit, je te garde un friand morceau* ; et que le petit a répondu : *Allons, maman, j'accours*. Le Lecteur ne poussera pas sans doute l'incrédulité jusqu'à nier que Pompée et Mopsa se soient jamais parlé. Qu'on m'accorde ce point, et je suis en état de rendre compte de ce qu'ils se sont dit, par le changement de Pompée. (Toussaint 1752 : 157-158).

Toussaint développe un exemple pour montrer que les animaux sont capables de communiquer entre eux, semblable à celui choisi par Cureau de La Chambre : celui d'une mère appelant ses petits pour le repas. Cette situation présente de nombreux avantages pour montrer la ressemblance des animaux et des hommes : elle montre un échange entre plusieurs individus, mais aussi leur affection réciproque ou en tout cas une forme d'organisation au sein d'un groupe social, elle montre aussi que les animaux sont susceptibles d'éduquer et d'être éduqués. C'est sur ce point que l'exemple de Toussaint se différencie de celui de Cureau de La Chambre : il prend en compte la capacité d'apprendre et d'évoluer de l'animal. Certes cette capacité à apprendre est présentée d'abord en termes très anthropomorphiques, Pompée « devint de jour en jour plus posé et plus Philosophe », mais Toussaint évoque finalement d'une manière plus neutre « le changement de Pompée » au contact d'un autre animal.

2. Pastiches du récit historique : les « vies animales »

2.1. Le *topos* de la vérité de l'histoire

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, écrire l'histoire d'un animal ou d'animaux ne saurait être un projet sérieux et revient souvent à singer, par la dégradation burlesque, la pratique des historiens. Les productions qui en résultent s'apparentent à des « vies », des biographies de personnages illustres⁴⁶⁵, ou à des histoires générales ou universelles⁴⁶⁶. Elles pastichent les écrits historiques ou érudits et se réapproprient à des fins plaisantes, galantes ou critiques les marqueurs argumentatifs et stylistiques du genre. *Caquet-Bonbec la poule à ma tante* (Junquières 1763) et *Vairvert ou les voyages du perroquet de la Visitation de Nevers* (Gresset 1736) sont des poèmes aux allures d'épopée pour le premier, et de vie de saint pour le second, presque-martyr de Nevers. *La vie et les aventures du petit Pompée. Histoire critique de l'anglais* (1752) est la traduction que donne François-Vincent Toussaint du roman anglais *The History of Pompey the little or the life and adventures of a lap dog* écrit par Coventry en 1751. *Le Petit Toutou* de Jean Galli de Bibiena raconte un moment de la chaîne de ses métamorphoses de l'histoire d'un démon, où il a la forme d'un chien. *Le Petit Toutou* et *Le Petit Pompée* suivent les aventures d'un chien qui passe de maître en maître. Ce sont d'ailleurs les péripéties des maîtres, plutôt que celles des chiens, qui scandent les différents chapitres des romans.

Au début du récit de la vie du petit Pompée, le narrateur se présente explicitement comme un historien, qui plus est meilleur que ceux qui perdent le fil de leurs récits au prix de détours inutiles (qu'il pratiquera cependant très largement dans son récit à tiroirs) :

Heureusement pour mon Lecteur, je ne suis pas de ces historiens prolixes, qui s'écartent à droite et à gauche, et ne le mènent jamais six minutes de suite sur la même ligne. Je lui fais grâce de

⁴⁶⁵ Florence Burgat parle aussi bien de « vie » que de « biographie » : « la biographie est l'expérience vécue envisagée dans la singularité de sa trajectoire ; c'est le caractère vécu qui confère à un parcours de vie son unicité [...] L'histoire naturelle des bêtes, on en conviendra, est tout autre chose que la mémoire garde par l'humanité de ces vies et n'est pas du tout la conscience que chacune d'elles a eu sa vie. ». Florence Burgat, *Une autre existence. La condition animale*, Paris, Albin Michel, coll. « Bibliothèque des idées » : 353-354, cité par Sophie Milcent-Lawson (2017), « Zoographies. Traitements linguistique et stylistique du point de vue animal en régime fictionnel », *Revue des Sciences Humaines*, Presses universitaires du Septentrion, 328 : 96.

⁴⁶⁶ « "L'histoire générale" s'emploie presque toujours, paradoxalement, avec une précision particulière que définit un génitif : une "histoire générale de...". Si le génitif est thématique, par exemple "histoire générale des communications", "histoire générale" a une connotation d'universalité géographique et temporelle et elle est en fait un synonyme d'"histoire mondiale", expression plus récente. Si le génitif porte sur une période de repérage, par exemple "histoire générale du XX^e siècle", l'expression peut avoir une connotation d'universalité géographique, et être synonyme d'"histoire mondiale". [...] "L'histoire universelle" peut également s'employer avec un génitif ou de manière absolue. Avec un génitif thématique ou de période de repérage, il peut être un synonyme d'"histoire générale" ». Hervé Inglebert (2014), *Le monde, l'histoire. Essai sur les histoires universelles*, Paris, PUF : 18.

toutes les autres contrées de l'Europe que Pompée parcourut en la compagnie de son maître ; et j'amène de plein saut le petit animal à Londres. Aussi bien ne lui arriva-t-il rien de remarquable pendant sa tournée : il ne fit que grandir. (Toussaint/Coventry 1752 : 32-33)

Le désintérêt du narrateur pour les voyages du petit chien de compagnie en fait d'emblée un anti-héros en dépit du nom qui lui est donné, Pompée. Ce dernier inscrit dès la page de titre le roman dans la lignée de « vies » de personnages illustres : le petit Pompée a son historien, Coventry, comme le grand eut Plutarque. Il a même, pour prémunir sa mémoire des erreurs qu'aurait pu commettre son biographe, un historien critique, Toussaint, qui sous-titre sa traduction « Histoire critique ». *Caquet-Bonbec, la poule à ma tante* se présente aussi d'emblée comme une vie racontée pour servir l'histoire des mœurs, et se distingue des fables et des récits allégoriques dès l'Avertissement au lecteur : « N.B. Le sujet de ce petit Poème est une Histoire tout-à-fait particulière, et de société ; ainsi qu'on n'en cherche point la clef, car on ne la trouverait pas ». (Junquières 1763 : 3-4). Fiction et allégorie, l'épopée burlesque en six chants l'est pourtant bien. Elle raconte l'histoire d'une poule, Caquet-Bonbec, préservée des coqs toute sa vie par la tante de l'auteur de l'« Avertissement », et qui s'évade d'un couvent dans lequel elle a été déposée le temps d'un voyage pour comprendre ce qui a pu produire le « Coquerico » si émouvant qu'elle a entendu derrière ses grilles. Avec une honnêteté malicieuse et enjouée, l'auteur concède : « l'Histoire, c'est-à-dire, les faits, sont vrais, à quelques broderies près » (Junquières 1763 : 4). Comme le préfacier des *Lettres persanes* ou de *La Vie de Marianne* par exemple, celui de *Caquet-Bonbec* présente le texte comme un document historique authentique « donn[é] au public » et trouvé dans une « cassette fermant à clef » (Junquières 1763 : 3) à la mort de sa tante et retraçant la vie de sa poule de compagnie. Le poème du père Gresset, *Vairvert*⁴⁶⁷, s'appuie aussi prétendument sur des documents historiques mentionnés au début du poème :

Et chaque Mère, après son Directeur,
N'aimait rien tant [que Vairvert] ; même dans plus d'un cœur
(Ainsi l'écrivit un Chroniqueur sincère)
Souvent l'Oiseau l'emporta sur le Père.
Admis partout, si l'on en croit l'Histoire,
L'Oiseau chéri mangeait au Réfectoire (Gresset 1734 : 4-5. Nous soulignons.)

L'*ethos* du poète est bien celui d'un chercheur sérieux, fouillant parmi les bons chroniqueurs (ceux qui sont « sincères »), même s'il se résout parfois à « croire » les historiens. Loin d'essayer de recomposer la vie et l'histoire de celui qui n'a pas d'historien, l'auteur oublie souvent la vie du perroquet imaginaire Vairvert pour offrir au lecteur celle des nonnes qui le

⁴⁶⁷ Jean-Baptiste Gresset (S.N. 1734), *Vairvert ou les Voyages du perroquet de la Visitation de Nevers. Poème heroicomique*, La Haye, Guillaume Niegard.

gardent. Si la « biographie » du petit Pompée proposée par Coventry fait l'objet de l'« histoire critique » de Toussaint, Vairvert a la sienne : la comédie en un acte *La Critique de Vairvert* paraît sans nom d'auteur à la suite du poème de Gresset dans sa réédition de 1736⁴⁶⁸. Cependant, c'est moins la vie du perroquet qui fait l'objet de la critique que celle des mœurs des nonnes, et, sur ce point la critique est douce : de l'aveu des deux personnages de novices, la vie des visitandines de Nevers n'a pas été mal cernée.

D'autres textes plaisants se présentent comme des documents historiques, des histoires générales ou universelles, ou leur critique, sans mettre en scène un individu mais une espèce en particulier. *Les Chats* de Moncrif est le premier et premier exemple du genre publié en 1727⁴⁶⁹, qui, sous la forme épistolaire, collectionne les événements qui marquent l'histoire des chats, de l'Égypte ancienne aux poèmes galants de Deshoulières ou aux bûchers messins qui n'ont pas encore été abolis au moment de la publication. Ce texte est probablement sans précédent dans la mesure où il rassemble des éléments culturels variés – poésie, histoire ancienne, histoire moderne, droit – pour esquisser l'histoire d'une espèce et de ses rapports avec l'homme et l'animal, même si l'ensemble est sous la caution du burlesque voire de l'éloge paradoxal. La nouveauté de ce texte donne lieu à un foisonnement de discours. Dans la *Lettre d'un rat calotin à Citron Barbet au sujet de l'Histoire des chats* (1727⁴⁷⁰), Desfontaines dénonce la perversion de l'érudition et des savoirs anciens dans un sujet aussi futile que les chats. Son destinataire rongeur dénonce aussi, par haine des chats mais aussi pour flatter son destinataire canin, l'importance donnée aux chats au détriment des chiens. C'est cette lettre qui donnera le titre plus tardif de l'œuvre de Moncrif, *Histoire des chats*, sur le titre de laquelle elle est calquée. Ce titre est choisi dès la réédition de 1748 et c'est aussi le choix de François Raviez, l'éditeur de la récente édition du texte (2021), probablement pour souligner le parallèle entre ce texte et celui qu'il édite dans le même volume, l'*Histoire des rats pour servir à l'histoire universelle*, de Claude-Guillaume Bourdon de Sigrais (1737). Ce militaire membre de l'Académie des inscriptions et Belles-Lettres à partir de 1752, se donne pour tâche la composition d'un éloge paradoxal plus ambitieux encore que celui des chats, pourtant peu appréciés, devant rivaliser avec les Chats tout en critiquant, par ses propres méthodes, l'inanité de leur auteur. L'abbé

⁴⁶⁸ S.N. (1736), « La critique de Vairvert, Comédie en un Acte », dans *Vairvert ou les Voyages du perroquet de la Visitation de Nevers. Poème heroicomique, La Critique de Vairvert, Comédie en un Acte. Le Careme Impromptu. Le Lutrín Vivant*, La Haye, Pierre de Hondt.

⁴⁶⁹ Paradis de Moncrif et Bourdon de Sigrais (2021), *Histoire des chats*, suivi de *Histoire des rats*, éd. François Raviez, Le Livre de Poche, coll. « classiques ». Pour la première édition : Moncrif François Paradis de (1727), *Les Chats*, Paris, Gabriel-François Quillau.

⁴⁷⁰ Pierre-François Guyot Desfontaines (S.N. 1727), *Lettre d'un rat calotin à Citron Barbet au sujet de l'Histoire des chats* Par M. de Montgrif, Ratopolis, Maturin Lunard.

Desfontaines, qui avec sa *Lettre d'un rat calotin* a probablement inspiré à Sigrais son *Histoire des rats*, répond aussi à ce dernier par la voix d'un rat dans la *Lettre critique de Monsieur l'abbé *** à Monsieur *** sur son Histoire des rats*, dans le ton parfois flatteur du destinataire rat à l'égard de l'historien de son espèce, malgré les critiques⁴⁷¹. Est aussi publiée, dans l'inspiration de ces lettres et des *Chats*, jouant l'opposition entre chats et rats que Moncrif, Sigrais et Desfontaines ont mis en scène, une *Lettre galante et divertissante pour régler la vie des chats friands et voleurs, dédiée à Friolette, belle et scientifique chatte* (1739). Elle précède un document de haute importance :

Le règlement de vie et mœurs, émané de la pleine puissance et autorité de nous, chats d'Espagne, qui tenons nos séances ordinaires dans les gouttières des différentes provinces de tous les royaumes du monde [...] en date du 20 décembre 1738, séant Rominagrobis sur une lèchefrite en pleine gouttière, assisté de Lèchepot, son huissier ordinaire, de Rude-en-soupe, doyen et conservateur de ses archives. ([1739] 1866 : 44)⁴⁷².

La lettre est donc accompagnée de ce document historique qui fonde le droit félin imaginaire. Les *Chats* ont donné lieu à d'autres discours et plaisanteries contre Moncrif, comme le *Miaou ou très docte et très sublime harangue miaulée par le sieur Raminagrobis, le 29 décembre 1733, jour de sa réception à l'Académie française* (à Chatou, chez Minet, au chat qui écrit, 1734). Un chat aurait d'ailleurs été lâché dans la salle lors de la nomination de Moncrif à l'Académie française en 1733 (Raviez 2021 : 9-10), plaisanterie parmi d'autres après la parution de l'ouvrage auquel on reproche d'avoir porté trop de crédit aux chats. L'almanach littéraire de 1778 (la référence est signalée par Jean Gay 1866 : 26) rapporte deux d'entre elles dans la rubrique des « Saillies » :

Moncrif, auteur du joli conte de Titon et l'Aurore, avait composé un singulier poème sur les chats. Le poète Roi fit courir quelques épigrammes contre l'ouvrage. Moncrif piqué au dernier point, attendit le satirique, et le régala de coups de plat d'épée. Le poète Roi disait encore sous les coups : « Minet, patte de velours. »

* [...]

Moncrif était fort aimé de M. le Comte d'Argenson. L'homme de lettres dit un jour au ministre : « Monseigneur, vous êtes le maître de me faire donner le brevet d'historiographe de France ». Malheureusement M. d'Argenson se souvenait encore de l'étrange Histoire des chats. « Historiographe, lui répondit-il, cela est impossible : dis donc Historiographe » (1778 : 111)

⁴⁷¹ Il reproche essentiellement à Sigrais l'impiété de certains passages, mais aussi ponctuellement d'avoir traité un peu sévèrement Boileau. Il lui reproche d'avoir forgé deux néologismes, Bibliophage et Miomancie (Desfontaines 1738 : 2), d'avoir employé improprement quelques termes, comme « miracle » pour désigner des prodiges fabuleux (7), de faire une lecture trop morale de La Fontaine et de perdre donc « de vue le génie du siècle, qui n'est point du tout pour la Morale. » (2), ainsi qu'une comparaison un peu audacieuse entre des souris et des novices (4). Pierre-François Guyot-Desfontaines (S.N. 1738), *Lettre critique de Monsieur l'abbé *** à Monsieur *** sur son Histoire des rats, avec la réponse de l'auteur*, Ratopolis.

⁴⁷² La première édition est à Paris, veuve Valleyre (1739), le texte est réédité dans un volume beaucoup plus tardif lui-même inspiré de la méthode de Moncrif : Jean Gay (1866), *Les Chats, extraits de pièces rares et curieuses en vers et en prose, notes iconographiques et bibliographiques, le tout concernant la gent féline*, Paris, S.E. : 43-44.

La première moitié du XVIII^e siècle est donc riche en discours qui se présentent comme des vies, des histoires universelles ou des critiques de ces histoires animales, et qui semblent avoir été en partie écrits dans le sillage de Moncrif.

2.2. Deux *topoi* des « Vies » : la généalogie et la naissance

L'approche sémiologique du personnage telle que Philippe Hamon (1972) la structure et telle qu'Inga Velitchko (2018⁴⁷³) l'étaye pour ce qui concerne les figures animales permet d'interroger « à quel point » la ou les figures animales peuvent être considérées comme des personnages. En effet, en ce qui concerne les animaux, comme le souligne Christèle Couleau à propos du bestiaire balzacien, « la question sembl[e] moins d'être ou ne pas être un personnage, que d'être *plus ou moins pleinement* un personnage »⁴⁷⁴. Inga Velitchko prend particulièrement en compte ce qui définit l'« être » du personnage, premier champ délimité par Hamon (1972), et distingue quatre catégories de personnages animaux selon qu'ils sont plus ou moins individualisés et dotés de volonté propre. La quatrième catégorie pose l'équivalence entre personnages animaux et humains, les premiers « interagissent entre eux tout en ayant peu ou aucun rapport avec des personnages humains ». Ils ont un niveau maximum d'individualisation et de volonté, et un rôle important dans le récit. Cette individualisation s'appuie sur la qualification différentielle des personnages. Pour les héros, elle s'appuie sur le récit de leur *généalogie et antécédents* (Hamon 1972 : 91), qui apparaissent aussi comme des *topoi* des genres biographiques et de l'historiographie.

La généalogie et le récit de la naissance de Vairvert, Toutou et Pompée sont marqués par le comique. Le chapitre II du *Petit Pompée* est ainsi intitulé « Naissance, Origine, Éducation et Voyages du petit Pompée » :

Je ne sache pas que la naissance de mon héros ait été précédée ni accompagnée d'aucun événement singulier, et je n'entends point user du privilège d'historien, en en forgeant de mon invention. J'aime mieux convenir de bonne foi que selon toutes les apparences, la nature ne s'est pas mise en dépense de prodiges à cette occasion. (Coventry/Toussaint 1752 : 18-19)

Le personnage animal rend ces *topoi* plus ou moins pertinents et permet, dans une perspective sceptique, d'en montrer toute la dimension factice : l'historien passe pour un inventeur de

⁴⁷³ Inga Velitchko (2018), « Les personnages animaux dans la littérature - Esquisse de typologie et de fonctions », *Fabula / Les colloques, La parole aux animaux. Conditions d'extension de l'énonciation*. URL: <http://www.fabula.org/colloques/document5396.php.%20consultado%20el%2019/08/2020>.

⁴⁷⁴ Christèle Couleau (2013), « Les animaux sont-ils des personnages comme les autres ? », dans Aude Déruelle (dir.), *La Comédie animale : le bestiaire balzacien* : 2. URL : http://balzac.cerilac.univ-paris-diderot.fr/wa_files/Bestiaire-Couleau.pdf

prodige, comme Suétone racontant la naissance d'Auguste par exemple, quand l'historiographe de Pompée s'acquitte du passage à faire qu'est le récit de la naissance en confessant avec humour l'inintérêt qu'il y aurait à le développer. Cet aveu d'inintérêt déjoue les conventions qui voudraient que la naissance du héros soit un moment prodigieux, et le romancier concurrence ainsi l'historien sur le terrain de la vérité. En revanche, Junquières et Gresset se penchent sur le berceau de leurs personnages avec la prodigalité des bonnes fées :

Caquet-Bonbec, née au pays Cauchois,
Hors de la coque au plus depuis un mois,
Blanche, hupée, et de tous points charmante,
Voilà, Lecteur, de LA POULE A MA TANTE
L'âge, le nom, le pays et les traits.
Elle avait même été choisie exprès
Dans vingt poussins d'une seule couvée. (Junquières 1763 : 9-10)

Si le héros est doté de signes distinctifs et d'une apparence avantageuse (Hamon 1972) comme la blanche et huppée Caquet-Bonbec, il est aussi doté de qualités morales innées, comme c'est le cas du beau et bon Vairvert :

À Nevers donc, chez les Visitandines
Vivait naguère un Perroquet fameux,
À qui son art et son cœur généreux,
Ses vertus même, et ses grâces badines
Auraient dû faire un sort moins rigoureux,
Si les beaux cœurs étaient toujours heureux.
Vairvert (c'était le nom du personnage)
Transplanté là de l'Indien Rivage,
Fut, jeune encor, ne sachant rien de rien,
Au susdit cloître enfermé pour son bien ;
Il était beau, brillant, leste et volage,
Aimable et franc comme on l'est au bel âge,
Né tendre et vif, mais encore innocent,
Bref digne oiseau d'une si sainte cage,
Par son caquet digne d'être en Couvent. (Gresset [1734] 1736 : 4)

Le seul nom de l'oiseau, comme le note Michel Delon, suffit à faire une présentation de ses origines : « son nom, qui assone avec celui de la ville de Nevers, évoque conjointement une couleur vive et le principe même du vers. » (Delon 2007 : 99⁴⁷⁵). Le chien pêcheur du poème héroï-comique de Charles Hémard de Danjouan entre en scène en véritable héros superbe et généreux, distingué par son ascendance, sa beauté, et son courage :

Par mille autres endroits ce séjour est aimable,
Mais un Barbet surtout le rend considérable.
Issu d'illustre race, il porte dans ses yeux
Le beau feu qu'y jeta le sang de ses aïeux.
Des flots de ses longs poils l'élégante frisure

⁴⁷⁵ Michel Delon (2007), dans Jean-Yves Tadié (dir.), *La littérature française, II*, Gallimard, coll. « Folio essais » : 9-273.

Imite du lion la vaste chevelure. (Hémard 1730 : 5)

L'illustre généalogie des héros fait partie des signes qui le distinguent, et la généalogie, comme le récit de la naissance, est un topos du genre biographique. Avant même de présenter Pompée, Toussaint et Coventry s'attachent à présenter la noblesse de sa famille :

Pompée eut pour parents Philis et Julio, tous deux habitants de Bologne, Ville renommée pour les jolis chiens et les saucissons. Son père et sa mère étaient d'une extraction fort illustre, et descendaient d'une longue suite d'ancêtres, qui avaient figuré dans leur temps en différentes parties de l'Europe, et avaient été attachés aux plus grands hommes de leur siècle. (Coventry/Toussaint 1752 : 14)

S'ensuit le récit des hauts faits de son père qui, après avoir libéré Bologne de tous les saucissons empoisonnés qui y furent déposés pour tuer les chiens de la ville, put contribuer à la naissance de Pompée. Des personnages secondaires exceptionnels croisent la route des héros, ainsi, dans *Caquet-Bonbec*, « Ce Seigneur-là [qui] passait dans son village/ Pour l'Alexandre et l'Achille des Coqs » (Junquières 1763 : 64), ou, dans *La Vie et les aventures du petit Pompée*, la chatte Mopsa dont un chapitre est consacré à la généalogie. Celle-ci peut se targuer de sa lignée dont font partie de grands noms inventés, comme Miteslas le grand, Grigri le débonnaire, Miaulinos le Pieux, ou empruntés comme le Chat Botté (Toussaint/Coventry 1752 : 152-153). La généalogie de Mopsa entraîne même des querelles d'historiens : « En effet, il n'est pas aisé de fixer au juste le temps où cette famille s'établit en Angleterre ; tant nos Antiquaires sont peu d'accord sur ce point » (149).

2.3. Les citations : une érudition plaisante

L'érudition apparaît comme le remède aux préjugés, contre quoi Moncrif prend galamment la plume comme il l'affirme dans les premiers mots des *Chats* :

On a parlé des chats dans une maison d'où je sors ; on s'est déchaîné contre eux, et vous savez combien cette injustice-là coûte à supporter, [...] on m'a déclaré que tous les raisonnements de la philosophie ne pourraient rien contre ce qui venait de se passer ; que les chats n'ont été, ne sont et ne seront jamais que des animaux dangereux. (Moncrif [1727] 2021, Lettre I : 43-44).

Pourtant, l'érudition est elle-même décriée, aussi bien pour des raisons mondaines qu'épistémologiques. À l'orée du siècle, l'abbé de Bellegarde fait un portrait très péjoratif des érudits :

Ceux qui ne sont pas faits aux manières délicates, et mystérieuses des gens de la Cour, ne savent bien souvent que leur dire avec tout leur savoir : ils ont la tête remplie de Grec et de Latin, de syllogismes en bonne forme, d'arguments et de démonstrations [...] Je vous ai souvent entendu vous plaindre, Madame, qu'un certain Homme qui a dans le monde la réputation d'être fort

savant, vous ennue toutes les fois qu'il vient vous voir ; vous le trouvez fâcheux et incommode, et même un peu ridicule. (Morvan de Bellegarde 1702 : 37-38⁴⁷⁶)

La critique revient sans cesse sur le caractère pénible et pesant des langues anciennes, d'autant qu'elles sont de moins en moins utilisées. Langues de la République des Lettres, elles ne sont plus celle du public hétérogène du XVIII^e siècle comme le rappelle le rédacteur du *Journal des savants* de 1711 consacré à l'*Explication Historique des fables* de François le Breton :

Peu de gens, dit-il, sont capables de lire des Livres hérissés de Grec et d'Hébreu, la bigarrure seule des caractères les effraie. On regarde ces Livres comme des mines fort riches, mais où les pierreries sont si difficiles à trouver, qu'on aime mieux s'en passer que de se donner la peine de les en retirer, quoi qu'on soit ravi de les voir développées et mises en œuvre. Ainsi pour s'accommoder au goût du grand nombre, l'Auteur a cru devoir préférer une application simple et aisée à tout l'attirail d'une érudition fastueuse. (JDS 1711 : 116-117)

La métaphore des citations grecques et hébraïques comme des piquants s'oppose au bonheur de l'« application simple » plus conforme au goût du public. L'épigramme du *Dictionnaire néologique* de l'abbé Desfontaines (éd. 1748) regrette qu'« on n'entend[e] plus le Grec, assez peu le latin »⁴⁷⁷. Trente ans plus tard, *Caquet-Bonbec* montre que ce recul est largement consommé :

Calembredain, au reste, comme un autre
Sur un tel mot Latin, Arabe, ou Grec
Peut se tromper très bien, belle Bonbec (Junquières 1763 : 61)

Latin et grec sont mis sur le même pied que l'arabe, et, dans la citation suivante, « grec » est synonyme d'incompréhensible, d'inouï :

On entendit, d'une distincte voix,
COQUERICO répété par trois fois.
À ces accents, soudain poules émues,
Le bec ouvert, restent comme statues ;
Pour trois quarts ce mot était du Grec [...]. (Junquières 1763 : 16)

Les auteurs de vies et histoires animales ne peuvent toutefois se dispenser de ces citations : « il manquerait quelque chose à la science si elle faisait l'économie de quelques terminaisons latines. » (Raviez 2021, « Introduction » : 16). Les *Chats* et les *Rats* sont ainsi truffés de termes latins, mais ceux-ci apparaissent plutôt comme des agréments par le biais de stratégies de

⁴⁷⁶ Jean-Baptiste Morvan de Bellegarde (1702), *Lettre curieuses de littérature et de morale*, Paris, Jean et Michel Guignard.

⁴⁷⁷ Dans l'édition de 1727, cette phrase est absente. Elle apparaît vingt ans après la première édition : Pierre-François Guyot Desfontaines (1748), *Dictionnaire néologique, À l'usage des beaux Esprits du siècle. Avec l'éloge historique de Pantalon-Phæbus. Nouvelle édition. Corrigée et augmentée de plus de deux cens Articles, de la Reception de l'Illustre Messire Christophle Mathanasius à l'Académie Française, d'une Réponse de Monsieur le Doyen de l'Académie, des Remarques du Pantalon-Phébéana, ou Mémoires, Observations & Anecdotes au sujet de Pantalon-Phæbus, de deux Lettres d'un Rat Calotin à Citron Barbet au sujet de l'Histoire des Chats, &c.*, Amsterdam, Michel-Charles Le Cène.

traduction et de sélection. D'abord, si Moncrif emploie des citations nombreuses⁴⁷⁸, elles sont françaises ou latines : même les auteurs grecs sont cités en latin ou en français. Ces citations sont brèves et légères, voire détournées : « Bois, disait-on, et t'égouis : demain peut-être tu seras mort. Hérodote *in Euterpe*. » (59). Loin d'être écrasante et accablante, l'érudition sert ce que Fumaroli appelle, au sujet de la conversation de Moncrif, « grand apologiste des chats », un « “gai savoir félin” procédant de Vénus, d'Éros et des Grâces » (Fumaroli 2006 : 403). L'abbé Desfontaines, dans la *Lettre d'un rat calotin à Citron Barbet, au sujet de l'histoire des chats* (1727), dénonce à travers son rat narrateur cette dégradation des citations, transformées et usées pour la constitution d'une histoire des chats : « on ne peut regarder que comme un phénomène ignorant-scientifique les lambeaux latins et grecs cousus à des Dissertations calquées sur les desseins du glorieux correcteur d'Homère. » (Desfontaines 1727 : 7-8). Quant à lui, il refuse de dévoyer la connaissance de l'Antiquité pour une raison si futile :

N'attendez pas de moi que je charge cette lettre de citations Européennes et Asiatiques ; ce n'est pas que je ne pusse fort bien, à l'exemple de notre Historien, emprunter de la science, et vous régaler de notes hébraïques et de morceaux d'Algèbre, aux dépens de qui il appartiendrait. Qu'en arriverait-il ? Je vous ennuierais, je vous assommerais, et vous ne m'en croiriez pas plus savant. (Desfontaines 1727 : 6)

Moncrif est un « prétendu Historien » (1727 : 9) et son érudition ne peut être que factice : « Je ne m'amuserai pas, comme l'Auteur, à citer cent volumes que je n'ai jamais lus, pour répondre à ceux qu'on amène au secours de la gloire des Chats » (Desfontaines : 8). Coventry et Toussaint confessent qu'un auteur « peut fort bien s'être aidé de compilations et de rhapsodies qui ne soient pas de son cru. » (Coventry/Toussaint 1752, II : 2). L'auteur des lettres philosophiques sur les chats avoue lui-même son érudition d'un soir : « J'ai passé la nuit à lire tout ce que j'ai de livres de l'Antiquité ; nous pouvons actuellement nous armer de belles citations latines et même grecques » (1727 : 61). Bourdon de Sigrais fait toute la lumière sur cette pratique de l'érudition pour servir à l'écriture de l'histoire :

Qu'on ne s'imagine pas aussi que j'aie passé des années à ramasser les matériaux de cet ouvrage. La collection, en vérité, ne m'a pas coûté huit jours de recherche : un livre en indique dix, et comme le plus moderne est une compilation de tous les autres, on devient auteur à bon marché. C'est pourquoi, si mon Histoire est mauvaise, je n'aurai pas au moins à me repentir d'avoir perdu beaucoup de temps à en rassembler la matière, et si elle était passable, je ne veux pas qu'on la regarde comme le fruit d'une compilation pénible, ni même d'une érudition acquise par une longue étude. Je demande pardon à mes confrères en Apollon de dévoiler ainsi les profonds mystères de la belle littérature, et d'apprendre la façon de fabriquer sans peine des livres très gros et très savants, mais je dois cette indiscretion au public, qui apprécie

⁴⁷⁸ Il cite notamment Lucien, qui justifie le choix d'un sujet animal, mais aussi Plutarque, Hérodote, Diodore de Sicile, Pline, mais aussi La Fontaine et Houdar de La Motte, Chapelle et Bachaumont, Antoinette Deshoulières, etc.

ordinairement les travaux des compilateurs plus qu'ils ne méritent, et plus quelquefois que les productions du pur génie. (Bourdon de Sigrais 1737 : 212)

Légère érudition que celle qui sert à l'histoire des chats ou des rats et qui s'acquiert au bout d'une nuit ou de huit jours de recherche. Les citations latines qui accompagnent les titres des chants constituant l'épopée de *Caquet-Bonbec* viennent sans aucun doute de recueils de citations, mais aussi des *Histoires des rats* et des *Chats*. La couverture de *Caquet-Bonbec* affiche la même épigramme que celle qui apparaît sur la page de garde de l'*Histoire des rats* : « Perlege Maeonio cantatos carmine mures,/ Et frontem nugis solvere disce meis » (“Lis d'un bout à l'autre le poème des rats chantés par le Méonien, et apprends à déridier ton front à mes bagatelles”, trad. François Raviez 2021 : 345). La citation transpose une épigramme de Martial qui mentionne, quant à elle, non « le poème des rats » mais « le poème des grenouilles », c'est-à-dire la *Batrachomyomachie* attribuée à Homère. En reprenant cette citation, Junquières signale que le poème à venir s'inscrit dans la lignée d'histoires animales comiques, celle d'Homère mais aussi de Moncrif et Sigrais, qui est citée. Mais de la même manière que Sigrais modifie la citation en remplaçant les grenouilles par les rats, Junquières remplace sur la couverture le nom de Martial par celui d'Ovide, signalé entre parenthèses comme s'il était l'auteur de la citation. De plus, quand Martial est un grand satiriste des femmes, Ovide prétend les louer : si le poème condamne certains aspects de l'éducation des femmes, il n'en est pas moins globalement satirique.

2.4. Des notes rocailles

La mise en page du *Dictionnaire historique et critique* de Bayle est visuellement très caractéristique. Les notes de bas de pages abondantes s'associent à des notes dans les marges qui précisent encore les références, multiplient les noms, les savoirs, en les juxtaposant quelquefois sans hiérarchie :

La typographie essaimante du *Dictionnaire* épouse un texte farci de citations, littéralement dévoré par les gloses et les gloses de ces gloses. Car, si jamais l'on s'« entreglosa », pour parler comme Montaigne, c'est bien dans le *Dictionnaire historique et critique*, et notamment dans cet article où la passion de l'érudition conduisit Bayle, par exemple, à mettre Leibniz sur un pied d'égalité avec les épigones pour lesquels l'expression « pédant de collègue » semble avoir été inventée. (De Fontenay [1998] 2008 : 303)

Cette abondance se met au service du scepticisme, puisqu'une note ne cesse de préciser,

compléter ce qui est dit, pour en attester la vérité, ou au contraire en démontrer la fausseté⁴⁷⁹.

Paul Hazard montre ainsi la distinction entre l'histoire et l'érudition sur le plan du style :

Car c'est un fait qu'en ce temps-là, les érudits et les historiens travaillaient côte à côte, en s'ignorant. Et même leurs routes divergeaient de plus en plus ; une génération commençant à poindre, qui voulait de l'aisance, de la légèreté, et n'aimait rien qui n'eût un air facile. D'une part, les tâcherons, qui écrivaient mal, qui chargeaient de références les marges de leurs livres, qui étaient lourds, qui étaient obscurs, condamnés volontaires aux travaux sans gloire. Et l'autre les historiens, génies élevés, dédaignant s'abaisser aux minuties, laissant aux esprits médiocres les recherches pointilleuses, évitant des discussions qui auraient étouffé le feu qui les animait. (Hazard [1935] 1961 : 45)

Les notes en marge et en bas de page ont cependant séduit certains auteurs, qui jouent de leur multiplication tout en les attirant du côté de l'agréable, de la facilité et de la légèreté. François-Vincent Toussaint ajoute pour sa version pseudo-critique du *Petit Pompée* des notes au texte de Coventry qu'il a traduit, en le référençant ou le glosant : « J'avertis, avant de finir, que j'ai semé quelques notes au bas des pages. L'auteur anglais n'en avait pas mis une : cela avait l'air si uni et si peu érudit, que j'ai cru y devoir suppléer. » (Toussaint 1752, I : VI). S'il s'agit prétendument de lui donner un air savant – le texte serait « peu érudit » – la préoccupation est surtout esthétique : il faut surtout en défaire l'air « uni » dans une inspiration rocaille. Le procédé apparaît dès les premières pages du roman qui font le panégyrique des chiens, afin de préciser quelques références :

L'Histoire Ancienne nous apprend que les plus sages et les plus fameuses Nations de l'Antiquité ont pour ainsi dire disputé entre elles à qui ferait plus d'honneur aux chiens. Les astronomes ont donné le nom de cet animal à des *Astres ; on l'a aussi donné à des **Isles.

*La constellation appelée Canicule et celle de la petit Ourse, qu'on a aussi appelée *cynosura*, queue de chien.

** Les Cyanées. (Toussaint/Coventry 1752, I : 7)

Les notes de bas de pages ont aussi un rôle sceptique : « *N.B. que le passage de Lucien est furieusement défiguré par l'Auteur anglais » (Toussaint 1752 : 9). L'inutilité de l'érudition est mise en avant dans la note suivante inutilement longue :

* L'Auteur Anglais n'a pas jugé à propos de nous apprendre le nom de cette courtisane : j'en suis fâché ; cela aurait pu servir à décorer dans cent ans quelque arbre Généalogique. On est bien aise d'avoir dans sa famille une femme illustre ; mais ce sont de ces choses que je ne suis pas en état de suppléer : j'en demande pardon au public : voilà de ces cas où l'on regrette de n'être que Traducteur. (Toussaint 1752 : 21-22)

⁴⁷⁹ « Si son projet de dictionnaire [à Bayle] est d'être davantage qu'une encyclopédie, un recueil critique des faits, davantage qu'un dictionnaire historique, un dictionnaire critique, c'est qu'à ses yeux, l'histoire humaine regorge de délits et de malversations, que les témoins sont approximatifs et mensongers et la légion des faux témoignages profuse et répétitive. L'investigation de Bayle accumule la dénonciation des documents altérés, des citations tronquées, des relations contradictoires pour mettre en évidence combien les faits historiques sont le plus souvent mal établis. », Blandine Barret-Kriegel (1988), *Les historiens et la monarchie*, vol. 2, *La défaite de l'érudition*, Paris, Presses Universitaires de France : 281.

Quand le narrateur évoque la pourpre dont la découverte serait due au chien d'Hercule, il compare l'antique manufacture de Tyr et « ces beaux justaucorps d'écarlate, si ruineux pour nos officiers et si séduisants pour nos belles » (Toussaint/Coventry 1752 : 8-9). Le traducteur ajoute alors une note critique : « *Je sais bien que la pourpre d'aujourd'hui n'est pas celle des anciens : mais il suffit pour ma remarque, que les Teinturiers modernes aient tâché d'imiter les anciens, et qu'ils y soient à peu près parvenus » (Toussaint 1752 : 8). Ici aussi, la préoccupation pseudo-sceptique est esthétique. La pourpre ancienne et nouvelle, comme le vin ancien et le vin nouveau du Trivelin de *La Fausse suivante* mais plus de trente ans après la querelle d'Homère, répond à d'imaginaires Anciens acharnés au point de refuser de comparer la pourpre de Tyr et la pourpre moderne. La pratique des notes de bas de page se trouve aussi dans *Caquet-Bonbec, la poule à ma tante* (1763), mais les notes sont relativement creuses et toutes similaires⁴⁸⁰ : elles apparaissent plutôt comme un marqueur typographique des histoires animales après celles de Moncrif, de Sigrais et Coventry. Même Desfontaines, dans la *Lettre d'un rat calotin*, s'y adonne ponctuellement, notamment pour pointer les incohérences des *Chats* de Moncrif : « *Lett. p. 28. not. I. où l'on trouve un calcul manqué. » (Desfontaines 1727 : 6). Les notes de bas de page, espace des références, des gloses, deviennent un lieu où s'établit la connivence avec le lecteur. Quand Caquet-Bonbec ment à la mère Michelle qui l'a recueillie en lui disant « ma chère Bonne ainsi/ Doit demeurer bien loin, bien loin d'ici » pour ne pas retourner chez sa tante, une note expose les raisons du mensonge de la parole rapportée au discours direct : « Elle avait peur qu'on ne voulût la ramener chez sa Bonne. » (Junquières 1763 : 40). Elles sont aussi un lieu propice aux plaisanteries grivoises : « “Que font, mamour, ces deux pigeons là-bas ? Se battent-ils ?”, Question toute naturelle pour ceux et celles qui ne sont point initiés dans la Physique générative. » (2), « De très bonne heure une poule est nubile, à trois mois environs » (10) « On connaît ces trois vœux ; celui de chasteté n'est pas toujours le plus facile à observer. » (23).

⁴⁸⁰ Elles fournissent pour la plupart l'étymologie des noms de personnages : « Misandra, non formé du Grec, qui veut dire, qui hait les hommes, mais dans un sens plus strict que Misanthrope, qui s'applique à toute l'espèce humaine ». (Junquières 1763 : 14) ; « Leucote, nom formé du grec, qui signifie blanche. » (22) « Alectryomantiens ou Alectoromantiens. Ce mot, formé du Grec, signifie des gens qui devinent par le moyen d'un Coq ; toute la description que l'on fait ici de leurs pratiques, est exactement vraie. » (41) « Cassandre, fille de Priam, à qui Apollon accorda l'esprit de prophétie ; mais comme elle ne voulut pas consentir à ses désirs, il fit en sorte qu'on n'ajouterait jamais foi à ses prédictions. » (43). On trouve aussi une note géographique par exemple : « Pays Cauchois, canton de la Normandie, renommé pour ses volailles. » (9)

2.5. Enjeux des vies animales

Sur la plan narratif, les animaux sont de précieux atouts pour les auteurs. L'animal passant de maître en maître permet de lier les différents chapitres du *Petit Toutou* et du *Petit Pompée*, donnant à l'ensemble des tableaux, portraits et aventures différentes qui s'y succèdent une cohérence qui aurait sinon manqué. La focalisation sur le personnage conduit le narrateur à s'effacer au profit d'une histoire qui « se raconte d'elle-même ». De plus, le petit Toutou est même un narrateur idéal qui a été témoin discret des scènes qu'il raconte. Il teinte ainsi le roman d'un peu de libertinage par sa discrétion mais aussi, comme le note Michel Delon, par sa petite taille :

Le titre de Bibiena pouvait même suggérer quelques pratiques zoophiles, fréquemment évoquées à l'époque, par Diderot dans *Les Bijoux indiscrets* où les quatre chiens de la dénommée Haria sont « les rivaux, et les rivaux préférés de son mari » [...] La relation entre le corps désirable et le petit Toutou engage également une métonymie fétichiste. Le miroir, l'éventail valorisent le visage, le haut du corps, le chien aide à en découvrir le bas. Bien avant Rétif de La Bretonne et son *Pied de Fanchette*, Bibiena est un maniaque du pied. [...] Le chien vole la mule de sa maîtresse, dénude le pied aux yeux de l'amant, met l'homme et la femme face à leur trouble sensuel. (Delon 2007 : 96-98)

L'animal sert aussi des fins satiriques : *Caquet-Bonbec* est une allégorie des coquettes, *Vairvert* dénonce l'hypocrisie cléricale. La forme de la « vie » offre aussi aux récits une scénographie originale, dans la mesure où l'auteur ou le traducteur se présente comme le garant de la vérité du récit, favorisant ainsi l'immersion dans la fiction.

L'originalité qui consiste à faire d'un personnage animal le sujet d'une « Vie » sert aussi à dénoncer une pratique de l'Histoire qui confine à l'ethnocentrisme. Si Coventry et Toussaint font des territoires romains en Angleterre le berceau des plus anciennes familles de chat, Moncrief développe leur lien à l'Égypte, où les chats « avaient des auteurs » et « nombre de monuments », où une importante iconographie était dédiée au « dieu Chat appelé Elurus » ([1727] 2021 : 61) et où le « respect des animaux influait sur toutes les actions des Égyptiens » (73). Le titre donné aux *Chats* dans l'édition de Rotterdam (Jean Daniel Beman, 1741), est d'ailleurs *Dissertation sur la prééminence des chats dans la société sur les autres animaux d'Égypte, sur les distinctions et privilèges dont ils ont joui personnellement, sur le traitement honorable qu'on leur faisait pendant leur vie et des monuments et autels qu'on leur dressait après leur mort*. L'Égypte occupe en effet une place particulière dans les débats du temps. Son antiquité met en cause les chronologies des historiens contemporains et sa culture affaiblit l'ethnocentrisme européen :

Deux peuples, si nous allons tout de suite à l'essentiel, faisaient éclater les cadres, prétendant qu'ils duraient non pas depuis quatre milliers d'années, pâle gloire, mais depuis des dizaines,

depuis des centaines de milliers d'années. Les Égyptiens si sages, si justes, auxquels on avait accordé par ailleurs tant de marques d'estime, sur la question des dates se montraient fous. Entêtés de leur antiquité et de leur noblesse, ils jugeaient « qu'il était beau de se perdre dans un abîme infini de siècles, qui semblait les approcher de l'éternité ». Pourtant on avait peine à les récuser, puisqu'ils étaient excellents calculateurs et qu'ils possédaient des chroniques bien établies. (Hazard [1935] 1961 : 37-38).

C'est donc ce peuple sage et juste qui honore les chats que Moncrif honore à son tour à juste titre, de même que La Motte qui étend ce respect à toutes bêtes, et ruine avec l'ethnocentrisme l'anthropocentrisme :

Dans l'Égypte jadis toute bête était Dieu ;
Tant l'homme au contraire était bête !
Tel animal ailleurs, qui n'a ni feu ni lieu,
Avait là son Temple et sa Fête. (Houdar de la Motte 1719, I, 18, « Les Dieux d'Égypte » : 58).

Le scepticisme qui surgit à l'égard de l'histoire au détour de l'héroï-comique s'accompagne donc d'un scepticisme moral, orienté occasionnellement contre son ethnocentrisme mais aussi contre l'anthropocentrisme.

Ces vies et histoires universelles assument ainsi une fonction critique en même temps qu'elles portent leur intérêt sur des animaux. Subsiste néanmoins une dimension comique dans le traitement du sujet animalier. Coventry et Toussaint affirment dès les premiers mots du roman : « Il y a mille belles choses, toutes plus étonnantes les unes que les autres, à dire des Chiens, et si je voulais ramasser tout ce que les poètes et les historiens ont dit à leur avantage, je ferais un Livre si gros que personne n'aurait la patience de le lire. » (Coventry/Toussaint 1752 : 1-2), et dans ceux de Moncrif qui écrit « je vais faire des recherches sérieuses, afin de recueillir les fastes des chats avec l'ordre et l'exactitude convenables à une matière aussi intéressante et aussi ignorée du vulgaire » ([1727] 2021 : 60). On ne fait pas l'histoire des bêtes, comme le rappelle Desfontaines dans la *Lettre d'un rat calotin* :

N'est-ce pas une chose pitoyable, disait-il, de voir un homme d'esprit, capable de faire de bonnes études, perdre cinq ou six années à compiler, dans les Auteurs grecs et latins, tout ce qui a pu être dit de bon et de mauvais, de vrai et de faux, au sujet des chats ? Si la prodigieuse érudition semée dans le livre dont il s'agit, n'est pas d'emprunt, elle a dû lui coûter au moins un temps aussi considérable. (Desfontaines 1727 : 26)

Cependant, ces textes témoignent d'une nouvelle sensibilité qui se développe à l'égard des bêtes, voire la soutiennent et la répandent auprès des lecteurs. Même si Moncrif se moque d'une érudition ennuyeuse et pédante avec ses *Chats*, toujours est-il qu'il leur voue un intérêt certain. Il consacre en effet un ouvrage à montrer comment leur histoire a croisé celle des hommes, la manière dont ils ont été perçus, représentés et traités par eux, mais aussi leurs comportements, au point que, selon Irène Aghion et Alain Schnapp, « [il] était difficile pour les lecteurs de

comprendre s'il s'agissait d'un pastiche ou d'une véritable pédanterie »⁴⁸¹. La dimension épictétique, présente dans le chapitre I du *Petit Pompée*, « panégyrique des chiens », l'est aussi largement dans les Chats, comme le souligne le rat calotin : « Sachez donc, cher Citron, qu'on vient d'imprimer à Paris une Histoire des Chats, où les Chiens sont extrêmement maltraités. L'Auteur est fort éloigné d'avoir cette juste impartialité qu'exige l'Histoire ; c'est plutôt un Panégyriste qu'un Historien » (Desfontaines 1727 : 5-6). Ces textes héroï-comiques participent ainsi d'un éloge paradoxal. Celui-ci, malgré l'exagération et l'humour qui l'accompagne, valorise les animaux contre leur représentation machinique comme le montre Christelle Reggiani dans son article « L'éloge paradoxal dans la littérature française contemporaine⁴⁸² » (2021) à partir de l'étude d'un corpus d'extraits en grande partie animaliers des XX^e et XXI^e siècles :

Le phénomène caractérise déjà les éloges paradoxaux de l'Antiquité, on l'a vu, mais il acquiert ici une signification particulière, valant au fond double récusation du cartésianisme (ou, plus exactement, du cartésianisme imaginaire qu'engendre la réception commune de la pensée de Descartes). (Reggiani 2021 : 17)

En effet, l'éloge paradoxal des rats et celui des chats mettent les bêtes au centre de toutes les préoccupations de l'auteur et de l'intérêt du lecteur. Moncrif avait même imaginé plaisamment entraîner toute la République des Lettres dans cette occasion :

Voici jusqu'à présent toutes mes découvertes, Madame, et comme je ne me fie pas à mes seules lumières, je vais consulter tous les savants de l'Europe. Vous jugez bien que je n'épargnerai ni le temps, ni le travail. Les ouvrages qui ne sont qu'un jeu de l'esprit ne demandent que les moments de notre loisir ; mais on se sent emporté par une vraie émulation quand on a entrepris quelque point essentiel de l'histoire. ([1727] 2021 : 75)

Moncrif aura tout de même réussi auprès de quelques critiques et auteurs. Si les animaux ont une histoire, comme il le prouve en esquisant celle des chats, on peut alors raconter la vie de ses personnages illustres. Des fables et contes, genres brefs, le personnage animal devient plus aisément celui de formes longues comme le roman ou le poème héroï-comique. Le seul texte observé ici à lui être antérieur, *Le Chien pêcheur*, est aussi le plus court, long de six pages seulement. Vairvert, Caquet-Bonbec, Toutou, Pompée, Citron, Raminagrobis, etc. de nombreux personnages animaux sont nommés et acquièrent par là une individualité :

Faire de l'animal un personnage rend enfin nécessaire, d'un point de vue de pure gestion narrative, de l'individualiser au moyen d'un nom qui permette de le désigner et de le distinguer de ses congénères. Mais l'enjeu n'est pas uniquement narratif. Le nom constitue en un sens

⁴⁸¹ Irène Aghion et Alain Schnapp (2009), « Il était une fois un chat... ou les antiquaires et le genre félin », In : *Histoires d'archéologie. De l'objet à l'étude* [en ligne], Paris, Publications de l'Institut national d'histoire de l'art. URL : <https://books.openedition.org/inha/2791?lang=fr>

⁴⁸² Christelle Reggiani (2021), « L'éloge paradoxal dans la littérature française contemporaine », *Recherches & Travaux* [En ligne], 99. URL : <http://journals.openedition.org/recherchestravaux/4245>

l'équivalent linguistique du visage. Il manifeste une individuation, la reconnaissance d'une identité et au-delà celle de l'unicité d'une existence, comme l'explique la philosophe Florence Burgat [...] Ce qui importe, ce n'est pas la nature du nom (descriptif, expressif, emprunt à la tradition), mais la reconnaissance de l'individualité qu'il suppose. (Milcent-Lawson 2017 : 95-96)

Si ces textes actualisent bien « l'anthropomorphisme qui commandait la grande majorité des tentatives antérieures [à celle des productions du ^{xx}^e et ^{xxi}^e siècles] de biographies littéraires d'animaux » (Milcent-Lawson 2019 : 14), il ne sert pas ici une mécanique d'appropriation ou de prédation mais bel et bien un rejet de l'anthropocentrisme et l'idée que les animaux peuvent sentir, ressentir, associer des idées⁴⁸³. Certaines données de l'histoire individuelle façonnent même une personnalité à l'animal. L'un des singes de l'*Apologie des bêtes* est fier parce qu'il est celui de Charles Quint, ce qui n'est pas le caractère du singe évadé ni du singe en proie à la malice de l'écolier. En changeant de milieu social, Pompée change d'objectifs, de comportement mais aussi de manières de se percevoir lui-même :

Les caresses qu'il reçut alors réveillèrent toute sa fierté ; il sentit plus que jamais l'horreur des humiliations qu'il avait éprouvées, et se mit en tête dès ce moment de ne rien épargner pour assurer la conquête de la Dame, et pousser sa fortune auprès d'elle ; puis faisant des retours d'amour-propre sur lui-même, il lui sembla que fait comme il était, il ne pouvait manquer de plaire. Plein de ces hautes espérances, il ne bougea d'auprès des Dames pendant leur dîner, fut la cour à toutes deux ; et mangea si peu de ce qu'elles lui firent l'amitié de lui présenter, qu'elles n'eurent pas lieu de soupçonner qu'il la leur fit par des vues basses et intéressées. (Coventry/Toussaint 1752 : 16-17)

Le narrateur de *Caquet-Bonbec* affirme que les animaux sont capables de changer, d'évoluer par la domestication et au contact de l'humain, ne serait-ce que par mimétisme :

C'est singulier, comme, affectant nos mœurs,
Les animaux qui parmi nous habitent,
Par instinct seul, quelquefois nous imitent.
Mais poursuivons. [...] (Junquière 1763 : 20)

Les « vies » ou « biographies » animales, tout anthropomorphiques qu'elles sont au ^{xviii}^e siècle, impliquent de postuler l'individualité des animaux, que celle-ci résulte de leur caractère propre ou bien de la variété des situations qui rythment leurs aventures.

⁴⁸³ Ces vertus de l'anthropomorphisme, contrairement à la représentation qu'en donne Derrida (2006) sont présentées autour d'un corpus du ^{xix}^e siècle par Elisabeth Plas (2021), *Le Sens des bêtes. Rhétoriques de l'anthropomorphisme au ^{xix}^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Études romantiques et dix-neuviémistes », n° 102.

3. La fiction et la prise en compte de la sensibilité des animaux

3.1. Une éthique animale ?

3.1.1. Pensées de l'éthique au XVIII^e siècle

Au siècle des Lumières, la préservation du sens moral de l'homme est un argument récurrent chez ceux qui défendent l'idée que les hommes ont des devoirs envers les animaux. Dans l'*Émile*, Rousseau exclut la pratique de la chasse de l'éducation des enfants⁴⁸⁴ parce qu'elle « accoutume au sang, à la cruauté » (Rousseau [1762] 1966 : 250⁴⁸⁵). Dans son sillage, Charles Bonnet montre l'évidence de l'argument : « L'homme risquerait de corrompre bientôt ses mœurs s'il se familiarisait trop avec les souffrances et le sang des animaux. Cette vérité morale est si saillante qu'il serait superflu de la développer.⁴⁸⁶ ». Un homme capable de faire souffrir gratuitement les bêtes est un danger pour la société, comme le rappelle sans ménagement l'auteur de l'*Abrégé de l'histoire des insectes dédié aux jeunes personnes* :

[Les enfants] qui peuvent être cruels de sang froid, sont des monstres qu'il faut étouffer, si l'on ne peut changer leur cœur, ce qui est très difficile, même dans ce premier âge. Il y eut autrefois à Athènes un enfant qui aurait pu faire le malheur de cette République, s'il n'était pas né dans son plus beau siècle, dans un siècle où les Athéniens étaient trop sages pour laisser germer le crime parmi eux. Cet enfant se donna le barbare et affreux plaisir de crever les yeux à un petit oiseau qu'il avait élevé. Les Juges le condamnèrent à mort ; j'ai vu quelqu'un ajouter à ce récit un vœu bien sage « que jamais, dit-il, mon sort ne dépende de ceux qui trouveront ce jugement trop sévère ». (Beaurieu 1764 : 7)

Dans son *Nouveau traité de vénerie* (1742), Antoine Gaffet de La Briffardière suppose que c'est la pratique de la chasse qui a appris à l'homme à en tuer d'autre :

L'Homme aguerri dans ces combats tourna ses armes contre son semblable, et voilà l'origine de la guerre. On sait que les premiers conquérants s'étaient essayés contre les animaux avant que de s'éprouver contre les hommes. On ne distingua presque plus la profession du Chasseur

⁴⁸⁴ Nous remercions Jean-Luc Guichet de nous avoir rappelé que si la chasse est exclue de l'éducation des enfants, elle ne l'est pas de celle des adolescents : elle doit les exercer à maîtriser leur sensibilité, à les renforcer ainsi qu'à apprendre aux futurs citoyens à prendre des décisions qui pourront être difficiles, elle doit également les divertir de la sexualité naissante et de l'empire de l'imagination qui en résulte.

⁴⁸⁵ Jean-Jacques Rousseau ([1762] 1966), *L'Émile ou de l'éducation*, éd. André Chartrak, GF Flammarion.

⁴⁸⁶ Charles Bonnet (1769), *La Palingénésie philosophique ou Idées sur l'état passé et sur l'état futur des êtres vivants*, *Œuvres d'histoire naturelle et de philosophie*, Neuchâtel, Fauche, cité par Laurence Mall (2010), « L'Animal et la vérité de l'homme social chez Louis-Sébastien Mercier », *Dix-huitième siècle*, 1(42) : 226.

de celle du guerrier, ou plutôt la Chasse fut en effet l'apprentissage de la guerre. (Gaffet de La Briffardière 1742 : 4-5⁴⁸⁷)

Si Élisabeth de Fontenay voit en Jean Meslier un précurseur de l'antispécisme ([1998] 2008 : 489-496), la compassion exprimée envers les bêtes s'associe à la volonté de préserver la bonté humaine. Les sacrifices d'animaux naissent d'une « détestable doctrine puisqu'elle tend manifestement à étouffer dans le cœur des hommes tout sentiment de bonté, de douceur et d'humanité qu'ils pourraient avoir pour ces pauvres animaux. » (Meslier 1970 : 215-216⁴⁸⁸). La violence de l'homme contre les « pauvres, douces, et innocentes bêtes » est la conséquence d'un cœur méchant, et le carnisme est associé à une pratique sadique :

Il semble en effet que ce grain de mauvaise semence se trouve encore maintenant dans le cœur de tous les hommes, et que c'est ce mauvais grain de méchanceté ou ce grain de mauvaise semence qui leur fait encore tous les jours trouver du plaisir à mal faire, et particulièrement à exercer, comme ils font, leur cruauté envers ces pauvres, douces, et innocentes bêtes, en les tyrannisant, en les tuant, en les assommant, et en les égorgeant impitoyablement comme ils font tous les jours, pour avoir le plaisir de manger leur chair. (Meslier 1970 : 216)

Meslier refuse de distinguer entre une violence gratuite contre l'animal et une violence qui aurait sa fin dans l'utilité que l'homme en retire pour sa chair, sa force ou autre. Il met ainsi en cause l'idée que l'homme a le droit de s'approprier la nature et les autres vivants. En effet, pour concilier la nouvelle sensibilité à l'égard des bêtes avec leur exploitation, l'accusation de cruauté peut être évitée par l'idée que la bête n'est « point maltraitée inutilement », selon la formule de Rousseau dans le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* ([1755] 2008 : 126⁴⁸⁹) et comme le propose Maupertuis dans sa lettre VI « Du droit sur les bêtes » :

Les hommes peuvent tuer les animaux, puisque Dieu leur a permis expressément de s'en nourrir : mais cette permission même prouve que dans l'état naturel ils ne le devraient pas faire ; et la même révélation dans plusieurs autres endroits impose certains devoirs envers les bêtes, qui font voir que Dieu ne les a pas abandonnées au caprice et à la cruauté des hommes. Je ne parle pas ici des animaux nuisibles : le droit que nous avons sur eux n'est pas douteux, nous pouvons les traiter comme des assassins et des voleurs. Mais tuer les animaux de sang froid, sans aucune nécessité, et par une espèce de plaisir, cela est-il permis ? (Maupertuis 1756 : 221-222)

Il s'agit donc de « régler selon l'utile humain le mouvement de la pitié envers l'animal », comme le montre Jean-Luc Guichet à propos du droit naturel de Rousseau (2006 : 359). La

⁴⁸⁷ Antoine Gaffet de La Briffardière (1742), *Nouveau traité de vénerie contenant la chasse du cerf, celles du chevreuil, du sanglier, du loup, du lièvre et du renard*, Paris, Mesnier.

⁴⁸⁸ Jean Meslier (1970), *Œuvres complètes*, vol. 3, *Preuve VIII et conclusion. Lettres aux curés*, Paris, Anthropos.

⁴⁸⁹ Jean-Jacques Rousseau ([1755] 2008), *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, prés. Blaise Bachofen et Bruno Bernardi, Paris, GF Flammarion.

Mare dans *Le Traité de la police* (1710) rapporte en ces termes la position de Plutarque, qui consisterait à s'en tenir, concernant l'alimentation carnée, à un minimum :

La première [limite est] que l'on en demeure dans les bornes du seul nécessaire, et que l'on ne tue jamais d'animaux pour satisfaire la superfluité des tables. La seconde, que si on leur ôte la vie, ce soit du moins sans cruauté ; il blâme beaucoup sur cela l'usage qui était alors dans la Grèce, d'embrocher des animaux tout vivants dans l'opinion que la chair en serait plus tendre et plus délicate [...]. (La Mare 1710 : 1127⁴⁹⁰)

L'alimentation n'est pas le seul domaine de tolérance de la violence exercée sur les animaux. L'expérimentation scientifique apparaît comme nécessaire pour la médecine comme pour la connaissance du vivant. Le *Journal des savants* rapporte sans plus d'émotions une expérimentation menée par Dominique Guglielmini et Du Hamel sur les chiens, ou par François Poupart sur la sangsue :

Il seringua dans les veines jugulaires d'un chien, de cette espèce *d'eau forte*, dont on se sert pour faire le savon. Sa vue était de coaguler le sang, de manière que la dissection de l'animal ne fut point sanglante. Mais le sang parut n'en devenir que plus fluide : car le chien étant mort de cette injection, tout le sang paraissait avoir perdu sa couleur, et ressembler fort à de l'eau. (JDS 1708 : 543)

Le 22 Janvier on fit passer le sang de l'artère d'un chien dans la veine jugulaire d'un autre chien. Qui mourut incontinent après. On crut qu'il avait été étouffé par la trop grande quantité de sang qu'il avait reçu ; et pour cela dans les expériences suivantes, on usa de la précaution d'en transmettre une moindre quantité, et alors les chiens qui l'avaient reçu n'en moururent pas ; mais le sang parut coagulé. (JDS 1699 : 34)

Cette excellente colle des bons Physiciens, attache si fortement la queue de la sangsue qu'il est difficile de l'arracher sans lui faire quelques déchirures, principalement si l'attraction se fait perpendiculairement à la superficie sur laquelle l'animal est attaché. (JDS 1697 : 332)

L'expérimentation scientifique est donc considérée comme d'utilité suffisante pour faire mourir les bêtes, même si en régime versifié, elle est un « affreux objet » et un « terrible sujet » qui demeure présenté comme les faits d'hommes cruels (Chométy 2018).

3.1.2. Représentations de l'homme brutal

L'idée d'une continuité entre hommes et animaux favorise la compassion⁴⁹¹, puisqu'elle conduit à reconnaître douleur et souffrance chez les bêtes comme chez les hommes :

⁴⁹⁰ Nicolas de La Mare (1710), *Traité de la police, Où l'on trouvera l'histoire de son établissement, les fonctions et les prerogatives de ses magistrats, toutes les loix et tous les reglemens qui la concernent : On y a joint une description historique et topographique de Paris, & huit Plans gravez, qui representent son ancien Etat, & ses divers accroissemens, avec un recueil de tous les stauts et reglemens des six corps des marchands & de toutes les Communautéz des Arts & Métiers*, t. 2, Paris, Pierre Cot.

⁴⁹¹ Voir Aurélien Miralles, Michel Raymond et Guillaume Lecointre (2019), « Empathy and compassion toward other species decrease with evolutionary divergence time », *Scientific Reports* [en ligne], 9. URL :

Persuadés que nous sommes que les bêtes ont du sentiment, à qui de nous n'est-il pas arrivé mille fois de les plaindre des maux excessifs auxquels la plupart d'entre elles sont exposées, et qu'elles souffrent réellement ? Que les chevaux sont à plaindre, disons-nous, à la vue d'un cheval qu'un impitoyable charretier accable de coups ! Qu'un chien que l'on dresse à la chasse est misérable ! Que le sort des bêtes qui vivent dans les bois est triste ! Continuellement elles essuient toutes les injures de l'air, toujours agitées de la crainte de devenir la proie des chasseurs, ou d'un animal plus féroce, obligées de chercher sans cesse avec beaucoup de fatigue une légère et insipide nourriture, souffrant souvent une faim cruelle, et sujettes d'ailleurs aux maladies et à la mort. (Bougeant 1739 : 40-41).

Ainsi, celui qui se montre cruel envers les bêtes apparaît-il comme un rustre, ou un « brutal » : le mot « s'emploie aussi substantivement pour signifier un homme féroce et grossier » (*Dictionnaire de l'Académie* 1762 : « brutal »). Le narrateur du *Petit Pompée* après avoir déploré les mauvais traitements subis dans une de ses familles d'accueil par le chien de compagnie peut-il valoriser son *ethos* sur cette capacité à compatir avec les bêtes : « La nature m'a fait le cœur tendre, je ne sais pas si je pourrais me guérir de ma grande sensibilité, et je ne sais pas même s'il y aurait du gain à cette guérison » (Coventry/Toussaint 1752 : 212). Dans *Le Petit Toutou*, Bibiena utilise en ressort narratif un choc violent pour que, de désespoir, Toutou dévoile qu'il sait parler. Le jeune chien brise une boîte donnée à Hortense par Lisidor son amant et reçoit un châtiment qui le conduira à s'exprimer dans un langage articulé. Cependant, l'auteur doit prémunir la belle et douce Hortense de toute accusation de brutalité :

Aussi ne put-elle se contraindre, et prit-elle une plume qui se trouva sous sa main pour le corriger. Il voulut pour lors la fléchir par un air soumis ; mais tout se tourna à son désavantage. On peut juger la rudesse du châtiment par celle de la verge dont on se servit. Toutou ne se débattait pas moins, il jappait, il pleurait, il criait, et changeant tout-à-coup d'une voix bien plus extraordinaire : « Ah ! ma chère Maîtresse, s'écria-t-il, si je vous aimais moins, je ne vous aurais point donné sujet de me frapper. » (Bibiena [1748] 2014 : 546)

La fameuse histoire de l'araignée avec laquelle Paul Pellisson se serait lié en prison où il se trouve entre 1661 et 1666 est inventée en 1729⁴⁹², elle permet de souligner sa bonté et sa douceur tout en soulignant la cruauté du gouverneur qui l'écrase quand il comprend l'affection que lui porte le prisonnier. C'est aussi au XVIII^e siècle que l'affaire du père Malebranche

<https://doi.org/10.1038/s41598-019-56006-9>. L'étude montre que plus les hommes sont proches d'une espèce du point de vue de l'évolution, plus ils ressentent d'empathie à l'égard des bêtes, un gorille suscitant davantage l'empathie qu'un poisson ou qu'un insecte par exemple.

⁴⁹² « L'anecdote de l'araignée apprivoisée et de la cruauté inutile du geôlier est rapportée par le seul abbé d'Olivet, dans une édition de la correspondance de Pellisson qui date de 1729. Aucun document contemporain de l'incarcération n'en témoigne, et elle ressemble si bien à un topos de la vie carcérale, que l'on peut douter de son authenticité. Les vers cités sans référence sont présentés comme une « réponse » poétique à l'acte d'inhumanité : réponse adressée à qui, d'ailleurs ? assurément pas au porte-clefs trop zélé ! alors au gouverneur de la Bastille ? au roi ? à l'opinion publique ? Si l'on se reporte aux Œuvres diverses de Pellisson publiées dans la première moitié du XVIII^e siècle, on constate qu'il s'agit d'une épigramme « Sur la Bastille », non datée, et classée par l'éditeur dans la série des *Poésies galantes* ». Michèle Rosellini (2011), « Pourquoi écrire des poèmes en prison ? Le cas de Paul Pellisson à la Bastille », *Les Dossiers du Grihl* [en ligne], 1. URL : <https://journals.openedition.org/dossiersgrihl/4939?lang=en#quotation>

frappant son chien et du célèbre mot qui l'accompagne est diffusée dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de M. de Fontenelle* de l'abbé Trublet :

Au sujet de cette forte persuasion du Père *Malebranche*, M. de *Fontenelle* contait qu'un jour [...] une grosse chienne de la maison, et qui était pleine, entra dans la salle où ils se promenaient, vient caresser le Père *Malebranche* et se rouler à ses pieds. Après quelques mouvements inutiles pour la chasser, le philosophe lui donna un grand coup de pied, qui fit jeter à la chienne un cri de douleur, et à M. de *Fontenelle* un cri de compassion. *Eh ! quoi*, lui dit froidement le P. *Malebranche*, *ne savez-vous pas que cela ne sent point ?* (Trublet 1759 : 115)

Fontenelle est présenté comme un homme compatissant envers les animaux qui se récrie de stupeur devant le spectacle violent auquel il assiste. À l'inverse, la remarque du père Malebranche ne lui vaut qu'une réputation d'insensibilité et de cruauté renforcée par la précision de l'état gestatif de la chienne. Ainsi, si ceux qui compatissent envers la souffrance des bêtes sont dotés de sensibilité, vertu morale ; ceux qui s'en prennent aux animaux paraissent inhumains. L'ultime bourreau de Caquet-Bonbec accumule en quelques vers les noms d'oiseaux : c'est un « larroneau », un « maraud », un « manant », un « fier larron », un « grivois », un « pendar », doté d'une « âme assassine », un « escroc [...] pire qu'un Renard », ou « un vautour » (Junquières 1763 : 30-32). La famille bourgeoise qui récupère le petit Pompée est présentée sous un jour extrêmement cruel : « Outre un grand nombre de jouets inanimés, la petite famille, comme je l'ai dit plus haut, en avait encore de vivants, qu'elle prenait plaisir à tourmenter et à faire souffrir, *pour passer le temps*. Le pauvre petit Pompée avait le malheur d'être de ce nombre. » (Coventry/Toussaint 1752 : 141, nous soulignons ici et ensuite). Le choix du nom « jouet » renvoie à un autre énonciateur que le narrateur : les insensibles bourreaux de la famille adoptive de Pompée qui ne distinguent pas l'inerte du vivant. Le pauvre chien redoute « deux ou trois traits de férocité dont il avait été témoin, car il avait vu de ses propres yeux noyer deux petits chats qu'il aimait, *pour je ne sais quelle faute* qu'on prétendait qu'ils avaient faite, et abattre la tête à la pie pour avoir été cacher un petit plomb qu'on ne lui avait pas donné. » (142). Les circonstants soulignés dans les deux exemples ci-dessus mettent en exergue la cruauté des bourreaux en montrant la gratuité de leur violence sans cesse rappelée. La femme qui sauvera Pompée en l'accueillant chez elle « leur vit martyriser le petit chien en sa présence *pour quelque faute légère* dont ils l'accusaient, *et que peut-être même il n'avait pas commise* » (143), le chien est jeté dans l'étang « *dans l'idée qu'il était plein de puces* » (143). Cette gratuité de la violence souligne l'injustice de la punition sadique.

La cruauté des hommes participe d'un questionnement anthropologique. Elle est comprise comme une marque de bestialité⁴⁹³. Il semble d'ailleurs que les bourreaux du petit Pompée le maltraitent dans une sorte de rituel cathartique de leur propre *férocité* (qui « se dit figurément des hommes », *Dictionnaire de l'Académie* 1762), puisqu'ils lui imposent de jouer les hommes en se tenant sur deux pattes et lisant pour souligner leur différence radicale :

D'autres fois ils le plantaient tout droit sur ses deux pattes de derrière devant un livre posé sur un pupitre, et voulaient qu'il lût dans ce livre ; et Pompée ne lisant point, ils le fouettaient si cruellement qu'à la fin ils lui arrachaient des cris lamentables : mais alors ils le fouettaient encore ; pour le punir, disaient-ils, de la douilletterie. (Coventry/Toussaint 1752 : 143)

La fable « Le Renard et le chat » de Houdar de La Motte (I, 4) est allégorique et anthropologique. Les diverses espèces animales, après s'être offusquées de la violence et de la cruauté des autres, se révèlent chacune tout aussi cruelles :

Une poule de bonne mine
Du vieux docteur renard frappe les yeux rusés.
Plus de morale ; il court ; vous l'attrape et la mange,

⁴⁹³ Cette tendance à juger la sensibilité voire la moralité des hommes selon leur relation avec les bêtes est manifeste dans les représentations des bouchers. Les garçons bouchers sont présentés par Diderot comme « des gens violents, indisciplinables, et dont la main et les yeux sont accoutumés au sang » (Diderot 1752, *Encyclopédie*, II, « Boucher » : 352), dont la « fureur naturelle » fait qu'il est « très difficile de les contenir, et de les empêcher de s'entrassomer » (idem). Le curé Meslier en dresse un portrait d'« égorgeurs » : « Je hais de voir seulement les boucheries, et les bouchers, et je n'ai jamais su penser sans horreur, à cet abominable carnage et sacrifice de bêtes innocentes que le roi Salomon fit faire, pour la dédicace de son temple, où il fit égorger jusques à vingt-deux mille bœufs, et cent vingt mille moutons ou brebis (3 Reg., 8.63). Quel carnage ! Que de sang répandu ! Que de bêtes innocentes à écorcher ! Que de chairs à rôtir ! et à brûler ! Comment s'imaginer, et se persuader qu'un Dieu infini en grandeur, en majesté, en douceur et infiniment sage, n'aurait voulu prendre pour ses sacrificateurs que des bouchers ? que des égorgeurs, et des écorcheurs de bêtes, et qu'il n'aurait voulu faire qu'une vilaine boucherie, de son temple et de son tabernacle ? Comment s'imaginer, et se persuader qu'il aurait pris plaisir à voir égorger et à faire cruellement égorger tant d'innocentes bêtes, comment s'imaginer, qu'il aurait pris plaisir à voir couler leur sang ? et à les voir si pitoyablement expirer ? » (Meslier 1970 : 217-218). La Mare rappelle les origines criminelles du carnisme : le premier mangeur de viande était un sacrificateur qui, s'étant brûlé au moment de l'immolation, « porta les doigts à sa bouche pour adoucir la douleur qu'il y sentait, et comme ils étaient chargés de la graisse de la chair qu'il venait de toucher, il trouva que le goût en était bon, qu'alors il prit un morceau de la victime, en mangea, et le trouva encore meilleur, il en porta une partie à sa femme qui le mangea aussi. » (La Mare 1710 : 1128). Pygmalion les condamne à mort, mais la nouvelle du goût de la viande s'est répandue parmi les sacrificateurs puis parmi le peuple. Dans le titre XX du même *Traité*, la représentation des bouchers est encore dépréciative : « L'on sait que le moyen le plus sûr de parvenir à leurs fins, et qu'ils ne manquent jamais de mettre en usage, du moins autant qu'il leur est possible, est d'acheter en gros à bon marché, et de vendre bien cher en détail. Ils ont donc intérêt dans cette vue de se dérober, pour ainsi dire, à la vigilance des magistrats, et aux yeux du public, pour faire leurs achats ; car autrement il ne serait pas difficile de les réduire à un gain modéré et légitime, par une juste et raisonnable fixation, proportionnée au prix courant de leurs marchandises, et à leur dépense. » (La Mare 1710 : 1240) Comme les sacrificateurs originels, les bouchers contemporains frôlent l'illégalité et arnaquent leurs clients. Prolongeant l'idée que ceux qui tuent les bêtes sont peu recommandables, le Journal des Savants rappelle que la science vétérinaire pourrait progresser davantage si ceux qui s'y consacrent n'avaient pas peur de « passer pour des écorcheurs » : « Notre traducteur observe qu'en France deux choses se sont opposées jusqu'ici à leur avancement dans cet art : la première, qu'ils n'ont jamais eu aucun secours du côté de l'anatomie ; point d'écoles pour en être instruits, et aucun Livre où ils puissent l'apprendre ; la seconde, que la plupart des Maréchaux se croiraient déshonorés d'ouvrir le cadavre d'un cheval, et s'imagineraient passer pour des écorcheurs. Si pareille idée, dit-il, était entrée dans l'esprit des Chirurgiens, et qu'ils eussent appréhendé de passer pour des Bouchers quand ils auraient ouvert le cadavre d'un homme, il est certain que les Chirurgiens et les Maréchaux iraient encore de pair ensemble pour ce qui regarde la science des uns et des autres ? » (JDS 1733 : 140)

Tandis qu'un rat, qui sortait d'une grange,
 Assouvît aussitôt la faim
 Du chat, qui jusque-là s'était cru plus humain.
 Non loin de là, demoiselle araignée,
 Qui de sa toile vit le coup,
 Raisonnait d'eux, comme ils faisaient du loup.
 Une mouche à son tour n'en fut pas épargnée.
 Nous voilà bien. Souvent nous condamnons autrui.
 Que l'occasion s'offre ; en fait-on moins que lui ? (Houdar de La Motte 1719, 14-15)

La fable semble soutenir une double leçon : la première, morale, file la parabole de la poutre et de la paille dans l'œil : on voit les défauts des autres sans voir qu'on les partage. Mais la leçon anthropologique montre que l'homme, qui prétend se différencier des « brutes » et des « bêtes », n'en est pas moins brutal et féroce. Le renversement qui consiste à faire parler ou penser les bêtes montre ainsi que la cruauté des hommes envers elles ne peut-être qu'une marque de leur infériorité, de leur violence constitutive qui les rend méprisables. Un tel point de vue se trouve exprimé dans « Les deux Lézards » de La Motte et relativise l'anthropocentrisme : « Mais l'homme nous méprise ; en voilà bien d'une autre/ Ne saurions-nous le mépriser aussi ? » (I, 12 : 39). Le Chapon et la Poularde de Voltaire n'ont pas de mots assez durs pour décrire les pratiques humaines envers les animaux. Les hommes sont des « monstres », des « abominables coquins », des « scélérats » qui n'ont « point de remords », une « détestable engeance » (Voltaire [1763] 1879, OC 25 : 119-124). Leur cruauté est mise en lien avec celle qu'ils exercent au sein de leur propre espèce :

J'ai entendu dire à mes deux abbés que tous les empereurs chrétiens et grecs ne manquaient jamais de crever les deux yeux à leurs cousins et à leurs frères ; que même, dans le pays où nous sommes, il y avait eu un nommé Débonnaire qui fit arracher les yeux à son neveu Bernard. Mais pour ce qui est de rôtir des hommes, rien n'a été plus commun parmi cette espèce. (Voltaire [1763] 1879, OC 25 : 120-121)

Les exemples d'exactions proposés par le Chapon sont parfaitement parallèles au sort que ces mêmes hommes font subir aux bêtes : ils leur crèvent les yeux, les tuent et les rôtissent. La dénonciation de la cruauté des hommes envers les bêtes est donc intégrée à une satire générale de leur inhumanité.

3.2. Raisonnement, pensée et sensations des animaux

3.2.1. Raisonnement et perception

Selon Buffon dans le tome XIV de l'*Histoire naturelle*, la ressemblance du singe avec l'homme n'est pas une véritable menace pour la supériorité de ce dernier, il porte « à l'extérieur

un masque de figure humaine, mais [est] dénué à l'intérieur de la pensée et de tout ce qui fait l'homme » (Buffon 1766 : 41-42, cité par Duris dans Boulerie et *Bartha-Kovács* 2019 : 31n).

La Mettrie met en doute cette affirmation :

Le singe voit et entend ; il comprend ce qu'il entend et ce qu'il voit : il conçoit si parfaitement les signes qu'on lui fait, qu'à tout autre jeu, ou tout autre exercice, je ne doute point qu'il ne l'emportât sur les disciples d'Amman [des sourds et muets qui auraient appris avec lui à écouter et parler]. » (La Mettrie 1748 : 48-49)

Les trois histoires de Morfouace de Beaumont consacrées au singe dans *l'Apologie des bêtes*, mettent en scène cette vie intérieure du singe, du raisonnement aux émotions voire aux sentiments. « Le singe échappé » fait le récit de la libération d'un singe qui, attaché dans une maison, réussit à s'évader par les toits. La corde qui le maintenait enfermée est encore nouée autour de son cou, mais il a soin de ne pas la laisser traîner, comprenant qu'en la saisissant on pourrait le rattraper. La leçon de l'histoire, contrairement à celle de la plupart des fables, n'est pas une leçon de prudence pour l'homme mais une leçon anthropologique appuyée sur le constat de la prudence du singe :

Quoique cette action soit simple en apparence,
Il règne dans le fond un esprit de prudence
Qui, partout répandu, fait voir sensiblement
Que par un vrai raisonnement
Cet animal a su prévoir et se défendre
Des pièges qu'on lui pouvait tendre. (Morfouace de Beaumont 1732 : 57)

La seconde histoire, « Le Singe de Charles Quint », met en scène une guenon en pleine partie d'échecs avec le roi. Elle connaît les règles du jeu, les détourne pour tricher et anticipe même la réaction du roi qui veut punir la triche :

Bien des hommes, en pareil cas,
Se tireraient plus mal d'un semblable embarras.
Combien s'en trouve-t-il dont l'Âme trop grossière
N'a jamais bien compris les plus simples secrets
De cette marche régulière
Qui s'observe au fin jeu d'échec ?
Du singe, cependant, l'attention légère,
A su développer tout ce petit mystère. (Morfouace de Beaumont 1732 : 63)

Le récit comme le choix d'un individu particulier pour personnage, le singe de Charles Quint, une femelle dont le tempérament est fier, empêche le fonctionnement allégorique de cette fable pleinement anthropologique. Certes, l'homme, en l'occurrence Charles Quint, est plus fin dans la partie d'échec racontée dans cette histoire. Mais toujours est-il que le singe maîtrise les règles du jeu d'échec et est capable de les déjouer en trichant quand il a perdu. Dans la troisième et dernière histoire, l'habileté du singe qui se protège de la lumière réfractée que dirige sur lui un enfant cruel le présente comme supérieur à bien des rustres :

De ce nouveau genre d'escrime
 Quelque paysan eût été
 Et le jouet et la victime.
 Le Singe plus subtil a pourtant évité,
 Par son raisonnement suivi de connaissance
 Un péril préparé par l'effet imprévu
 De ce verre brûlant qu'il n'avait jamais vu,
 Et dont il ignorait la secrète puissance. (Morfouace de Beaumont 1732 : 68)

Les verbes ou groupes verbaux qui signalent une délibération et qui sont associés à des verbes d'action montrent le comportement calculé du singe qui en résulte. Le singe de la troisième fable de Morfouace de Beaumont « prend toujours grand soin [...] » (56), « sait que par le bout de sa corde qu'il traîne / On pourrait le saisir et l'attirer sans peine, / Mais alors à ses pieds il la retire exprès. » (56). La guenon de Charles Quint « avance sa Dame, ou fait roquer sa tour. / De chaque pièce principale / Elle *sait* exercer et la marche et les droits » (62).

L'intelligence et le raisonnement des trois singes des fables de Morfouace de Beaumont naissent dans sa perception des situations. Le singe échappé « s'*aperçoit* qu'on cherche à le joindre de près » (56). La réflexion de la guenon de Charles Quint prend même une dimension stratégique : « elle *aperçoit* qu'une pièce est en prise, / Elle la tourne en badinant ; / Fait semblant de rêver, et puis saisit l'instant / De la retirer par surprise. » (61). En prenant l'air rêveur, la guenon semble même avoir une conscience réflexive et jouer de la représentation que l'homme se fait d'elle. Dans le « Singe et l'écolier », l'animal comprend vite la malice de l'enfant :

Il *découvre* bientôt que c'est l'effet d'un verre
 Tourné vers le Soleil assez obliquement,
 Dont les rayons sur lui dardés directement,
 Percent comme la flamme et l'éclair du tonnerre. (Morfouace de Beaumont 1732 : 66)

Le verbe « découvrir » embraye son point de vue. Le singe ressent une douleur qu'il compare à d'autres formes de brûlures qu'il connaît parce qu'elles peuvent être liées à des phénomènes naturels : celle de la flamme et du tonnerre. La combinaison des trois récits montre les multiples capacités d'adaptation des singes à des situations absolument différentes. Le premier anticipe les dangers qu'il y aurait à se faire attraper par la corde, le deuxième maîtrise les règles de mouvement des pièces et les contourne pour tricher dans le but de gagner, et le troisième s'adapte à une situation totalement imprévue par la construction d'un objet lui permettant de se protéger. Si ces singes sont capables de réfléchir aux moyens pouvant le mener à diverses fins, cette réflexion est loin de se limiter à leurs besoins. Le singe échappé se met dans des conditions psychologiques optimales pour mieux profiter de sa liberté, à l'extérieur de sa geôle : « Alors, s'il se souvient de sa captivité, / C'est pour mieux respirer un air de liberté. / Charmé de n'être

plus esclave,/ Il parcourt à loisir les maisons du quartier. » (55). Il est aussi capable de perceptions esthétiques : « Là, tandis qu'il s'égaie, il voit briller la Lune / Qui prête ses rayons à sa bonne fortune. » (54). Le singe prend du plaisir à la contemplation du clair de lune, qui symbolise sa liberté et accompagne sa chance, deux concepts abstraits dont il dispose. Le singe échappé admire d'autres éléments naturels : « Il admire au jardin les fleurs que font éclore / Les Zéphirs et les pleurs de la naissante Aurore » (55). Dans « Le Singe de Charles-Quint », on trouve le même procédé porté non plus à l'admiration de la nature mais à celles de couleurs qui intéressent visiblement le singe :

On apporte un damier ; on y range les pièces
Dont les vives couleurs de diverses espèces
Brillaient d'un émail précieux
Qui de notre guenon éblouissait les yeux.
Placée en un fauteuil, elle a sous son derrière
Un coussin de velours qui la rend bien plus fière. (Morfouace de Beaumont 1732 : 61)

La réjouissance esthétique s'appuie sur le point de vue du singe, attiré par les couleurs, par leur brillance et elle est suivie par une autre perception de sens, celle du toucher, qui provoque non seulement une idée immédiate, celle de la douceur, mais aussi celle de la fierté qui implique une forme de représentation sociale.

3.2.2. Discours indirects libres

Quelques exemples de discours indirect libre témoignent de ces efforts pour prendre en considération le différent rapport au monde des personnages animaux et personnages humains et construisent, comme le montre Sophie Milcent-Lawson dans « Du chien confident à l'animal sujet de conscience – Alice Ferney, Dans la guerre », un point de vue « suggéré » par l'effacement de l'énonciateur :

Là où un discours rapporté pur et simple s'auto-discréditerait en tant que report d'une énonciation improbable, comme le démontre *a contrario* l'effet que produiraient des incises du type dit/pensa le chien, le DIL constitue une forme de degré moindre d'actualisation discursive, sans effet de contraste et permet un « affaiblissement du marquage allant jusqu'à sa disparition ». Consistant en une modalisation d'un « discours » qui serait « rapporté » en une « traduction libre », il véhicule une pensée autre mais dont l'énonciation demeure virtuelle, incertaine. Et c'est bien là toute la subtilité du procédé, s'agissant de donner à entendre le point de vue non formulé d'un être privé de langage, d'un « discours » affecté d'un « déficit d'actualisabilité ». (Lawson 2018 : 42⁴⁹⁴)

⁴⁹⁴ Sophie Milcent-Lawson (2018), « Du chien confident à l'animal sujet de conscience - Alice Ferney, Dans la guerre », *Fabula / Les colloques, La parole aux animaux. Conditions d'extension de l'énonciation*, URL : <http://www.fabula.org/colloques/document5380.php>.

On en trouve un exemple dans *Caquet-Bonbec la poule à ma tante*, pour restituer la délibération des deux poules essayant d'imaginer comment elles pourront s'échapper du couvent, envisageant les obstacles et les moyens de les contourner, pour accomplir l'objectif qu'elles se sont donné :

Le parti pris par nos jeunes ouailles
De s'échapper par-dessus les murailles,
On avisa comme on ferait ce saut :
Le mur était par dedans un peu haut ;
[...]
Heureusement deux milliers de fagots
Dans cette cour étaient tout à propos
Rangés en pile, et l'on pouvait du faîte
Presqu'à pieds joints, du mur gagner la crête ;
Ce fut aussi par-là qu'on résolut
De s'esquiver sans qu'on s'en aperçût,
Et pas plus tard que dès la nuit suivante. (Junquières 1763 : 25-26)

L'emploi de l'imparfait, qui offre une plongée dans l'intériorité de l'animal, du déictique « cette », l'absence de verbe régissant marquent le discours indirect libre et mettent en scène l'introspection. Ce passage mobilise aussi ce que Sophie Milcent-Lawson dans « Zoographies. Traitements linguistique et stylistique du point de vue animal en régime fictionnel » (2017) analyse comme des « on » d'empathie : comme dans le corpus qui y est étudié, le « point de vue s'origine dans un *on* qui gomme la nature exacte de l'énonciateur, fondu dans une indistinction mêlant humain et animal. Cette indifférenciation humain/non-humain se révèle productrice d'un effet d'empathie tout à fait intéressant en termes d'argumentation sous-jacente » (Milcent-Lawson 2017 : 97). Dans *Le Chien pêcheur* de Pierre Hémard, le discours indirect libre exprime des états d'âme tout en brouillant leur source énonciative :

Même si quelquefois le rôl était grillé,
Le pauvre rôtiisseur était bien étrillé.
Du moins si de sa peine il tirait avantage,
Mais quoi des os rongés ! Quel injuste parage !
Réduit pour l'ordinaire à nettoyer le plat,
Tel était du Barbet le malheureux état.
Il le sentait assez, mais enfin quel remède ?
Et que peut un grand cœur, Fortune, sans ton aide ? (Hémard 1730 : 7)

Le brouillage énonciatif laisse néanmoins deviner l'indignation et la souffrance du chien dans les exclamatives, les nombreux modalisateurs affectifs, « pauvre », « malheur », « grand cœur », attirent l'empathie sur le barbet. Le discours indirect libre contient ici des modalités de phrase donnant à voir le dépit du chien.

3.2.3. Modalisateurs et usages de l'anthropomorphisme

La projection anthropomorphique est un moyen d'imaginer la perception de l'animal. Cette projection peut être guidée par les comportements des animaux. Ainsi, le chagrin de la chatte Mopsa à la mort de sa sœur Selime est un véritable deuil humain, mais cette représentation est inspirée par les comportements félins que le narrateur humain interprète :

La pauvre petite n'était pas de ces gens qui jouant les affligés, jettent les hauts cris, se heurtent la tête contre les murailles, ou s'arrachent les cheveux : c'était une tristesse langoureuse, et une sombre mélancolie qui la consumait lentement. Elle ne tenait compte ni de boire ni de manger, négligeait le soin de sa personne, ne nettoyait ni ses moustaches ni le bout de son nez, comme font les chats qui n'ont personne à pleurer, et n'avait pas passé une fois dans six semaines sa patte par-dessus son oreille. (Coventry/Toussaint 1752 :156).

Même si la retenue, le désespoir de Mopsa sont anthropomorphiques, l'absence des comportements habituels de la toilette du chat justifie cette projection. De la même manière, dans les *Chats*, Moncrif associe la turpitude, la honte, à un comportement, la fuite :

Un chat, dis-je, commet une incivilité ou une injustice : il n'est pas besoin d'employer les injures, ni les menaces pour lui en imposer ; on ne fait que l'appeler par son nom : Au chat, lui dit-on simplement. À ce mot, il revient à lui-même ; il sent sa turpitude : il ne peut plus soutenir des regards qui ont éclairé ses dérèglements. Il fuit ; il va dans la solitude des gouttières cacher sa honte et se livrer à ses remords. (Moncrif [1727] 2021 : 118)

Les vers du *Bombyx*, comme les animaux des fables, sont parfois anthropomorphes : « peu dérangés », « rarement outragés », ils « restent cachés ». Ils sont montrés courageux et tenaces par l'emploi de modalisateurs :

Ainsi passent, ces Vers, une vie *âpre et dure*,
Grimpant aux arbrisseaux, que couvre la verdure,
Broutant la *tendre* feuille, et les bourgeons nouveaux ;
Mais toujours de concert commençant leurs travaux,
Et d'autant plus portés à filer *sans relâche*,
Qu'ils ne sont point contraints d'accélérer leur tâche. (Du Fresne de Francheville 1745 : 13.
Nous soulignons.)

Le poète dote les vers d'une motivation psychologique qui serait d'accomplir « leur tâche ». Parmi les modalisateurs, si « âpre et dure » et « sans relâche » apparaissent comme le jugement d'un énonciateur humain voyant les efforts des fileurs de soie, l'adjectif évaluatif « tendre » est imputé à l'énonciateur animal, seul juge de la texture des feuilles qu'ils broutent.

On observe ainsi des tentatives pour limiter l'anthropomorphisme au nom de la conscience de la spécificité du rapport au monde des animaux, que l'homme ne peut pas toujours interpréter en raison des différences de perceptions, de dispositions, de représentations. À propos des miaulements, Moncrif écrit ainsi : « Ce qui ne nous semble qu'un bruit confus, un charivari, n'est que l'effet de notre ignorance, un manque de délicatesse dans nos organes,

de justesse et de discernement ». (Moncrif [1727] 2021 : 58). Le narrateur du *Petit Pompée* rapporte parfois timidement, au moyen de modalisateurs et en se justifiant par la représentation de leurs réactions, les pensées de Pompée ou d'autres chiens :

On fit venir le petit Pompée, qui s'était éclipsé pendant la conversation, ne la jugeant pas sans doute assez intéressante pour lui. (Toussaint/Coventry 1752 : 66)

Comme ils connaissaient le pas de leur maîtresse, ils s'étaient assemblés pour l'aller recevoir dans la salle à manger. Mais dès qu'ils aperçurent Maître Pompée, ce fut un aboiement général, dont la jalousie sans doute était la cause. Ce qui donne lieu de le penser, c'est que quelques-uns de la bande firent pis que d'aboyer après le nouvel hôte. (Toussaint/Coventry 1752 : 79-80)

Peut-être que ces modalisateurs permettent de feindre des précautions d'historien. Mais il s'agit aussi d'un effort pour rendre compte de la spécificité du regard du chien. Alors que le personnage est jusque-là muet et que son point de vue est absent ou modalisé, à partir du chapitre X qui met en scène l'éducation de Pompée, celui-ci devient le sujet d'émotions variées aussi bien que, pour la première fois du roman, locuteur :

Le malheureux Pompée sentit alors tous les inconvénients de la vie molle, dont le contraste lui rendait la situation cruelle plus dure et plus accablante. (Toussaint/Coventry 1752 : 166).

Je n'ai pas su que Pompée ait été jamais aussi sensible à aucun malheur qu'il le fut à celui-ci. Rien ne le pouvait consoler. « Ah, disait-il, avec un torrent de larmes, voilà donc le dernier trait que le destin me gardait ; il fallait encore celui-là pour combler mes infortunes [...] » (Toussaint/Coventry 1752 : 207-208)

Ce surgissement de l'anthropomorphisme montre que Pompée est pris dans un « devenir », et qu'il n'est plus le même après ses échanges avec la chatte Mopsa, une érudite, qui entraînent « le changement de Pompée » (Toussaint 1752 : 158), rend le narrateur légitime de rapporter le discours du chien comme s'il était un personnage humain.

*

Les fictions animales du XVIII^e siècle s'approprient tout à la fois la nouvelle sensibilité à l'égard de l'animal et les perspectives anthropologiques ouvertes par l'abandon progressif du débat métaphysique. Les mises en scènes du raisonnement de l'animal s'exercent dans des fables où les animaux n'ont plus de rôle ni allégorique, ni analogique. Si elles peuvent se faire le relai des idées contemporaines, elles sont aussi un creuset où se transforment les conventions

littéraires et les pratiques d'écritures du récit historique. Le *topos* de la vérité de l'histoire, feignant que le récit fictionnel est un récit historique, dans le cas du récit de la vie d'un héros animal, revêt une dimension parodique produisant un effet tout inverse que celui de faire croire à l'authenticité du récit. La fiction peut aussi se désigner explicitement comme telle, levant momentanément le voile de l'illusion historique : « l'Histoire, c'est-à-dire, les faits, sont vrais, à quelques broderies près », conclut Junquières (1763 : 4). La déformation ludique des citations d'autorité contribue à cet effet.

Le paratexte, préfaces ou notes de bas de page, tendent aussi à représenter l'écrivain, attirant donc l'attention du lecteur sur le travail de l'écriture de la vie animale. Il peut s'agir du traducteur que Toussaint avoue être (Toussaint 1752 : 21-22) ou de l'auteur, comme dans la préface du *Petit Toutou*, où un docte entrant chez un libraire s'exclame : « Un Roman dans le temps où nous sommes ! Ce frivole Écrivain ignore-t-il que le siècle des idées est arrivé ! » (Bibiena [1748] 2014, « Préface » : 541). Cet écrivain tend à s'effacer de la narration, au profit de la focalisation sur les personnages animaux. Il construit le point de vue de ces derniers dont il nuance l'anthropomorphisme au moyen de procédés énonciatifs dont l'emploi distingue les fictions du corpus des histoires naturelles et autres textes des Belles-Lettres cités par le *Journal des savants*. L'effet point de vue est ainsi embrayé par des verbes de perceptions, des modalisateurs renvoyant à un énonciateur animal, quelques rares occurrences de discours indirect libre, qui contribuent à exprimer des fragments de la vie intérieure des animaux telle qu'elle est imaginée par les auteurs.

Conclusion de la troisième partie

Le champ des savoirs est progressivement reconfiguré au XVIII^e siècle, tendant à distinguer productions philosophiques, savantes, historiques et fictionnelles. Pourtant, l'observatoire que constituent les discours animaux a montré une certaine unité des Belles-Lettres dans leur vocation rhétorique à plaire et instruire. Leur « facilité » par rapport à des sciences senties comme arides s'affirme explicitement et se manifeste dans une rhétorique de l'admiration fondée sur des effets de liste, des modalités d'énoncé abondantes, des isotopies réaffirmant la curiosité, la nouveauté, la beauté de leur sujet, et des figures comme l'hyperbole ou la prosopopée. Le corpus de textes s'inscrivant dans le sillage de la querelle est fortement caractérisé par le choix d'une scénographie conversationnelle, mettant en scène le débat philosophique dans le cadre mondain du salon, et montrant la prégnance des récits « parlés » au XVIII^e siècle où la variation des locuteurs fragmente les démonstrations et les ponctue de relances.

Le dialogue intertextuel entre les textes de fictions et les autres productions lettrées est favorisé par la présence de figures animales, qui peuplent contes et fables : les textes zoologiques importent la structure de l'incipit des contes, ou ébauchent un schéma narratif où l'animal se trouve en proie à l'adversité dans des péripéties. Les textes qui s'inscrivent dans le sillage de la querelle et les fictions des vies animales montrent aussi la fertilité de ce dialogue intertextuel, en se saisissant du motif de la machine, pastichant la structure des explications mécanistes des cartésiens ou les récits historiques, par la présence saturée d'une syntaxe démonstrative et d'un vocabulaire philosophique pour les premières, et de leurs *topoi*, des notes de bas de page et des citations pour les secondes. Ces échanges intertextuels entre productions philosophiques, scientifiques et fictionnelles ne sont cependant pas homogènes. Le corpus s'inscrivant dans le sillage de la querelle reste relativement hermétique à la nouvelle science, dont il ne mentionne les découvertes qu'à l'occasion de l'exposé des théories occultes de la

démonologie, quand les fables ressaisissent plus volontiers les découvertes et le bestiaire nouveau des Sciences. Mais les fables et les essais sur l'âme des bêtes mobilisent largement les discours animaux de l'Antiquité, alors que cet intertexte est rare dans les autres fictions étudiées et dans le corpus zoologique où il est, de toute façon, largement mis en doute et modalisé.

L'opposition croissante entre Sciences et Belles-Lettres conduit néanmoins à restreindre les contours de ces dernières, au profit de leur association principale aux fictions. Au sein des Belles-Lettres, fictions et discours zoologiques entretiennent ainsi une forme de rivalité. Les textes savants accusent les fictions de tromperie : elles sont incroyables (*JDS* 1707 : 227-228), suspectes (*JDS* 1703 : 662), invraisemblables (Guillard de Beaurieu 1764 : 296-297), négligentes (Guillard de Beaurieu 1764 : 10). Mais la fiction peut aussi accuser de tromperie et d'erreur les récits historiques, voire les textes zoologiques, mais cette fois en visant la facilité et le plaisir qu'ils prétendent susciter par leur langue. Le narrateur du roman *Le Petit Toutou* qui prend en charge la préface formule ainsi une objection au docte qui accuse l'écrivain de frivolité :

Je n'ignore point [...] que des mains habiles ont su couvrir de fleurs les épines des sciences ; tout le monde s'est livré à cet appas extérieur, je le sais ; mais pour peu qu'on soit tenté de pénétrer au-dessous des fleurs, les épines se font bientôt sentir, malgré l'industrie de ces mains habiles. On s'aperçoit que l'entrée n'a été jonchée de roses, que pour piquer la curiosité. (Bibiena [1748] 2014, « Préface » : 541)

Si le corpus savant mobilise une rhétorique de l'admiration dans l'espace restreint des seuils, le sentiment esthétique que de tels textes ont vocation à faire naître réside moins dans la langue elle-même que dans leur objet, la nature, qu'elles doivent donner à voir au moyen de l'affirmation de sa beauté, d'illustrations, et de descriptions. Si la représentation des animaux se fait, dans ce corpus, par voie de descriptions et planches anatomiques, les fictions offrent parfois, au détour de séquences ponctuelles proposant un effet point de vue, une reconstruction de l'univers mental des personnages animaux, mobilisant les ressources d'une langue littéraire où sourdent des énonciateurs animaux.

Les représentations d'une langue sans solution de continuité avec la langue commune, dont elle constitue la norme haute, et d'une langue littéraire distincte apparaissent conjointement dans le corpus. À la scénographie conversationnelle mise en place dans bon nombre des textes qui prolongent la querelle, et qui donnent à voir la langue écrite comme le prolongement de la langue commune dans son versant parlé, se substitue dans les fictions des « vies » animales une scénographie proprement scripturale marquée par un désengagement et un effacement du narrateur. Apparaissent conjointement des représentations de l'écrivain en lieu et place de l'orateur ou du locuteur. L'auteur est parfois mis en scène dans ces textes,

comme dans la préface du *Petit Toutou*. Il intervient comme personnage au côté du traducteur dans *Le Petit Pompée*, où apparaît aussi, au détour d'un tiroir, la figure du poète sans le sou à sa table de travail. La multiplication des citations réécrites et des notes dans les « vies » animales, apportant une précision d'ordre lexical et étymologique, invite le lecteur à se rendre attentif au travail de l'écriture au sein même du texte, et plus seulement dans ses seuils.

CONCLUSION

Le *Discours de la méthode* se présente « comme une fable, en laquelle, parmi quelques exemples qu'on peut imiter, on en trouvera peut-être aussi plusieurs autres qu'on aura raison de ne pas suivre » (Descartes [1637] 1953, *OL* : 127). Cette fable est celle de la découverte de la vérité par un « je », tantôt comparé à un architecte qui détruit ses opinions pour en fonder de nouvelles plus solides, « comme, en abattant un vieux logis, on en réserve ordinairement les démolitions pour servir à en bâtir un nouveau » (145), tantôt comparé au promeneur qui est « égar[é] en quelque forêt » (142) ou « qui marche seul au milieu des ténèbres » (136), doit retrouver son chemin à l'aide d'une direction choisie par provision. Ainsi, Descartes conquiert un public nouveau, celui du monde, par une éloquence qui s'ouvre aux fictions philosophiques et à la mise en récit de l'intimité du « je ». Si son public est progressivement acquis et que son succès est durable, c'est aussi parce que Descartes en appelle au bon sens de ses lecteurs, plutôt qu'à leur érudition :

Pour moi, je n'ai jamais présumé que mon esprit fût en rien plus parfait que ceux du commun ; même j'ai souvent souhaité d'avoir la pensée aussi prompte, ou l'imagination aussi nette et distincte, ou la mémoire aussi ample ou aussi présente, que quelques autres. Et je ne sache point de qualités que celles-ci qui servent à la perfection de l'esprit ; car pour la raison, ou le sens, d'autant qu'elle est la seule chose qui nous rend hommes et nous distingue des bêtes, je veux croire qu'elle est tout entière en un chacun ; et suivre en ceci l'opinion commune des philosophes, qui disent qu'il n'y a du plus et du moins qu'entre les *accidents*, et non point entre les *formes* ou natures des *individus* d'une même *espèce*. (Descartes [1937], *OL* : 126)

Si, selon les premiers mots du *Discours*, « Le bon sens est la chose du monde la mieux partagée » (126), c'est un partage qui ne concerne que l'espèce humaine. La pensée selon laquelle la différence entre l'homme et l'animal n'est pas celle « du plus et du moins », mais une distinction ontologique qui renforce par conséquent l'exception humaine, a constitué l'une des brèches principales dans l'engouement pour le cartésianisme, à l'origine de la querelle de

l'âme des bêtes. Dans ce contexte polémique, les interactions entre les Belles-Lettres et le champ philosophique de la querelle ont été fécondes, tant pour le débat sur la nature de l'animal que pour les pratiques d'écriture.

Un front déplacé

Notre parcours à travers un corpus de textes compris dans l'empan chronologique large de la querelle de l'âme des bêtes, 1637-1764, et mettant en scène des figures animales, devait permettre d'affiner l'idée selon laquelle les Belles-Lettres ont été un foyer de résistance à l'hypothèse de l'animal-machine. D'abord, cette résistance peut être limitée en diachronie comme en synchronie, que les textes mentionnent ou non l'hypothèse. Le choix d'un parcours diachronique a permis de confirmer, pour les Belles-Lettres, le tournant polémique de l'année 1664. L'animal-machine est à ce moment devenu un sujet à la mode, alors que jusqu'aux années 1660, le public profane se soucie peu de la dispute érudite qu'il suscite. D'une part, les Belles-Lettres ne soutiennent pas d'une seule voix l'opposition à l'animal-machine. Les quatrains de Benserade dans le labyrinthe de Versailles, associés à des sculptures d'animaux qui composent les fontaines mécaniques, en sont un exemple. Dans ces vers sont méthodiquement effacées de la fiction les prosopopées et les péripéties mettant en scène l'intelligence des animaux. D'autre part, la mobilisation du champ sémantique de la machine en contexte animalier n'est pas nécessairement polémique. Cochon dont le cœur a été brisé par Grisette ne sera plus qu'une pauvre « machine aboyante » (Deshoulières 2010 : 400), et le cheval de l'abbé Régnier qu'une « impertinente machine », lente et rétive (Régnier dans Bouhours 1693 : 126).

Cette étude a conduit par ailleurs à constater que la participation des productions lettrées de la première modernité au débat sur la nature de l'animal a déplacé le front de la querelle métaphysique. En effet, la véritable nouveauté de la pensée animale de Descartes concerne l'âme des bêtes, dont le postulat n'est plus nécessaire pour expliquer les actions des animaux. C'est ainsi la question de l'âme qui est au cœur de la dispute sur la nature animale entre Descartes et ses interlocuteurs dans le deuxième tiers du XVII^e siècle. Les productions qui abordent explicitement le problème métaphysique posé par l'âme des bêtes sont – globalement – des textes de savants et de théologiens, écrits en latin ou, comme l'*Essai philosophique* de Boullier, visant la seule instruction au détriment du goût du public (1728, « Avertissement »)⁴⁹⁵.

⁴⁹⁵ *L'âme des bêtes est bien entendu mentionnée par les partisans de l'hypothèse – comme Jean Darmanson, Antoine Dilly, Antoine Legrand, Pierre-Nicole Macy, Nicolas Malebranche – ou plus largement du cartésianisme – comme Pierre-Sylvain Régis qui néanmoins la nuance – ou du matérialisme qui la délient du dualisme. Le débat*

Dans le contexte de la poésie et de la fiction, lorsque la question de l'âme des bêtes est posée, la réfutation de l'hypothèse cartésienne est quasi-générale. L'un des oiseaux de Cyrano de Bergerac (seul auteur de fiction à mentionner l'hypothèse que les animaux n'ont pas d'âme dans la première partie de notre corpus) revendique au moins une âme sensitive pour son espèce, et rejette en tout cas l'idée que seul l'homme est doté d'une âme. L'hypothèse gassendiste d'une âme animale qui serait une « subtile flamme » (Morfouace de Beaumont : 182) est soutenue par trois poètes : La Fontaine dans le « Discours à Madame de La Sablière » (1679), Charles-Claude Genest dans ses *Principes de philosophie* (1716) et Morfouace de Beaumont dans l'*Apologie des bestes* (1732). Dans un contexte parodique et ludique, l'abbé de Villars imagine les bêtes animées par des démons dans *Le Comte de Gabalis* (1670), et le personnage de l'*Amusement philosophique sur le langage des bêtes* du père Bougeant (1739) soutient que les bêtes ont une âme spirituelle et raisonnable pour plaire à son interlocutrice. Le seul écrivain à défendre explicitement l'hypothèse cartésienne est Louis Racine dans ses épîtres en vers. Exceptés ces textes, la question de l'âme est écartée des poésies et fictions, qui délaissent globalement le versant métaphysique de la querelle, sensible d'un point de vue théologique par toutes ses implications. Ainsi, si les idylles et épîtres d'Antoinette Deshoulières – que Boas (1933 [1966]) comme Cohen Rosenfield ([1941] 1968) incluent dans la résistance poétique à l'hypothèse de l'animal-machine – posent parfois la question de la nature animale, elles ne prennent pas part au débat sur la question de l'âme.

Les Belles-Lettres élargissent ainsi le front polémique du débat sur la nature animale, en s'attachant plutôt à réfuter, nuancer ou valider les preuves cartésiennes permettant de démontrer que les animaux n'ont pas de raison. Descartes fournit deux arguments, en réponse aux deux preuves de Montaigne (Gontier 1998) : les animaux n'ont pas de langage et leurs possibilités d'action sont limitées. Dans le *Discours de la méthode*, Descartes affirme en effet que « jamais [les bêtes] ne pourraient user de paroles ni d'autres signes en les composant, comme nous faisons pour déclarer aux autres nos pensées » (Descartes [1637] 1953 : 164). De plus, « Bien qu'elles fassent plusieurs choses aussi bien ou peut-être mieux qu'aucun de nous, elles manqueraient infailliblement en quelques autres, par lesquelles on découvrirait qu'elles

est aussi relayé dans les traités scientifiques qui, s'opposant à l'hypothèse cartésienne, laissent la question en suspens, comme Pierre Hunauld dans son Traité sur la rage (1714), le biologiste Hartsoeker dans ses Conjectures physiques (1706). Chacun apparaît hostile à l'idée que les bêtes n'ont pas d'âme, sans laquelle il est difficile d'expliquer le mouvement ou la perception, mais n'entrent pas dans le débat métaphysique. Pour Hunauld, elles ont « si les bêtes n'ont pas des âmes, elles ont comme des âmes » (JDS 1715 : 389). Hartsoeker interroge : « peut-on [...] expliquer ces faits sans accorder à ces animaux une âme [...] ? » (JDS 1710 : 478). Le médecin Marin Cureau de La Chambre défend quant à lui l'hypothèse d'une âme sensitive (1662).

n'agiraient pas par connaissance » (Descartes [1637] 1953 : 165). À partir de 1664, s'ajoute aussi à ces preuves l'idée que les animaux n'ont pas de sensations ni de passions. Cette idée est relayée notamment par quelques théologiens soucieux d'expliquer comment un Dieu juste pourrait « produire une créature sujette à la douleur et capable de souffrir qui ne l'ait mérité » (Nicolas Poisson 1670 : 157, cité par Gontier 2000 : 27-28)⁴⁹⁶. Ce sont donc plutôt ces idées que les Belles-Lettres ont questionnées.

Observer et inventer les actions des animaux

Les Belles-Lettres ont fait des récits des actions des animaux des preuves en faveur du raisonnement des bêtes. La *mimésis* opère par le truchement des sources anciennes, et en particulier des *exempla* anciens. La visée pragmatique de ces exemples était principalement l'édification morale du lecteur, mais les *exempla* sont requalifiés au sein des Belles-Lettres en anecdotes mettant en scène les actions des animaux et deviennent ainsi un espace de réflexion sur la nature animale. Les animaux de ces fictions ne sont plus ni des symboles, ni des allégories, ils ne se réfèrent pas à l'homme sur le mode de l'analogie, mais sont un sujet d'observation. Les fictions qui représentent les actions des bêtes constituent ainsi un lieu d'expérience pour le lecteur, invité à inférer les facultés qui ont rendu ces comportements possibles. Insérées dans des discours divers en tant que preuves, ces anecdotes témoignent ainsi d'une certaine pérennité de l'héritage antique et humaniste tout au long de la période étudiée. Cependant, leur analyse comparée montre que cet héritage fait l'objet de traitements variés selon la visée principale du discours dans lequel elles sont insérées ou recueillies. L'enquête ici conduite sur la représentation des figures animales en régime littéraire au temps de la Querelle fournit un observatoire de la séparation disciplinaire à l'œuvre à partir de la fin du XVII^e siècle. À la Renaissance, dans la tradition plutarquienne, les anecdotes pouvaient déjà revêtir une fonction de preuve. Bérengère Basset a observé que dans ce cas, les *moralia* actualisaient leur visée argumentative par la mention du nom de leur « premier » auteur, généralement Plutarque, convoqué au titre d'argument d'autorité, mais aussi de témoin de l'action ou de la scène. Or, les productions lettrées qui répondent à Descartes marquent plutôt une tendance à l'effacement des sources et dissimulent de ce fait le voile que les textes anciens jettent entre l'anecdote

⁴⁹⁶ Elle est exprimée exemplairement par Malebranche : « Ils mangent sans plaisir, ils crient sans douleur, ils croissent sans le savoir ; ils ne désirent rien, ils ne craignent rien, ils ne connaissent rien » (1842 [1674] : 561-562), superposant définitivement à la représentation cartésienne cette représentation cruelle. Elle est relayée par Jean Darmanon et Antoine Legrand, qui la soutiennent, mais surtout par ses détracteurs.

probante et le réel. Le « je » qui y est mis en scène peut même s'approprier ces observations des Anciens pour en attester la véracité. En revanche, les productions à vocation scientifique nomment les textes anciens avec lesquels ils dialoguent à des fins critiques. Avec l'émergence de la nouvelle science, la médiation des sources anciennes apparaît de plus en plus comme une entrave à la vérité : les productions savantes tendent à discréditer les savoirs anciens au profit de la nouvelle science et de sa démarche expérimentale. Claude Perrault mentionne Aristote et de Théophraste (120), Élien et Plutarque (124-125) pour mettre en doute leurs observations et leur substituer sa propre expérience des caméléons. Ainsi les anecdotes disparaissent-elles de son discours car, comme l'écrit Houdar de La Motte, « Les Plines d'autrefois, ce sont les subalternes ; / Ceux d'aujourd'hui, voilà les bons témoins. » (1719, II, 14 : 115). Cependant, Houdar de La Motte revendique en même temps pour ses fictions les Phénix, les Sirènes et les Sphinx, les mensonges ésoques et le droit de « donner pour véritables / Les chimères des temps passés. » (114). Les fictions littéraires, elles, multiplient et croisent les sources, chimères passées et vérités modernes, qu'elles passent sous silence. Nourries aussi bien des fables que des zoologies anciennes et nouvelles, offrant des bestiaires et récits renouvelés par cette innutrition, elle se présentent ainsi comme des créations originales qui, par le monde inventé, offrent un espace d'expérience alternatif des animaux et de l'animalité.

La force argumentative de l'*ethos* du savant est renforcée à partir de la fondation de l'Académie royale des sciences en 1666. Dans les récits d'expérience, le « je », légitimé par son titre de membre, qui observe, puis infère, sous le contrôle d'autres acteurs dont les noms sont mentionnés, doit attester de la vérité des savoirs exposés. Cet *ethos* propre à l'auteur savant marque les prémices de la distinction entre productions scientifiques et productions littéraires. Dans les histoires naturelles, les planches et les certificats d'authenticité contribuent à donner aux productions du champ scientifique leurs contours : elles exposent la vérité, découverte par une approche méthodique de la nature. Les ouvrages scientifiques tendent ainsi, à partir du dernier tiers du XVII^e siècle, à revendiquer ce propre en soulignant plaisamment les erreurs des fictions anciennes et contemporaines. Or, l'expérience de l'animal, et en particulier celle, première, de son observation, peut être menée aussi bien par les profanes. Si Madeleine de Scudéry laisse la dissection de ses caméléons à l'Académie des Sciences, elle consigne en revanche ses observations personnelles, en important parfois la syntaxe démonstrative des récits savants. Son *ethos* d'observatrice est néanmoins distinct de celui du savant, doublé de la posture affective de celle qui partage la vie quotidienne de ses animaux de compagnie. Dans l'ensemble du corpus étudié, ce lien compassionnel entre un « je » et un animal est souvent le fondement des représentations à visée heuristique : l'observation, les interactions avec l'animal, en

particulier l'animal de compagnie, la projection anthropomorphique, conduisent l'auteur à imaginer les perceptions, les émotions ou les pensées de ce dernier.

Imaginer la vie intérieure des bêtes

La mise en scène de la vie intérieure de l'animal intervient au sein de séquences ponctuelles dont nous avons pu observer une structure récurrente : ces séquences mettent d'abord en scène le comportement d'un animal, bien souvent thématisé, puis représentent ou expriment ensuite la pensée, l'émotion qui en est la cause. Ces séquences sont fréquemment modalisées d'un point de vue épistémique. Des marqueurs de la certitude interviennent dans les discours polémiques et philosophiques, mais ailleurs ils soulignent plutôt le caractère hypothétique de l'inférence. La phase d'interprétation ou d'inférence peut être prise en charge dans un discours logique du type du commentaire, qui succède au récit et s'y réfère. Ainsi dans trois fables de La Fontaine par exemple, succèdent au récit des actions des animaux les phrases suivantes : « qu'on m'aïlle soutenir après un tel récit, / Que les bêtes n'ont point d'esprit » (La Fontaine 1972, IX : 303, v. 19-20) ; « que ces castors ne soient qu'un corps vide d'esprit / jamais on ne pourra m'obliger à le croire » (IX : 301, v. 114-115) , « Si ce n'est pas là raisonner, / La raison m'est chose inconnue. » (XI, 9 : 342, v. 33). Le même procédé apparaît au terme des récits simiesques de Morfouace de Beaumont :

Quoique cette action soit simple en apparence,
Il règne dans le fond un esprit de prudence
Qui, partout répandu, fait voir sensiblement
Que par un vrai raisonnement
Cet animal a su prévoir et se défendre
Des pièges qu'on lui pouvait tendre. (Morfouace de Beaumont 1732 : 57)

La phase interprétative peut aussi mobiliser les ressources de la prosopopée, qui se présente alors comme la traduction donnée par un humain du langage animal. Ainsi, le traducteur de Coventry est aussi celui d'une chatte :

Une chatte avec une aile de poulet dans la gueule appelle son petit, celui-ci répond et accourt.
La mère lui donne l'aile à manger : n'est-il pas clair que la chatte a dit au moins en substance :
Viens mon petit, je te garde un friand morceau ; et que le petit a répondu : Allons, maman,
j'accours ? » (Toussaint/Coventry 1752 : 157-158).

De la même manière, le petit Toutou, personnage éponyme du roman de Bibiena, traduit pour sa maîtresse le vol des mouches :

Si vous comprenez le langage de cette mouche qui voltige autour de votre tête dans cet instant même, vous entendriez que c'est une expression galante ce qu'il vous plaît d'appeler bourdonnement. Ah ! ne me chassez point, vous dit-elle, laissez-moi approcher des fleurs qui

brillent sur votre visage, laissez-moi couler à travers les jours de cette palatine, j'en trouverai encore de plus délicates. (Bibiena [1748] 2014 : 548)

L'énonciateur humain à l'origine de l'inférence souligne parfois, au moyen de modalisateurs, la dimension imaginée des interprétations et signale la projection anthropomorphique. Le « je » lyrique d'Antoinette Deshoulières s'étonne devant le travail de la fourmi (« *il semble* / Qu'elle ait de l'avenir percé l'obscurité », (2010 : 261-262), et celui de Claude Malleville devant les témoignages d'affection de sa chienne Petite aux visiteurs : « Elle aimait les honnêtes gens, / Et par des signes obligeants / *Semblait* leur offrir son service » (1976 II : 440). Le narrateur du *Petit Pompée* cherche à pénétrer les intentions du personnage éponyme, « qui s'était éclipsé pendant la conversation, ne la jugeant pas *sans doute* assez intéressante pour lui. », ou celle de ses confrères : « ce fut un aboiement général, dont la jalousie *sans doute* était la cause. » (Toussaint 1752 : 66 et 79-80).

Le point de vue du locuteur sur le référent animal peut parfois souligner la transformation de ce dernier. Nous avons observé plusieurs cas de référents évolutifs, où les animaux ou les hommes « subissent, au fur et à mesure que le discours se développe, des transformations susceptibles d'attenter, plus ou moins gravement, à leur état » (Schneidecker et Charolles 1993 : 197). Ces évolutions peuvent être actualisées dans le discours par la rupture de la continuité référentielle, qui témoigne d'un changement de point de vue sur le référent animal. La biche de la Dame devient, par le changement de regard de celui qui lui écrit, une cuisse droite à partager, des pâtés à manger, une peau à vendre, un pied pour orner une porte. D'un point de vue pragmatique, ce déplacement du regard doit infléchir la représentation mentale de la destinatrice de la lettre : la perte de son amie la biche, qui est plutôt pour le locuteur un ensemble d'objets destinés à l'utilité de l'homme, ne doit pas causer son chagrin. Dans *Le Chat d'Espagne*, Almanzor n'est plus nommé par son prénom à partir de la moitié du récit, alors que sa transformation a eu lieu dès les premières pages. En effet, la métamorphose du corps, brutale et immédiate, entraîne une transformation progressive de l'univers mental du personnage. Cette évolution intérieure est aussi marquée par la disparition de la focalisation sur le personnage animal, dont le point de vue est riche au début du texte puis ne concerne que des perceptions et appétits. Lorsque cette focalisation disparaît pleinement, elle est relayée par le point de vue des personnages humains secondaires comme Zulema, qui rapportent les derniers événements. Le récit s'achève ainsi, en l'absence de personnage-témoin et avec la perte d'omniscience du narrateur, sur l'incertitude quant au sort du chat. L'évolution du petit Pompée (Toussaint 1752), est inverse. Elle n'est pas soulignée par une rupture de la chaîne référentielle mais par d'autres changements énonciatifs. S'il n'est d'abord question du petit Pompée que dans le discours des

personnages, après sa formation auprès de l'érudite chatte Mopsa, les points de vue du chien sont exprimés par le locuteur premier, voire dans des prosopopées.

Les discours animaux comme laboratoire de formes

La perspective diachronique adoptée a conduit à relever des inflexions dans l'usage de la prosopopée au cours de la période étudiée, à travers l'observation des conditions de son apparition dans les discours. Cette convention littéraire suppose un pacte fictionnel entre l'auteur et son lecteur. Dans la première partie de notre corpus, les termes de ce pacte sont formulés explicitement dans les seuils du texte. Le pacte se fonde soit sur des preuves logiques qui suggèrent que la fiction est vraisemblable, soit sur la désignation de la fiction comme lieu de tous les possibles. Diverses preuves permettent d'affirmer que le langage animal qui se réalise sous les yeux du lecteur est possible, tels les arguments mécanistes qui sont mobilisés afin d'expliquer la parole des animaux psittacistes par leur disposition corporelle et leur dressage. Évoqués pour des raisons analogues, les arguments d'autorité historiques ou mythiques (Apollonius de Thyane, Mélampus, Tirésias...) constituent des précédents d'hommes ayant parlé avec des animaux. Le langage articulé prêté aux animaux dans les fictions peut aussi être présenté comme une traduction de la langue des bêtes, ou comme la parole des hommes dissimulés derrière le voile allégorique. La formulation de tels pactes constitue ainsi une précaution pour désamorcer la potentielle subversivité de la prosopopée. À partir des années 1660, les discussions qu'ouvrent les seuils des textes sur la prosopopée tendent à s'effacer et le pacte est désormais tacite, la prosopopée apparaissant alors comme une convention. Trois remarques devraient permettre de préciser le sens de cette évolution. D'abord, dans le contexte de la querelle et de la contestation des propres de l'homme, cet effacement du pacte permet de maintenir une équivoque sur la possibilité effective d'une parole animale et la prosopopée peut ainsi se doubler d'un enjeu philosophique. Ensuite, les productions zoologiques du XVIII^e siècle qui ont recours à la prosopopée ne sont pas concernées par cet effacement du pacte et soulignent que le procédé est bien une convention de la fiction. Enfin, cette absence de discussion d'un « je » narrateur sur la prosopopée peut s'inscrire dans le contexte plus large de l'effacement de la voix de ce dernier.

Les romans et épopées qui racontent des vies animales offrent l'exemple de narrateurs optionnels (Badiou et Denis 2012) dans les productions lettrées de la première modernité, le récit apparaissant dès lors plutôt *montré* que *parlé*. Delphine Denis (2012) a démontré que dans ce cas, le désengagement narratif est prolongé par un effacement énonciatif, qui relève d'une

posture d'historien qui n'est pas celle toutefois de « l'Historien de parti pris » (49) et que « l'intérêt du lecteur se situe en proportion inverse de celui que l'Historien manifeste pour son ouvrage » (52). Le corpus de « vies » animales corrobore ce désengagement narratif et cet effacement énonciatif. D'une part, le désintérêt pour l'histoire racontée est affirmé plaisamment, et justifié par le choix de son héros : une bête. La pratique du pastiche qui remobilise les *topoi* historiques révèle que la naissance, l'origine, les conditions de la mort des héros animaux ne sont pas plus illustres qu'intéressantes, ouvrant la voie au désengagement de l'historien. Si la voix de ce dernier apparaît dans les préfaces et au début des romans essentiellement, elle tend ensuite à effacer sa « présence parasite » (Denis 2012 : 50) qui peut, dans l'écriture historique, intervenir dans les parenthèses et propositions incidentes en nuisant à la lecture. Dans le contexte des pastiches historiques, la voix de l'historien apparaît reléguée dans les notes de bas de page. La multiplication des histoires enchâssées dans les formes antérieures de la fiction s'appuie sur le fait qu'un narrateur délègue la parole à ses personnages, selon un modèle communicationnel. La multiplication des histoires au sein des vies animales trouve un autre ressort, diégétique : le héros animal passe de maître en maître, entre dans différentes maisons où sa présence est discrète (comme dans le discours) une fois le changement de lieu ou de chapitre effectué.

L'animal semble ainsi offrir à la fiction d'autres voies et d'autres voix. Il y agit comme un réactif esthétique stimulant la créativité. Les jeux de transposition du monde humain au monde animal sollicitent des néologismes, ainsi « levretterie » ou « chiennerie ». Ils invitent à inventer l'origine des proverbes en les défigeant ou en les relexicalisant. Foisonnent aussi dans les discours animaux les équivoques, voilant par exemple un discours érotique. Les discours animaux sont aussi un creuset où vocabulaire savant, vocabulaire philosophique, sont requalifiés, où la syntaxe démonstrative des explications mécanistes ou des récits d'expérience, où les pratiques d'écriture de l'histoire comme la note, la citation, apparaissent comme autant d'éléments disponibles pour le créateur. En 1764, Junquière affiche dès le titre « Caquet-Bonbec, la poule à ma tante » l'originalité stylistique de son épopée burlesque. La préposition archaïque « à » avant complément d'appartenance est en effet considérée comme fautive dès la première édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1693), qui la réserve aux datifs, quand c'est « de » qui doit précéder les génitifs (c'est au reste « de » qui est utilisé dans le reste du texte ». Le titre préfigure ainsi les nombreux jeux de mots truffant le poème. De nombreuses citations anciennes sont transformées pour correspondre à l'univers animalier de la vie de Caquet-Bonbec. Dans cet univers, les poulardes fourmillent (16), les caquètements des poules doublent ceux des nonnes (17), « les ressorts / Du petit cœur de Bonbec » (56) succombent aux

entreprises des coqs qui sont des vautours (16). Et, si elle n'est pas raisonnable, c'est que, de son aveu, elle a fait « une sottise » (32) en cédant à la loi d'attraction de Newton (9).

Bibliographie

A. BIBLIOGRAPHIE PRIMAIRE

1. Corpus (1637-1764)

1.1. Textes littéraires et/ou fictionnels

Les délices de la poésie galante. Des plus célèbres auteurs du Temps, Seconde partie ([1664] 1667), Paris, Jean Ribou.

Recueil de pieces en prose, les plus agreables de ce temps. Composées par divers auteurs, (1659-1663), Paris, Charles de Sercy, 5 vol.

Poësies choisies de Messieurs Corneille, Bensserade, de Scudéry, Boisrobert, Sarrasin, Desmarets, Bertaud, S. Laurent, Colletet, La Mesnardière, de Montreuil, Vignier, Chevreau, Malleville, Tristan, Testu-Mauroy, de Prade, Girard, de l'Agé. Et plusieurs autres (1653-1660), Paris, Charles de Sercy, 5 vol.

S.N. (1649), *L'adieu de Mazarin burlesque*, Paris, Huot.

S.N. (1649), *De la guerre des tabourets, livre premier. Sommaire des sections. L'antitabourretiere*, S.L., S.E.

S.N. (1649), *Advertissement a Cohon, Evesque de Dol et de Fraude : par les cuistres de l'Université de Paris*, S.L., S.E.

S.N. (1649), *Les terreurs de Mazarin, et le secours chimerique & imaginaire qui luy vient d'Italie, conduit par le redoutable Capitaine & General Scaramouche*, Paris, Jean Remy.

S.N. (1734), *Miaou ou très docte et très sublime harangue miaulée par le sieur Raminagrobis, le 29 décembre 1733, jour de sa réception à l'Académie française*, Chatou, Chez Minet, au chat qui écrit.

S.N. (1736), « La critique de Vairvert, Comédie en un Acte », dans *Vairvert ou les Voyages du perroquet de la Visitation de Nevers. Poeme heroicomique, La Critique de Vairvert, Comédie en un Acte. Le Careme Impromptu. Le Lutrin Vivant*, La Haye, Pierre de Hondt.

S.N. (1739), *Lettre galante et divertissante pour régler la vie des chats friands et voleurs, dédiée à Friolette, belle et scientifique chatte*, Paris, Veuve Valleyre.

ALLUIS Jacques (1669), *Le Chat d'Espagne*, Cologne, Pierre du Marteau.

BIBIENA Jean Galli de ([1748] 2014), *Le petit Toutou*, dans *Romans*, éd. PAGANI Francesca, Paris, Classiques Garnier, coll. « Bibliothèque du XVIII^e siècle » n° 25 : 540-695.

BILLAUT Adam (1644), *Les Chevilles*, Paris, Toussaint Quinet.

BILLAUT Adam (1663), *Le Vilebrequin de Maistre Adam Menuisier de Nevers. Contenant toutes sortes de Poësies gallantes, tant en Sonnets, Epistres, Epigrammes, Elegies, Madrigaux, que Stances, & autres Pieces, autant curieuses, que divertissantes, sur toutes*

- sortes de sujets, Paris, Guillaume de Luyne.
- BOILEAU Nicolas ([1666] 1985), *Satires, Epîtres, Art poétique*, éd. COLLINET Jean-Pierre, Paris, Gallimard.
- BOUCHER Pierre (1662), *Roman des Oyseaux. Histoire allegorique dediee au Roy*, Paris, Charles de Sercey.
- BOUHOURS Dominique (1693), *Recueil de vers choisis*, Paris, George et Louis Josse.
- CHAPELLE (Claude-Emmanuel Lhuillier dit) et BACHAUMONT François Le Coigneux de ([1664] 1854), *Œuvres de Chapelles et Bachaumont*, Paris, P. Jannet.
- COVENTRY Francis et TOUSSAINT François-Vincent (1752), *La Vie et les aventures du petit Pompée. Histoire critique Traduite de l'Anglais*, Londres, S.E., 2 t.
- CYRANO DE BERGERAC Savinien de (1662 [1998]), *Les États et Empires de la Lune et du soleil*, éd. PREVOT Jacques, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique ».
- DENIS Claude (v. 1675), *Explication de toutes les grottes, rochers et fontaines du chateau royal de Versailles, maison du soleil et de la menagerie, en vers heroïque*, BnF, ms fr. 2348 [en ligne], URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b9006949h>.
- DESFONTAINES Pierre-François Guyot (S.N. 1727), *Lettre d'un rat calotin à Citron Barbet au sujet de l'Histoire des chats Par M. de Montgrif*, Ratopolis, Maturin Lunard.
- DESFONTAINES Pierre- François Guyot (S.N. 1738), *Lettre critique de Monsieur l'abbé *** à Monsieur *** sur son Histoire des rats, avec la réponse de l'auteur*, Ratopolis, S.E..
- DESHOULIERES Antoinette (2010), *Poésies*, éd. TONOLO Sophie, Paris, Classiques Garnier.
- DESHOULIERES Antoinette ([1688] 1798), « La Mort de Cochon, chien de M. le Maréchal de Vivonne. Tragédie », *Œuvres de Madame Des Houlières. Dédiée au sexe amateur de la poésie agréable*, t.2, Paris, Desray : 279-292.
- DU FRESNE DE FRANCHEVILLE Joseph (1745), *Le Bombyx ou le vers à soie, poème*, Berlin, Jean Jacques Schütze.
- FONTENELLE Bernard le Bouvier de ([1685] 2002), *Lettres galantes de Monsieur le chevalier d'Her****, éd. GUYON-LECOQ Camille, Paris, Desjoncquères.
- GENEST Charles-Claude (1716), *Principes de philosophie, ou Preuves naturelles de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme*, Paris, J. Estienne.
- GRESSET Jean-Baptiste (S.N. 1734), *Vairvert ou les Voyages du perroquet de la Visitation de Nevers. Poeme heroicomique*, La Haye, Guillaume Niegard.
- GUERIN DE BOUSCAL Guyon (1642), *Le Gouvernement de Sanche Pansa*, Paris, Antoine de Sommaville et Augustin Courbé.
- HEMARD DE DANJOUAN Claude-Charles ([1714] 1730), « Le chien pêcheur, ou Le barbet des cordeliers d'Estampes. Poème héroï-comique », in *Continuation des Mémoires de littérature et d'Histoire de Sallengre*, t. 10, Paris, Simart : 3-15.
- HOUDAR DE LA MOTTE Antoine (1719), *Fables nouvelles dédiées au roi avec un discours sur la fable*, Paris, Grégoire Dupuis.
- JUNQUIERES Jean-Baptiste de (S.N. 1763), *Caquet-Bonbec, La Poule à ma tante. Poème badin*, S.L., S.E.
- LA BRUYERE Jean de ([1688] 1995), *Les Caractères*, éd. BURY Emmanuel, Paris, Le Livre de poche.

- LA FONTAINE Jean de ([1693] 1972), *Fables*, éd. DARMON Jean-Charles, Paris, Gallimard.
- LA FONTAINE Jean de (1991), *Œuvres complètes*, t.1, *Fables, contes et nouvelles*, éd. COLLINET Jean-Pierre, Paris, Gallimard, 1991.
- LE LABOUREUR Louis (1664), *Charlemagne, poème héroïque*, Paris, Louis Billaine.
- MALLEVILLE Claude (1976), *Œuvres poétiques*, éd. ORTALI Raymond, Paris, Marcel Didier, 2 vol.
- MAYNARD François ([1646] 2014), *Poésies*, éd. GOHIN Ferdinand, Paris, « Classiques Jaunes », n° 264.
- MONCRIF François Paradis de et SIGRAIS Claude-Guillaume Bourdon de (2021), *Histoire des chats*, suivi de *Histoire des rats*, éd. RAVIEZ François, Le Livre de Poche, coll. « classiques ».
- MORFOUACE DE BEAUMONT Gilles (1732), *Apologie des bestes, où l'on prouve leur connoissance et leur raisonnement par différentes histoires, et principalement Celles du Castor ; d'une Chienne qui jouait au Piquet ; d'un chien qui connoissoit les caracteres d'Imprimerie ; & autres aussi curieuses qu'intéressantes*, Paris, Prault père.
- PERRAULT Charles (1677), *Le Labyrinthe de Versailles*, Paris, Imprimerie royale.
- RACINE Jean ([1668] 1950), « Les Plaideurs », *Œuvres complètes*, éd. PICARD Raymond : 309-369.
- RACINE Louis (1728), « Épîtres à Madame la Duchesse de Noailles. Sur l'ame des Bêtes », in *Continuation des Mémoires de littérature et d'Histoire*, t. 6, Paris, Simart : 73-96.
- SARASIN Jean-François (1661), *Les Œuvres de Monsieur Sarasin*, Paris, Augustin Courbé.
- SCARRON Paul ([1653] 2014), *Le Virgile travesti*, éd. SERROY Jean, Paris, Classiques Garnier, « Classiques jaunes », n°580.
- SCARRON Paul (1655), « A très honnête et très divertissante chienne Dame Guillemette, petite Levrette de ma soeur », in *Recueil des Œuvres Burlesques de Mr. Scarron. Première partie. Dédiées à sa chienne*, Rouen, Antoine Ferrand : I-VII.
- SCUDERY Madeleine de ([1669] 2002), *La Promenade de Versailles*, éd. LALLEMAND Marie-Gabrielle Paris, Honoré Champion.
- SCUDERY Madeleine de et PERRAULT Claude ([1688] 2022), *Histoire de deux caméléons. Suivi de Description anatomique*, éd. VOLPILHAC Aude, Vincennes, Éditions Thierry Marchaisse.
- SEVIGNE Marie de Rabutin-Chantal, Madame de (1953-1957), *Lettres*, éd. GAILLY Gérard, Paris, Gallimard, coll. « Pléiade », 3 vol.
- SOREL Charles ([1640] 2018), *La Solitude et l'amour philosophique de Cléomède*, éd. ROUX Olivier, Paris, Classiques Garnier, coll. « Bibliothèque du XVII^e siècle », n°28.
- TORCHE Antoine (1668), *Le Chien de Boulogne ou l'amant fidèle. Nouvelle galante*, Paris, Jean Ribou.
- TRISTAN L'HERMITE ([1641] 2014), *Les Amours et autres poésies choisies*, éd. CAMO Pierre [1925], Paris, Classiques Garnier, coll. « Classiques Jaunes », n°235.
- TRISTAN L'HERMITE ([1642] 2014), *Le Page disgracié*, éd. PREVOT Jacques, Gallimard, coll. « Folio classique », n° 2609.
- VOITURE (1855), *Lettres et poésies*, éd. UBICINI Abdolonyme, Paris, Charpentier, 1855, 2 vol.

VOITURE Vincent (1650), *Les Œuvres*, éd. PINCHESNE Étienne Martin de, Paris, Augustin Courbé.

VOLTAIRE (1877), *Œuvres complètes de Voltaire*, t. 21, « Romans », éd. MOLAND Louis, Paris, Garnier Frères.

VOLTAIRE (1879), *Œuvres complètes de Voltaire*, t. 25, « Mélanges 4 », éd. MOLAND Louis, Paris, Garnier Frères.

Autres textes cités

FURETIERE Antoine (1666 [2021]), *Le Roman bourgeois*, Paris, Garnier, coll. « Classiques Jaunes », n° 155. Réimpression de l'édition de 1919.

LAMBERT Madame de ([1728] 2018), *Avis d'une mère à sa fille*, préface de CRAVERI Benedetta, Paris, Payot et Rivages.

PERRAULT Charles ([1688-1697] 2018), *Le Parallèle des Anciens et des Modernes* [en ligne], éd. supervisée par REGUIG Delphine, URL : https://parallele-anciens-modernes.humanum.fr/Introduction_edition.

POLIGNAC Melchior de (1767), *L'Anti-Lucrèce, poème sur la Religion naturelle*, trad. BOUGAINVILLE Jean-Pierre de, t.2, Paris, Bauche.

ROUSSEAU Jean-Jacques ([1755] 2008), *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, prés. BACHOFEN Blaise et BERNARDI Bruno, Paris, GF Flammarion.

ROUSSEAU Jean-Jacques ([1762] 1966), *L'Émile ou de l'éducation*, éd. CHARRAK André, GF Flammarion.

Autres éditions citées

BIBIENA Jean Galli de (1748), *Le Petit Toutou*, Amsterdam, S.E., 2 t.

COVENTRY Francis ([1751] 2020), *L'Histoire de Pompée le Petit ou La Vie et les aventures d'un chien de compagnie*, éd. et trad. LEVY-ALBARIC Elsa, Paris, Classiques Garnier, coll. « Bibliothèque du XVIII^e siècle », n° 48.

HEMARD DE DANJOUAN Claude-Charles ([1714] 1875), *Le chien pêcheur, ou Le barbet des cordeliers d'Estampes ; Poème héroï-comique*, Paris, Léon Willem.

MONCRIF François Paradis de (S.N. 1727), *Les Chats*, Paris, Gabriel-François Quillau.

PASCAL Blaise (2011), *Pensées, opuscules et lettres*, éd. SELLIER Philippe, Garnier, coll. « Classiques Jaunes », n°595.

PERRAULT Charles (1981), *Contes. Suivi de Le Miroir ou La Métamorphose d'Orante, Le Labyrinthe de Versailles, et de La Peinture*, éd. COLLINET Jean-Pierre, Paris, Folio, coll. « Folio classique », n° 1281.

PERRAULT Charles (1697), *Parallèle des Anciens et des Modernes ou il est traité de l'Astronomie, de la géographie, de la Navigation, de la Guerre, de la Philosophie, de la Musique, de la Médecine, &c. Cinquième et dernier dialogue*, t. 4, Paris, Jean-Baptiste Coignard.

SCUDERY Madeleine de (1688), « Histoire de deux caméléons », in *Nouvelles conversations de morale*, Paris, Veuve Marbre-Cramoisy : 496-541.

1.2. Corpus comparatif

Le Journal des sçavans (pour les années 1696 à 1764), Paris, Jean Cusson, 69 vol., disponibles sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb343488023/date>.

« Diverses observations de physique générale », in *Histoire de l'Académie royale des Sciences avec les Mémoires de mathématiques & de physique tirez des registres de cette Académie* (1702), Paris, Gabriel Martin, Jean-Baptiste Coignard et les Frères Guérin : 16-18.

« Sur la mue des écrevisse », in *Histoire de l'Académie royale des Sciences avec les Mémoires de mathématiques & de physique tirez des registres de cette Académie* (1718), Paris, Imprimerie royale : 22-24.

ARNAULT DE NOBLEVILLE Louis-Daniel et SALERNE François (1756), *Histoire naturelle des animaux*, vol. 1, Paris, Desaint & Saillant, G. Cavelier, Le Prieur.

BAUDELLOT DE DAIRVAL Charles César (1700), *Lettre à Monsieur Lister de la Société Royale de Londres, médecin de son excellence Mylord Portlant Ambassadeur extraordinaire d'Angleterre en France*, Paris, Pierre Aubouin et Charles Clouzier.

BAZIN Gilles-Augustin (1744), *Histoire naturelle des abeilles*, Paris, Frères Guérin.

BEAURIEU Gaspard Guillard de (1764), *Abrégé de l'Histoire des insectes, dédié aux jeunes personnes ; orné de Figures en taille-douce*, vol. 2, Paris, J. Panckoucke.

BON DE SAINT-HILAIRE François-Xavier (1748), *Dissertation sur l'utilité de la soye des araignées en latin et en françois : A laquelle l'on a joint l'Analyse Chimique de cette Soye, avec quelques autres Pièces qui ont été faites à ce sujet*, Avignon, Franc Girard.

BOUGEANT Guillaume-Hyacinthe (1739), *Amusement philosophique sur le langage des bestes*, Paris, Gissey et Bordelet, Francfort-sur-le-Main, Wolfgang Christofle Mulz.

BRISSON Mathurin-Jacques (1759), *Ornithologie, ou Méthode contenant la division des Oiseaux en ordres, sections, genres, espèces et variétés ; à laquelle on a joint une Description exacte de chaque espèce, avec les citations des Auteurs qui en ont traité, les noms qu'ils leur ont donnés ; ceux que leur ont donnés ces différentes Nations, et les noms vulgaires, en latin et en français*, Paris, Jean-Baptiste Bauche.

BUFFON Georges-Louis Leclerc de (1760), *Histoire naturelle, générale et particulière, avec la description du Cabinet du Roi*, t. 8, Paris, Imprimerie royale.

COURTIAL Jean-Joseph (1705), *Nouvelles observations anatomiques sur les os, sur leurs maladies, et sur quelques autres sujets*, Paris, Laurent d'Houry.

DANIEL Gabriel (1696), *Suite du voyage du monde de Descartes ou Nouvelles difficultés proposées à l'auteur du Voyage du monde de Descartes, touchant la connaissance des bêtes*, Amsterdam, P. Mortier.

DEZALLIER D'ARGENVILLE Antoine-Joseph ([1742] 1758), *L'Histoire naturelle, éclaircie dans deux de ses parties principales, la Lithologie et la Conchyliologie, dont l'une traite des Pierres et l'autre des Coquillages*, Paris, Bure l'aîné.

GEER Charles de (1752-1778), *Mémoires pour servir à l'histoire des insectes, précédés de discours sur les insectes en général*, Stockholm, 7 vol., Lorentz Ludvig Grefing (vol.1) puis Pierre Hesselberg.

- GUER Jean-Antoine (1749), *Histoire critique de l'âme des bêtes, contenant les sentiments de philosophes Anciens, et ceux des Modernes sur cette matière*, Amsterdam, François Changuion, 2 t.
- JOBLOT Louis (1718), *Description et usage de plusieurs nouveaux microscopes, tant simples que composés, avec de nouvelles observations faites sur une multitude innombrable d'insectes, et d'autres animaux de diverses espèces, qui naissent dans les liqueurs préparées, et dans celles qui ne le sont point*, Paris, Jacques Collombat.
- LAUNAY Charles Denys de, *Nouveau système sur la génération de l'Homme et de l'Oiseau, où l'on rapporte et où on réfute les différentes opinions qui ont paru sur ce sujet*, Paris, Gabriel-François Quillau.
- PECQUET Jean (1651), *Nouvelles expériences anatomiques par lesquelles sont découvertes le réceptacle du chyle inconnu jusqu'alors et les vaisseaux lactés allant à travers le thorax jusque dans les vaisseaux sous-claviers avec une planche*, Paris, Sébastien et Gabriel Cramoisy.
- PERRAULT Claude (1669), *Description anatomique d'un caméléon, d'un castor, d'un dromadaire, d'un ours et d'une gazelle*, Paris, Frédéric Léonard.
- PERRAULT Claude (1671), *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des animaux*, Paris, Imprimerie royale.
- PLUCHE Noël Antoine ([1732-1742] 1754), *Le Spectacle de la nature*, Paris, Frères Etienne.
- REAUMUR René-Antoine Ferchault de (1734-1742) *Mémoire pour servir à l'histoire des insectes*, Paris, Imprimerie royale, 6 vol.
- SIMON Jean-Baptiste ([1742] 1743), *Gouvernement admirable ou La République des abeilles et les moyens d'en tirer une grande utilité, Gens virtutis, belli, pacis, laborisque perita, nescia quietis*, édition revue, corrigée et augmentée, Paris, Thiboust.
- THIERS Jean Baptiste, *Traité des superstitions qui regardent les sacrements, selon l'écriture sainte, les décrets des conciles, et les sentiments des saints pères et des théologiens*, Paris, J. de Nully, 1704.

Textes traduits en français

- BAKER Henri (1744), *Essai sur l'histoire naturelle du polype, insecte*, trad. de l'anglais par DEMOURS Pierre, Paris, Durand.
- LESSER Friedrich Christian ([1738] 1742), *Théologie des insectes ou Démonstration des perfections de Dieu dans tout ce qui concerne les insectes*, trad. de l'allemand par LYONET Pierre, 2 vols., La Haye, Jean Swart.
- LINNE Charles de (1793), *Système de la nature, I, Classe première du règne animal, contenant les quadrupèdes vivipares et les cétacées*, trad. par VAN DER STEGEN DE PUTTE Joseph-François-Philippe d'après la 13^e édition latine, Bruxelles, Lemaire.
- SNAPE Andrew (1732), *L'anatomie générale du cheval, contenant une ample et exacte description de la forme, situation et usages de toutes ses parties. Leurs différences et leurs correspondances avec celles de l'Homme. La génération du poulet et celle du lapin. Un discours du mouvement du chyle et de la circulation du sang. La manière de disséquer certaines parties du cheval difficiles à anatomiser. Et quelques observations physiques, anatomiques et curieuses sur différentes parties du corps et sur quelques maladies. Le*

tout enrichi de figures, trad. de l'anglais par GARSULT François Alexandre de, Paris, Barthelemy Laisnel, Alexis-Xavier-René Mesnier, Antoine Gandouin, La Veuve Pissot.

SWAMMERDAM Jan (1685), *Histoire générale des insectes, où l'on expose clairement la manière lente et presque insensible de l'accroissement de leurs membres, et où l'on découvre évidemment l'erreur où l'on tombe d'ordinaire au sujet de leur prétendue transformation*, trad. du néerlandais (S.N.), Utrecht, Jean Ribbius.

2. Sources primaires sur Descartes, le cartésianisme et/ou les animaux

2.1. Sources primaires antérieures à 1637

Antiquité

Cave Canem. Hommes et bêtes dans l'Antiquité (anthologie, 2016), éd. POIRIER Jean-Louis, introduction de DE FONTENAY Élisabeth, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Signets ».

AELIUS THEON (1997), *Progymnasmata*, éd. et trad. PATILLON Michel, Paris, Les Belles Lettres.

ARISTOTE (1957), *Les Parties des animaux*, éd. et trad. LOUIS Pierre, Paris, Les Belles Lettres.

ARISTOTE (2007), *Rhétorique*, III, trad. CHIRON Pierre, Paris, Flammarion.

CATULLE (1653), *Les Poésies de Catulle de Vérone, en Latin et en Français*, trad. MAROLLES Michel de, Paris, Guillaume de Luyne.

ÉSOPE ([1927] 2019), *Fables*, éd. et trad. CHAMBRY Émile, Paris, Les Belles Lettres, coll. « 100 ans ».

HERODOTE (1932), *Histoires*, I, Clio, éd. et trad. LEGRAND Philippe-Ernest, Paris, Les Belles Lettres.

LUCRECE (2009), *De la nature*, éd. et trad. ERNOUT Alfred, introduction de DE FONTENAY Élisabeth, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Classiques en poche ».

PHILOSTRATE (1958), « Vie d'Apollonios de Tyane », in *Romans grecs et latins*, I, éd. et trad. GRIMAL Pierre, Paris, Gallimard, « Pléiade ».

PLINE L'ANCIEN (1999), *Histoire naturelle*, IX, *Les animaux aquatiques*, trad. LITRE Émile, revue par ZEHNACKER Hubert, Paris, Gallimard, Folio.

PLINE L'ANCIEN (1947), *Histoire naturelle*, XI, éd. et trad. ERNOUT Alfred, Paris, Les Belles Lettres.

PLUTARQUE (2012), *Œuvres morales*, XIV, *Traité 63. L'intelligence des animaux*, éd. BOUFFARTIGUE Jean, Paris, Les Belles Lettres,

PORPHYRE (1979), *De l'abstinence*, éd. BOUFFARTIGUE Jean et PATILLON Michel, Paris, Les Belles Lettres.

PSEUDO LUCIEN (1999), *Lucius ou l'âne*, trad. DUBUISSON Michel, Bibliotheca Classica Selecta [en ligne], URL : <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/Onos/AneTrad.html#Sauve>.

VIRGILE (2013), *L'Énéide*, éd. et trad. VEYNE Paul, Paris, Les Belles-Lettres, coll. « Classiques en poche », 2 vol.

VIRGILE ([1942] 2005), *Bucoliques*, I, éd. et trad. SAINT-DENIS Eugène de, Paris, Les Belles-Lettres.

xvi^e siècle

BELON Pierre (1553), *Les observations de plusieurs singularitez et choses mémorables trouvées en Grèce, Asie, Judée, Égypte, Arabie et autres pays estranges, rédigées en trois livres*, Paris, G. Corrozet.

BINET Étienne (1621), *Essay des Merveilles de la Nature*, Rouen, R. de Beauvais

CHARRON Pierre ([1604] 1986), *De la sagesse*, éd. NEGRONI Barbara de, Paris, Fayard, coll. « Corpus des œuvres de Philosophie en langue française ».

MONTAIGNE Michel de ([1588] 1992), *Les Essais*, éd. VILLEY Pierre, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 3 vol.

2.2. Source contemporaine de la querelle de l'âme des bêtes

Almanach littéraire, ou Étrennes d'Apollon ; contenant Des Anecdotes intéressantes ; les Saillies de MM. De Montesquieu, Duclos, Roi, Poète lyrique, Rousseau de Genève, Sainte-Foix, d'Alembert, &c. Diverses Poësies nouvelles de MM. De Marmoutel ; Bret, le Mierre, la Dixmerie ; plusieurs jolies Chansons ; un Fragment de la Fontaine, trouvé depuis peu ; un morceau d'Homère, traduit en vers Français, par M. de Voltaire ; quelques Lettres de ce grand Poète à M. Helvétius ; un Discours d'Adam à Eve, tiré d'une nouvelle Traduction de Milton, qui paraîtra bientôt : une Notice des principaux Ouvrages mis au jour en 1777 ; des Diversités curieuses ; une Fable de M. Feutry, & autres Pièces amusantes (1778), Athènes et Paris, Veuve Duchesne, Valleyre, Prault, Berton, Bastien, Ruault, Esprit.

Ordonnance de Louis XIV Roy de France et de Navarre. Sur le fait des Eaux & Forests (1669), Paris, Pierre Le Petit, Jacques Langlois, Damien Foucault, Sébastien Marbre-Cramoisy.

BAILLET Adrien ([1691] 2012), *La vie de Monsieur Descartes. Suivi de Abrégé de la vie de M. Baillet par Bernard de La Monnoye*, Paris, Éditions des Malassis.

BAYLE Pierre, « Rorarius », *Corpus* (1991), 16-17, « L'âme des bêtes », Paris : 93-143.

BOILEAU Nicolas (S.N., 1701), *Requete des maistres es arts, Professeurs, & Regens de l'Université de Paris présentée à la Cour Souveraine de Parnasse. Ensemble l'Arrest intervenu sur ladite Requete. Contre tous ceux qui pretendent faire, enseigner ou croire de Nouvelles Découvertes qui ne soient pas dans Aristote, Delphé, Société des Imprimeurs Ordinaires de la Cour de Parnasse*.

BOSSUET Jacques Bénigne de ([1922] 2014), *De la connaissance de Dieu et de soi-même*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Garnier jaune », n°185.

BOULLIER David Renaud (1728), *Essai philosophique sur l'âme des bêtes. Où l'on traite de son existence & de sa nature. Et où l'on mêle par occasion Diverses réflexions sur la nature de la Liberté, sur celle de nos Sensations, sur l'union de l'Âme & du Corps, sur*

- l'Immortalité de l'Âme &c. Et où l'on réfute diverses Objections de Mr. Bayle*, Amsterdam, François Changuion.
- CUREAU DE LE CHAMBRE Marin (1648), *Traité de la connaissance des animaux où tout ce qui a esté dit pour et contre le raisonnement des bestes est examiné*, Paris, Jacques d'Allin.
- DARMANSON Jean (1684), *La Beste transformée en machine. Divisée en deux Dissertations prononcées à Amsterdam par Jean Darmanson dans ses conférences philosophiques*, S.L., S.E.
- DE LA BARRE Poulain ([1673] 2011), *De l'égalité des sexes, De l'éducation des dames, De l'excellence des hommes*, éd. PELLEGRIN Marie-Frédérique, Paris, Vrin, coll. « Textes cartésiens », 2011.
- DESCARTES René (1647), *Les Méditations métaphysiques de René Descartes touchant la première philosophie... traduites du latin de l'auteur par M. le D. D. L. N. S. [duc de Luynes], et les objections faites contre ces méditations par diverses personnes très doctes, avec les réponses de l'auteur, traduites par M. C. L. R. [Clerselier]*, Paris, Claude Clerselier.
- DESCARTES René (1662), *De homine figuris et latinitate donatus a Florentio Schuyl*, Leyde, Franciscum Moyardum et Petrum Leffen.
- DESCARTES René (1663), *Lettres de M. Descartes*, Paris, Claude Clerselier, 3 t.
- DESCARTES René (1664), *L'Homme et un traité de la formation du fœtus. Avec les remarques de Louys de La Forge*, Paris, Jacques Le Gras.
- DESCARTES René (1903), « Correspondance V. Mai 1647, février 1650 », *Œuvres*, vol. 5, éd. ADAM Charles et TANNERY Paul, Paris, Cerf.
- DESCARTES René (1953), *Œuvres et Lettres*, éd. BRIDOUX André, Gallimard, coll. « Pléiade ».
- DESCARTES René (1953), *Correspondance avec Arnaud et Morus. Texte latin et traduction*, éd. LEWIS Geneviève, Paris, Vrin.
- DESCARTES René (2000), *Écrits physiologiques et médicaux*, trad. AUCANTE Vincent, Paris, PUF, 2000.
- FALLOURS Samuel (1719), *Poissons, écrevisses et crabes de diverses couleurs et figures extraordinaires que l'on trouve autour des isles Moluques et sur les côtes des terres australes. Peints d'après Nature durant la Régence de Messieurs Van Ouds-Hoorn, Van Hoorn, Van Ribeeck et Van Zwooll, successivement gouverneurs-généraux des Indes Orientales pour la Compagnie de Hollande...* Amsterdam, Louis Renard.
- FELIBIEN André (1674), *Description sommaire du chasteau de Versailles*, Paris, S.N.
- FENELON François Salignac de La Mothe (1713), *Démonstration de l'existence de Dieu, tirée de la connaissance de la nature, et proportionnée à la faible intelligence des plus simples*, seconde édition, Paris, Jacques Estienne.
- FONTAINE Nicolas (1736), *Mémoires pour servir à l'Histoire de Port-Royal*, Utrecht, Aux dépens de la Compagnie, 2 vol.
- FONTENELLE Bernard Le Bouyer de (1709), *Histoire du renouvellement de l'Académie royale des sciences en 1699 et les éloges historiques de tous les Academiciens morts depuis ce Renouvellement. Avec un discours préliminaire sur l'utilité des Mathématiques & de la Physique*, Amsterdam, Pierre de Coup.

- GALLON Jean-Gaffin (1734), *Machines et inventions approuvées par l'Académie royale des sciences*, t. 6.
- HARTSÆKER Nicolas (1710), *Éclaircissemens sur les conjectures physiques*, Amsterdam, Pierre Humbert.
- HUET Daniel (1689), *Censura philosophiae cartesianae*, Paris, Daniel Hortehehems.
- LA CHESNAYE DES BOIS François-Alexandre Aubert de (1759), *Dictionnaire raisonné et universel des animaux ou Le Règne animal, consistant en quadrupèdes, cétacées, oiseaux, reptiles, poissons, insectes, vers, zoophytes, ou plantes animales ; leurs propriétés en Médecine ; la classe, la famille ou l'ordre, le genre, l'espèce avec ses variétés, où chaque animal est rangé, suivant les différentes méthodes, ou nouveaux systèmes de messieurs Linnæus, Klein & Briffon*, Paris, Claude-Jean Baptiste Bauche.
- LA FORGE Louis (1666), *Traité de l'esprit de l'homme, de ses facultés & fonctions, & de son union avec le corps, suivant les Principes de René Descartes*, Amsterdam, Braham Wolfgang.
- LE BOSSU René (1674), *Parallèle des principes de la physique d'Aristote et de celle de René Descartes*, Paris, Michel Le Petit.
- LEGRAND Antoine (1675), *Dissertatio de carrentia sensus et cognitionis in brutis*, Lugduni Batavorum, Arnoldum Doude & Felicem Lopez.
- MACY Abbé (1737), *Traité de l'âme des bêtes, avec des réflexions phisiques et morales*, Paris, P. G. Le Mercier.
- MALEBRANCHE Nicolas ([1674] 2006), *De la recherche de la vérité, Livres I-III*, Paris, Vrin, coll. « Bibliothèque des textes philosophiques ».
- MAUPERTUIS Pierre-Louis Moreau de (1756), « Lettre V Sur l'ame des bêtes », in *Œuvres de M. de Maupertuis*, édition augmentée et corrigée, Lyon, Jean-Marie Bruyset, vol. 2 : 210-220.
- MERIAN Anna Maria Sibylla (1718), *Erucarum ortus, alimentum et paradoxa metamorphosis, In qua Origo, pabulum, transformatio, nec non tempus, locus & proprietater erucarum, vermium, papilionum, phalænarum, muscarum, aloirumque hujusmodi exsanguium animalculorum exhibentur in Favorem, atque insectorum, herbarum, florum, & plantarum Amatorum, tum etiam pictorum, limbolariorum, aliorumque commodum exacte inquisita, ad vivum delineata, typis excusa, compendiosèque descripta*, Amstelædami, Joannem Oosterwyk.
- MESLIER Jean (1970), *Œuvres complètes*, vol. 3, *Preuve VIII et conclusion. Lettres aux curés*, Paris, Anthropos.
- LA MARE Nicolas de (1710), *Traité de la police, Où l'on trouvera l'histoire de son établissement, les fonctions et les prerogatives de ses magistrats, toutes les loix et tous les reglemens qui la concernent : On y a joint une description historique et topographique de Paris, & huit Plans gravez, qui representent son ancien Etat, & ses divers accroissemens, avec un recueil de tous les stauts et reglemens des six corps des marchands & de toutes les Communautéz des Arts & Métiers*, t. 2, Paris, Pierre Cot.
- LA METTRIE Julian Offray de (S.N. 1748), *L'Homme machine*, Leyde, Elie Luzac fils.
- LE GALLOIS Pierre (1672), *Conversations de l'Académie de Monsieur Bourdelot. Contenant diverses Recherches, Observations, Experiences, & Raisonnemens de Physique*,

Medecine, Chymie, & Mathematique. Et le Parallele de la Physique d'Aristote & de celle de Mons. Des Cartes, leu dans ladite Academie, Paris, Thomas Moette.

MOLINET Claude du (1692), *Le Cabinet de la bibliothèque de Sainte Geneviève*, Paris, Antoine Dezallier.

PELLETIER Jean le (1700), *Dissertations sur l'Arche de Noé, et sur l'hermine et la Livre de S. Benoist. Dans l'une on examine plusieurs Questions curieuses, dont la décision prouve la matiere, la capacité, la figure ou disposition de cette Arche ; le nombre des Animaux, et la quantité des provisions qu'on y renferma ; la durée et la vérité du Deluge universel : Et dans l'autre on démontre par des raisonnemens solides, et par d'excellentes autoritez ; que cette Hemine et cette Livre, ont été de la capacité et de la pesanteur de vingt onces Romaines*, Rouen, André Pralard.

POISSON Nicolas ([1670] 1671), *Commentaire ou remarques sur la Méthode de Mr Descartes. Où on établit plusieurs principes généraux nécessaires pour entendre ses œuvres*, Paris, Veuve Claude Thiboust et Pierre Esclassan

REGIS Pierre-Sylvain (1690), *Système de Philosophie contenant la Logique, la Métaphysique, la Physique, & la Morale*, Paris, Denys Thierry, Aux dépens d'Anisson, Posuel et Rigaud, libraires à Lyon, 3 t.

REGIS Pierre-Sylvain (1691), *Réponse au livre qui a pour titre « P. Danielis Huetii, Censura philosophiae cartesianae », servant d'éclaircissement à toutes les parties de la Philosophie, sur tout à la Metaphysique*, Paris, Jean Cusson.

ROHAULT Jacques (1671), *Entretiens sur la philosophie*, Paris, Michel Le Petit.

ROHAULT Jacques (1672), *Traité de physique*, Amsterdam, Jacques le Jeune.

ROHAULT Jacques (1682), *Œuvres posthumes*, Claude Clerselier, Paris.

SENAULT Jean-François (1641), *De l'usage des Passions*, Paris, Veuve Jean Camusat.

LE VALOIS Louis Le (1680), *Sentiments de M. Descartes touchant l'essence et les propriétés du corps, opposés à la doctrine de l'Église et conformes aux erreurs de Calvin sur le sujet de l'eucharistie. Avec une Dissertation sur la prétendue possibilité des choses impossibles*, Paris, Estienne Michallet.

SOREL Charles (1641), *La Science universelle*, Paris, Toussaint Quinet, 3 vol.

TRUBLET Nicolas Charles Joseph (1759), *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de M. de Fontenelle, tirés du Mercure de France, 1756, 1757 et 1758*, Amsterdam, Michel Rey.

2.3. Sources postérieures à 1764

BENTHAM Jeremy ([1789] 2011), *Introduction aux principes de la morale et de la législation*, Paris, Vrin, coll. « Analyse et philosophie ».

GENLIS Stéphanie-Félicité Du Crest, Comtesse de (1784), *Le Club des dames ou Le Retour de Descartes, Comédie en un acte, en prose*, Paris, Bureau de la bibliothèque des romans.

LAMARCK Jean-Baptiste de Monet de (1815) *Histoire naturelle des animaux sans vertèbres, présentant les caractères généraux et particuliers de ces animaux, leur distribution, leurs classes, leurs familles, leurs genres, et la citation des principales espèces qui s'y*

rapportent ; précédée d'une introduction offrant la détermination des caractères essentiels de l'animal, sa distinction du végétal et des autres corps naturels ; enfin, l'exposition des principes fondamentaux de la zoologie, Paris, Verdière.

B. BIBLIOGRAPHIE SECONDAIRE

1. Études et dictionnaires antérieurs à 1800

- ACADEMIE FRANÇAISE (éd. 1694, 1718, 1740, 1762), *Dictionnaire de l'Académie française*, éd. 1 à 4 [en ligne], URL : <https://www.dictionnaire-academie.fr>.
- BANIER Antoine (1711), *Explication historique des fables où l'on découvre leur origine et leur conformité avec l'Histoire ancienne, et où l'on rapporte les époques des héros et des principaux événements dont il est fait mention*, t.1, Paris, François le Breton.
- BAYLE Pierre (1702), *Dictionnaire historique et critique*, Rotterdam, Reinier Leers, 3 t.
- BOILEAU Nicolas ([1669] 1966) « Dissertation sur Joconde », in *Œuvres complètes de Boileau*, éd. Françaises Escal, Paris, Gallimard, coll. « Pléiade » : 310-312.
- BOUREAU-DESLANDES André François (1737), *Histoire critique de la philosophie. Où l'on traite de son origine, ses progrès et des diverses Revolutions qui lui sont arrivées jusqu'à notre tems*, Amsterdam, François Changuion.
- DESFONTAINES Pierre-François Guyot (1748), *Dictionnaire néologique, À l'usage des beaux Esprits du siècle. Avec l'éloge historique de Pantalon-Phæbus. Nouvelle édition. Corrigée et augmentée de plus de deux cens Articles, de la Reception de l'Illustre Messire Christophle Mathanasius à l'Académie Française, d'une Réponse de Monsieur le Doyen de l'Académie, des Remarques du Pantalon-Phébéana, ou Mémoires, Observations & Anecdotes au sujet de Pantalon-Phæbus, de deux Lettres d'un Rat Calotin à Citron Barbet au sujet de l'Histoire des Chats, &c.*, Amsterdam, Michel-Charles Le Cène.
- DIDEROT Denis ([1762] 2001), « Éloge de Richardson », in *Œuvres esthétiques*, éd. Paul Vernière, Paris, Classique Garnier, coll. « Classiques Jaunes », n°455 : 23-48.
- DIDEROT Denis, D'ALEMBERT Jean Le Rond et JAUCOURT Louis de, (1751-1772) *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Édition Numérique Collaborative et Critique [en ligne], URL : <http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedia/>.
- FURETIERE Antoine (1690), *Dictionnaire universel*, La Haye et Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, Classiques Garnier Numérique, Grand Corpus des dictionnaires [9^e-20^e s.].
- HEDOUIN Jean-Baptiste Antoine (1787), *Les principes de l'éloquence sacrée, mêlés d'exemples puisés principalement dans l'Ecriture sainte*, Paris, Desray.
- LA NAUZE Louis Jouard de (1740), « Des rapports que les Belles-Lettres & les Sciences ont entr'elles », in *Mémoires de littérature, tirés des registres de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles Lettres. Depuis l'année M. DCCXXXIV, jusques et compris l'année M. DCCXXXVII*, vol. 13, Paris, Imprimerie royale : 372-384.

- LE LABOUREUR Louis (1669), *Avantages de la langue françoise sur la langue latine*, Paris, Guillaume de Luyne.
- MORVAN DE BELLEGARDE Jean-Baptiste (1702), *Lettres curieuses de littérature et de morale*, Paris, Jean et Michel Guignard.
- STAËL Madame de ([1800 1991]), *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, éd. Gérard Gengembre et Jean Goldzink, Paris, Flammarion, coll. « GF ».
- VOLTAIRE ([1764] 1968), *Dictionnaire philosophique*, in *Œuvres complètes de Voltaire*, t. 36, Oxford, Voltaire Foundation.

2. Études littéraires et linguistiques

- ABIVEN Karine (2015), *L'anecdote ou la fabrique du petit fait vrai. De Tallemant des Réaux à Voltaire (1650-1750)*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Lire le XVIII^e siècle », n°33.
- ABRAMOVICI Jean-Christophe (2010), « Du “merveilleux vrai” des “petits animaux”. Réaumur entre rococo et Lumières », in BERCHTOLD Jacques et GUICHET Jean-Luc (dir.), *Dix-huitième siècle* 1(42), *L'animal des Lumières*, Paris, La Découverte : 305-320.
- ACHARD-BAYLE Guy (2013), *Si quelque chat faisait du bruit ... Des textes (aux discours) hybrides. Essais de linguistique textuelle et cognitive*, Metz, PUN - Éditions universitaires de Lorraine, coll. « Recherches linguistiques »
- ACHARD-BAYLE Guy (2000), « Référents évolutifs et point de vue », *Linx*, 43, *Linguistique de l'écrit, linguistique du texte* [En ligne], URL : <http://journals.openedition.org/linx/1097>.
- ADAM Antoine ([1951] 1997), *Histoire de la littérature française au XVII^e siècle*, Paris, Albin Michel, coll. « Bibliothèque de “L'Évolution de l'Humanité” », 3 t.
- ADAM Jean-Michel [1992] 2017), *Les Textes : types et prototypes*, Paris, Armand Colin, coll. « Cursus ».
- ADAM Jean-Michel et HEIDMANN Ute Heidmann (2010), *Textualité et intertextualité des contes. Perrault, Apulée, La Fontaine, L'héritier...*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Lire le XVIII^e siècle », n°2.
- ALBOU Philippe (1994), « L'Arrêt burlesque de Boileau, Gui Patin et l'Académie Lamoignon », *Histoire des sciences médicales*, 28 : 25–32.
- ARKAZH Gabriel (1999), « Introduction », in MONCRIF François-Augustin Paradis de, *Histoire des chats*, éd. Gabriel Arkazh, Rennes, La Part Commune.
- ARMAND Guilhem (2013), « Le Spectacle de la nature ou l'esthétique de la Révélation », *Dix-huitième siècle*, 1(45) : 329-345.
- BADIOU-MONFERRAN Claire (2011), « Périodisation : le “français pré-classique” et l’“Early Modern French” », *Diachroniques* (1) : 83-109.
- BADIOU-MONFERRAN Claire et DENIS Delphine (2012), « Enjeux de l'hypothèse non communicationnelle pour la critique dix-septémiste », *Le français moderne*, 80(1), *Le narrateur en question(s) dans les fictions d'Ancien Régime. Récits parlés, récits montrés* : 1-14.

- BADIOU-MONFERRAN Claire (dir. 2013), *La Littérarité des belles- lettres. Un défi pour les sciences du texte ?*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Investigations stylistiques », n° 2.
- BARBAFIERI Carine (2015), « Du goût, bon et surtout mauvais, pour apprécier l'œuvre littéraire », *Littératures classiques*, 86(1) : 129-144.
- BASSET Bérengère (2013), « L'anecdote plutarquienne dans le débat sur l'homme et l'animal au XVI^e siècle (Boaistuau, Paré, Montaigne) », *Littératures*, 67 [en ligne]. URL : <https://doi.org/10.4000/litteratures.239>.
- BERCHTOLD Jacques et GUICHET Jean-Luc (dir. 2010), *Dix-huitième siècle* 1(42), *L'animal des Lumières*, Paris, La Découverte.
- BERCHTOLD Jacques et GUICHET Jean-Luc (dir. 2010), « Introduction », in BERCHTOLD Jacques et GUICHET Jean-Luc (dir.), *Dix-huitième siècle* 1(42), *L'animal des Lumières*, Paris, La Découverte : 5-18.
- BLOCH Jeanne (2010), « Le héros animal dans les contes de fées de M^{me} d'Aulnoy. Le Prince Marcassin, Serpentin Vert, La Chatte blanche, La Biche au bois », in BERCHTOLD Jacques et GUICHET Jean-Luc (dir.), *Dix-huitième siècle* 1(42), *L'animal des Lumières*, Paris, La Découverte : 119-138.
- BOULERIE Florence et BARTHA-KOVACS Katalin, *Le Singe aux XVII^e et XVIII^e siècles. Figure de l'art, personnage littéraire et curiosité scientifique*, Paris, Hermann, coll. « Les collections de la République des Lettres ».
- BRODY Jules (1975), « Images de l'homme chez la Bruyère », *L'Esprit créateur*, 15(1), *From Humanism to classicism. Essays by his former students in memory of Nathan Edelman* : 164-188.
- BUEKENS Sara et DEFRAÏE Julien (dir. 2022), *Animal et animalité. Stratégies de représentation dans les littératures d'expression française*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Rencontres », n° 541.
- BUSSON Henri et GOHIN Ferdinand (1938), *Discours à Madame de La Sablière (sur l'âme des animaux)*, *Commentaire littéraire et philosophique*, Paris, Droz.
- BUSSON Henri (1948), *La Religion des classiques*, Paris, Presses universitaires de France.
- CARON Philippe (1992), *Des « Belles Lettres » à la « littérature ». Une archéologie des signes du savoir profane en langue française (1680-1760)*, Louvain-Paris, Éditions Peeters, coll. « Bibliothèque de l'information grammaticale ».
- CHAMOIX François Chamoux (1974), « L'épithète du cochon d'Édesse », in *Mélanges de philosophie, de littérature et d'histoire ancienne offerts à Pierre Boyancé*, Rome, École Française de Rome : 153-162.
- CHOMETY Philippe (2006), « *Philosopher en langage des dieux* ». *La poésie d'idées en France au siècle de Louis XIV*, Paris, Honoré Champion.
- CHOMETY Philippe (2009), « Prolongation poétique des idées cartésiennes, des *Principes de philosophie* de Genest à l'*Anti-Lucrèce* de Polignac », in MOREAU Isabelle (dir.), *Les Lumières en mouvement : La circulation des idées au XVIII^e siècle*, Lyon, ENS Éditions : 127-155.
- CHOMETY Philippe (2013), « "Mûrir sans vieillir jamais". Conservation de la physique cartésienne dans la poésie néo-latine en Europe du XVII^e au XVIII^e siècle », in LOUAPRE Muriel, MARCHAL Hugues et PIERSENS Michel (dir.), *La Poésie scientifique, de la gloire au déclin* [en ligne], *Épistémocritique*, coll. « Ouvrages en ligne ». URL :

<https://epistemocritique.org/category/ouvrages-en-ligne/actes-de-colloques/la-poesie-scientifique-de-la-gloire-au-declin/>.

- CHOMETY Philippe (2018), « Sur les réfutations poétiques de la théorie cartésienne de l'animal-machine. Le poème de sciences comme forme d'expérimentation fictive (XVIIe-XVIIIe siècle) », in *Animalhumanité : Expérimentation et fiction : l'animalité au cœur du vivant*, Champs sur Marne, LISAA éditeur : 119-148.
- CORREARD Nicolas (2021), *Fictions animales. Apulée, L'Âne d'or, Miguel de Cervantès, « Le Mariage trompeur suivi du Colloque des chiens », Franz Kafka La Métamorphose et Un rapport pour une académie, Joao Guimaraes Rosa, « Mon oncle le jaguar », Atlante, Clefs concours, littérature comparée.*
- COULEAU Christèle (2013), « Les animaux sont-ils des personnages comme les autres ? », in DERUELLE Aude (dir.), *La Comédie animale : le bestiaire balzacien : 2*, URL : http://balzac.cerilac.univ-paris-diderot.fr/wa_files/Bestiaire-Couleau.pdf.
- DALBERA Joseph (2022), « Voix humaines et voix animales dans les *Métamorphoses* d'Apulée », *Fictions animales*, journée d'études de l'Université de Nantes, URL : https://lamo.univ-nantes.fr/IMG/pdf/dalbera_article_fa_animaux_et_voix_animales_apulee_.pdf.
- DANDREY Patrick (1991), *La Fabrique des Fables. Essai sur la poétique de La Fontaine*, Paris, Klincksieck.
- DARMON Jean-Charles (1998), *Philosophie épicurienne et littérature au XVII^e siècle en France. Études sur Gassendi, Cyrano, La Fontaine, Saint-Évremond*, Paris, PUF, coll. « Perspectives littéraires ».
- DARMON Jean-Charles (2011), *Philosophies de la Fable. Poésie et pensée dans l'œuvre de La Fontaine*, Paris, Hermann.
- DE BÆRE Benoît (2007), « Représentation et visualisation dans L'Histoire naturelle de Buffon », *Dix-huitième siècle*, 1(39), *Le témoignage*, Paris, La Découverte.
- DEFrance Anne (2019), « Vertiges de l'anthropomorphisme. La figure du singe dans les contes de M.-C. d'Aulnoy et dans le conte anonyme "Alphinge ou Le Singe vert" », in BOULERIE Florence et BARTHA-KOVACS Katalin, *Le Singe aux XVII^e et XVIII^e siècles. Figure de l'art, personnage littéraire et curiosité scientifique*, Paris, Hermann, coll. « Les collections de la République des Lettres » : 277-288.
- DURIS Pascal (2019), « Le singe aux XVII^e et XVIII^e siècles. Ce qu'en savent les zoologistes, ce qu'ils en imaginent », in BOULERIE Florence et BARTHA-KOVACS Katalin, *Le Singe aux XVII^e et XVIII^e siècles. Figure de l'art, personnage littéraire et curiosité scientifique*, Paris, Hermann, coll. « Les collections de la République des Lettres » : 21-36.
- FUMAROLI Marc ([1980] 2009), *L'âge de l'éloquence. Rhétorique et "res literaria" de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Paris, Droz.
- FUMAROLI Marc (1998), « La diplomatie au service de la méthode. Rhétorique et philosophie dans le Discours de la méthode », *La diplomatie de l'esprit. De Montaigne à La Fontaine*, Gallimard, coll. « Tel », n° 316 : 377-401.
- FUMAROLI Marc (2006), « De la civilité à la citoyenneté », *Exercices de lecture. De Rabelais à Paul Valéry*, Gallimard, coll. « Bibliothèque des idées » : 329-410.
- GAILLARD Aurélia (2003), « Bestiaire reel, bestiaire enchanté: les animaux à Versailles sous Louis XIV », in MAZOUER Charles (dir., 2003), *L'animal au XVII^e siècle. Actes de la 1ère*

- journée d'études (21 novembre 2001) du centre de recherches sur le XVII^e siècle européen (1600-1700) (Université Michel de Montaigne Bordeaux III)*, Tübingen, Gunter Narr Verlag : 185-198.
- GENETIOT Alain (1990), *Les Genres lyriques mondains (1630-1660). Étude des poésies de Voiture, Vion d'Alibray, Sarasin et Scarron*, Genève, Droz, coll. « Histoire des Idées et Critique littéraire », n°281.
- GENETIOT Alain (2005), *Le classicisme*, PUF, collection « Quadrige manuels ».
- GENETIOT Alain (2011), « Scarron poète lyrique », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 63 : 135-151.
- GENGEMBRE Gérard et GOLDZINK Jean, « Introduction », in STAËL Madame de (1991 [1800]), *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, éd. Gérard Gengembre et Jean Goldzink, Paris, Flammarion, coll. « GF » : 7-47.
- GIPPER Andreas, « Vulgarisation scientifique et physico-théologie en France : Le Spectacle de la nature de l'abbé Pluche », in ANDRIES Lise (dir.), *Le partage des savoirs. XVIII^e-XIX^e siècles*, Presses universitaires de Lyon : 21-34.
- GOLDZINK Jean (2007), « Présentation », in VOLTAIRE, *Candide*, Paris, GF Flammarion : 7-34.
- GRANDE Nathalie (2003), « Une vedette des salons : le caméléon », in MAZOUER Charles (dir., 2003), *L'animal au XVII^e siècle. Actes de la 1^{ère} journée d'études (21 novembre 2001) du centre de recherches sur le XVII^e siècle européen (1600-1700) (Université Michel de Montaigne Bordeaux III)*, Tübingen, Gunter Narr Verlag : 89-102.
- HAMON Philippe (1972), « Pour un statut sémiologique du personnage », *Littérature*, 6 : 86-110.
- HUCHARD Cécile (2013), « Figure animale et dissidence : quelques usages de l'altérité », *Les Dossiers du Grihl*, 1 [en ligne], URL : <http://journals.openedition.org/dossiersgrihl/5685>.
- JASINSKI René (1981), *À travers le XVII^e siècle*, II, Paris, A. G. Nizet.
- JOLIVET Vincent (2010), « Lumières et bestialité », in BERCHTOLD Jacques et GUICHET Jean-Luc (dir.), *Dix-huitième siècle* 1(42), *L'animal des Lumières*, Paris, La Découverte : 285-303.
- JOLIVET Vincent (2019), « Imaginaire érotique du singe au siècle des Lumières », in BOULERIE Florence et BARTHA-KOVACS Katalin, *Le Singe aux XVII^e et XVIII^e siècles. Figure de l'art, personnage littéraire et curiosité scientifique*, Paris, Hermann, coll. « Les collections de la République des Lettres » : 277-288.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (2021), *Nous et les autres animaux*, Paris, Labyrinthes.
- LACHEVRE Frédéric (1901), *Bibliographie des recueils collectifs de poésies publiés de 1597 à 1700*, Paris, Henri Leclerc.
- LARUE Renan (2010), « Le végétarisme dans l'œuvre de Voltaire (1762-1778) », in BERCHTOLD Jacques et GUICHET Jean-Luc (dir.), *Dix-huitième siècle* 1(42), *L'animal des Lumières*, Paris, La Découverte : 19-34.
- LARUE Renan (2019), *Le Végétarisme des Lumières. L'abstinence de viande dans la France du XVIII^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, coll. « L'Europe des Lumières », n° 62.
- LEMMONIER Marie (2014), « Sensibilité et esthétisme dans la pratique de l'histoire naturelle en France (XVIII^e - XIX^e siècles) : un héritage de la culture de la curiosité », *Amnis, Revue*

- d'études des sociétés et cultures contemporaines Europe-amérique*, 13 [en ligne], URL : <http://journals.openedition.org/amnis/2121>.
- LEVACHER Maëlle (2010), « Les lieux communs dans l'*Histoire naturelle* de Buffon : rhétorique judiciaire, rivalité dans la réécriture et compromis épistémologique », in BERCHTOLD Jacques et GUICHET Jean-Luc (dir.), *Dix-huitième siècle* 1(42), *L'animal des Lumières*, Paris, La Découverte : 35-54.
- LEVACHER Maëlle (2011), *Buffon et ses lecteurs. Les complicités de l'Histoire naturelle*, Paris, Classiques Garnier, coll. « L'Europe des Lumières ».
- LICOPPE Christian (1996), *La formation de la pratique scientifique : le discours de l'expérience en France et en Angleterre (1630 - 1820)*, Paris, La Découverte.
- LOPEZ Denis (2003), « L'animal du XVII^e siècle : fond de tableau théologique, mythologique, philosophique (quelques points d'ancrage) », in MAZOUER Charles (dir., 2003), *L'animal au XVII^e siècle. Actes de la 1^{ère} journée d'études (21 novembre 2001) du centre de recherches sur le XVII^e siècle européen (1600-1700) (Université Michel de Montaigne Bordeaux III)*, Tübingen, Gunter Narr Verlag : 11-25.
- LOPEZ Denis (2003), « “Peut-être d'autres héros / M'auraient acquis moins de gloire” : du statut des animaux dans la poésie du XVII^e siècle », in MAZOUER Charles (dir., 2003), *L'animal au XVII^e siècle. Actes de la 1^{ère} journée d'études (21 novembre 2001) du centre de recherches sur le XVII^e siècle européen (1600-1700) (Université Michel de Montaigne Bordeaux III)*, Tübingen, Gunter Narr Verlag : 39-72.
- LOVELAND Jeff (2001), *Rhetoric and natural history Buffon in polemical and literary context*, Oxford, Voltaire Foundation.
- MAILLARD Nadia (2003), « Fonction et représentation des animaux dans *Le Page disgracié* de Tristan L'Hermite. Ou le conteur bavard et la linotte muette », in MAZOUER Charles (dir., 2003), *L'animal au XVII^e siècle. Actes de la 1^{ère} journée d'études (21 novembre 2001) du centre de recherches sur le XVII^e siècle européen (1600-1700) (Université Michel de Montaigne Bordeaux III)*, Tübingen, Gunter Narr Verlag : 73-88.
- MARTIN Isabelle (2010), « Question animale et théâtre comique », in BERCHTOLD Jacques et GUICHET Jean-Luc (dir.), *Dix-huitième siècle* 1(42), *L'animal des Lumières*, Paris, La Découverte : 201-215.
- MAZOUER Charles (dir., 2003), *L'animal au XVII^e siècle. Actes de la 1^{ère} journée d'études (21 novembre 2001) du centre de recherches sur le XVII^e siècle européen (1600-1700) (Université Michel de Montaigne Bordeaux III)*, Tübingen, Gunter Narr Verlag.
- MERLIN-KAJMAN Hélène (2011), « Détour par le XVII^e siècle : littérature et civilité, ou comment repenser la “généralité” de la “culture” », *ATALA Cultures et sciences humaines*, 14, *La culture générale* : 154-167.
- MILCENT-LAWSON Sophie (2017), « Zoographies. Traitements linguistique et stylistique du point de vue animal en régime fictionnel », *Revue des Sciences Humaines*, Presses universitaires du Septentrion : 96-106.
- MILCENT-LAWSON Sophie (2018), « Du chien confident à l'animal sujet de conscience - Alice Ferney, *Dans la guerre* », *Fabula / Les colloques, La parole aux animaux. Conditions d'extension de l'énonciation* [En ligne], URL : <http://www.fabula.org/colloques/document5380.php>.
- MILCENT-LAWSON Sophie (2019), « Un tournant animal dans la fiction française contemporaine ? », *Pratiques*, 181-182 [En ligne] URL : <http://journals.openedition.org/pratiques/5835>.

- NEDELEC Claudine (2015), « Fractures et jointures entre bonnes et belles lettres au XVII^e siècle », in WEBER Anne-Gaëlle (dir.), *Belles-lettres, sciences et littérature, Épistémocritique. Revue de littérature et savoirs*, coll. « Ouvrages en lignes » [en ligne], URL : <https://epistemocritique.org/fractures-et-jointures-entre-bonnes-et-belles-lettres-au-xvii-e-siecle/>.
- NEDELEC Claudine (2018), « L'homme, ce drôle d'oiseau (et inversement) dans L'Autre monde de Cyrano de Bergerac », *L'Entre-deux*, 3, *Les oiseaux, de l'animal au symbole* [en ligne], URL : <https://lentre-deux.com/upload/pdf/3.5.NEDELEC.pdf>.
- ORSINI Elisabetta (2013), « L'ordre et le mouvement des pensées. Buffon et l'exercice scientifique du style », *Revue italienne d'études françaises*, 3 [en ligne], URL : <https://journals.openedition.org/rief/228#quotation>.
- PASCAL Jean-Noël (2010), « La ménagerie des fabulistes des Lumières », in BERCHTOLD Jacques et GUICHET Jean-Luc (dir.), *Dix-huitième siècle* 1(42), *L'animal des Lumières*, Paris, La Découverte : 161-180.
- PEUREUX Guillaume (2006), « La Fontaine, défenseur et passeur de savoirs. Introduction », dans *Le Fablier. Revue des Amis de Jean de La Fontaine*, PEUREUX Guillaume dir., 17, *La Fontaine, poète savant* : 9-12.
- PLAS Élisabeth (2021), *Le Sens des bêtes. Rhétoriques de l'anthropomorphisme au XIX^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Études romantiques et dix-neuviémistes », n° 102.
- RABATEL Alain ([2008] 2020). *Homo Narrans. Pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit*, Limoges, Lambert-Lucas.
- RAVIEZ François, « Introduction », in François-Augustin Paradis de Moncrif et Claude-Guillaume Bourdon de Sigrais ([1727] 2021), *Histoire des chats. Suivi de Histoire des rats*, éd. François Raviez, Paris, Le Livre de Poche, coll. « classiques ».
- REGENT-SUSINI Anne (2018), « L'éloge : quoi de neuf ? », *Exercices de rhétorique*, 11, *Sur l'éloge* [en ligne], URL : <http://journals.openedition.org/rhetorique/613>.
- REGENT-SUSINI Anne (2020), « L'oraison funèbre, ou comment ne pas s'en débarrasser », *Poétique : revue de théorie et d'analyse littéraire*, 187 : 636-652.
- REGENT-SUSINI Anne et GRINSHUPUN Yana (dir. 2021), *L'indignation entre polémique et controverse*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
- REGGIANI Christelle (2021), « L'éloge paradoxal dans la littérature française contemporaine », *Recherches & Travaux*, 99, [En ligne], URL : <https://journals.openedition.org/recherchestravaux/4245>.
- REGUIG-NAYA Delphine (2002), « Descartes à la lettre : poétique épistolaire et philosophie mondaine chez Mme de Sévigné », *Dix-septième siècle*, 3(216) : 511-525.
- REYNAUD Denis (2003), « Journalisme d'Ancien Régime et vulgarisation scientifique », in ANDRIES Lise (dir.), *Le partage des savoirs. XVIII^e-XIX^e siècles*, Presses universitaires de Lyon : 121-134.
- ROBIN Jean-Luc (2007), « L'indiscipline de l'Arrêt burlesque et les deux voies de la légitimation du discours scientifique », *Seventeenth-Century French Studies*, 29 : 101-111.
- ROLLIN Sophie (2005), « Les “fictions ingénieuses de Voiture : des modèles exemplaires du style galant », *Loxias*, 10 [en ligne], URL : <http://revel.unice.fr/loxias/index.html?id=125>.

- ROSELLINI Michèle (2012), « Les singes de La Fontaine », *Littératures*, 66 : 197-207.
- ROUX Olivier (2018), « Introduction », in SOREL Charles ([1640] 2018), *La Solitude et l'amour philosophique de Cléomède*, éd. ROUX Olivier, Paris, Classiques Garnier, coll. « Bibliothèque du XVII^e siècle », n°28.
- SIMON Anne (2021), *Une Bête entre les lignes. Essai de zoopoétique*, Marseille, Wildproject, coll. « Tête nue ».
- SPEYER Miriam (2019), « La poule de Sylvie et le pigeon de Sapho : le bestiaire galant des recueils collectifs de la seconde moitié du XVII^e siècle », *Papers on French Seventeenth Century Literature*, XLVI, Tübingen, Gunter Narr Verlag : 37-52.
- TADIE Jean-Yves (dir.), *La littérature française*, Gallimard, coll. « Folio essais », 2 t.
- THOMSON Ann (2010), « Les “animaux plus que machines” », in BERCHTOLD Jacques et GUICHET Jean-Luc (dir.), *Dix-huitième siècle* 1(42), *L'animal des Lumières*, Paris, La Découverte : 339-351.
- TONOLO Sophie (2010), « Introduction », in DESHOULIERES Antoinette, *Poésies*, éd. Sophie Tonolo, Paris, Classiques Garnier, coll. « Bibliothèque du XVII^e siècle », n°6 : 7-83.
- VELITCHKO Inga (2012), « Les personnages animaux dans la littérature - Esquisse de typologie et de fonctions », *Fabula / Les colloques, La parole aux animaux. Conditions d'extension de l'énonciation*, URL : <http://www.fabula.org/colloques/document5396.php>.
- VIALA Alain (1985), *Naissance de l'écrivain. Sociologie de la littérature à l'âge classique*, Paris, Éditions de minuit, coll. « Le sens commun ».
- VIALA Alain (2019), « Mille choses galantes (Dossier A : Corpus) », Les Dossiers du Grihl [En ligne], 13(1) | 2019, URL: <http://journals.openedition.org/dossiersgrihl/7350>.
- VOLPILHAC Aude (2020), « “Le rossignol trouvera bon de parler lui-même de soi-même”. Discours animal et subversion libertine dans les États et Empires de la Lune et du Soleil de Cyrano de Bergerac », *Itinéraires*, 2, URL : <http://journals.openedition.org/itineraires/8257>.
- VOLPILHAC Aude (2021.1), « Introduction. “Du temps que les bêtes parlaient” : pour une histoire littéraire de la poétique animale », in VOLPILHAC Aude (dir.), « *Créatures parlantes* » et « *truchement* » du conteur. *Éthique et esthétique du discours animal*, Lyon, Carnet Animots.
- VOLPILHAC Aude (2021.2), « Micrographies. Les insectes littéraires au XVII^e siècle : le cas de Divers insectes de Pierre Perrin », in VOLPILHAC Aude (dir.), « *Créatures parlantes* » et « *truchement* » du conteur. *Éthique et esthétique du discours animal*, Lyon, Carnet Animots.
- VOLPILHAC Aude (2022), « Introduction », in SCUDERY Madeleine de, et PERRAULT Claude, *Histoire de deux caméléons. Suivi de Description anatomique*, éd. Aude Volpilhac, Vincennes, Éditions Thierry Marchaisse.
- WERLI Laurence (2006), « Cyrano de Bergerac au royaume des Oiseaux : « autopsie » d'un procès singulier », *Alliage*, 57-58 [en ligne] URL : <http://revel.unice.fr/alliage/index.html?id=3547>.

3. Études pluridisciplinaires sur les animaux et/ou les sciences naturelles

- AGHION Irène et SCHNAPP Alain (2009), « Il était une fois un chat... ou les antiquaires et le genre félin », in AGHION Irène, AVISSEAU-BROUSTET Mathilde et SCHNAPP Alain *Histoires d'archéologie. De l'objet à l'étude* [en ligne], Paris, Publications de l'Institut national d'histoire de l'art. URL : <https://books.openedition.org/inha/2791?lang=fr>.
- BARATAY Éric (1996), *L'Église et l'animal (France, XVII^e-XX^e siècle)*, Paris, Cerf.
- BARATAY Éric (2011), « Le christianisme et l'animal, une histoire difficile », *Ecozon@*, Madrid, Universidad de Alcalá de Henares, 2(2) : 120-138.
- BARATAY Éric (2012), « Claude Perrault (1613-1688), observateur révolutionnaire des animaux », *Dix-septième siècle*, 2(255) : 309-320.
- BOAS George ([1933] 1966), *The happy beast in French thought of the seventeenth century. Contribution to the History of Primitivism*, Baltimore, The Johns Hopkins press.
- BOUFFARTIGUE Jean (2008), « L'automédication des animaux chez les auteurs antiques », in BOEHM Isabelle et LUCCIONI Pascal, *Le médecin initié par l'animal. Animaux et médecine dans l'Antiquité grecque et latine*, Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux, coll. « Collection de la Maison de l'Orient méditerranéen ancien. Série littéraire et philosophique » : 79-96.
- BEDON Marine et LANTOINE Jacques-Louis (dir. 2022), *L'Homme et la brute au XVII^e siècle. Une éthique animale à l'âge classique ?*, Lyon, ENS Éditions, coll. « La croisée des chemins ».
- BESSIS Raphaël (2006), « Entretien avec Dominique Lestel », *Le Philosophoire*, 2(27) : 29-41.
- BURGAT Florence (2005), « La logique de la légitimation de la violence : animalité vs humanité », in HERITIER Françoise, *De la violence II*, Paris, Odile Jacob : 45-62.
- CANGUILHEM Georges ([1952] 1992), *La Connaissance de la vie*, deuxième édition revue et augmentée, Paris, Vrin, coll. « Bibliothèque des textes philosophiques ».
- CAPS Géraldine (2011), « La représentation composite de la nature selon Daniel Duncan (vers 1649-1735) », *Dix-septième siècle*, 3(252) : 563-579.
- COHEN ROSENFELD Leonora ([1941] 1968), *From beast-machine to man-machine. Animal soul in French Letters from Descartes to La Mettrie*, Londres, Octagon books.
- CORVOL Andrée (2005), « Droit de chasse et réserves à l'époque moderne », *Dix-septième siècle*, 226(1) : 3-16.
- DE FONTENAY Élisabeth ([1998] 2008), *Le Silence des bêtes. La philosophie à l'épreuve de l'animalité*, Paris, Fayard.
- DERRIDA Jacques (2006), *L'Animal que donc je suis*, Paris, Galilée, coll. « La Philosophie en effet ».
- DESCOLA Philippe et HUGOT David (2011), « Entretien avec Philippe Descola. Propos recueillis par David Hugot », *Le Philosophoire*, 2(36) : 161-178.
- DESCOLA Philippe (2002), « L'Anthropologie de la nature », *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 1(57), Paris, Éditions de l'EHESS : 9-25.

- DE WAAL Frans (2001), *Quand les singes prennent le thé : de la culture animale*, trad. MOURLON Jean-Paul, Paris, Fayard.
- DE WAAL Frans, ÉCOIFFIER Matthieu et MALLAVAL Catherine (2018), « Frans de Waal : « Ne pas voir nos similitudes est une forme d’“anthropodéni” » », *Libération*, 23 décembre.
- DOYON André et LIAIGRE Lucien (1966), *Jacques Vaucanson : mécanicien de génie*, Paris, Presses universitaires de France.
- DUCHESNEAU François (1996), « Le modèle du vivant dans la physique cartésienne », *Philosophiques*, 23(2) : 389-404.
- FERRY Luc et GERME Claudine (1994), *Des animaux et des hommes. Anthologie des textes remarquables, écrits sur le sujet, du xv^e siècle à nos jours*, Paris, Le Livre de Poche.
- GAY Jean (1866), *Les Chats, extraits de pièces rares et curieuses en vers et en prose, notes iconographiques et bibliographiques, le tout concernant la gent féline*, Paris, S.E.
- GIPPER Andreas (2012), « L’ordre de la nature dans la physico-théologie européenne », in PASCHOUD Adrien et VUILLEMIN Nathalie (dir.), *Penser l’ordre naturel, 1680-1810*, Oxford, Voltaire Foundation : 46-59.
- GONTIER Thierry (1998), *De l’homme à l’animal. Montaigne et Descartes ou les paradoxes de la philosophie moderne sur la nature des animaux*, Paris, Vrin.
- GONTIER Thierry (2000), « Sous un Dieu juste, les animaux peuvent-ils souffrir ? Un argument “augustinien” pour les animaux-machines », *Corpus : Revue de Philosophie*, 37 : 27-66.
- GONTIER Thierry (dir. 2005), *Animal et animalité dans la philosophie de la Renaissance et de l’Âge Classique*, Louvain-Paris, Peeters.
- GONTIER Thierry (2014), « *Pulex contra elephantum* : Pomponazzi et Thomas, lecteurs du *De anima* d’Aristote », in BOULEGUE Laurence, *Commenter et philosopher à la Renaissance : Tradition universitaire, tradition humaniste*, Villeneuve d’Ascq, Presses universitaires du Septentrion : 47-60.
- GORMAN James (2014), « The Moral : Aesop Knew Something About Crows », *The New York Times*, 14 avril 2014, URL : <https://www.nytimes.com/2014/04/10/science/the-moral-aesop-knew-something-about-crows.html>.
- GUICHARD Charlotte (2012), « La coquille au xviii^e siècle : un objet frontière ? », *Techniques & Culture*, 59 : 150-163.
- GUICHET Jean-Luc (2006), *Rousseau, l’animal et l’homme. L’animalité dans l’horizon anthropologique des Lumières*, Paris, Le Cerf, coll. « La nuit surveillée ».
- GUICHET Jean-Luc (dir., 2010), *De l’animal-machine à l’âme des machines. Querelles biomécaniques de l’âme (xvii^e-xx^e siècle)*, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. « Philosophie », n° 30.
- GUYENOT Émile (1941), *Les sciences de la vie aux xvii^e et xviii^e siècles. L’idée d’évolution*, Paris, Albin Michel.
- HOQUET Thierry (2005), *Buffon, histoire naturelle et philosophie*, Paris, Champion.
- LABARRIERE Jean-Louis (1993), « Aristote et la question du langage animal », *Mètis. Anthropologie des mondes grecs anciens*, 8(1-2) : 247-260.

- LARRERE Catherine (2014), « Que savons-nous des animaux ? Machines ou êtres sensibles ? », in DESPRET Vinciane et LARRERE Raphaël (dir.), *Les animaux, deux ou trois choses que nous savons d'eux*, Paris, Hermann, coll. « Colloque de Cerisy » : 61-82.
- MARSOLIER Marie-Claude (2020), *Le mépris des bêtes. Un lexique de ségrégation animale*, Paris, PUF.
- MIRALLES Aurélien, RAYMOND Michel et LECOINTRE Guillaume (2019), « Empathy and compassion toward other species decrease with evolutionary divergence time », *Scientific Reports*, 9 [en ligne], URL : <https://doi.org/10.1038/s41598-019-56006-9>.
- MORANGE Michel (2016), *Une Histoire de la biologie*, Paris, Seuil.
- MOTHU Alain (2002), « Rêves de singes au XVIII^e siècle », in MATTON Sylvain (dir.), *Tintannabulum naturae. Réveries d'un individu semi homme semi bête engendré d'une négresse et d'un orang-outang. Suivi de Pensées métaphisiques lancées dans le tourbillon et de quelques poésies et pièces fugitives. Par un solitaire de Champagne*, Paris, SÉHA et Milan, Arché : 46-102.
- PICQ Pascal, DIGAR Jean-Pierre, CYRULNIK Boris et MATIGNON Karine-Lou (2000), *La plus belle histoire des animaux*, Paris, Seuil.
- PIERAGNOLI Joan (2016), *La Cour de France et ses animaux. XVI^e-XVII^e siècles*, Paris, PUF, coll. « Le nœud Gordien ».
- PREECE Rod (2006), *Brute Souls, Happy Beasts, and Evolution. The Historical Status of Animals*, Vancouver, University of British Columbia Press.
- SAHLINS Peter (2017), *1668. The Year of the animal in France* New York, Zone Books.
- SINGER Peter ([1975] 1993), *Libération animale*, trad. Louise Rousselle et David Olivier, Paris, Grasset.
- VALLAT François (2001), « Les épizooties en France de 1700 à 1850. Inventaire clinique chez les bovins et les ovins », *Histoire et sociétés rurales*, 1(15) : 67-104.
- VON GREYERZ Kaspar (2020), « La physico-théologie (1650-1750) comme phénomène européen : un nouveau regard », *Bulletin annuel de l'Institut d'histoire de la Réformation*, 41 : 19-29.

4. Contexte historique et culturel

- ANDRIES Lise (dir. 2003), *Le partage des savoirs. XVIII^e-XIX^e siècles*, Presses universitaires de Lyon.
- AUCOC Léon (1889), *L'Institut de France. Lois, statuts et règlements concernant les anciennes Académies et l'Institut de 1635 à 1889. Tableau des fondations*, Paris, Imprimerie nationale.
- AZOUVI François ([2002] 2006), *Descartes et la France. Histoire d'une passion nationale*, Paris, Hachette Littérature, coll. « Pluriel ».
- BANDERIER Gilles et ISRAËL Marcel (2014), « Deux documents sur la prise de Strasbourg (1681) », *Annuaire de la Société des Amis du Vieux Strasbourg*, 39 : 13-21.

- BARRET-KRIEGEL Blandine (1988), *Les historiens et la monarchie*, vol. 2, *La défaite de l'érudition*, Paris, Presses Universitaires de France.
- BLAIR Ann et VON GREYERZ Kaspar (dir. 2020), *Physico-theology. Religion and Science in Europe, 1650-1750*, Baltimore, Johns Hopkins university press.
- BOUILLIER Francisque (1868), *Histoire de la philosophie cartésienne*, t.1, Paris, Charles Delagrave et cie.
- BOURIAU Christophe (2003), *Qu'est-ce que l'imagination ?*, Paris, Vrin, coll. « Chemins philosophiques ».
- BROCKLISS Laurence (2006), « The moment of no return : The University of Paris and the Death of Aristotelianism », *Science & Education*, 15(2-4), New York.
- CRAVERI Benedetta (2002), *L'âge de la conversation*, trad. DESCHAMPS-PRIS Éliane, Gallimard, coll. « Tel ».
- DELAVEREAU Lou (2019), *Le revers de l'écaille. La sirène, entre nature et lecture, dans le livre imprimé à l'époque moderne (1475-1691/1692)*, Thèse de doctorat en Histoire moderne, sous la direction de PASTOUREAU Michel et BENEVENT Christine, Paris, École nationale des Chartes.
- ÉLIAS Norbert ([1939] 1991), *La Civilisation des mœurs*, trad. Pierre Kamnitzer, Paris, Calmann-Lévy, coll. « Liberté d'esprit ».
- FIRODE Alain (2008), « Le cartésianisme dans le cours de philosophie au début du XVIII^e siècle », *Histoire de l'éducation*, 120, *Le cours magistral. XV^e-XX^e siècles* : 55-76.
- FOUCAULT Michel (1975), *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard.
- FOUCAULT Michel (1992 [1966]), *Les Mots et les Choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard.
- GAILLARD Aurélia, GOFFI Jean-Yves, ROUKHOMOVSKY Bernard, ROUX Sophie (dir. 2012), *L'automate. Machine, métaphore, modèle, merveilles*, Presses universitaire de Bordeaux.
- GONTIER Thierry (2010) « Descartes et les animaux-machines : une réhabilitation ? », in GUICHET Jean-Luc (dir.) *De l'animal-machine à l'âme des machines. Querelles biomécaniques de l'âme (XVII^e-XX^e siècle)*, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. « Philosophie », n° 30 : 25-44.
- GUICHET Jean-Luc (2005), « Les ambiguïtés de la querelle de l'âme des bêtes dans la seconde moitié du XVII^e siècle. L'exemple du *Discours de la connaissance des bêtes* d'Ignace-Gaston Pardiès », in GONTIER Thierry (dir. 2005), *Animal et animalité dans la philosophie de la Renaissance et de l'Âge Classique*, Louvain-Paris, Peeters : 59-75.
- GUICHET Jean-Luc (2010) « Âme des bêtes et matérialisme au XVIII^e siècle », in Guichet Jean-Luc (dir.) *De l'animal-machine à l'âme des machines. Querelles biomécaniques de l'âme (XVII^e-XX^e siècle)*, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. « Philosophie », n° 30 : 135-151.
- GROS Jean-Michel (2013), « Bayle et Descartes », in KOLESNIK-ANTOINE Delphine (dir.), *Qu'est-ce qu'être cartésien ?* Lyon, ENS Editions, coll. « La croisée des chemins » : 338-364.
- GUSDORF Georges (1966), *Les Sciences humaines et la pensée occidentale, I : De l'histoire des sciences à l'histoire de la pensée*, Paris, Payot, coll. « Bibliothèque scientifique ».

- HARTH Erica (1992), *Cartesian Women : Versions and Subversions of Rational Discourse in the Old Regime*, New York, Cornell UP.
- HARTH Erica (1991), « Cartesian Women », *Yale French Studies*, 80, *Baroque topographies : Literature/History/Philosophy* : 146-164.
- HAZARD Paul ([1935] 1961), *La crise de la conscience européenne : 1680-1715*, Paris, Fayard.
- HEGEL Georg Wilhelm Friedrich ([1852] 1997), *Esthétique*, t. 1, éd. et trad. BENARD Charles, revues par TIMMERMANS Benoît et ZACCARIA Paolo, Paris, Le Livre de Poche, coll. « Les classiques de la philosophie ».
- INGLEBERT Hervé (2014), *Le monde, l'histoire. Essai sur les histoires universelles*, Paris, PUF.
- KOLESNIK-ANTOINE Delphine (dir. 2013), *Qu'est-ce qu'être cartésien ?* Lyon, ENS Editions, coll. « La croisée des chemins ».
- LEDIG Michaël (2021), *Les Grecs des confins. Langue, culture et mentalité à travers les épigrammes funéraires sur pierre du V^e siècle avant J.-Chr. au I^{er} siècle après J.-Chr.*, Thèse de doctorat en Langues, littératures et civilisations, sous la direction de VOTTERO Guy, Nancy, Université de Lorraine.
- LILTI Antoine (2007), « Querelles et controverses. Les formes du désaccord intellectuel à l'époque moderne », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 1(25) : 13-28.
- PEPIN François (2012), « Fontenelle, l'Académie et le devenir scientifique de la chimie », *Methodos* [En ligne], 12, URL : <http://journals.openedition.org/methodos/2898>.
- PEPIN François (2013), « Être cartésien en historien des sciences : Fontenelle », in KOLESNIK-ANTOINE Delphine (dir.), *Qu'est-ce qu'être cartésien ?* Lyon, ENS Editions, coll. « La croisée des chemins » : 465-484.
- PELLEGRIN Marie-Frédérique (2013), « “Être cartésienne”, un devenir ? De Descartes à Poulain de la Barre ; d'Élisabeth de Bohème à Eulalie », in KOLESNIK-ANTOINE Delphine (dir.), *Qu'est-ce qu'être cartésien ?* Lyon, ENS Editions, coll. « La croisée des chemins » : 365-384.
- PEGUY Charles ([1914] 2016), *Note sur M. Bergson et Note conjointe sur M. Descartes*, éd. Andrea Cavazzini et Jonathan Soskin, Presses universitaires de Liège, coll. « Philosophie 3 ».
- ROUX Sophie (2012), « Quelles machines pour quels animaux ? Jacques Rohault, Claude Perrault, Giovanni Alfonso Borelli », in GAILLARD Aurélia, GOFFI Jean-Yves, ROUKHOMOVSKY Bernard, ROUX Sophie (dir.), *L'automate. Machine, métaphore, modèle, merveilles*, Presses universitaire de Bordeaux : 69-113.
- ROUX Sophie (2013), « Pour une conception polémique du cartésianisme. Ignace-Gaston Pardies et Antoine Dilly dans la querelle de l'âme des bêtes », in KOLESNIK-ANTOINE Delphine (dir.), *Qu'est-ce qu'être cartésien ?* Lyon, ENS Editions, coll. « La croisée des chemins » : 315-337.
- SABATIER Gérard (1999), *Versailles ou la figure du roi*, Paris, Albin Michel.
- TITS-DIEUAIDE Marie-Jeanne Tits-Dieuiade (1998), « Les savants, la société et l'État : à propos du “renouveau” de l'Académie royale des sciences (1699) », *Journal des savants*, 1 : 79-114.

- VITTU Jean-Pierre (2002.1), « La formation d'une institution scientifique. Le *Journal des savants* de 1665 à 1714. D'une entreprise privée à une semi-institution », *Journal des savants*, 1 : 179-203.
- VITTU Jean-Pierre (2002.2), « La formation d'une institution scientifique. Le *Journal des savants* de 1665 à 1714. L'instrument central de la République des Lettres », *Journal des savants*, 2 : 349-377.
- VITTU Jean-Pierre (2005), « Du *Journal des savants* aux *Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts*. L'esquisse d'un système européen des périodiques savants », *Dix-septième siècle*, 3(228) : 527-545.

Index des animaux

A

Abeille : 42, 65, 83, 93, 164, 209, 213, 215, 267, 268,
269, 273, 295, 316, 320, 322
Aigle : 68, 103, 214
Âne : 40, 41, 50, 181, 196, 205, 207, 210, 211, 212, 217,
232, 302, 308
Araignée : 214, 215, 219, 253, 254, 259, 262, 301, 302,
334, 370, 372, 398

B

Bélier : 213, 304
Biche : 35, 62, 73, 74, 75, 102, 103, 160, 163, 214, 390
Bison : 302
Bœuf : 28, 89, 189, 190, 270, 271, 302, 307, 308, 332,
371
Brebis : 30, 31, 41, 57, 85, 102, 103, 266, 304, 309, 371

C

Caille : 35
Caméléon : 9, 19, 20, 21, 22, 151, 163, 171, 172, 173,
174, 176, 177, 178, 179, 181, 182, 183, 185, 191, 192,
194, 218, 219, 229, 230, 231, 237, 238, 302, 388
Cantharide aquatique : 284, 285, 286, 287
Caquet-Bonbec : 310, 331, 344, 349, 351, 352, 356, 357,
358, 360, 362, 363, 365, 366, 371, 376, 392
Catoblépas : 302
Cerf : 14, 28, 35, 52, 74, 190, 208, 214, 217, 228, 255,
301, 302, 307, 308, 367
Chameau : 170, 190, 254, 301, 302
Chapon : 42, 142, 143, 190, 288, 336, 337, 373
Chat, chatte : 21, 23, 47, 50, 71, 72, 84, 102, 122, 143,
144, 152, 154, 180, 189, 190, 196, 197, 205, 206, 209,
215, 217, 221, 222, 223, 232, 233, 234, 235, 238, 239,

241, 309, 344, 350, 353, 354, 357, 358, 359, 360, 362,
363, 364, 365, 371, 372, 377, 378, 379, 389, 390, 391

"Grisette" : 122, 152, 154, 155, 180, 238, 385

Chenille : 42, 272, 273, 297, 301, 302, 308, 324

Cheval : 16, 44, 45, 50, 80, 152, 170, 181, 187, 188, 189,
190, 238, 255, 256, 261, 267, 271, 278, 302, 307, 308,
323, 325, 330, 332, 369, 372, 385

Chèvre : 41, 42, 170, 181, 300, 302, 305

Chien, chienne : 16, 32, 33, 35, 42, 44, 45, 48, 49, 50, 51,
57, 60, 62, 63, 64, 65, 66, 68, 70, 71, 72, 76, 77, 79,
80, 81, 84, 85, 87, 89, 93, 94, 97, 101, 107, 108, 114,
122, 141, 142, 145, 147, 150, 152, 153, 154, 155, 171,
180, 189, 190, 195, 196, 205, 206, 208, 209, 210, 215,
217, 220, 226, 227, 231, 232, 235, 246, 255, 271, 285,
301, 307, 308, 310, 316, 320, 325, 326, 329, 330, 332,
333, 340, 344, 348, 350, 351, 352, 353, 356, 357, 361,
362, 363, 364, 365, 369, 370, 371, 376, 377, 378, 379,
390, 391

"Argos" : 50

Babiche : 62, 63

Chien couchant : 85

Chien d'arrêt : 35

Chien de Bologne : 141, 171, 180, 196, 205, 220, 232,
235

"Cochon" : 153, 154, 155, 238, 385

Épagneul : 102, 104, 153

"Gas" : 152, 153, 195

"Guillemette" : 76, 77, 78, 93, 396

Lévrier : 65, 70, 71, 76, 84, 85, 107, 108, 109, 110,
111, 112, 340, 396

"Médor" : 50, 51, 66, 114

"Mignonne" : 66

"Petite" : 48, 49, 51, 114, 390

"Zerbin" : 65, 66, 114

Chouette : 50, 144, 217, 218

Cigogne : 99

Ciron : 287, 292, 308, 322

Colombe : 72, 99, 102, 103

Coq : 31, 44, 45, 50, 189, 190, 231, 254, 273, 310, 349,
352, 357, 362, 393

Corbeau : 184, 204, 231

Courlis : 35

Crapaud : 302

Crocodile : 170, 301, 302

Cygne : 103, 154

D

Daim : 190, 302

Dauphin : 69, 197, 198, 201, 202, 203, 204, 205, 235, 237

Dindon : 35

Coq d'Inde : 44, 231

Dragon : 189, 302

E

Écrevisse : 219, 257, 258, 259, 289, 290, 299, 309, 310,
337

Éléphant : 57, 72, 97, 102, 170, 182, 190, 211, 217, 219,
287, 316, 322, 344

F

Fauvette : 112, 146, 147, 148, 149, 216, 348

Fourmi : 42, 213, 308, 322, 324, 390

G

Gazelle : 172, 173, 174, 219, 302, 399, 432

Grenouille : 163, 262, 263, 302, 309, 360

Grillon : 50, 109, 110, 111, 113, 301

H

Hibou : 109, 110, 111, 112, 113, 144, 217, 218

Hirondelle : 59, 102, 148, 215, 265, 289

Hydra (polype d'eau douce) : 219, 267, 286, 287, 290,
297, 298, 323

I

Insecte : 19, 20, 164, 165, 172, 176, 189, 219, 245, 260,
264, 265, 266, 267, 272, 273, 276, 280, 284, 285, 286,
287, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 300, 301,
304, 306, 307, 322, 324, 334, 342, 344, 367, 369

L

Lapin : 38, 180, 190, 221, 255

Licorne : 302

Lièvre : 35, 42, 151, 152, 208, 255, 301, 367

Loup : 35, 41, 85, 99, 106, 205, 206, 207, 211, 214, 219,
255, 309, 367, 372

Loup : voir "Poisson"

Loutre : 42

M

Milan : 35, 42, 341, 413

Mite : 219, 287, 292, 324

Mouche : 43, 83, 84, 172, 189, 215, 219, 265, 285, 287,
289, 301, 334, 349, 372, 389

Moucheron : 42, 55, 215

Mouton : 31, 41, 47, 170, 175, 371

O

Oiseau : 28, 29, 31, 35, 37, 38, 45, 47, 63, 64, 65, 67, 68,
69, 80, 81, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 99, 100, 101,
102, 103, 113, 147, 164, 170, 180, 183, 190, 195, 204,
205, 216, 219, 230, 255, 260, 261, 263, 275, 276, 277,
285, 291, 295, 296, 298, 301, 320, 330, 344, 352, 356,
367, 371, 386

Ours : 96, 172, 219, 301, 345, 346, 361

P

Paon : 307, 308

Pélican : 190

Perdrix : 35, 37, 38, 151, 216, 217

Perroquet : 61, 80, 81, 82, 83, 97, 98, 99, 198, 199, 200,
201, 216, 219, 329, 351, 352, 353, 356

Phénix : 94, 95, 96, 115, 116, 388

Pie : 44, 50, 97, 99, 350, 371

Pigeon : 86, 103, 112, 306, 307, 362, 410

Poisson : 42, 59, 69, 70, 73, 102, 104, 105, 106, 162, 182,
183, 227, 257, 258, 259, 261, 262, 273, 276, 277, 282,
283, 284, 289, 291, 295, 296, 299, 300, 301, 302, 344,
369, 387

Brochet : 69, 70, 73, 84, 102, 104, 106, 107, 110

Carpe : 69, 70, 73, 84, 102, 104, 105, 106, 107, 110,
272

Éperlan : 69

Grenaut : 69

Loup (poisson) : 69

Perche : 69

Poisson volant : 302

Rouget : 183

Saumon : 69

Tanche : 69

Truite : 69

Turbot : 69

Pou : 50, 301

Poularde : 336, 337, 373, 392

Poule : 86, 101, 105, 180, 304, 310, 331, 344, 349, 351,
352, 356, 358, 362, 372, 376, 392

Poulet : 42, 214, 255, 350, 389

Poussin : 101, 182, 183, 356, 432

Puce : 41, 301, 371

Punaise : 41, 189, 301

Q

Quadrupède : 190, 261, 276, 277, 291, 301, 322, 344,
347

R

Rat : 21, 146, 189, 222, 224, 234, 235, 238, 353, 354,
358, 359, 360, 362, 364, 365, 372

Renard : 42, 99, 146, 207, 211, 214, 215, 220, 224, 231,
235, 255, 257, 300, 301, 308, 309, 344, 367, 371, 372

Reptile : 162, 164, 171, 176, 183, 213, 230, 266, 275,
277, 291, 301

Rhinocéros : 301

Rossignol : 19, 64, 89, 91, 94, 205, 231, 232, 307, 308,
309

S

Sangsue : 285, 289, 301, 369

Sauterelle : 219, 301, 302

Serpent : 91, 99, 219, 302

Singe : 19, 44, 46, 47, 57, 61, 72, 76, 78, 79, 87, 97, 102,
151, 170, 185, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204,
205, 206, 208, 215, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 230,
235, 237, 277, 308, 316, 320, 332, 333, 341, 344, 345,
346, 347, 348, 366, 373, 374, 375, 376

Souris : 143, 144, 189, 217, 238, 354

T

Tarentule : 250, 259, 260

Tortue : 109, 110, 111, 112, 113, 179, 289, 302

V

Vache : 190, 270, 271, 302

Ver à soie (bombyx) : 164, 251, 260, 264, 266, 267, 269,
278, 303, 304, 307, 378

Index des noms

A

Abiven, Karine : 209, 406
Abramovici, Jean-Christophe : 21, 280, 284, 406
Adam, Antoine : 125, 127, 135, 136, 139, 165, 166, 228, 406
Adam, Jean-Michel : 105, 108, 109, 111, 123, 263, 406
Aélius Théon : 200, 400
Aghion, Irène : 364, 365, 413
Albou, Philippe : 123, 126, 406
Aldrovandi, Ulisse : 164, 184, 275, 284
Alluis, Jacques : 180, 196, 197, 205, 206, 221, 222, 223, 232, 233, 234, 235, 394
Aristote : 53, 55, 56, 57, 59, 88, 89, 124, 125, 126, 131, 132, 140, 143, 153, 163, 164, 166, 168, 175, 183, 209, 210, 219, 220, 222, 228, 275, 281, 282, 318, 319, 388, 400, 401, 403, 404, 412, 413
Arnault de Nobleville, Louis-Daniel : 251, 398
Azouvi, François : 123, 124, 125, 127, 129, 131, 134, 135, 165, 166, 167, 173, 415

B

Bachaumont, François le Coigneux de : 62, 71, 84, 86, 109, 111, 359, 395
Badiou-Monferran, Claire : 1, 11, 15, 18, 233, 406, 407
Baillet, Adrien : 142, 163, 325, 401
Baker, Henri : 286, 290, 297, 298, 399, 425
Balzac, Guez de : 12, 13, 204
Banier, Antoine : 264, 265, 405
Baratay, Éric : 45, 52, 55, 59, 170, 413
Bartha-Kovács, Katalin : 346, 347, 373, 407
Basset, Bérengère : 209, 210, 214, 387, 407
Baudelot de Dairval, Charles César : 261, 265, 323, 398
Bayle, Pierre : 14, 23, 24, 77, 123, 194, 240, 244, 246, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 325, 360, 361, 401, 402, 405, 406, 436

Bazin, Gilles Auguste : 267, 268, 398, 425
Bedon, Marine : 10, 26, 55, 413
Belon, Pierre : 164, 401
Bénichou, Paul : 15
Benserade, Isaac de : 64, 65, 66, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 205, 206, 207, 220, 222, 223, 235, 385
Bentham, Jeremy : 15, 16, 404
Berchtold, Jacques : 21, 280, 284, 342, 343, 346, 407
Bernier, François : 130, 131, 132, 224, 238
Bibiena, Jean Galli de : 348, 349, 351, 363, 370, 380, 382, 389, 390, 394, 397
Billaut, Adam : 29, 30, 31, 73, 74, 75, 105, 106, 394
Binet, Étienne : 55, 283, 286, 401
Blair, Ann : 295, 416
Bloch, Jeanne : 21, 407
Boas, George : 20, 21, 58, 146, 195, 386, 411
Boileau, Nicolas : 69, 70, 123, 125, 126, 189, 190, 213, 322, 336, 354, 395, 401, 405, 406
Boissier de Sauvages, François : 271
Bon de Saint Hilaire, François-Xavier : 253, 254, 398
Borelli, Alfonso : 52, 163
Bossuet, Jacques Bénigne de : 22, 59, 131, 225, 401
Boucher, Pierre : 67, 68, 92, 93, 94, 102, 103
Bougeant, Guillaume-Hyacinthe : 322, 323, 324, 327, 328, 329, 330, 349, 350, 370, 386, 398
Bouhours, Dominique : 129, 139, 140, 145, 146, 147, 148, 149, 152, 187, 188, 189, 385, 395
Bouillier, Francisque : 9, 20, 123, 127, 134, 137, 139, 140, 146, 165, 167, 228, 414
Boulerie, Florence : 346, 347, 373, 407
Boullier, David Renaud : 246, 247, 320, 321, 322, 326, 385, 401, 416
Boureau-Deslandes, André François : 317, 318, 405
Bouriau, Christophe : 256, 416
Brébeuf, Georges de : 40
Brisson, Mathurin Jacques : 260, 298, 398
Brockliss, Laurence : 128, 129, 130, 132, 169, 416
Buekens, Sara : 10, 407

Buffon, Georges-Louis Leclerc de : 22, 253, 273, 276,
277, 322, 323, 345, 373, 398, 408, 409, 413

Burgat, Florence : 346, 351, 366, 413

Busson, Henri : 20, 122, 130, 131, 132, 134, 146, 147,
194, 209, 217, 226, 407

C

Canguilhem, Georges : 56, 160, 413

Caps, Géraldine : 128, 413

Caron, Philippe : 11, 12, 13, 14, 15, 85, 156, 157, 191,
195, 201, 203, 204, 212, 241, 242, 243, 248, 250, 251,
256, 264, 265, 266, 269, 407

Catulle : 63, 67, 400

Chamoux, François : 80, 407

Chapelain, Jean : 131

Chapelle, Claude-Emmanuel Lhuillier dit : 62, 63, 64, 84,
107, 108, 359, 395

Chappeville, Pierre Clément de : 255, 271

Charron, Pierre : 38, 58, 59, 210, 401

Chométy, Philippe : 1, 19, 20, 23, 122, 125, 137, 146,
148, 163, 164, 174, 179, 191, 333, 335, 369, 407

Clerselier, Claude : 13, 57, 122, 133, 134, 135, 402, 404

Cohen Rosenfield, Leonora : 14, 16, 20, 146, 147, 153,
167, 168, 216, 314, 320, 321, 386, 413

Condillac, Étienne Bonot de : 342

Cordemoy, Géraud de : 134, 135, 165

Correard, Nicolas : 210, 408

Corvol, Andrée : 35, 413

Courtial, Jean-Joseph : 288, 289, 398

Coventry, Francis : 329, 351, 352, 353, 355, 357, 359,
361, 362, 363, 364, 366, 370, 371, 372, 378, 379, 389,
395, 397

Craveri, Benedetta : 12, 30, 61, 256, 397, 416

Cureau de La Chambre, Marin : 30, 39, 88, 92, 101, 141,
155, 194, 210, 322, 350, 386

Cyrano de Bergerac, Savinien : 19, 38, 90, 91, 92, 94, 95,
96, 189, 386, 395, 408, 409, 411

D

Dandrey, Patrick : 159, 184, 408

Daniel, Gabriel : 14, 127, 128, 130, 251, 271, 343, 363,
398, 403, 412

Darmon, Jean-Charles : 38, 146, 397, 408

Daubenton, Louis Jean-Marie : 170

De Fontenay, Élisabeth : 10, 13, 88, 315, 339, 341, 360,
400, 413

De La Barre, Poulain : 141, 167, 402

De Waal : 19, 414

Defrance, Anne : 346, 408

Defraye, Julien : 10, 407

Delon, Michel : 356, 363

Denis, Delphine : 21, 233, 256, 305, 391, 392, 406

Denis, Claude : 190, 201, 202, 205, 206, 207, 216, 217,
223, 235, 395

Derrida, Jacques : 10, 19, 274, 304, 335, 336, 366, 413

Descartes, Catherine : 20, 139, 140, 145, 146, 147, 148

Descola, Philippe : 9, 10, 413

Desfontaines, Pierre-François Guyot : 353, 354, 358, 359,
362, 364, 365, 395, 405

Deshoulières, Antoinette : 20, 21, 87, 122, 132, 152, 153,
154, 155, 156, 157, 171, 180, 195, 204, 205, 213, 231,
318, 353, 359, 385, 386, 390, 395, 410, 434

Desjardins, Madame : 76, 78, 79, 87

Diderot, Denis : 22, 256, 345, 363, 371, 405

Dilly, Antoine : 122, 211, 212, 214, 215, 217, 220, 221,
237, 332, 385

Duchesneau, François : 53, 414

Duncan, Daniel : 128, 413

Duris, Pascal : 347, 373, 408

E

Élien : 168, 194, 254, 388, 425

Épicure : 38, 341

Ésope : 93, 94, 98, 99, 120, 184, 187, 197, 235, 237, 400

F

Fallours, Samuel : 257, 258, 259, 299, 402, 425, 432

Félibien, André : 187, 402

Firode Alain : 128, 130, 416

Fontaine, Nicolas : 144, 145, 163, 171, 227, 401, 402

Fontenelle, Bernard Le Bouyer de : 127, 134, 135, 137,
138, 145, 167, 169, 226, 241, 247, 318, 370, 371, 395,
402, 404, 415
Fumaroli, Marc : 12, 13, 15, 22, 88, 136, 178, 180, 181,
204, 242, 266, 283, 359, 408
Furetière, Antoine : 36, 62, 64, 79, 80, 81, 84, 85, 97, 99,
105, 181, 218, 219, 229, 322, 325, 397, 405

G

Gaillard, Aurélia : 52, 150, 186, 416
Galien, Claude : 53, 59, 159
Gassendi, Pierre : 38, 57, 131, 132, 166, 167, 218, 224,
228, 341, 408
Gay, Jean : 354, 414
Geffroy, Adrien : 128, 130
Genest, Charles-Claude : 137, 326, 327, 334, 386, 395,
407
Génetiot, Alain : 65, 73, 79, 82, 109, 120, 409
Gengembre, Gérard : 15, 406, 409
Genlis, Madame de : 138, 404
Geoffroy, Étienne-François : 250, 259, 260
Gipper, Andreas : 253, 274, 287, 288, 294, 295, 409
Gohin, Ferdinand : 20, 64, 122, 146, 147, 396, 407
Goldzink, Jean : 15, 342, 406, 409
Gontier, Thierry : 9, 54, 56, 57, 58, 89, 122, 181, 226,
227, 386, 387, 414
Gorman, James : 184, 414
Grande, Nathalie : 21, 171, 174, 409
Gresset, Jean-Baptiste : 310, 351, 352, 353, 356, 395
Grinshpun, Yana : 336, 411
Gros, Jean-Michel : 314, 316, 416
Guer, Jean-Antoine : 317, 318, 319, 321, 322, 323, 324,
329, 332, 333, 334, 336, 337, 399, 436
Guérin de Bouscal, Guyon : 31, 37, 38, 41, 42, 48, 395
Guichard, Charlotte : 170, 324, 414
Guichet, Jean-Luc : 1, 9, 14, 16, 18, 21, 22, 122, 241, 280,
284, 313, 314, 315, 316, 319, 320, 321, 338, 341, 342,
343, 346, 368, 407, 413
Guillard de Beaurieu, Gaspard : 264, 265, 294, 300, 306,
307, 334, 367, 382, 398
Gusdorf, Georges : 194, 241, 416

H

Hales, Stephen : 163
Hamon, Philippe : 232, 306, 355, 356, 409
Harth, Erika : 138, 417
Hartsøker, Nicolas : 325, 326, 338, 403, 425
Harvey, William : 59, 126, 160, 161, 162
Hazard, Paul : 315, 361, 364, 417
Hegel, Georg Wilhelm Friedrich : 280, 417
Heidmann, Ute : 263, 303, 304, 406
Hémard, Charles : 310, 356, 357, 377, 395, 397
Hérodote : 203, 359, 400
Holbach, Paul Tiry d' : 16
Hooke, Robert : 164
Houdar de La Motte, Antoine : 20, 254, 298, 308, 309,
310, 311, 337, 348, 349, 359, 364, 372, 373, 388, 395
Huchard, Cécile : 39, 409
Huet, Daniel : 125, 127, 130, 136, 403
Huygens, Christian : 130

J

Jasinski, René : 132, 224, 409
Junquières, Jean-Baptiste de : 310, 311, 331, 344, 345,
349, 351, 352, 356, 357, 358, 360, 362, 366, 371, 377,
380, 392, 395
Juvenel, Félix de : 248, 273

K

Kerbrat-Orechionni, Catherine : 9, 18, 218, 341, 409

L

La Briffardière, Antoine Gaffet de : 367
La Bruyère, Jean de : 129, 149, 150, 157, 395, 407
La Chesnaye des Bois, François-Alexandre Aubert de :
291, 304, 305, 403
La Fontaine, Jean de : 13, 18, 20, 21, 38, 87, 132, 143,
144, 146, 151, 152, 157, 158, 159, 184, 185, 189, 198,
199, 202, 203, 205, 207, 209, 212, 214, 217, 218, 223,
224, 225, 226, 235, 237, 238, 263, 264, 265, 306, 307,
308, 325, 354, 359, 386, 389, 396, 397, 406, 408, 411,
412

La Forge, Louis de : 13, 126, 134, 402, 403
 La Mare, Nicolas de : 368, 369, 372, 403
 La Mettrie, Julian Offray de : 9, 14, 319, 343, 344, 345, 346, 348, 373, 403, 413
 La Nauze, Louis Jouard de : 243, 249, 251, 252, 265, 277, 405
 La Vigne, Anne de : 139
 Labarrière, Jean-Louis : 89, 414
 Lamarck, Jean-Baptiste : 162, 404
 Lambert, Madame de : 73, 256, 397
 Lamy, Bernard : 59, 125, 127
 Lantoin, Jacques-Louis : 10, 26, 55, 411
 Larrère, Catherine : 16, 226, 228, 415
 Larue, Renan : 9, 16, 340, 342, 343, 409
 Le Bossu, René : 126, 403
 Le Laboureur, Louis : 137, 396, 406
 Ledig, Michaël : 80, 417
 Leeuwenhœk, Antoni van : 165, 323
 Legrand, Antoine : 132, 203, 227, 385, 387, 400, 403
 Lemmonier, Marie : 282, 283, 409
 Licoppe, Christian : 175, 176, 177, 253, 255, 410
 Liger, Louis : 255
 Lilti, Antoine : 13, 417
 Linné, Carl von : 273, 274, 276, 277, 286, 295, 324, 334, 347, 399
 Locke, John : 320, 341, 342, 344
 Lopez, Denis : 21, 27, 28, 31, 32, 227, 410
 Lucrèce : 38, 137, 208, 322, 326, 327, 335, 343, 397, 400, 407

M

Macy, Abbé : 247, 320, 321, 322, 324, 326, 385, 403
 Malebranche, Nicolas : 59, 126, 160, 214, 226, 227, 228, 342, 370, 371, 385, 387, 403
 Malleville, Claude : 32, 33, 48, 49, 50, 51, 65, 66, 109, 113, 114, 115, 390, 394, 396
 Malm, Nicolaus : 295
 Malpighi, Marcello : 164, 165
 Marsolier, Marie-Claude : 19, 415
 Maupertuis, Pierre Louis Moreau de : 320, 368, 403
 Maynard, François : 64, 396
 Mazouer, Charles : 21, 27, 171, 174, 186, 408, 409, 410

Ménage, Gilles : 82
 Merian, Anna Maria Sibylla : 165, 296, 297, 403, 435
 Merlin-Kajman, Hélène : 25, 410
 Meslier, Jean : 22, 368, 371, 372, 403
 Milcent-Lawson, Sophie : 1, 17, 18, 23, 300, 351, 366, 376, 377, 410
 Mirabeau, Honoré-Gabriel Riqueti de : 346, 347
 Miralles, Aurélien : 369, 415
 Moncrif, François Augustin Paradis de : 21, 241, 353, 354, 355, 357, 359, 360, 362, 363, 364, 365, 378, 396, 397, 406, 410
 Montaigne, Michel de : 13, 21, 38, 39, 54, 58, 59, 89, 90, 92, 95, 96, 193, 194, 209, 210, 212, 215, 221, 360, 386, 401, 407, 408, 409, 412
 Morange, Michel : 160, 161, 275, 276, 415
 Morfouace de Beaumont, Gilles : 20, 246, 320, 327, 329, 330, 331, 332, 336, 337, 339, 345, 346, 374, 375, 376, 386, 389, 396, 425
 Morvan de Bellegarde, Jean-Baptiste : 357, 358, 406
 Mothu, Alain : 341, 345, 347, 415

N

Nédelec, Claudine : 12, 25, 95, 411

P

Papin, Denis : 175
 Pardies, Ignace Gaston : 122, 132, 210, 225
 Pascal, Blaise : 21, 22, 123, 150, 216, 220, 256, 294, 347, 348, 397
 Pecquet, Jean : 162, 163, 170, 179, 399
 Péguy, Charles : 336, 417
 Pellegrin, Marie-Frédérique : 138, 139, 141, 167, 402, 417
 Pelletier, Jean le : 274, 275, 301, 302, 404
 Pellisson, Paul : 87, 178, 370
 Pereira, Gomez : 56, 133, 240, 314, 315, 318, 325
 Perrault, Claude : 163, 167, 168, 170-177, 179, 181, 182, 184, 185, 187, 191, 192, 197, 200, 209, 219, 230, 231, 237, 388, 396, 399, 412, 413, 417, 435

Perrault, Charles : 18, 19, 52, 124, 125, 132, 133, 181,
187, 197, 200, 205, 209, 230, 231, 263, 396, 397, 406,
435
Perrin, Pierre : 19, 20, 165, 412
Peureux, Guillaume : 1, 144, 238, 411
Pieragnoli, Joan : 25, 26, 27, 33, 34, 35, 78, 80, 81, 186,
415
Plas, Élisabeth : 18, 19, 366, 411
Pline : 37, 120, 168, 192, 194, 202, 210, 214, 237, 322,
323, 359, 400
Pluche, Noël-Antoine : 22, 253, 288, 294, 399, 428
Plutarque : 38, 88, 89, 120, 177, 194, 209, 211, 212, 214,
318, 352, 359, 368, 387, 388, 400
Poisson, Nicolas-Joseph : 59, 227, 387
Pognon, Melchior de : 137, 322, 326, 327, 335, 345,
397, 407
Porphyre : 37, 89, 92, 93, 317, 318, 400
Poupart, François : 260, 284, 285, 286, 287, 289, 369,
428

R

Rabatel, Alain : 36, 73, 95, 105, 107, 411
Racine, Jean : 22, 142, 143, 190, 396
Racine, Louis : 14, 245, 246, 323, 326, 327, 330, 334,
339, 386, 396
Rathlef, Ernst Ludwig : 295
Raviez, François : 21, 353, 354, 358, 360, 396, 411
Réaumur, René-Antoine Ferchault de : 21, 22, 245, 279,
280, 285, 286, 287, 289, 292, 293, 298, 309, 322, 323,
399, 428
Régent-Susini, Anne : 1, 47, 48, 50, 77, 336, 411
Reggiani, Christèle : 9, 365, 411
Régis, Pierre-Sylvain : 127, 128, 134, 135, 136, 138, 169,
170, 228, 245, 385, 404
Régnier-Desmarais, François-Séraphin : 152, 160, 187,
188, 238, 385
Reynaud, Denis : 246, 252, 253
Robin, Jean-Luc : 168, 174, 175, 411
Rohault, Jacques : 52, 126, 133, 134, 135, 165, 166, 169,
170, 404
Rollin, Sophie : 69, 411
Romestaing, Alain : 17

Rousseau, Jean-Jacques : 14, 367, 368, 397, 401, 413
Roux, Oliver : 28, 36, 396, 412
Roux, Sophie : 52, 53, 54, 122, 127, 150, 210, 225, 319,
416, 417

S

Sabatier, Gérard : 186, 187, 190, 417
Sahlins, Peter : 18, 22, 25, 26, 27, 33, 141, 143, 158, 186,
415
Scarron, Paul : 68, 76, 77, 78, 79, 82, 83, 84, 87, 93, 396,
408
Schaeffer, Jean-Marie : 280, 281
Schirach, Adam Gottlob : 295
Schnapp, Alain : 364, 365, 413
Schuyt, Florent : 13, 24, 119, 122, 402
Scudéry, Madeleine de : 9, 19, 20, 22, 65, 137, 139, 140,
141, 147, 148, 158, 163, 170, 171, 172, 173, 174, 176,
177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 185, 190, 191, 194,
195, 218, 219, 223, 229, 230, 231, 238, 388, 394, 396,
397, 412
Senault, Jean-François : 45, 46, 127, 404
Sercy, Charles de : 22, 40, 41, 42, 43, 61, 62, 63, 65, 66,
67, 71, 72, 73, 76, 78, 79, 82, 83, 84, 85, 87, 97, 98,
102, 103, 104, 109, 111, 115, 116, 394, 395
Severino, Aurelio : 162
Sévigné, Madame de : 20, 123, 132, 140, 144, 149, 150,
151, 189, 396, 411
Sigrais, Claude-Guillaume Bourdon : 21, 353, 354, 359,
360, 362, 396, 411
Simon, Anne : 17, 20, 23, 255, 268, 269, 270, 278, 399,
412
Sorel, Charles : 28, 29, 36, 37, 91, 96, 97, 98, 99, 100,
101, 396, 404, 412
Speyer, Myriam : 86, 112, 152, 153, 412
Staël, Madame de : 15, 406, 409
Stelluti, Francesco : 164
Sténon, Nicolas : 160
Swammerdam, Jan : 163, 164, 165, 300, 306, 400

T

Théophraste : 164, 165, 177, 192, 275, 388

Thomas d'Aquin : 56, 59, 124, 126, 228

Thomson, Ann : 343, 412

Tonolo, Sophie : 21, 122, 152, 153, 231, 395, 412

Torche, Antoine : 141, 171, 180, 196, 205, 206, 220, 223,
232, 233, 235, 396

Toussaint, François-Vincent : 37, 96, 100, 329, 350, 351,
352, 353, 355, 357, 359, 361, 362, 363, 364, 366, 370,
371, 372, 378, 379, 380, 389, 390, 395, 404

Trublet, Charles Joseph : 226, 370, 371, 404

V

Velitchko, Inga : 192, 355, 412

Villars, Henri de Montfaucon de : 323, 324, 347, 386

Virgile : 30, 68, 264, 304, 305, 396, 401

Vittu, Jean-Pierre : 244, 245, 247, 248, 262, 418

Voiture, Vincent : 68, 69, 70, 73, 82, 84, 85, 86, 102, 104,
105, 109, 110, 111, 113, 120, 396, 409, 411

Volpilhac, Aude : 9, 19, 20, 21, 23, 89, 122, 165, 171,
172, 189, 396, 410, 412

Von Greyerz, Kaspar : 295, 415

W

Werli, Laurence : 96, 412

Z

Zorn, Johann Heinrich : 295

Index des mentions du *Journal des savants*

- | | |
|---|--|
| JDS 1686 : 247 (<i>Bibliographie</i>) | JDS 1723 : 244 |
| JDS 1687 : 245 | JDS 1724 : 273 (<i>Histoire naturelle des insectes</i>) |
| JDS 1692 : 245 | JDS 1725 : 273 (<i>Histoire des plantes</i>) |
| JDS 1695 : 272 (Drouin) | JDS 1730 : 245 (Louis Racine), 255n (Liger) |
| JDS 1696 : 284-287 (Poupart) | JDS 1732 : 246 (Morfouace de Beaumont), 250 (Formey) |
| JDS 1697 : 285, 286, 289, 369 (Poupart) | JDS 1733 : 271 (Snape), 273 (Pluche), 372n (Snape) |
| JDS 1698 : 260 (Poupart) | JDS 1734 : 247 (bibliographie) |
| JDS 1699 : 369 (Du Hamel) | JDS 1735 : 245 (Réaumur), 254 (Élien) |
| JDS 1700 : 332 (Jacob Tollius) | JDS 1736 : 245 (Réaumur), 247 (Boullier), 255 (La Guérinière), |
| JDS 1701 : 244 | JDS 1737 : 245 (Réaumur), 247 (Macy) |
| JDS 1702 : 286, 289 (M. Bernard à M. Andry) | JDS 1739 : 245 (Réaumur), 255n (Simon) |
| JDS 1703 : 262, 265, 382 (Thiers) | JDS 1740 : 245 (Réaumur), 248 et 273n (Juvenel), 255n (Baron d'Eisenberg) |
| JDS 1705 : 286, 288 (Courtial) | JDS 1741 : 245 (Réaumur), 268 (Simon) |
| JDS 1706 : 250, 261 (Geoffroy) | JDS 1742 : 245 (Réaumur), 255n (Chappeville), 303 |
| JDS 1707 : 254 (Le Franc), 263 (Saint-Joseph), 265, 325, 382 (Vallemont) | JDS 1743 : 245 et 293-294 (Réaumur), 294 (Lesser) |
| JDS 1708 : 255 (Weber), 370 (Guglielmini) | JDS 1744 : 269, 270 et 273 (Bazin), 271 (épizootie), 286-287, 290 (Baker), 291-292 (Edwards), 298 (Baker), 303 |
| JDS 1709 : 274 (Relandi) | JDS 1745 : 269 (Du Fresne de Francheville et Bazin), 270 (épizootie), 290 (Baker ; Trembley) |
| JDS 1710 : 262 (Andry), 326, 343, 386 (Hartsøker) | JDS 1746 : 271 (Boissier de Sauvages), 273 (bibliographie) |
| JDS 1711 : 301 (Ray), 302, 303 (Rumpf), 358 (Le Breton) | JDS 1754 : 257-259, 299, 300 (Fallours) |
| JDS 1712 : 259, 324 (Geoffroy) | JDS 1758 : 259 (Dezallier d'Argenville) |
| JDS 1714 : 244 | JDS 1759 : 260 et 298 (Brisson) |
| JDS 1715 : 326, 386 (Hunauld) | |
| JDS 1719 : 282-284, 286, 300 (Jonston) | |
| JDS 1722 : 271 (Vidal), 287, 292 (Malezieu), 292 (Réaumur), 292 (Malezieu), 309 (Réaumur) | |

Index des notions

A

Académie : 123, 127, 130, 134, 135, 139, 141, 161, 163, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 172, 173, 177, 191, 210, 229, 241, 243, 244, 245, 249, 250, 251, 252, 259, 260, 273, 279, 280, 281, 283, 284, 287, 288, 290, 292, 323, 327, 341, 353, 354, 358, 370, 372, 388, 392, 394, 398, 402, 403, 405, 406, 407, 414, 415

Allégorie : 23, 61, 67, 72, 73, 86, 102, 104, 117, 184, 186, 198, 199, 203, 348, 352, 363, 387, 433, 434

Allocutaire : 48, 63, 66, 78, 86

Analogie : 10, 19, 50, 52, 53, 54, 55, 56, 60, 70, 71, 79, 97, 103, 105, 132, 142, 143, 144, 145, 155, 180, 181, 183, 185, 193, 204, 219, 228, 231, 314, 334, 343, 344, 379, 387, 434

Anaphore : 144

Anecdote : 92, 93, 101, 123, 145, 146, 148, 150, 185, 202, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 214, 217, 220, 235, 237, 262, 321, 322, 358, 370, 387, 388, 401, 405, 406, 407, 435

Animalité : 10, 11, 14, 16, 17, 18, 19, 23, 24, 27, 33, 34, 38, 41, 42, 49, 52, 61, 67, 99, 109, 118, 121, 158, 193, 196, 202, 206, 234, 235, 239, 345, 346, 388, 407, 412, 413, 433

Anthropologie : 10, 14, 89, 150, 198, 240, 308, 316, 341, 346, 371, 372, 373, 374, 412, 413, 437

Anthropomorphisme : 18, 19, 20, 23, 41, 49, 60, 71, 77, 78, 79, 91, 96, 114, 115, 119, 206, 230, 306, 307, 311, 340, 346, 350, 366, 377, 378, 379, 380, 389, 390, 409, 437

Apologue : 93, 112, 113, 114, 115, 116, 119, 185, 306, 434

Argumentation : 19, 24, 36, 42, 56, 57, 58, 89, 92, 93, 94, 95, 96, 117, 121, 124, 127, 138, 147, 148, 151, 155,

156, 193, 194, 195, 210, 212, 216, 217, 221, 224, 227, 237, 240, 246, 258, 282, 293, 298, 308, 320, 327, 329, 330, 332, 338, 339, 342, 348, 357, 367, 377, 386, 387, 391, 412

Autonomisation : 11, 119, 144, 263, 266, 294

B

Beauté/beau/belle : 11, 12, 15, 24, 25, 28, 29, 30, 31, 32, 37, 41, 48, 51, 61, 64, 65, 68, 69, 72, 74, 75, 77, 83, 84, 88, 91, 96, 100, 111, 113, 115, 123, 126, 133, 134, 137, 139, 140, 147, 148, 154, 156, 159, 168, 170, 173, 178, 179, 180, 181, 189, 191, 194, 195, 196, 197, 198, 200, 204, 205, 206, 207, 209, 220, 222, 223, 231, 243, 244, 249, 250, 257, 258, 262, 263, 264, 266, 268, 277, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 286, 289, 297, 299, 304, 305, 311, 320, 326, 330, 333, 336, 346, 354, 356, 358, 359, 362, 364, 367, 370, 381, 382, 394, 405, 406, 409, 413, 415, 435

Belles-Lettres : 1, 7, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 17, 22, 23, 24, 25, 27, 41, 60, 67, 101, 103, 118, 119, 120, 137, 146, 156, 157, 158, 159, 174, 175, 179, 180, 183, 187, 191, 192, 193, 195, 200, 201, 203, 204, 209, 210, 212, 236, 237, 241, 242, 243, 244, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 256, 264, 265, 266, 268, 269, 271, 273, 277, 278, 279, 280, 281, 304, 305, 313, 318, 320, 323, 325, 326, 327, 329, 330, 334, 335, 336, 338, 339, 353, 380, 381, 382, 385, 386, 387, 401, 405, 433, 434, 435, 436, 437

Bestiaire : 28, 30, 86, 98, 152, 153, 184, 186, 209, 210, 311, 355, 382, 388, 408, 410

Bestialité : 27, 38, 41, 60, 206, 346, 347, 371, 433

Blâme : 44, 47, 48, 50, 51, 63, 67, 70, 127, 132, 201, 283, 327, 368, 433

Bonnes lettres : 12, 25, 203

Bouts-rimés : 80, 82, 86, 434

Burlesque : 23, 27, 46, 47, 68, 70, 77, 82, 86, 93, 105,
118, 123, 126, 168, 175, 214, 267, 304, 336, 337, 351,
352, 353, 392, 394, 406, 410

C

Cartésianisme/Cartésien : 7, 9, 10, 13, 14, 19, 20, 21, 24,
52, 53, 55, 56, 57, 59, 60, 75, 86, 87, 94, 96, 100, 119,
121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131,
132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142,
143, 144, 145, 146, 147, 149, 150, 151, 152, 153, 154,
155, 156, 157, 165, 166, 167, 168, 169, 178, 183, 193,
194, 208, 210, 214, 217, 224, 225, 226, 228, 230, 232,
234, 235, 237, 238, 239, 240, 241, 245, 246, 313, 314,
315, 316, 319, 320, 321, 325, 329, 330, 331, 332, 333,
334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 342, 345, 365, 381,
384, 385, 386, 387, 400, 402, 407, 412, 414, 415, 434,
435

Chaîne référentielle : 43, 95, 233, 390

Citation : 9, 100, 125, 162, 176, 245, 260, 264, 280, 302,
305, 306, 307, 318, 325, 342, 357, 358, 359, 360, 361,
380, 381, 383, 392, 398, 404, 437

Civilisation/civilité : 7, 12, 15, 23, 25, 26, 27, 28, 30, 33,
34, 35, 38, 50, 52, 61, 88, 118, 130, 179, 204, 408,
409, 433

Clefs (lecture à) : 328, 370

Communicationnel (modèle) : 47, 339, 381, 382, 392

Connotation : 85, 335, 351

Contexte, contextualisation : 11, 17, 18, 19, 20, 21, 22,
23, 25, 31, 52, 53, 68, 71, 83, 85, 92, 94, 98, 99, 104,
106, 111, 116, 122, 124, 147, 148, 150, 152, 157, 159,
181, 187, 188, 189, 190, 193, 208, 210, 211, 219, 237,
243, 246, 293, 302, 308, 322, 323, 324, 339, 348, 349,
385, 386, 391, 392, 435

Conversation : 7, 12, 16, 23, 30, 61, 67, 72, 85, 86, 88,
94, 108, 109, 119, 149, 171, 179, 327, 328, 350, 359,
378, 390, 397, 414, 434, 437

Corpus : 9, 10, 12, 14, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 26,
27, 86, 89, 105, 116, 117, 119, 122, 151, 152, 157,
192, 199, 201, 208, 209, 216, 237, 242, 243, 249, 253,
256, 265, 277, 278, 279, 281, 294, 329, 334, 339, 365,
366, 377, 380, 381, 382, 385, 386, 388, 391, 392, 433

Cotexte : 87, 105, 108, 109, 117, 150, 283, 305

Cruauté/Violence : 32, 36, 37, 39, 40, 42, 47, 50, 52, 62,
63, 64, 73, 74, 75, 76, 79, 115, 116, 130, 208, 307,
340, 346, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 379,
387, 412

D

Dédicace/Épigraphe : 77, 87, 304, 371

Défigement : 77, 84, 85, 86, 119

Délocuté : 72, 86, 192

Destinataire : 51, 63, 65, 67, 76, 108, 109, 110, 111, 113,
145, 146, 154, 267, 272, 273, 353, 433

Destinateur : 108, 110, 111, 145, 146, 272, 353, 354

Discipline : 11, 16, 18, 22, 97, 121, 163, 175, 191, 237,
241, 248, 324, 387

Discours direct : 11, 96, 106, 203, 263, 329, 362

Discours indirect : 11, 42, 103, 376, 377, 380

Discours indirect libre : 11, 103, 376, 377, 380

Domestication : 25, 27, 32, 33, 78, 190, 366

Double-sens/Syllepse de sens : 40, 71, 83, 84, 85, 86,
104, 119

E

Élocution : 12, 25, 195, 200, 204, 249, 252, 264, 265,
279, 326, 435

Éloge : 9, 30, 40, 47, 48, 50, 51, 62, 65, 67, 68, 74, 77, 78,
80, 86, 103, 107, 114, 116, 118, 127, 134, 138, 169,
205, 247, 267, 293, 294, 307, 311, 327, 333, 353, 358,
365, 402, 405, 410, 433

Empathie : 27, 48, 60, 96, 107, 117, 231, 235, 307, 340,
369, 377, 433

Empirisme : 55, 176, 316, 317, 320, 321, 340, 341, 342,
344

Énonciateur : 17, 23, 36, 60, 72, 95, 102, 103, 107, 238,
371, 376, 377, 378, 380, 382, 390

Énonciation : 108, 111, 192, 233, 355, 376, 409, 410

Épidictique : 47, 51, 151, 193, 267, 281, 327, 365

Épistolaire : 61, 66, 69, 82, 108, 109, 110, 111, 112, 113,
149, 154, 234, 272, 281, 327, 328, 353, 410, 434

Épitaphe : 20, 48, 49, 60, 65, 66, 80, 108, 109, 113, 114,
115, 116, 119, 146, 147, 407

Épître : 14, 20, 21, 29, 30, 67, 68, 76, 77, 78, 82, 85, 93,
120, 122, 152, 153, 180, 245, 246, 247, 310, 326, 327,
330, 386

Érudition : 13, 25, 80, 101, 125, 135, 191, 192, 195, 268,
314, 316, 317, 351, 353, 357, 358, 359, 360, 361, 364,
379, 384, 391, 414, 437

Esthétique : 11, 23, 24, 120, 146, 157, 194, 204, 256,
259, 280, 281, 282, 284, 286, 294, 298, 333, 334, 361,
362, 375, 376, 382, 392, 405, 406

Éthique : 9, 10, 17, 193, 240, 367, 411, 437

Expérience : 48, 93, 142, 145, 159, 161, 163, 166, 170,
171, 173, 175, 176, 177, 179, 185, 191, 237, 238, 251,
257, 258, 259, 260, 265, 268, 269, 276, 284, 287, 288,
289, 292, 298, 319, 321, 323, 324, 341, 344, 347, 351,
369, 387, 388, 392, 399, 409, 435

Expérimentation : 19, 20, 54, 118, 161, 163, 165, 166,
168, 169, 170, 173, 175, 176, 177, 178, 179, 184, 191,
194, 236, 237, 261, 289, 309, 344, 369, 407, 435

F

Fable : 12, 13, 18, 20, 69, 96, 98, 99, 116, 117, 122, 143,
146, 151, 158, 159, 180, 184, 185, 186, 187, 197, 198,
199, 200, 201, 202, 203, 205, 206, 207, 211, 212, 217,
218, 220, 222, 235, 237, 238, 241, 254, 263, 264, 265,
267, 277, 280, 303, 306, 307, 308, 309, 330, 331, 336,
339, 348, 352, 358, 365, 372, 373, 374, 375, 378, 379,
381, 382, 384, 388, 389, 395, 396, 397, 400, 401, 405,
408, 436

Fiction/Fictionnel : 11, 12, 13, 14, 17, 18, 19, 21, 23, 24,
25, 26, 30, 37, 41, 48, 69, 70, 76, 90, 92, 94, 95, 96,
99, 102, 104, 105, 116, 117, 118, 120, 121, 122, 143,
144, 159, 175, 191, 205, 210, 211, 212, 218, 222, 233,
234, 235, 237, 238, 242, 251, 252, 262, 263, 277, 278,
308, 311, 318, 324, 327, 330, 340, 349, 351, 363, 367,
377, 379, 380, 381, 382, 384, 385, 386, 387, 388, 391,
392, 394, 406, 407, 409, 410, 434, 436, 437

Focalisation/Point de vue : 10, 23, 24, 36, 41, 42, 43, 47,
48, 55, 57, 72, 73, 74, 76, 77, 80, 85, 86, 94, 95, 96,
102, 103, 105, 107, 112, 116, 128, 144, 148, 193, 202,
203, 205, 217, 218, 223, 225, 233, 234, 235, 237, 238,
246, 251, 261, 268, 272, 304, 306, 331, 339, 351, 363,

365, 369, 373, 375, 376, 377, 379, 380, 382, 386, 389,
390, 391, 406, 409

G

Genre : 12, 18, 20, 23, 50, 60, 66, 69, 108, 109, 110, 111,
112, 113, 116, 132, 162, 164, 187, 195, 197, 204, 206,
235, 248, 260, 263, 272, 274, 275, 290, 291, 298, 299,
301, 306, 309, 327, 339, 341, 351, 353, 355, 357, 365,
374, 398, 403, 404, 411

Gnomique (présent) : 105, 114

Goût : 13, 62, 71, 72, 82, 84, 85, 86, 136, 140, 165, 169,
174, 183, 186, 187, 203, 224, 241, 243, 249, 251, 254,
255, 298, 324, 346, 358, 372, 385, 406, 435

H

Héros : 21, 22, 28, 47, 61, 73, 148, 176, 220, 232, 264,
304, 306, 340, 352, 355, 356, 357, 379, 392, 405

Histoire, historique : 9, 10, 11, 18, 19, 20, 21, 24, 67, 72,
82, 91, 92, 94, 96, 116, 117, 122, 123, 127, 128, 130,
134, 135, 144, 155, 160, 162, 164, 168, 170, 171, 173,
174, 176, 178, 179, 183, 185, 191, 194, 202, 213, 214,
218, 229, 237, 238, 240, 242, 244, 245, 246, 247, 248,
250, 251, 252, 253, 259, 260, 264, 267, 268, 269, 270,
273, 275, 276, 282, 287, 290, 293, 300, 301, 305, 310,
313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 321, 322, 323, 327,
329, 339, 340, 342, 351, 352, 353, 354, 358, 359, 360,
361, 363, 365, 369, 373, 379, 381, 382, 391, 392, 395,
396, 397, 398, 399, 400, 402, 403, 404, 405, 406, 408,
409, 410, 411, 412, 413, 414, 425, 436, 437

I

Imitation/*Mimésis* : 32, 48, 88, 96, 187, 237, 278, 387,
434

Incipit : 67, 263, 277, 381

Indignation : 125, 145, 313, 335, 336, 377, 410, 437

Ingéniosité : 69, 72, 73, 85, 103, 120, 211, 217, 238

Intériorité : 49, 60, 121, 157, 238, 377, 382

Intertextualité : 24, 94, 95, 117, 119, 159, 192, 203, 237,
263, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 311, 381, 382, 406,
436

Invention : 15, 67, 70, 86, 96, 100, 118, 119, 120, 204,
212, 252, 261, 264, 265, 267, 277, 325, 348, 355
Ironie : 143, 180, 204, 263, 333, 335, 336
Isotopie : 29, 83, 84, 152, 311, 381

J

Judiciaire : 20, 23, 142, 143, 253, 281

L

Langage animal : 88, 89, 90, 91, 92, 94, 95, 97, 99, 101,
102, 157, 193, 194, 195, 283, 284, 349, 350, 386, 389,
391, 413, 434
Langues anciennes : 12, 13, 48, 57, 61, 80, 91, 120, 125,
134, 136, 137, 194, 195, 197, 201, 213, 228, 229, 247,
254, 260, 274, 276, 297, 300, 310, 335, 344, 358, 359,
362, 364, 385, 398, 399, 400, 402, 406, 407, 411
Liste : 46, 67, 97, 98, 127, 132, 144, 190, 244, 248, 273,
275, 286, 298, 300, 301, 302, 303, 305, 308, 311, 339,
381, 436
Littérarité : 17
Littérature : 1, 9, 11, 12, 14, 15, 17, 18, 19, 22, 23, 25,
38, 61, 80, 85, 86, 123, 137, 139, 144, 158, 191, 192,
210, 235, 238, 242, 243, 245, 246, 248, 249, 253, 265,
266, 269, 279, 280, 300, 310, 327, 355, 356, 358, 359,
365, 395, 396, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 433
Locuteur : 17, 23, 24, 26, 36, 43, 48, 49, 64, 66, 70, 72,
73, 76, 80, 86, 89, 94, 95, 96, 102, 103, 104, 106, 107,
108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 118, 178,
205, 328, 329, 331, 339, 379, 381, 382, 390, 391, 434
Lumières : 9, 14, 16, 21, 22, 137, 174, 253, 256, 275, 280,
282, 316, 346, 347, 367, 407, 409, 413

M

Matérialisme : 14, 16, 241, 313, 316, 317, 319, 342, 343,
344, 385
Merveilleux : 7, 21, 30, 39, 40, 92, 94, 95, 98, 99, 107,
115, 116, 117, 184, 185, 187, 188, 190, 191, 218, 233,
257, 278, 279, 280, 281, 283, 287, 288, 290, 293, 294,
297, 311, 323, 324, 435, 436
Métadiscours : 277

Métamorphose : 64, 69, 80, 150, 165, 186, 195, 196,
197n, 206, 210n, 220, 222, 232, 234, 238, 239, 351,
390, 432

Métaphore : 52, 56, 65, 72, 86, 103, 115, 142, 144, 150,
180, 181, 183, 322, 334, 336, 358, 414
Modalité d'énonciation : 43, 49, 60, 155, 178, 192, 234,
306, 322, 376, 377, 378, 379, 380, 390
Modalité de phrase : 18, 88, 90, 95, 107, 113, 284, 286,
287, 311, 377

N

Narrateur : 40, 41, 47, 67, 68, 103, 105, 141, 189, 192,
206, 232, 233, 234, 263, 304, 306, 317, 328, 329, 331,
332, 351, 352, 359, 362, 363, 366, 370, 371, 377, 378,
379, 382, 390, 391, 392, 406
Narrateur optionnel : 233
Naturalisme : 9, 93, 103, 141, 158, 159, 160, 164, 165,
183, 184, 185, 186, 187, 191, 249, 251, 259, 261, 274,
309, 310, 323
Normes : 61, 70, 71, 85, 86, 118, 194, 433
Note de bas de page : 24, 240, 310, 314, 315, 329, 360,
361, 362, 380, 381, 392
Nouvelle sensibilité : 16, 336, 340, 364, 368, 379

O

Observation : 17, 44, 92, 119, 128, 145, 147, 159, 160,
161, 162, 163, 164, 168, 170, 171, 172, 173, 175, 176,
177, 178, 179, 183, 184, 187, 191, 192, 203, 208, 209,
212, 214, 238, 256, 257, 259, 271, 272, 274, 276, 282,
283, 284, 288, 289, 291, 292, 293, 295, 297, 298, 303,
321, 322, 331, 345, 347, 387, 388, 391, 398, 399, 401,
411, 435

P

Pastiche : 267, 304, 339, 365, 392
Pathétique/*Pathos* : 50, 51, 74, 230
Performatif : 89, 95, 117
Périodisation : 12, 18

Personnage : 28, 36, 37, 41, 47, 48, 64, 67, 68, 73, 91, 92,
 99, 103, 104, 153, 154, 174, 180, 188, 191, 192, 195,
 196, 199, 206, 207, 209, 220, 223, 232, 233, 254, 263,
 306, 326, 337, 344, 346, 348, 349, 350, 351, 352, 353,
 355, 356, 357, 362, 363, 365, 374, 376, 379, 380, 382,
 383, 386, 389, 390, 391, 392, 407, 408, 410, 437
 Philosophème : 87, 146, 149, 150, 154, 155, 157, 173,
 238, 331, 434
 Poésie : 14, 21, 22, 28, 32, 61, 62, 63, 65, 67, 68, 82, 83,
 97, 111, 121, 125, 143, 144, 153, 155, 157, 158, 200,
 201, 203, 218, 237, 248, 251, 256, 264, 265, 267, 269,
 278, 279, 326, 327, 328, 333, 335, 341, 353, 369, 386,
 394, 395, 396, 407, 408, 413, 433
 Poétique : 7, 11, 14, 17, 18, 19, 20, 22, 23, 24, 27, 28, 32,
 33, 48, 80, 81, 82, 118, 137, 144, 145, 149, 159, 165,
 171, 184, 189, 195, 201, 212, 235, 236, 238, 247, 265,
 313, 331, 339, 370, 386, 395, 396, 407, 408, 410, 433,
 436
 Polémique : 13, 20, 21, 23, 24, 87, 103, 119, 122, 146,
 147, 148, 149, 152, 210, 223, 240, 246, 314, 319, 321,
 325, 329, 336, 342, 385, 386, 389, 410
 Polysémie : 84, 338
 Portrait : 46, 70, 71, 73, 80, 87, 103, 104, 169, 220, 250,
 306, 316, 357, 363, 371
 Pragmatique : 48, 51, 74, 103, 113, 148, 209, 387, 390
 Préface : 13, 21, 24, 66, 67, 68, 77, 79, 82, 92, 93, 94,
 103, 119, 122, 168, 175, 177, 205, 221, 250, 251, 252,
 253, 256, 264, 269, 270, 271, 281, 297, 318, 328, 331,
 380, 382, 383, 392, 397
 Preuve : 7, 15, 20, 23, 28, 58, 89, 95, 122, 129, 155, 156,
 163, 171, 172, 175, 193, 202, 208, 209, 210, 211, 215,
 217, 236, 253, 257, 259, 260, 282, 293, 294, 295, 297,
 321, 326, 328, 330, 338, 342, 348, 386, 387, 391, 435,
 436, 437
 Progression thématique : 71, 107
 Prosopopée : 20, 91, 96, 104, 113, 116, 117, 118, 119,
 122, 188, 197, 202, 203, 205, 206, 207, 235, 308, 311,
 331, 381, 385, 389, 391
 Proverbe : 76, 77, 83, 84, 93, 119, 392
 Public : 13, 23, 30, 35, 40, 52, 58, 72, 85, 94, 99, 119,
 120, 135, 137, 138, 140, 141, 142, 157, 159, 161, 163,

174, 177, 181, 191, 242, 244, 255, 257, 259, 326, 329,
 345, 352, 358, 359, 361, 372, 384, 385

Purisme : 12, 25, 86, 201

R

Réception : 9, 23, 59, 101, 106, 111, 121, 122, 123, 133,
 140, 157, 165, 224, 231, 235, 354, 365, 394

Récit : 24, 28, 43, 60, 64, 67, 68, 69, 73, 84, 92, 93, 98,
 113, 145, 148, 153, 159, 170, 171, 173, 174, 175, 176,
 177, 178, 179, 185, 188, 191, 196, 197, 198, 200, 201,
 203, 206, 208, 209, 210, 211, 217, 221, 232, 233, 238,
 248, 249, 257, 261, 262, 263, 264, 265, 267, 272, 274,
 284, 305, 308, 318, 339, 340, 346, 347, 351, 352, 355,
 356, 357, 363, 367, 374, 375, 379, 381, 382, 384, 387,
 388, 389, 390, 391, 392, 406, 410, 437

Réécriture : 198, 235, 253, 304

Recueil : 22, 29, 40, 44, 50, 62, 65, 71, 80, 82, 83, 84, 86,
 87, 89, 97, 109, 114, 148, 152, 153, 154, 164, 165,
 184, 209, 241, 246, 254, 257, 282, 300, 308, 346, 360,
 361, 369, 403, 408, 410

Référent évolutif : 390

Renaissance : 22, 50, 56, 60, 80, 163, 275, 283, 387, 408,
 412

République des Lettres : 7, 11, 22, 120, 192, 207, 237,
 244, 265, 289, 325, 346, 358, 365, 407, 415, 434, 435,
 436

Requalification : 12, 157, 238, 266, 387, 392

Resémantisation : 84, 86, 119, 346

Rhétorique : 11, 20, 23, 43, 47, 51, 115, 117, 122, 136,
 151, 174, 175, 176, 178, 181, 190, 193, 196, 200, 201,
 203, 204, 205, 212, 235, 236, 242, 253, 258, 267, 272,
 273, 281, 282, 283, 287, 288, 293, 294, 298, 311, 312,
 313, 327, 328, 332, 336, 365, 381, 382, 410

Rime : 82, 83, 113

Roman : 18, 22, 28, 30, 36, 62, 67, 68, 92, 95, 96, 103,
 107, 138, 171, 190, 206, 256, 317, 329, 337, 341, 350,
 351, 352, 361, 363, 364, 365, 379, 382, 389, 391, 392,
 404

S

Salons : 21, 62, 81, 103, 132, 135, 137, 139, 140, 141, 147, 171, 172, 173, 174, 327, 328, 339, 381
Satire : 46, 47, 50, 76, 77, 86, 104, 125, 151, 189, 190, 213, 214, 310, 322, 328, 337, 346, 354, 360, 363, 373
Scénographie : 66, 82, 307, 327, 328, 329, 339, 363, 381, 382
Scepticisme : 38, 314, 318, 320, 355, 360, 361, 362, 364
Sens/Sensibilité : 45, 55, 56, 89, 100, 115, 128, 145, 176, 202, 224, 229, 230, 231, 232, 238, 256, 314, 316, 336, 342, 347, 366, 373, 375, 376, 377, 378, 380, 386, 389, 390, 437
Sensibilité : 13, 15, 16, 20, 23, 36, 131, 143, 224, 226, 227, 228, 229, 232, 235, 281, 282, 283, 284, 316, 331, 340, 342, 367, 370, 371, 437
Seuils : 22, 281, 283, 311, 382, 383, 391, 408, 436
Spécialisation disciplinaire : 24, 241, 252, 271, 324
Stances : 66, 75, 76, 78
Subjectivation/Subjectivité : 10, 238, 340, 341
Symbole : 10, 40, 43, 88, 95, 103, 113, 178, 184, 185, 186, 232, 248, 387, 409
Synonyme : 14, 243, 351, 358

T

Thériophilie : 38, 40, 41, 45, 55, 58, 100, 101, 193, 194, 195, 207, 209, 217, 220, 239, 433

Thomisme/Scolastique : 45, 56, 57, 100, 124, 125, 126, 131, 132, 139, 147, 153, 166, 225, 228, 314, 316, 320, 325, 328, 338
Topos : 24, 38, 60, 62, 63, 77, 92, 116, 180, 194, 196, 207, 210, 212, 214, 217, 253, 293, 297, 298, 326, 335, 340, 351, 355, 357, 370, 379, 381, 392, 433, 435, 437
Tour impersonnel : 114, 176, 234
Traduction : 13, 37, 63, 77, 91, 96, 117, 228, 260, 267, 271, 276, 297, 310, 320, 329, 341, 344, 350, 351, 352, 359, 362, 363, 372, 376, 380, 383, 389, 391, 402
Typographie : 68, 83, 102, 360, 362

V

Végétarisme : 9, 16, 36, 37, 340, 409
Voix : 10, 32, 33, 64, 87, 88, 90, 91, 93, 97, 99, 100, 101, 117, 149, 189, 195, 196, 197, 205, 208, 221, 222, 232, 238, 266, 324, 354, 358, 370, 385, 391, 392, 408
Vraisemblance : 65, 93, 131, 136, 147, 202, 214, 264, 309, 316, 332, 391

Z

Zoologie : 10, 11, 17, 24, 120, 160, 162, 164, 170, 184, 185, 203, 209, 210, 212, 213, 237, 241, 261, 262, 273, 275, 276, 277, 278, 285, 305, 306, 307, 310, 324, 381, 382, 388, 391, 405

Table des figures

- Fig. 1, Pieter Boel et Gérard Scotin, *Vue latérale de la Ménagerie de Versailles*, gravure, vers 1670, BNF. **34**
- Fig. 2, Nicolas Robert, *Cacatoès blanc (Cacatua alba)*, aquarelle et gouache sur vélin, (1614-1685). **81**
- Fig. 3, Abraham Bosse, planche pour la description anatomique de la gazelle, gravure, et Claude Perrault, explication de la figure de la Gazelle, 1669, pages 120-121 de la *Description anatomique*. **174**
- Fig. 4, Nicolas Poussin, *Études de casques antiques*, vers 1650, musée des Beaux-Arts de Nancy. **182**
- Fig. 5, Gaspard et Balthazar Marsy, fontaine de Latone (détail), 1667, photographie de Thomas Garnier, *La métamorphose des paysans*. **186**
- Fig. 6, Pierre Mazeline, *Singe vêtu d'une chemise d'homme*, 1673-1674, sculpture en plomb, musée national des châteaux de Versailles et de Trianon, photographie de Christophe Fouin. **199**
- Fig. 7, Sébastien Leclerc, *Le Perroquet et le Singe*, gravure publiée dans Charles Perrault, *Labyrinthe de Versailles*, 1677, p. 35. **200**
- Fig. 8, Samuel Fallours, planche pour *Poissons, Écrevisses, Crabes de diverses couleurs et figures extraordinaires...*, page 39. **258**
- Fig. 9, Maria Sibylla Merian, planche 11 des *Metamorphosis Insectorum Surinamensium*, aquarelle, 1699. **296**

Table des matières

INTRODUCTION 9

Périodisations.....	12
<i>Le temps de la querelle, des Belles-Lettres à la littérature</i>	12
<i>Terminus ad quem ?</i>	14
Une approche zoopoétique des Belles-Lettres	16
<i>Une approche poétique de l'animalité</i>	16
<i>Des corpus nouveaux</i>	20

Première partie. Les bêtes des Belles-Lettres et l'enjeu de civilisation (1637-1663) 25

CHAPITRE I. L'ANIMAL ET LA COMMUNAUTE DES HOMMES.....27

1. L'animal, un modèle de civilité	28
1.1. De l'harmonie naturelle à la civilisation des mœurs	28
1.1.1. La nature « urbaine » des animaux domptés	28
1.1.2. La maîtrise des animaux et le raffinement des mœurs	33
1.2. Le miroir moral de l'animalité.....	38
1.2.1. La « bête heureuse » de la thériophilie.....	38
1.2.2. Animalité et bestialité.....	41
2. Une impossible communauté entre hommes et bêtes.....	44
2.1. Le blâme des maîtres	44
2.2. De l'empathie au comique	48
3. L'animal-machine de Descartes.....	52
3.1. Une distinction entre l'homme et les autres animaux.....	52
3.2. Une hypothèse novatrice contre la thériophilie	55
Conclusion du chapitre.....	60

CHAPITRE II. LES ANIMAUX DE LA SOCIÉTÉ MONDAINE61

1. Variation sur les <i>topoi</i> des discours galants.....	62
1.1. L'animal rival et confident de la poésie amoureuse.....	62
1.2. L'allégorie et l'éloge des grands	67
2. Une mise à l'épreuve des normes sociales et conversationnelles.....	70
2.1. Aux limites de la bienséance	70
2.2. Le destinataire postiche des misanthropes	76

3. Une mise à l'épreuve de la langue dans les contraintes du jeu	80
3.1.Les sonnets à bouts-rimés du perroquet	80
3.2.Les jeux de mots	83
Conclusion du chapitre.....	86

CHAPITRE III. LES ANIMAUX EN CONVERSATION88

1. Conditions de possibilité d'un langage animal	89
1.1.Une langue à interpréter et traduire	89
1.2.Dressage et imitation	96
2. Mises en scène du langage animal dans les fictions	102
2.1.Le cas de l'allégorie	102
2.2.L'humanisation progressive des animaux	104
3. Animaux locuteurs et séquence conversationnelle.....	108
3.1.Variations sur les séquences phatiques d'ouverture et de clôture	108
3.2.Genres épistolaires et apologue	112
Conclusion du chapitre.....	116

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE118

Deuxième partie. L'animal à la mode dans la République des Lettres (1664-1695) 120

CHAPITRE IV. L'ANIMAL-MACHINE DE LA NOUVELLE PHILOSOPHIE122

1. Réception du mécanisme par les philosophes et théologien.....	123
1.1.De la persécution à l'officialisation.....	123
1.2.L'animal-machine : une fragilité dans le système cartésien.....	130
2. Diffusion du cartésianisme dans les milieux profanes et mondains	133
2.1.Les stratégies de communication des cartésiens	133
2.2.Les « agréments de cette nouvelle doctrine ».....	135
2.3.Le succès auprès du « club des dames »	138
2.4.Le caractère contre-intuitif de l'analogie machinique.....	142
3. Modes de présence de l'hypothèse philosophique dans les Belles-Lettres	146
3.1.Un mode de référence privilégié : le philosophème	146
3.2.Une trace de discours philosophique dans le discours mondain	149
3.3.Les animaux parlants de Deshoulières contre Descartes ?.....	152
Conclusion du chapitre.....	156

**CHAPITRE V. BELLES-LETTRES ET NOUVELLE SCIENCE, OBSERVER
L'ANIMAL..... 158**

1. Un contexte scientifique en faveur de l'observation	159
1.1.La mutation progressive de la méthode scientifique	159
1.2.L'observation des animaux dans les sciences du vivant	162
1.3.Interactions entre nouvelle philosophie et nouvelle science	165
2. Le goût mondain pour les sciences du vivant.....	169
2.1.Les expérimentations, des spectacles visuels	169
2.2.Récits d'expérience	173
2.3.Mise en scène des savoirs.....	175
2.3.1. Les pronoms de première personne pour valider l'observation	175
2.3.2. Les hyperboles pour émerveiller	178
2.3.3. Les comparaisons pour faire comprendre et découvrir	180
3. Naturalisme, « réalisme » et merveilleux	184
3.1. <i>Naturalia et litteraria</i>	184
3.2. Du « réalisme » au merveilleux.....	187
Conclusion du chapitre.....	191

**CHAPITRE VI. TROIS PREUVES CARTESIENNES. LANGAGE, ACTIONS ET
SENTIMENT(S) DES BETES 193**

1. Le langage des animaux.....	194
1.1.Le langage : un marqueur d'humanité.....	194
1.2.Prosopopée animale, belle élocution et sophisme	200
1.3.Prosopopée animale et rabaissement de l'homme.....	205
2. Les actions des animaux, témoignages d'intelligence.....	207
2.1.Les anecdotes, lieux communs de la République des Lettres	207
2.2.Les actions admirables des animaux	213
2.3.L'habileté des « mains » et des « doigts » des bêtes	218
3. Le(s) sentiment(s) des animaux	224
3.1.Descartes, les cartésiens et le sentiment des animaux.....	224
3.2.La mise en scène des « sentiments » des animaux : une manière de répondre aux cartésiens ?.....	228
Conclusion du chapitre.....	235

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE.....237

Troisième partie. Animaux des Sciences, animaux des Lettres (1696-1764) 240

CHAPITRE VII. FACILITE, VERITE ET UTILITE DES DISCOURS SAVANTS .. 243

1. Les animaux du <i>Journal des savants</i> , entre Sciences et Belles-Lettres	
1.1.Le <i>Journal</i> et l'unité de la République des Lettres.....	244
1.2.Les Belles-Lettres dans la bibliographie du <i>Journal</i>	247
2. Des discours faciles et agréables	250
3. Des discours vrais.....	256
3.1.Les preuves de la conformité des représentations au naturel	257
3.2.La fantaisie littéraire comme figuration de l'erreur ou du mensonge	262
4. Des discours utiles.....	265
4.1. <i>Scientiae et artes</i> : soie, cire, miel	266
4.2. <i>Medici</i> : épizooties et vers du corps	269
4.3.Histoire sacrée, profane, naturelle : Adam et Linné	273
Conclusion du chapitre.....	277

CHAPITRE VIII. ESTHETIQUE(S) ANIMALE(S) ET MERVEILLEUX VRAI 279

1. Curiosité. Le merveilleux vrai des animaux esthétisés	281
1.1.Les seuils pour esthétiser les représentations	281
1.2.L'interrogation et le mystérieux naturel	286
2. Nouveauté. De l'insectologie à la physico-théologie	288
2.1.La nouveauté au service du merveilleux	288
2.2.Les nouveautés de l'insectologie et de la physico-théologie	292
3. Variété et abondance. <i>Copia, brevisitas</i> , listes.....	298
4. Intertextualités : l' <i>Énéide</i> et les <i>Fables</i>	303
4.1.Dialogues intertextuels avec l' <i>Énéide</i>	303
4.2.Dialogues intertextuels avec les <i>Fables</i>	306
4.3.La nouvelle science dans les fictions	308
Conclusion du chapitre.....	311

CHAPITRE IX. ENJEUX POETIQUES DES PROLONGEMENTS DE LA QUERELLE

1. Histoires critiques et synthétiques de la querelle.....	314
1.1.Le regard historique et critique de Pierre Bayle (1697)	314
1.2.Jean-Antoine Guer, entre « picoreur » et crustacé (1749).....	317
2. Un renouvellement difficile du débat	319
2.1.La quête d'un milieu tenable	319

2.2.Un conservatoire de preuves anciennes.....	321
3. Permanence du débat dans les Belles-Lettres.....	325
3.1.Un intérêt jamais tari	325
3.2.Un sujet de conversation toujours plaisant.....	327
4. Appropriations et conservation de l’animal-machine.....	330
4.1.Un défi pour les poètes	330
4.2.Pastiches des explications mécanistes	331
4.3.Conservations de l’hypothèse.....	334
5. L’indignation contre Descartes	335
Conclusion du chapitre.....	338
CHAPITRE X. INVENTER LES VIES DES BETES.....	340
1. Fiction et anthropologie : le postulat de la continuité	341
1.1.Fondements épistémologiques	341
1.2.Le singe personnage	345
1.3.Traduire le parler des bêtes ?.....	348
2. Pastiches du récit historique : les « vies animales »	351
2.1.Le <i>topos</i> de la vérité de l’histoire	351
2.2.Deux <i>topoi</i> des « Vies » : la généalogie et la naissance	355
2.3.Les citations : une érudition plaisante	357
2.4.Des notes rocailles.....	360
2.5.Enjeux des vies animales.....	363
3. La fiction et la prise en compte de la sensibilité des animaux	367
3.1.Une éthique animale ?	367
3.1.1. Pensées de l’éthique au XVIII ^e siècle.....	367
3.1.2. Représentations de l’homme brutal	369
3.2.Raisonnement, pensée et sensations des animaux	373
3.2.1. Raisonnement et perception	373
3.2.2. Discours indirects libres	376
3.2.3. Modalisateurs et usages de l’anthropomorphisme	377
Conclusion du chapitre.....	379
CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE	381

CONCLUSION 384

Un front déplacé.....	385
Observer et inventer les actions des animaux.....	387
Imaginer la vie intérieure des bêtes	389
Les discours animaux comme laboratoire de formes	391

BIBLIOGRAPHIE	394
INDEX DES NOMS D'ANIMAUX	416
INDEX DES NOMS D'AUTEURS	419
INDEX DES MENTIONS DU <i>JOURNAL DES SAVANTS</i>	425
INDEX DES NOTIONS	426
TABLE DES FIGURES	432